



Document de référence  
2010



# Document de référence 2010



Le présent document de référence qui contient toutes les informations du Rapport de gestion, a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 avril 2011, conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le document contient l'ensemble des informations relatives au Rapport financier annuel.

# Sommaire

1

<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	5
Responsable du document de référence 2010	6
Attestation du responsable du document de référence 2010	6
Responsable de l'information financière	6

2

<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	7
Responsables du contrôle des comptes	8

3

<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	9
Comptes de résultats consolidés	10
Bilans consolidés	10
Tableaux de flux de trésorerie consolidés	11

4

<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	13
4.1. Risques opérationnels	14
4.2. Risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance	19
4.3. Risques relatifs aux marchés financiers	21
4.4. Risques environnementaux	23
4.5. Risques juridiques et contractuels	24
4.6. Couverture de risques – assurances	25

5

<b>INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ</b>	27
5.1. Histoire et évolution de la société	28
5.2. Investissements	29
5.3. Développement Durable	30

6

<b>APERÇU DES ACTIVITÉS – INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIVISIONS</b>	65
6.1. Activité automobile	66
6.2. Faurecia	80
6.3. Gefco	82
6.4. Banque PSA Finance	83
6.5. Peugeot Motocycles	84

7

<b>ORGANIGRAMME</b>	85
7.1. Le Groupe	86
7.2. Filiales et participations de la société	88

8

<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES OU ÉQUIPEMENTS</b>	91
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	92
8.2. Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ses immobilisations	94

9

<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	95
9.1. Situation financière et du résultat	96
9.2. Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2009 et l'exercice 2010	97
9.3. Autres éléments du compte de résultat	103

10

<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	105
10.1. Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe	106
10.2. Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux	108
10.3. Financement et ressources de liquidité	110
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société	112
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements	112

11

<b>INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	113
--	-----

12

<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	119
12.1. Informations sur les tendances et les objectifs	120
12.2. Informations sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2011	121

13

<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	123
--	-----

14

<b>ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b>	125
14.1. Informations et renseignements sur les organes de direction et de surveillance	126
14.2. Déclarations sur la situation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	134

15

**RÉMUNÉRATION  
DES DIRIGEANTS 135**

15.1. Rémunération du Directoire	136
15.2. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance	138
15.3. Montant des rémunérations et avantages versés en euros	139

16

**FONCTIONNEMENT DES  
ORGANES DE DIRECTION  
ET DE SURVEILLANCE 147**

16.1. Mandats des administrateurs et des dirigeants	148
16.2. Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages	148
16.3. Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	148
16.4. Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise	148
16.5. Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne (Rapport du Président du Conseil de Surveillance)	149

17

**SALARIÉS 163**

17.1. Un engagement social à l'échelle mondiale	164
17.2. Options d'achat d'actions et actions gratuites	189
17.3. Actionnariat salarié	189

18

**PRINCIPAUX ACTIONNAIRES 191**

18.1. Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010	192
18.2. Droits de vote différents	193
18.3. Informations sur le contrôle du capital social de la Société	194
18.4. Changement de contrôle	194

19

**OPÉRATIONS  
AVEC DES APPARENTÉS 195**

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	196
--	-----

20

**INFORMATIONS FINANCIÈRES  
CONCERNANT LE PATRIMOINE,  
LA SITUATION FINANCIÈRE 199**

20.1. Informations financières historiques	200
20.2. Informations pro forma	201
20.3. États financiers consolidés au 31 décembre 2010	202

20.4. États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2010	311
20.5. Vérification des informations historiques annuelles	342
20.6. Date des dernières informations financières	342
20.7. Informations financières intermédiaires et autres	342
20.8. Politique de distribution du dividende	343
20.9. Procédures contentieuses	343
20.10. Changement significatif et tendance	343

21

**INFORMATIONS  
COMPLÉMENTAIRES 345**

21.1. Capital social	346
21.2. Acte constitutif et statuts	353
21.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2010 et 2009	355

22

**CONTRATS IMPORTANTS 357**

23

**INFORMATIONS PROVENANT  
DE TIERS, DÉCLARATIONS  
D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS  
D'INTÉRÊTS 359**

24

**DOCUMENTS ACCESSIBLES  
AU PUBLIC 361**

24.1. Documents accessibles au public	362
24.2. Document annuel établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	363

25

**INFORMATIONS  
SUR LES PARTICIPATIONS 367**

TC

**TABLE DE CONCORDANCE 369**

Table de concordance avec les informations requis dans le rapport de gestion	370
Table de concordance avec les informations requis dans le rapport financier annuel	371



# PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du document  
de référence 2010 ..... 6

Responsable de l'information  
financière ..... 6

Attestation du responsable  
du document de référence 2010 ..... 6



# Responsable du document de référence 2010

Philippe Varin

Président du Directoire de Peugeot S.A.

## Attestation du responsable du document de référence 2010

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion dont les différentes rubriques sont mentionnées page 370 du présent document de référence présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 présentés dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en section 20.3.1 qui contient une observation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 présentés dans le document de référence déposé le 22 avril 2010 à l'AMF sous le numéro de visa D.10-0301 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant aux pages 201 et 202 dudit document, qui contient une observation.

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 présentés dans le document de référence déposé à l'AMF le 24 avril 2009 sous le numéro de visa D.09-0309 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant aux pages 187 et 188 dudit document, qui contient une observation.

Philippe Varin  
Président du Directoire de Peugeot S.A.

## Responsable de l'information financière

Carole Dupont-Pietri

Directeur de la communication financière

Tél. : 01 40 66 42 59



# CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

## Responsables du contrôle des comptes 8

Commissaires aux Comptes titulaires	8
Commissaires aux Comptes suppléants	8

# Responsables du contrôle des comptes

## Commissaires aux Comptes titulaires

### PricewaterhouseCoopers Audit

*(Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles)*

Pierre Riou  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

### Mazars

*(Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles)*

Loïc Wallaert  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

## Commissaires aux Comptes suppléants

### Yves Nicolas

63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2003.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.

### Patrick de Cambourg

61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

Début du premier mandat : Assemblée Générale ordinaire du 25 mai 2005.

Expiration du mandat actuel : à l'issue de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice 2010.



## INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES



Comptes de résultats consolidés 10

Bilans consolidés 10

Tableaux de flux de trésorerie  
consolidés 11

## Comptes de résultats consolidés

(en millions d'euros)	2010*				2009			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires	54 502	1 852	(293)	56 061	46 885	1 823	(291)	48 417
Résultat opérationnel courant	1 289	507	-	1 796	(1 187)	498	-	(689)
Produits et (charges) opérationnels non courants	(87)	27	-	(60)	(725)	(2)	-	(727)
Résultat opérationnel	1 202	534	-	1 736	(1 912)	496	-	(1 416)
Résultat net consolidé	862	394	-	1 256	(1 627)	353	-	(1 274)
Dont part du Groupe	744	388	2	1 134	(1 511)	350	-	(1 161)
Dont part des minoritaires	118	6	(2)	122	(116)	3	-	(113)
(en euros)								
Résultat net par action de 1 euro				5,00				(5,12)
Résultat net dilué par action de 1 euro				4,97				(5,12)

\* Y compris EMCOM et PLASTAL en 2010.

## Bilans consolidés

Actif (en millions d'euros)	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
Total des actifs non courants	22 646	460	(25)	23 081	21 515	357	(25)	21 847
Total des actifs courants	19 710	26 289	(589)	45 410	17 225	25 605	(556)	42 274
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>42 356</b>	<b>26 749</b>	<b>(614)</b>	<b>68 491</b>	<b>38 740</b>	<b>25 962</b>	<b>(581)</b>	<b>64 121</b>

Passif (en millions d'euros)	31 décembre 2010				31 décembre 2009			
	Activités commerciales et industrielles	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités commerciales et industrielles	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
Total des capitaux propres				14 303				12 447
Total des passifs non courants	12 225	412	-	12 637	13 323	479	-	13 802
Total des passifs courants	19 342	22 823	(614)	41 551	16 143	22 310	(581)	37 872
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>68 491</b>				<b>64 121</b>

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2010				2009			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Résultat net consolidé</b>	862	394	-	1 256	(1 627)	353	-	(1 274)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	3 257	350	-	3 607	977	365	-	1 342
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	3 774	154	117	4 045	3 593	106	(129)	3 570
<b>Flux liés aux investissements</b>	(2 804)	(1)	3	(2 802)	(2 784)		(1)	(2 785)
<b>Flux des opérations financières</b>	375	(137)	(132)	106	4 979	(143)	105	4 941
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	1 436	27	(12)	1 451	5 800	9	(25)	5 784
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	7 817	1 289	(115)	8 991	2 017	1 280	(90)	3 207
<b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE</b>	9 253	1 316	(127)	10 442	7 817	1 289	(115)	8 991



## FACTEURS DE RISQUES

<b>4.1. Risques opérationnels</b>	<b>14</b>	<b>4.3. Risques relatifs aux marchés financiers</b>	<b>21</b>
4.1.1. Risque lié à l'existence de cycles de marchés et risque pays	14	4.3.1. Exposition aux variations de taux de change	21
4.1.2. Risque lié au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules	14	4.3.2. Exposition aux variations des taux d'intérêt	21
4.1.3. Risque clients et concessionnaires	15	4.3.3. Risque actions	22
4.1.4. Risque matières premières	15	4.3.4. Risque de contrepartie	22
4.1.5. Risque fournisseurs	16	4.3.5. Risque de liquidité	22
4.1.6. Risques industriels	17	4.3.6. Notation de la dette	22
4.1.7. Risque lié à la santé et à la sécurité au travail	17	<b>4.4. Risques environnementaux</b>	<b>23</b>
4.1.8. Risque coopérations	18	<b>4.5. Risques juridiques et contractuels</b>	<b>24</b>
4.1.9. Risque lié aux systèmes d'information	19	4.5.1. Procédures judiciaires et d'arbitrage	24
<b>4.2. Risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance</b>	<b>19</b>	4.5.2. Covenants de crédits	24
4.2.1. Risques liés au financement de Banque PSA Finance	19	4.5.3. Risques liés aux engagements de retraites et indemnités de fin de carrière	24
4.2.2. Risques de crédit	20	4.5.4. Risques liés aux droits de propriété intellectuelle	25
4.2.3. Risques de liquidité	20	4.5.5. Engagements Hors Bilan	25
4.2.4. Notation de la dette	20	<b>4.6. Couverture de risques – assurances</b>	<b>25</b>
4.2.5. Bâle II	21		
4.2.6. Dispositif de contrôle interne	21		

Dans ses différents métiers, le groupe PSA Peugeot Citroën veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés : risques opérationnels, financiers, environnementaux et juridiques. Ce chapitre décrit les principaux risques identifiés, les dispositifs de maîtrise mis en œuvre pour en limiter la survenance et l'impact, ainsi que le dispositif de couverture par les assurances.

L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions du Groupe, en France comme à l'étranger, au niveau des unités

significatives de la division Automobile et des filiales hors automobile (à l'exception du groupe Faurecia, qui a sa propre démarche).

Cette démarche conduit, tant au niveau de chaque direction opérationnelle qu'au niveau du Groupe, à l'élaboration d'une cartographie des principaux risques, ainsi qu'à une appréciation de leur degré de maîtrise et à la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires.

Les principaux risques du Groupe et leurs plans d'action associés font l'objet d'un reporting mensuel au Comité de Direction Générale.

## 4.1. Risques opérationnels

### 4.1.1. Risque lié à l'existence de cycles de marchés et risque pays

#### Facteurs de risques

Les conditions économiques régionales, nationales, internationales peuvent avoir un impact sur les activités industrielles et commerciales du Groupe, et donc sur les résultats financiers. Les périodes de faible activité économique ou de crise sont en effet susceptibles d'engendrer un ralentissement ou une baisse de la demande sur le marché automobile, engendrant des niveaux de stocks trop importants nécessitant de baisser la production.

La présence du Groupe hors Europe peut également l'exposer à un certain nombre de risques :

- ◆ l'instabilité des taux de change. De fortes pertes de valeur de devises locales par rapport à l'euro peuvent avoir une incidence sur la capacité à vendre sur certains marchés, et donc sur le résultat des ventes ;

- ◆ l'évolution de la réglementation internationale en matière de fiscalité ;
- ◆ un environnement géopolitique incertain.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

Afin de limiter ou d'anticiper au mieux ces risques, une organisation managériale spécifique, resserrée et réactive a été mise en place autour de zones géographiques telles que l'Asie, la Russie-Ukraine-CEI et l'Amérique latine, ce qui permet notamment de renforcer localement les liens tout en maintenant les échanges avec les métiers et les fonctions centrales du Groupe. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, un membre du Directoire, en charge du développement du Groupe en Asie (Chine, Japon, Inde et ASEAN), est basé à Shanghai.

Les choix d'implantation géographique tant commerciaux, qu'industriels nécessitant des niveaux d'investissements significatifs sont préalablement validés en Comité de Direction Générale.

### 4.1.2. Risque lié au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules

#### Facteurs de risques

Les décisions de développement et de commercialisation de nouveaux modèles de véhicules ou organes résultent d'études marketing et de rentabilité. La rentabilité des modèles produits ou commercialisés est calculée par rapport notamment à un volume de vente prévisionnel. Lorsque ce niveau doit être revu à la baisse, le Groupe peut être amené à reconnaître une charge de perte de valeur sur les actifs immobilisés (investissement et frais de développement capitalisés qui sont amortis sur la durée de vie du véhicule) ou à reconnaître une provision destinée à couvrir les indemnités contractuelles à verser, le cas échéant, du fait du non-respect du volume d'achat minimum.

Le développement des véhicules et des organes mécaniques est exposé à l'évolution permanente des réglementations, tant au niveau mondial qu'européen, relatives notamment à la sécurité et à l'environnement. Ces réglementations imposent des prescriptions de plus en plus sévères. Ainsi, de nouvelles normes sont attendues en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules utilitaires légers. La Chine est également en train de sévérer ses normes en matière de nouvelles technologies et de CO<sub>2</sub>.

Le risque technique lié à la qualité et à la sécurité des produits vendus peut conduire les constructeurs automobiles à faire des campagnes de rappel de véhicules dans le but de corriger les anomalies détectées.



## Dispositifs de gestion et de contrôle

La création de la direction des programmes répond à la préoccupation de décliner la stratégie de l'entreprise et d'accroître la création de valeur, en assurant la mise en cohérence de toutes les fonctions y contribuant par leur action et en pilotant la réalisation des programmes. La couverture de la direction des programmes est mondiale. Elle veille notamment à ce que les mises en projet soient réalisées conformément au Plan Directeur Monde, soit par les fonctions programmes (véhicules, modules, services), soit par les directions contributrices (industriel, RH, etc.) et à ce que la performance économique des programmes soit assurée en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre de la planification stratégique.

Afin de couvrir les risques de pilotage des projets de développement et d'industrialisation des nouveaux véhicules, le Groupe s'appuie sur un processus complet de conception et de développement, le schéma opérationnel de développement, qui est régulièrement mis à jour. Pour chaque projet véhicule sont définis des objectifs de prestations produit, de rentabilité, de qualité et de délais, de réduction de CO<sub>2</sub>. La réalisation de ces objectifs est suivie par des jalons, au cours desquels la direction générale réalise une revue de l'ensemble des indicateurs permettant le

suivi de la tenue des objectifs tant financiers que techniques. De plus, la direction de la qualité a autorité pour valider la commercialisation de chaque véhicule produit et pour faire procéder aux contrôles et aux modernisations des véhicules éventuellement défectueux qui auraient déjà été livrés aux réseaux ou aux clients. Pour les véhicules commercialisés ou en projet, elle s'assure de leur conformité à la réglementation, notamment en matière d'environnement et de sécurité. La meilleure prise en compte des exigences après-vente des clients dès la conception du véhicule (réparabilité, diagnosticabilité, etc.) contribue également à l'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe.

Le Groupe attache la plus grande importance à ce que la date de mise en œuvre de nouvelles réglementations soit compatible avec la réalité industrielle et soit issue d'études d'impacts menées avec toute l'objectivité nécessaire. Les actions du Groupe auprès des autorités de réglementation s'inscrivent dans ce cadre.

Un dispositif de veille réglementaire et d'actions approprié est mis en place en Europe et dans les principaux pays hors d'Europe où le Groupe déploie son activité.

### 4.1.3. Risque clients et concessionnaires

#### Facteurs de risques

Dans le cadre de ses activités commerciales et d'établissement de crédit, le Groupe est confronté au risque d'insolvabilité de ses clients.

Concernant les ventes avec option de rachat de véhicules, le risque porte sur l'écart entre l'estimation de la valeur de la revente finale du véhicule faite lors de la conclusion du contrat et la valeur réelle le jour de la reprise. Compte tenu de la faiblesse des marchés automobiles européens, cette valeur résiduelle des véhicules immobilisés fait l'objet d'un examen attentif.

Concernant l'activité relative aux véhicules d'occasion, le risque éventuel porte sur l'évaluation des stocks.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

Face aux risques d'insolvabilité, le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements reçus en contrepartie des biens et services qu'il délivre à ses clients.

Ainsi, le Groupe a défini une politique en matière de sécurisation des paiements, qui vise à éviter tout risque de crédit. Un reporting mensuel permet de s'assurer de son respect.

Lorsque le risque porte sur les aspects de financement (« banque »), il convient de se référer au dispositif mis en place par Banque PSA Finance qui lui est propre (cf. paragraphe 4.2).

Lorsque Banque PSA Finance n'intervient pas (relation directe client, concessionnaire, importateur/constructeur) une norme définit les conditions de règlements (délais de paiement et encours de financement) à appliquer par la division Automobile aux différents clients en fonction du type de flux facturé (voitures neuves, voitures d'occasion, pièces de rechange, éléments détachés, organes...).

### 4.1.4. Risque matières premières

#### Facteurs de risques

Le Groupe peut être exposé aux variations du prix de certaines matières premières au niveau des coûts de production de la division Automobile et de Faurecia, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces

matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

## Dispositifs de gestion et de contrôle

Pour ce qui est des matières premières cotées sur des marchés organisés, les risques sont suivis conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change et matières dans le cadre de la politique de couverture du Groupe.

En ce qui concerne les achats de matières non négociés sur des marchés organisés (acier et matière plastiques), ceux-ci font l'objet de contrats négociés de gré à gré, sur des périodes relativement courtes (six mois pour l'acier) et ne faisant pas l'objet d'indexation automatique.

Les risques matières, suivis au jour le jour, font également l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe.

En ce qui concerne l'exposition du Groupe au risque matières premières, veuillez vous reporter à la Note 35.1 D figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.1.5. Risque fournisseurs

#### Facteurs de risques

La contribution des fournisseurs, à travers le développement et la fourniture de pièces, représente environ 70 % du prix de revient de fabrication des véhicules. De ce fait, les qualités technique, logistique et financière des fournisseurs sont prépondérantes dans la bonne marche et l'évolution du Groupe. Ainsi, les défaillances temporaires ou définitives de fournisseurs, les plus redoutés étant les interruptions de livraison de pièces, peuvent conduire à des arrêts de production des usines ainsi que des retards dans le déroulement des projets véhicules, mécaniques ou industriels.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

Les risques liés à la qualité des fournisseurs, à leur solvabilité, leur pérennité et à la fiabilité des pièces qu'ils livrent font l'objet d'une surveillance étroite. La direction des achats s'appuie sur une forte expertise en analyse des coûts de production et des prix matières ainsi que sur une connaissance approfondie des marchés mondiaux, lui permettant d'animer la mise en concurrence et de maîtriser la relation fournisseurs, dans le cadre de sa politique d'achat. Une attention particulière est portée sur les risques fournisseurs, notamment dans les domaines de la logistique et de la défaillance d'entreprise. Un service dédié a notamment pour mission de gérer de façon préventive et curative les risques pouvant être engendrés par la défaillance d'un fournisseur. Pour ce faire, les fournisseurs sont sélectionnés selon sept critères principaux : la compétitivité, la qualité, l'aptitude à développer et à industrialiser de nouveaux produits, l'efficacité de la logistique, les capacités de recherche et développement, la présence à l'international et la pérennité.

Afin de renforcer toutes les dispositions préventives aux risques fournisseurs, les stratégies d'achat par famille de produit ainsi que les choix fournisseurs sont soumis à l'approbation du Comité de Direction des achats sur la base de la situation financière, de l'examen de la stratégie et des perspectives de croissance, de l'évolution de la dépendance et de la conformité aux exigences sociales et environnementales du référentiel Développement Durable.

Par ailleurs, les fournisseurs dits « à risque » sont suivis par l'entité « Stratégie Industrielle et Risques Fournisseurs » de la direction. Elle analyse les résultats financiers des principaux fournisseurs du Groupe, consolide les informations sur leurs stratégies industrielles, contribue à formaliser la politique « make or buy » de PSA Peugeot Citroën en coproduisant, avec les départements opérationnels Achats et les directions métiers, des études d'impact sociaux économiques sur les choix industriels du Groupe, maintient une veille sur la conformité des fournisseurs aux exigences sociales et environnementales du Groupe, etc.

Dans le même temps, le Groupe continue d'approfondir ses partenariats stratégiques avec un certain nombre de fournisseurs majeurs nationaux comme internationaux pour s'assurer une forte capacité d'innovation et sécuriser des éléments essentiels de ses approvisionnements actuels et futurs, pour lesquels le Groupe développe et approfondit notamment la diversification de ses fournisseurs et les politiques de stocks de sécurité.

En raison de la crise économique et financière touchant les fournisseurs, une organisation toute particulière avait été mise en place et le Groupe avait renforcé dès 2008 cette entité pluridisciplinaire composée d'environ 40 personnes : acheteurs, financiers, logisticiens, juristes, relations sociales, etc. Les moyens de cette structure ont été maintenus en 2010 pour suivre les engagements pris par le Groupe pendant le pic de la crise (réduction des délais de paiements, suivi du Code de Performance et de Bonnes Pratiques), pour conforter sa participation aux instances de la Plateforme Filière Automobile (PFA) et du Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles-FMEA (30 personnes toujours affectées aux travaux de la PFA), pour conserver un fort niveau de vigilance vis-à-vis d'une situation économique encore fragile et pour accompagner la croissance du Groupe sur ses projets internationaux (Inde, Russie, Chine).

En 2010, le suivi préventif et curatif des fournisseurs concernait 79 dossiers représentant approximativement 5,30 % de la masse achats, contre 100 dossiers et 15 % de la masse achats en 2009.

Les constructeurs français et leurs fournisseurs ont poursuivi en 2010 le renforcement du dialogue dans l'ensemble de la filière industrielle de la construction automobile à travers tout particulièrement la PFA. Dans ce cadre et afin de conduire et d'animer au niveau régional sa contribution au traitement industriel et social des mutations et restructurations de la filière automobile en France, le groupe PSA Peugeot Citroën a créé la fonction de « Délégué régional aux mutations du tissu fournisseurs » en coordination avec le dispositif central de la direction des achats et en partenariat avec la PFA et les acteurs locaux, économiques, politiques et sociaux. Quatre délégués ont été nommés en fin d'année.

Les engagements réciproques de PSA Peugeot Citroën et des fournisseurs relatifs au partage du droit de propriété intellectuelle respectent les textes énoncés par la Loi de Modernisation de l'Économie (LME) et le Code de performance et de bonne conduite, et notamment leurs dispositions sur :

- ◆ la signature d'un accord réciproque de confidentialité et de respect des droits de propriété intellectuelle des informations échangées ;
- ◆ la limitation de l'utilisation des informations utilisées aux seules fins d'exécution des contrats (sauf accord contraire des parties) ;

- ◆ la définition contractuelle des modalités réglant les cessions et/ou utilisations du droit de propriété intellectuelle ou de savoir-faire ;
- ◆ et la prise en charge de frais de R&D et l'application de délais de règlement conformes à la loi LME.

Les conséquences de la crise japonaise survenue à la suite du tremblement de terre du 11 mars 2011 ont impacté certains fournisseurs du Groupe, et ont entraîné des perturbations sur une partie de la production européenne de moteur diesel sur une période limitée à une semaine.

## 4.1.6. Risques industriels

### Facteurs de risques

Un sinistre touchant un site industriel du groupe PSA Peugeot Citroën, plus particulièrement s'il affecte un établissement de mécanique et brut, peut compromettre la production, ainsi que la commercialisation de centaines de milliers de véhicules et par là même générer plusieurs centaines de millions d'euros de pertes.

### Dispositifs de gestion et de contrôle

Face à un tel enjeu, PSA Peugeot Citroën a mis en place depuis plusieurs années une politique volontariste de prévention de ses risques industriels dont les objectifs sont de :

- ◆ prévenir les sinistres très significatifs ;
- ◆ limiter au maximum les situations à risques, en atténuer les effets ;
- ◆ développer la capacité des organisations à faire face aux situations d'urgence et de crise ;
- ◆ promouvoir à tous les niveaux des organisations une culture de prévention des risques et de résilience face aux accidents ;
- ◆ optimiser le transfert des risques de forte intensité au marché de l'assurance.

La gestion des risques susceptibles d'affecter les actifs corporels du Groupe et par là même la continuité des activités est mise en œuvre à partir d'un processus dédié dit Processus de Gestion des Risques en Établissement, sous pilotage de l'entité « Gestion des Risques d'Établissements et Ingénierie ». Cette entité met l'expertise dont elle dispose dans différents domaines, tels que l'incendie, les risques naturels, la sûreté, au service d'un réseau de *risk managers* d'établissement, qu'elle anime dans l'application du processus.

Cette politique de prévention a permis de réduire très sensiblement le nombre d'incidents, étant précisé qu'aucun sinistre majeur n'a été

enregistré depuis son déploiement. Elle est d'ailleurs consacrée par les compagnies d'assurance : celles-ci ont en effet attribué le label « Risque Hautement Protégé » à la très grande majorité des surfaces identifiées comme les plus à risque.

Les risques industriels liés à la stratégie de développement international notamment en ce qui concerne l'installation de nouveaux sites de production et la politique d'acquisition hors d'Europe sont limités du fait de la réalisation d'études préalables, lesquelles tiennent compte à la fois des besoins prévisionnels de la nouvelle unité concernée, des disponibilités de plateformes, organes et sous ensembles communs au niveau Groupe (conception et capacités industrielles), d'éventuels partenariats ainsi que du contexte local.

Pour ce qui a trait plus spécifiquement à la fabrication, le système de management des risques de la direction industrielle s'appuie sur trois piliers : le système de production PSA Peugeot Citroën, le Processus de Gestion des Risques d'Établissements déjà cité et le Contrôle de Gestion Économique Industriel. Ces trois composantes permettent de couvrir l'ensemble des risques majeurs identifiés au sein de la direction industrielle. La gestion des risques est intégrée dans l'animation opérationnelle de la direction industrielle et un suivi est assuré tout au long de l'année. De plus, chacun des trois piliers est audité régulièrement de façon à vérifier la bonne application des dispositifs de contrôle, juger de leur pertinence et émettre le cas échéant des recommandations.

Enfin, en ce qui concerne la qualité, les unités terminales sont certifiées ISO 9001/2008 (hors chapitre 7.3 « conception et développement ») par l'UTAC, pour répondre aux exigences de l'annexe X de la directive européenne 2007/46/CE. La quasi-totalité des sites industriels est certifiée ISO 14001 pour la protection de l'environnement. Les « risques managers » de l'établissement veillent à l'amélioration permanente de la sécurisation de l'outil industriel.

## 4.1.7. Risque lié à la santé et à la sécurité au travail

### Facteurs de risques

En sa qualité d'employeur, le Groupe est confronté à diverses situations mettant en jeu la santé, la sécurité et le bien-être de son personnel.

Ainsi, le travail « posté » impliquant l'accomplissement de tâches répétitives et des sollicitations physiques du personnel constitue la cause principale des maladies professionnelles. De même, l'utilisation ou la présence de certains produits chimiques dans les processus de fabrication ou dans les composants des produits fabriqués constituent la cause de risques chimiques, pouvant altérer la qualité de l'air ou générer des pollutions ou des atmosphères explosives. Les rythmes

de travail comme les conditions de travail peuvent être à l'origine de situations de stress ou de mal-être, qui au-delà des impacts sur la santé, influent directement sur l'engagement des salariés. Enfin, le Groupe est confronté au risque d'accidents de travail, du fait de situations ou comportements à risques, à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements du Groupe, les trajets domicile-travail étant la première cause d'accidents mortels déplorés.

## Dispositifs de gestion et de contrôle

Face à ces risques, et dans le cadre de son ambition de développement responsable, le Groupe a signé une nouvelle politique de Santé et Sécurité au Travail. Cette politique vise l'éradication des accidents du travail et des maladies professionnelles par une démarche généralisée d'évaluation et de maîtrise des risques.

La mise en œuvre de cette politique Sécurité et Santé au travail s'appuie sur le Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail (SMST). Constitué de 22 exigences, qui définissent les points de vigilance et de contrôle, le référentiel sécurité et santé est applicable à toutes les entités et filiales du Groupe. Ce nouveau mode de management est basé sur six fondements :

- ◆ l'engagement de la direction ;
- ◆ une animation structurée ;
- ◆ des standards établis et appliqués ;
- ◆ des rôles définis ;
- ◆ des outils d'alerte ;
- ◆ des outils d'amélioration et de contrôle.

Cinq engagements prioritaires ont été pris en compte par le Groupe :

- ◆ la prévention des troubles musculosquelettiques : tous les postes de travail répétitifs font l'objet d'une évaluation systématique des sollicitations physiques, cognitives et environnementales afin de conduire les actions nécessaires ;
- ◆ la prévention du risque chimique : tous les produits et substances font l'objet d'une évaluation et maîtrise des risques par des réseaux d'experts et tous les ateliers de production font l'objet d'un plan de surveillance de la qualité de l'air ;

- ◆ la prévention des risques psychosociaux : une mesure permanente du niveau de stress et des causes professionnelles suivant 29 facteurs permet de conduire à chaque niveau de l'organisation du Groupe les plans d'action appropriés ;
- ◆ la prévention du risque routier : une charte sur la prévention du risque routier définit les actions définies par le Groupe dans ce domaine ;
- ◆ la prévention des comportements à risque : la généralisation des audits STOP™ permet à chaque manager de développer ses capacités à détecter les situations et comportements à risque et d'agir.

Une évaluation suivant 18 familles de risque est réalisée pour chaque unité de travail. Cette évaluation est conduite conjointement entre les managers et les professionnels de la prévention des entités. Sur cette base, les plans d'action de maîtrise des risques sont conduits prioritairement suivant le niveau de criticité.

Aujourd'hui, tous les établissements de PSA Peugeot Citroën, partout dans le monde, sont engagés dans la démarche en suivant une « feuille de route » établie pour guider les managers dans le déploiement du SMST. Cette « feuille de route » constituée de cinq étapes de plus en plus exigeantes est garante du progrès continu de chaque entité en matière de sécurité. Un suivi des indicateurs clés est instauré au niveau de la direction générale et dans chaque direction du Groupe.

Dans le cadre du déploiement du SMST, l'ensemble du personnel, y compris les dirigeants du Groupe, est formé et motivé au respect des règles de sécurité.

Des audits permettent de s'assurer du bon déploiement et du bon fonctionnement du SMST.

### 4.1.8. Risque coopérations

#### Facteurs de risques

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, PSA Peugeot Citroën a développé depuis plusieurs années une politique de coopération active, dans le domaine des plates-formes véhicules avec Toyota, Fiat, Tofas et Mitsubishi, d'une part, et dans le domaine du développement et de la fabrication des organes (boîtes de vitesses et moteurs) avec Ford, BMW et Renault, d'autre part.

Afin que la coopération soit équilibrée, certains accords prévoient que le Groupe s'engage sur un minimum d'enlèvement des productions concernées, et le non-respect de cet engagement entraîne le paiement de pénalités afin de compenser les frais de production restant à la charge du partenaire. Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

En 2010, le Groupe a poursuivi sa politique de coopération avec d'autres constructeurs et a signé de nouveaux accords.

Le 2 février 2011, PSA Peugeot Citroën et BMW ont créé une joint-venture pour renforcer leur coopération sur les technologies hybrides, l'objectif consistant à développer et fabriquer des composants pour les véhicules hybrides, secteur en forte croissance. Des économies d'échelles importantes sont attendues pour les deux partenaires.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

En ce qui concerne les risques liés aux coopérations, la direction des programmes a mis en place un dispositif de contrôle des réalisations des engagements réciproques des partenaires, conformément à leurs accords.

En complément, veuillez vous reporter à la Note 37.3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

## 4.1.9. Risque lié aux systèmes d'information

### Facteurs de risques

L'usage des systèmes d'information est indispensable au fonctionnement du Groupe.

Les risques liés à leur usage peuvent être classés selon la nature des atteintes que subissent les ressources informatiques :

- ◆ atteinte à la disponibilité de ressources informatiques suite à des pannes matérielles ou logicielles, à des sinistres physiques, à des attaques informatiques de ressources ciblées, à des infections virales, à des droits non attribués... ;
- ◆ atteinte à l'intégrité des ressources suite à des pannes matérielles ou logicielles, à des malveillances ciblées ;
- ◆ atteinte à la confidentialité des ressources suite à une accessibilité excessive de l'information (droits mal gérés, chiffrement non mis en œuvre) ou à un usage abusif de droits (usurpation d'identité, élévation de droits...).

### Dispositifs de gestion et de contrôle

La gouvernance de la sécurité informatique est assurée par la Commission Maîtrise de l'Information. À partir des analyses de risques et des audits internes ou externes menés régulièrement au sein du Groupe, la direction des systèmes d'information, en liaison avec les directions métier, conduit des actions relatives à la sécurité selon trois axes : administration des droits d'accès (séparation des tâches, revues périodiques des droits, limitation du nombre des intervenants...) ; maîtrise de la sécurité de l'information dans un contexte d'ouverture croissante de nos systèmes à des tiers ; poursuite des activités essentielles des branches automobiles et financement en cas de sinistre majeur dans l'un des centres informatiques du Groupe. Ces actions concernent aussi bien la conception des systèmes d'information que leur utilisation et leur maintien en conditions opérationnelles.

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information du groupe PSA Peugeot Citroën fait l'objet des ajustements nécessaires en fonction des évolutions techniques et réglementaires. Cette politique concerne les branches Automobile et Financement. Les règles sont déployées au travers d'un réseau transversal aux différentes directions, et des processus de gestion de la confidentialité sont mis en place au sein du Groupe.

## 4.2. Risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance

Banque PSA Finance assure le financement des véhicules neufs de marques Peugeot et Citroën et celui des véhicules d'occasion toutes marques, vendus par les réseaux de distribution des deux marques. Elle finance les stocks de véhicules et de pièces de rechange des réseaux de distribution des deux marques. Elle propose aux clients, particuliers ou entreprises, une gamme complète de financements, crédit classique, location avec option d'achat, location longue durée, et de services associés.

Les décisions d'octroi de financement de Banque PSA Finance sont totalement indépendantes du réseau de distribution et ne peuvent en aucun cas être influencées par ces derniers.

L'organisation du Groupe repose sur une centralisation des décisions de financement et des relations bancaires. La continuité de ces activités, même en cas de survenance d'un sinistre majeur, est assurée par l'existence de systèmes de *back-up*.

### 4.2.1. Risques liés au financement de Banque PSA Finance

#### Risque de change

Veillez vous reporter à la Note 35.1.A figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

#### Risque de taux d'intérêt

Veillez vous reporter à la Note 35.1.B figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

#### Risque de contrepartie financière

Banque PSA Finance est structurellement en position emprunteuse. Par conséquent, les risques sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des excédents de liquidité, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et swaptions) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont effectués soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, ou de souscription d'OPCVM garantis en capital et performance par ces mêmes banques.



Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette notation est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement.

Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties de notation minimum A.

## 4.2.2. Risques de crédit

Banque PSA Finance est exposée aux risques relatifs à la solvabilité de ses débiteurs. Les décisions d'engagements vis-à-vis des réseaux de distribution, sont prises en interne, après examen approfondi du risque, par des comités de crédit dans chaque pays, et confirmées, en fonction de niveaux de délégation, par un comité de crédit central. Ces comités agissent dans le cadre de limites définies et contrôlées. L'octroi de financements à la clientèle finale, s'appuie sur des outils de score, dont les performances sont régulièrement contrôlées, les risques sur les clients d'importance unitaire significative étant gérés suivant des procédures analogues à celles décrites ci-dessus pour la gestion des risques sur les réseaux de distribution.

Banque PSA Finance adapte en permanence ses dispositifs d'acceptation à la situation économique et au niveau de risque de ses portefeuilles de crédit. Il en va de même pour ses structures de recouvrement.

Les risques d'impayés font systématiquement l'objet de dépréciations, pour l'activité clientèle finale, dès l'apparition d'un impayé, en fonction des données historiques de risques de pertes et de recouvrement. Pour l'activité de financement des réseaux de distribution, les risques individuels significatifs font l'objet, lorsqu'ils sont avérés, de provisions spécifiques.

En complément, veuillez vous reporter à la Note 35.1.E figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

## 4.2.3. Risques de liquidité

Veuillez vous reporter à la Note 35.1.F figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

## 4.2.4. Notation de la dette

Plusieurs facteurs importants déterminent la notation de la banque et/ou sont susceptibles, en cas de dégradation, d'affecter la capacité du Groupe à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et nos produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notre coût du risque et notre politique de financement et de liquidité. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut conduire les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait avoir pour effet d'augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

Compte tenu de la robustesse des performances intrinsèques de la banque et de l'environnement plus favorable sur les marchés

automobiles en 2010 qui a contribué à l'amélioration des résultats, les agences de notation ont maintenu leurs notations de Banque PSA Finance mais revu à la hausse les perspectives de leurs notations en 2010 et début 2011.

Sur 2010, Moody's Investors Service a laissé inchangé les notes long terme et court terme de Banque PSA Finance à Baa1/P-2 avec perspective négative. Le 11 février 2011, Moody's a relevé sa perspective à stable sur Banque PSA Finance.

Le 23 septembre 2010, Standard & Poor's a relevé la perspective à stable sur les notes long terme et court terme de Banque PSA Finance, avec des notes long et court terme maintenues à BBB/A2.

Les deux notations actuelles demeurent ainsi à un niveau investment grade et s'inscrivent à deux crans au-dessus de celles de Peugeot S.A.

### 4.2.5. Bâle II

Au 8 mars 2010, Banque PSA Finance a obtenu de la Commission Bancaire (devenue l'Autorité de Contrôle Prudentiel) l'autorisation d'utiliser les approches internes du risque de crédit en Italie pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires. Cela porte ainsi à six le nombre de pays pour lesquels Banque PSA Finance est autorisé à utiliser ces approches par l'Autorité de Contrôle Prudentiel au titre du dispositif Bâle II. Banque PSA Finance calcule donc selon

ses propres méthodes internes les paramètres de risque concernant la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Portugal et l'Italie.

Le dispositif agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel couvre les principaux marchés et activités de Banque PSA Finance. Ce dispositif sera déployé progressivement dans d'autres établissements de la banque. Le processus d'homologation est engagé pour les activités de la banque en Belgique et Banque PSA Finance poursuit pour 2011 l'extension de ses méthodes de notation internes aux Pays-Bas et au Brésil.

### 4.2.6. Dispositif de contrôle interne

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Banque PSA Finance s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Banque PSA Finance a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La Charte de contrôle interne de la banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la banque.

## 4.3. Risques relatifs aux marchés financiers

Le groupe PSA Peugeot Citroën, dans ses activités industrielles et commerciales, est exposé à des risques de change et à des risques de taux ainsi qu'à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des marchés actions. Le Groupe est également exposé aux risques de contrepartie et de liquidité.

En ce qui concerne la gestion des risques de marché, principalement assurée par la direction financière et du développement stratégique, les risques identifiés (change, taux, actions, matières premières, contreparties et liquidité) et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 35 de l'annexe des comptes consolidés qui détaille également les couvertures mises en place au 31 décembre de chacun des derniers exercices.

### 4.3.1. Exposition aux variations de taux de change

Veillez vous reporter à la Note 35.1.A figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.3.2. Exposition aux variations des taux d'intérêt

Veillez vous reporter à la Note 35.1.B figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.3.3. Risque actions

Veillez vous reporter à la Note 35.1.C figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.3.4. Risque de contrepartie

Veillez vous reporter à la Note 35.1.E figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.3.5. Risque de liquidité

Veillez vous reporter à la Note 35.1.F figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.3.6. Notation de la dette

Plusieurs facteurs importants déterminent notre notation et/ou sont susceptibles d'affecter notre capacité à obtenir des financements à court et à long terme : le niveau et la volatilité de nos résultats, nos positions relatives sur les marchés sur lesquels nous opérons, notre diversification géographique et produits, nos politiques de gestion des risques et nos ratios financiers, notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres et le ratio du *cash-flow* opérationnel sur la dette nette. La détérioration de l'un des facteurs susmentionnés ou d'une combinaison de ces facteurs peut amener les agences de notation à revoir notre notation à la baisse, ce qui pourrait augmenter nos coûts de financement. Inversement, une amélioration de l'un de ces facteurs pourrait conduire les agences de notation à revoir à la hausse notre note de crédit.

Compte tenu de l'environnement plus favorable sur les marchés automobiles en 2010 qui a contribué à l'amélioration des résultats et du *cash-flow* de l'activité automobile du Groupe, les agences de notation ont maintenu leurs notations de Peugeot S.A. et de Banque PSA Finance mais revu à la hausse les perspectives de leurs notations en 2010 et début 2011.

Pour 2010, Moody's Investors Service a laissé inchangé les notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à Baa3/P-3 avec une perspective négative. En ce qui concerne Banque PSA Finance, Moody's Investors Service a également maintenu les notes long terme et court terme à Baa1/P-2 avec perspective négative. Le 11 février 2011, Moody's a relevé sa perspective à stable, à la fois sur Peugeot S.A. et sur Banque PSA Finance.

Fitch Ratings a relevé en date du 19 juillet 2010 la perspective à stable sur les notes long terme et court terme de Peugeot S.A., à BB+/B. Le 11 février 2011, Fitch a relevé sa perspective sur Peugeot S.A. à positif.

Le 23 septembre 2010, Standard & Poor's a relevé la perspective à stable sur les notes long terme et court terme de Peugeot S.A. à BB+/B. L'agence de notation a en même temps relevé la perspective à stable concernant les notations de Banque PSA Finance, avec des notes long et court terme maintenues à BBB/A2.



## 4.4. Risques environnementaux

Le Groupe attache une importance particulière à la maîtrise de l'impact environnemental de ses sites industriels, de R&D, et progressivement des sites dans les réseaux commerciaux des marques Peugeot et Citroën. Sur ce périmètre, la prévention des nuisances et des risques environnementaux est intégrée aussi bien au stade des projets qu'en vie courante. Cette volonté se concrétise par la mise en œuvre de moyens et de méthodologies dédiés à l'environnement à tous les niveaux du Groupe.

### ◆ Les moyens humains.

En pratique et dans chaque site, une équipe environnement spécifique est chargée d'appliquer la politique environnementale du site, visant à une maîtrise opérationnelle complète de ce domaine. Le site peut également s'appuyer sur des experts techniques en environnement au sein de la direction recherche et développement.

### ◆ Les moyens financiers.

Un plan d'investissement annuel dédié à la réduction des nuisances et des risques environnementaux, tenant compte notamment des évolutions réglementaires, accompagne le déploiement du programme de certification.

### ◆ Les méthodologies.

Dans les établissements industriels du secteur automobile, l'application de cette politique environnementale est fondée sur les exigences de la norme internationale ISO 14001. À l'échelle mondiale, à fin 2010, toutes les usines du Groupe sont certifiées ISO 14001 dans le domaine automobile.

Par ailleurs, les projets industriels font l'objet d'un examen entre les concepteurs, le site industriel concerné, les experts des directions techniques et les spécialistes centraux de l'environnement afin d'identifier les enjeux et de déterminer les réponses à apporter pour réduire au minimum l'impact environnemental de ces projets.

Rattachée au Secrétariat Général, une entité dédiée à l'environnement industriel coordonne l'animation de ces ressources humaines, le pilotage de ces moyens financiers et le déploiement de ces méthodologies. Elle assure également un reporting environnemental centralisé pour suivre la performance environnementale des sites et encourager leurs démarches d'amélioration continue.

### Gestion des risques environnementaux

L'analyse des risques environnementaux, menée conformément à la norme ISO 14001, permet d'identifier pour chaque site les Aspects Environnementaux Significatifs liés à l'activité du site, et à son intégration dans son environnement.

Cette analyse, régulièrement actualisée, permet de relever les enjeux majeurs de chaque usine et d'élaborer les plans d'action, validés et suivis par la direction, permettant de maîtriser ce risque.

Les audits réguliers, tant par des auditeurs internes qualifiés que par des cabinets externes accrédités (UTAC, SGS, etc.), permettent de vérifier la bonne application du système de management environnemental.

### Coopération avec les pouvoirs publics et la communauté

Les relations avec l'Administration et les parties prenantes s'intègrent selon trois modes.

D'une part, les obligations réglementaires prévoient des informations régulières et structurées avec les différentes parties prenantes. Les

relations fréquentes avec l'Administration en charge de l'Environnement industriel consistent en l'inspection de la bonne application de la réglementation environnementale sur sites, mais permettent aussi des échanges constructifs sur les évolutions de l'activité des sites et sur la présentation de bonnes pratiques environnementales.

D'autre part, un rapport annuel complété du supplément Indicateurs de performance Développement Durable est publié pour présenter au grand public et parties prenantes (document disponible sur internet) les axes de travail du Groupe dans le domaine de l'environnement industriel, les résultats environnementaux obtenus et les efforts accomplis dans ce domaine.

Enfin, dans le cadre de l'application de la norme ISO 14001, chaque site a développé une prise en compte de chaque demande des parties prenantes, et y apporte une réponse dans les meilleures conditions possibles.

### Politique interne de maîtrise des risques environnementaux liés aux produits dangereux

Les produits dangereux mis en œuvre dans les sites du Groupe sont enregistrés et gérés conformément aux exigences réglementaires notamment en ce qui concerne leur manipulation, leur stockage, leur utilisation et leur élimination.

Dans ces conditions, le Groupe a mis en place une procédure permettant d'identifier tous les produits chimiques introduits dans les sites industriels et d'homologuer leur utilisation au poste de travail au regard des risques sur la santé, la sécurité et l'environnement.

En outre, des dispositions constructives (ateliers sur rétentions, circulation de fluides polluants dans des réseaux aériens) permettent de limiter considérablement les risques. Pour les autres risques, l'application rigoureuse des consignes définies est audité régulièrement lors des tours de terrain des différents responsables d'atelier, dans le cadre de l'application du Système de Production PSA Peugeot Citroën. Cette bonne mise en œuvre est également confortée par les audits ISO 14001.

Au regard du règlement REACH, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 et visant à mettre en place un cadre réglementaire européen pour l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques, le Groupe est :

- ◆ « producteur d'articles », et à ce titre s'organise pour pouvoir répondre aux questions de ses clients sur la présence éventuelle de « substances préoccupantes » dans ses articles ;
- ◆ « utilisateur en aval », et de ce fait, en concertation avec les autres constructeurs automobiles européens (regroupés au sein de l'ACEA – Association des Constructeurs Automobiles Européens) une action auprès de nos fournisseurs a été engagée pour s'assurer que ces derniers avaient bien pris en compte cette réglementation et pourraient donc, d'une part assurer la continuité de livraison de substances et mélanges nécessaires à la production automobile, et d'autre part fournir les informations nécessaires pour leur utilisation dans des conditions conformes à la réglementation.

Enfin, l'analyse des événements passés ainsi que les exercices réguliers d'intervention permettent d'optimiser la capacité à réagir des sites afin de réduire au strict minimum les impacts sur l'environnement d'un éventuel accident ou incident.

## 4.5. Risques juridiques et contractuels

Le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

Ces différents risques sont maîtrisés par la mise en œuvre de politiques de prévention dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité du

travail, de la propriété industrielle et intellectuelle, de l'environnement industriel, de la sécurité des véhicules et de la qualité de ses produits ou services ainsi que par la sécurisation juridique des opérations réalisées par le Groupe.

### 4.5.1. Procédures judiciaires et d'arbitrage

À fin 2010, aucun des litiges dans lesquels sont impliquées les sociétés du Groupe n'a d'impact significatif sur les comptes de ce dernier.

Au cours de la période couvrant les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou a eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. De même, le Groupe n'a pas connaissance de

procédure en suspens, ou dont il serait menacé, susceptible d'impacter significativement sa situation financière ou sa rentabilité.

Concernant les provisions pour litiges commerciaux et autres litiges, veuillez vous reporter à la Note 27.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 4.5.2. Covenants de crédits

Le crédit syndiqué de Faurecia contient des clauses restrictives en matière de dette maximale et de ratios financiers consolidés sur le Groupe Faurecia. Au 31 décembre 2010, ces conditions, présentées en Note 35.1.F figurant dans les Notes aux États Financiers consolidés, chapitre 20.3.7 ci-après, sont toutes respectées.

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur automobile. Il s'agit notamment :

- ◆ de clauses de *negative pledge* par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions ;
- ◆ de clauses de *material adverse changes* en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques ;

- ◆ de clauses de *pari passu* prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers ;
- ◆ de clauses de *défauts croisés* qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts ;
- ◆ d'obligations d'informations périodiques ;
- ◆ de respect de la législation en vigueur ;
- ◆ d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts BEI sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent le nantissement minimum d'actifs financiers.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Peugeot S.A. ou Faurecia.

L'ensemble des clauses sont actuellement respectées.

### 4.5.3. Risques liés aux engagements de retraites et indemnités de fin de carrière

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ses cotisations. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

Ces engagements peuvent être sensibles à l'évolution de leurs paramètres de calcul que sont, notamment, les taux de rendement des fonds de couverture de ces engagements, les paramètres sociaux (pyramide des âges, salaires, table de mortalité, etc.) et les taux d'inflation.

Veuillez vous reporter à la Note 28 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

## 4.5.4. Risques liés aux droits de propriété intellectuelle

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené breveter ses innovations, à concéder, ou se voir concéder, des droits d'exploitation de brevets ou autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle, et prend alors toutes les mesures usuelles pour protéger ses droits.

La plus grande attention est portée à la protection des droits de propriété intellectuelle du groupe PSA Peugeot Citroën et des actions

sont engagées à l'encontre des contrefacteurs, notamment de pièces de rechange.

PSA Peugeot Citroën confirme pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive sa place de premier déposant français de brevets. Le Groupe a publié 1 152 brevets en 2010, selon l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI).

## 4.5.5. Engagements Hors Bilan

Les principaux engagements concernent les avals, cautions, et garanties délivrés par le Groupe dans le cadre de la marche normale de son activité ainsi que les engagements liés aux coopérations. Veuillez vous reporter à la Note 37 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-après.

# 4.6. Couverture de risques – assurances

Avec l'appui de courtiers en assurance spécialisés dans la couverture des grands risques, la direction de la gestion et du contrôle des risques du Groupe, en charge des Assurances, souscrit, auprès d'acteurs à la solvabilité financière reconnue, des programmes d'assurances à vocation mondiale. Il en est notamment ainsi pour :

- ◆ les Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation consécutives : le Groupe achète cinq lignes d'assurances pour une capacité globale de 1 500 millions d'euros. Ce programme comporte des franchises allant jusqu'à 10 millions d'euros par sinistre ;
- ◆ la « Responsabilité Civile » : dans le but de transférer sur les assureurs les conséquences pécuniaires pour le Groupe de dommages causés aux tiers, un programme d'assurance en quatre lignes est en vigueur pour une capacité globale de 250 millions d'euros. La franchise maximale applicable est ici de 0,5 million d'euros par sinistre ;
- ◆ le « Transport et stockage de véhicules sur parcs » : le Groupe dispose d'un schéma d'assurance en trois lignes le couvrant jusqu'à 100 millions d'euros en cas de dommages subis par les véhicules stockés en plein air et jusqu'à 50 millions d'euros suite à des dommages causés à des pièces ou véhicules en cours de transport. Ce programme intervient après application de franchises de 0,3 million d'euros au maximum.

Certaines premières lignes de ces programmes d'assurance sont réassurées au sein d'une société filiale du Groupe. La société SARAL (SA de Réassurance Luxembourgeoise) est détenue à 100 % par Peugeot S.A. Elle participe, aux côtés des assureurs et réassureurs

traditionnels, à la couverture des seuls risques du groupe PSA Peugeot Citroën.

À ce titre, la société SARAL est particulièrement impliquée dans la couverture des risques opérationnels du Groupe à travers le monde tels que les risques de Dommages aux Biens et Pertes d'exploitation consécutives, les risques de Responsabilité automobile, les risques de Transport et stockage de véhicules sur parcs, les risques de Fraude.

Pour ces risques, SARAL est respectivement engagée à hauteur de 8 millions d'euros par sinistre et par an, 0,750 million d'euros par sinistre, 15 millions d'euros par sinistre et 25 millions d'euros par an, 0,8 million d'euros par sinistre et 1,6 million d'euros par an.

Elle dispose d'une protection en *stop loss* achetée auprès du marché international de la réassurance. Ainsi, au-delà d'un montant global de sinistres de 25 millions d'euros déclarés, cette protection permet à Saral de transférer sur un tiers la prise en charge des sinistres du Groupe.

La politique d'assurance du Groupe se résume donc à un transfert vers les assureurs des seuls risques d'intensité élevée et à une rétention par le biais des franchises et de la captive des risques d'intensité faible et modérée.

Notamment associée à une politique volontariste de prévention des risques, la politique d'assurance ainsi menée a permis en 2010, après six années consécutives de baisse, de maintenir stable le volume global des primes payées aux assureurs traditionnels.



4

FACTEURS DE RISQUES

---

# INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

<b>5.1. Histoire et évolution de la société</b>	<b>28</b>	<b>5.3. Développement Durable</b>	<b>30</b>
5.1.1. Dénomination de la société	28	5.3.1. L'intégration de la démarche développement durable à la Vision du Groupe	30
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la société	28	5.3.2. Préserver l'environnement et les ressources naturelles	31
5.1.3. Date de constitution et durée de vie	28	5.3.3. L'activité industrielle et l'environnement	40
5.1.4. Siège social – Réglementation – Forme juridique	28	5.3.4. Consommations et émissions des sites	44
5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de la société	28	5.3.5. Sécurité routière	54
		5.3.6. Télématique et mobilité	58
		5.3.7. Engagement sociétal	59
<b>5.2. Investissements</b>	<b>29</b>		

## 5.1. Histoire et évolution de la société

### 5.1.1. Dénomination de la société

La dénomination de la société est Peugeot S.A.

Le nom générique de « PSA Peugeot Citroën » est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué autour de la société holding Peugeot S.A.

### 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la société

La société est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 100 554. Son code APE est 7010Z.

### 5.1.3. Date de constitution et durée de vie

La société a été créée en 1896. La durée de la société expirera le 31 décembre 2058, sauf les cas de dissolution ou de prorogation.

### 5.1.4. Siège social – Réglementation – Forme juridique

#### Siège social et administratif

75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris – France.

Le numéro de téléphone de la société est le + 33 (0)1 40 66 55 11.

#### Législation

Législation française.

#### Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par le Code de commerce.

### 5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de la société

Fondée en 1896, la société a exercé une activité industrielle et commerciale jusqu'en 1965 au moment où, dans le cadre d'une réorganisation juridique et financière du Groupe, elle a été transformée en société holding, ses activités étant poursuivies par sa filiale Automobiles Peugeot.

En 1949, la société Gefco « les Groupages Express de Franche-Comté » a été créée par Peugeot afin d'assurer sa logistique amont et aval en matière de transport de voitures et de pièces.

En 1974, Peugeot S.A. a pris le contrôle de l'intégralité du capital de Citroën S.A., ces deux sociétés ayant ensuite fusionné en 1976.

En 1978, la société américaine Chrysler Corporation a apporté à Peugeot S.A. le contrôle de ses filiales industrielles et commerciales en Europe. L'activité de ces sociétés, poursuivie sous la marque Talbot, a été apportée, en 1980, à Automobiles Peugeot.

En 1979, ce dispositif a été complété par le rachat à Chrysler Financial Corporation de l'ensemble de ses filiales de financements commerciaux en Europe, opération qui a constitué une étape importante pour le développement des activités du Groupe dans ce domaine.

En 1987, Aciers et Outillages Peugeot et Cycles Peugeot forment Ecia et, après l'offre publique d'achat amicale sur les actions de l'équipementier Bertrand Faure en 1998, sa dénomination sociale devient Faurecia. En 2001, Faurecia a réalisé l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert.

PSA Finance Holding, dont les filiales assurent en Europe le financement des ventes de Peugeot et Citroën, a été transformée en banque en 1995. Sa dénomination est désormais Banque PSA Finance.

La réorganisation de la division Automobile, intervenue fin 1998, a consisté à harmoniser les structures juridiques avec les nouveaux schémas d'organisation fonctionnelle mis en place cette même année. Les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën ont apporté l'ensemble de leurs activités de développement et de fabrication de véhicules automobiles à la société Peugeot Citroën Automobiles, et leurs activités de conception et de fabrication de biens industriels à la société Process Conception Ingénierie.

En 2010, les activités de PSA Peugeot Citroën ont été semblables à celles exercées au cours de l'année précédente ; il n'y a pas eu d'événements importants survenus dans le développement des activités de la société.

## 5.2. Investissements

Veuillez vous reporter au paragraphe 10.2.2.2 relatif aux flux d'investissements des activités industrielles et commerciales, ainsi qu'au chapitre 11 « Investissements et Recherche et Développement ».

## 5.3. Développement Durable

### 5.3.1. L'intégration de la démarche développement durable à la Vision du Groupe

La vision stratégique du Groupe repose sur quatre ambitions qui sont ses priorités opérationnelles et fixent le cap pour les 10 ans à venir.

Pleinement intégrée à cette stratégie, la démarche développement durable du Groupe répond à une série d'engagements.

#### Un coup d'avance sur les services et produits

- ◆ Performance environnementale : enrichir l'offre de véhicules et de technologies :
  - 2009 et 2010 : commercialisation de petits véhicules diesel < 99 g CO<sub>2</sub>/km,
  - 2010 : généralisation de la technologie micro-hybride e-HDi,
  - Fin 2010 : commercialisation des véhicules électriques Peugeot iOn et Citroën C-Zero,
  - 2011 : Lancement de la technologie HYbrid 4 (hybride diesel) sur Peugeot 3008 puis sur Citroën DS5,
  - 2012 : Lancement moteur 1l essence < 99 g CO<sub>2</sub>/km,
  - 2012 : Premier prototype d'hybride diesel rechargeable sur Peugeot 3008 (<50 g CO<sub>2</sub>/km).

#### Véhicules sobres et décarbonés/éco-conception

- ◆ Une part croissante des véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub> dans nos ventes ;
- ◆ Un choix attentif des matériaux lors de la conception (masse, matériaux verts, recyclabilité) ;
- ◆ Design automobile : maintenir la dynamique produit et développer la valeur des marques Peugeot et Citroën, tout en accentuant leur différenciation ;
- ◆ Services : faire bénéficier nos clients de la connectivité embarquée, et leur proposer une offre globale de mobilité, au-delà de la vente d'un véhicule.

#### Sécurité et mobilité

- ◆ Des équipements de sécurité largement diffusés, des services de mobilité sur mesure et des déplacements optimisés grâce à la télématique.

#### Un Groupe global

- ◆ Atteindre une taille critique en Amérique latine et en Asie, notamment en Chine ;
- ◆ Accélérer l'adaptation des modèles aux besoins des consommateurs non européens.

#### Satisfaction de nos clients

- ◆ Des produits et services adaptés aux besoins des différents marchés, avec une qualité à la hauteur des attentes et une communication responsable ;
- ◆ Internationaliser davantage le management.

#### Une référence en matière d'efficacité opérationnelle

- ◆ Continuer le déploiement des processus lean dans toute l'entreprise.

#### Management environnemental

- ◆ Une maîtrise croissante des impacts environnementaux des activités de production, du réseau commercial et de nos sites tertiaires ;
- ◆ Avancer ensemble avec les fournisseurs.

#### Relations avec nos fournisseurs

- ◆ Des relations pérennes, mutuellement bénéfiques et respectueuses des critères de responsabilité sociale et environnementale.

#### Un développement responsable

- ◆ Favoriser le développement professionnel ;
- ◆ Assurer bien-être, santé et sécurité.

#### Bien-être au travail, politique de santé et de sécurité et développement des compétences

- ◆ Garantir la cohésion sociale.

#### Respect des droits humains/mixité et diversité

- ◆ Le respect des droits humains fondamentaux et de l'égalité des chances ;
- ◆ Développer l'éthique et la citoyenneté.

#### Éthique et citoyenneté

- ◆ Des règles éthiques renforcées et une nouvelle gouvernance de l'éthique ;
- ◆ Une contribution désintéressée à la société civile dans les domaines environnemental et sociétal.



## 5.3.2. Préserver l'environnement et les ressources naturelles

Dès les phases de conception, les équipes de PSA Peugeot Citroën sont mobilisées pour limiter autant que possible l'impact de l'automobile sur l'environnement (maîtrise des consommations, des émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants, utilisation raisonnée des ressources naturelles, meilleure recyclabilité, etc.) et ce à chaque étape de son cycle de vie. Outre la conformité de ses véhicules aux réglementations environnementales des différents pays de commercialisation, ce travail d'éco-conception vise à assurer au Groupe une avance en matière de produits automobiles de l'avenir.

Soucieux de s'inscrire dans un développement durable, PSA Peugeot Citroën consacre la moitié de ses efforts de recherches technologiques aux « clean technologies » dédiées à la réduction de la trace écologique de ses véhicules. Ces recherches recouvrent :

- ◆ la réduction de la consommation de carburant et des émissions des véhicules ;
- ◆ l'allègement des véhicules, vertueux à tous points de vue (consommation, réduction des besoins en matières premières) ;
- ◆ l'utilisation de matériaux verts (recyclés, matériels ou bio-sourcés).

### 5.3.2.1. Effet de serre

Conscient de la responsabilité que le secteur automobile doit prendre pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, le Groupe développe une offre de plus en plus sobre et décarbonée pour continuer à satisfaire les besoins croissants de mobilité individuelle (accès à l'emploi, l'éducation, la santé, etc.).

La stratégie du Groupe privilégie une approche globale, seule capable de répondre aux enjeux de la décennie en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du parc automobile afin de proposer, à chacun de ses clients un véhicule décarboné. Dans cette optique, le Groupe déploie un large éventail de solutions technologiques adaptées aux usages des clients et articulées autour de trois grands axes :

- ◆ l'optimisation des motorisations thermiques essence et diesel et l'amélioration de l'efficacité énergétique globale des véhicules, notamment via l'optimisation des équipements et des éléments d'architecture du véhicule (boîtes de vitesses, pneus, climatisation, aérodynamisme, masse, etc.) ;

- ◆ le déploiement des technologies Stop & Start, hybrides diesel et hybrides rechargeables visant des ruptures fortes en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> ;
- ◆ le lancement dès 2010 de véhicules tout électriques.

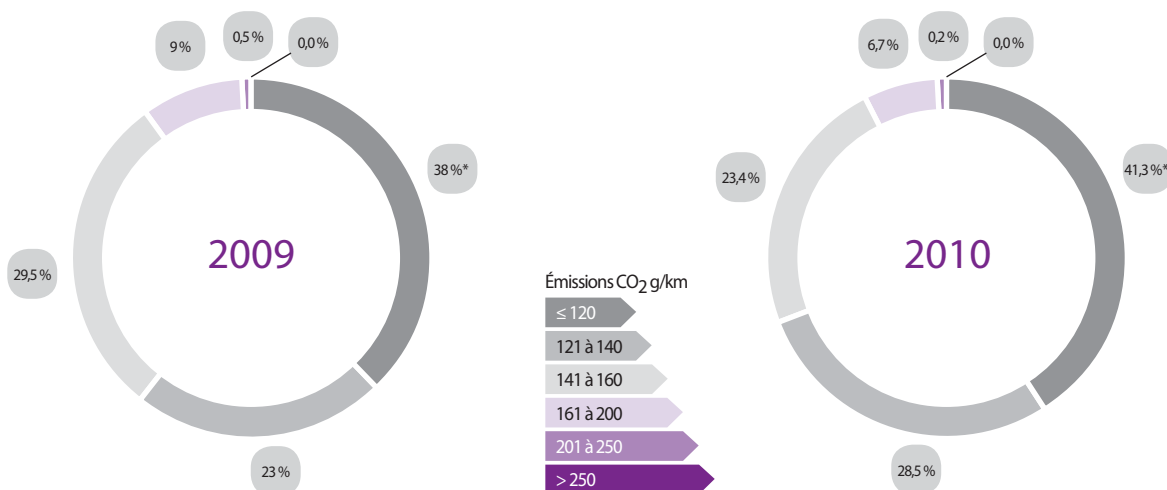
En Europe, le Groupe s'est fixé pour objectif de commercialiser chaque année 1 million de véhicules émettant moins de 120 g de CO<sub>2</sub>/km à partir de 2012.

Comme annoncé fin 2009, l'objectif du Groupe est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de ses véhicules vendus en Chine de 50 % en 2020, pour se placer à cette date au niveau prévu pour l'Europe, plus exigeante à ce sujet.

## Ventes et part de marché en fonction des émissions de CO<sub>2</sub>

### Répartition des ventes de PSA Peugeot Citroën en fonction des émissions de CO<sub>2</sub>

(Immatriculations véhicules particuliers, périmètre Europe 14 pays)



\* Dont 15 % avec des émissions < 110 g de CO<sub>2</sub> par km.

\* Dont 23 % avec des émissions < 110 g de CO<sub>2</sub> par km.

Les tranches de CO<sub>2</sub> en g/km retenues dans ce graphique correspondent à l'étiquette énergie (en application du décret français) A : < 100, B : 101-120, C : 121-140, D : 141-160 E : 161-200, F : 201-250, G : > 250.

70 % des véhicules vendus par Peugeot et Citroën en 2010 en Europe émettent strictement moins de 140 g de CO<sub>2</sub> par km, et ce pourcentage s'élève à 78 % en France.

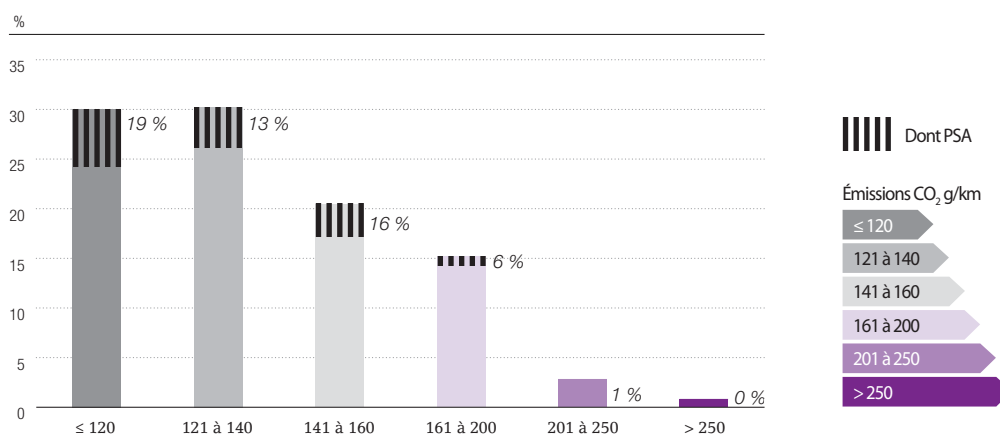
Capitalisant sur sa gamme de moteurs à faibles consommations et émissions, le Groupe affiche en Europe des émissions moyennes de

131,8 g de CO<sub>2</sub>/km en 2010 contre 135,8 g en 2009 et 140,1 g en 2008.

Ces résultats reflètent le choix du Groupe de privilégier des solutions technologiques applicables sur des voitures de grande diffusion, condition d'un réel impact sur l'environnement.

### Répartition du marché automobile en fonction des émissions de CO<sub>2</sub>

(Immatriculations véhicules particuliers 2010, périmètre Europe 14 pays)



La comparaison entre la répartition des ventes de PSA Peugeot Citroën et celle du marché automobile européen par tranche d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2010 met en évidence la contribution des véhicules du Groupe à la maîtrise des émissions des véhicules neufs en Europe.

En 2010, PSA Peugeot Citroën a vendu dans le monde plus d'un million de véhicules (1 020 850) émettant moins de 130 g de CO<sub>2</sub>/km, et 870 100 véhicules à moins de 120 g de CO<sub>2</sub>/km.

Sur le segment des véhicules particuliers de moins de 120 g de CO<sub>2</sub>/km, PSA Peugeot Citroën est leader en Europe 14 pays avec 19,1 % du marché en 2010, ainsi que sur celui des moins de 110 g de CO<sub>2</sub>/km avec 29,6 % du marché.

## Consommation et émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules

### Consommations de carburant et émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules en 2010

21 familles de modèles Peugeot et Citroën sont dotées de versions inférieures à 130 g de CO<sub>2</sub>/km. Les gammes actuelles incluent également des versions émettant moins de 100 g de CO<sub>2</sub>/km (Peugeot 207, Citroën C3 et DS3).

Dans la liste de véhicules ci-dessous, deux critères de sélection ont été retenus : les meilleures ventes en France et les performances environnementales. Pour chaque modèle, la version essence et la version diesel les plus performantes en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> et de consommation de carburant sont représentées. En caractère gras, apparaissent les versions les plus vendues en France pour chaque modèle, en essence et en diesel.

Dans un certain nombre de cas, les modèles les plus vendus sont aussi les plus sobres.

## Peugeot

	Énergie	Cylindrée	Puissance	Consommation (l/100)			CO <sub>2</sub>	Bruit	
				urbaine	extra-urbaine	mixte			
		cm <sup>3</sup>	kW				g/km	dBa	
<b>Peugeot iOn</b>	<b>Électrique</b>	-	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	
<b>Peugeot 107</b>	<b>1,0 68 ch</b>	<b>Essence</b>	<b>998</b>	<b>50</b>	<b>5,4</b>	<b>4,0</b>	<b>4,3</b>	<b>103</b>	<b>70,0</b>
<b>Peugeot 206+</b>	1.1	Essence	1 124	44	7,8	4,6	5,8	133	71,4
	<b>1,4 75</b>	<b>Essence</b>	<b>1 360</b>	<b>54</b>	<b>8,2</b>	<b>4,7</b>	<b>6,0</b>	<b>139</b>	<b>71,9</b>
	<b>1,4 HDi 70</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 398</b>	<b>50</b>	<b>4,9</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>	<b>104</b>	<b>74,6</b>
<b>Peugeot 207</b>	<b>1,4 VTi 95</b>	<b>Essence</b>	<b>1 397</b>	<b>70</b>	<b>7,6</b>	<b>4,8</b>	<b>5,8</b>	<b>135</b>	<b>72,0</b>
	1,6 HDi	Diesel	1 560	66	4,9	3,2	3,8	99	71,6
	<b>1,6 HDi 92</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>68</b>	<b>5,2</b>	<b>3,5</b>	<b>4,2</b>	<b>110</b>	<b>74,3</b>
<b>Peugeot 308</b>	<b>1,6 VTi 120</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>88</b>	<b>9,1</b>	<b>4,9</b>	<b>6,4</b>	<b>147</b>	<b>72,8</b>
	<b>1,6 HDi 112</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>82</b>	<b>5,1</b>	<b>3,9</b>	<b>4,5</b>	<b>114</b>	<b>72,0</b>
<b>Peugeot 3008</b>	1,6 VTi 120	Essence	1 598	88	9,4	5,5	6,9	159	73,3
	<b>1,6 THP 156</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>115</b>	<b>9,9</b>	<b>5,6</b>	<b>7,1</b>	<b>167</b>	<b>73,1</b>
	<b>1,6 HDi 112</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>82</b>	<b>5,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,9</b>	<b>129</b>	<b>69,6</b>
<b>Peugeot 5008</b>	1,6 VTi 120	Essence	1 598	88	9,4	5,5	6,9	159	73,8
	<b>1,6 THP 156</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>115</b>	<b>9,8</b>	<b>5,7</b>	<b>7,1</b>	<b>167</b>	<b>72,9</b>
	<b>1,6 HDi 112</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>82</b>	<b>6,2</b>	<b>4,7</b>	<b>5,2</b>	<b>136</b>	<b>69,5</b>
<b>Peugeot 407</b>	<b>1,6 HDi 110</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>80</b>	<b>6,4</b>	<b>4,1</b>	<b>4,9</b>	<b>129</b>	<b>73,5</b>
<b>Peugeot 407 Coupé</b>	<b>2,0 HDi 163</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 997</b>	<b>120</b>	<b>6,9</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>140</b>	<b>73,6</b>
<b>Peugeot 4007</b>	<b>2,2 HDi 156</b>	<b>Diesel</b>	<b>2 179</b>	<b>115</b>	<b>9,0</b>	<b>5,9</b>	<b>7,0</b>	<b>185</b>	<b>74,9</b>
<b>Peugeot 807</b>	<b>2,0 HDi 136</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 997</b>	<b>100</b>	<b>7,4</b>	<b>5,0</b>	<b>5,9</b>	<b>155</b>	<b>73,9</b>
<b>Peugeot Bipper Tepee</b>	<b>1,4 75</b>	<b>Essence</b>	<b>1 360</b>	<b>54</b>	<b>8,2</b>	<b>5,6</b>	<b>6,6</b>	<b>152</b>	<b>72,5</b>
	<b>1,3 HDi 75</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 248</b>	<b>55</b>	<b>5,1</b>	<b>3,8</b>	<b>4,3</b>	<b>113</b>	<b>74,0</b>
<b>Peugeot Partner Tepee</b>	<b>1,6 VTi 120</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>88</b>	<b>9,6</b>	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	<b>169</b>	<b>74,0</b>
	<b>1,6 HDi 90</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>66</b>	<b>6,2</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>	<b>139</b>	<b>74,5</b>
<b>Peugeot Expert Tepee</b>	1,6 HDi 90	Diesel	1 560	66	8,4	6,6	7,3	194	74,4
	<b>2,0 HDi 120</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 997</b>	<b>88</b>	<b>8,8</b>	<b>6,5</b>	<b>7,3</b>	<b>194</b>	<b>74,9</b>
<b>Peugeot RCZ</b>	<b>1,6 THP 152</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>115</b>	<b>9,3</b>	<b>5,2</b>	<b>6,7</b>	<b>155</b>	<b>71,0</b>
	<b>2,0 HDi 163</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 997</b>	<b>120</b>	<b>6,8</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>	<b>139</b>	<b>73,6</b>

## Citröen

		Énergie	Cylindrée	Puissance	Consommation (l/100)			CO <sub>2</sub>	Bruit
					urbaine	extra-urbaine	mixte		
			cm <sup>3</sup>	kW			g/km	dBa	
<b>Citröen C-Zero</b>		<b>Électrique</b>	-	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	
<b>Citröen C1</b>	<b>1.0i</b>	<b>Essence</b>	<b>998</b>	<b>50</b>	<b>5,4</b>	<b>4,0</b>	<b>4,5</b>	<b>103</b>	<b>70,0</b>
<b>Citröen C3</b>	<b>1.1i</b>	<b>Essence</b>	<b>1 124</b>	<b>44</b>	<b>7,9</b>	<b>4,9</b>	<b>5,9</b>	<b>137</b>	<b>73,8</b>
	VTi 95	Essence	1 397	70	7,6	4,8	5,8	134	73,9
	e-HDi 90	Diesel	1 560	50	4,3	3,2	3,6	93	71,4
	<b>HDi 70</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 398</b>	<b>68</b>	<b>4,9</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>	<b>104</b>	<b>72,1</b>
<b>Citröen DS3</b>	VTi 95	Essence	1 397	70	7,6	4,8	5,8	134	73,9
	<b>VTi 120</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>88</b>	<b>7,9</b>	<b>4,8</b>	<b>5,9</b>	<b>136</b>	<b>73,5</b>
	<b>HDi 90</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>68</b>	<b>4,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>	<b>104</b>	<b>72,1</b>
	e-HDi 90	Diesel	1 560	68	4,3	3,2	3,6	95	71,4
<b>Citröen C3 Picasso</b>	<b>VTi 95</b>	<b>Essence</b>	<b>1 397</b>	<b>70</b>	<b>8,3</b>	<b>5,2</b>	<b>6,4</b>	<b>149</b>	<b>74,0</b>
	<b>HDi 90</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>68</b>	<b>5,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,6</b>	<b>119</b>	<b>74,9</b>
<b>Citröen Nemo Combi</b>	<b>1.4i</b>	<b>Essence</b>	<b>1 360</b>	<b>54</b>	<b>8,2</b>	<b>5,6</b>	<b>6,6</b>	<b>152</b>	<b>72,5</b>
	HDi 70	Diesel	1 398	50	5,7	3,8	4,5	119	71,0
	<b>HDi 75</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 248</b>	<b>55</b>	<b>5,1</b>	<b>3,8</b>	<b>4,3</b>	<b>113</b>	<b>74,0</b>
<b>Citröen Berlingo</b>	<b>1.6 16v</b>	<b>Essence</b>	<b>1 587</b>	<b>66</b>	<b>10,8</b>	<b>6,8</b>	<b>8,2</b>	<b>195</b>	<b>73,3</b>
	VTi 95	Essence	1 598	72	9,6	5,7	7,1	164	74,0
	<b>HDi 92</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>66</b>	<b>6,4</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>	<b>140</b>	<b>73,9</b>
	HDi 75	Diesel	1 560	55	6,1	4,8	5,3	139	73,6
<b>Citröen C4</b>	<b>VTi 120</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>88</b>	<b>8,8</b>	<b>4,7</b>	<b>6,2</b>	<b>143</b>	<b>71,6</b>
	VTi 95	Essence	1 397	70	8,2	4,9	6,1	140	73,6
	<b>HDi 110</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>68</b>	<b>5,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,6</b>	<b>119</b>	<b>74,1</b>
	e-HDi 110	Diesel	1 560	68	4,7	3,8	4,2	109	71,8
<b>Citröen C4 Picasso</b>	<b>VTi 120</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>88</b>	<b>9,3</b>	<b>5,4</b>	<b>6,9</b>	<b>159</b>	<b>73,8</b>
	<b>HDi 110</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>82</b>	<b>6,4</b>	<b>4,5</b>	<b>5,2</b>	<b>135</b>	<b>70,1</b>
	e-DHi 110	Diesel	1 560	82	5,1	4,5	4,8	125	72,5
<b>Citröen C5</b>	<b>THP 155 BVA</b>	<b>Essence</b>	<b>1 598</b>	<b>110</b>	<b>10,5</b>	<b>5,6</b>	<b>7,3</b>	<b>169</b>	<b>72,1</b>
	VTi 120 BMP6	Essence	1 598	88	8,3	5,0	6,2	144	71,4
	<b>HDi 110</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 560</b>	<b>82</b>	<b>6,0</b>	<b>4,4</b>	<b>5,0</b>	<b>129</b>	<b>71,7</b>
	e-HDi 110	Diesel	1 560	82	5,5	4,1	4,6	120	70,3
<b>Citröen C6</b>	<b>V6 HDi 240 FAP</b>	<b>Diesel</b>	<b>2 993</b>	<b>177</b>	<b>10,0</b>	<b>5,8</b>	<b>7,3</b>	<b>190</b>	<b>72,8</b>
<b>Citröen C8</b>	<b>HDi 135</b>	<b>Diesel</b>	<b>1 997</b>	<b>88</b>	<b>7,4</b>	<b>5,0</b>	<b>5,9</b>	<b>155</b>	<b>73,9</b>
<b>Citröen C-Crosser</b>	<b>HDi 160 DCS</b>	<b>Diesel</b>	<b>2 179</b>	<b>115</b>	<b>9,3</b>	<b>6,0</b>	<b>7,2</b>	<b>189</b>	<b>71,8</b>
	HDi 160	Diesel	2 179	115	9,0	5,9	7,0	185	74,9

Les émissions de CO<sub>2</sub> sont mesurées sur banc par un organisme indépendant au cours du cycle d'essai réglementé européen MVEG (*Motor Vehicle Emission Group*). Cette norme définit un parcours incluant des modes de conduite urbains et extra-urbains. Les émissions mesurées sont ensuite rapportées au kilomètre et permettent de calculer les consommations par type de carburant. Ces mesures permettent au consommateur de comparer les performances des véhicules des différentes marques.

La méthode de mesure du bruit est celle décrite dans le règlement de Genève R51 et s'appuie sur la norme ISO 362, qui définit notamment les conditions de roulage (vitesse et accélération). En effet, les mesures sont réalisées sur piste d'essai, le niveau de bruit étant mesuré par des micros placés le long de la piste.

## Motorisations essence et diesel

PSA Peugeot Citroën poursuit l'optimisation des motorisations thermiques classiques afin de réduire leur consommation, et donc leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Le Groupe met en œuvre les solutions technologiques les plus récentes en matière d'architecture, d'alimentation et d'injection. Depuis une dizaine d'années, il est résolument engagé sur la voie du *downsizing*, consistant à diminuer la cylindrée du moteur et sa consommation, à prestations équivalentes.

### Réduction des consommations et des émissions des motorisations diesel

Le Groupe dispose d'un solide savoir-faire en matière de motorisations diesel qui, à performances égales, sont plus sobres et moins émettrices de CO<sub>2</sub> que leurs équivalentes essence. Issue de la coopération avec Ford Motor Company, la famille de moteurs HDi à injection directe *common rail* allie un agrément de conduite remarquable et des émissions de CO<sub>2</sub> fortement réduites (- 20 % par rapport aux moteurs diesel remplacés). Grâce à ces avantages, les moteurs HDi figurent parmi les plus plébiscités en Europe où les motorisations diesel ont représenté près de 55 % des ventes en 2010. Proposés dès 2000 avec le filtre à particules, les moteurs HDi font l'objet de constants efforts en matière de dépollution. En 2010, PSA Peugeot Citroën a produit au total 1,65 million de moteurs HDi, et depuis 1998, plus de 15,8 millions.

Commercialisées en 2009 et 2010, les Peugeot 207 et Citroën C3 et DS3 ont des versions diesel à un niveau d'émissions abaissé à 99 g/km de CO<sub>2</sub> grâce à un package technique particulièrement performant (aérodynamique spécifique, calibration moteur optimisée).

### Réduction des consommations et des émissions des motorisations essence

Depuis 2006, PSA Peugeot Citroën commercialise les moteurs 4 cylindres essence 1,4 litre et 1,6 litre développés conjointement avec

BMW Group qui permettent une baisse de 10 à 15 % des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport aux moteurs remplacés. À fin 2010, 1,8 million de moteurs ont déjà été produits dans le cadre de cette coopération.

En janvier 2010, les deux groupes ont annoncé une nouvelle phase de leur coopération portant sur le développement d'une nouvelle génération de moteurs 4 cylindres essence qui répondra à la norme Euro 6.

En parallèle, PSA Peugeot Citroën travaille sur le lancement, à partir de 2012, d'une nouvelle famille de moteurs 3 cylindres essence (1 litre et 1,2 litre). Il proposera ainsi des véhicules essence émettant moins de 100 g de CO<sub>2</sub>/km, sans technologie additionnelle.

En ligne avec la stratégie de PSA Peugeot Citroën de réduire de 50 % les émissions de CO<sub>2</sub> de ses gammes en Chine d'ici 2020, l'offre de moteurs sera totalement renouvelée dans les cinq prochaines années, avec le lancement de six nouveaux moteurs d'une puissance allant de 60 à 150 kW. En parallèle, la voie de l'hybridation est résolument engagée, avec une offre de Stop & Start prévue dès 2011, qui sera suivie d'une offre hybride. Le Groupe sera ainsi en mesure de contribuer significativement aux efforts de la Chine pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en répondant aux attentes des différents types de clientèle.

## Carburants alternatifs

Une meilleure maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> passe aussi par la recherche de carburants alternatifs à l'essence et au diesel (gaz naturel, biocarburants). PSA Peugeot Citroën réaffirme son engagement pour une utilisation raisonnée des biocarburants tout en insistant sur la nécessité de prendre en compte des critères de durabilité dans le développement des produits et des filières. Ces nouveaux carburants sont un levier complémentaire au sein de sa stratégie véhicules décarbonés.

## Gaz naturel (GNV)

(Facturations, Europe occidentale, 18 pays)

	Europe occidentale	Hors Europe occidentale	TOTAL monde
2010	3 045	0	3 045
2009	5 180	5	5 185
2008	3 210	10	3 220

Le gaz naturel véhicules (GNV) fait aussi partie des énergies auxquelles a recours PSA Peugeot Citroën sur les marchés où le gaz constitue une alternative crédible au pétrole, c'est-à-dire où les conditions locales sont favorables au développement de ce carburant pour l'automobile (forte volonté politique indispensable, ainsi qu'un approvisionnement en gaz assuré), par exemple en Argentine et au Moyen-Orient. L'emploi du GNV peut contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de -20 % du réservoir à la roue par rapport à un moteur essence classique. D'autre part, les moteurs fonctionnant au gaz naturel offrent un bon rendement énergétique.

Le Groupe commercialise des véhicules utilitaires roulant au GNV (Peugeot Partner et Citroën Berlingo), ainsi que la C3 GNV destinée aux acheteurs particuliers. En 2010, ces véhicules étaient commercialisés dans un certain nombre de pays européens, et principalement vendus en Italie et en France.

PSA Peugeot Citroën propose un moteur bicarburant essence/GNV 1,6 l à vocation mondiale, commercialisé en Iran et en Chine.

Le Groupe travaille également sur le développement d'une version GNV des Peugeot Partner Origin et Citroën Berlingo First rallongées produites en Turquie, dans le cadre de sa coopération avec le constructeur Karsan.

## Ethanol et véhicules flex-fuel

(Facturations, Europe occidentale, 18 pays)

	Europe occidentale	dont France	Hors Europe occidentale	TOTAL monde
2010	395	15	146 790	147 185
2009	950	20	117 500	118 450
2008	2 935	575	103 650	106 585

L'éthanol et son dérivé l'ETBE (Ethyl Tertio Butyl Ether), issus de céréales ou de betterave en Europe ou de la canne à sucre au Brésil, sont des biocarburants qui peuvent être utilisés en mélange avec l'essence.

Le carburant SP95-E10, disponible en France depuis 2009, est un mélange d'essence sans plomb 95 avec 10 % d'éthanol d'origine agricole. Tous les véhicules essence du Groupe fabriqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 sont compatibles avec ce carburant.

PSA Peugeot Citroën a également développé des véhicules basés sur la technologie flex-fuel, acceptant les mélanges d'essence et d'éthanol à des proportions variables : jusqu'à 85 % d'éthanol dans l'essence en Europe (carburant E85), de 20 à 100 % d'éthanol au Brésil, premier marché du monde pour ce carburant et les véhicules flex-fuel. Le Groupe y commercialise des versions flex-fuel des Peugeot 206, Partner, et Citroën C3, C4 et Xsara Picasso. En 2010, ces véhicules ont représenté plus de 65 % des véhicules essence vendus par le Groupe en Amérique latine (Argentine, Brésil et Paraguay), et plus de 80 % au Brésil.

En 2010, des versions flex-fuel des Peugeot 308 et Citroën C4 et C5 étaient commercialisées dans plusieurs pays européens, et majoritairement vendues en Suède.

### Biodiesel

Constitués d'Esters Méthyliques ou Etyliques d'Huiles Végétales (EMHV et EEHV), les biodiesels sont fabriqués à partir des plantes oléagineuses comme le colza, puis incorporés en mélange au gazole, jusqu'à 7 % en Europe aujourd'hui à la pompe.

L'utilisation des biocarburants en mélange à des taux plus forts s'avère intéressante dans le cas des flottes captives, où la problématique de stockage de carburant, de ravitaillement et de maintenance plus rigoureuse est plus facile à mettre en œuvre. Le Groupe utilise ainsi du B30 (carburant avec 30 % de biodiesel incorporé en mélange au gazole) pour ses flottes internes depuis plus d'une décennie.

Tous les véhicules du Groupe sont compatibles avec le B10 (biodiesel en mélange jusqu'à 10%), et avec le B30, sous réserve d'une qualité de carburant adéquate et d'un entretien du véhicule adapté. Ceci inclut les véhicules équipés des nouvelles technologies e-HDi et HYbrid4.

Le Groupe participe à diverses études en Europe, notamment en France où il est membre associé de Partenaires Diester (plus de 100 000 km d'essais ont déjà été parcourus dans ce cadre), mais également au Brésil avec le laboratoire Ladetel (la phase III du programme sera lancée au printemps 2011, elle intégrera des roulages avec des biocarburants avancés pour moteurs diesel).

Que ce soit pour l'éthanol ou pour le biodiesel, PSA Peugeot Citroën et la FNSEA se sont engagés à collaborer au développement des biocarburants afin de répondre aux objectifs de la Directive Européenne Energie Renouvelable qui prévoit un taux minimal de 10 % en contenu énergétique renouvelable pour le transport en 2020.

PSA Peugeot Citroën est toujours actif au niveau de la normalisation des biocarburants pour assurer la qualité minimale qui satisfasse les exigences moteurs et véhicules et assure la satisfaction des consommateurs. Le Groupe est également présent au comité de pilotage de la Plateforme technologique biocarburants européenne.

### Biocarburants avancés

Envisager une utilisation plus large des biocarburants, tout en ayant un bilan social et environnemental positif, rend nécessaire le développement de « biocarburants avancés ». Ces derniers peuvent être issus de la valorisation de la biomasse (l'ensemble de la plante, culture non alimentaire, déchets organiques), ou encore de l'utilisation de micro-algues. PSA Peugeot Citroën s'implique dans leur mise au point en participant à des projets de recherche ou à des expérimentations. Citons, par exemple, la suite du projet Shamash (production de biocarburants lipidiques à partir de micro-algues fournies par la société Alpha Biotech), ou la collaboration envisagée avec la Communauté urbaine de Lille à propos de l'usage du biogaz dans le secteur des transports.

### Déploiement de technologies de rupture : véhicules hybrides et électriques

La réponse aux enjeux environnementaux suscités par l'usage de l'automobile passe plus que jamais par la mise en œuvre de solutions technologiques permettant des ruptures fortes en termes de consommation et d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le déploiement des solutions Stop & Start, hybrides ou encore des véhicules zéro-émission doit permettre à PSA Peugeot Citroën de consolider sa position sur le segment des véhicules faiblement émetteurs de CO<sub>2</sub> en Europe, et d'étendre son savoir-faire à d'autres marchés.

### Technologie e-HDi

La technologie e-HDi assure un arrêt automatique du moteur lors de l'immobilisation du véhicule (au feu rouge par exemple), et un redémarrage automatique instantané et sans bruit à la première sollicitation du conducteur. Résultat : jusqu'à 15 % de gain en CO<sub>2</sub> en ville. Compte tenu de ces caractéristiques et de son rapport coût-efficacité favorable, ce dispositif apporte une réponse pertinente à la problématique de circulation automobile en milieu urbain, qui concentre aujourd'hui 75 % de la population européenne.

PSA Peugeot Citroën a introduit, dès 2004, une première génération de cette technologie sur les Citroën C2 et C3. La deuxième génération, appelée e-HDi, offre des prestations haut de gamme, notamment en termes d'agrément et de rapidité de démarrage. Associé au moteur diesel HDi, le nouvel alternateur réversible est plus performant, et permet la récupération d'énergie au freinage. Introduite au deuxième semestre 2010 sur la Citroën C5, le déploiement de cette technologie va se poursuivre en 2011 sur la quasi-totalité des gammes Peugeot et Citroën en Europe.

L'objectif du Groupe est de vendre, au cumul, un million de véhicules équipés de la technologie e-HDi en 2013.



## Véhicules hybrides

La technologie hybride diesel du Groupe, baptisée HYbrid4, permettra une vraie rupture en matière de consommation et d'émissions de CO<sub>2</sub> sur le marché européen avec un gain jusqu'à 30 % par rapport à un modèle diesel HDi de puissance équivalente, et des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à 100 g par km. Elle bénéficie de la faible consommation des diesel HDi sur route et autoroute et de l'intérêt de l'hybridation électrique en zone urbaine ou périurbaine. Elle y ajoutera la possibilité d'un mode « traction intégrale » grâce au moteur électrique positionné sur le train arrière, et intégrera également la technologie e-HDi et un filtre à particules.

Premier véhicule hybride diesel sur le marché, la Peugeot 3008 HYbrid4 bénéficiera de cette technologie en 2011, viendra ensuite la Citroën DS5 HYbrid4.

Dans le cadre de sa politique de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules commercialisés en Chine, le Groupe a pour ambition d'introduire sur ce marché la technologie HYbrid4 associée à des motorisations essence d'ici à 2015.

PSA Peugeot Citroën et BMW ont annoncé fin 2010 un élargissement de leur coopération aux systèmes hybrides, au travers de la création début 2011 d'une joint-venture détenue à parts égales par les deux entreprises, et baptisée BMW Peugeot Citroën Electrification. BMW Peugeot Citroën Electrification se concentrera sur le développement et la fabrication de composants pour les véhicules hybrides (packs batteries, machines électriques, générateurs, électronique de puissance, chargeurs), ainsi que sur les logiciels destinés au fonctionnement des systèmes hybrides. Le développement, la production et/ou les achats en commun de ces composants assureront ainsi des économies d'échelle substantielles pour les deux groupes. Cette initiative de BMW et PSA Peugeot Citroën a également vocation à créer une plateforme européenne ouverte sur ces technologies, qui contribuera à la structuration d'une filière européenne dans le domaine de la technologie hybride. Le démarrage des opérations est prévu pour le second trimestre 2011, sous réserve de l'approbation par les autorités de la concurrence compétentes. Les nouveaux composants hybrides issus de cette coopération équiperont les véhicules des deux partenaires à partir de 2014.

## Véhicules hybrides rechargeables

Le Groupe travaille sur un véhicule hybride « plug-in », à savoir rechargeable sur une simple prise électrique et caractérisé par sa polyvalence. Son pack de batteries renforcé permettra d'envisager des parcours en mode tout électrique pur de 15 à 50 km, distance répondant à l'utilisation quotidienne d'une majorité d'automobilistes. Il présente ainsi les avantages d'un véhicule électrique au quotidien et autorise, grâce à son moteur thermique, tous les trajets de plus grande distance.

Le Groupe prévoit d'effectuer des tests, en vue de la commercialisation de cette technologie en 2014. À terme, le Groupe vise avec ces véhicules des émissions inférieures à 50 g de CO<sub>2</sub>/km.

## Véhicules électriques

Deux véhicules électriques urbains de nouvelle génération, Peugeot iOn et Citroën C-Zéro, issus de la coopération avec Mitsubishi Motors, ont été commercialisés dès la fin de l'année 2010. Dotés d'une autonomie de 150 km en cycle standard européen, ces véhicules permettent de satisfaire 90 % des trajets quotidiens. Leur batterie lithium-ion, située sous le plancher, est rechargeable sur simple prise électrique en six heures, ou à 80 % de sa capacité en une demi-heure grâce à système de recharge rapide. Par ailleurs, ces citadines répondent à l'ensemble

des attentes en matière d'habitabilité (4 places, espace de chargement de 166 l) et d'équipements de confort et de sécurité (ESP de série, 6 airbags, protection de la batterie contre les chocs). Pour assurer leur diffusion, le Groupe explore une gamme de prestations commerciales allant du simple achat jusqu'à une offre de leasing « all inclusive », ou encore une mise à disposition dans le cadre d'un achat de services de mobilité (auto-partage).

Cette offre est complétée par deux véhicules utilitaires électriques, Peugeot Partner Origin et Citroën Berlingo First, développés en coopération avec Venturi Automobiles et également commercialisés en 2010. Destinés plus spécifiquement à des usages flottes, ces véhicules sont dotés d'un espace de chargement de 3 m<sup>3</sup> et acceptent des charges allant jusqu'à 500 kg. Leur batterie ZEBRA (sodium-nickel chlorure) située sous le capot leur assure un rayon d'action de 100 km et peut se recharger sur simple prise électrique. 250 de ces véhicules ont été retenus par la Poste française dans le cadre d'un appel d'offre pour des véhicules électriques.

En 2010, un accord de coopération a été signé avec Mitsubishi Motors Corporation pour développer une version électrique du Peugeot Partner et du Citroën Berlingo.

## Véhicules à pile à combustible

À plus long terme, le Groupe étudie les applications possibles de la technologie de la pile à combustible (PAC), qui repose sur l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur d'énergie.

Après sept démonstrateurs technologiques réalisés, le Groupe reste en veille active et conduit des partenariats sur la recherche fondamentale à travers un partenariat avec le CEA (pile Genepac), et dans le cadre du programme Européen Storhy (stockage hydrogène à 700 bars). La pile Genepac développée avec le CEA se situe parmi les meilleurs rapports compacité/énergie dans le monde. En module de 20 kW elle peut être utilisée en application *range extender*, ou avec plusieurs modules de 80 kW en application propulsion.

Néanmoins la maturité technique et économique du véhicule hydrogène PAC est loin du stade industriel permettant une commercialisation en grande série. Dans ce contexte, la perspective d'une industrialisation et d'une commercialisation de masse ne pourrait se concrétiser avant 2020. Bien que considérables, les progrès, se heurtent toujours à plusieurs freins, tels que le coût du système PAC, la durée de vie de la pile, l'encombrement, la masse et le coût du système de stockage hydrogène de la mise en place d'une infrastructure de distribution d'hydrogène pour le grand public.

## Optimisation des équipements et de l'architecture du véhicule

Des gains supplémentaires en matière de consommation de carburant et d'émissions de CO<sub>2</sub> sont obtenus en agissant sur les différents organes et équipements du véhicule, ainsi que sur son architecture et aérodynamique. Toutes ces optimisations se font dans le respect de la « synthèse véhicule » : sécurité, tenue de route, confort, attractivité, équipements, etc.

Ces aspects sont également traités lors des développements spécifiques aux autres marchés hors Europe.

## Équipements

Outre le travail sur les moteurs, l'efficacité énergétique globale des véhicules dépend également de l'optimisation des organes et équipements :

- ◆ l'adoption de boîtes manuelles pilotées sur certains modèles, permettant jusqu'à 5 % de gain de consommation ;
- ◆ pour la climatisation, l'optimisation des composants pour réduire la consommation d'énergie nécessaire à son fonctionnement (évaporateur, compresseur), et à plus long terme remplacement du R134a, gaz réfrigérant actuellement utilisé, par de nouvelles solutions, au moindre pouvoir de réchauffement ;
- ◆ pour les pneumatiques, la recherche du meilleur équilibre entre comportement dynamique (sécurité active) et faible résistance au roulement. Une réduction de 10 % de la résistance au roulement du pneu apporte en moyenne un gain de 2 g de CO<sub>2</sub>. Le Groupe privilégie les pneumatiques à très basse résistance au roulement (TBRR), et généralise les témoins de sous-gonflage ;
- ◆ l'indicateur de changement de rapport, qui informe le conducteur du meilleur moment pour engager le rapport de vitesse supérieur, favorisant ainsi une éco-conduite.

### Masse et aérodynamique

La masse a une influence directe sur la consommation de carburant d'un véhicule, donc sur ses émissions de CO<sub>2</sub>. Une réduction de 100 kg apporte en moyenne un gain de 4 g de CO<sub>2</sub>/km. Par conséquent, PSA Peugeot Citroën a fait de l'allègement un levier majeur pour réduire l'empreinte environnementale de ses modèles et vise à réduire la masse des véhicules en cours de développement

de plus de 100 kg par rapport aux véhicules qu'ils remplacent, tout en respectant les objectifs de coûts et de prestations, en particulier la sécurité. Les équipes du Groupe accordent également une grande importance au choix des matériaux composant le véhicule, à commencer par les métaux, qui représentent en moyenne près de 70 % de son poids total. Le Groupe étend par exemple l'usage des aciers à haute limite élastique présentant une forte rigidité. Chaque fois que cela est techniquement et économiquement possible, des gains de masse sont réalisés en privilégiant des matériaux à moindre densité (notamment en remplaçant l'acier par de l'aluminium ou par des plastiques). Le recours à des techniques d'assemblage innovantes est source de progrès supplémentaire. L'emboutissage à chaud ou encore la soudure au laser contribuent à l'allègement de la caisse tout en permettant une meilleure résistance aux chocs.

La performance d'un véhicule dépend également de ses caractéristiques aérodynamiques. Les moyens d'essais physiques (soufflerie) et numériques sont mis en œuvre pour diminuer le SCx, c'est-à-dire la résistance à l'air d'une voiture, tout en prenant en compte les autres paramètres - techniques, pratiques, esthétiques ou réglementaires - qui entrent en jeu dans la conception du véhicule (style, sécurité, stabilité, volume de rangement, refroidissement du moteur, évacuation de l'eau de pluie, acoustique, etc.). Une réduction de 5 dm<sup>2</sup> sur le SCx apporte un gain de 2,5 g de CO<sub>2</sub>/km.

## 5.3.2.2. Qualité de l'air

### Réduction des polluants atmosphériques des véhicules

#### Normes Euro 4, Euro 5, Euro 6

Ces normes fixent des seuils pour les émissions de polluants réglementés (CO, HC, NO<sub>x</sub>, particules).

Les normes Euro 5 et Euro 6 réduisent à des niveaux très faibles les seuils autorisés des particules et des oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) émis par les véhicules diesel.

#### POLLUANTS ÉMIS À L'ÉCHAPPEMENT

	Véhicule essence*			Véhicule diesel (g/km)		
	Euro 4	Euro 5	Euro 6	Euro 4	Euro 5	Euro 6
CO	1,00	1,00	1,00	0,50	0,50	0,50
HC non méthaniques	0,10	0,068	0,068	-	-	-
THC	-	0,10	0,10	-	-	-
NO <sub>x</sub>	0,06	0,06	0,06	0,25	0,18	0,08
THC+NO <sub>x</sub>	-	-	-	0,30	0,23	0,17
Particules	-	0,005/0,0045**	0,0045**	0,025	0,005/0,0045**	0,0045**
Durabilité (km)	100 000	160 000	160 000	100 000	160 000	160 000

#### POLLUANTS ÉMIS À L'ÉVAPORATION

	Véhicule essence			Véhicule diesel (g/essai)		
	Euro 4	Euro 5	Euro 6	Euro 4	Euro 5	Euro 6
HC	2,00	2,00	2,00	-	-	-

\* Uniquement pour les voitures à essence à injection directe fonctionnant en mélange pauvre à partir de Euro 5.

\*\* En 2013, un changement de méthode de mesure fera passer ce seuil de 0,005 à 0,0045 (à valeur théorique équivalente). La notion du nombre de particules sera également introduite pour Euro 6.

HC : Hydrocarbures imbrûlés ; CO : Monoxyde de carbone ; NO<sub>x</sub> : Oxydes d'azote



En Europe, les véhicules particuliers essence et diesel du Groupe respectent la norme Euro 5 depuis septembre 2009 pour les nouveaux modèles commercialisés et depuis janvier 2011 pour tous les véhicules commercialisés.

La norme suivante, Euro 6, entrera en application au 1<sup>er</sup> septembre 2014 pour les nouveaux modèles, et en septembre 2015 pour toutes les immatriculations de véhicules neufs.

Dans les autres pays du monde, les véhicules commercialisés par PSA Peugeot Citroën respectent au minimum la réglementation en vigueur dans le pays de vente, et bénéficient des avancées techniques développées pour l'Europe.

### Élimination des émissions de particules avec le filtre à particules

Le filtre à particules (FAP) est un système de post-traitement qui élimine les particules solides des gaz d'échappement avec une efficacité proche de 100 % quelque soit leur taille. Il vient renforcer les performances écologiques de la motorisation diesel, et contribue activement à l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain. Lancé en 2000 par le Groupe, le FAP a établi un nouveau standard pour le diesel européen. Les véhicules du Groupe équipés de FAP sont déjà en deçà des seuils de particules définis dans les normes Euro 5 et Euro 6.

## 5.3.2.3. Utilisation des ressources et recyclage

### Utilisation des matériaux

Soucieux d'optimiser son utilisation des ressources et de limiter l'impact de ses produits sur l'environnement, le Groupe s'appuie sur une démarche d'analyse de cycle de vie pour évaluer et valider les choix de matériaux sur les nouveaux projets. Chaque étape du cycle de vie, et les principaux enjeux environnementaux sont ainsi étudiés.

### Démarche volontariste d'utilisation des « matériaux verts »

Le Groupe concentre une part essentielle de ses efforts de recherche sur les polymères qui représentent 20 % de la masse totale d'un véhicule. La majeure partie des autres matériaux (métaux, fluides, etc.) est déjà recyclable et largement recyclée.

Le Groupe classe sous l'appellation « matériaux vert » trois familles de matériaux : les matières plastiques recyclées, les matériaux d'origine naturelle (bois, fibres végétales, etc.), et les matériaux biosourcés (polymères non-issus de la filière pétrochimique mais de ressources renouvelables). Leur emploi présente plusieurs avantages. Il permet de réduire l'utilisation des plastiques d'origine fossile et favorise le développement des filières de recyclage des matières plastiques, en élargissant leurs débouchés.

PSA Peugeot Citroën déploie depuis 2008 un plan ambitieux visant à porter la part des matériaux dits verts à 20 % de la masse totale des polymères contenus dans un véhicule (hors pneumatiques) à l'horizon 2011, contre une moyenne de 6 % en 2007, et vise 30 % en 2015.

Le Groupe déploie également cette démarche en Amérique latine, avec un objectif de 20 % en 2015.

Une application large des matériaux verts nécessite la mise en place de filières d'approvisionnement solides, voire des recherches sur de nouveaux matériaux. Pour atteindre ses objectifs, le Groupe mène un

Précurseur dans ce domaine, le Groupe a vendu au cumul 4,3 millions de véhicules diesel équipés de FAP à fin 2010. Avec la norme Euro 5, PSA Peugeot Citroën a généralisé le Filtre à Particules additivé à l'ensemble de ses gammes diesel Peugeot et Citroën : Peugeot 207, 308, 3008, 5008, 407, 508, 807, 4007, RCZ, Partner, Expert, Boxer et Bipper et les Citroën DS3, C3, C4, C4 Picasso, Xsara Picasso, C5, C6, C8, C-Crosser, Berlingo, Jumpy, Jumper, Nemo. En 2010, les véhicules équipés de FAP ont représenté plus de 47 % des véhicules diesel vendus par le Groupe dans le monde, contre plus de 37 % en 2009.

### Élimination des NO<sub>x</sub> avec la SCR (Selective Catalytic Reduction)

En prévision de la norme Euro 6, PSA Peugeot Citroën a décidé de déployer sur l'ensemble de sa gamme diesel la technologie SCR (*Selective Catalytic Reduction*).

Cette technologie de post-traitement permet de réduire notablement les niveaux d'émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) par introduction d'un réducteur dans la ligne d'échappement en amont d'un catalyseur spécifique.

Intégrée dans une nouvelle architecture de dépollution incluant le filtre à particules, cette technologie permet l'optimisation du moteur en consommation et émissions de CO<sub>2</sub>.

travail de sélection et de validation des matériaux présentant le meilleur compromis technico-économique, afin de constituer un portefeuille de solutions à disposition des projets de véhicules. En 2010, le Groupe a étoffé ce portefeuille avec 17 nouvelles références de matériaux verts, représentant 55 % des matières homologuées sur l'année.

PSA Peugeot Citroën s'implique dans de nombreux partenariats scientifiques visant à dynamiser la filière des biomatériaux et à développer leurs applications dans l'automobile. PSA Peugeot-Citroën est pilote du projet MATORIA qui vise à développer de nouveaux matériaux plastiques injectables, issus de ressources renouvelables. Le Groupe participe au projet Biocer pour le développement de composites thermoplastiques à base de fibres naturelles avec un comportement aux chocs amélioré. De plus, le Groupe soutient financièrement la chaire Bioplastiques MINES ParisTech, notamment au travers de cinq thèses aux thématiques variées (fibres naturelles, polymères bio-sourcés, etc.).

### Déploiement des matériaux verts sur les véhicules

Chaque projet véhicule a un objectif contractuel d'utilisation de matériaux verts.

Les derniers véhicules commercialisés illustrent les progrès du plan matériaux verts. Sur les 170 kg de polymères contenus dans la Citroën C3 Picasso (hors pneumatiques), environ 11 % sont issus des différentes familles de matériaux verts. Ainsi des fibres naturelles entrent dans la composition des tablettes arrière, des garnitures de coffre ou encore des panneaux de portes. Des plastiques recyclés issus de l'automobile servent, quant à eux, de matière première à la fabrication des pare-boue.

En Amérique latine, la Citroën Aircross embarque 20 kg de matériaux verts, notamment dans les garnitures de coffre et les panneaux de portes.

La nouvelle Citroën C4 emploie quant à elle 15 % de matériaux verts sur ses 200 kg de polymères (hors pneumatiques), la meilleure performance à ce jour dans le groupe PSA Peugeot Citroën. De son côté, la Peugeot 508 compte 14,3 % de matériaux verts, sur les 230 kg de polymères (hors pneumatiques) présents sur le véhicule. Sur ces deux véhicules, les matériaux verts sont constitués à 40 % de matériaux naturels et à 60 % de matériaux recyclés. Ils se retrouvent ainsi dans une trentaine de pièces ou de fonctions telles que le pare-choc arrière, les insonorisants, les tapis de coffre, les sièges, le filtre à air, etc.)

## Recyclage des véhicules hors d'usage

### L'éco-conception pour un meilleur recyclage

En amont, les impacts du recyclage en fin de vie des véhicules sont pris en compte dès l'étape de conception. Les critères de sélection des matériaux entrant dans la composition des véhicules sont de plus en plus stricts et visent à favoriser les filières de valorisation et de recyclage. Les moyens utilisés par le Groupe pour garantir un recyclage élevé comprennent :

- ◆ l'utilisation de matériaux connus pour leur aptitude au recyclage ;
- ◆ la réduction de la diversité des matières plastiques dans les véhicules afin de faciliter le tri post-broyage et d'optimiser le fonctionnement et la rentabilité des filières de récupération spécifiques ;
- ◆ l'utilisation d'une seule famille de plastique par grande fonction afin de pouvoir recycler l'intégralité d'un sous-ensemble, sans démontage préalable des différentes pièces ;

- ◆ le marquage normalisé de toutes les pièces plastiques afin de pouvoir en assurer l'identification, le tri et la traçabilité ;

En parallèle, l'introduction de matériaux verts, notamment de matériaux recyclés, dans la conception véhicule permet l'émergence ou le développement de débouchés pour certaines matières.

Au travers du consortium IDIS (International Dismantling Information System), le Groupe tient également à disposition des opérateurs de recyclage des notices de démontage des véhicules des marques du Groupe.

Le Groupe a reçu de la part de l'UTAC le certificat attestant de sa capacité à mettre en place les process nécessaires pour répondre à l'exigence de recyclabilité/valorisation de 95 % (en masse du véhicule) dont 85 % de réemploi ou recyclage matière : tous les véhicules Peugeot et Citroën sont aujourd'hui homologués pour répondre à cette exigence.

En aval, le Groupe PSA Peugeot Citroën s'appuie sur les opérateurs de traitement (démolisseurs et broyeurs) les plus performants en matière de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage en mesure de répondre aux obligations de résultats fixés par la Directive Européenne en matière de valorisation qui sont de 85 % aujourd'hui et de 95 % à partir de 2015. Par le biais de ces opérateurs, les marques Peugeot et Citroën sont en mesure de proposer à tout détenteur d'un véhicule hors d'usage une prise en charge gratuite de son véhicule par le point de collecte le plus proche, dans le respect des normes environnementales.

## 5.3.3. L'activité industrielle et l'environnement

### Une organisation robuste

Depuis de nombreuses années, le Groupe a mis en œuvre une politique de protection de l'environnement, afin que l'activité de chaque site de production et de R&D respecte la réglementation environnementale en vigueur dans chaque pays d'implantation, et garantisse la protection des milieux naturels et la qualité de vie pour le voisinage. Cette initiative s'est également déployée progressivement dans le réseau commercial des marques Peugeot et Citroën. Pour atteindre cet objectif, la stratégie industrielle du Groupe intègre la protection de l'environnement dans une perspective d'amélioration continue, fondée sur une organisation rigoureuse, une méthodologie structurée autour d'ISO 14001, l'allocation de moyens financiers significatifs et un Outil de Reporting et de Gestion Environnementale (dénommé ORGE), dont la base de données permet de disposer des mesures de la performance

environnementale de chaque établissement depuis 1989. Ainsi le Groupe intervient efficacement sur les aspects environnementaux les plus significatifs de ses activités.

Un département consacré à l'environnement industriel anime et coordonne l'action générale, gère l'application ORGE ainsi que le plan annuel d'investissement. Sur chaque site, un responsable de l'environnement s'appuie sur un service dédié et sur des correspondants désignés dans chaque atelier de l'établissement. Enfin, la direction industrielle dispose également de spécialistes en environnement qui viennent en assistance aux usines, notamment lors des projets industriels. Ce sont ainsi environ 500 personnes qui sont impliquées directement dans la gestion quotidienne de l'environnement industriel du Groupe.

### Une politique de certification active

Un système de management environnemental est en place sur tous les sites de production du Groupe. Il est fondé sur la norme internationale ISO 14001, laquelle est un standard de management et d'organisation reconnu. Elle vise à exprimer une politique environnementale, identifier les Aspects Environnementaux Significatifs de chaque site et en réduire l'impact, documenter des procédures pour sa mise en œuvre

et son fonctionnement, garantir la conformité réglementaire et tendre vers l'amélioration continue, principe de base de la bonne gestion de l'environnement.

Dans le cadre de la démarche ISO 14001, chaque salarié, qu'il soit sous contrat à durée indéterminée ou sous contrat à durée

déterminée, mais aussi intérimaire ou stagiaire, reçoit une formation ou une sensibilisation à l'environnement adaptée à sa fonction et à son activité. Cette initiative vaut également pour les prestataires extérieurs qui interviennent dans les usines.

Engagée depuis plus de dix ans, la démarche de certification est arrivée à maturité dans les usines de production, qui sont toutes certifiées ISO 14001. Elle se déploie maintenant sur d'autres établissements, tels les centres de R&D et de pièces de rechange. La certification ISO 14001 fait partie des standards à respecter pour chaque nouveau site de production.

#### CALENDRIER DE LA CERTIFICATION ISO 14001 DES SITES INDUSTRIELS

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010
Mulhouse	Poissy	Aulnay	Caen	Metz	Saint-Ouen	Hérimoncourt *	La Garenne	Belchamp
Sochaux	Vigo	Rennes	Charleville	Mangualde			Vesoul	
	Trémery	Porto Real	Sept-Fons				Trnava	
	Madrid		Valenciennes					
	Buenos Aires							

\* Site intégré au périmètre PCA à compter de 2005 (site certifié depuis 2001).

Au-delà de ce périmètre, les cinq *joint-ventures* industrielles automobiles sont certifiées : TPCA situé à Kolín en République tchèque, DPCA situé dans le Hubei (Wuhan et Xiangfan) en Chine,

Sevelnord situé à Hordain en France, Sevelsud situé à Val Di Sangro en Italie, la Française de Mécanique située à Douvrin en France.

## Maîtriser les émissions dans l'atmosphère

### Les composés organiques volatils

Si les émissions globales de composés organiques volatils (COV) des ateliers de peinture de carrosseries du Groupe sont marginales au regard du total des émissions de COV dans l'atmosphère (moins de 1 % en France ; source CITEPA : émission anthropique annuelle 2008, 1 086 kt), elles constituent le principal enjeu environnemental au regard des émissions site par site.

La politique de réduction de ces composés se décline selon les quatre axes suivants, qui font partie des Meilleures Technologies Disponibles (MTD) :

- ◆ optimisation des ateliers en réduisant la consommation de peintures (et donc de solvants) par la mise en œuvre de matériel à meilleur rendement d'application, en choisissant des peintures à teneurs en solvants réduites et en recyclant les solvants usés ;
- ◆ mise en œuvre de technologies propres (peintures hydrodiluable) dans les nouveaux ateliers ;
- ◆ installation d'équipements de traitement de l'air par incinération des COV ;
- ◆ développement du partage d'expérience et de l'échange de bonnes pratiques entre les différentes usines du Groupe.

Ce plan d'action a permis au Groupe, d'une part, de diviser par plus de deux les émissions de COV par véhicule dans les installations industrielles de peintures de carrosserie du Groupe en moins de 15 ans et, d'autre part, de respecter pour chaque site les valeurs limites fixées par la Directive Européenne sur la réduction des émissions de COV, entrée en application en octobre 2007.

En poursuivant la mise en œuvre systématique des meilleures technologies disponibles à un coût économique acceptable, le Groupe continue à améliorer ses performances et est passé sous la barre des 4 kg de COV par véhicule produit depuis 2009.

### Les autres polluants réglementés

Depuis 1995, la substitution progressive des combustibles fortement soufrés par des combustibles à moindre teneur en soufre, puis par le gaz naturel, a permis de réduire très largement les émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) des installations de combustion du Groupe à l'échelle mondiale, qui s'établissent à moins de 20 t pour l'année 2010.

Dans le même temps, les émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) ont également fortement diminué grâce à l'amélioration des centrales thermiques, notamment via la mise en place de brûleurs de technologie avancée.

## Maîtriser la consommation énergétique

La fabrication d'automobiles utilise de l'énergie pour ses processus industriels très variés : fonderie, refroidissement d'outils, cuisson des peintures, traitement thermique, etc. En conséquence, le Groupe dispose d'un plan de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble de ses sites de production, en cohérence avec les meilleures techniques disponibles, et qui a permis de réduire de 21 % la consommation d'énergie par véhicule produit depuis 1995.

En outre, ce plan de maîtrise a également permis de cartographier la performance énergétique des plus grands sites afin d'identifier les axes de travail nécessaires à la révision complète de leurs schémas énergétiques, ainsi que les investissements associés à court terme pour permettre la réduction des consommations énergétiques des différents sites.

## Participation au système d'échange de quotas de CO<sub>2</sub>

S'agissant du système d'échange de quotas de CO<sub>2</sub> instauré par la directive européenne n° 2003/87/CE modifiée, huit établissements du Groupe (six en France et deux en Espagne), dans lesquels sont exploitées des installations de combustion de puissance supérieure à 20 MW, entrent dans son champ d'application pour la période 2008-2012.

Les évolutions du mode d'affectation des quotas ont conduit à réduire l'allocation de 21 % par rapport à la première période (2005-2007). Toutefois, la mise en œuvre de la politique de maîtrise de l'énergie (et donc des émissions de CO<sub>2</sub>) sur les sites a permis au Groupe de

rester « autosuffisant » en termes de quotas malgré la réduction des allocations.

Par ailleurs, le Groupe suit la mise en œuvre de la troisième période (2013-2020) de ce système, actuellement en cours d'élaboration aux niveaux communautaire et nationaux. En l'état actuel des textes publiés, le système s'étendra à quatre nouveaux sites (trois usines terminales et une fonderie) et à l'ensemble des activités (forge, fonderie, etc.) des huit sites déjà concernés aujourd'hui pour leurs centrales thermiques (activité de combustion).

## Maîtriser le prélèvement d'eau et les rejets aqueux

Économiser l'eau est un objectif majeur pour chaque site industriel. Comme pour l'énergie, chaque site dispose d'un plan de maîtrise de la consommation d'eau, qui repose notamment sur la généralisation du comptage, l'affichage des modes opératoires les plus économes et la mise en œuvre de systèmes de recyclage. Cette politique a permis, depuis 1995, de diviser très fortement (- 66 %) la consommation d'eau par véhicule produit, contribuant ainsi à la préservation de la ressource.

Qu'il soit raccordé à une station publique de traitement des eaux usées ou équipé en interne d'une filière complète de traitement des eaux usées, chaque site suit régulièrement, voire quotidiennement, la qualité de ses rejets aqueux à partir de nombreux paramètres définis dans les autorisations d'exploiter. Les résultats de cette surveillance

font également l'objet d'une communication fréquente auprès de l'administration. Cette organisation permet de garantir une qualité des rejets aqueux acceptable pour le milieu récepteur. En particulier, les risques de pollution par eutrophisation et par acidification sont négligeables compte tenu des caractéristiques des effluents des sites automobiles du Groupe.

Enfin en 2010, le site de Rennes, dont la station d'épuration interne, très ancienne, ne permettait plus de garantir la conformité avec des normes sévères en matière de rejets d'azote, a investi 2 millions d'euros pour le raccordement de ses eaux usées à la nouvelle station d'épuration intercommunale, dont la chaîne de traitement est moderne et des plus performantes.

## Une bonne gestion des déchets

La politique du Groupe en matière de gestion des déchets vise la réduction de la masse de déchets par véhicule fabriqué, ainsi que la diminution de la mise en décharge au profit des filières de valorisation et de recyclage.

Hors déchets métalliques, les résultats obtenus depuis 1995 confirment la bonne mise en œuvre de cette politique :

- ◆ le poids de déchets par véhicule a diminué de 31 % ;
- ◆ l'analyse et la caractérisation des déchets produits pendant les différentes phases de la production (forge, fonderie, mécanique, emboutissage, peinture et assemblage final) permettent d'identifier

des filières de traitement alternatives à l'enfouissement. La mise en œuvre progressive de ces nouveaux exutoires, en fonction de l'offre locale de traitement contribue à l'augmentation régulière du taux de valorisation des déchets qui atteint maintenant 84 %.

En complément, les déchets métalliques (tôles, copeaux, etc.) sont récupérés en quasi-totalité et trouvent des débouchés naturels en sidérurgie ou dans les fonderies du Groupe.

En tenant compte de ces déchets métalliques, le taux de valorisation global des déchets industriels du Groupe s'élève à 95 %.

## Autres aspects environnementaux

### Protéger les sols

Le Groupe s'attache à connaître les pollutions anciennes qui peuvent être présentes dans les sols de ses sites.

À l'instigation des pouvoirs publics, ou de sa propre initiative, le Groupe a procédé à des études de pollution des sols sur de nombreux sites. Après des investigations poussées, les experts ont conclu que certains sites étudiés appartenaient à la catégorie pour laquelle une autosurveillance est nécessaire. Au cas par cas des sites, ces analyses sont complétées de quelques actions ponctuelles de dépollution ou de mesures de prévention. D'autres analyses de sol sont aussi réalisées dans le cadre des cessions ou des acquisitions d'établissements industriels ou commerciaux, mais également lors du désinvestissement de certaines installations.

Par ailleurs, le Groupe poursuit une politique rigoureuse de prévention de la pollution des sols, notamment en dotant les stockages de produits liquides de dispositifs de rétention et en limitant autant que possible la création de réseaux enterrés de transport de fluides.

### Prise en compte de l'équilibre biologique et maîtrise des nuisances olfactives et sonores

L'activité de production automobile de PSA Peugeot Citroën ne présente pas intrinsèquement un haut risque pour l'environnement. Elle se caractérise cependant par la taille de ses sites, liée aux nécessités de production en très grande série.

Si la plupart des sites du Groupe sont implantés en zone industrielle périurbaine, aucun site n'est inclus dans un espace défini en tant que zone humide d'importance internationale (convention de Ramsar), ou en tant que zone réglementée pour la protection de la faune et de la flore (parcs nationaux, zones Natura 2000, réserves naturelles, etc.). Néanmoins quelques sites sont situés à proximité de certaines de ces zones. Mais cette proximité n'a pas de conséquence identifiée à ce jour sur les milieux concernés.

Les exigences d'équilibre et de préservation des milieux naturels, de la flore et de la faune, et les mesures à prendre pour la tranquillité des riverains sont appréciées et arrêtées à l'occasion des études d'impact ou des compléments d'études d'impact. Ces études, réalisées avant la mise en place de chaque installation nouvelle ou équipement nouveau, sont réglementairement soumises à l'avis du public et à l'approbation des autorités administratives.

Enfin, chaque site présentant des caractéristiques très différentes, et les régions dans lesquelles ils sont implantés ayant aussi des spécificités, chacun d'entre eux dispose d'une autonomie importante

pour appréhender la gestion de sa biodiversité de manière adaptée. Par exemple, Rennes (France) et Madrid (Espagne) ont entrepris des expertises floristiques afin d'adapter la gestion de leurs espaces verts. Porto Real (Brésil) et Sochaux (France) ont réhabilité des zones pour y planter des essences autochtones. Les forêts des sites de La Ferté Vidame et de Belchamp sont gérées de manière durable et sont certifiées PEFC (*Pan-European Forest Certification*).

### Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Dans le cadre d'un contentieux opposant les acquéreurs successifs d'une ancienne usine de production à Levallois et le Groupe, une provision de 1 million d'euros a été constituée.

### Indemnités versées en exécution d'une décision judiciaire pour atteinte à l'environnement

À ce titre, le Groupe n'a eu à verser aucune indemnité en 2010.

## Les autres divisions et l'environnement

### Gefco

Toutes les activités de logistique et de transport terrestre, maritime et aérien, exercées au sein d'un réseau international intégré de plus de 250 sites sont certifiées ISO 9001:2000.

Gefco poursuit les certifications ISO 14001 de ses sites. Après la Slovaquie et la République tchèque, un premier site en Allemagne et quatre sites en France ont été certifiés. Cette démarche de certification sera progressivement étendue à d'autres sites en France et en Allemagne, ainsi qu'à d'autres pays : Royaume-Uni, Brésil, Portugal, Suisse, Roumanie et Italie.

Gefco mesure continuellement l'impact global de ses activités sur l'environnement – consommation d'énergie, production de déchets, etc. – grâce à un réseau mondial de 150 correspondants Environnement.

Depuis 2008, Gefco dispose d'un système Internet permettant la collecte, le contrôle et la consolidation des données environnementales.

Dans la conduite de ses activités, Gefco s'efforce de répondre aux exigences de ses clients en matière de développement durable, voire de les précéder. En effet, outre des gains de productivité et de compétitivité, il souhaite apporter aux industriels une réelle valeur ajoutée écologique.

Le respect de l'environnement passe aussi par la construction de plates-formes logistiques selon les normes NF Haute Qualité Environnementale.

### Marques Peugeot et Citroën

Une entité centrale anime et coordonne l'activité environnement pour le réseau commercial des marques Peugeot et Citroën. Dans chaque pays où la marque est implantée en tant que filiale, il existe un correspondant par marque ou un pour les deux marques. Ils servent de relais pour déployer les démarches environnementales et permettent de suivre les réglementations et spécificités de chaque pays.

Depuis 2008, les marques Peugeot et Citroën disposent d'un système Internet permettant la collecte, le contrôle et la consolidation des données environnementales.

En outre, une attention particulière a été portée aux nouveaux bâtiments, avec la détermination de règles de construction pour les nouvelles concessions. Ces règles intègrent les aspects de rendement énergétique du bâtiment, d'isolation, de chauffage et de ventilation, d'éclairage, de gestion de l'eau et des déchets.

Enfin, il existe des initiatives spécifiques à certains pays. Par exemple, Citroën France a mis en place une démarche environnementale appelée *GreenPact*. Son objectif est d'aider le réseau commercial hexagonal de la Marque à se conformer aux évolutions de la législation française et européenne et à toujours mieux maîtriser ses impacts environnementaux. Pour cela, *GreenPact* s'appuie sur une série complète d'outils de sensibilisation (site Internet, guide de l'environnement, magazine, newsletter, réunions, etc.) et facilite les contacts entre le réseau et d'autres acteurs spécialisés (organismes de collecte, de traitement de fluides frigorigènes, etc.).



### 5.3.4. Consommations et émissions des sites

Les indicateurs environnementaux exposés ci-dessous correspondent à l'application des articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce et aux recommandations du Global Reporting Initiative (GRI). Un index de concordance avec les indicateurs du référentiel GRI est disponible à la fin du rapport « Indicateurs de performance développement durable 2010 » publié par le Groupe. Les données reportées concernent les sites industriels (PCA, PCI et Peugeot Motocycles), les sites de R&D, les principaux sites tertiaires, les établissements commerciaux du réseau propre aux marques Peugeot et Citroën et les sites logistiques des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA Peugeot Citroën, y compris.

Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 57,4 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie dans son propre rapport annuel les indicateurs relevant de son activité. Ses principaux indicateurs figurent dans ce qui suit à titre indicatif.

Pour les besoins de sa production et de ses salariés, PSA Peugeot Citroën utilise des matières premières, qui sont principalement :

- ◆ l'eau, pour remplir les fonctions telles que l'usinage, le lavage, le refroidissement, les sanitaires, etc. Tenant compte de la disponibilité locale de cette ressource, l'alimentation des sites se fait à partir du réseau de distribution public, ou de captages privés dans les nappes souterraines et les cours d'eau à proximité, le cas échéant ;
- ◆ les énergies (combustibles fossiles et énergie électrique, vapeur) dont l'utilisation est au cœur même de certains process (par exemple, le traitement thermique, la fonderie, la cuisson des peintures, etc.) ou encore, indispensable au chauffage, à l'éclairage, à la climatisation des locaux, etc.

L'utilisation de ces matières premières et des produits entrant dans les process de fabrication tels que la ferraille en fonderie, les tôles d'acier et d'aluminium en emboutissage ou tels que les produits de traitement de surface, les peintures, les fluides de coupe, les colles, les mastics, etc. génère des émissions dans l'eau, dans l'air et dans les sols, ainsi que des déchets que les sites industriels du Groupe s'attachent à limiter et à maîtriser au mieux.

S'agissant des indicateurs publiés dans ce chapitre, des précisions d'ordre méthodologique sont disponibles dans le supplément

« Indicateurs de performance développement durable » ainsi que sur le site Internet dédié au développement durable du Groupe.

Les taux de couverture pour les marques Peugeot et Citroën ainsi que pour Gefco et Faurecia présentés sous les tableaux correspondent au ratio du nombre de sites qui sont concernés par les indicateurs spécifiés et dont les données sont disponibles sur le nombre total de sites qui sont concernés par les indicateurs spécifiés. Les données non disponibles peuvent être dues à une absence de réponse du site, ou à une incapacité à calculer l'indicateur (absence de compteur par exemple). Quand ils ne sont pas mentionnés, les taux de couvertures sont égaux à 100 %.

Nota préalable : quelques ajustements des résultats 2009 ont été réalisés pour tenir compte de précisions obtenues après la publication du document de référence. Ces modifications sont commentées dès lors qu'elles entraînent un écart supérieur à 1 % de l'indicateur concerné.

Légende :

PCA : activités de Peugeot Citroën Automobiles (sites de production, R&D, sites tertiaires).

La consolidation PCA comprend 34 sites (intégration en 2010 du site de Jeppener et des entités sportives de Peugeot et Citroën).

AP/AC : activités des réseaux propres Peugeot et Citroën (établissements commerciaux, sièges des filiales d'importation, magasins de pièces de rechange, centres de formation régionaux et directions régionales).

La consolidation AP/AC comprend 47 filiales Peugeot ou Citroën, soit un total de plus de 500 établissements.

PCI : activités de Process Conception Ingénierie (1 site).

PMTC : activités de Peugeot Motocycles (2 sites).

Gefco : activités de logistique Gefco.

La consolidation Gefco comprend 25 filiales, soit un total de près de 260 établissements.

Faurecia : activités de l'équipementier Faurecia.

La consolidation de Faurecia comprend environ 220 sites, répartis en quatre groupes-produits.

## Prélèvement d'eau

(unité : m <sup>3</sup> )		Eau de ville	Eau de surface	Eau souterraine	TOTAL
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>2 084 888</b>	<b>4 035 499</b>	<b>4 744 254</b>	<b>10 864 641</b>
	2009	2 232 974	3 632 252	4 465 777	10 331 003
	2008	2 611 790	4 036 944	4 943 993	11 592 727
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>660 891</b>	<b>5 115</b>	<b>5 431</b>	<b>671 437</b>
	2009	684 335	4 740	5 004	694 079
	2008	732 905	9 140	6 554	748 599
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>2 379</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 379</b>
	2009	1 987	-	-	1 987
	2008	2 684	-	-	2 684
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>14 977</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 977</b>
	2009	16 132	0	-	16 132
	2008	12 914	11 604	-	24 518
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>221 718</b>	<b>0</b>	<b>29 805</b>	<b>251 523</b>
	2009	128 340	0	26 441	154 781
	2008	201 346	0	28 079	229 425
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>2 984 853</b>	<b>4 040 614</b>	<b>4 779 490</b>	<b>11 804 957</b>
	2009	3 063 768	3 636 992	4 497 222	11 197 982
	2008	3 561 639	4 057 688	4 978 626	12 597 953
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>1 634 306</b>	<b>835 576</b>	<b>421 911</b>	<b>2 891 793</b>
	2009	1 127 576	1 159 318	365 152	2 652 046
	2008	1 368 065	944 179	415 166	2 727 410

Les résultats des marques Peugeot et Citroën se rapportent à 83 % des sites en 2010 (90 % en 2009 et 84 % en 2008).

Les résultats de Gefco se rapportent à 78 % des sites en 2010 (76 % en 2009 et 70 % en 2008).

Les résultats de Faurecia se rapportent à 97 % des sites en 2010 (100 % en 2009 et 2008)

Pour Gefco, la forte hausse du prélèvement d'eau s'explique par l'augmentation du périmètre consolidé et l'amélioration de la fiabilité du reporting

## Rejets bruts dans l'eau, sortie usine

(unité : kg/an)		DCO	DBO <sub>5</sub>	MES
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>2 044 413</b>	<b>708 937</b>	<b>424 608</b>
	2009	2 170 531	766 040	461 662
	2008	2 351 932	705 537	661 771
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>
	2009	nc	nc	nc
	2008	nc	nc	nc
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>
	2009	nc	nc	nc
	2008	nc	nc	nc
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>1 110</b>	<b>293</b>	<b>78</b>
	2009	838	288	192
	2008	536	122	83
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>	<b>nc</b>
	2009	nc	nc	nc
	2008	nc	nc	nc
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>2 045 523</b>	<b>709 230</b>	<b>424 686</b>
	2009	2 171 369	766 328	461 854
	2008	2 352 468	705 659	661 854

DCO = Demande Chimique en Oxygène ;

DBO<sub>5</sub> = Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours ;

MES = Matières En Suspension ;

nc = non concerné.

Avant rejet au milieu naturel, les effluents aqueux font l'objet, pour 10 %, d'un traitement épuratoire complet in situ, et pour 90 %, d'un traitement complémentaire en station d'épuration collective.

## Consommation de matières brutes et recyclées

(périmètre PCA, achats série)

En 2010, le Groupe a consommé :

- ◆ en direct : 1 060 000 tonnes d'acier, 65 000 tonnes de métaux non ferreux ;
- ◆ en indirect : 1 650 000 tonnes d'acier, 230 000 tonnes de métaux non ferreux, et 700 000 tonnes de matériaux de synthèse (dont 20 000 tonnes de matériaux recyclés).



## Consommations énergétiques

### Consommation d'énergie directe

Nota : Les indicateurs énergétiques sont exprimés ici dans une unité cohérente (MWh pci) par application de coefficients de conversion reconnus officiellement.

(unité : MWh pci)		Fioul HTS	Fioul BTS	Fioul TBTS	FOD	GN + GPL	Charbon	Coke
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	-	-	<b>3 709</b>	<b>11 830</b>	<b>2 386 220</b>	-	<b>105 646</b>
	2009	-	-	26 789	11 494	2 014 738	-	88 807
	2008	-	-	8 313	13 242	2 305 628	-	122 936
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	-	-	<b>889</b>	<b>37 378</b>	<b>196 954</b>	-	-
	2009	-	-	1 578	36 338	169 486	-	-
	2008	-	-	1 678	35 066	191 727	-	-
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	-	-	-	-	<b>5 123</b>	-	-
	2009	-	-	-	-	3 420	-	-
	2008	-	-	-	-	4 458	-	-
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	-	-	-	<b>10</b>	<b>27 890</b>	-	-
	2009	-	-	-	16	23 660	-	-
	2008	-	-	-	29	23 113	-	-
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	-	-	-	<b>5 644</b>	<b>50 291</b>	-	-
	2009	-	-	-	3 539	50 999	-	-
	2008	-	-	-	3 924	50 832	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 598</b>	<b>54 862</b>	<b>2 666 478</b>	<b>0</b>	<b>105 646</b>
	2009	0	0	28 367	51 387	2 262 303	0	88 807
	2008	0	0	9 991	52 261	2 575 758	0	122 936
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>36</b>	<b>747</b>	<b>3 944</b>	<b>18 197</b>	<b>724 479</b>	-	-
	2009	4	43	2 032	8 467	527 184	-	-
	2008	4	103	980	10 174	650 863	-	-

Fioul HTS = Fioul Haute Teneur en Soufre ;

Fioul BTS = Fioul Basse Teneur en Soufre ;

Fioul TBTS = Fioul Très Basse Teneur en Soufre ;

FOD = Fioul domestique ;

GN = Gaz Naturel ;

GPL = Gaz de Pétrole Liquéfié.

Les résultats des marques Peugeot et Citroën se rapportent en moyenne à 92 % des sites en 2010 (93 % en 2009 et 94 % en 2008) pour les consommations d'énergie directe.

Les résultats Gefco se rapportent en moyenne à 78 % des sites en 2010 (93 % en 2009 et 88 % en 2008) pour les consommations d'énergie directe.

Les résultats Faurecia se rapportent en moyenne à 90 % des sites en 2010 (100 % en 2009 et 2008) pour les consommations d'énergie directe.

La hausse de consommation d'énergie est liée à la reprise d'activité, à un hiver plus rigoureux (notamment en Europe), mais aussi à l'augmentation du périmètre de consolidation (Marques, Gefco et Faurecia), ainsi qu'à l'amélioration de la fiabilité du reporting (Marques et Gefco).

## Consommation d'énergie indirecte

(unité : MWh)

		Électricité	Vapeur
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>2 646 213</b>	<b>274 550</b>
	2009	2 386 080	262 130
	2008	2 601 683	275 393
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>153 775</b>	<b>13 577</b>
	2009	155 463	12 979
	2008	157 673	16 809
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>1 837</b>	-
	2009	1 104	-
	2008	1 473	-
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>12 869</b>	-
	2009	10 196	-
	2008	13 849	-
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>48 845</b>	-
	2009	40 760	-
	2008	65 927	-
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>2 863 539</b>	<b>288 127</b>
	2009	2 593 603	275 109
	2008	2 840 605	292 202
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>1 216 051</b>	<b>17 372</b>
	2009	870 879	17 459
	2008	1 063 532	19 876

Les résultats des marques Peugeot et Citroën se rapportent en moyenne à 88 % des sites en 2010 (94 % en 2009 et en 2008) pour les consommations d'énergie indirecte.

Les résultats Gefco se rapportent à 89 % des sites en 2010 (95 % en 2009 et 84 % en 2008) pour les consommations d'énergie indirecte.

Les résultats Faurecia se rapportent en moyenne à 93 % des sites en 2010 (100 % en 2009 et 2008) pour les consommations d'énergie indirecte.

La hausse de consommation d'énergie est liée à la reprise d'activité, à un hiver plus rigoureux (notamment en Europe), mais aussi à l'augmentation du périmètre de consolidation (Marques, Gefco et Faurecia), ainsi qu'à l'amélioration de la fiabilité du reporting (Marques et Gefco).

## Émissions atmosphériques directes issues de l'utilisation de combustibles

Nota : Les émissions directes sont calculées à partir des consommations d'énergie directe en application de l'arrêté du 31 mars 2008 pour le CO<sub>2</sub> et de la circulaire du 15 avril 2002 pour les autres gaz. Leur variation est donc directement liée à l'évolution de la consommation d'énergie.

### Émissions directes de Gaz à Effet de Serre (GES)

(unité : t)		CO <sub>2</sub>	N <sub>2</sub> O	CH <sub>4</sub>	TOTAL éq. CO <sub>2</sub>
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>529 711</b>	<b>21,6</b>	<b>34,3</b>	<b>537 116</b>
	2009	454 097	18,4	29,3	460 404
	2008	520 303	20,9	33,3	527 472
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>50 833</b>	<b>2,0</b>	<b>3,0</b>	<b>51 511</b>
	2009	45 086	1,7	2,7	45 679
	2008	49 343	1,9	3,0	50 002
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>1 053</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1 069</b>
	2009	703	0,0	0,1	714
	2008	916	0,0	0,1	930
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>5 736</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>5 822</b>
	2009	4 868	0,2	0,3	4 941
	2008	4 759	0,2	0,3	4 830
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>12 028</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>12 192</b>
	2009	11 805	0,5	0,6	11 966
	2008	11 648	0,5	0,7	11 811
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>599 361</b>	<b>24,3</b>	<b>38,4</b>	<b>607 710</b>
	2009	516 559	20,8	32,9	523 703
	2008	586 969	23,5	37,3	595 046
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>157 955</b>	<b>6,7</b>	<b>9,8</b>	<b>160 238</b>
	2009	112 857	4,8	7,2	115 025
	2008	138 374	5,9	8,8	140 393

CO<sub>2</sub> = Dioxyde de carbone ;

N<sub>2</sub>O = Protoxyde d'azote ;

CH<sub>4</sub> = Méthane.

Le calcul des émissions totales de GES exprimées en t éq. CO<sub>2</sub> s'effectue par l'application de coefficients (pouvoirs de réchauffement globaux) de, respectivement, 310 pour le N<sub>2</sub>O et 21 pour le CH<sub>4</sub> (source : rapport IPCC, 1995).

Les résultats des marques Peugeot et Citroën ainsi que Gefco et Faurecia se rapportent à la même proportion de sites que celle des consommations d'énergie directe.

## Autres émissions directes

(unité : t)

		SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>15,6</b>	<b>522,0</b>
	2009	56,2	455,7
	2008	24,1	507,9
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>14,8</b>	<b>56,5</b>
	2009	15,6	50,7
	2008	15,4	55,1
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>
	2009	0,0	0,7
	2008	0,0	1,0
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>0,1</b>	<b>6,0</b>
	2009	0,1	5,1
	2008	0,1	5,0
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>2,1</b>	<b>12,9</b>
	2009	1,4	12,3
	2008	1,5	12,4
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>32,6</b>	<b>598,6</b>
	2009	73,3	524,5
	2008	41,1	581,3
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>16,9</b>	<b>166,6</b>
	2009	9,0	119,0
	2008	7,3	144,9

SO<sub>2</sub> = Dioxyde de soufre ;

NO<sub>2</sub> = Dioxyde d'azote.

Les résultats des marques Peugeot et Citroën ainsi que Gefco et Faurecia se rapportent à la même proportion de sites que celle des consommations d'énergie directe.

## Émissions indirectes de CO<sub>2</sub>

Nota : Les émissions indirectes sont calculées à partir des achats d'électricité et de vapeur en application de facteurs d'émission obtenus soit auprès des fournisseurs, soit publiés par l'IEA (*International Energy Agency* – données 2008).

(unité : t)		CO <sub>2</sub> indirect
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>353 690</b>
	2009	282 653
	2008	363 360
<b>AP/AC</b>	<b>2010</b>	<b>44 210</b>
	2009	consolidation non disponible
	2008	consolidation non disponible
<b>PCI</b>	<b>2010</b>	<b>83</b>
	2009	42
	2008	63
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>579</b>
	2009	388
	2008	589
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>11 635</b>
	2009	consolidation non disponible
	2008	consolidation non disponible
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>410 197</b>
	2009	283 083
	2008	364 011
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>444 448</b>
	2009	consolidation non disponible
	2008	consolidation non disponible

Les résultats des marques Peugeot et Citroën ainsi que Gefco et Faurecia se rapportent à la même proportion de sites que celle des consommations d'énergie indirecte.

## Émissions de COV des installations de peinture de carrosserie

		COV (t)	Ratio (kg/véh)
<b>PCA</b>	<b>2010</b>	<b>8 390</b>	<b>3,75</b>
	2009	7 589	3,76
	2008	9 505	4,13
<b>PMTC</b>	<b>2010</b>	<b>4</b>	<b>-</b>
	2009	7	-
	2008	12	-
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>8 394</b>	<b>-</b>
	2009	7 597	-
	2008	9 517	-

COV : Composés Organiques Volatils.

## Quantité de déchets traités par nature et par filière d'élimination

### Périmètre PCA (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	TOTAL
<b>Spécifiques fonderie</b>	<b>2010</b>	<b>10 943</b>	<b>60 783</b>	<b>91 616</b>	<b>86</b>	<b>163 428</b>
	2009	9 705	52 867	95 283	46	157 900
	2008	15 734	64 605	117 927	49	198 315
<b>DIND</b>	<b>2010</b>	<b>13 627</b>	<b>98 450</b>	<b>1 271</b>	<b>1 217</b>	<b>114 565</b>
	2009	13 496	69 062	1 832	1 352	85 743
	2008	18 373	83 143	1 985	402	103 904
<b>DID</b>	<b>2010</b>	<b>2 935</b>	<b>20 761</b>	<b>-</b>	<b>24 221</b>	<b>47 917</b>
	2009	4 788	19 338	-	20 066	44 192
	2008	6 570	26 716	-	23 473	56 759
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>27 505</b>	<b>179 994</b>	<b>92 886</b>	<b>25 524</b>	<b>325 909</b>
	2009	27 989	141 267	97 115	21 464	287 835
	2008	40 678	174 464	119 912	23 924	358 978

DIND : Déchets Industriels Non Dangereux ;

DID : Déchets Industriels Dangereux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (641 300 tonnes en 2010) qui sont recyclés à près de 100 %.

La hausse de la quantité de déchets entre 2009 et 2010 est liée à l'évolution du périmètre de consolidation (intégration des sites de Jeppener, Peugeot Sport et Citroën Racing), à l'augmentation des

déchets de chantiers (travaux liés aux intempéries de grêle à Sochaux ; construction d'un nouveau bâtiment à Vesoul ; importants travaux sur les réseaux d'eaux usées à Belchamp), à la hausse d'activité (sables de fonderie à Sept-Fons ; déchets d'emballage à Buenos Aires et Porto Real) et à un dysfonctionnement de process (Valenciennes).

### Périmètre AP/AC (hors déchets métalliques)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
<b>DIND</b>	<b>2010</b>	<b>5 539</b>	<b>10 239</b>	<b>156</b>	<b>15 934</b>
	2009	6 988	9 517	607	17 113
	2008	11 309	8 430	739	20 479
<b>DID</b>	<b>2010</b>	<b>1 543</b>	<b>3 149</b>	<b>292</b>	<b>4 984</b>
	2009	1 906	3 120	553	5 579
	2008	1 331	2 781	922	5 034
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>7 081</b>	<b>13 388</b>	<b>448</b>	<b>20 917</b>
	2009	8 894	12 638	1 160	22 692
	2008	12 640	11 211	1 661	25 512

DIND : Déchets Industriels Non Dangereux ;

DID : Déchets Industriels Dangereux.

Les résultats des marques Peugeot et Citroën se rapportent en moyenne à 91 % des sites en 2010 (87 % en 2009 et 78 % en 2008).

Les déchets dont le mode de traitement n'était pas connu ont été comptabilisés comme étant mis en décharge.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (3 710 tonnes en 2010), dont 73 % sont recyclés.

## Périmètre PCI + PMTC (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
<b>Spécifiques fonderie</b>	<b>2010</b>	-	-	126	126
	2009	-	-	107	107
	2008	-	-	227	227
<b>DIND</b>	<b>2010</b>	122	551	0	673
	2009	157	551	1	709
	2008	220	885	-	1 105
<b>DID</b>	<b>2010</b>	6	130	482	618
	2009	12	145	469	627
	2008	11	186	589	785
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>128</b>	<b>681</b>	<b>608</b>	<b>1 417</b>
	2009	168	697	577	1 442
	2008	231	1 070	816	2 117

DIND : Déchets Industriels Non Dangereux ;

DID : Déchets Industriels Dangereux.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (340 tonnes en 2010) qui sont recyclés à près de 100 %.

## Périmètre Gefco (hors déchets métalliques)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Autres traitements	TOTAL
<b>DIND</b>	<b>2010</b>	5 842	5 750	676	12 267
	2009	6 715	3 695	192	10 601
	2008	5 645	3 891	324	9 860
<b>DID</b>	<b>2010</b>	129	489	38	656
	2009	145	532	1 163	1 839
	2008	438	1 001	124	1 563
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>5 971</b>	<b>6 239</b>	<b>714</b>	<b>12 923</b>
	2009	6 859	4 227	1 354	12 441
	2008	6 083	4 892	448	11 423

DIND : Déchets Industriels Non Dangereux ;

DID : Déchets Industriels Dangereux.

Les résultats Gefco se rapportent en moyenne à 76 % des sites en 2010 (61 % en 2009 et 51 % en 2008).

Les déchets dont le mode de traitement n'était pas connu ont été comptabilisés comme étant mis en décharge.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (487 tonnes en 2010) qui sont recyclés à près de 98 %.

## Périmètre Faurecia (hors déchets métalliques recyclés à près de 100 %)

(unité : t)		Mise en décharge	Valorisation	Recyclage interne	Autres traitements	TOTAL
<b>DIND</b>	<b>2010</b>	<b>36 874</b>	<b>49 283</b>	<b>22 786</b>	<b>5 736</b>	<b>114 678</b>
	2009	36 902	35 594	9 178	4 074	85 748
<b>DID</b>	<b>2010</b>	<b>3 290</b>	<b>6 157</b>	-	<b>7 686</b>	<b>17 132</b>
	2009	1 725	4 527	-	6 228	12 480
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>40 163</b>	<b>55 440</b>	<b>22 786</b>	<b>13 421</b>	<b>131 810</b>
	2009	38 627	40 121	9 178	10 302	98 228
	2008	71 093	44 220	9 387	16 990	141 690

DIND : Déchets Industriels Non Dangereux ;

DID : Déchets Industriels Dangereux.

Les résultats Faurecia se rapportent en moyenne à 98 % des sites en 2010 (100 % en 2009 et 2008).

En 2008, la répartition entre les DIND et les DID n'était pas connue.

Ce tableau ne tient pas compte des déchets métalliques (69 546 tonnes en 2010) qui sont recyclés à près de 100 %.

### 5.3.5 Sécurité routière

La sécurité des différents usagers de la route figure depuis de nombreuses années en tête des priorités de PSA. Cet engagement lui permet de positionner ses véhicules parmi les plus sûrs au niveau mondial. Le Groupe privilégie des choix technologiques qui assurent à ses véhicules une réelle efficacité en matière de consommation et de sécurité, à un coût abordable au plus grand nombre.

La réponse à l'insécurité routière ne repose pas uniquement sur l'introduction de systèmes de sécurité de plus en plus sophistiqués

à bord des véhicules, contribuant à l'augmentation de leur masse, et donc de leur consommation. Elle dépend également de l'amélioration des infrastructures et de la sensibilisation et formation efficaces des automobilistes et autres usagers de la route. Pour PSA, exercer ses responsabilités vis-à-vis de la société, c'est aussi mener au quotidien des actions de mécénat et de solidarité. En effet, PSA a poursuivi en 2010 son effort en faveur de la sécurité routière, en sensibilisant des enfants, ses salariés ou l'ensemble du grand public (Pour plus de détails, voir partie 5.3.7).

#### Sécurité primaire : éviter l'accident

##### Liaisons au sol

Fort de son expertise reconnue dans le domaine des liaisons au sol (suspensions, direction, freins, etc.), le Groupe conçoit des voitures au comportement dynamique intrinsèquement sûr, qui corrigent autant que possible les fautes de conduite, les aléas d'infrastructures ou de météorologie.

Leur architecture garantit un comportement routier, une précision de direction et une puissance de freinage qui les classent parmi les meilleures sur le marché.

De plus, le Groupe déploie des aides à la conduite efficaces dans des situations d'urgence, telles que l'ABS (système de freinage à antiblocage de roues) généralisé à toutes les gammes, la répartition électronique de freinage, l'AFU (Assistance au Freinage d'Urgence) ou encore l'ESC (*Electronic Stability Control*), qui corrige la trajectoire du véhicule en situation de dérive pouvant conduire à une sortie de route.

Le système de contrôle de traction *Grip Control*, intégré au calculateur ESC, est disponible sur les Peugeot 3008 et nouveau Partner, ainsi que sur les Citroën C4 Picasso, C5 et nouveau Berlingo.

La détection de sous gonflage des pneumatiques permet de détecter un éventuel sous gonflage qui pourrait nuire à la stabilité du véhicule et donc à la sécurité des occupants. En incitant à corriger régulièrement le gonflage, ce système contribue à la diminution des bruits de roulement, de la consommation de carburant et de l'usure des pneumatiques.

##### Visibilité, vitesse et distances de sécurité

En complément, le Groupe propose, sur certains modèles, des innovations efficaces et pragmatiques :

- ◆ des optiques innovantes : éclairage directionnel statique dès le segment B, projecteurs directionnels xénon bi-fonction dans le haut de gamme, allumage automatique des feux de détresse en cas de forte décélération, feux de jour à diodes sur la Citroën DS3, et la commutation automatique feux de code/route sur la Peugeot 508, etc. ;
- ◆ la surveillance dans les angles morts, qui informe de la présence d'un véhicule dans les angles morts au moyen d'un pictogramme s'éclairant dans le rétroviseur, est disponible sur la nouvelle Citroën C4 ;



- ◆ le limiteur de vitesse qui rend inactive la pédale d'accélérateur lorsque le conducteur tente d'aller au-delà de la vitesse maximum qu'il a programmée. Cependant, en cas de nécessité, un appui fort permet d'outrepasser un point dur et de franchir la limite de vitesse fixée. PSA est leader en Europe en équipement volontaire des véhicules en limiteurs de vitesse ;
- ◆ la fonction d'alerte d'inter-distance ou *Distance Alert*, notamment disponible sur les Peugeot 3008 et 5008, indiquant dans l'affichage tête haute le temps « inter-véhicule » qui sépare le véhicule du conducteur du véhicule suivi. Le conducteur peut programmer le temps en dessous duquel il souhaite être alerté ;
- ◆ l'AFIL (Alerte de Franchissement Involontaire de Ligne), disponible sur la Citroën C4, prévient le conducteur d'une sortie de voie involontaire par une vibration du siège du côté de la ligne continue ou discontinue franchie.

## Ergonomie et Interface Homme Machine (IHM)

La sécurité routière représente une préoccupation majeure lors de la conception des systèmes embarqués (assistance à la conduite, confort et info-divertissement) et des IHM (interfaces de commandes et de restitution des informations).

Outre la prise en compte des besoins et des exigences du conducteur pour assurer l'utilité et l'efficacité des systèmes, des critères de conception et des méthodes de validation robustes permettent d'assurer que l'utilisation de ces systèmes et de leurs IHM est facile (pas d'erreurs de manipulation) et sûre (pas de charge mentale, distraction, inattention, usages à risque ou inappropriés). Des travaux scientifiques réalisés en amont permettent d'enrichir le référentiel interne, pour faire face aux problématiques émergentes en matière d'ergonomie soulevées par les nouvelles technologies embarquées.

Les préoccupations environnementales motivent également le développement d'aides à la conduite favorisant un style de conduite éco-responsable.

## Sécurité secondaire : protéger pendant l'accident

### Carrosserie

La sécurité secondaire constitue une priorité dès la conception des véhicules Peugeot et Citroën. Quelle que soit la configuration des collisions – frontales, latérales, arrières ou encore retournement – les caractéristiques de résistance et d'absorption d'énergie des structures des véhicules permettent aux occupants de bénéficier d'une protection au meilleur niveau.

Les véhicules sont structurellement étudiés pour dissiper l'énergie d'un choc de façon programmée, grâce aux positionnements des voies d'effort et d'éléments déformables (crash box), tout en améliorant la réparabilité. L'habitacle est traité comme une véritable cellule de survie.

Spécifique à la silhouette cabriolet, le système de protection des occupants en cas de retournement est composé d'arceaux actifs, qui se déploient en cas de choc par un système pyrotechnique, et de tubes de renforts de montants de baie.

### Airbags et autres équipements pyrotechniques

En complément des performances de structure pour diminuer les conséquences en cas de choc, les marques Peugeot et Citroën proposent jusqu'à neuf airbags :

- ◆ deux airbags frontaux : ils adaptent, lors du déclenchement, leur pression et leur volume à la sévérité du choc frontal ;
- ◆ deux airbags latéraux avant : ils protègent le thorax, le bassin et l'abdomen du conducteur et du passager avant ;
- ◆ un airbag de colonne de direction (ou airbag genoux) : il protège les membres inférieurs en réduisant les efforts sur les genoux et les tibias ;
- ◆ deux airbags rideaux : ils protègent le côté de la tête des passagers avant et arrière ;
- ◆ deux airbags latéraux arrière : ils protègent le thorax des passagers arrière en cas de choc latéral.

Le capot actif se soulève automatiquement en cas de choc piéton grâce à un capteur et à un mécanisme pyrotechnique. Par ce biais, il joue le rôle d'amortisseur et réduit ainsi le risque de blessure sur la tête des piétons heurtés. Il équipe la Citroën C6 et la Peugeot RCZ.

### Moyens de retenue

Depuis les fixations ISOFIX, garantissant la bonne utilisation des sièges pour enfants, jusqu'aux ceintures à limiteurs d'effort et aux airbags adaptatifs sur certains modèles, tout est calculé pour que chaque passager bénéficie du meilleur niveau de protection, quels que soient son âge et sa place dans la voiture. Les limiteurs d'effort, équipant déjà les ceintures à l'avant, font progressivement leur apparition aux places arrière. Ils permettent de contrôler la retenue des occupants en limitant les contraintes sur le thorax, et de minimiser ainsi les blessures thoraciques et abdominales.

Les témoins de non-bouclage de ceinture alertent le conducteur par un signal sonore et visuel lorsque l'une des ceintures n'est pas attachée. Les témoins de non-bouclage aux places arrière se généralisent également.

### Résultats des tests Euro NCAP et China NCAP

L'ensemble des modèles du Groupe, et ce dès l'entrée de gamme, se situent au meilleur niveau mondial en sécurité secondaire, comme l'attestent les résultats obtenus aux crash-tests Euro NCAP (organisme indépendant d'évaluation des véhicules en protection des occupants).

Huit véhicules du Groupe, testés selon le nouveau protocole sévéré en 2009, ont obtenu le score maximum de cinq étoiles. Dans la nouvelle notation des tests Euro NCAP, les véhicules testés reçoivent une note globale (« *overall rating* ») tenant compte des résultats en termes de protection des adultes, des piétons et des enfants, ainsi que de la présence d'équipements de sécurité. À fin 2008, 13 véhicules du Groupe avaient obtenu le score maximum de cinq étoiles en protection adulte selon l'ancienne notation des tests Euro NCAP.

## Euro NCAP

Véhicule	Année de lancement	Protocole de test en vigueur jusqu'en 2008			Protocole de test en vigueur à partir de 2009		Overall rating (notation globale)
		Année de test	Protection adultes *	Protection piétons *	Protection enfants	Année de test	
Citroën C-Zero Peugeot iOn **	2010					2011	****
Nouvelle Citroën C4	2010					2010	*****
Citroën Nemo	2010					2010	***
Nouvelle Citroën C3	2009					2009	****
Citroën DS3	2009					2009	*****
Peugeot 5008	2009					2009	*****
Peugeot 3008	2009					2009	*****
Citroën C3 Picasso	2009					2009	****
Peugeot 308 CC	2008	2008	*****	**	***	2009	*****
Citroën Berlingo Peugeot Partner **	2008	2008	****	**	****		
Citroën C5	2008	2008	*****	**	****	2009	*****
Peugeot 308	2007	2007	*****	***	****	2009	*****
Peugeot 207 CC	2007	2007	*****	**			
Citroën Grand C4 Picasso	2006	2006	*****	**	****	2009	*****
Peugeot 207	2006	2006	*****	***	****		
Citroën C6	2006	2005	*****	****	****		
Peugeot Coupé 407	2005	2005	*****	**	****		
Citroën C1 Peugeot 107**	2005	2005	****	**	****		
Peugeot 1007	2005	2005	*****	**	***		
Citroën C4	2004	2004	*****	***	****		
Peugeot 407	2004	2004	*****	**	****		
Citroën C2	2003	2003	****	**	***		
Peugeot 307 CC	2003	2003	****	**			
Citroën C3 Pluriel	2003	2003	****	**			
Peugeot 807 Citroën C8**	2002	2003	*****	*			
Citroën C3	2002	2003	****	**			
Peugeot 307	2001	2001	****	**			
Peugeot 607	2000	2002	****	*			
Citroën Xsara Picasso	2000	2001	****	**			
Peugeot 206	1998	2000	****	**			

\* Protection des occupants : notation sur 5 étoiles – Protection des piétons : notation sur 4 étoiles.

\*\* Les véhicules apparaissant dans la même ligne ont les mêmes spécifications techniques.

## China NCAP

Véhicule	Année de lancement	Année de test	Overall rating (notation globale)
Peugeot 408	2010	2010	*****
Citroën C5	2010	2010	*****
Peugeot 307 Tricorps	2009	2009	*****
Citroën C-Quatre	2008	2009	****
Citroën C-Triomphe	2006	2007	*****
Peugeot 307	2004	2006	****

## Le LAB

Le LAB, Laboratoire d'Accidentologie, de Biomécanique et d'Étude du comportement est une association entre PSA et Renault sur la sécurité routière. Unique en son genre, il réalise depuis 40 ans des recherches qui servent à mieux comprendre les mécanismes accidentels et à les relier aux mécanismes lésionnels. Ses domaines d'excellence sont :

- ◆ l'accidentologie, c'est-à-dire l'analyse des accidents survenant sur les routes (15 000 accidents dans les bases de données) ;
- ◆ la biomécanique qui permet de préciser les mécanismes lésionnels.

## Sécurité tertiaire : alerter, protéger, secourir

### Appel d'urgence

PSA a joué un rôle précurseur et reste leader européen dans le domaine de la sécurité tertiaire, consistant à atténuer les effets des accidents en facilitant l'intervention des secours. Il est le seul constructeur généraliste à avoir déployé à grande échelle un appel d'urgence géolocalisé, sans abonnement ni limitation de durée.

Le nouveau Boîtier Télématique Autonome (BTA) développé par PSA, sépare la fonction télématique des fonctions radio, navigation et téléphonie personnelle, et intègre une carte SIM.

Depuis plus de 40 ans, les recherches du LAB ont permis d'orienter les choix technologiques du Groupe et d'en évaluer l'efficacité réelle sur les routes. Le LAB est ainsi à l'origine d'avancées majeures en termes de sécurité automobile : de la ceinture de sécurité au limiteur d'effort et au prétensionneur, sans oublier les airbags et le renforcement de certaines structures de l'habitacle.

En cas d'accident ou de malaise à bord d'un véhicule équipé, les occupants sont mis en relation avec un plateau d'assistance spécialisé, automatiquement lorsqu'un choc est détecté, ou suite au déclenchement manuel d'un appel par les occupants. Les services d'assistance s'adaptent à la langue des occupants.

Grâce à la géolocalisation et à la liaison mobile GSM embarqué, l'assistance localise avec précision le véhicule. Les délais d'intervention sont ainsi réduits et l'efficacité des secours améliorée.

Selon la Commission européenne, 2 500 vies pourraient être sauvées chaque année en Europe si tous les véhicules en étaient équipés.

	Cumul 2008*	Cumul 2009*	Cumul 2010*
Véhicules Peugeot et Citroën équipés de l'appel d'urgence Premium **	546 000	630 000	643 000
Appels transmis aux secours	2 700	3 300	3 900
Pays où le service appel d'urgence Premium est ouvert	France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas	France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Autriche	France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas, Portugal, Autriche, Suisse

\* Chiffres au cumul depuis le lancement en janvier 2003.

\*\* Dans les pays où le service d'appel d'urgence « Premium » est ouvert, le véhicule alerte un plateau d'assistance dédié (IMA), qui transmet le dossier, après validation, aux secours en charge de la zone de l'accident. Dans tous les autres pays d'Europe, le véhicule compose le 112, numéro d'urgence européen.

Près de 140 000 véhicules Peugeot et Citroën supplémentaires équipés de l'appel d'urgence simple (appel du numéro d'urgence européen 112, non localisé GPS) circulent dans des pays européens où le service Premium n'est pas disponible. Au total, l'appel d'urgence équipe donc environ 781 000 véhicules Peugeot et Citroën en Europe.

Pour la première fois, à l'occasion du Mondial de l'Automobile 2010 (Paris), l'Euro NCAP a décerné des récompenses aux constructeurs qui ont mis en place des technologies ayant eu un véritable effet sur la sécurité : les Euro NCAP Advanced. Parmi les 10 innovations récompensées, Peugeot et Citroën ont été récompensés pour leur

système d'Appel d'urgence, seul prix concernant la sécurité tertiaire. Six véhicules ont été récompensés : les Peugeot 308, 3008 et 5008 pour Peugeot Connect SOS, et les Citroën DS3, C4, C5 pour Citroën Appel d'Urgence Localisé.

### Fiches de désincarcération

Pour faciliter l'intervention des secours, le Groupe élabore conjointement avec les équipes de secours françaises des fiches d'aide à la désincarcération pour chacun de ses modèles.

## Peugeot Motocycles

### Sécurité

Acteur majeur du marché européen, Peugeot Motocycles, sous son nom commercial Peugeot Scooters, s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la sécurité en deux-roues en étant notamment le premier constructeur au monde à proposer un système de freinage

ABS sur ses scooters 125, une technologie issue de l'automobile. Une démarche à long terme dans laquelle Peugeot Scooters s'engage afin de promouvoir une mobilité urbaine toujours plus sûre et plus citoyenne.

## 5.3.6. Télématic et mobilité

Au-delà des services automobiles classiques (entretien, financement, assurance), PSA développe des services s'appuyant sur les avancées technologiques les plus abouties et sur une nouvelle conception de

la mobilité, afin d'asseoir sa stratégie de leader dans le domaine des services liés à la mobilité et à la connectivité.

### Télématic

Les nouveaux services proposés par PSA dans le domaine télématique visent une mobilité plus efficace et respectueuse de l'environnement.

Peugeot et Citroën déploient depuis 2002 leurs services d'assistance autour des plates-formes télématiques communes RTx/NaviDrive, qui intègrent dans un même module des fonctions radio CD, téléphone GSM avec kit mains libres, aide à la navigation GPS et info trafic.

Déployé depuis 2009 sur les gammes Peugeot et Citroën, le Boîtier Télématique Autonome (BTA) embarqué est doté d'une carte SIM. Ce boîtier permet aux clients d'avoir accès à l'appel d'urgence et d'assistance géolocalisé, gratuit sans abonnement, sans limite de durée et opérationnel 24 h/24, 7 j/7, même à l'étranger, et ce sans avoir besoin d'acquiescer un système complet (navigation, radio, téléphonie). Grâce à la géolocalisation, ces services procurent aux clients un important gain de temps suite au déclenchement d'une intervention (dépannage sur place, remorquage, etc.). Le déploiement des boîtiers télématiques autonomes va démocratiser les services connectés à bord des véhicules.

De plus, un service de gestion de flotte à distance a été développé et commercialisé depuis 2008 sous le nom de *Active Fleet Data*. Toutes les informations nécessaires à l'utilisation et à la maintenance sont rendues disponibles à distance (kilométrage au compteur, kilométrage avant révision, diagnostics mécaniques de la boîte de vitesses, du système antipollution, etc.), avec des alertes en temps réel par l'envoi d'un e-mail pour les informations touchant à la sécurité (niveau d'huile, plaquettes de frein usées, pneus sous-gonflés, etc.). Par ce biais, le service *Active Fleet Data* favorise l'entretien régulier du véhicule, au profit d'un impact environnemental réduit.

### Services de mobilité

#### Mu by Peugeot

La marque Peugeot propose une offre de services de mobilité à la carte appelée Mu by Peugeot.

Cette offre inédite permet à chacun, client ou non de Peugeot, d'accéder à un bouquet de services de mobilité en ligne ou via une application pour smartphone, avec notamment :

- ◆ la location de produits ou accessoires de la gamme Peugeot. Il est possible de louer ponctuellement un vélo, un scooter, une voiture, un véhicule utilitaire léger, un véhicule de remplacement (deux roues ou automobile), un accessoire de mobilité (GPS, coffre de toit, etc.) ;
- ◆ des offres de mobilité proposées par les partenaires de la Marque. Par exemple, il est possible de réserver un billet de train ou d'avion, ou un week-end auprès d'un voyageur partenaire. Des stages de conduite, d'initiation à l'éco-conduite ou de perfectionnement peuvent aussi être réservés auprès du même centre d'appel.

#### Peugeot

Peugeot Connect est le nom d'une gamme de services innovants basés sur les informations provenant du véhicule :

- ◆ Peugeot Connect SOS, pour l'appel d'urgence géolocalisé ;
- ◆ Peugeot Connect Assistance, pour l'assistance au dépannage géolocalisée ;
- ◆ Peugeot Connect Fleet, pour la gestion de flottes ;
- ◆ Peugeot Connect Electric qui permettra, avec iOn, la consultation sur smartphone ou sur ordinateur de l'état de charge de la batterie et de l'autonomie du véhicule.

#### Citroën

L'offre eTouch de Citroën comprend :

- ◆ d'une part, les appels géolocalisés d'urgence et d'assistance, disponibles grâce à une carte SIM intégrée ;
- ◆ d'autre part un carnet d'entretien virtuel et un service d'éco-conduite « EcoDriving », disponibles sur Internet (à travers l'espace personnel MyCITROËN) et sur smartphones.

Ces derniers permettent de suivre au plus près les consommations de carburant et émissions de CO<sub>2</sub> de la voiture mais aussi d'être tenu informé des opérations d'entretien et de maintenance à prévoir ainsi que les alertes véhicules indiquées en temps réel. Ces deux services sont gratuits pendant la garantie contractuelle du véhicule.

Le service Citroën Send-To-Car permet à l'utilisateur d'envoyer le résultat d'une recherche Google Maps effectuée depuis son ordinateur vers la plateforme NaviDrive 3D de son véhicule Citroën pour un guidage vers son point de destination ou une mise en contact téléphonique.

Disponible aujourd'hui dans 6 pays et 14 villes européennes, le déploiement du programme Mu se poursuivra jusqu'en 2013 à raison de 75 sites par an, majoritairement dans les villes européennes de plus de 300 000 habitants.

Le programme a été distingué par *Automotive News Europe*, en juin 2010. Il a également reçu des prix soulignant son innovation en Allemagne et en Belgique.

#### Citroën MULTICITY

Avec sa nouvelle offre de mobilité, Citroën MULTICITY, la marque propose, à tous et sans abonnement, une offre qui positionne Citroën comme un véritable facilitateur de déplacements.

Citroën MULTICITY regroupe :

- ◆ un service CALL CAR Citroën qui permet, partout en France, de louer une voiture pendant la durée de son choix (depuis une heure

jusqu'à plusieurs jours) et, aujourd'hui, dans les principales villes françaises, de se faire livrer cette voiture en moins de trois heures à l'endroit de son choix ;

- ◆ un portail Internet dédié « Citroën MULTICITY » pour préparer ses déplacements ou ses voyages. Prenant en compte tous les modes de transport dans le calcul d'itinéraires, il permet d'apporter des réponses sur mesure avec une information sur les émissions de CO<sub>2</sub>, le coût et la durée des trajets proposés. Il donne aussi

la possibilité de réserver en ligne ses billets d'avion, sa voiture de location ou encore sa chambre d'hôtel. Un service innovant pour gagner du temps et faciliter tous les déplacements. Ce site Internet donnera à son utilisateur un accès à un espace spécifique en proposant un panel de produits et de services dédiés pour une meilleure utilisation de sa voiture comme par exemple la possibilité de télécharger des cartographies pour système de navigation embarqué, de souscrire un contrat de services, etc.

### 5.3.7. Engagement sociétal

#### L'institut pour la Ville en Mouvement

L'Institut pour la Ville en Mouvement (IVM) de PSA, créé en 2000 par le Groupe, initie et favorise des réflexions et expérimentations sur l'évolution des mobilités en milieu urbain. Il contribue à l'émergence de solutions innovantes pour les mobilités urbaines. L'IVM associe dans ses projets des représentants du monde de l'entreprise, des chercheurs, des universitaires, des architectes, des urbanistes, des aménageurs, des transporteurs, des collectivités locales, des acteurs de la vie sociale, culturelle et associative autour de recherches-actions. Chaque partenaire est partie prenante sur un projet et contribue à la réalisation de la recherche-action soit par un financement, soit par la mise à disposition de ressources ou d'expertise.

PSA y a consacré un budget de 1 085 000 euros en 2010.

Parmi les différentes thématiques abordées en 2010, l'IVM a poursuivi un programme d'auditions publiques et de débats animés par un groupe d'experts européens, lancé en 2009, et destiné à permettre l'échange avec des experts nord-américains sur le thème « Changement climatique, Clean Tech et mobilités urbaines ». L'objectif de ce programme est d'explorer comment les États-Unis, « pays de toutes les mobilités », abordent aujourd'hui les enjeux de la mobilité et de l'énergie dans le contexte du changement climatique, en particulier en suscitant et en soutenant le développement des technologies « propres » ou « vertes ». Ce programme a adopté un dispositif d'échanges innovant inspiré des auditions publiques du Congrès américain : une commission d'experts « interroge » à chaque séance un scientifique et un professionnel américains sur un thème précis. Les auditionnés présentent un exposé qui répond à des questions préalables des experts. Ainsi, outre une meilleure connaissance des approches américaines sur le potentiel des Cleantech, le projet vise à diversifier les approches et à confronter les avis, à alimenter le débat en France, à mieux identifier les enjeux et les possibilités d'actions, aussi bien publiques, organisationnelles qu'industrielles.

Avec le projet « Ville à domicile. Mobilités et services », l'IVM souhaite mieux comprendre les demandes émergentes, identifier les nouveaux acteurs et les potentialités d'innovation, en particulier dans le domaine de l'organisation du travail et de la mobilité des salariés du secteur des services à la personne. L'objectif est, en partenariat avec des entreprises, des associations et les pouvoirs publics, d'expérimenter en 2011 de nouveaux dispositifs organisationnels et/ou techniques.

Lancé en 2007, le programme de recherches et d'actions lancé par l'IVM sur les taxis vient enrichir le débat sur cette question, le taxi

étant un excellent intermédiaire entre le transport collectif et le transport individuel. Ce programme vise à étudier internationalement ses ressources potentielles, son rôle et son intégration possible dans les politiques de mobilité et à ouvrir le dialogue avec le monde de la recherche, les responsables publics, les opérateurs et les entreprises de transport et plus largement le public pour favoriser son développement. À Lisbonne, après un colloque international sur le thème des taxis organisé par l'IVM en 2007, l'IVM a animé en 2010 la 1<sup>ère</sup> session spéciale sur les taxis et annonce la création d'un réseau international de recherche.

Avec ses bureaux à Shanghai, créé en 2001 et Buenos Aires en 2005, l'IVM continue à étendre son action internationale, notamment avec :

- ◆ au Brésil, la création d'un bureau à Rio de Janeiro ;
- ◆ en Chine, l'IVM a été partenaire du Prix et du concours étudiants « Better mobility, better life » dont l'objectif était d'identifier et de valoriser des solutions innovantes de la société civile en matière de mobilité urbaine. Ce prix a récompensé : à Shanghai, un service de vélo public pour les habitants de banlieue, à Ningbo, une « chrono-gestion » mutualisée et optimisée des parcs de stationnements résidentiels et professionnels, à Wuhan, un service de covoiturage pour les habitants d'un quartier. La cérémonie de remise des prix a eu lieu dans le pavillon de Shenzhen de l'Expo Shanghai 2010 et un séminaire sur ce thème a été organisé dans le pavillon de l'Alsace. Le thème de ce prix a été retenu par l'association des écoles d'urbanisme pour son concours étudiant annuel organisé en partenariat avec l'IVM ;
- ◆ en Argentine, une expérimentation de terrain « La ville lisible » a été lancée avec la ville de Buenos Aires afin de proposer et de tester des systèmes d'information des réseaux de transports de la ville. Un premier test pilote soumis à évaluation est conduit sur une ligne de bus à Buenos Aires. Des experts internationaux collaborent à l'élaboration de ce concept innovant, adapté aux villes émergentes. Des enquêtes sur les besoins des utilisateurs et les systèmes de représentations sont réalisées ;
- ◆ au Pérou, une exposition et un colloque « Pour une ville pour tous ! » ont été organisés avec des universités, des centres de recherche et l'ambassade de France.

En 2010, à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire et pour marquer sa projection dans l'avenir, l'IVM a présenté le bilan de ses actions lors d'une manifestation publique à Paris.



Sur le plan académique, la chaire européenne fait l'objet d'une nouvelle convention avec l'Université Paris-Est. À l'international, l'accueil de scientifiques étrangers s'est poursuivi en Chine et une chaire universitaire a été mise en place en Amérique Latine.

Dans l'objectif de consolider les travaux des trois chaires (Europe, Chine et Amérique Latine) et d'animer une vision mondiale et transversale des mobilités urbaines, un projet de colloque international « Colloque des trois chaires » a été lancé, celui-ci devant se tenir début 2012.

En partenariat avec la Fondation EDF Diversiterre, l'IVM a mis en place l'exposition « Villes rêvées, villes durables ? », inaugurée en octobre 2009 à Paris. En 2010, cette exposition a également été présentée à Mulhouse.

Enfin, l'exposition « La Rue » et les ouvrages associés ont poursuivi leur déploiement à l'international (Chine, Brésil – Rio et Sao Paulo, Argentine, Espagne, Portugal, Uruguay et Pérou).

## Les actions de mécénat du Groupe et des marques

### Projets corporate soutenus par le Groupe

Depuis plus de 10 ans, PSA soutient le **Samu social de Paris**. Cet engagement social et sociétal s'inscrit dans la politique du Groupe orientée vers l'accès à la mobilité, facteur de réinsertion, de lutte contre l'exclusion et de maintien du lien social. À ce titre, le Groupe assure la mise à disposition et l'entretien du parc automobile du dispositif maraudes du Samu social de Paris, soit 15 véhicules. Il prête également régulièrement des véhicules, notamment à l'occasion des renforts hivernaux. Le groupe PSA est membre du Conseil d'Administration du Samu social de Paris.

PSA est membre de la **Fondation Villette-Entreprises**, dont la mission est de contribuer à la diffusion de la culture scientifique en tissant des liens entre les entreprises et les musées scientifiques et techniques. Dans le cadre de ce partenariat, le Groupe a soutenu le plan de rénovation des expositions permanentes de la Cité des Sciences et de l'Industrie qui seront renouvelées en 2011.

Pleinement engagé auprès des acteurs de la route pour continuer à faire reculer l'insécurité routière, le Groupe est co-fondateur de la **Fondation Sécurité Routière**. Créée en 2004 à l'initiative du ministère de la Recherche et reconnue d'utilité publique en 2005, elle est financée à la fois par des fonds publics et privés français (dont PSA, Renault, Plastic Omnium). Comme toutes les fondations de recherche, elle associe le public et le privé afin d'identifier, de promouvoir et de financer des projets de recherche dans le domaine de la sécurité routière. C'est un lieu de rencontre original entre différents acteurs engagés dans cette mission d'intérêt public : représentants de l'État, représentants du secteur de la construction automobile, du secteur des transports collectifs et routiers, de fédérations professionnelles et du monde médical.

En 2010, PSA a compté parmi les principales entreprises mécènes de **l'Année Croisée France-Russie**, qui avait pour objectif de promouvoir à la fois la culture française et la culture russe. Ce mécénat du Groupe a permis l'organisation de manifestations en France et en Russie dans des domaines aussi variés que le spectacle vivant, les arts visuels, la musique mais aussi l'organisation de colloques et de séminaires.

### Les initiatives portées par la marque Peugeot

La marque Peugeot poursuit le programme de mécénat scientifique « **Le puits de carbone Peugeot en Amazonie** » débuté en 1998. Ce programme consiste en la création d'un puits de carbone, c'est-à-dire un reboisement de grande ampleur de terrains dégradés et la reconstitution de la biodiversité, dans l'État du Mato Grosso au

Brésil, avec l'étude de la relation entre reforestation et absorption du gaz carbonique atmosphérique. Cette reforestation promeut la biodiversité d'espèces végétales natives et a pour but de reconstituer l'équilibre de l'écosystème. Ainsi, plus de deux millions d'arbres d'une cinquantaine d'espèces ont été réintroduits dans le cadre de ce projet, sur une surface totale de quelque 2 000 ha. L'Amazonie recèle plus de 50 % de la biodiversité terrestre de la planète. Sur les dix premières années d'existence, la quantité de CO<sub>2</sub> séquestrée est estimée à 53 000 tonnes, soit 5,1 tonnes de CO<sub>2</sub> par ha et par an en moyenne. La séquestration varie de 2 à 12 tonnes de CO<sub>2</sub>/ha/an d'une parcelle à l'autre, selon le mode de plantation (espacement) et les essences plantées. Les calculs se basent sur la méthodologie AR/ACM0001 de l'IPCC (*International Panel of Experts on Climate Change*). La pérennité de ce dispositif passe également par son intégration harmonieuse dans le tissu économique et social de la région. Elle s'exprime à travers la création d'emplois, facilitant une prise de conscience sur le devenir des forêts et l'importance de les préserver. Depuis 2009, il existe un accord de mise en Réserve Privée du Patrimoine Naturel (RPPN) entre Peugeot, l'ONF et l'État du Mato-Grosso. La réserve privée ainsi créée constitue un outil d'étude grandeur nature à la disposition de la communauté scientifique brésilienne et internationale. À l'intérieur de cette réserve, constituée de forêts naturelles sur une superficie de 1 800 hectares, toute activité de coupe et de collecte est interdite.

La marque Peugeot a aussi poursuivi le prêt de véhicules initié en 1994 auprès de **Solidarité Sida**, association qui a pour but de sensibiliser le grand public au sida et de récolter des dons pour la recherche médicale. Dans ce cadre, trois véhicules sont prêtés à l'année avec un renfort lors d'opérations ponctuelles, notamment lors du festival Solidays.

### Les initiatives portées par la marque Citroën

En 2010, Citroën a poursuivi son partenariat signé en 2009 auprès d'**Action contre la Faim** pour célébrer leurs anniversaires respectifs – 90 ans pour Citroën et 30 ans pour l'association Action contre la Faim. La marque Citroën a poursuivi sa participation à un premier projet au Burkina Faso, qui vise à favoriser l'accès à l'eau potable dans les écoles de la Province de la Tapoa.

Pour la seconde année consécutive, la marque Citroën a réalisé une **distribution de cadeaux** Citroën (miniatures, peluches, etc.). Cette opération a permis d'offrir un cadeau pour Noël à 3 000 enfants hospitalisés, défavorisés ou orphelins en France et en Europe (Suisse, Allemagne, Belgique, Portugal et Autriche, etc.).

En Chine, le Groupe a apporté son soutien à l'association **Crayon Rouge** lors de l'exposition universelle de Shanghai, en partenariat avec la *Beijing Youth Development Foundation*. Une action nationale destinée aux enfants de familles à faible revenu a été conduite dans six grandes villes chinoises. La marque Citroën a offert des fournitures scolaires à une école ayant peu de moyens et a invité les enfants à participer à un concours de dessin « A quoi ressemble l'exposition Universelle selon toi ? ». 600 dessins ont été récoltés et mis en ligne sur le portail Internet le plus important de Chine. Les internautes ainsi que le comité Citroën ont sélectionné 40 dessins dont 10 grands gagnants.

### Les initiatives portées par la marque Citroën et la marque Peugeot

À la demande des marques Peugeot et Citroën des **professeurs techniques « sans frontière »** tiennent régulièrement des actions ponctuelles de formation. Ainsi, en 2010, trois missions ont été effectuées par trois professeurs, en anglais, en français et en espagnol, dans trois pays (Nigéria, Tunisie et Cuba).

## Plans locaux de mécénat et d'actions sociétales des sites

### Répartition des sommes engagées en 2010

Les Plans Locaux de Mécénat et d'actions sociétales (PLM) permettent aux sites de structurer les actions menées au bénéfice des communautés locales, du monde institutionnel et associatif et de l'ensemble des parties prenantes de leurs régions. Ils constituent un outil de dialogue interne et externe. Ces plans sont déployés en France et à l'étranger sur les sites industriels et les établissements tertiaires.

Les axes de travail sont :

- ◆ le développement local : actions marquant l'ancrage dans les régions où le Groupe est implanté ;
- ◆ la sécurité routière : sensibilisation au respect des règles, formation, information ;
- ◆ la mobilité : actions en faveur d'une mobilité durable, responsable et accessible à tous ;
- ◆ l'environnement : actions en faveur de la préservation et de la réhabilitation des sites naturels, actions de sensibilisation, de formation ;

En 2010, les dépenses engagées dans les PLM ont été principalement affectées à des actions de développement local (73 %), de sécurité routière (12 %), des actions autour du thème de la mobilité (10 %), et enfin en faveur de l'environnement (5 %).

### Développer l'ancrage territorial

En 2010, le Groupe a conduit de nombreuses actions en faveur des communautés voisines des implantations industrielles et tertiaires, comme par exemple :

- ◆ conseil auprès de PME/PMI situées autour des sites industriels en termes d'environnement, de création d'entreprise ou d'organisation industrielle à Aulnay, Mulhouse, Poissy, Rennes (Performance Bretagne et PB2i), Sochaux (« Franche Comté entreprendre » et participation au pôle de compétitivité automobile) et Trémery (Partenaire Superforce Lorraine) ;
- ◆ actions pour favoriser l'insertion de jeunes de zones sensibles dans le cadre du partenariat avec l'association E2C Nord à Valenciennes, poursuite du partenariat entre le Groupe et la Fondation lochpe, et l'accueil par l'usine de Porto Real depuis mars 2008, de l'école du projet Formare. Cette dernière propose une formation professionnelle dispensée à des jeunes de la région, issus de familles à faibles revenus. La seconde promotion s'est terminée fin 2010 et 20 jeunes supplémentaires ont été recrutés. PSA donne la possibilité à des employés volontaires de l'usine d'assurer le rôle d'éducateurs pendant leurs horaires de travail. Outre la formation professionnelle dispensée par l'école, l'expérience au sein de l'entreprise contribue à préparer ces jeunes au marché du travail. En Russie, PSA a mis en place un programme de formation en

coopération avec les écoles pour promouvoir l'accès à l'emploi en intégrant des jeunes spécialistes issus des régions en voie de développement ;

- ◆ participation à des projets avec le monde éducatif tels que des « journées des carrières » à La Garenne, Madrid, Mulhouse, Rennes, Valenciennes, Sept-Fons, Vesoul et coopération avec la Fondation de la pauvreté en Chine pour permettre à des enfants défavorisés de terminer leurs études ;
- ◆ dons de matériel et matériel informatique d'occasion à des écoles ou à des associations à Buenos Aires, Madrid, Mangualde, Vigo et en Chine ;
- ◆ dons de véhicules, de pièces de carrosseries et d'organes mécaniques ou encore de lots de pièces de rechange pour des besoins pédagogiques à Buenos Aires, La Ferté Vidame, Madrid, Metz, Rennes, Sept-Fons, Trémery, Valenciennes, Vesoul et en Chine ;
- ◆ soutien d'associations locales à caractère social à Aulnay (Téléthon), à Buenos Aires (Marathon Hôpital Italien pour les enfants guéris du cancer), à Madrid (association « Semilla ») à Rennes (Fondation de la deuxième chance, Partenariat avec Face), à Sochaux (association « semons l'espoir »), au Brésil (Fondation Porto Real) ainsi qu'à Vigo et Mangualde ;
- ◆ soutien d'associations locales à caractère culturel ou sportif à Aulnay, Buenos Aires, La Ferté Vidame, Madrid, Buenos Aires, Rennes, Sept-Fons, Valenciennes, Vesoul, Vigo et en Chine ;
- ◆ dons ou prêts de véhicules tout au long de l'année à diverses associations à Vélizy (association Trans-Forme), Sochaux, en région parisienne (Voiture&CO, Mission locale de Poissy), à Valenciennes ;
- ◆ dons ou collecte de jouets à Madrid et Buenos Aires ;
- ◆ visites de sites pour les communautés avoisinantes (Aulnay, Charleville, Madrid, Poissy, Rennes, Sept-Fons, Sochaux, Valenciennes).

Par ailleurs, des actions spécifiques sont menées par certains établissements ou pays.

Le site de Madrid a poursuivi son action de parrainage de l'émission de radio « Le regard du Sud » préparée par les écoles des alentours, traitant de sujets sur l'environnement et l'égalité homme-femme.

De plus, afin d'encourager les initiatives solidaires, trois établissements ont organisé les « Trophées Solidarité », concours visant à aider financièrement des salariés porteurs d'un projet, personnel ou associatif, de solidarité locale ou internationale à retombées collectives, dont l'objet entre dans le cadre des catégories définies (écologie, éducation, insertion, mobilité, urgence/actualité). En 2010, une quarantaine de dossiers ont été déposés dans ces établissements (La Garenne et Rennes en France et Madrid en Espagne), et 11 salariés lauréats ont été récompensés et ont reçu une aide financière de PSA pour la poursuite de leurs projets.



En outre, PSA et sa joint-venture DPCA se sont également engagés dans des actions caritatives en Chine suite aux tremblements de terre dans Qinghai et dans le Sichuan, à travers des dons financiers et de matériel.

En Argentine, le Groupe contribue au développement d'une activité solidaire avec l'ONG « Un toit pour mon pays » en participant, grâce à une équipe de salariés volontaires, au transport et à la construction de maisons. En février 2010, le Groupe a lancé depuis l'Argentine une campagne solidaire d'aide aux victimes du séisme chilien pour la collecte de produits de première nécessité.

### Agir pour la sécurité routière

La sensibilisation à la sécurité routière fait partie des axes prioritaires de l'engagement citoyen du Groupe. Ainsi, en 2010, les sites industriels et tertiaires français ont mené des actions de sensibilisation auprès des salariés et/ou des communautés locales, généralement en partenariat avec le monde éducatif et avec des organismes tels que les brigades de sapeurs pompiers, la police nationale, la gendarmerie, la fédération française de motocyclisme, la MACIF, les centres de formation Centaure etc. Les actions déployées sont par exemple :

- ◆ des stages de conduite sécurisée, de formation sur routes glissantes, ou de remise à niveau (code de la route) à La Ferté Vidame, Sept-Fons ou Vesoul ;
- ◆ des dons de véhicules pour procéder à des exercices de désincarcération et de formation à La Ferté Vidame, Mulhouse, Poissy et Vélizy ;
- ◆ l'élaboration et la distribution de brochures d'information et de sensibilisation à La Garenne, Poissy, Valenciennes et Vélizy ;
- ◆ la distribution de kits composés d'un triangle de sécurité et d'un gilet à Buenos Aires et la distribution d'éthylotests à La Garenne ;
- ◆ des expositions et animations (simulateurs de conduite, voiture tonneau, test de conduite sous l'emprise d'alcool, campagne de vérification des véhicules etc.), à Aulnay, Charleville, La Ferté Vidame, La Garenne, Metz, Poissy et Trémery ;
- ◆ l'organisation de concours sur la prévention routière à Aulnay, Caen et Trémery ;
- ◆ une école de karting destinée aux enfants des salariés et des communautés voisines pour sensibiliser les jeunes aux risques routiers à Aulnay.

Les sites de d'Argentine, du Brésil et de Chine sont également très dynamiques.

En Argentine, en plus d'actions organisées pour les salariés (remise d'un kit sécurité routière), des initiatives dédiées aux jeunes ont été organisées comme le concours de dessin « *Creciendo Seguros* » sur la sécurité routière ou encore le programme « Les écoles gardiennes de la sécurité routière », permettant aux enfants de 90 écoles d'être sensibilisés à cette thématique. Un concours de courts-métrages pour améliorer la sécurité routière a été organisé auprès des lycéens et s'est accompagné d'une campagne à la télévision. Enfin, des actions s'adressant à un large public ont été menées, comme le programme de formation « *Abriendo Caminos Seguros* » pour une conduite plus sûre.

Au Brésil, le Groupe sponsorise l'ONG mondiale GRSP (*Global Road Safety Partnership*) dans le cadre d'un programme de sécurité routière de la commune de Resende, avec l'élaboration de brochures distribuées dans la ville et des campagnes de sensibilisation auprès du grand public lors de la rentrée scolaire, du carnaval, de la journée du deux-roues, etc.

En Chine, le Groupe a poursuivi l'opération « Caravane de la sécurité routière » initiée en 2009, une campagne itinérante de sensibilisation des enfants des écoles maternelles chinoises. En 2010, cinq villes ont été visitées (cinq écoles et une concession), permettant ainsi à 5 000 enfants d'être formés par des ateliers (parcours à vélo sur un circuit, chants, jeu de l'oie de la sécurité routière, reconnaissance des panneaux par le dessin) et à 20 000 personnes de recevoir des brochures éducatives sur la sécurité routière.

Dans ce pays, les efforts menés par le Groupe en matière de responsabilité sociale ont été couronnés en 2010 par le prix *Golden Bee*, l'une des récompenses en matière de responsabilité sociale des entreprises les plus reconnues et les plus influentes du pays. Le jury a souhaité récompenser PSA pour ses efforts continus dans le domaine de la sécurité routière, au profit de la société chinoise, car le Groupe a été pionnier dans ce domaine en Chine. En animant des cercles de réflexion sur la question de la sécurité routière et en réunissant les médias et les spécialistes autour de ce thème, il a apporté sa contribution à la construction d'une société automobile plus sûre en Chine.

### Favoriser la mobilité durable

La mobilité est un élément fondamental dans la société actuelle. Elle conditionne l'accès au travail, à la santé, à l'emploi, et à la culture. Favoriser une mobilité durable responsable et solidaire, c'est favoriser l'accès de tous à la mobilité, veiller à l'équilibre entre tous les modes de transport, et promouvoir les technologies facilitant la fluidité du trafic automobile.

Des sites intranet destinés au covoiturage sont mis à disposition des salariés afin de leur faciliter l'accès à leur lieu de travail, notamment dans les établissements d'Aulnay, La Garenne, Rennes et Vélizy. D'autres services de covoiturage sont également à la disposition des salariés sur certains sites français ou européens.

En complément, le Groupe a poursuivi, par des prêts ou dons de véhicules, sa politique de soutien à des associations œuvrant pour la mobilité des personnes en difficulté, comme par exemple auprès du programme *Rio Solidário* au Brésil qui promeut la mobilité des habitants des favelas, par le soutien de l'association *Fundacion sindrome de Down de Madrid* dont l'objectif est d'intégrer des personnes atteintes de trisomie 21 ou d'un handicap intellectuel au monde du travail, le prêt de véhicules en partenariat avec la mairie d'Aulnay lors du téléthon, le prêt de véhicules à l'association les Clayes Handisport par le site de Poissy. En 2010, Sochaux a fait don de 20 millionsième véhicule fabriqué sur le site à la Fédération protestante d'Haïti, pour favoriser le transport des orphelins à l'école.

De plus, les sites organisent des actions d'aide à la mobilité des personnes handicapées :

- ◆ récupération de bouchons plastiques au bénéfice d'associations de handicapés (Aulnay, Buenos Aires, Caen, La Garenne, Paris, Poissy, Saint-Ouen, Trémery, Valenciennes, Vélizy) ;
- ◆ organisation de journées de sensibilisation sur le handicap (à Aulnay, La Ferté Vidame, La Garenne, Metz, Mulhouse, Poissy, Rennes, Sept-Fons, Valenciennes, Vélizy et Vesoul), avec par exemple la réalisation et distribution de plaquettes didactiques sur l'emploi des handicapés, la diffusion de courts-métrages de sensibilisation, organisation de parcours pour les salariés mis en situation de cécité ou de handicap moteur, accueil d'un chien guide, exposition de véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite, ateliers d'écriture en braille, rencontre avec des entreprises adaptées, etc. ;

- ◆ mise en place d'équipements ou travaux de réhabilitation des accès pour une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite (Aulnay, Caen) ;
- ◆ participation du site de Vélizy au 14<sup>e</sup> tour aérien « Rêves de gosses », qui a permis d'offrir des baptêmes de l'air à des binômes d'enfants « extraordinaires et ordinaires » et prêt de véhicules dans le cadre de cet événement.

### Se mobiliser en faveur de l'environnement

En 2010, le Groupe a conduit diverses actions dans le domaine de l'environnement, parmi lesquelles :

- ◆ la participation et l'organisation de manifestations événementielles sur l'environnement : participation à la journée mondiale de l'environnement en Argentine, à La Garenne et Porto Real, la journée de l'arbre à Porto Real, organisation d'une exposition dans le cadre de la semaine du développement durable à Aulnay, participation du site de Porto Real à des forums et débats sur l'environnement, participation à des rencontres « cinéma-nature » à Sept-Fons, partenariat avec l'association « Vive la Seine » à Poissy, participation à la Fondation de la Mairie de Vigo pour l'énergie pour la promotion de ressources énergétiques durables à Vigo.

De plus, le site de Sochaux a accueilli lors de la journée environnement du site plus de 3 000 personnes dont 2 000 enfants qui ont participé à des ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement, en partenariat avec plusieurs associations. Dans le cadre de la journée de l'eau organisée par la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, le site de Valenciennes

a également accueilli une centaine d'enfants des écoles primaires pour les sensibiliser à travers des ateliers au tri des déchets, au recyclage de l'eau, etc.

- ◆ l'aide à la mise en place de tri sélectif à Mulhouse et à Saint-Ouen ;
- ◆ l'aide à la réhabilitation de sites naturels à Poissy.

Le Groupe profite de son savoir-faire en matière d'environnement pour mener des campagnes pédagogiques en faveur de sa préservation, comme :

- ◆ la participation à des rencontres mensuelles « Échanges environnementaux Firjan » à Porto Real ;
- ◆ la poursuite de la campagne d'information et de sensibilisation « les éco-logiques » sur le site de La Garenne, et sous forme de minute de l'environnement (briefing trimestriel) et de la « Stop and Start attitude » (éteindre tout quand on termine sa journée) à Aulnay ;
- ◆ la formation et la présentation des métiers liés à l'environnement auprès d'étudiants à Mulhouse ;
- ◆ le programme d'éducation à l'environnement par l'observation de la faune et de la flore depuis une péniche, pour les enfants des écoles avoisinantes, les salariés et leur famille à Poissy ;
- ◆ un quizz et des conseils pour préserver l'environnement à Caen, Trémery et Porto Real .

En Argentine, PSA a poursuivi son soutien à l'ONG *Cascos Verdes*, qui encourage, à travers le programme « *Crear Conciencia* », l'intégration universitaire et sociale de jeunes souffrant de handicap mental par une formation spécifique de deux ans à la protection de l'environnement.



## APERÇU DES ACTIVITÉS – INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIVISIONS

<b>6.1. Activité automobile</b>	<b>66</b>	<b>6.3. Gefco</b>	<b>82</b>
6.1.1. Les faits marquants de l'activité automobile	66	6.3.1. Les domaines d'expertise	82
6.1.2. Nos marchés	66	6.3.2. Les secteurs d'activité	83
6.1.3. Nos modèles de véhicules	67	6.3.3. Une présence mondiale	83
6.1.4. Quelques chiffres clés	68		
6.1.5. Dépendance éventuelle aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou aux nouveaux procédés de fabrication.	80	<b>6.4. Banque PSA Finance</b>	<b>83</b>
		6.4.1. Activité de financement à la clientèle finale	83
<b>6.2. Faurecia</b>	<b>80</b>	6.4.2. Activité de financement des réseaux de distribution	84
6.2.1. Les quatre activités clés	80	6.4.3. Répartition géographique de la clientèle de Banque PSA Finance	84
6.2.2. Le dispositif de production	81		
6.2.3. Les clients	81	<b>6.5. Peugeot Motocycles (PMTC)</b>	<b>84</b>

## 6.1. Activité automobile

### 6.1.1. Les faits marquants de l'activité automobile

- ◆ Ventes de véhicules et éléments détachés du Groupe à 3 602 200 unités, + 13 % ;
- ◆ Progression de la part de marché du Groupe en Europe\* à 14,2 %, contre 13,8 % en 2009 ;
- ◆ Fort développement de la proportion des ventes hors Europe à 39 %, contre 32 % en 2009 ;
- ◆ Stratégie de montée en gamme : succès des Peugeot RCZ et 3008 et de Citroën DS3 et C4 ;
- ◆ Poursuite de la baisse des émissions moyennes des véhicules à 131,8 g de CO<sub>2</sub>/km contre 135,4 g en 2009.

2010 a été marquée par une progression de l'ordre de 10 % des marchés automobiles mondiaux. Comme en 2009, la croissance a été tirée par la Chine (+ 30 %) et l'Amérique latine\*\* (+ 14 %). En Europe, le marché est globalement en baisse (- 3,8 %) et recouvre des évolutions fortement contrastées :

- France : 0 % ;
- Allemagne : - 22 % ;

- Espagne : + 4 % ;
- Italie : - 8 % ;
- Royaume-Uni : + 3 % ;
- PECO : - 4 %.

Dans ce contexte, avec 3 602 200 véhicules montés et ensembles d'éléments détachés vendus dans le monde en 2010, les ventes de PSA Peugeot Citroën progressent de 13 % :

- + 9,8 % pour les seuls véhicules montés (3 125 200 unités) ;
- + 39,4 % pour les ventes d'ensembles d'éléments détachés (477 000 unités), soutenues par l'activité de la marque Peugeot.

En 2010, Peugeot confirme sa place de 1<sup>re</sup> marque française dans le monde. En Europe, Peugeot et Citroën ont progressé dans le classement des marques et se classent respectivement 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.

### 6.1.2. Nos marchés

*L'information relative aux parts de marchés est issue des statistiques de L'association Auxiliaire de l'Automobile pour les pays d'Europe occidentale, et de divers organismes locaux pour les pays en dehors d'Europe occidentale.*

#### Progression de la part de marché en Europe

Sur un marché européen **VP+VUL** en baisse de 3,8 % en 2010, les immatriculations de PSA Peugeot Citroën sont en baisse de 0,9 % à 2 195 000 unités. La part de marché du Groupe est une nouvelle fois en progression à 14,2 % soit un gain de 0,4 point de part de marché comparée à 2009.

Le marché **VP** en 2010 a été marqué par une nouvelle réduction des primes à la casse en France et par leur non-reconduction en Allemagne

et en Espagne. Comme anticipé, le marché **VP** est en baisse de 5,1 % sur l'année, avec une forte disparité entre le premier (+ 0,5 %) et le second semestre (- 11,1 %).

Le marché des **VUL** est en évolution positive de + 9,9 %. Sur ce marché, PSA Peugeot Citroën confirme son leadership, avec une part de marché à 21,9 %.

#### Forte progression de la part des ventes hors Europe à 39 % des ventes totales

En 2010, les ventes hors d'Europe ont représenté, 39 % des ventes totales du Groupe, contre 32 % en 2009. Cette dynamique s'est même accélérée au cours de l'année avec une part des ventes hors Europe portée à 43 % au 2<sup>e</sup> semestre. Cette forte évolution confirme l'engagement de PSA Peugeot Citroën sur ses zones de développement prioritaires, en Amérique latine, en Chine et en Russie. Elle témoigne de l'ambition du Groupe de devenir plus global.

#### Amérique latine : une croissance affirmée

Sur le 2<sup>e</sup> semestre 2010, les marchés d'Amérique latine ont confirmé leur orientation à la hausse. Sur l'année, l'ensemble des marchés progresse de 14,1 %, tiré par le Brésil (+ 10,4 %) et l'Argentine (+ 28,6 %). Les ventes du Groupe, 294 300 unités, enregistrent une croissance de 26,7 % permettant de porter sa part de marché à 5,4 % contre 5,2 % en 2009. Il s'agit d'un record historique en volume.

\* Europe : Union européenne + Association Européenne de Libre-Échange + Croatie.

\*\* Argentine, Brésil, Chili, Mexique.

La Citroën C3 Aircross, lancée en septembre, et le pick-up Peugeot Hoggar, commercialisé depuis mai, ainsi qu'une stratégie commerciale plus agressive et adaptée aux marchés locaux, ont permis au Groupe de renforcer le développement de ses opérations dans la région.

### Chine : le Groupe se donne les moyens de ses ambitions

Avec une hausse de 30 % \*, le marché chinois a une nouvelle fois confirmé, en 2010, qu'il tire la croissance des ventes automobiles mondiales. Les ventes du groupe PSA Peugeot Citroën ont enregistré un nouveau record en Chine, avec 375 700 véhicules vendus (+ 38 %). La part de marché du Groupe s'établit à 3,4 %. Avec le renforcement de sa coopération avec Dong Feng et la signature d'un nouvel accord de JV avec Chang'An (soumise à l'approbation

des autorités chinoises), PSA Peugeot Citroën se donne les moyens de ses ambitions.

### Russie : une accélération de la reprise

Avec 1 910 000 immatriculations et une hausse annuelle de 30 %, le marché russe s'est durablement installé dans une nouvelle période de croissance rapide. Dans ce contexte, le Groupe, avec 55 500 unités vendues (+ 37 %) et 2,8 % de part de marché, conserve ses positions sur l'ensemble de l'année, mais gagne clairement du terrain depuis le lancement des productions locales de 308, C4, 4007 et C-Crosser, avec une progression combinée de leurs ventes sur le 2<sup>e</sup> semestre de 85 %.

## 6.1.3. Nos modèles de véhicules

### Une stratégie de montée en gamme

La stratégie de gamme du Groupe vise à augmenter la valeur des marques Peugeot et Citroën.

En mars 2010, les lancements de la ligne distinctive DS de Citroën avec la DS3 et de la Peugeot RCZ en mai dernier, après celui de la 3008 en avril 2009, sont réussis.

Avec plus de 65 000 commandes dans le monde depuis sa commercialisation, la Citroën DS3, première voiture de la ligne distinctive DS, dépasse ses objectifs.

La Peugeot RCZ, nouveau coupé lancé en mai, avec 16 600 ventes, dépasse les espérances initiales. Elle a été élue dans le cadre du 25<sup>e</sup> Festival Automobile International plus belle voiture de l'année 2009.

La Peugeot 3008, premier crossover Peugeot, enregistre un net succès commercial avec des ventes supérieures aux objectifs.

La 3<sup>e</sup> équipe mise en place mi-octobre 2009 à Sochaux a permis de porter la production journalière à 900 véhicules contre 600 véhicules au démarrage. Avec près de 190 000 ventes depuis son lancement, et 129 700 ventes pour la seule année 2010, la 3008 est un des piliers de la croissance de la marque.

La Peugeot 5008, vendue à 73 400 unités est le premier monospace compact de la marque Peugeot et permet ainsi également d'augmenter la couverture marché de la marque.

La nouvelle Citroën C3, le Visiodrive, commercialisée fin 2009, connaît elle aussi une réussite commerciale. Avec 212 900 ventes en 2010 qui s'ajoutent aux 92 700 ventes de la C3 ancienne génération, la marque a vendu 305 600 C3 en 2010, représentant une hausse de 37,4 % par rapport à 2009.

### Une stratégie de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

PSA Peugeot Citroën poursuit la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de ses gammes. La stratégie du Groupe s'appuie sur trois piliers complémentaires : optimisation des motorisations thermiques, développement des technologies micro-hybride, hybride et hybride rechargeable, ainsi que véhicule électrique.

En 2010, les avancées technologiques sur les motorisations thermiques réalisées par PSA Peugeot Citroën ont permis une nouvelle réduction des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> avec 131,8 g par km contre 135,4 g en 2009.

La commercialisation de technologies en rupture permettra à Peugeot Citroën de conserver son leadership environnemental en 2011 avec :

- ◆ le micro-hybride e-HDI depuis fin 2010 sur les Citroën C4, C4 Picasso et C5, et en 2011 sur les Peugeot 508 et 308 ;
- ◆ les véhicules électriques avec les Peugeot iOn et Citroën C-Zero depuis décembre 2010, qui enregistrent déjà 3 000 commandes fermes ;
- ◆ la 3008 HYbrid4, 1<sup>er</sup> hybride diesel au monde, commercialisée en 2011.

\* Marché des véhicules particuliers.

## 6.1.4. Quelques chiffres clés

### Groupe PSA Peugeot Citroën – Ventes mondiales consolidées

Continent	Marque	2010	2009
<b>Europe 30</b>	Peugeot	1 172 100	1 132 400
	Citroën	1 023 200	1 026 200
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>2 195 300</b>	<b>2 158 600</b>
<b>Zone Russie</b>	Peugeot	39 600	29 500
	Citroën	19 900	13 000
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>59 500</b>	<b>42 400</b>
<b>Amérique latine</b>	Peugeot	173 800	139 900
	Citroën	120 500	92 400
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>294 300</b>	<b>232 300</b>
<b>Asie</b>	Peugeot	164 200	118 200
	Citroën	227 600	162 500
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>391 800</b>	<b>280 700</b>
<b>Reste monde</b>	Peugeot	120 400	94 500
	Citroën	63 900	37 200
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>184 300</b>	<b>131 700</b>
<b>Total Véhicules montés (VM)</b>	Peugeot	1 670 000	1 514 500
	Citroën	1 455 100	1 331 300
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>3 125 200</b>	<b>2 845 800</b>
<b>Total Éléments détachés (ED)</b>	Peugeot	471 700	327 000
	Citroën	5 300	15 200
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>477 000</b>	<b>342 200</b>
<b>TOTAL VM + ED</b>	Peugeot	2 141 800	1 841 500
	Citroën	1 460 400	1 346 400
	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>3 602 200</b>	<b>3 188 000</b>





## Groupe PSA Peugeot Citroën – Ventes mondiales par modèle

	2010	2009
<b>Marque Peugeot</b>		
107	111 900	118 600
1007	100	5 200
206	472 800	370 800
207	353 100	411 100
307	86 900	93 600
308	226 200	252 100
3008	129 600	59 500
5008	73 400	14 000
405	299 400	234 700
406	-	-
407	31 300	39 500
408	4 200	-
508	1 400	-
607	1 000	1 900
807	5 700	7 100
4007	8 400	9 400
RCZ	16 600	100
Bipper	44 500	34 300
Partner	160 200	133 300
Expert	28 500	24 300
Boxer	48 800	31 900
<b>TOTAL</b>	<b>2 141 800</b>	<b>1 841 500</b>
- dont véhicules équipés de moteur diesel	907 700	773 600
- dont véhicules particuliers	1 937 100	1 676 600
- dont véhicules utilitaires légers	204 700	164 900
<b>Marque Citroën</b>		
C1	105 200	117 000
C2	9 300	52 400
DS3	64 500	500
C3	308 300	226 700
C3 Picasso	83 700	86 500
ZX	71 800	75 500
Xsara Picasso	38 200	54 000
C4	235 000	216 900
C4 Picasso	128 800	143 800
DS4	200	-
Xantia	4 000	12 500
C5	116 000	87 600
DS5	200	-
C6	1 400	1 500
C8	5 500	5 800
C-Crosser	8 500	9 400

	2010	2009
Nemo	43 500	43 300
Berlingo	169 800	159 700
Jumpy	27 700	22 800
Jumper	38 700	30 700
<b>TOTAL</b>	<b>1 460 400</b>	<b>1 346 400</b>
- dont véhicules équipés de moteur diesel	769 000	709 700
- dont véhicules particuliers	1 283 200	1 190 600
- dont véhicules utilitaires légers	178 000	155 800
<b>TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN</b>	<b>3 602 200</b>	<b>3 188 000</b>
- dont véhicules équipés de moteur diesel	1 676 700	1 483 300
- dont véhicules particuliers	3 220 300	2 867 200
- dont véhicules utilitaires légers	381 900	320 700

## Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

Pays	2010 Volume	2009 Volume
France	2 251 700	2 302 400
Allemagne	2 916 300	3 807 200
Autriche	328 600	319 400
Belux	597 100	523 500
Danemark	153 300	112 200
Espagne	982 000	952 800
Finlande	107 300	88 300
Grèce	141 500	219 700
Irlande	88 400	57 500
Islande	3 100	2 100
Italie	1 961 200	2 159 200
Norvège	127 800	98 700
Pays-Bas	483 900	387 200
Portugal	223 500	161 000
Royaume-Uni	2 030 800	1 995 000
Suède	289 700	213 400
Suisse	292 500	266 000
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>12 978 600</b>	<b>13 665 600</b>
Croatie	38 600	44 900
Hongrie	43 500	60 200
Pologne	333 500	320 200
République tchèque	167 500	167 700
Slovaquie	65 900	86 400
Slovénie	61 100	58 000
<b>TOTAL PECO</b>	<b>710 100</b>	<b>737 400</b>
Pays Baltes	24 600	22 800
Bulgarie + Roumanie	122 000	151 700
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>13 835 300</b>	<b>14 577 500</b>

## Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010 Volume	2009 Volume
France	417 600	374 000
Allemagne	202 400	174 600
Autriche	28 100	25 700
Belux	59 300	57 400
Danemark	16 800	15 900
Espagne	116 800	107 500
Finlande	11 600	9 600
Grèce	10 900	14 900
Irlande	10 600	9 300
Islande	200	300
Italie	183 200	178 700
Norvège	30 400	24 500
Pays-Bas	49 800	51 500
Portugal	45 800	39 000
Royaume-Uni	231 500	194 700
Suède	38 500	27 900
Suisse	26 500	23 900
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>1 480 100</b>	<b>1 329 500</b>
Croatie	2 800	4 800
Hongrie	9 300	10 600
Pologne	42 900	43 800
République tchèque	11 300	13 300
Slovaquie	5 100	4 000
Slovénie	4 700	4 500
<b>TOTAL PECO</b>	<b>76 200</b>	<b>80 900</b>
Pays Baltes	3 100	2 600
Bulgarie + Roumanie	13 600	19 600
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>1 573 000</b>	<b>1 432 700</b>

## Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010 Volume	2009 Volume
France	2 669 300	2 676 400
Allemagne	3 118 700	3 981 800
Autriche	356 700	345 100
Belux	656 400	580 900
Danemark	170 100	128 100
Espagne	1 098 800	1 060 300
Finlande	118 900	97 900
Grèce	152 400	234 600
Irlande	98 900	66 800
Islande	3 300	2 400
Italie	2 144 400	2 338 000
Norvège	158 200	123 200
Pays-Bas	533 800	438 700
Portugal	269 200	200 100
Royaume-Uni	2 262 400	2 189 700
Suède	328 200	241 300
Suisse	319 000	289 900
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>14 458 700</b>	<b>14 995 100</b>
Croatie	41 400	49 700
Hongrie	52 800	70 800
Pologne	376 300	364 000
République tchèque	178 800	181 000
Slovaquie	71 000	90 400
Slovénie	65 900	62 400
<b>TOTAL PECO</b>	<b>786 300</b>	<b>818 300</b>
Pays Baltes	27 700	25 500
Bulgarie + Roumanie	135 600	171 300
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>15 408 300</b>	<b>16 010 200</b>



## Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires en Europe (30 pays) par constructeurs

Rank	Groupes	Année 2010		Année 2009	
		Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
1	VAG	3 129 500	20,3 %	3 235 000	20,2 %
2	<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>2 193 200</b>	<b>14,2 %</b>	<b>2 212 300</b>	<b>13,8 %</b>
	• Citroën	1 015 700	6,6 %	1 045 100	6,5 %
	• Peugeot	1 177 500	7,6 %	1 167 200	7,3 %
3	Groupe Renault	1 681 100	10,9 %	1 575 200	9,8 %
4	Groupe Ford	1 298 500	8,4 %	1 461 800	9,1 %
5	Groupe Fiat	1 276 600	8,3 %	1 473 000	9,2 %
6	General Motors	1 273 200	8,3 %	1 337 800	8,4 %
7	Daimler AG	812 400	5,3 %	811 500	5,1 %
8	Groupe BMW	756 300	4,9 %	710 400	4,4 %
9	Groupe Toyota	669 100	4,3 %	809 500	5,1 %
10	Groupe Hyundai	620 800	4,0 %	609 900	3,8 %
11	Nissan	450 600	2,9 %	415 700	2,6 %
12	Groupe Geely	231 900	1,5 %	206 900	1,3 %
13	Groupe Suzuki	197 800	1,3 %	252 900	1,6 %
14	Honda	188 000	1,2 %	245 700	1,5 %
15	Mazda	186 200	1,2 %	217 000	1,4 %
16	Mitsubishi	130 100	0,8 %	116 800	0,7 %
17	Tata	111 600	0,7 %	101 200	0,6 %
18	Autres	104 200	0,7 %	110 500	0,7 %
19	Subaru	45 500	0,3 %	43 500	0,3 %
20	Chrysler LLC	39 200	0,3 %	53 500	0,3 %

## Groupe PSA Peugeot Citroën – Immatriculations de voitures particulières sur les marchés européens

Pays	2010		2009	
	Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
France	728 800	32,4 %	738 400	32,1 %
Allemagne	152 700	5,2 %	231 600	6,1 %
Autriche	28 900	8,8 %	28 900	9,1 %
Belux	107 800	18,1 %	94 000	17,9 %
Danemark	26 800	17,5 %	20 400	18,2 %
Espagne	163 900	16,7 %	169 600	17,8 %
Finlande	7 300	6,8 %	5 400	6,2 %
Grèce	11 200	7,9 %	13 500	6,1 %
Irlande	4 100	4,6 %	2 800	4,8 %
Islande	0	0,9 %	0	0,7 %
Italie	210 900	10,8 %	224 600	10,4 %
Norvège	10 600	8,3 %	6 400	6,5 %
Pays-Bas	64 800	13,4 %	49 700	12,8 %
Portugal	31 400	14,1 %	21 900	13,6 %
Royaume-Uni	182 700	9,0 %	175 000	8,8 %
Suède	16 300	5,6 %	12 100	5,7 %
Suisse	28 200	9,6 %	23 300	8,7 %
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>1 776 300</b>	<b>13,7 %</b>	<b>1 817 500</b>	<b>13,3 %</b>
Croatie	4 600	12,0 %	6 200	13,8 %
Hongrie	2 500	5,7 %	3 400	5,6 %
Pologne	27 700	8,3 %	22 200	6,9 %
République tchèque	13 200	7,9 %	14 300	8,5 %
Slovaquie	7 500	11,4 %	11 900	13,8 %
Slovénie	8 800	14,4 %	7 800	13,5 %
<b>TOTAL PECO</b>	<b>64 300</b>	<b>9,1 %</b>	<b>65 900</b>	<b>8,9 %</b>
Pays Baltes	2 600	10,5 %	1 900	8,1 %
Bulgarie + Roumanie	5 600	4,6 %	8 400	5,5 %
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>1 848 800</b>	<b>13,4 %</b>	<b>1 893 600</b>	<b>13,0 %</b>

## Groupe PSA Peugeot Citroën – Immatriculations de véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010		2009	
	Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
France	143 100	34,3 %	133 300	35,6 %
Allemagne	21 200	10,5 %	18 200	10,4 %
Autriche	3 500	12,6 %	3 500	13,5 %
Belux	17 000	28,7 %	17 000	29,6 %
Danemark	2 300	13,7 %	2 400	15,3 %
Espagne	39 100	33,5 %	36 200	33,7 %
Finlande	900	8,0 %	600	6,5 %
Grèce	600	5,1 %	700	4,8 %
Irlande	1 200	11,4 %	900	9,9 %
Islande	0	2,5 %	0	0,9 %
Italie	28 000	15,3 %	26 800	15,0 %
Norvège	5 800	18,9 %	4 200	17,0 %
Pays-Bas	5 900	11,9 %	6 600	12,9 %
Portugal	12 200	26,7 %	10 100	25,8 %
Royaume-Uni	34 700	15,0 %	29 000	14,9 %
Suède	6 300	16,4 %	4 700	16,8 %
Suisse	4 100	15,6 %	4 200	17,6 %
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>326 000</b>	<b>22,0 %</b>	<b>298 500</b>	<b>22,5 %</b>
Croatie	700	24,8 %	1 200	26,1 %
Hongrie	1 400	15,3 %	1 600	14,7 %
Pologne	8 000	18,8 %	7 400	16,8 %
République tchèque	2 000	17,5 %	2 500	18,7 %
Slovaquie	1 500	30,3 %	1 300	32,4 %
Slovénie	1 700	36,0 %	1 600	35,6 %
<b>TOTAL PECO</b>	<b>15 400</b>	<b>20,2 %</b>	<b>15 500</b>	<b>19,2 %</b>
Pays Baltes	900	29,2 %	600	24,4 %
Bulgarie + Roumanie	2 100	15,6 %	4 100	20,8 %
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>344 400</b>	<b>21,9 %</b>	<b>318 800</b>	<b>22,2 %</b>



## Groupe PSA Peugeot Citroën – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010		2009	
	Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
France	871 900	32,7 %	871 700	32,6 %
Allemagne	173 900	5,6 %	249 800	6,3 %
Autriche	32 400	9,1 %	32 400	9,4 %
Belux	124 800	19,0 %	111 000	19,1 %
Danemark	29 100	17,1 %	22 800	17,8 %
Espagne	203 000	18,5 %	205 800	19,4 %
Finlande	8 200	6,9 %	6 100	6,2 %
Grèce	11 800	7,7 %	14 200	6,0 %
Irlande	5 300	5,3 %	3 700	5,5 %
Islande	0	1,0 %	0	0,7 %
Italie	238 900	11,1 %	251 300	10,8 %
Norvège	16 300	10,3 %	10 600	8,6 %
Pays-Bas	70 700	13,2 %	56 400	12,8 %
Portugal	43 600	16,2 %	32 000	16,0 %
Royaume-Uni	217 400	9,6 %	204 000	9,3 %
Suède	22 600	6,9 %	16 800	7,0 %
Suisse	32 300	10,1 %	27 500	9,5 %
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>2 102 300</b>	<b>14,5 %</b>	<b>2 116 000</b>	<b>14,1 %</b>
Croatie	5 400	12,9 %	7 500	15,0 %
Hongrie	3 900	7,4 %	4 900	6,9 %
Pologne	35 800	9,5 %	29 600	8,1 %
République tchèque	15 200	8,5 %	16 800	9,3 %
Slovaquie	9 100	12,8 %	13 200	14,6 %
Slovénie	10 500	15,9 %	9 400	15,0 %
<b>TOTAL PECO</b>	<b>79 800</b>	<b>10,1 %</b>	<b>81 400</b>	<b>9,9 %</b>
Pays Baltes	3 500	12,6 %	2 500	9,8 %
Bulgarie + Roumanie	7 700	5,7 %	12 400	7,3 %
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>2 193 200</b>	<b>14,2 %</b>	<b>2 212 300</b>	<b>13,8 %</b>

## Marque Peugeot – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010		2009	
	Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
France	472 900	17,7 %	458 400	17,1 %
Allemagne	94 300	3,0 %	138 000	3,5 %
Autriche	17 100	4,8 %	17 200	5,0 %
Belux	64 000	9,8 %	55 400	9,5 %
Danemark	15 200	8,9 %	12 700	9,9 %
Espagne	99 800	9,1 %	97 300	9,2 %
Finlande	4 300	3,6 %	3 500	3,6 %
Grèce	5 300	3,4 %	7 800	3,3 %
Irlande	3 800	3,8 %	2 400	3,6 %
Islande	0	0,4 %	0	0,6 %
Italie	119 800	5,6 %	126 700	5,4 %
Norvège	10 200	6,4 %	6 400	5,2 %
Pays-Bas	43 000	8,1 %	33 300	7,6 %
Portugal	23 400	8,7 %	16 200	8,1 %
Royaume-Uni	126 000	5,6 %	116 100	5,3 %
Suède	13 100	4,0 %	10 000	4,1 %
Suisse	16 800	5,3 %	13 400	4,6 %
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>1 128 900</b>	<b>7,8 %</b>	<b>1 114 900</b>	<b>7,4 %</b>
Croatie	3 000	7,2 %	4 000	8,0 %
Hongrie	2 200	4,2 %	2 900	4,1 %
Pologne	18 600	4,9 %	16 500	4,5 %
République tchèque	7 900	4,4 %	8 300	4,6 %
Slovaquie	4 700	6,7 %	7 000	7,8 %
Slovénie	5 300	8,0 %	4 200	6,7 %
<b>TOTAL PECO</b>	<b>41 800</b>	<b>5,3 %</b>	<b>42 900</b>	<b>5,2 %</b>
Pays Baltes	2 300	8,3 %	1 300	5,2 %
Bulgarie + Roumanie	4 500	3,4 %	8 100	4,7 %
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>1 177 500</b>	<b>7,6 %</b>	<b>1 167 200</b>	<b>7,3 %</b>

## Marque Citroën – Immatriculations de voitures particulières et véhicules utilitaires légers sur les marchés européens

Pays	2010		2009	
	Volume	Part de marché (%)	Volume	Part de marché (%)
France	399 000	14,9 %	413 300	15,4 %
Allemagne	79 600	2,6 %	111 800	2,8 %
Autriche	15 300	4,3 %	15 200	4,4 %
Belux	60 800	9,3 %	55 500	9,6 %
Danemark	13 900	8,2 %	10 200	7,9 %
Espagne	103 200	9,4 %	108 500	10,2 %
Finlande	3 900	3,3 %	2 600	2,6 %
Grèce	6 500	4,3 %	6 300	2,7 %
Irlande	1 500	1,5 %	1 300	1,9 %
Islande	0	0,7 %	0	0,1 %
Italie	119 100	5,6 %	124 700	5,3 %
Norvège	6 200	3,9 %	4 100	3,3 %
Pays-Bas	27 600	5,2 %	23 100	5,3 %
Portugal	20 200	7,5 %	15 800	7,9 %
Royaume-Uni	91 500	4,0 %	88 000	4,0 %
Suède	9 500	2,9 %	6 800	2,8 %
Suisse	15 500	4,9 %	14 000	4,8 %
<b>TOTAL EUROPE OCCIDENTALE (18 PAYS)</b>	<b>973 400</b>	<b>6,7 %</b>	<b>1 001 100</b>	<b>6,7 %</b>
Croatie	2 400	5,7 %	3 500	7,0 %
Hongrie	1 700	3,2 %	2 000	2,8 %
Pologne	17 200	4,6 %	13 100	3,6 %
République tchèque	7 300	4,1 %	8 500	4,7 %
Slovaquie	4 300	6,1 %	6 200	6,9 %
Slovénie	5 200	7,9 %	5 200	8,3 %
<b>TOTAL PECO</b>	<b>38 000</b>	<b>4,8 %</b>	<b>38 500</b>	<b>4,7 %</b>
Pays Baltes	1 200	4,3 %	1 200	4,7 %
Bulgarie + Roumanie	3 100	2,3 %	4 300	2,5 %
<b>TOTAL EUROPE 30 PAYS</b>	<b>1 015 700</b>	<b>6,6 %</b>	<b>1 045 100</b>	<b>6,5 %</b>

## Groupe PSA Peugeot Citroën – Production par modèle

<i>Voitures particulières et véhicules utilitaires légers</i>	2010	2009
<b>Marque Peugeot</b>		
iOn	350	
107	110 550	116 100
1007	0	4 800
206	477 800	364 800
207	344 900	386 400
307	87 700	84 300
308	226 600	233 700
3008	132 500	64 700
405	302 200	220 300
407	28 900	33 300
408	43 600	
4007	9 000	4 500
508	6 400	
5008	69 300	21 900
607	1 000	900
807	5 700	6 200
RCZ	19 100	100
Bipper	42 900	32 300
Partner	164 600	120 500
Expert	28 900	19 000
Boxer	50 300	25 600
<b>TOTAL</b>	<b>2 152 300</b>	<b>1 739 400</b>
<b>Marque Citroën</b>		
C-Zero	350	
C1	102 250	116 100
C2	8 200	49 100
DS3	68 400	1 700
C3	311 200	233 400
C3 Picasso	77 100	91 700
DS4	300	
C4	239 000	207 300
C4 Picasso	126 800	133 800
Xsara Picasso	34 600	53 300
ZX	72 000	76 000
DS5	200	
C5	112 400	82 800
Xantia	4 000	11 800
C-Crosser	8 600	5 000
C6	1 100	1 000
C8	5 500	5 300
Nemo	43 200	42 000
Berlingo	170 500	147 600
Jumper	39 500	25 000
Jumpy	27 900	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 453 200</b>	<b>1 302 900</b>
<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>3 605 500</b>	<b>3 042 400</b>

## 6.1.5 Dépendance éventuelle aux brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou aux nouveaux procédés de fabrication.

Veillez vous reporter au chapitre 4.1.6 et 4.5.4 ci-avant.

## 6.2. Faurecia

Avec l'acquisition d'Emcon Technologies qui a rejoint le 8 février 2010 Faurecia Émissions Control Technologies, Faurecia est devenu leader mondial des technologies de contrôle des émissions. Du fait de cette acquisition par Faurecia, le groupe PSA Peugeot Citroën a ainsi vu sa participation dans Faurecia passer de 70,86 % en 2009 à 57,43 % en 2010 mais a maintenu son contrôle exclusif. Le 3 février 2010, Faurecia a signé un accord en vue de l'acquisition des activités allemandes de PLASTAL, fournisseur de premier rang de pièces plastiques d'extérieur et qui incluait une option d'achat pour les activités de Plastal Espagne et Plastal France. L'acquisition des activités allemandes a été finalisée le 31 mars 2010 et a été complétée par celle des activités espagnoles le 30 septembre 2010, après l'approbation des autorités de la concurrence. L'option d'achat de Plastal France n'a pas été exercée.

Équipementier automobile, Faurecia est concentré sur un nombre ciblé d'activités clefs de l'automobile. Dans chacun de ses métiers – Sièges d'automobiles, systèmes d'intérieur, extérieur d'automobiles et technologies de contrôle des émissions – Faurecia occupe une place parmi les trois leaders mondiaux.

Avec 238 sites de production dans 33 pays, Faurecia est actif sur l'ensemble des continents. Sa stratégie industrielle s'articule autour de deux axes. D'une part, être capable d'accompagner les grands constructeurs automobiles dans leur stratégie mondiale, notamment sur les marchés émergents à forte croissance. D'autre part, optimiser en permanence la répartition mondiale de ses sites pour offrir à ses clients les meilleures performances de coûts et de qualité.

Faurecia emploie 76 700 salariés dans le monde.

En 2010, Faurecia a réalisé un chiffre d'affaires de 13 796 millions d'euros, à comparer à 9 292 millions d'euros en 2009 (pour plus de détails sur le chiffre d'affaires de Faurecia, veuillez vous reporter au paragraphe 9.2.3.2 ci-après).

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2010 ressort positif à 456 millions d'euros, représentant 3,3 % du chiffre d'affaires, à comparer à un résultat opérationnel courant négatif de 92 millions d'euros en 2009.

### 6.2.1. Les quatre activités clés

#### 1. Sièges d'automobile

Faurecia conçoit et assemble des sièges et en fabrique les principaux composants que sont les armatures, les mécanismes de réglages, les mousses et les coiffes, les accessoires de confort et de sécurité. En 2010, cette activité représentait 41 % des ventes produit hors monolithes.

Architecte du siège, Faurecia oriente le design des structures de sièges autour de concepts produits et process, qui sont adaptés aux plates-formes des constructeurs.

#### 2. Systèmes d'intérieur

Faurecia conçoit et produit des planches de bord, des consoles centrales et des panneaux de porte répondant aux attentes et aux besoins des constructeurs automobiles. Il leur offre les solutions les plus avancées en matière de sécurité des passagers, d'aménagement de l'espace intérieur ou de réduction du poids.

En matière d'acoustique, Faurecia propose à ses clients des produits optimisant la performance d'insonorisation (isolation et absorption). En 2010, cette activité représentait 25 % des ventes produit hors monolithes.

### 3. Extérieur d'automobile

Faurecia est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de modules de bloc avant et de faces avant en matériaux composites. C'est aussi l'un des premiers fournisseurs de pare-chocs et de groupes motoventilateurs en Europe. En 2010, cette activité représentait 11 % des ventes produit hors monolithes.

Faurecia a finalisé en avril 2010 l'acquisition des activités allemandes de Plastal, fournisseur de premier rang de pièces plastiques d'extérieur pour l'industrie automobile. En septembre 2010, ce sont les activités espagnoles de Plastal qui ont rejoint l'activité *Faurecia Automotive Exteriors* qui est désormais le nouveau leader européen des pièces d'extérieur automobile.

### 4. Technologies de contrôle des émissions

Faurecia développe, produit et commercialise des systèmes d'échappement complets répondant à toutes les exigences du marché. Pour satisfaire aux normes internationales, de plus en plus contraignantes, Faurecia travaille à réduire la pollution dès la phase de conception de ses produits et assiste les constructeurs dans leur recherche de nouvelles configurations moteur en ouvrant la voie de solutions technologiques innovantes comme le filtre à particules

diesel. En 2009, cette activité représentait 13 % des ventes produit hors monolithes.

Avec l'acquisition d'Emcon Technologies qui a rejoint le 8 février 2010 Faurecia Émissions Control Technologies, Faurecia est devenu leader mondial des technologies de contrôle des émissions.

## 6.2.2. Le dispositif de production

Faurecia travaille aujourd'hui avec la quasi-totalité des constructeurs automobiles, ce qui nécessite une implantation internationale. Avec 238 usines dans 33 pays, Faurecia est actif sur l'ensemble des continents et est en mesure, pour chacun de ses clients, d'assurer pour un produit donné, la fabrication sur plusieurs continents suivant un process industriel préétabli et des standards de qualité uniques.

Les ventes produit hors monolithes 2010 de Faurecia par zone géographique se répartissent comme suit : 66 % en Europe, 18 % en

Amérique du Nord, 9 % en Asie, 5 % en Amérique latine et 2 % dans les autres pays.

Le Groupe adapte son dispositif de production en fonction des besoins et des attentes des constructeurs. En conséquence, si les deux tiers de ses usines sont des sites de composants, implantés de manière à optimiser les coûts de fabrication et de logistique, un tiers d'entre elles fonctionnent en mode juste-à-temps.

## 6.2.3. Les clients

En 2010, Faurecia a poursuivi la diversification de son portefeuille client, le Groupe Volkswagen demeurant le premier client de Faurecia représentant 24 % des ventes produit hors monolithes. PSA Peugeot

Citroën représente 18 % des ventes produit hors monolithes de Faurecia, Renault Nissan 12 %, Ford 11 %, GM 10 % et BMW 9 %.

## 6.3. Gefco

Acteur majeur de la logistique, Gefco <sup>(1)</sup> est une filiale de PSA Peugeot Citroën détenue à 100 % par le Groupe.

Les services de Gefco couvrent toute la chaîne logistique : transport terrestre, transport maritime et aérien, logistique industrielle, gestion des contenants, préparation et distribution de véhicules neufs, douane et représentation fiscale. La mondialisation de l'industrie et la spécialisation des unités de production ont conduit Gefco à proposer ses expertises *supply chain* combinant différents services pour offrir des solutions de *global sourcing*, de logistique industrielle amont, de gestion des contenants et de logistique aval automobile.

Gefco est présent directement dans 29 pays et emploie 9 400 salariés dans le monde.

Au 31 décembre 2010, Gefco a réalisé un chiffre d'affaires de 3 351 millions d'euros, à comparer à 2 888 millions à fin 2009 (pour plus de détails sur le chiffre d'affaires de Gefco, veuillez vous reporter au paragraphe 9.2.3.3 ci-après).

Gefco a annoncé, le 5 avril 2011, la signature d'un contrat d'acquisition de 70 % de Gruppo Mercurio, un des acteurs majeurs du transport et de la distribution de véhicules en Italie et dans le monde. Cette acquisition permettra à Gefco de poursuivre son développement à l'international et diversifier sa clientèle.

### 6.3.1. Les domaines d'expertise

#### Transport terrestre *Inbound* et *Outbound*

L'offre de transport *Inbound* de Gefco s'appuie sur un savoir-faire développé dans trois métiers : le transport de lots, la messagerie, et le transport urgent sur mesure. Avec 141 agences reliées par 414 lignes internationales, Gefco dispose d'un des premiers réseaux de transport terrestre privé en Europe.

L'offre de transport *Outbound* de Gefco s'appuie sur un savoir-faire d'organisation de transport international et de livraison des véhicules neufs depuis l'usine de production jusqu'à la concession automobile en s'appuyant sur un réseau international de plus de 80 centres de stockage et livraison de véhicules. Ces transports s'opèrent aussi bien par ensembles routiers que moyens ferroviaires grâce aux 3 700 wagons porte-voitures propriété de Gefco.

#### Transport maritime et aérien

Gefco conçoit et met en œuvre des solutions d'affrètement aérien ou maritime porte-à-porte. Les équipes Gefco livrent depuis le monde entier les différents composants nécessaires à la production

(compétence amont) et distribuent les produits fabriqués dans tous pays (compétence aval).

#### Logistique industrielle

La logistique industrielle couvre un réseau international de plateformes, permettant aux clients de Gefco de fiabiliser leurs processus d'approvisionnement et de distribution, d'optimiser continuellement

les niveaux de stocks, de faciliter leurs opérations de manutention et de réaliser des gains de surfaces sur leurs sites, et de réaliser des opérations à valeur ajoutée spécifiques.

#### Supports de manutention

Gefco décharge les entreprises de la gestion complexe des emballages industriels tels que bacs, conteneurs, palettes et coffes. Le Groupe propose plusieurs types de prestations telles que l'optimisation et planification de flux, le transport, le lavage, la maintenance et la

location d'emballages. Disposant d'un parc de 5 millions de supports de manutention, Gefco traite chaque année plus de 40 millions de flux à travers l'Europe.

#### Douane et représentation fiscale

Gefco fait bénéficier ses clients d'une expertise personnalisée, les accompagne dans la mise en place de processus sécurisés et leur permet de bénéficier des avantages offerts par les réglementations internationales.

Commissionnaire agréé en douane depuis 1970, Gefco est doté depuis 2010, du statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA).

(1) Pour plus d'informations concernant Gefco, veuillez vous reporter au site internet [www.gefco.net](http://www.gefco.net).



## 6.3.2. Les secteurs d'activité

L'expertise de Gefco s'affirme dans les principaux secteurs industriels tels que les constructeurs automobiles, les équipementiers automobiles, les deux-roues, les activités industrielles, l'hygiène et la beauté, l'électronique grand public, l'aéronautique et la défense ainsi que la distribution spécialisée. Dans le secteur automobile, au-delà de son premier client PSA Peugeot Citroën, Gefco bénéficie de la

confiance de clients tels que BMW, Toyota, General Motors, Fiat, Ford, Nissan, Renault, Mercedes Benz.

En 2010, plus de 60 % du chiffre d'affaires de Gefco a été réalisé avec le groupe PSA Peugeot Citroën ; le chiffre d'affaires Groupe et hors Groupe a connu une croissance en volume/mix de + 15 %.

## 6.3.3. Une présence mondiale

Grâce à un maillage mondial de partenaires, Gefco est aujourd'hui présent dans plus de 150 pays et possède en propre 27 filiales, disposant ainsi de 400 centres de profits.

En 2010, la croissance des ventes a été particulièrement forte (+ 40 à + 60 %) sur les zones de fort développement que sont l'Europe Centrale, la Russie, l'Amérique latine et la Chine.

L'Europe de l'Ouest demeure néanmoins le premier marché de Gefco.

En 2010, Gefco s'est focalisé sur la croissance des parts de marché chez les grands clients et dans les différents secteurs industriels où le Groupe est bien ancré. Gefco a conforté sa rentabilité et le cash libre généré, et confirme que le potentiel stratégique de l'entreprise ressort intact de la crise 2008/2009.

Gefco est effectivement prêt début 2011 à reprendre sur des bases solides son développement international interne et externe.

# 6.4. Banque PSA Finance

Contrôlée à 100 % par PSA, Banque PSA Finance <sup>(1)</sup> est étroitement associée à la politique commerciale des deux marques, Peugeot et Citroën.

Banque PSA Finance assure dans les 23 pays où elle est implantée, le financement des ventes des véhicules Peugeot et Citroën. Elle finance les stocks de véhicules et des pièces de rechange des réseaux de concessionnaires des deux marques, et propose à leurs clients une gamme complète de financements et de services associés. Les décisions d'octroi de financement de Banque PSA Finance sont

totallement indépendantes du réseau de distribution et ne peuvent en aucun cas être influencées par ces derniers.

Au 31 décembre 2010, le produit net bancaire de Banque PSA Finance s'est établi 1 000 millions d'euros contre 944 millions d'euros en 2009. L'encours global de crédit a représenté 23,4 milliards d'euros, en légère hausse par rapport à 2009 (22,4 milliards d'euros).

Pour une information détaillée sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance veuillez vous reporter au paragraphe 9.2.3.4 ci après.

## 6.4.1. Activité de financement à la clientèle finale

L'activité de financement à la clientèle finale représente 77,9 % des encours totaux de Banque PSA Finance, soit 18 246 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 18 086 millions d'euros au 31 décembre 2009.

La clientèle finale est composée de particuliers et d'entreprises auxquels Banque PSA Finance propose :

- ◆ des crédits pour l'acquisition des véhicules neufs et d'occasion ;
- ◆ de la location longue durée ;
- ◆ du *leasing* (véhicules sous clause de rachat et location courte durée) ;

- ◆ des services associés tels que l'assurance, l'entretien, ou l'extension de garantie.

Animée d'une préoccupation toujours forte de fidélisation du client final, Banque PSA Finance propose des produits de financement et de services diversifiés, ainsi que des offres packagées permettant de constituer, conjointement avec les deux marques, une offre de mobilité complète. En termes de prestations de services, la banque propose à sa clientèle finale des services financiers et automobile ainsi que des prestations d'assurance automobile.

En 2010, le taux de pénétration de Banque PSA Finance sur les ventes de véhicules neufs Peugeot et Citroën a atteint 27,2 %, niveau proche de celui de 2009 (27,5 %).

(1) Pour une information détaillée concernant Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au site internet [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com).

## 6.4.2. Activité de financement des réseaux de distribution

Au 31 décembre 2010, l'activité Réseaux de distribution représente 22,1 % du total des encours de Banque PSA Finance, soit 5 165 millions d'euros.

Banque PSA Finance intervient principalement dans le financement des stocks de véhicules neufs, de véhicules de démonstration et de pièces de rechange.

Partenaire financier des réseaux Peugeot et Citroën, Banque PSA Finance s'attache également à gérer, suivre et maîtriser le risque financier des concessionnaires.

## 6.4.3. Répartition géographique de la clientèle de Banque PSA Finance

Les principaux marchés de Banque PSA Finance se situent :

- ◆ en France ;
- ◆ en Europe occidentale : Allemagne, Autriche, Belgique et Luxembourg, Espagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse ;
- ◆ en Amérique latine : Argentine, Brésil, Mexique ;

- ◆ en Europe Centrale : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie ;
- ◆ en Chine.

La répartition par pays des encours totaux de Banque PSA Finance est la suivante : France 36 %, Allemagne 15 %, Espagne 9 %, Royaume-Uni 9 %, Italie 8 %, Benelux 5 %, autres pays européens 12 % et Amérique latine 6 %.

## 6.5. Peugeot Motocycles (PMTC)

Avec une baisse de - 15 % en Europe, l'année 2010 marque un nouveau repli du marché européen du scooter. Dans ce contexte difficile, Peugeot Motocycles enregistre la meilleure performance commerciale sur le marché du scooter toutes cylindrées confondues avec une hausse de près de 1 point de ses parts de marché. La marque gagne ainsi une place au classement européen pour s'établir au 4<sup>e</sup> rang des constructeurs avec 10 % de parts de marché et 97 000 unités écoulées en 2010.

En Europe, Peugeot Motocycles enregistre des hausses dans cinq des principaux pays avec l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne

et l'Italie et confirme son statut de n° 1 en France. Particulièrement actif en 2010, Peugeot Motocycles a profité des succès de Tweet, un nouveau scooter grandes roues compact et léger ainsi que de Kisbee 50, petit scooter économique et malin.

En 2011, deux nouveaux lancements sont déjà annoncés : e-Vivacity, le scooter 100 % électrique et Citystar, GT disponible en 125 et 200 cm<sup>3</sup>. Au total, Peugeot Motocycles pourra s'appuyer sur une des offres de mobilité urbaine très complète avec pas moins de 22 modèles disponibles en 9 motorisations.

# ORGANIGRAMME

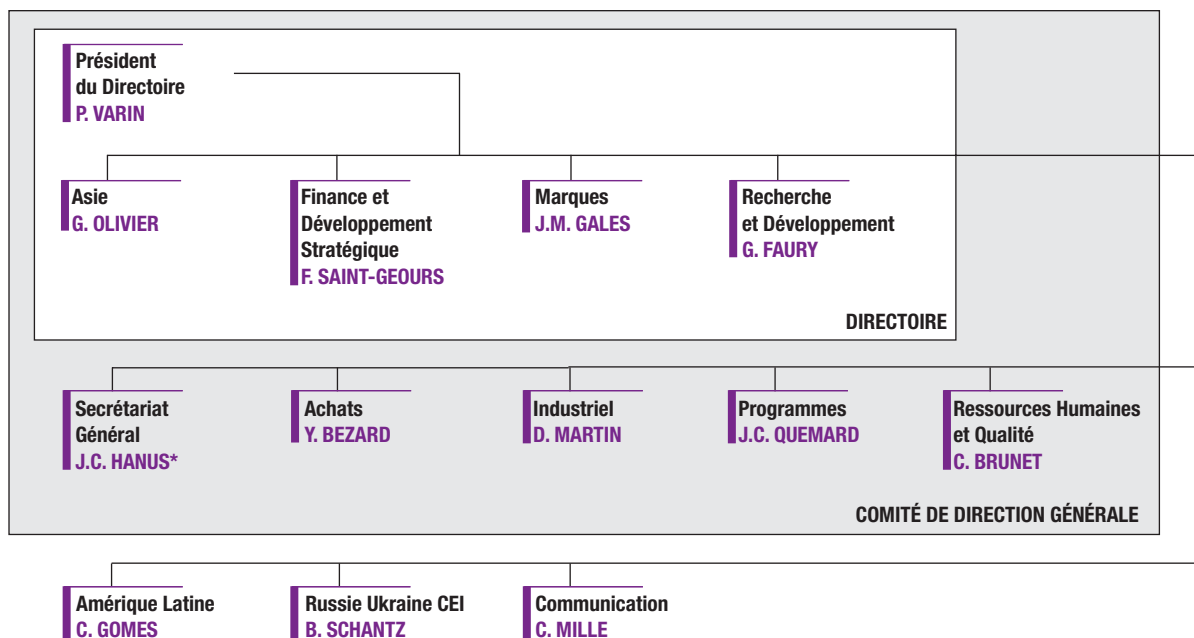
<b>7.1. Le Groupe</b>	<b>86</b>	<b>7.2. Filiales et participations de la société</b>	<b>88</b>
7.1.1. Organigramme fonctionnel du Groupe à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2010	86		
7.1.2. Fonctionnement du Groupe	86		
7.1.3. Relations société mère-filiales	87		

## 7.1. Le Groupe

### 7.1.1. Organigramme fonctionnel du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010

Au 1<sup>er</sup> septembre 2010, l'organisation de l'exécutif du Groupe évolue pour réaliser les ambitions de la Vision stratégique du Groupe en renforçant tant la dimension globale du management que son efficacité opérationnelle.

Ci-dessous, l'organigramme fonctionnel simplifié du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.



\* Pierre Todorov qui a rejoint le groupe PSA à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011, sera nommé officiellement Secrétaire Général le 1<sup>er</sup> septembre 2011, succédant à Jean-Claude Hanus qui prendra sa retraite après 39 ans passés chez PSA.

### 7.1.2. Fonctionnement du Groupe

La direction exécutive du groupe PSA est assurée par le Directoire, dont la présentation figure au chapitre 14.1.2 ci-après.

Le Directoire assume les fonctions de direction et de gestion. Il contribue à la définition, ainsi qu'à la mise en œuvre de la stratégie, et définit les politiques au niveau du Groupe. Le Directoire rend les arbitrages et alloue les ressources.

Le Directoire s'appuie sur le Comité de Direction Générale, lequel est constitué des cinq membres du Directoire et de cinq Directeurs rattachés au Président du Directoire : Secrétaire Général, achats, direction industrielle, programmes, et ressources humaines et qualité.

Outre ce Comité de Direction Générale, trois Directeurs sont rattachés au Président du Directoire : Amérique latine, Russie Ukraine CEI et Communication.



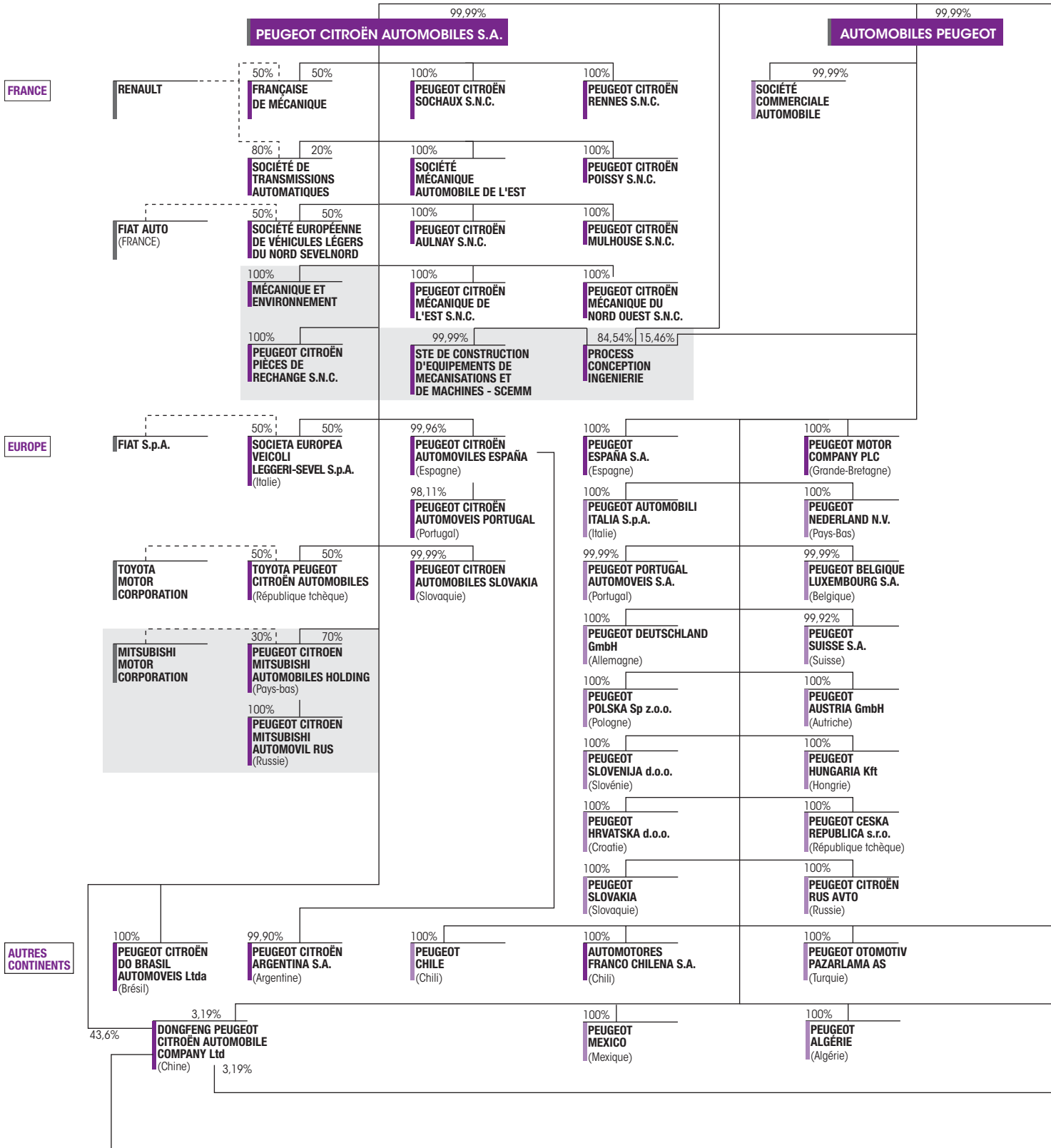
### 7.1.3. Relations société mère-filiales

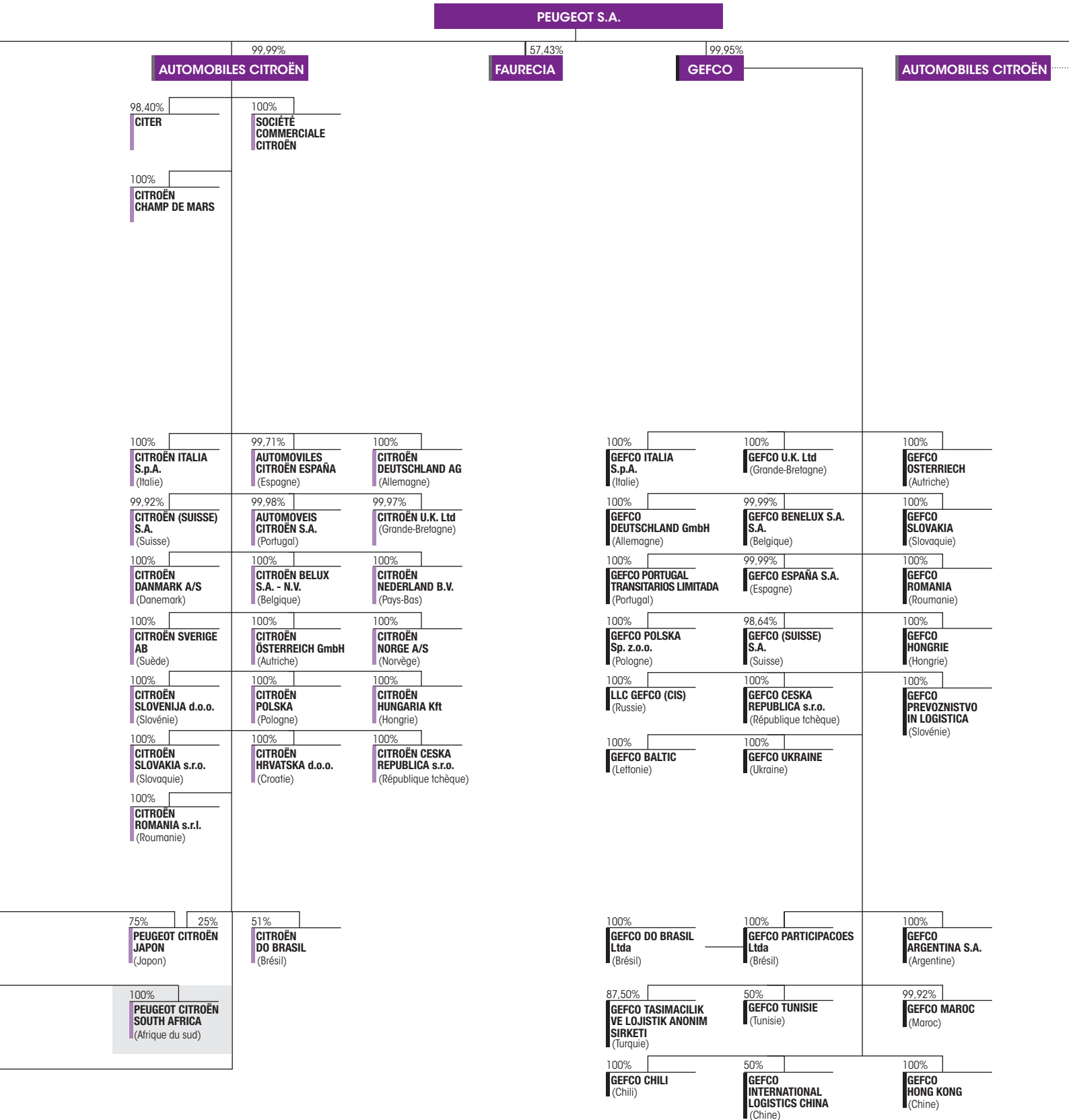
Peugeot S.A. est la holding du Groupe et n'exploite, en conséquence, pas directement d'activités opérationnelles significatives.

La société Peugeot S.A. entretient avec ses filiales des relations de type « Mère-Filles », dont les principales caractéristiques sont précisées

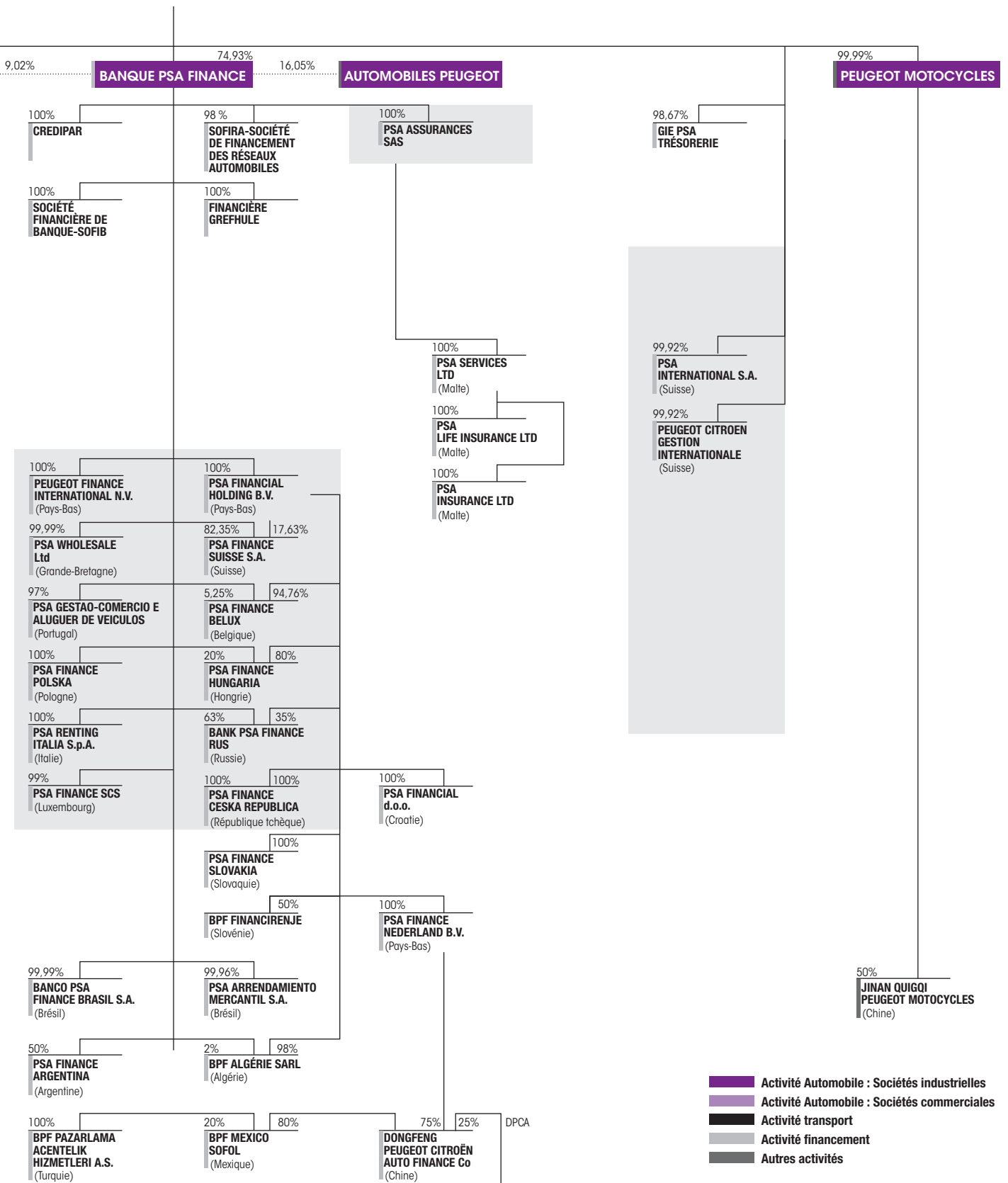
dans les États financiers de Peugeot S.A. au chapitre 20.4. Vous pouvez vous référer à la Note 38 des États financiers consolidés pour le détail des transactions avec les parties liées au Groupe, notamment les entreprises associées.

# 7.2. Filiales et participations de la société









## PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES OU ÉQUIPEMENTS

<b>8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées</b>	<b>92</b>	<b>8.2. Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ses immobilisations</b>	<b>94</b>
8.1.1. Groupe PSA Peugeot Citroën – Outil industriel	92		
8.1.2. Groupe PSA Peugeot Citroën – Filiales communes avec d'autres constructeurs	93		
8.1.3. Pièces de rechange	94		

## 8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées

La répartition géographique de la production du Groupe en 2010 est la suivante : Europe 73,3 %, Amérique du Sud 7,6 % et Asie 19,1 %.

### 8.1.1. Groupe PSA Peugeot Citroën – Outil industriel

#### Usines terminales

Sites de montage	Modèles fabriqués au 31 décembre 2010	Production 2010
Aulnay (France)	C3	195 500
Madrid (Espagne)	207, 207 CC, C3, C3 Pluriel	125 300
Mangualde (Portugal)	Berlingo, Partner	47 400
Mulhouse (France)	206 +, 308, nouvelle C4	290 100
Buenos Aires (Argentine)	206, 207, 307, 307 Sedan, Berlingo, Partner	126 500
Poissy (France)	207, 207 SW, C3, DS3	238 700
Porto Real (Brésil)	207, 207 SW, 207 Passion, Hoggar, C3, C3 Aircross, Xsara Picasso	140 200
Rennes (France)	C5, C5 Tourer, C6, 407, 407 SW, 407 Coupé, 508	116 500
Sochaux (France)	308, 308 CC, 308 SW, 308 break, 3008, 5008	363 600
Trnava (Slovaquie)	207, C3 Picasso	186 100
Vigo (Espagne)	C4 Picasso, Grand C4 Picasso, Berlingo, Partner	399 300

#### Usines mécanique et bruts

Caen (France)	Liaisons au sol, transmissions, organes hydrauliques et emboutissage
Charleville (France)	Fonderie d'aluminium et de ferreux
Hérimoncourt (France)	Moteurs, boîtes de vitesses
Jeppener (Argentine)	Moteurs diesel HDi, liaisons au sol
Metz (France)	Boîtes de vitesses
Mulhouse mécanique (France)	Liaisons au sol
Mulhouse métallurgie (France)	Fonderie d'aluminium sous pression, forge acier, outillage
Porto Real (Brésil)	Moteurs flex-fuel et essence
Saint-Ouen (France)	Emboutissage et ferrage
Sept-Fons (France)	Fonderie de ferreux
Sochaux mécanique (France)	Amortisseurs
Trémery (France)	Moteurs essence et moteurs diesel HDi
Valenciennes (France)	Boîtes de vitesses

## 8.1.2. Groupe PSA Peugeot Citroën – Filiales communes avec d’autres constructeurs

(SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010)

Filiales	Production	Production annuelle
<b>FRANCE</b>		
<b>Française de Mécanique</b>		
50 % Peugeot Citroën Automobiles		
50 % Renault	Moteurs : TU + TUF	274 000
	DV	322 000
	D (Renault)	380 000
	ES/L	400
	EP	337 000
	<b>TOTAL</b>	<b>1 313 400</b>
<b>Sevelnord</b>		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 807	5 700
50 % Fiat	Peugeot Expert	28 900
	Citroën C8	5 500
	Citroën Jumpy	27 900
	<b>TOTAL</b>	<b>68 100</b>
<b>ÉTRANGER</b>		
<b>Società Europea Veicoli Leggeri (Italie)</b>		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot Boxer	46 700
50 % Fiat	Citroën Jumper	37 000
	<b>TOTAL</b>	<b>83 700</b>
<b>Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (Chine)</b>		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 307 Sedan	66 700
50 % DongFeng Motors	Peugeot 206	43 000
	Peugeot 408	43 600
	Citroën ZX	2 600
	Citroën Fukang, Citroën Élysée	69 100
	Citroën C4, C-Triomphe	109 700
	Citroën C2 Chine	8 200
	Citroën C5	33 300
	<b>TOTAL</b>	<b>376 300</b>
<b>Toyota Peugeot Citroën Automobiles – TPCA (République tchèque)</b>		
50 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 107	110 600
50 % Toyota Motor Corporation	Citroën C1	102 200
	<b>TOTAL</b>	<b>212 800</b>
<b>PCMA Automotiv (Kaluga Russie)</b>		
70 % Peugeot Citroën Automobiles	Peugeot 308	17 100
30 % MMC	Citroën C4	4 700
	Citroën C-Crosser	900
	Peugeot 4007	900
	<b>TOTAL</b>	<b>23 600</b>

Filiales	Production	Production annuelle
<b>AUTRES COOPÉRATIONS</b>		
<b>Okazaki</b>		
	Citroën C-Crosser	8 600
	Peugeot 4007	9 000
	Citroën C-Zéro	400
	Peugeot Ion	400
	<b>TOTAL</b>	<b>18 300</b>
<b>Bursa</b>		
	Citroën Nemo	43 200
	Peugeot Bipper	42 900
	<b>TOTAL</b>	<b>86 100</b>

Pour plus de détails sur les immobilisations corporelles, veuillez-vous reporter à la Note 14 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés, chapitre 20.3.7 ci-après.

### 8.1.3. Pièces de rechange

Au 31 décembre 2010, douze magasins de pièces de rechange gèrent 230 000 références. Ils représentent près d'un million de mètres carrés de stockage :

- ◆ Koper (Slovénie) ;
- ◆ Melun (France) ;
- ◆ Moscou (Russie) ;
- ◆ Pinto (Espagne) ;
- ◆ Prégna (Italie) ;
- ◆ Spillern (Autriche) ;
- ◆ Tile Hill (Royaume-Uni) ;
- ◆ Vesoul (France) ;
- ◆ Barueri (Brésil) ;
- ◆ Natolin (Pologne) ;
- ◆ Pacheco (Argentine) ;
- ◆ Rieste (Allemagne).

## 8.2. Contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par PSA Peugeot Citroën de ses immobilisations

Veuillez vous reporter au chapitre 5.3

# EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

<b>9.1. Situation financière et du résultat</b>	<b>96</b>	<b>9.3. Autres éléments du compte de résultat</b>	<b>103</b>
9.1.1. Principes comptables	96	9.3.1. Résultat opérationnel	103
9.1.2. Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés	96	9.3.2. Résultat Financier	103
<b>9.2. Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2009 et l'exercice 2010</b>	<b>97</b>	9.3.3. Impôts sur les résultats	104
9.2.1. Chiffre d'affaires du Groupe	97	9.3.4. Résultat net des sociétés mises en équivalence	104
9.2.2. Résultat opérationnel courant du Groupe	98	9.3.5. Résultat net consolidé	104
9.2.3. Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division	98	9.3.6. Résultat net consolidé – part du Groupe	104
		9.3.7. Résultat net par action	104

## 9.1. Situation financière et du résultat

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont présentés au titre des deux exercices 2010 et 2009, en section 9.2 pour les éléments de résultat et en section 10 pour la situation financière (bilan et flux de trésorerie).

Cette section doit être lue conjointement avec les Notes aux États financiers des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

L'analyse des résultats 2008 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 24 avril 2009, sous le numéro D.09-0309.

### 9.1.1. Principes comptables

Veillez vous reporter à la *Note 1 – Principes comptables* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

### 9.1.2. Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés

Sans objet.



## 9.2. Résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice 2009 et l'exercice 2010

### 9.2.1. Chiffre d'affaires du Groupe

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité pour les exercices 2009 et 2010.

(en millions d'euros)	2010	2009	%
Automobile	41 405	38 265	+ 8,2 %
Faurecia	13 796	9 292	+ 48,5 %
Gefco	3 351	2 888	+ 16,0 %
Banque PSA Finance	1 852	1 823	+ 1,6 %
Éliminations inter-activités et autres activités	(4 343)	(3 851)	-
<b>TOTAL</b>	<b>56 061</b>	<b>48 417</b>	<b>+ 15,8 %</b>

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé et sa répartition relative par zones géographiques. Le chiffre d'affaires Groupe n'inclut pas celui de notre joint-venture chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), JV à 50/50, qui est mise en équivalence dans les comptes du Groupe. DPCA a vendu, en 2010, 375 700 véhicules.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note « 3.2 – Zones géographiques » figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën	56 061	48 417
Contribution nette au chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën		
Europe occidentale	72,7 %	79,3 %
Europe centrale et orientale	7,3 %	5,9 %
Amérique latine	8,5 %	6,7 %
Reste du monde	11,5 %	8,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Sur l'ensemble de l'année 2010, le chiffre d'affaires du groupe PSA Peugeot Citroën est en hausse de 15,8 % à 56 061 millions d'euros par rapport à 48 417 millions d'euros en 2009.

Sur les six premiers mois de l'année, la hausse très prononcée de + 20,8 % est le résultat principalement de l'entrée d'Emcon dans Faurecia, également du succès des nouveaux modèles, des gains de part de marché et d'une demande mondiale bien orientée. Au second semestre, dans un contexte de croissance moins favorable, le chiffre d'affaires a été en hausse de 11,0 %.

L'année 2010 a en effet été marquée par une reprise des marchés automobiles mondiaux, mais avec une situation contrastée entre le marché européen en recul de 3,8 % et les marchés hors Europe très dynamiques et qui ont été tirés en particulier par la Chine (+ 30 %), l'Amérique latine (+ 14 %) et par la Russie (+ 30 %). Cette dynamique a aussi été supportée par les primes à la casse et notre dynamique produits (cf. paragraphe 6.2 Nos marchés).

## 9.2.2. Résultat opérationnel courant du Groupe

Le tableau ci-après indique le résultat opérationnel courant par activité pour les exercices 2009 et 2010.

(en millions d'euros)	2010	2009
Automobile	621	(1 257)
Faurecia	456	(92)
Gefco	198	102
Banque PSA Finance	507	498
Éliminations inter-activités et autres activités	14	60
<b>TOTAL</b>	<b>1 796</b>	<b>(689)</b>

Le résultat opérationnel courant du Groupe pour 2010 s'établit à 1 796 millions d'euros, représentant + 3,2 % du chiffre d'affaires, à comparer à - 689 millions d'euros et - 1,4 % pour 2009. Cette forte amélioration s'explique par la contribution positive de l'ensemble des activités du Groupe. La division Automobile enregistre un résultat de 621 millions d'euros. L'amélioration du contexte économique ainsi que les efforts de restructuration et d'amélioration de la compétitivité expliquent également le redressement du résultat opérationnel du Groupe.

L'ensemble des activités du Groupe a été impacté positivement par ce contexte favorable.

Sur l'ensemble de l'année, l'évolution du résultat opérationnel courant a été positive sur les deux semestres, mais d'une manière moins importante au second semestre.

Au premier semestre, le résultat opérationnel courant du Groupe est redevenu largement positif à 1 137 millions d'euros. La marge opérationnelle s'est située à 4,0 % du chiffre d'affaires consolidé, contre - 3,5 % sur la même période de 2009. Cette hausse s'explique essentiellement par la bonne tenue des marchés automobiles, les gains de part de marché et la hausse consécutive des ventes du Groupe.

Le résultat opérationnel courant du Groupe a également progressé au second semestre, il s'établit à 659 millions d'euros, soit 2,4 % du chiffre d'affaires comparé à + 137 millions d'euros et 0,5 % pour le deuxième semestre 2009. Cette progression est liée principalement à la hausse de l'activité du Groupe dont les ventes mondiales ont progressé de 7,9 % sur ce semestre. Le second semestre a cependant été impacté par la hausse du coût des matières premières et par l'orientation à la baisse des marchés européens.

## 9.2.3. Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division

### 9.2.3.1. Activité automobile

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	41 405	38 265
Résultat opérationnel courant	621	(1 257)
% du chiffre d'affaires	1,5 %	- 3,3 %

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'automobile, à 41 405 millions d'euros, est en hausse de 8,2 % par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires véhicules neufs, à 30 790 millions d'euros contre 28 501 millions d'euros en 2009, est en hausse de 8,0 % sous l'effet, principalement, de la variation (+ 6,8 %) des volumes de ventes de véhicules montés hors Chine (l'activité Chine étant consolidée par mise en équivalence). Le mix produit positif de 5,0 % s'explique par le flux de nouveaux

produits et permet de plus que compenser l'effet prix négatif de 2,2 %. Au total le mix produit associé à l'effet prix est positif de 2,8 %. Le chiffre d'affaires bénéficie aussi d'un effet change positif de 2,7 % dû essentiellement au déclin de l'euro face au réal et à la livre. Le mix géographique contribue négativement au chiffre d'affaires de - 0,2 % et les autres effets de - 1,9 %. Enfin le traitement comptable des ventes avec clauses de rachat dans un contexte de retour à la normale du marché de la location a un impact négatif de 2,2 % <sup>(1)</sup>.

(1) Le chiffre d'affaires consolidé de l'activité Automobile s'entend après retraitement aux normes IFRS des ventes avec clause de rachat conformément à la Note 1.5 A (a). Pour les besoins de l'analyse des variations du chiffre d'affaires, les commentaires sont d'abord exprimés sur le chiffre d'affaires non retraité, base sur laquelle les informations de gestion sont disponibles, l'effet du retraitement IFRS étant précisé séparément, le cas échéant.

En 2010, le Groupe a bénéficié d'un environnement global plus favorable avec des marchés hors Europe bien orientés. L'année a été marquée par une progression de l'ordre de 10 % des marchés automobiles mondiaux. Comme en 2009, la croissance a été tirée par la Chine (+ 30 %) et l'Amérique latine (+ 14 %). En Europe, le marché a été globalement en baisse (- 3,8 %) en recouvrant des évolutions fortement contrastées (France : 0 %, Allemagne : - 22 %, Espagne : + 4 %, Italie : - 8 %, Royaume-Uni : + 3 %, PECO : - 4 %).

Dans cet environnement, le Groupe a disposé de leviers importants pour progresser. En 2010, PSA Peugeot Citroën a su maintenir un rythme soutenu deancements de nouveaux modèles et a su capitaliser sur ses points forts, notamment les Véhicules Utilitaires Légers (VUL) en renforçant sa position de leader européen et les véhicules à faibles émissions de CO<sub>2</sub>.

La part de marché du Groupe a progressé de 0,4 point en Europe en s'établissant à 14,2 % contre 13,8 % en 2009. En Amérique latine, les ventes du Groupe sont en croissance de 26,7 % et la part de marché du Groupe progresse à 5,4 % contre 5,2 % en 2009. En Chine la part de marché du Groupe s'établit à 3,4 % contre 3,3 % et ses ventes progressent de 38 %. En Russie, avec 55 500 unités vendues (+ 37 %) et 2,8 % de part de marché, le Groupe conserve ses positions sur l'ensemble de l'année, mais gagne clairement du terrain depuis le lancement des productions locales de 308, C4, 4007 et C-Crosser, avec une progression combinée de leurs ventes sur le 2<sup>e</sup> semestre de 85 %.

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant automobile à 621 millions d'euros en 2010 et 1,5 % du chiffre d'affaires s'est redressé par rapport à 2009 (- 1 257 millions d'euros et - 3,3 % du chiffre d'affaires). Il a été tiré essentiellement par la performance du Groupe, positive de 1 464 millions d'euros. Les facteurs résultant de l'environnement économique ont contribué positivement sur le résultat opérationnel courant automobile à hauteur de 414 millions d'euros.

Les facteurs ayant contribué à la variation du résultat opérationnel courant de la division Automobile sont les suivants :

#### Environnement économique

- ◆ La hausse des marchés et de la production a eu un impact positif de 331 millions d'euros (+ 446 millions d'euros au premier semestre et - 115 millions d'euros au second semestre). Le mix produit et géographique a eu un impact négatif de 142 millions d'euros lié principalement au léger recul du marché européen alors que l'évolution des marchés des pays émergents a été très favorable.
- ◆ L'évolution des coûts externes a eu un impact négatif de 168 millions d'euros. La hausse des rémunérations de 202 millions d'euros et des matières premières dont le coût a augmenté de 144 millions d'euros n'a été que partiellement compensée par l'amélioration des autres effets (couverture matières, frais financiers réseaux...).
- ◆ L'effet change a eu un effet positif de 393 millions d'euros dû principalement à la dépréciation de l'euro par rapport au real brésilien pour 136 millions d'euros, à la livre anglaise pour 79 millions d'euros et au rouble pour 51 millions d'euros.

#### Performance du Groupe

- ◆ La performance commerciale du Groupe a eu un impact positif de 270 millions d'euros dont 233 millions d'euros générés par des gains de part de marché et 37 millions d'euros d'effet prix net positif. L'effet négatif de l'évolution des prix pour 590 millions d'euros a en effet été plus que compensée par l'amélioration du mix produit (+ 627 millions d'euros).
- ◆ Le Groupe a accentué ses efforts pour réduire ses coûts. Les économies réalisées sur la production et les achats se sont élevées à 1,121 milliard d'euros. Elles sont liées à une amélioration de l'efficacité des achats, à la réduction des amortissements, à l'amélioration du taux d'utilisation des usines européennes du Groupe qui passe de 80 % en 2009 à 90 % en 2010, au compactage et à la rationalisation de l'outil industriel, à la réduction des aides fournisseurs, à des économies techniques et à une réduction au niveau industriel des effectifs de structure et d'encadrement.
- ◆ La performance des frais généraux, de structure et de garantie ainsi que les frais de distributeurs s'élève à 12 millions d'euros. Les frais de R&D sont quasi stables à 9 millions d'euros. Enfin les autres effets sont positifs de 52 millions d'euros.

### 9.2.3.2. Faurecia

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	13 796	9 292
Résultat opérationnel courant	456	(92)
% du chiffre d'affaires	+ 3,3 %	- 1,0 %

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Faurecia s'élève en 2010 à 13 796 millions d'euros à comparer à 9 292 millions d'euros en 2009, en hausse de 48,5 % et de 17,9 % à taux de change et périmètre constants, dont une hausse de 10,0 % (à données comparables) au deuxième semestre.

Les ventes produits (livraisons de pièces et composants aux constructeurs) sont de 10 696 millions d'euros en 2010, contre 7 590 millions d'euros en 2009, en hausse de 40,9 %. La hausse de ces ventes produits à données comparables (taux de change et périmètre) est de 19,1 % et est la résultante d'un premier semestre en hausse de 33,2 % et d'un second semestre en hausse de 7,2 %.

Les ventes d'outillages, de R&D et de prototypes s'établissent à 795 millions d'euros, en progression de 5,8 % en données brutes. Toutefois, à taux de change et périmètre constants, elles sont en retrait de 10,2 % sur l'année.

Les ventes de monolithes se sont élevées à 2 168 millions d'euros, pour 828 millions d'euros en 2009, elles sont en progression de 26,7 % à taux de change et périmètres constants des ventes.

Le chiffre d'affaires total (incluant Emcon et Plastal) hors monolithes et à taux de change et périmètre constants est en hausse de 16,4 % en 2010.

Par zones géographiques, les ventes produits de l'exercice 2010 se répartissent comme suit :

- ◆ en Europe, les ventes produits s'établissent en 2010 à 7 043 millions d'euros à comparer à 5 787 millions d'euros en 2009. Elles augmentent par rapport à 2009 de 9,4 % à données comparables. Après un premier semestre en hausse de 20,5 %, le second semestre est quasiment stable avec une très légère baisse de 0,7 % en raison d'une base de comparaison élevée ;
- ◆ en Amérique du Nord, les ventes produits de l'exercice 2010 s'élèvent à 1 945 contre 922 millions d'euros en 2009 en hausse à taux de change et périmètre constants de 49,2 %. Après un premier semestre en hausse de 88,5 %, la hausse au second semestre est de 22,6 % ;
- ◆ en Amérique du Sud, les ventes produits s'établissent en 2010 à 557 millions d'euros en augmentation de 23,2 % à données comparables. Après un premier semestre en hausse de 29,6 %, la hausse au second semestre est de 18,4 % ;
- ◆ en Asie, les ventes produits s'élèvent en 2010 à 968 millions d'euros en augmentation de 50,6 % à données comparables. La croissance est restée forte au second semestre avec une progression de 36,4 % après une hausse de 69,8 % au premier semestre. Les ventes produits réalisées en Chine sont de 789 millions d'euros en 2010, en croissance (à données comparables) de 46,5 % sur l'année et de 32,6 % au second semestre et ce alors que la base de comparaison était très élevée (+ 53,2 % en 2009).

Par activité, le chiffre d'affaires du secteur **des modules de l'intérieur véhicule** s'élève à 7 664 millions d'euros en 2010, en progression de 16,1 % en données brutes. À taux de change et périmètre constants, la progression est de 13,1 %, dont 22,6 % sur le premier semestre et 4,6 % sur le second semestre.

Les ventes de produits sont de 6 979 millions d'euros en 2010 contre 5 850 millions d'euros en 2009, en progression de 19,3 % en données brutes. À données comparables, la hausse est de 16,1 % dont 31,1 % sur le premier semestre et 3,6 % sur le second semestre.

Le chiffre d'affaires du secteur **des autres modules** s'élève à 6 132 millions d'euros en 2010, en progression de 128,0 % en données brutes. À taux de change et périmètre constants et hors ventes de monolithes, la progression est de 24,3 %, dont 35,2 % sur le premier semestre et 15,0 % sur le second semestre.

Les ventes de produits sont de 3 717 millions d'euros en 2010 contre 1 741 millions d'euros en 2009, en progression de 113,5 % en données brutes. À données comparables et hors ventes de monolithes, la progression est de 25,8 %, dont 38,0 % sur le premier semestre et 15,5 % sur le second semestre.

#### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'exercice 2010 est un profit de 456 millions d'euros représentant 3,3 % du chiffre d'affaires à comparer à un résultat opérationnel courant négatif de 92 millions d'euros en 2009.

Le second semestre 2010 enregistre un résultat opérationnel courant positif de 239 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, à comparer à un résultat de 95 millions (1,9 % du chiffre d'affaires) au second semestre 2009.

Par secteur d'activité :

- ◆ le secteur **des modules de l'intérieur véhicule** affiche une marge opérationnelle en 2010 de 255 millions d'euros, soit 3,3 % du chiffre d'affaires, à comparer à une perte opérationnelle de 130 millions d'euros en 2009 soit 2,0 % du chiffre d'affaires. Au second semestre, la marge opérationnelle est de 122 millions d'euros représentant 3,2 % du chiffre d'affaires, au second semestre 2009, la marge était de 37 millions d'euros ;
- ◆ pour le secteur **des autres modules**, la marge opérationnelle en 2010 de 201 millions d'euros, représentant 3,3 % du chiffre d'affaires, se compare à une marge opérationnelle de 39 millions d'euros en 2009. Le second semestre 2010 enregistre une marge opérationnelle de 117 millions d'euros représentant 3,7 % du chiffre d'affaires. Elle était de 59 millions d'euros au second semestre 2009.

### 9.2.3.3. Gefco

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	3 351	2 888
Résultat opérationnel courant	198	102
% du chiffre d'affaires	5,9 %	3,5 %

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Gefco s'est élevé en 2010 à 3 351 millions d'euros, en hausse de 16,0 % par rapport à 2009. Les ventes de Gefco au groupe PSA Peugeot Citroën s'établissent à 2 134 millions d'euros, en hausse de 15,8 %. Les prestations vendues aux clients hors Groupe sont en augmentation de 16,3 % et s'élèvent à 1 217 millions d'euros.

#### Résultat opérationnel courant

Gefco a confirmé la solidité de son modèle économique en 2010. Il a presque doublé son résultat opérationnel courant et affiche une marge solide 5,9 % sur l'ensemble de l'année.

Au premier semestre, le résultat opérationnel courant de Gefco était de 122 millions d'euros, représentant 7,1 % du chiffre d'affaires. Au second semestre, l'augmentation du prix du gazole, les pénuries de moyens routiers en France en fin d'année, ont pesé sur le résultat opérationnel courant qui s'est élevé à 76 millions d'euros représentant 4,6 % du chiffre d'affaires.

### 9.2.3.4. Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	2010	2009
Chiffre d'affaires	1 852	1 823
Produit net bancaire	1 000	944
Résultat opérationnel courant	507	498
% du chiffre d'affaires	27,4 %	27,3 %

#### Chiffre d'affaires

Malgré le contexte économique général, la pertinence et la robustesse du modèle économique de Banque PSA Finance permettent d'afficher des performances commerciales et financières solides.

Performances commerciales solides puisque Banque PSA Finance a, cette année encore, maintenu sa part de marché dans le financement des ventes de véhicules neufs de marques Peugeot et Citroën, à 27,2 %, confirmant ainsi son rôle de soutien actif aux ventes du constructeur. L'intégration de Banque PSA Finance dans le dispositif commercial des marques reste un élément essentiel de la politique commerciale de la Banque.

La production totale de financement à la clientèle finale a porté en 2010 sur 864 670 véhicules neufs et d'occasion, en augmentation de + 0,5 % comparée à 2009, en dépit d'un resserrement des volumes de véhicules d'occasion en France et en Espagne.

En Europe Occidentale, le nombre de contrats de financement de véhicules neufs consentis à la clientèle finale a diminué légèrement de 0,4 point, à 556 952. Le taux de pénétration sur véhicules neufs a baissé de 0,9 point.

Compte tenu de l'environnement économique très incertain, le bilan ressort très positif en termes de parts de marché, avec des gains significatifs en Allemagne (+ 1,7 point), en Italie (+ 1,1 point), en Belgique (+ 0,3 point) ; mais des replis en Espagne (- 3,9 points), au Royaume-Uni (- 3,5 points), en Suisse (- 2 points). La France en progression de 0,5 point permet de maintenir l'équilibre d'ensemble.

La part hors Europe devient de plus en plus forte dans les résultats de Banque PSA Finance, avec le poids du Brésil et de l'Argentine et l'accélération spectaculaire de la Chine et de la Russie. La partie hors Europe représente désormais 16 % de l'activité de financement des véhicules neufs de Banque PSA Finance, contre 14,8 % l'année dernière.

En montant, les financements consentis à la clientèle finale en 2010 s'établissent à 8 627 millions d'euros, contre 8 459 millions d'euros en 2009, en progression de 2,0 % grâce à l'effet positif du mix véhicule.

Les encours de crédit à la clientèle finale s'élèvent à 18 246 millions d'euros à fin décembre 2010, contre 18 086 millions d'euros à fin décembre 2009, en hausse de 0,9 %. La part hors d'Europe de l'Ouest est en progression de 22,1 % à 1 653 millions d'euros, soit une hausse cumulée de plus de 50 % en deux ans.

L'encours de financement aux réseaux de distribution s'établit à fin décembre 2010 à 5 165 millions d'euros, à comparer à 4 359 millions d'euros à fin décembre 2009.

Au total, l'encours de crédit de Banque PSA Finance est en hausse de 4,3 % pour s'établir à 23 411 millions d'euros au 31 décembre 2010, contre 22 445 millions d'euros à fin décembre 2009.

Le volume des contrats de l'activité de prestations de services et assurances ressort en forte hausse de 14,4 % en 2010. Les extensions de garantie, la maintenance et l'assurance automobile sont les produits qui progressent le plus.

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit en 2010 à 1 852 millions d'euros, en progression de 1,6 % par rapport à 2009 (1 823 millions d'euros).

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Encours de crédit par nature de financement (y compris encours titrisés)</b>		
• à la clientèle finale	18 246	18 086
• aux réseaux	5 165	4 359
<b>TOTAL BANQUE SA FINANCE</b>	<b>23 411</b>	<b>22 445</b>

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Encours de crédit (y compris encours titrisés)</b>		
• Europe	21 789	21 252
• Hors Europe	1 622	1 193
<b>TOTAL BANQUE PSA FINANCE</b>	<b>23 411</b>	<b>22 445</b>

\* Hors réévaluation des portefeuilles de taux.

## Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 507 millions d'euros, à comparer à 498 millions d'euros en 2009.

De 2009 à 2010 :

- ◆ le produit net bancaire (PNB) progresse de 5,9 % à 1 000 millions d'euros contre 944 millions d'euros en 2009, et constitue un record pour la Banque. Il enregistre notamment un « effet change » positif de 18 millions d'euros sur les trois marchés les plus importants de la banque hors zone euro que sont le Royaume-Uni, le Brésil et la Pologne. À devises constantes, le PNB serait ressorti à 982 millions d'euros. Par rapport à 2009, le PNB subit par ailleurs les effets négatifs pour 7 millions d'euros d'éléments non récurrents (notamment liés à des produits exceptionnels en 2009). Hors change et éléments non récurrents, le PNB s'établirait à 989 millions d'euros versus 944 millions en 2009, s'inscrivant en hausse de 4,8 %. Cette hausse traduit la qualité de la production récente de Banque PSA Finance en financement Détail, le maintien des marges en financement Réseau, ainsi que la poursuite de la croissance des activités de Services et d'Assurances ;
- ◆ les charges générales d'exploitation et assimilées s'élèvent à 364 millions d'euros en 2010. Elles intègrent un effet change et inflation négatif, estimé à 12 millions d'euros. Hors change et inflation, l'augmentation des charges est liée pour 7 millions

d'euros à l'extension du périmètre d'intervention géographique de Banque PSA Finance (Russie et Malte), et pour 10 millions d'euros aux investissements dans les systèmes d'information de la banque. Sur les autres postes de dépenses courantes, Banque PSA Finance est parvenue à compenser les évolutions défavorables par des économies et gains de productivité rendus possible par l'organisation des processus autour du PSA Peugeot Citroën Excellence System ;

- ◆ le coût du risque s'établit à 129 millions d'euros, soit 0,56 % des encours nets moyens totaux, contre 0,50 % en 2009. Alors que 2009 bénéficiait d'éléments favorables pour 10 millions d'euros, le coût du risque intègre des éléments non courants représentant une charge nette de 21 millions d'euros pour l'exercice 2010, qui correspondent principalement à l'ajustement des taux de dépréciation sur l'encours douteux Retail en Espagne, où la crise devrait durer plus longtemps que dans le reste des pays où la banque est présente. Hors ces éléments non récurrents, le coût du risque s'établirait à 108 millions d'euros et 0,47 % des encours nets moyens (0,55 % en 2009). Le coût du risque courant est ainsi en baisse continue depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2009, démontrant l'efficacité des actions conjuguées de sélection des risques et de recouvrement de Banque PSA Finance dans le contexte de crise.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)



## 9.3. Autres éléments du compte de résultat

### 9.3.1. Résultat opérationnel

Les produits et charges opérationnels non courants s'établissent respectivement à 376 millions d'euros et - 436 millions d'euros à comparer à 31 millions d'euros et - 758 millions d'euros en 2009. Les charges opérationnelles non courantes nettes s'élèvent donc à 60 millions d'euros en 2010 contre 727 millions d'euros en 2009. Cette diminution correspond en partie à l'absence de charges de restructuration importantes dans la division Automobile, celles-ci ayant été ramenées de 206 millions d'euros en 2009 à 77 millions d'euros. Les autres charges correspondent essentiellement à des provisions pour pertes sur les contrats de coopération en yen du Groupe qui ont toutefois été largement compensées par la reprise de la provision

constituée en 2009 pour obligation de financement minimum des retraites au Royaume-Uni, suite à une modification des règlements des plans de pension britanniques.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la *Note 7 – Produits et charges opérationnels non courants* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel s'établit à 1 736 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2010 par rapport à - 1 416 millions d'euros en 2009.

(en millions d'euros)	2010	2009
Automobile	563	(1 820)
Faurecia	420	(226)
Gefco	210	75
Banque PSA Finance	534	496
Autres activités et holding	9	59
<b>TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN</b>	<b>1 736</b>	<b>(1 416)</b>

### 9.3.2. Résultat Financier

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financier, représente pour 2010 une charge de 429 millions d'euros, à comparer à une charge de 520 millions d'euros en 2009. Cette baisse s'explique par le renforcement de notre politique visant à optimiser notre structure financière et notre dette. On constate ainsi :

- ◆ une amélioration des produits à caractère financier qui progressent de 208 millions d'euros en 2009 à 229 millions d'euros en 2010 liée principalement à la hausse du rendement attendu des actifs

financiers sur engagements de retraite (voir la Note 10 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010) ;

- ◆ une baisse des charges de financement dont le montant passe de 491 millions d'euros en 2009 à 455 millions d'euros en 2010. Elle est notamment liée à une économie de frais financiers réalisés suite au remboursement d'une première tranche d'un milliard du prêt de l'État et une réduction de la dette chez Faurecia ;
- ◆ une variation positive de 20 millions d'euros de la part des instruments financiers.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux *Notes 8, 9 et 10* figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

### 9.3.3. Impôts sur les résultats

Le montant de l'impôt courant ressort à 277 millions d'euros. Compte tenu d'un produit d'impôt différé de 22 millions d'euros, la charge nette d'impôt s'établit à 255 millions d'euros pour l'exercice 2010.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la *Note 11* dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

### 9.3.4. Résultat net des sociétés mises en équivalence

Le résultat net des sociétés mises en équivalence pour l'exercice 2010 est un produit de 204 millions d'euros à comparer à un produit de 73 millions d'euros en 2009. Cette forte hausse provient pour l'essentiel du succès grandissant de la joint-venture chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA). Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel, d'une part, DPCA, d'autre part, les coopérations avec d'autres constructeurs automobiles lorsqu'elles font l'objet d'une structure juridique spécifique, ce qui est le cas pour les coopérations avec Fiat, Toyota et Renault.

Après une prise en compte des retraitements et écritures de consolidation, la contribution de DPCA aux résultats du Groupe est positive de 159 millions d'euros, à comparer à une contribution positive de 57 millions d'euros en 2009.

La contribution de Toyota Peugeot Citroën Automobiles au résultat du Groupe s'élève à 37 millions d'euros à comparer à 22 millions d'euros en 2009. La contribution des sociétés issues de la coopération avec Fiat a été négative de 10 millions d'euros, à comparer à une contribution négative de 19 millions d'euros en 2009, essentiellement due à un marché européen des véhicules utilitaires qui est resté à un niveau faible malgré une reprise du marché en 2010.

Pour plus de détails sur le résultat net des sociétés mises en équivalence, veuillez vous référer à la *Note 15* dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

### 9.3.5. Résultat net consolidé

Le résultat net consolidé est un profit de 1 256 millions d'euros en 2010 à comparer à une perte de 1 274 millions d'euros en 2009.

### 9.3.6. Résultat net consolidé – part du Groupe

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à 1 134 millions d'euros en 2010 à comparer à une perte de 1 161 millions d'euros en 2009.

### 9.3.7. Résultat net par action

Par action, le résultat net, part du Groupe, représente un profit de 5,00 euros, à comparer à une perte de 5,12 euros en 2009.

Le résultat net, part du Groupe, dilué par action représente un profit de 4,97 euros à comparer à une perte de 5,12 euros en 2009.

Veuillez vous référer à la *Note 12* des États financiers consolidés au 31 décembre 2010.



## TRÉSORERIE ET CAPITAUX

<b>10.1. Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe</b>	<b>106</b>	<b>10.3. Financement et ressources de liquidité</b>	<b>110</b>
10.1.1. Bilan	106	10.3.1. Activités industrielles et commerciales	110
10.1.2. Provisions pour garantie	106	10.3.2. Banque PSA Finance	111
10.1.3. Engagements de retraites et assimilés	106	<b>10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société</b>	<b>112</b>
10.1.4. Position financière nette des activités industrielles et commerciales et ratio d'endettement net	107	<b>10.5. Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements</b>	<b>112</b>
10.1.5. Capitaux propres	107		
<b>10.2. Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux</b>	<b>108</b>		
10.2.1. Flux de trésorerie consolidés	108		
10.2.2. Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales	108		
10.2.3. Trésorerie nette de clôture des activités de financement	110		

## 10.1. Informations sur le bilan et les ressources financières du Groupe

### 10.1.1. Bilan

Le total de l'actif s'élève à 68 491 millions d'euros au 31 décembre 2010, contre 64 121 millions d'euros à fin 2009, dont 42 356 millions d'euros pour les activités industrielles et commerciales et 26 749 millions d'euros pour les activités de financement, contre respectivement 38 740 millions d'euros et 25 962 millions d'euros au 31 décembre 2009.

L'augmentation du total de l'actif consolidé est donc principalement relative aux activités industrielles et commerciales et s'explique par les principales évolutions suivantes :

- ◆ Poursuite en 2010 de l'effort d'investissement du Groupe, reflétée par l'augmentation des écarts d'acquisition (acquisition d'Emcon et Plastal par Faurecia), par la progression de la valeur nette des frais de développement capitalisés (+8,5%) et par l'augmentation des titres mis en équivalence sous l'effet, notamment, des résultats positifs de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile ;
- ◆ Accroissement des actifs d'exploitation, notamment les stocks, consécutive à la reprise de l'activité ;
- ◆ Amélioration de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de plus de 1,4 milliard d'euros.

Le total des passifs s'élève pour les activités industrielles et commerciales à 31 567 millions d'euros et 23 235 millions d'euros pour les activités de financement au 31 décembre 2010, contre respectivement 29 466 millions d'euros et 22 789 millions d'euros à fin 2009.

L'augmentation du total des passifs des activités industrielles et commerciales s'explique principalement par l'augmentation du poste des Fournisseurs d'exploitation et comptes associés, consécutive, comme celle des actifs d'exploitation, à la reprise de l'activité. Voir ci-dessous pour des commentaires spécifiques sur les provisions pour garantie (chapitre 10.1.2) et sur les engagements de retraite et assimilés (chapitre 10.1.3).

Les capitaux propres consolidés augmentent de 1 856 millions d'euros à 14 303 millions d'euros. Les évolutions d'une année sur l'autre sont expliquées pour l'essentiel dans le Tableau variations des capitaux propres consolidés, chapitre 20.3.6. et par les commentaires d'analyse apportés au chapitre 10.1.5, ci-après.

### 10.1.2. Provisions pour garantie

L'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe permet de revoir à la baisse la provision pour garantie. Au 31 décembre 2010, la provision pour garantie s'élève à 804 millions d'euros, en baisse par rapport aux 841 millions d'euros provisionnés en 2009. Cette réduction provient, malgré l'augmentation des ventes mondiales

du Groupe, des reprises de provisions devenues sans objet pour 214 millions d'euros et du moindre besoin de nouvelles provisions pour garantie sur les ventes de voitures neuves de l'exercice (voir la Note 27.2. des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

### 10.1.3. Engagements de retraites et assimilés

Le déficit du Groupe lié aux engagements de retraites (différence à la clôture entre la valeur actuelle des engagements et la juste valeur des actifs financiers de couverture) a diminué, passant de - 823 millions d'euros au 31 décembre 2009 à - 708 millions d'euros au 31 décembre 2010 (voir la Note 28.1. E des États financiers consolidés).

Avant prise en compte des provisions pour financement minimum de retraites au Royaume-Uni, les montants constatés au bilan (provisions-

actifs) sont passés de - 603 millions d'euros au 31 décembre 2009 à - 562 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Compte tenu des provisions pour financement minimum, le montant net des provisions pour retraites au bilan est de 562 millions d'euros fin 2010, contre 797 millions d'euros fin 2009.

## 10.1.4. Position financière nette des activités industrielles et commerciales et ratio d'endettement net

Les passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales s'élevaient à 11 472 millions d'euros contre 10 938 millions d'euros au 31 décembre 2009 (voir la Note 29 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010). Cette évolution s'explique principalement par le remboursement partiel anticipé d'un milliard du prêt de l'État français.

Les actifs financiers des activités industrielles et commerciales augmentent et s'élevaient à 10 380 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 9 028 millions d'euros au 31/12/2009, notamment du fait de l'amélioration du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie qui passe de 7 843 millions d'euros à fin 2009 à 9 278 millions d'euros au 31 décembre 2010. (Cf. Note 36.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

La position financière nette des activités industrielles et commerciales au 31 décembre 2010 est négative, à - 1 236 millions d'euros, à comparer à une position financière nette négative de - 1 993 millions d'euros à fin 2009 (voir Note 36.1. des Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010). Cette évolution a été favorisée par la poursuite des efforts engagés par le plan CASH 2009 et s'explique par une forte génération de cash-flow libre positif de 1 110 millions d'euros, dont 629 millions d'euros sur le second semestre et 481 millions d'euros sur le premier semestre \*, résultant principalement d'une marge brute d'autofinancement positive de 3 257 millions d'euros.

Le niveau élevé de la marge brute d'autofinancement a été largement suffisant pour maintenir un effort d'investissements et de dépenses de développement capitalisées comparable en 2010 à celui de 2009. Les efforts du Groupe pour concevoir et développer de nouveaux véhicules sont ainsi restés soutenus (2 804 millions d'euros en 2010 contre 2 784 millions d'euros en 2009 pour le total des flux liés aux investissements). Dans un contexte marqué par la hausse du chiffre d'affaires du Groupe et l'augmentation de son offre produit, cette stabilité témoigne d'une plus grande efficacité du Groupe dans ses dépenses d'investissements

Après la forte amélioration du Besoin en Fonds de Roulement en 2009, la poursuite des actions engagées a permis d'optimiser encore ce poste en 2010 :

- ◆ faible augmentation des stocks (+ 281 millions d'euros) malgré un stock déjà optimisé fin 2009, une amélioration du mix produit et des intempéries qui ont perturbé la production en fin d'année ;
- ◆ amélioration du niveau des créances dont le niveau baisse de 138 millions d'euros malgré la hausse d'activité et du fait d'opérations de cessions de créances, et remontée des dettes fournisseurs de 677 millions d'euros suite à la reprise de l'activité.

Le ratio d'endettement net à la fin 2010 se situe à 8,6 % contre 16,0 % à fin 2009.

## 10.1.5. Capitaux propres

À 14 303 millions d'euros au 31 décembre 2010, les capitaux propres du Groupe sont en hausse par rapport au niveau atteint à fin 2009 (12 447 millions d'euros), compte tenu principalement du résultat net positif consolidé du Groupe de 1 256 millions d'euros et de la variation positive des réserves de conversion pour 280 millions d'euros.

Comme indiqué au « Tableau de variations des capitaux propres consolidés » (chapitre 20.3.6), les autres variations imputables aux actionnaires présents ou futurs proviennent des variations de périmètre pour 317 millions d'euros correspondant principalement à l'augmentation de capital réalisée par Faurecia suite à l'acquisition d'Emcon.

Le résultat net positif, part du Groupe s'élève à 1 134 millions d'euros.

Au 31 décembre 2010, le capital social se compose de 234 049 225 actions d'une valeur nominale d'un euro. Le différentiel par rapport au nombre d'actions en circulation à fin 2009 provient de la conversion de 83 OCEANE en actions. Le Groupe détient 7 187 450 titres d'autocontrôle, qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites et dont certains en surnombre sont à affecter. En 2010, le Groupe n'a pas fait de rachat d'actions (voir Note 26.3 et 26.5 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

\* Les dividendes reçus de 140 millions d'euros provenant de Banque PSA Finance sont depuis cette année inclus dans le Free Cash Flow. Free cash flow = flux liés à l'exploitation (en contributif) – flux liés aux investissements + dividende net reçu des sociétés du Groupe.

## 10.2. Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux

### 10.2.1. Flux de trésorerie consolidés

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au tableau de Flux de trésorerie consolidés dans les États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

### 10.2.2. Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales pour 2009 et 2010 :

(en millions d'euros)	Activités industrielles et commerciales	
	2010	2009
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>862</b>	<b>(1 627)</b>
Marge brute d'autofinancement	3 257	977
Variation des actifs et passifs d'exploitation	517	2 616
Flux liés à l'exploitation	3 774	3 593
Flux liés aux investissements	(2 804)	(2 784)
Flux des opérations financières	375	4 979
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 436	5 800
<b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE</b>	<b>9 253</b>	<b>7 817</b>

#### 10.2.2.1. Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 3 257 millions d'euros en 2010 contre 977 millions d'euros en 2009. La génération de marge brute d'autofinancement a été tirée par une croissance de 13 % des ventes mondiales du Groupe et par l'impact positif du plan de Performance. Le besoin en fonds de roulement des activités industrielles et commerciales a continué de baisser en 2010 (- 517 millions d'euros après - 2 616 millions d'euros en 2009). Cette évolution du besoin en

fonds de roulement s'explique principalement par l'augmentation des dettes fournisseurs de 677 millions d'euros et la baisse des créances clients de 138 millions d'euros induite par des opérations de cession de créances (cf. paragraphe 10.1.4 ci avant).

En conséquence, les flux liés à l'exploitation des activités industrielles et commerciales présentent un solde positif de 3 774 millions d'euros pour 2010.

Le tableau ci-dessous illustre les niveaux de stock de voitures neuves du Groupe et du réseau indépendant :

(en milliers d'unités)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Groupe	222	234	367
Réseau indépendant	223	206	261
<b>TOTAL</b>	<b>445</b>	<b>440</b>	<b>628</b>

Après avoir été ramené à un niveau normal, soit 62 jours à fin décembre 2009, la poursuite des actions mises en place en 2008 et 2009, au niveau de l'outil industriel du Groupe, pour réduire les stocks et les maintenir au

bon niveau est restée une priorité en 2010. Le niveau de stock est ainsi resté à un niveau adapté, soit 61 jours à fin décembre 2010.

### 10.2.2.2 Flux d'investissement des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent en 2010 à 2 804 millions d'euros, à comparer à 2 784 millions d'euros en 2009. Le Groupe a ainsi maintenu un niveau important d'investissements. Les dépenses de

développement capitalisées s'établissent à 1 097 millions d'euros contre 1 082 millions d'euros en 2009 (voir la Note 6 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Automobile	2 378	2 412
Faurecia	382	301
Gefco	32	13
Autres activités	12	58
<b>TOTAL</b>	<b>2 804</b>	<b>2 784</b>

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses de développement capitalisées (voir le Tableau des flux de trésorerie) :

(en millions d'euros)	2010	2009
Automobile	963	854
Faurecia	155	104
<b>TOTAL R&amp;D *</b>	<b>1 118</b>	<b>958</b>
Logiciels et autres	75	51
<b>TOTAL</b>	<b>1 193</b>	<b>1 009</b>

\* Inclut les accords de plasturgie et les partenariats réalisés avec MMC et Tofas.

### 10.2.2.3 Flux des opérations financières des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux opérations financières des activités industrielles et commerciales s'établissent à + 375 millions d'euros contre 4 979 millions d'euros en 2009. En 2010, aucun dividende n'a été versé aux actionnaires de Peugeot S.A. au titre de l'exercice 2009.

La variation des actifs et passifs financiers des activités industrielles et commerciales est positive de 237 millions d'euros contre 4 565 millions d'euros en 2009 (nouveaux emprunts liés à la crise financière).

### 10.2.2.4 Trésorerie nette de clôture des activités industrielles et commerciales

L'augmentation de trésorerie des activités industrielles et commerciales au 31 décembre 2010 s'établit à 1 436 millions d'euros. Cette hausse fait suite à une croissance de trésorerie de 5 800 millions d'euros en

2009. La trésorerie nette de clôture s'élève à 9 253 millions d'euros, contre 7 817 millions d'euros en 2009.

### 10.2.3. Trésorerie nette de clôture des activités de financement

Banque PSA Finance a enregistré une hausse de la trésorerie générée par les flux d'exploitation qui s'élevaient en 2010 à + 154 millions d'euros, contre + 106 millions d'euros en 2009.

Banque PSA Finance a amélioré sa trésorerie de 27 millions d'euros, pour clore l'exercice avec 1 316 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (voir la Note 33.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

## 10.3. Financement et ressources de liquidité

### 10.3.1. Activités industrielles et commerciales

Les activités industrielles et commerciales du Groupe présentent une trésorerie de clôture significativement supérieure à celle de l'exercice 2009 (9 253 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 7 817 millions d'euros au 31 décembre 2009). Les variations de la trésorerie incluent les paiements émis qui s'élevaient pour 2010 à 25 millions d'euros contre 26 millions d'euros en 2009 (voir la Note 33.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

Le besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2010 est en amélioration de 517 millions d'euros (voir la Note 33.2 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010).

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer ses projets de développements existants ou futurs, le Groupe a poursuivi une politique de refinancement proactive et une politique de gestion prudente des liquidités.

Ces opérations lui ont permis d'anticiper les échéances de refinancements de 2011 dans des conditions favorables, en rallongeant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan. Elles ont aussi permis d'abaisser le coût moyen de financement du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a renouvelé sa ligne de crédit non tiré de 2 400 millions d'euros (voir la Note 36.2 des États financiers consolidés).

Le 21 juin 2010, Peugeot S.A. a lancé une émission obligataire de 500 millions d'euros à échéance juin 2015 avec un coupon de 5,625 %.

À cette même date, PSA Peugeot Citroën a ouvert une offre de rachat partiel de l'emprunt obligataire émis en 2001 et à échéance septembre 2011. Le rachat a porté sur un nominal de 245 millions d'euros.

Le 15 juillet 2010, Peugeot Citroën Automobiles SA a signé avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) un contrat de 200 millions

d'euros de maturité juillet 2017 et avec une première date de remboursement en juillet 2013. Ce prêt est destiné à financer une partie des investissements de R&D du Groupe nécessaires au développement d'un projet.

Peugeot S.A. avait conclu en mars 2009 avec l'État un prêt d'une durée de 5 ans d'un montant total de 3 milliards d'euros. Les parties ont convenu qu'un remboursement anticipé intervienne le 10 septembre 2010 pour un montant en principal d'un milliard d'euros.

Le 21 octobre 2010, Peugeot S.A. a placé simultanément deux autres émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune, à échéance octobre 2013 et octobre 2016. L'obligation à échéance 3 ans a un coupon de 4 % et celle à échéance 6 ans un coupon de 5 %. Cette opération de financement a permis au Groupe de bénéficier d'un niveau de taux d'intérêt favorable et d'échelonner sa dette de manière plus équilibrée.

Faurecia a renégocié au cours du premier semestre son crédit bancaire syndiqué de 1 170 millions d'euros. Cette facilité est désormais répartie en une tranche de 20 millions d'euros à échéance novembre 2011, d'une tranche de 565 millions à échéance novembre 2012 et d'une tranche de 585 millions d'euros à échéance novembre 2013. Une option d'extension exercable par les banques permet d'étendre d'un an l'échéance de la tranche actuellement à échéance novembre 2012 et d'un ou deux ans l'échéance de la tranche actuellement à échéance novembre 2011.

Par ailleurs, Faurecia avait signé en 2009 avec un syndicat de banques françaises une facilité de crédit d'un montant de 205 millions d'euros à échéance janvier 2011. Cette facilité a été remboursée par anticipation en août 2010.

Pour une information plus détaillée, veuillez vous référer à la Note 29.1. des États financiers des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

## 10.3.2. Banque PSA Finance

Le financement de Banque PSA Finance était assuré au 31 décembre 2010 à 22 % par des crédits bancaires tirés, 55 % sur les marchés de capitaux, 16 % par des titrisations placées dans les marchés et 7 % par des financements d'origine publique (SFEF, BCE...). Au 31 décembre 2009, ces proportions étaient, respectivement de 26 %, 45 %, 19 % et 10 %.

En 2010, Banque PSA Finance a renouvelé l'enveloppe des lignes de crédit bancaires bilatérales tirées ou revolving arrivant à échéance. Ces renouvellements ont permis de consolider le niveau des ressources bancaires de Banque PSA Finance. Les lignes tirées représentent 4 668 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 5 256 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux ont progressé passant de 9 481 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 11 619 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les encours de marchés des capitaux à court terme, billets de trésorerie émis par Sofira, filiale de Banque PSA Finance, et certificats de dépôts émis par

Banque PSA Finance ont augmenté passant de 3 434 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 4 086 millions d'euros au 31 décembre 2010.

En 2010, Banque PSA Finance a profité de l'ouverture des marchés de capitaux à moyen terme pour réaliser 7 émissions publiques pour un montant total de 4 100 millions d'euros avec une maturité moyenne supérieure à 3 ans. Ces opérations ont permis d'augmenter l'encours d'EMTN de plus d'un milliard d'euros à 7 270 millions d'euros, de rallonger la maturité des financements, et de resserrer les spreads à l'émission.

Une nouvelle opération de titrisation a été mise en place au Brésil (FIDC) début 2010, puis une seconde opération de titrisation sur des encours de leasing allemand a été réalisée en faisant appel à une structure innovante permettant de monétiser les valeurs résiduelles de véhicules. L'encours des titrisations est passé de 3 845 millions d'euros au 31 décembre 2009 à 3 382 millions d'euros au 31 décembre 2010 du fait de l'amortissement des titrisations existantes.

### Sécurité de la liquidité

Banque PSA Finance recherche constamment le compromis le plus juste entre la sécurité de sa liquidité, qui demeure la priorité, et une optimisation de ses coûts de refinancement.

La couverture de risque de liquidité à terme de la Banque PSA Finance reste solide. La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus représente 71 % des financements au 31 décembre 2010 contre 72 % au 31 décembre 2009.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail.

Au 31 décembre 2010, l'excédent de liquidité représentait 305 millions d'euros. Au-delà des financements tirés, Banque PSA Finance dispose toujours de lignes de crédit qui s'élèvent à 8 375 millions d'euros dont 5 755 millions d'euros de crédits syndiqués.

Ces lignes de crédit syndiquées sont réparties en trois échéances, juin 2012, juin 2013 et juin 2014 respectivement pour 2 000, 1 755 et 2 000 millions d'euros. Elles ont été conclues auprès de syndicats de banques, constitués d'établissements bancaires de tout premier plan. Ces lignes de back-ups syndiquées n'ont pas été tirées au 31 décembre 2010.

Au total, le dispositif en place permet d'assurer plus de six mois d'activité sans recours à des financements complémentaires.

Banque PSA Finance a également revu son dispositif de gestion de sa liquidité afin de se conformer aux nouvelles exigences du coefficient de liquidité.

*Pour une information détaillée veuillez vous reporter au rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com).*

## 10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la société

Veillez vous reporter à la Note 26.1 des États financiers consolidés.

## 10.5. Informations concernant les sources de financement attendues ou qui seront nécessaires pour honorer certains engagements

Veillez vous reporter au paragraphe 10.3 ci avant.



## INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

11.1.	Réduire la consommation et respecter l'environnement	114	11.4.	Augmenter l'offre produit	117
11.2.	Améliorer la sécurité sous toutes ses formes	116	11.5.	Un niveau d'investissements maintenu pour préparer l'avenir	117
11.3.	Proposer une nouvelle vie à bord et un confort de plus en plus sensoriel	117			

## Un savoir-faire automobile allié à des technologies utiles

Dans un secteur où l'offre produit devient extrêmement riche, l'innovation est l'occasion unique de créer les avantages concurrentiels indispensables à la croissance.

L'innovation est une priorité pour PSA Peugeot Citroën qui doit convaincre chaque jour des milliers de clients dans le monde de choisir ses produits parmi une offre abondante et ainsi faire la différence. Mais c'est aussi le levier majeur pour répondre aux évolutions des normes réglementaires, voire les anticiper et développer ainsi des avantages concurrentiels.

PSA Peugeot Citroën a ainsi été précurseur dans le domaine du filtre à particules (FAP) et a déjà commercialisé à ce jour plus de 3,5 millions de véhicules diesel équipés de FAP avant même que la réglementation Euro V imposant cet équipement n'entre en vigueur en septembre 2009.

Six centres de recherche et développement sont implantés dans les zones où le Groupe est présent. Quatre sont en France : Vélizy, Sochaux-Belchamp, La Garenne et Carrières-sous-Poissy, un est à Shanghai (China Tech Center) et un en Amérique du Sud à Sao Paulo. Le Groupe dispose également d'un centre de style, l'ADN (*Automotive Design Network*), qui regroupe l'ensemble des studios de style, les équipes d'innovation et d'architecture véhicule (près de 1 000 personnes). Les équipes sont basées à Vélizy mais aussi à Shanghai.

Enfin, deux centres d'essais véhicules sont implantés à Belchamp et à la Ferté-Vidame.

La voiture est le résultat d'une démarche de conception et de développement unique au sein du Groupe : plus de 14 000 ingénieurs et techniciens s'y consacrent chaque jour. Soutenus par un important budget – supérieur à 2 milliards en 2010 dans la division Automobile incluant les développements sur véhicules existants,

2,340 milliards d'euros pour le Groupe (*Note 6 des États financiers du Groupe au 31 décembre 2010 – Frais d'études, de recherche et de développement*) – les efforts consacrés à la R&D, permettent de préparer l'avenir, de proposer des concepts inédits, ainsi que des gammes riches et innovantes.

Pour créer cet avantage concurrentiel, PSA Peugeot Citroën est à l'écoute des besoins, exprimés ou latents, des clients et de la société. En parallèle, le Groupe cherche à assimiler et à intégrer dans ses projets automobiles les possibilités offertes par les nouvelles technologies dont l'évolution a été exponentielle ces dernières années. C'est en effet par le rapprochement de ces deux démarches que naissent les propositions d'innovation.

Afin de rester à l'avant-garde des produits et services automobiles, le Groupe a renforcé, en 2010, ses partenariats scientifiques avec les laboratoires scientifiques les plus en pointe en Europe, Asie et Amérique du Sud en créant un réseau d'Openlabs (mise en commun des équipes de recherche et des moyens expérimentaux du Groupe avec ceux de laboratoires partenaires au sein de structures de recherche mixtes). L'objectif est de traiter de thématiques majeures pour l'avenir de l'automobile et d'être au plus près des futures découvertes scientifiques partout dans le monde. En octobre 2010, le Groupe a lancé STELLAB (Science Technologies Exploratory Lean LABoratory) au sein de la direction recherche et ingénierie Avancée. Son rôle est de mettre en place et piloter le réseau d'Openlabs, de créer des liens entre les doctorants, les ingénieurs chercheurs et scientifiques et les experts du Groupe, mais aussi d'accueillir des étudiants et des chercheurs pour participer à des programmes scientifiques initiés par le Groupe.

PSA Peugeot Citroën a ainsi défini les axes stratégiques d'innovation suivants, sur lesquels il concentre ses travaux :

### 11.1. Réduire la consommation et respecter l'environnement

Le groupe PSA Peugeot Citroën est conscient de la responsabilité que l'industrie des transports doit prendre pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre.

Soucieux de s'inscrire dans un développement durable, PSA Peugeot Citroën consacre la moitié de ses efforts de recherches technologiques aux « clean technologies » dédiées à la réduction de la trace écologique de ses véhicules. Ces recherches recouvrent :

- ◆ la réduction de la consommation de carburant et des émissions des véhicules ;

- ◆ l'allègement des véhicules, spirale vertueuse à tous points de vue (consommation, réduction des besoins en matières premières) ;

- ◆ l'utilisation de matériaux verts (recyclables, recyclés, bio-sourcés).

La stratégie du Groupe privilégie une approche globale, seule capable de répondre aux enjeux de la décennie en termes de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du parc automobile afin de proposer, à chacun de ses clients un véhicule décarboné. Dans cette optique, le Groupe déploie un large éventail de solutions technologiques adaptées aux usages des clients et articulées autour de trois grands axes.

### 11.1.1. Amélioration du rendement des moteurs thermiques essence et diesel et mise au point de nouveaux procédés de dépollution

**Sur les moteurs diesel**, la marque Peugeot avait commercialisé en 2009 la Peugeot 207 1,6 l HDi. Grâce à un package technique particulièrement performant (aérodynamique spécifique, calibration moteur optimisée), son niveau d'émission a été abaissé à 99 g/km de CO<sub>2</sub>. En 2010 c'est la marque Citroën qui a lancé, au premier trimestre, sur le marché européen, des versions diesel de la Citroën DS3 et de la nouvelle Citroën C3 à 99 g/km de CO<sub>2</sub>.

Ainsi, après avoir été le premier constructeur à adopter en série le filtre à particules dès 2000, PSA Peugeot Citroën continue à développer de nouvelles technologies de dépollution pour ses moteurs diesel, pour exemple, la SCR (Selective Catalysis Reduction).

**Sur les moteurs essence**, la nouvelle génération de moteurs 1,4 l et 1,6 l développée conjointement avec BMW a permis des gains significatifs, de l'ordre de 10 %, en matière de réduction de CO<sub>2</sub>. À

fin 2010, 1,8 million de moteurs ont déjà été produits dans le cadre de cette coopération. PSA Peugeot Citroën et son partenaire ont signé le 27 janvier 2010 à Paris, un accord pour une nouvelle étape dans leur coopération. Les deux sociétés se sont engagées à développer la prochaine génération de moteurs 4 cylindres essence qui répondra à la norme EURO 6.

En 2012, l'introduction d'une nouvelle famille de petits moteurs essence 1 litre 3 cylindres particulièrement économes, grâce à une combustion optimisée, une réduction des frottements et un allègement général, permettra d'atteindre, sur un petit véhicule urbain, un niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> inférieur à 99 g/km sans technologie additionnelle.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre 5.3.2.1 ci-dessus.

### 11.1.2. Déploiement de technologies hybrides

#### Micro hybride

Dès le second semestre 2010, le Groupe a lancé la seconde génération de la technologie Stop & Start avec le moteur diesel e-HDi. Elle est déployée depuis début 2011 sur la quasi-totalité des gammes Peugeot et Citroën. Ce dispositif de deuxième génération permet jusqu'à 15 % de gain en CO<sub>2</sub> en ville.

#### Full Hybride diesel

La technologie de l'hybride diesel permettra une vraie rupture en matière de consommation et d'émissions de CO<sub>2</sub> sur le marché européen. Ainsi avec l'HYbrid4, PSA Peugeot Citroën allie les performances environnementales d'un moteur thermique diesel aux atouts de la propulsion électrique : une révolution en termes de gains de consommation – jusqu'à moins 30 % par rapport à un véhicule diesel classique – et des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à 100 g/km.

Cette technologie bénéficie de la faible consommation des diesel HDi sur route et autoroute et de l'intérêt de l'hybridation électrique en zone urbaine ou périurbaine. La Peugeot 3008 HY 4 est le premier véhicule du Groupe à en bénéficier.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre 5.3.2.1 ci-dessus.

PSA Peugeot Citroën et BMW ont annoncé, le 28 février 2011, leur intention d'investir 100 millions d'euros dans leur projet joint-venture consacrée aux technologies hybrides et baptisée BMW Peugeot Citroën Electrification. Le démarrage des opérations est prévu pour le deuxième trimestre 2011, sous réserve de l'approbation par les autorités de la concurrence compétente. Les nouveaux composants hybrides issus de cette coopération équiperont les véhicules des deux partenaires à partir de 2014.

### 11.1.3. Lancement dès 2010 de véhicules électriques

Le véhicule électrique et l'hybride Rechargeable, constituent le troisième axe de la stratégie véhicule propre du Groupe.

Deux véhicules électriques urbains 4 places de nouvelle génération, Peugeot iOn et Citroën C-Zero, disposant de batteries Lithium Ion et d'un rayon d'action de 130 km ont été commercialisés dès la fin de l'année 2010. Cette offre est complétée par deux véhicules utilitaires Peugeot Partner et Citroën Berlingo destinée plus spécifiquement à des usages flottes. 250 de ces véhicules ont été retenus par la Poste française dans le cadre d'un appel d'offres véhicule électrique.

En parallèle, le Groupe travaille sur un véhicule hybride *plug-in*, à savoir rechargeable sur une simple prise électrique et caractérisé par sa polyvalence. Son pack de batteries renforcé permet d'envisager des parcours en mode tout électrique pur de 15 à 50 km. Le Groupe prévoit d'effectuer des tests à grande échelle sur une première flotte d'une centaine de véhicules, en vue de la commercialisation ultérieure de cette technologie. Le niveau d'émission visé est inférieur à 50 g de CO<sub>2</sub>/km.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre 5.3.2.1 ci-dessus.

À plus long terme, le Groupe étudie les applications possibles des technologies susceptibles de réduire significativement les émissions de CO<sub>2</sub> :

- ◆ les chaînes de traction hybrides à dominante électrique, capables d'atteindre des niveaux de 30 g de CO<sub>2</sub>/km ;
- ◆ l'utilisation du gaz naturel, dans différents cycles de combustion qui, associée à l'hybridation, peut donner des solutions efficaces pour les véhicules utilitaires légers ;
- ◆ la pile à combustible, qui repose sur l'utilisation de l'hydrogène comme vecteur d'énergie. PSA Peugeot Citroën a présenté le démonstrateur Peugeot 307 CC FiSyPAC à Lyon en décembre 2009. Cette technologie de type *Range Extender* utilisant la Pile à Combustible GENEPAC développée avec le CEA se situe au meilleur niveau mondial, avec moins de 1 kg d'hydrogène aux 100 km. Bien que considérables, les progrès, se heurtent toujours à plusieurs freins : le coût du système Pile à Combustible et des batteries Lithium Ion, la durée de vie de la Pile à Combustible, et la mise en place d'une infrastructure de distribution d'hydrogène grand public.

Ces recherches et avancées technologiques permettront au Groupe de proposer une voiture propre à chacun de ses clients. Pour les clients qui restent dans et autour de villes encombrées, le Groupe propose le système Stop and Start. Pour les clients ayant besoin d'un véhicule polyvalent, le Groupe proposera à partir de 2011 le tout hybride ou un hybride rechargeable. Pour ceux qui parcourent des distances limitées et qui circulent dans des zones urbaines, le Groupe commercialisera dès cette année des solutions de véhicules électriques.

Le Groupe ambitionne ainsi de vendre en 2012 un million de véhicules avec un niveau de CO<sub>2</sub>/km inférieur ou égal à 120 g en Europe.

PSA Peugeot Citroën est d'ores et déjà un des leaders européens des véhicules à faible consommation et émission de CO<sub>2</sub>. En 2010, le Groupe a vendu en Europe (14 pays) 847 000 véhicules émettant moins de 130 g de CO<sub>2</sub>/km. Sa part de marché en Europe occidentale sur le segment des véhicules particuliers émettant moins de 120 g de CO<sub>2</sub>/km a atteint 19,1 % en 2010 et 29,6 % sur le segment des véhicules émettant moins de 110 g de CO<sub>2</sub>/km. Le Groupe affiche en Europe des émissions moyennes de 131,8 g de CO<sub>2</sub>/km en 2010 contre 135,8 g de CO<sub>2</sub>/km en 2009.

Afin de partager les frais de développement, PSA Peugeot Citroën a signé plusieurs coopérations en 2010.

MMC et PSA Peugeot Citroën ont signé un accord de coopération en mars 2009 concernant le développement et la fourniture de véhicules électriques pour l'Europe. Une version européenne de la i-MiEV, véhicule électrique de nouvelle génération, a été développée conjointement par les deux constructeurs. Les ventes de la Peugeot iOn et Citroën C-ZERO ont débuté fin 2010.

Par ailleurs PSA Peugeot Citroën et MMC ont signé le 30 juin 2010 un accord pour étudier la faisabilité du développement et de la fourniture de chaînes de traction pour véhicules électriques. La première application de ce nouvel accord portera sur des véhicules utilitaires légers. Cette étude comprendra une analyse sur la viabilité économique de l'assemblage de batteries par les deux partenaires.

Le 29 septembre 2010, un accord de coopération a été signé avec MMC pour développer une version électrique du Peugeot Partner et Citroën Berlingo.

Pour plus d'informations, se reporter au chapitre 5.3. sur le développement durable.

## 11.2. Améliorer la sécurité sous toutes ses formes

La protection des occupants d'un véhicule mais aussi de son environnement direct est une priorité pour le Groupe, qui développe les trois aspects de la sécurité du produit automobile :

- ◆ la sécurité primaire ou la prévention de l'accident, grâce notamment à l'excellence des fondamentaux des véhicules (tenue de route, freinage, etc.) et au développement des systèmes d'assistance à la conduite (éclairage adaptatif, AFIL, limiteur de vitesse, etc.) ;
- ◆ la sécurité secondaire ou la protection des occupants en cas de choc, en faisant progresser les systèmes de retenue (airbags, ceintures, sièges, etc.) et les structures des véhicules ;
- ◆ la sécurité tertiaire ou gestion de l'après-accident : le véhicule équipé de techniques télématiques innovantes peut, automatiquement lorsqu'un choc est détecté ou suite au déclenchement manuel, contacter les secours ou les services d'assistance, dans la langue du conducteur. Le service Premium d'appel d'urgence est géolocalisé, sans abonnement ni limitation de durée et couvre dix pays européens. Plus de 780 000 voitures du Groupe sont déjà équipées du dispositif d'appel d'urgence. PSA Peugeot Citroën, précurseur dans ce domaine nouveau de la sécurité, en reste le leader européen. Lors du Mondial de Paris, en octobre 2010, le prix « Euro NCAP Advanced » a récompensé les véhicules Citroën C4, DS3 et C5 et Peugeot 308, 3008 et 5008 pour le système d'appel d'urgence.

PSA Peugeot Citroën se situe aujourd'hui au meilleur niveau européen grâce à son approche de sécurité intégrée. Son expertise est également reconnue en matière de comportement routier. Dix-huit modèles du Groupe sont dotés du score maximum de cinq étoiles aux crash-tests Euro NCAP dont huit ayant obtenu la note *Overall Rating* avec le nouveau protocole sévérisé en 2009. Quatre modèles récents ont reçu le score maximal de cinq étoiles : Peugeot 3008 et 5008 et Citroën DS3 et C4. Pour les autres modèles, Citroën C5, C4 Picasso, et Peugeot 308 et 308CC, Euro NCAP a procédé à un calcul se basant sur leurs résultats publiés les années précédentes et intégrant les taux d'équipements en ESP et limiteurs de vitesse pris en compte aujourd'hui par le nouveau protocole. Euro NCAP confirme le niveau élevé de performance des véhicules Peugeot et Citroën puisque, malgré la nette sévérisation du protocole, ces quatre véhicules affichent toujours le score maximum de cinq étoiles. Cette performance inédite atteste des efforts réalisés par les équipes du groupe PSA Peugeot Citroën pour une mobilité responsable : plus propre et plus sûre.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre 5.3.5 ci-dessus.

### 11.3. Proposer une nouvelle vie à bord et un confort de plus en plus sensoriel

En faisant progresser l'accessibilité au véhicule, la modularité et la luminosité de l'habitacle, l'ergonomie des interfaces et en développant la voiture communicante, PSA Peugeot Citroën anticipe les attentes des automobilistes en leur proposant un nouveau mode de vie à bord.

La gamme Citroën atteste particulièrement de l'avance du Groupe dans ce domaine, les Citroën C3 et C4 Picasso et plus récemment la

Citroën DS3, marquant une avance inégalée en matière d'ouverture vitrée du poste de conduite.

La voiture de demain passe également par une redécouverte des sens, c'est-à-dire par un design poly-sensoriel permettant de faire évoluer la relation émotionnelle des passagers avec la voiture, et donc de leur offrir un environnement apte à générer plaisir et bien-être.

### 11.4. Augmenter l'offre produit

Les automobilistes s'orientent de plus en plus vers des voitures différenciées, plus compactes et multi-usages (pick-up, monospace, coupé cabriolet...). Les petites voitures urbaines voient aussi leur

demande progresser. Dans ce contexte, PSA Peugeot Citroën veut proposer un nombre croissant de nouvelles silhouettes.

### 11.5. Un niveau d'investissements maintenu pour préparer l'avenir

Le Groupe poursuit ses investissements et ses dépenses de R&D afin de préparer l'avenir. Le niveau des dépenses liées à l'activité automobile de 3,496 milliards d'euros en 2010 (3,764 milliards d'euros en 2009 et 3,817 milliards d'euros en 2008) sera en 2011 légèrement supérieur au niveau des années précédentes. Ceci permettra au Groupe de poursuivre le développement des produits stratégiques, la recherche de solutions innovantes en termes de technologie et l'expansion géographique.

Le Groupe a annoncé le 12 avril 2010 un investissement de 175 millions d'euros d'ici à 2013, pour la production d'un nouveau moteur 3 cylindres essence turbo dans son usine de La Française de Mécanique à Douvrin, détenue en partenariat avec Renault à hauteur de 50 %. PSA Peugeot Citroën a ainsi décidé d'étendre sa gamme de moteurs essence 3 cylindres en cours de développement en ajoutant cette version turbo aux versions atmosphériques.

Le Groupe a pour ambition de devenir global et ambitionne de réaliser 50 % de ses ventes dans les pays hors d'Europe en 2015. Cette ambition nécessite notamment des investissements dans nos zones prioritaires de développement, l'Asie, l'Amérique latine et la Russie.

Le Groupe concentrera ses efforts sur le cœur de ses gammes en s'efforçant de réduire la diversité technique.

La dynamique de lancement de nouveaux produits se poursuivra en 2011. La dynamique de la Citroën DS3 va se poursuivre grâce à la série spéciale DS3 Racing et l'engagement de la marque au Championnat du monde des Rallyes. La Citroën DS4 et la Peugeot 508, en versions berline et SW seront commercialisées en Europe. En Chine le Groupe prévoit de lancer des versions chinoises. Quant à la DS5, elle sortira à la fin de l'année 2011.

#### Chine

Le 9 juillet 2010, PSA Peugeot Citroën et China Changan Automobile ont signé un contrat de joint-venture automobile en Chine. Dans un premier temps, les efforts seront concentrés sur l'introduction en Chine de la ligne DS de la marque Citroën, ainsi que sur le lancement d'une nouvelle marque spécifique. Cette joint-venture commercialisera en Chine des gammes de véhicules utilitaires légers. Le montant de l'investissement initial est de 8,4 milliards de RMB, et la part de l'investissement du Groupe en 2011 s'élèvera environ à 500 millions d'euros, dont environ 230 millions d'euros d'apport en capital de la joint-venture.

Le 21 septembre 2010, M. Varin, Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën, et M. Xu Ping, Président du groupe Dong Feng Motors (DFM), ont annoncé à Wuhan un renforcement de leur partenariat au sein de leur joint-venture DPCA (Dong Feng Peugeot Citroën Automobiles). Plus de 11 milliards de RMB seront investis par DPCA durant les cinq prochaines années. Ces investissements sont financés par DPCA.

♦ **Un plan produit renforcé** : le partenariat renforcé prévoit le lancement d'au moins un nouveau véhicule par an et par marque - soit 12 nouveaux modèles DPCA au cours des cinq prochaines années. Ce plan produit ambitieux permettra non

seulement de renouveler en profondeur l'offre existante, mais aussi d'augmenter les couvertures de marché des marques Peugeot et Citroën en Chine. À Wuhan, dans le cadre de notre partenariat avec Dong Feng Motors, la Peugeot 408 et la Citroën C5 ont été lancées en 2010. Dès 2011, avec 508, Peugeot proposera ainsi une offre au meilleur niveau mondial sur le segment D du marché chinois (20 % du marché local). L'offre produit sera également renouvelée et renforcée sur le segment C (près de 50 % du marché), avec de nouvelles offres tricorps spécialement conçues pour répondre aux besoins des clients chinois. Enfin, DPCA disposera d'une offre inédite dans le segment des SUV, en forte croissance en Chine (9 % du marché, en hausse de 50 % l'an dernier).

- ◆ **Un plan véhicules propres et une offre moteurs renouvelée** : en ligne avec la stratégie de PSA Peugeot Citroën de réduire de 50 % les émissions de CO<sub>2</sub> de ses gammes en Chine d'ici 2020, l'offre moteurs de DPCA sera totalement renouvelée dans les cinq prochaines années, avec le lancement de six nouveaux moteurs d'une puissance allant de 60 à 150 kW. DPCA sera ainsi en mesure de contribuer significativement aux efforts de la Chine pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en répondant aux attentes des différents types de clientèle. En parallèle, DPCA s'engage résolument sur la voie de l'hybridation avec une offre de Stop & Start dès 2011, qui sera suivie d'une offre full hybride.

## Amérique latine

Le Groupe a annoncé en 2010 un investissement de 700 millions d'euros sur la période 2010-2012 en Amérique du Sud pour le développement de ses activités. Cet investissement sera destiné principalement au développement de nouveaux véhicules Peugeot et Citroën (prévision de lancement de huit nouveaux modèles d'ici à 4 ans) et de nouveaux

## Russie

La nouvelle usine, détenue à 70 % par PSA Peugeot Citroën et à 30 % par Mitsubishi Motors Corporation, est située à Kaluga, à 180 km au Sud-Ouest de Moscou et qui représente un investissement initial de 470 millions d'euros va permettre à PSA Peugeot Citroën et Mitsubishi Motors Corporation de devenir des acteurs majeurs du marché automobile russe dont le potentiel de croissance est très prometteur.

Au 31 décembre 2010, les engagements résiduels de financement du Groupe dans le cadre de la construction de l'usine de Kaluga construite en Russie en coopération avec Mitsubishi Motors Cooperation sont évalués à 280 millions d'euros (dont 143 millions d'euros au titre de l'apport en capital) contre respectivement 365 millions d'euros et 189 millions d'euros au 31 décembre 2009.

- ◆ **Nouvelles capacités industrielles** : pour répondre à la forte croissance actuelle des ventes de DPCA (doublement entre 2008 et 2010), PSA Peugeot Citroën et DFM ont décidé de doter DPCA d'une 3<sup>e</sup> usine de production automobile, d'une capacité initiale de 150 000 véhicules, et qui sera située à Wuhan. Cette usine sera dédiée à la production de véhicules de gammes moyenne et moyenne inférieure, en complément de l'usine 1 de DPCA, proche de la saturation. Elle entrera en production en 2013. L'objectif est de porter la capacité de production de DPCA de 450 000 véhicules par an aujourd'hui à 750 000 en 2015. Ces capacités industrielles répondront aux meilleurs standards environnementaux.

- ◆ **Commerce et distribution** : DPCA poursuit le déploiement de ses réseaux de ventes Dongfeng Peugeot et Dongfeng Citroën, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, afin d'offrir un service de qualité et de proximité à ses clients. D'ici 2012, chaque marque disposera de concessionnaires dans les 300 principales villes de Chine et d'un réseau complémentaire de plusieurs centaines d'agents. Enfin, dans le cadre de sa stratégie de développement en Asie, PSA Peugeot Citroën étudie la possibilité d'exporter une partie de la production de DPCA (véhicules montés et collections de pièces) vers les pays de la région.

L'ensemble de ces initiatives permettront à DPCA d'atteindre son objectif de part de marché de 5 % à l'horizon 2015 en Chine.

moteurs. 530 millions d'euros seront investis pour le développement des activités du Groupe au Brésil et 170 millions d'euros en Argentine.

L'usine brésilienne sera dédiée aux petites voitures tandis que l'usine argentine se spécialisera dans les véhicules de taille moyenne.

Depuis avril 2010, l'usine de Kaluga produit la Peugeot 308, et la Citroën C4 et depuis septembre les SUV Citroën C-Crosser, Peugeot 4007 et Mitsubishi Outlander. Ces modèles visent le milieu de gamme du marché automobile russe.

L'usine sera pleinement opérationnelle en 2012. À cette date, la capacité de production annuelle sera de 125 000 unités, dont 85 000 unités pour les berlines tricorps de milieu de gamme Peugeot et Citroën et 40 000 unités pour les SUV Peugeot, Citroën et Mitsubishi.

L'usine emploiera environ 3 000 salariés qui seront formés dans le centre de formation local construit en coopération avec le Gouvernement de la Région de Kaluga.



## INFORMATIONS SUR LES TENDANCES



12.1. Informations sur les  
tendances et les objectifs 120  
.....

12.2. Informations sur  
le chiffre d'affaires  
du premier trimestre 2011 121  
.....



## 12.1. Informations sur les tendances et les objectifs

PSA Peugeot Citroën a réalisé avec succès les premières étapes des trois ambitions qu'il s'était fixées :

- ◆ la **globalisation** : le Groupe, dont 39 % des ventes sont réalisées en dehors d'Europe en 2010 (contre 32 % en 2009), est en bonne voie pour atteindre 50 % du volume des ventes en dehors d'Europe en 2015, grâce notamment à la dynamique produits et au développement des marchés mondiaux.

En Chine, le Groupe cible une part de marché de 5 % en 2015 pour Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) et de 3 % à moyen terme avec la seconde joint-venture Chang'an. En Amérique Latine, l'objectif est d'atteindre 7 % de part de marché pour 2015 grâce au lancement d'un plan de redressement de 700 millions d'euros. En Russie, la présence de toutes les activités du Groupe (marques, Banque PSA Finance et Gefco) et la poursuite de leur développement ainsi que le projet d'implantation de la marque Peugeot en Inde s'inscrivent également dans la démarche de globalisation

- ◆ un **coup d'avance** : l'amélioration de l'image de marque de Peugeot et de Citroën permettra de poursuivre l'augmentation de leur positionnement prix.

- ◆ l'**excellence opérationnelle** : le succès du **Plan de performance** de la division Automobile a permis au Groupe de dégager des résultats excédant les objectifs initiaux et a conduit à réviser à la hausse de 400 millions d'euros l'objectif 2010-2012 à 3,7 milliards d'euros. En 2010, la contribution du Plan de Performance s'est élevée à 1,5 milliard d'euros, soit un chiffre supérieur de 30 % à l'objectif initial de 1,1 milliard d'euros.

La répartition des gains du Plan de Performance reste inchangée, 45 % proviendra de la dynamique commerciale en Europe et dans le monde et 55 % de la réduction des coûts.

En 2010, la réduction des coûts a été significative : les frais générés par l'efficacité de la production des usines européennes dans les achats et frais généraux représentent environ 1,1 milliard de la performance 2010 (Cf. tableau ci-dessous)

	2009	2010	Objectif 2012
Taux d'utilisation* des capacités en Europe	80 %	90 %	105 %
Productivité en conception (2009 base 100)	-	- 11 %	- 20 %
Taux de reconduction des composants	30 %	38 %	50 %
Achats auprès des fournisseurs stratégiques	25 %	35 %	50 %

\* Taux Harbour = deux équipes 235 jours.

Alors que le Groupe s'attend pour 2011 à des conditions de marché en Europe encore difficiles, son développement à l'international devrait se poursuivre en Chine, avec la seconde joint-venture, en Amérique latine, en Russie et en Inde avec le projet nouveau d'implantation de la marque Peugeot.

### Perspectives Groupe pour 2011

Le marché européen devrait rester stable en 2011. Le Groupe s'attend à une croissance du marché de l'ordre de 10% en Chine, de 4 % en Amérique latine et de 15 % en Russie.

Parallèlement PSA Peugeot Citroën va poursuivre le renforcement de chacune des deux marques Peugeot et Citroën. En 2011, la dynamique de renforcement de la gamme sera maintenue, avec notamment la sortie de la Peugeot 508, en Europe et en Chine, des Citroën DS4 et DS5 et du premier moteur diesel hybride au monde sur la Peugeot 3008.

Le résultat opérationnel courant 2011 de la division Automobile devrait être supérieur à celui de 2010, avec une contribution du Plan de Performance à hauteur de 1,1 milliard d'euros, ce qui devrait plus que compenser l'augmentation significative des coûts des matières premières et des autres charges directes de production.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011, le résultat opérationnel courant de la division Automobile devrait être comparable à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2010, hors effets liés à l'impact des événements au Japon.

Suite aux perturbations liées aux difficultés de livraison de composants électroniques produits au Japon, le Groupe évalue un impact probable de -150 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du 1<sup>er</sup> semestre 2011. La situation au Japon n'étant cependant pas revenue à la normale, le Groupe reste attentif à son évolution.

Les résultats opérationnels courants de Faurecia, Gefco et Banque PSA Finance devraient ressortir en hausse en 2011.

Tout en prévoyant des investissements et des dépenses de R&D capitalisées en hausse à 3 milliards d'euros, le Groupe table sur un *free cash flow* positif.



## 12.2. Informations sur le chiffre d'affaires du premier trimestre 2011

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2011 est en hausse de 10,2 % à 15,4 milliards d'euros.

Faits marquants du premier trimestre 2011 :

- ◆ Chiffre d'affaires Groupe en progression de + 10,2 % ;
- ◆ Chiffre d'affaires division Automobile en hausse de + 6,0 % ;
- ◆ Poursuite de la montée en gamme avec le succès des nouveaux modèles distinctifs Citroën DS3, Peugeot RCZ, 3008 et avec la Peugeot 508 ;
- ◆ Remboursement anticipé de l'intégralité du prêt de l'État ;
- ◆ Signature par Gefco d'un contrat d'acquisition de 70 % de Gruppo Mercurio ;
- ◆ Dividende de 1,1 € par action proposé à l'Assemblée Générale du 31 mai.

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	T1 2011	T1 2010	Variation
Automobile	11 262	10 619	+6,0 %
Faurecia*	3 963	3 202	+23,7 %
GEFCO	977	842	+16,1 %
Banque PSA Finance	470	457	+2,8 %
Autres activités et éliminations inter-activités	(1 258)	(1 135)	-
<b>PSA PEUGEOT CITROËN</b>	<b>15 414</b>	<b>13 986</b>	<b>+10,2 %</b>

\* + 15,1% à périmètre et taux de change constants.

### DIVISION AUTOMOBILE

Le chiffre d'affaires de la division Automobile au premier trimestre 2011 est en hausse de + 6,0 % à 11 262 millions d'euros. Les ventes mondiales du Groupe s'élèvent à 921 400 unités représentant une hausse de 0,8 %. Cette hausse a été impactée par la réduction de la production fin mars liée aux difficultés de livraison de composants électroniques produits au Japon. Le chiffre d'affaires généré par les ventes de véhicules neufs augmente de 5,9 %. Cette hausse s'explique en grande partie par la contribution significative du mix produit (+ 6,3 %), par les variations positives des taux de change (+ 1,3 %), et des effets du mix pays et « autres » qui ont plus que compensé l'évolution maîtrisée des prix (- 2,0 %).

La part des véhicules distinctifs continue sa progression, à 9 % des ventes du Groupe au 1<sup>er</sup> trimestre, avant même les lancements des Citroën DS4 et DS5 en 2011, qui, avec la Peugeot 508, contribueront à renforcer l'image des marques Peugeot et Citroën.

### FAURECIA

Faurecia conforte ses positions, après avoir confirmé son redressement en 2010.

À 3 963 millions d'euros, son chiffre d'affaires a augmenté de 23,7 % au premier trimestre. A périmètre et taux de change constants, la croissance du chiffre d'affaires s'élève à + 15,1 %.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de produits est en hausse de 22,5 % à 3 104 millions d'euros et se répartit de manière homogène entre les différents métiers (+ 11,8 % sur les sièges d'automobiles, + 15,8 % sur les systèmes d'intérieurs, + 27 % sur les technologies de contrôle des émissions et + 77 % sur les extérieurs d'automobiles).

### GEFCO

Le chiffre d'affaires de Gefco ressort à 977 millions d'euros, en hausse de 16,1 %. Cette hausse est liée à la croissance du chiffre d'affaires avec le Groupe à + 15,5 %, mais aussi avec les clients hors Groupe à + 17,1 %. Grâce à l'acquisition de 70 % de Mercurio annoncée le 5 avril 2011, Gefco va poursuivre la diversification de son portefeuille clients et accélérer son développement dans la logistique automobile aval ainsi que son développement à l'international.

### BANQUE PSA FINANCE

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance est en croissance de 2,8 % à 470 millions d'euros. L'encours global de crédit a représenté 23,9 milliards d'euros, en hausse de + 3,5 %. Le nombre de nouveaux contrats s'établit à 227 000 unités, en hausse de + 4,1 %.





## PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE



Le Groupe n'a pas établi de prévision ou d'estimation de bénéfice. Les perspectives du Groupe pour 2011 sont présentées au paragraphe 12.1.

## ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

<b>14.1. Informations et renseignements sur les organes de direction et de surveillance</b>	<b>126</b>	<b>14.2. Déclarations sur la situation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire</b>	<b>134</b>
14.1.1. Le Conseil de Surveillance	126	Liens familiaux et composition du Conseil	134
14.1.2. Le Directoire et la Direction Générale du Groupe	132	Conflits d'intérêts au niveau du Conseil de Surveillance et du Directoire	134
		Sanctions applicables aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire	134

La société Peugeot S.A. a adopté depuis 1972 la forme de société à Conseil de Surveillance et Directoire, qui permet de distinguer les fonctions de direction et de gestion, assumées par le Directoire, et les fonctions de contrôle, dévolues au Conseil de Surveillance.

Cette séparation répond particulièrement bien aux préoccupations d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions exécutives et les fonctions de contrôle qui inspirent les principes du gouvernement d'entreprise.

## 14.1. Informations et renseignements sur les organes de direction et de surveillance

### 14.1.1. Le Conseil de Surveillance

#### Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de douze membres, auxquels sont adjoints deux censeurs ; les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Les autres mandats exercés par les membres du Conseil de Surveillance et les censeurs figurent ci-dessous, de même que les dates de nomination et d'expiration des mandats en cours au sein du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

Il est rappelé qu'aux termes du Code du Commerce, c'est l'Assemblée Générale des actionnaires qui est seule compétente pour révoquer un membre du Conseil de Surveillance.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit détenir au moins 25 actions Peugeot S.A. conformément à l'article 10 des statuts.

## Informations et renseignements sur les membres du Conseil de Surveillance

### Mandats exercés au 31 décembre 2010

#### Thierry Peugeot

**Président du comité des rémunérations**  
**Membre du comité des nominations**  
**et de la gouvernance**  
**Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil  
 de Surveillance : 19 décembre 2002  
 Échéance du mandat en cours : 2016

Né le 19 août 1957

Adresse professionnelle :  
 PSA Peugeot Citroën  
 75, avenue de la Grande-Armée  
 75116 Paris  
 France

#### Président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

**Au 31 décembre 2010, M. Thierry Peugeot est également :**

- ♦ Vice-président et Directeur général délégué d'Établissements Peugeot Frères,
- ♦ Administrateur et Membre du comité des participations de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP,
- ♦ Administrateur de Société Anonyme de Participations – SAPAR,
- ♦ Administrateur de Faurecia,
- ♦ Administrateur de Compagnie Industrielle de Delle – CID,
- ♦ Administrateur d'Air Liquide,
- ♦ Membre du comité des rémunérations de LISI,
- ♦ Représentant permanent de CID au Conseil d'Administration de LISI.

#### Mandats expirés au cours des cinq dernières années :

- ♦ Président d'Immeubles et Participations de l'Est,
- ♦ Administrateur d'Immeubles et Participations de l'Est,
- ♦ Administrateur d'AMC Promotion,
- ♦ Gérant de la SCI du Doubs,
- ♦ Administrateur de La Française de Participations Financières – LFPF.

#### Expertise et expérience professionnelle :

- ♦ M. Thierry Peugeot a exercé des fonctions de Directeur général d'entreprises, notamment du secteur automobile, et possède une expérience de gestion de sociétés à l'étranger.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 900 actions.**

#### Jean-Philippe Peugeot

**Président du comité des nominations**  
**et de la gouvernance**  
**Membre du comité des rémunérations**  
**Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil  
 de Surveillance : 16 mai 2001  
 Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 7 mai 1953

Adresse professionnelle :  
 Établissements Peugeot Frères  
 75, avenue de la Grande-Armée  
 75116 Paris  
 France

#### Vice-président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

**Au 31 décembre 2010, M. Jean-Philippe Peugeot est également :**

- ♦ Président Directeur Général d'Établissements Peugeot Frères,
- ♦ Vice-président de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP,
- ♦ Membre du Conseil de Surveillance d'Immobilier Dassault,
- ♦ Administrateur de Simante SL,
- ♦ Président de Oldschool,
- ♦ Membre du Conseil de Surveillance de Linedata Services.

#### Mandat expiré au cours des cinq dernières années :

- ♦ Président du Conseil d'Administration de Nutrition et Communication SAS,
- ♦ Administrateur de La Française de Participations Financières – LFPF,
- ♦ Administrateur d'Immeubles et Participations de l'Est.

#### Expertise et expérience professionnelle :

- ♦ M. Jean-Philippe Peugeot a effectué toute sa carrière chez Automobiles Peugeot. Il a notamment été Directeur d'une filiale commerciale d'Automobiles Peugeot pendant huit ans et Directeur de Peugeot Parc Alliance pendant quatre ans.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.**

#### Jean-Louis Silvant

**Membre du comité des nominations**  
**et de la gouvernance**  
**Membre du comité des rémunérations**  
**Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil  
 de Surveillance : 24 mai 2006  
 Échéance du mandat en cours : 2012

Né le 7 février 1938

Adresse professionnelle :  
 La Martinerie  
 35, rue de la Fontaine  
 37370 Neuvy-le-Roi  
 France

#### Vice-président du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

**Au 31 décembre 2010, M. Jean-Louis Silvant est également :**

- ♦ Président de la Closerie des Tilleuls,
- ♦ Gérant de Silvant-Invest,
- ♦ Administrateur de Peugeot Suisse,
- ♦ Administrateur de Résidéal Santé.

#### Mandats expirés au cours des dernières années :

Aucun

#### Expertise et expérience professionnelle :

- ♦ M. Jean-Louis Silvant a intégré le groupe PSA Peugeot Citroën en 1961. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production, des ressources humaines et des Études, a été Directeur général adjoint de la société Peugeot de 1992 à 1998 et membre du comité exécutif du groupe PSA Peugeot Citroën de 1998 à 2002.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 1 150 actions.**

#### Marc Friedel

**Membre du comité financier et d'audit**

Date du premier mandat au Conseil  
 de Surveillance : 26 juin 1996  
 Échéance du mandat en cours : 2014

Né le 21 juillet 1948

Adresse professionnelle :  
 1, rue Ballu  
 75009 Paris  
 France

#### Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- ♦ Représentant permanent de Sofinaction (Groupe CIC) au Conseil d'Administration de la Société Nancéenne Varin-Bernier (SNVB),
- ♦ Membre du Conseil de Surveillance des Presses Universitaires de France.

#### Expertise et expérience professionnelle :

- ♦ M. Marc Friedel a été Président Directeur Général, de 1989 à 1999, de la société Berger-Levrault, société cotée à la Bourse de Paris. Il est actuellement retraité.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.**

**Jean-Louis Masurel****Membre du comité financier et d'audit**

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 27 août 1987  
Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 18 septembre 1940

Adresse professionnelle :  
Arcos Investissement  
13, rue Saint Florentin  
75008 Paris  
France

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Jean-Louis Masurel est également :**

- Président d'Arcos Investissement,
- Membre du Conseil de Surveillance de 21 Centrale Partners S.A.,
- Administrateur de la Société des Bains de Mer (Monaco),
- Administrateur de Compagnie de Transports Financière et Immobilière – Cotrafi,
- Administrateur de Gondrand (filiale de Cotrafi),
- Administrateur de Banque J. Safra (Monaco),
- Gérant de Société des Vins de Fontfroide,
- Président de SOGETEL.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Vice-président du Conseil de Surveillance de Oudart S.A.,
- Administrateur de Oudart Gestion S.A.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Jean-Louis Masurel a exercé les fonctions de vice-président Directeur Général de Moët-Hennessy puis de LVMH de 1983 à 1989. Depuis 1995, il est administrateur et Président du comité financier de la Société des Bains de Mer (Monaco).

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 1 600 actions.**

**Jean-Paul Parayre****Président du comité financier et d'audit  
Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 11 décembre 1984  
Échéance du mandat en cours : 2011

Né le 5 juillet 1937

Adresse professionnelle :  
203, avenue de Molière  
1050 Bruxelles  
Belgique

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Jean-Paul Parayre est également :**

- Président du Conseil de Surveillance de Vallourec,
- Administrateur de Bolloré S.A.,
- Administrateur de la Société Financière du Planier,
- Gérant B Stena International Sarl,
- Président du Conseil de Surveillance de Stena Maritime.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur de Stena International B.V.,
- Membre du Conseil Consultatif de V&M do Brasil,
- Administrateur de SNEF.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Jean-Paul Parayre a exercé plusieurs fonctions de direction dans des groupes industriels et de services. Entre 1977 et 1984, il préside le Directoire de PSA Peugeot Citroën. Entre 1984 et 1990, il est Directeur général puis Président du Directoire de Dumez avant de devenir vice-président Directeur Général de Lyonnaise des Eaux Dumez de 1990 à 1992. Il intègre le groupe Bolloré en 1994 en tant que vice-président Directeur Général jusqu'en 1999. Il occupe également la fonction de Président Directeur Général de Saga entre 1996 et 1999. Depuis 2000, il est Président du Conseil de Surveillance de Vallourec.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 83 396 actions.**



**Robert Peugeot**

**Président du comité stratégique**  
**Membre du comité des nominations**  
**et de la gouvernance**  
**Membre du comité financier et d'audit**

Date du premier mandat au Conseil  
de Surveillance : 6 février 2007  
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 25 avril 1950

Adresse professionnelle :  
FFP  
75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris  
France

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.**

**Au 31 décembre 2010, M. Robert Peugeot est également :**

- Président Directeur Général de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP,
- Président Directeur Général de Simante, SL,
- Membre du Conseil de Surveillance d'Hermès International,
- Membre du Conseil de Surveillance d'IDI Emerging Markets S.A.,
- Administrateur de SOFINA,
- Administrateur de FCC S.A.,
- Administrateur des Établissements Peugeot Frères,
- Administrateur d'IMERYS,
- Administrateur de Sanef,
- Administrateur de Holding Reignier S.A.,
- Administrateur de Faurecia,
- Administrateur de DKSH AG,
- Gérant de SCI CHP Gestion,
- Gérant de SCI Rodom,
- Représentant permanent de FFP au Conseil de Surveillance de Zodiac Aerospace,
- Représentant statutaire de FFP, à la Présidence de Financière Guiraud SAS.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Taittinger,
- Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland AG,
- Membre du Conseil de Surveillance d'Aviva France,
- Président de Nutrition et Communication,
- Administrateur de La Française de Participations Financières – LFPP,
- Administrateur d'Immeubles et Participations de l'Est,
- Administrateur de l'IFP (Institut Français du Pétrole),
- Administrateur de Société du Louvre – Groupe du Louvre,
- Administrateur de Citroën Danemark A/S,
- Administrateur d'Aviva Participations,
- Administrateur du GIE de Recherche et d'Études PSA Renault,
- Administrateur de Citroën UK Ltd,
- Administrateur d'Alpine Holding,
- Administrateur de WRG – Waste Recycling Group Limited,
- Administrateur de B-1998 SL,
- Administrateur de FCC Construcción S.A.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Après ses études à l'École Centrale de Paris et de l'INSEAD, Robert Peugeot a occupé différents postes de responsabilité au sein du groupe PSA Peugeot Citroën et a été membre du Comité Exécutif du groupe entre 1998 et 2007, en charge des fonctions de l'innovation et de la Qualité. Il est membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A. depuis février 2007, membre du Comité Financier, membre du comité des nominations et de la gouvernance et en préside le comité stratégique depuis décembre 2009.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.**

**Henri Philippe Reichstul**

**Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil  
de Surveillance : 23 mai 2007  
Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 12 avril 1949

Adresse professionnelle :  
Rua dos Pinheiros, 870  
20° Andar – cjs. 201 –  
CEP 05422-001 São Paulo, SP  
Brasil

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.**

**Au 31 décembre 2010, M. Henri Philippe Reichstul est également :**

- Administrateur de Ashmore Energy International – AEI et membre du comité des rémunérations,
- Administrateur de Repsol YPF S.A. et Membre de la « Comision Delegada ».

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur de TAM – Linhas Aéreas S.A., Holdings/Vivo, Pao de Açucar Group,
- Président Directeur Général de Brenco.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Diplômé en économie de l'université de São Paulo, post graduate work à Oxford, puis professeur d'économie dans l'enseignement supérieur, M. Henri Philippe Reichstul a exercé au Brésil plusieurs postes au sein de la haute fonction publique avant d'occuper divers postes de Président et administrateur de sociétés, dont la présidence de Petrobras (1999-2001).

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 25 actions.**

**Marie-Hélène Roncoroni****Membre du comité financier et d'audit**

Date du premier mandat au Conseil

de Surveillance : 2 juin 1999

Échéance du mandat en cours : 2011

Née le 17 novembre 1960

Adresse professionnelle :

FFP

75, avenue de la Grande-Armée

75116 Paris

France

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, Mme Marie-Hélène Roncoroni est également :**

- Vice-président de société Foncière, Financière et de Participations – FFP,
- Président du comité de participations, Membre du comité d'investissements, Membre du comité des nominations et des rémunérations de FFP,
- Administrateur de Société Anonyme de Participations – SAPAR,
- Administrateur des Établissements Peugeot Frères,
- Administrateur de SIMANTE SL,
- Administrateur d'Assurances Mutuelles de France,
- Représentant permanent de Société Anonyme de Participation – SAPAR au Conseil d'Administration de la Société des Immeubles de Franche-Comté,
- Représentant permanent de la Société Assurances Mutuelles de France au Conseil d'Administration d'Azur – GMF Mutuelles d'Assurances Associées.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur d'Immeubles et Participations de l'Est,
- Représentant permanent de Covéa Ré au Conseil d'Administration de MMA IARD Assurances Mutuelles,
- Représentant permanent de Covéa Ré au Conseil d'Administration de MMA Vie Assurances Mutuelles,
- Représentant permanent de Covéa Ré au Conseil d'Administration de MMA IARD (S.A.),
- Représentant permanent de Covéa Ré au Conseil d'Administration MMA Vie (S.A.),
- Représentant permanent de Covéa Ré au Conseil d'Administration MMA Coopérations,
- Représentant permanent de Immeubles de Franche-Comté au Conseil d'Administration de la Société Anonyme Comtoise de Participation,
- Administrateur de La Française de Participations Financières - LFPF.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Mme Marie-Hélène Roncoroni, de nationalité française, est diplômée de l'IEP Paris. Elle a débuté sa carrière dans un cabinet d'audit anglo-saxon avant d'occuper des fonctions à la direction financière du groupe PSA Peugeot Citroën et à la direction des relations industrielles et humaines.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.****Geoffroy Roux de Bézieux****Membre du comité des nominations et de la gouvernance****Membre du comité des rémunérations**

Date du premier mandat au Conseil

de Surveillance : 23 mai 2007

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 31 mai 1962

Adresse professionnelle :

OMEA TELECOM

12, rue Belgrand

92300 Levallois Perret

France

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Geoffroy Roux de Bézieux est également :**

- Président de OmeA Telecom (Virgin Mobile),
- Vice-président du Conseil de Surveillance de Seloger.com,
- Administrateur de Parrot S.A.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur de Nocibé,
- Administrateur de Fromagers Plus,
- Administrateur de Micromania,
- Administrateur de Budget Telecom,
- Administrateur d'IMS – International Metal Service.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Diplômé de l'ESSEC, M. Geoffroy Roux de Bézieux a exercé diverses fonctions au sein du groupe L'Oréal de 1986 à 1996. Il est le Président fondateur de The Phone House, premier réseau indépendant de vente de téléphones mobiles, revendu à Carphone Warehouse dont il a été Directeur général Europe (2000-2003), puis *Chief Operating Officer* (2003-2006). Il est depuis 2006 Président fondateur de OmeA Telecom (Virgin Mobile). Il a été Président de l'association CroissancePlus de 2005 à 2008.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 1 000 actions.****Ernest-Antoine Seillière****Membre du comité des nominations et de la gouvernance****Membre du comité des rémunérations****Membre du comité stratégique**

Date du premier mandat au Conseil

de Surveillance : 22 juin 1994

Échéance du mandat en cours : 2012

Né le 20 décembre 1937

Adresse professionnelle :

Wendel Investissement

89, rue Taitbout

75009 Paris

France

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Ernest-Antoine Seillière est également :**

- Président du Conseil de Surveillance de Wendel,
- Membre du Conseil de Surveillance de Hermès International S.A.,
- Administrateur de Legrand,
- Administrateur de Bureau Veritas,
- Administrateur de Wendel-Participations,
- Administrateur de Sofisamc (Suisse).

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Président Directeur Général de CGIP,
- Président Directeur Général de Marine-Wendel,
- Président Directeur Général de Legrand Holding,
- Vice-président du Conseil d'Administration de Cap Gemini.
- Administrateur d'Editis,
- Président Directeur Général de Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS,
- Président du Conseil de Surveillance de Oranje – Nassau Groep B.V.,
- Membre du Conseil de Surveillance de Bureau Veritas,
- Membre du Conseil de Surveillance de Editis Holding,
- Membre du Conseil de Surveillance de Gras-Savoie.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Ernest-Antoine Seillière a exercé divers postes de Président et administrateur de sociétés.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 600 actions.**

**Joseph F. Toot Jr**

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2000  
 Échéance du mandat en cours : 2012  
 Né le 13 juin 1935  
 Adresse professionnelle :  
 2826 COVENTRY LN.N.W  
 Canton, OHIO 44708  
 United States

**Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A.**

**Au 31 décembre 2009, M. Joseph F. Toot Jr. est également :**

- Administrateur de Rockwell Automation.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur de Rockwell Collins,
- Administrateur de The Time Company.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.**

**François Michelin**

Date du premier mandat de censeur : 25 juillet 2006  
 Échéance du mandat en cours : 2012  
 Né le 15 juin 1926  
 Adresse professionnelle :  
 Pardevi  
 23, place des Carmes Déchaux  
 63040 Clermont-Ferrand  
 France

**Censeur**

**Au 31 décembre 2010, M. François Michelin est également :**

- Président de Participation et Développement Industriels S.A. – Pardevi
- Gérant associé indéfiniment responsable de la Compagnie Financière Michelin (Suisse),
- Vice-président de l'ANSA.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Gérant commandité de Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM),
- Gérant commandité de Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM),
- Associé indéfiniment responsable de Michelin Reifenwerke (MRW).

**Expertise et expérience professionnelle :**

- Durant sa période à la gérance de la CGEM, Michelin est devenu l'un des trois premiers manufacturiers mondiaux alors qu'il était au dixième rang mondial.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 150 actions.**

**Roland Peugeot**

Date du premier mandat de censeur : 16 mai 2001  
 Échéance du mandat en cours : 2013  
 Né le 20 mars 1926  
 Adresse professionnelle :  
 Établissements Peugeot Frères  
 75, avenue de la Grande-Armée  
 75116 Paris  
 France

**Censeur**

**Au 31 décembre 2010, M. Roland Peugeot est également :**

- Président d'honneur d'Établissements Peugeot Frères,
- Président d'honneur du Football Club Sochaux Montbéliard – FCSM.

**Mandat expiré au cours des cinq dernières années :**

- Administrateur de Société Foncière, Financière et de Participations – FFP,
- Administrateur Établissements Peugeot Frères,
- Représentant permanent d'Établissements Peugeot Frères au Conseil d'Administration de LFPF – La Française de Participations Financières.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Roland Peugeot a occupé plusieurs postes de Président à l'intérieur du groupe PSA Peugeot Citroën, et notamment la présidence du Conseil de Surveillance de 1972 à 1998. Il a été membre du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot de 1982 à 1996.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 20 041 actions.**

## 14.1.2. Le Directoire et la Direction Générale du Groupe

### Composition du Directoire

Le Directoire est nommé par le Conseil de Surveillance pour quatre ans. Les membres du Directoire peuvent être révoqués, conformément aux statuts de la société, par le Conseil de Surveillance et, conformément à la loi, par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Nommé le 17 juin 2009, le Directoire est composé des membres suivants : M. Philippe Varin, Président, M. Guillaume Faury, M. Jean-Marc Gales,

M. Grégoire Olivier et M. Frédéric Saint-Geours. Au-delà de leur rôle dans l'instance collective de décision, les membres du Directoire assurent les fonctions suivantes : Guillaume Faury a en charge la direction recherche et développement, Jean-Marc Gales la direction des marques, Grégoire Olivier la direction Asie, Frédéric Saint-Geours la direction financière et du développement stratégique.

### La Direction Générale du Groupe

La direction exécutive du groupe PSA Peugeot Citroën est assurée par le Comité de Direction Générale, composé des cinq membres du Directoire et de cinq Directeurs rattachés au Président du Directoire : Yannick Bezar (direction des achats), Claude Brunet (direction ressources humaines et qualité), Jean-Claude Hanus (Secrétariat Général), Denis Martin (direction industrielle), Jean-Christophe Quemard (direction des programmes).

À compter du 1er mars 2011, Pierre Todorov a rejoint le groupe PSA Peugeot Citroën et sera nommé Secrétaire Général le 1er septembre 2011, succédant à Jean-Claude Hanus qui prendra sa retraite après 39 ans passés chez PSA Peugeot Citroën.

Outre ce Comité de Direction Générale, trois Directeurs sont rattachés au Président du Directoire : Amérique latine, Russie Ukraine CEI et communication.

### Informations et renseignements sur les membres du Directoire

#### Mandats exercés au 31 décembre 2010

##### Philippe Varin

Date du premier mandat au Directoire :  
1<sup>er</sup> juin 2009

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 8 août 1952

Adresse professionnelle :  
PSA Peugeot Citroën  
75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris  
France

##### Président du Directoire de Peugeot S.A.

##### Au 31 décembre 2010, M. Philippe Varin est également :

- Président de Peugeot Citroën Automobiles S.A.,
- Administrateur de Banque PSA Finance,
- Administrateur de Faurecia,
- Administrateur de Gefco,
- Administrateur de PCMA Holding B.V.,
- Administrateur non exécutif de BG Group PLC.

##### Mandats expirés au cours des cinq dernières années :

- Administrateur de Tata Steel Europe Limited,
- Administrateur de Tata Steel Limited,
- Administrateur de Tata Steel UK Limited.

##### Expertise et expérience professionnelle :

- M. Philippe Varin a occupé différents postes de responsabilité au sein du groupe Pechiney jusqu'à sa nomination comme Directeur de la division Rhenalu, en 1995, puis Directeur du secteur Aluminium et membre du Comité Exécutif en 1999.
- Il a été nommé en 2003 à la tête du groupe sidérurgique anglo-néerlandais Corus qu'il a quitté pour rejoindre Peugeot S.A. en avril 2009.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 25 001 actions**

##### Guillaume Faury

##### Directeur recherche et développement du groupe PSA Peugeot Citroën

Date du premier mandat au Directoire :  
17 juin 2009

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 22 février 1968

Adresse professionnelle :  
PSA Peugeot Citroën  
Centre technique Vélizy A  
Route de Gisy  
78140 Vélizy-Villacoublay  
France

##### Membre du Directoire de Peugeot S.A.

##### Au 31 décembre 2010, M. Guillaume Faury est également :

- Directeur général de Peugeot Citroën Automobiles S.A.,
- Président du Conseil d'Administration de Peugeot Citroën Automoveis Portugal S.A.,
- Administrateur de Peugeot Citroën Automoviles España S.A.

##### Mandats expirés au cours des cinq dernières années :

- Administrateur d'APSYS (Groupe EADS),
- Administrateur d'Eurocopter Deutschland GmbH,
- Membre du Conseil de Surveillance d'Eurocopter Deutschland GmbH.

##### Expertise et expérience professionnelle :

- M. Guillaume Faury a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein d'Eurocopter et a été Président du Directoire de Segula Technologies. Il a rejoint le groupe PSA Peugeot Citroën en mars 2009 en qualité d'adjoint au Directeur technique et industriel.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 0 action.**

**Jean-Marc Gales****Directeur des marques du groupe PSA Peugeot Citroën**

Date du premier mandat au Directoire :  
21 avril 2009

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 16 août 1962

Adresse professionnelle :  
PSA Peugeot Citroën  
75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris  
France

**Membre du Directoire de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Jean-Marc Gales est également :**

- Président du Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot,
- Président du Conseil d'Administration d'Automobiles Citroën,
- Président du Conseil d'Administration de CITER,
- Président du Conseil d'Administration de Peugeot Motocycles,
- Représentant Permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance,
- Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland B.V.,
- Président et Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot Deutschland,
- Président du Conseil d'Administration de Citroën Italia SpA,
- Président du Conseil d'Administration de Citroën (Suisse) SA,
- Président du Conseil d'Administration de Peugeot (Suisse) SA,
- Président du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland,
- Président du Conseil d'Administration de Peugeot Automobili Italia,
- Président du Conseil d'Administration de Citroën UK,
- Administrateur de Citroën Belux,
- Administrateur de Automoviles Citroën España SA,
- Administrateur de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Company Ltd,
- Administrateur de Peugeot España SA,
- Administrateur de Peugeot Algérie.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Vice-président du Conseil de Surveillance de Citroën Deutschland,
- Administrateur de Citroën Italia SpA,
- Directeur général d'Automobiles Peugeot,
- Directeur général d'Automobiles Citroën,
- Président de Citroën UK,
- Représentant Permanent d'Automobiles Citroën au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Jean-Marc Gales a occupé différents postes de responsabilité et de direction dans le secteur automobile avant de devenir Directeur des ventes mondiales de Mercedes Benz. Il a rejoint le groupe PSA Peugeot Citroën en mars 2009 en qualité de Directeur général d'Automobiles Citroën et membre du Directoire.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 0 action.**

**Grégoire Olivier****Directeur Asie du groupe PSA Peugeot Citroën**

Date du premier mandat au Directoire :  
6 février 2007

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 19 octobre 1960

Adresse professionnelle :  
PSA Peugeot Citroën ADN  
Route Nationale 118  
78140 Vélizy-Villacoublay  
France

**Membre du Directoire de Peugeot S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Grégoire Olivier est également :**

- Administrateur de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Company Ltd.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Membre du Conseil de Surveillance de Wendel,
- Président du Conseil d'Administration et Directeur général de Faurecia,
- Président Directeur Général de Sagem Communication,
- Président du Directoire de Sagem,
- Membre du Directoire de Safran,
- Vice-président du Comité de Direction de Club Sagem,
- Administrateur de Snecma, Sagem Défense et Sécurité, Imerys,
- Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles,
- Représentant Permanent de Peugeot S.A. au Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot,
- Représentant Permanent de Peugeot S.A. au Conseil d'Administration d'Automobiles Citroën.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Grégoire Olivier a occupé plusieurs postes de direction générale au sein d'entreprises industrielles, avant de devenir Président Directeur Général de Faurecia en 2006, puis Directeur des programmes et membre du Directoire en 2007.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 0 action.**

**Frédéric Saint-Geours****Directeur finance et développement stratégique du groupe PSA Peugeot Citroën**

Premier mandat au Directoire :  
du 1<sup>er</sup> juillet 1998 au 1<sup>er</sup> janvier 2008  
Nouveau mandat au Directoire à compter  
du 17 juin 2009

Échéance du mandat en cours : 2013

Né le 20 avril 1950

Adresse professionnelle :  
PSA Peugeot Citroën  
75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris  
France

**Membre du Directoire de PEUGEOT S.A.****Au 31 décembre 2010, M. Frédéric Saint-Geours est également :**

- Président Directeur Général de Banque PSA Finance,
- Président du Conseil de Surveillance de Peugeot Finance International NV,
- Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie,
- Vice-président de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Company Ltd,
- Vice-président et Administrateur Délégué de PSA Peugeot Citroën International S.A.,
- Administrateur de Casino Guichard-Perrachon,
- Administrateur de Gefco,
- Administrateur d'Automobiles Citroën,
- Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles S.A.,
- Administrateur de PCMA Holding B.V.,
- Représentant Permanent de Peugeot S.A. au Conseil d'Administration d'Automobiles Peugeot.

**Mandats expirés au cours des cinq dernières années :**

- Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot Deutschland GmbH,
- Administrateur de Peugeot España S.A.,
- Administrateur d'Automobiles Peugeot,
- Directeur général d'Automobiles Peugeot,
- Représentant Permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Gefco,
- Représentant Permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil d'Administration de Banque PSA Finance.

**Expertise et expérience professionnelle :**

- M. Frédéric Saint-Geours a occupé diverses fonctions au sein du groupe PSA Peugeot Citroën, dont celles de Directeur financier du Groupe puis de Directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot. Il a été Directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Directoire de juillet 1998 à fin décembre 2007, puis conseiller du Président et membre du Comité de Direction Générale du groupe PSA Peugeot Citroën.

**Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2010 : 1 570 actions.**



## 14.2. Déclarations sur la situation des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

### Liens familiaux et composition du Conseil

La composition du Conseil de Surveillance reflète de manière appropriée la présence de l'actionnaire de référence constitué par le Groupe familial Peugeot dans le capital de Peugeot S.A.

Le Conseil de Surveillance comprend cinq membres qui représentent l'actionnaire de référence : M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot, Mme Marie-Hélène Roncoroni et M. Marc Friedel. Mme Marie-Hélène Roncoroni est la sœur de M. Thierry Peugeot et MM. Thierry Peugeot, Jean-Philippe Peugeot, Robert Peugeot et Marc Friedel sont cousins issus de cousins germains. Il n'existe aucun lien familial entre les autres mandataires sociaux de Peugeot S.A.

M. Jean-Louis Masurel, M. Henri Philippe Reichstul, M. Geoffroy Roux de Bézieux, M. Ernest-Antoine Seillière et M. Joseph F. Toot Jr. n'ont

aucun lien avec la société, son Groupe ou sa direction et apportent au fonctionnement du Conseil de Surveillance leur expérience de gestion dans un environnement international.

M. Jean-Louis Silvant est ancien membre du comité exécutif du groupe PSA Peugeot Citroën et fait bénéficier le Conseil de son expérience professionnelle acquise intégralement au sein du Groupe, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines.

M. Jean-Paul Parayre, ancien Président du Directoire de Peugeot S.A. et Président du Conseil de Surveillance de Vallourec, apporte sa contribution au Conseil de Surveillance grâce à sa connaissance de l'industrie automobile et du fonctionnement du Groupe, ainsi que des pratiques de la gouvernance anglo-saxonne.

### Conflits d'intérêts au niveau du Conseil de Surveillance et du Directoire

À la connaissance de la société, il n'y a aucun conflit d'intérêt entre les obligations envers Peugeot S.A. des mandataires sociaux et leurs intérêts personnels ou leurs autres obligations.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

En outre, les mandataires sociaux s'engagent à se conformer à la Charte de déontologie boursière mise en place en février 2010 qui stipule notamment que « tout Mandataire Social s'abstient de réaliser, directement ou indirectement, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, une quelconque Transaction sur Titres pendant la période de 30 jours calendaires précédant la publication des comptes annuels et semestriels du Groupe et la publication de son chiffre d'affaires consolidé ».

### Sanctions applicables aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

À la connaissance de la société, aucun mandataire social de Peugeot S.A. n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années.

Aucune de ces personnes n'a participé en qualité de mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucune n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou

sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire.

Aucune n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

# RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

<b>15.1. Rémunération du Directoire</b>	<b>136</b>		
Rémunération fixe et variable	136		
Convention d'assurance collective	137		
Contrat de travail	137		
Options d'achat d'actions / Attributions gratuites d'actions	138		
Autres avantages	138		
<b>15.2. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance</b>	<b>138</b>		
<b>15.3. Montant des rémunérations et avantages versés en euros</b>	<b>139</b>		
Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social	139	Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	144
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du Directoire	141	Tableau 5 : Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social	144
Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants	143	Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social	144
		Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social	144
		Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions – Information sur les options de souscription ou d'achat	145
		Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	146
		Tableau 10 : Engagements de retraite concernant les membres du Directoire	146

## 15.1. Rémunération du Directoire

### Rémunération fixe et variable

#### Principes de rémunération

La rémunération de chacun des membres du Directoire est déterminée par le Conseil de Surveillance après examen des propositions du comité des rémunérations et des nominations.

La rémunération annuelle des membres du Directoire comporte une partie fixe et une partie variable fondée sur le degré d'atteinte d'un certain nombre d'objectifs qualifiés et quantifiés.

Le Conseil de Surveillance détermine en fin d'année la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'année suivante et, en début d'année, la part variable de cette rémunération sur la base de l'évaluation de l'atteinte au cours de l'année précédente, d'objectifs collectifs et individuels. Lors de ce même Conseil de début d'année, les objectifs de chacun des membres du Directoire pour l'année en cours sont déterminés.

#### Rémunérations relatives à l'exercice 2010

- ◆ Pour 2010, la **part fixe** de la rémunération annuelle du Président du Directoire, inchangée par rapport à 2009, s'élève à 1 300 000 euros. La part fixe de la rémunération annuelle des autres membres du Directoire, également inchangée, s'élève à 618 000 euros. Grégoire Olivier, membre du Directoire qui exerce son activité à partir de la Chine, bénéficie en outre d'une prime d'éloignement correspondant, sur une base annuelle, à la moitié de sa rémunération fixe.
- ◆ Pour 2010, la **part variable** de la rémunération du Directoire est la suivante : le Président du Directoire dispose d'une part variable de rémunération pouvant aller, sauf circonstances exceptionnelles, jusqu'à 150 % de sa rémunération fixe en cas d'atteinte de l'intégralité des objectifs fixés ; pour les autres membres du Directoire cette part variable peut représenter, sauf circonstances exceptionnelles, jusqu'à 100 % de leur rémunération fixe.

Le versement de cette part variable est soumis à des conditions de performance correspondant à l'atteinte d'objectifs.

Les cinq membres du Directoire ont des objectifs qui leur sont communs et des objectifs individuels.

- ◆ La part variable correspondant aux objectifs communs représente pour chacun des membres du Directoire au maximum 75 % de sa rémunération fixe. Ces objectifs quantifiés portent sur les critères suivants : le Résultat Opérationnel Courant Groupe, le Résultat Opérationnel Courant de l'activité automobile, le *free cash flow* des sociétés industrielles et commerciales du Groupe\*, la sécurité au travail et la qualité des véhicules et du service au client. Le degré d'atteinte de chacun de ces objectifs est calculé en fonction de données comptables ou provenant d'éléments fournis par des organismes tiers. Le niveau de réalisation requis pour ces critères, bien que ne pouvant être rendu public, a été établi de façon précise, en relation avec les éléments correspondants du budget.

- ◆ La part variable correspondant aux objectifs individuels représente pour le Président du Directoire au maximum 35 % de sa rémunération fixe et pour les autres membres du Directoire au maximum 25 % de leur rémunération fixe. Ces objectifs individuels, en relation avec les fonctions exécutives respectives des membres du Directoire, intègrent des critères tels que le développement stratégique en Asie, la mise en place du système d'excellence, le Résultat Opérationnel Courant de certaines divisions du Groupe, la performance des projets véhicules, la réalisation de parts de marché, la stratégie de services.

En ce qui concerne le Président du Directoire, le Conseil de Surveillance s'est donné la possibilité de lui attribuer une part variable supplémentaire, pouvant aller jusqu'à un maximum de 40 % de sa rémunération fixe, liée à l'appréciation que porte le Conseil de Surveillance sur sa performance globale dans la conduite du Groupe.

Début 2011, le Conseil de Surveillance a déterminé pour chaque membre du Directoire la part variable correspondant à l'atteinte de ses objectifs 2010.

En outre, compte tenu des résultats particulièrement remarquables réalisés en 2010, le Conseil de Surveillance a décidé d'attribuer, à titre exceptionnel, une prime de 300 000 euros à Philippe Varin et de 120 000 euros aux autres membres du Directoire.

Les montants correspondants figurent au tableau 2 ci-après.

\* Excédent de trésorerie dégagé en 2010 par l'activité des sociétés industrielles et commerciales (hors BPF), après financement des investissements.



## Rémunérations relatives à l'exercice 2011

Pour 2011, le Conseil de Surveillance a décidé de maintenir la part variable maximum de la rémunération du Président du Directoire à 150 % de sa rémunération fixe, sauf circonstances exceptionnelles, et de porter la part variable maximum des autres membres du Directoire à 110 %, sauf circonstances exceptionnelles.

Comme en 2010, cette rémunération variable repose sur le degré d'atteinte d'objectifs, les cinq membres du Directoire ayant des objectifs qui leur sont communs et des objectifs individuels.

Les objectifs communs Groupe portent sur les critères suivants : le Résultat Opérationnel Courant Groupe, le Résultat Opérationnel Courant de l'activité automobile, la réalisation du plan de performance automobile, la Position Financière Nette des sociétés industrielles et commerciales du Groupe, la sécurité au travail et la qualité des véhicules et du service au client. Le degré d'atteinte de chaque objectif sera calculé en fonction de données comptables ou d'éléments provenant d'organismes tiers.

Pour le Président du Directoire, la part variable reposant sur les objectifs communs Groupe représentera au maximum 90 % de sa rémunération fixe et la part variable reposant sur ses objectifs individuels représentera au maximum 30 % de sa rémunération fixe. La part variable supplémentaire, liée à l'appréciation du Conseil de Surveillance sur sa performance globale dans la conduite du Groupe, représentera un maximum de 30 % de sa rémunération fixe.

Pour les quatre autres membres du Directoire, la part variable maximum correspondant aux objectifs communs Groupe et aux objectifs individuels reste respectivement à 75 % et 25 % de leur rémunération fixe. Le Conseil de Surveillance se réserve en outre la possibilité d'attribuer à chacun de ces membres une rémunération complémentaire pouvant aller jusqu'à 10 % de sa rémunération fixe, en fonction d'un jugement global portant sur sa performance.

## Convention d'assurance collective

Une Convention d'assurance collective a été mise en place par le Groupe afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels. Les bénéficiaires potentiels de cette convention, incluant des salariés non mandataires sociaux, sont les personnes ayant occupé certaines fonctions de dirigeant du Groupe dans les conditions définies par la convention.

Pour les membres du Directoire actuellement en fonction :

Chacun des membres du Directoire est susceptible de bénéficier de cette convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire.

Ce complément de retraite est divisé en deux parties : une partie fixe qui complète les régimes de retraite obligatoires et conventionnels à hauteur de 30 % de la rémunération de référence et, au-delà, un complément de 2 % de la rémunération de référence par année de présence au sein du Groupe, sans pouvoir dépasser 20 %. Ce régime est octroyé à la double condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant du Groupe au sens de la convention et quitte le Groupe pour faire valoir ses droits à la retraite.

Pour les futurs membres du Directoire qui pourraient être nommés ultérieurement :

Le bénéfice de cette convention d'assurance collective serait octroyé dans les conditions suivantes : la rémunération de référence correspond à la moyenne des rémunérations fixes des trois dernières années d'activité, majorée d'un pourcentage égal à la moyenne des pourcentages (rémunérations variables/rémunérations fixes) des huit dernières années précédant le départ à la retraite du groupe PSA.

Le complément de retraite sera divisé en deux parties : une partie fixe complétant les régimes de retraite obligatoires et conventionnels à hauteur de 20 % de la rémunération de référence et, au-delà, un complément de 1,75 % de la rémunération de référence par année de présence au sein du Groupe, sans pouvoir dépasser 30 %. Le cumul des retraites obligatoires et conventionnelles avec la retraite supplémentaire est plafonné à 50 % de la rémunération de référence et à 29 fois le plafond annuel de la sécurité sociale. Ce régime sera octroyé à la double condition d'avoir occupé pendant au moins huit ans une fonction de dirigeant du Groupe au sens de la convention et de quitter le Groupe pour faire valoir ses droits à la retraite.

## Contrat de travail

Aucun membre du Directoire ne bénéficie d'un contrat de travail qui reprendrait ses effets à l'issue de la cessation de son mandat social. En conséquence, aucun de ces membres ne pourra bénéficier d'indemnités au titre de la cessation d'un contrat de travail.

## Options d'achat d'actions / Attributions gratuites d'actions

En 2010, le Directoire n'a bénéficié d'aucune attribution d'options d'achat d'actions, ni d'attribution d'actions sous conditions de performance.

Par ailleurs, ceux des membres du Directoire qui ont bénéficié de plans d'attribution d'options d'achat d'actions en 2007 et 2008 sont soumis à des obligations de conservation et ont l'interdiction de recourir à des instruments de couverture.

Le détail des plans d'options d'achat d'actions antérieurs en vigueur au 31 décembre 2010, est exposé dans la Note 26.3 aux États financiers consolidés figurant dans le chapitre 20 du présent document de référence. Le tableau 5 ci-après (paragraphe 15.3), précise qu'aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010.

A la connaissance de la société, aucun instrument de couverture sur ces options n'a été mis en place.

## Autres avantages

Les membres du Directoire ne bénéficient d'aucun avantage en nature autre que la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant des avantages dus à

l'occasion de la cessation de leur mandat. Le détail des rémunérations, engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Directoire au titre de leurs mandats pour l'exercice 2010 est présenté dans les tableaux 1, 2 et 10 ci-après.

## 15.2. Rémunération des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les censeurs, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ce montant a été fixé jusqu'à nouvelle décision à 600 000 euros par l'Assemblée Générale de Peugeot S.A. du 28 mai 2008.

En 2010, la rémunération de chaque membre du Conseil de Surveillance a été de 30 000 euros et celle de chaque censeur de 17 000 euros. En outre, un montant de 10 000 euros est attribué à chaque membre d'un comité, ce montant étant porté à 15 000 euros pour la présidence du comité stratégique, du comité des nominations et de la gouvernance et du comité des rémunérations et à 20 000 euros pour la présidence du comité financier et d'audit.

Le Président du Conseil de Surveillance a perçu pour 2010 une rémunération de 425 000 euros, inchangée depuis 2002, chacun des vice-présidents du Conseil de Surveillance percevant 30 000 euros.

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature à l'exception du Président du Conseil de Surveillance qui dispose d'un véhicule de fonction.

Le détail des rémunérations allouées à ses membres au titre de l'exercice 2010 ainsi que l'ensemble des engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Conseil de Surveillance figurent au présent chapitre 15 dans les tableaux ci-après.

Par ailleurs M. Thierry Peugeot, M. Jean-Philippe Peugeot, M. Robert Peugeot et Mme Marie-Hélène Roncoroni perçoivent une rémunération pour les fonctions ou les mandats sociaux qu'ils exercent dans les sociétés du groupe familial Peugeot ; ces rémunérations figurent dans le rapport de gestion de la société Foncière, Financière et de Participations – FFP.

Le Conseil de Surveillance a décidé de porter la rémunération annuelle du Président du Conseil de Surveillance à 550 000 euros à compter de 2011. Il a également décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'augmenter le plafond total de jetons de présence que les membres du Conseil de Surveillance sont susceptibles de recevoir au titre de leur fonction de membre du Conseil et/ou Président ou membre des comités du Conseil et de le porter à 1 million d'euros. Cette proposition lui paraît justifiée par l'importance des missions et le temps consacré aux délibérations du Conseil et des comités et à la préparation de celles-ci.

## 15.3. Montant des rémunérations et avantages versés en euros

**Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social\***

Philippe VARIN Président du Directoire	Exercice 2009	Exercice 2010
	01/06/2009 au 31/12/2009	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	777 830	3 253 700
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>777 830</b>	<b>3 253 700</b>

Jean-Marc GALES Direction des Marques	Exercice 2009	Exercice 2010
	21/04/2009 au 31/12/2009	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	432 569	1 266 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>432 569</b>	<b>1 266 000</b>

Guillaume FAURY Direction Recherche et Développement	Exercice 2009	Exercice 2010
	17/06/2009 au 31/12/2009	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	333 734	1 266 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>333 734</b>	<b>1 266 000</b>

Grégoire OLIVIER Direction ASIE	Exercice 2009	Exercice 2010
	Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	630 700
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>630 700</b>	<b>1 362 820</b>

\* Rémunération déterminée sans prendre en compte l'avantage que représente, le cas échéant, le bénéfice de la convention d'assurance collective.

Frédéric SAINT-GEOURS Direction Financière et du Développement Stratégique	Exercice 2009	Exercice 2010
	17/06/2009 au 31/12/2009	
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	350 087	1 266 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)		
<b>TOTAL</b>	<b>350 087</b>	<b>1 266 000</b>

Christian STREIFF Président du Directoire	Exercice 2009
	01/01/2009 au 29/03/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	274 254
<b>TOTAL</b>	<b>274 254</b>

Jean-Philippe COLLIN Directeur marque Peugeot	Exercice 2009
	01/01/2009 au 16/06/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	287 113
<b>TOTAL</b>	<b>287 113</b>

Gilles MICHEL Directeur marque Citroën	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Roland VARDANEGA Directeur technique et industriel	Exercice 2009
	01/01/2009 au 16/06/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	287 113
<b>TOTAL</b>	<b>287 113</b>

## Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations des membres du Directoire\*

Philippe VARIN Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2009 du 01/06/2009 au 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés en 2009	dus	versés en 2010
Rémunération fixe	758 333	758 333	1 300 000	1 300 000
Rémunération variable			1 651 000	
Rémunération exceptionnelle			300 000	
Jetons de présence <sup>(1)</sup>	18 000	18 000		
Avantage en nature voiture	1 497	1 497	2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>777 830</b>	<b>777 830</b>	<b>3 253 700</b>	<b>1 302 700</b>

(1) M. Philippe Varin a perçu une rémunération de 18 000 euros pour l'année 2009 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Jean-Marc GALES Direction des marques	Montants au titre de l'exercice 2009 du 21/04/2009 au 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés en 2009	dus	versés en 2010
Rémunération fixe	430 727	430 727	618 000	618 000
Rémunération variable			525 300	
Rémunération exceptionnelle			120 000	
Jetons de présence				
Avantage en nature voiture	1 842	1 842	2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>432 569</b>	<b>432 569</b>	<b>1 266 000</b>	<b>620 700</b>

Guillaume FAURY Direction recherche et développement	Montants au titre de l'exercice 2009 du 17/06/2009 au 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés en 2009	dus	versés en 2010
Rémunération fixe	332 409	332 409	618 000	618 000
Rémunération variable			525 300	
Rémunération exceptionnelle			120 000	
Jetons de présence				
Avantage en nature voiture	1 325	1 325	2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>333 734</b>	<b>333 734</b>	<b>1 266 000</b>	<b>620 700</b>

Grégoire OLIVIER Direction Asie	Montants au titre de l'exercice 2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés en 2009	dus	versés en 2010
Rémunération fixe	618 000	618 000	618 000	618 000
Rémunération variable		185 400	519 120	
Rémunération exceptionnelle			120 000	
Prime éloignement			103 000	103 000
Jetons de présence <sup>(1)</sup>	10 000	10 000		
Avantage en nature voiture	2 700	2 700	2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>630 700</b>	<b>816 100</b>	<b>1 362 820</b>	<b>723 700</b>

(1) M. Grégoire Olivier a perçu une rémunération de 10 000 euros pour l'année 2009 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

\* Rémunération déterminée sans prendre en compte l'avantage que représente, le cas échéant, le bénéfice de la convention d'assurance collective.

Frédéric SAINT-GEOURS Direction financière et du développement stratégique	Montants au titre de l'exercice 2009 du 17/06/2009 au 31/12/2009		Montants au titre de l'exercice 2010	
	dus	versés en 2009	dus	versés en 2010
Rémunération fixe	332 409	332 409	618 000	618 000
Rémunération variable			525 300	
Rémunération exceptionnelle			120 000	
Jetons de présence <sup>(1)</sup>	16 500	16 500		
Avantage en nature voiture	1 178	1 178	2 700	2 700
<b>TOTAL</b>	<b>350 087</b>	<b>350 087</b>	<b>1 266 000</b>	<b>620 700</b>

(1) M. Frédéric Saint-Geours a perçu une rémunération de 16 500 euros pour l'année 2009 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Pour mémoire :

Quatre anciens Membres du Directoire ont perçu en 2009 des rémunérations rappelées dans le tableau ci-après, et n'ont perçu aucune rémunération en 2010, ayant quitté la Société au cours de l'année 2009.

Christian STREIFF Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2009 du 01/01/2009 au 29/03/2009		Jean-Philippe Collin Directeur marque Peugeot	Montants au titre de l'exercice 2009 du 01/01/2009 au 16/06/2009	
	dus	versés en 2009		dus	versés en 2009
Rémunération fixe	249 697	249 697	Rémunération fixe	285 591	285 591
Rémunération variable			Rémunération variable		123 600
Jetons de présence <sup>(1)</sup>	23 750	23 750	Jetons de présence		
Avantage en nature voiture	807	807	Avantage en nature voiture	1 522	1 522
<b>TOTAL</b>	<b>274 254</b>	<b>274 254</b>	<b>TOTAL</b>	<b>287 113</b>	<b>410 713</b>

(1) M. Christian STREIFF a perçu une rémunération de 23 750 euros pour l'année 2009 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

Gilles MICHEL Directeur marque Citroën	Montants au titre de l'exercice 2009		Roland Vardanega Directeur technique et industriel	Montants au titre de l'exercice 2009 du 01/01/2009 au 16/06/2009	
	dus	versés en 2009		dus	versés en 2009
Rémunération fixe			Rémunération fixe	285 591	285 591
Rémunération variable		123 600	Rémunération variable		185 400
Avantage en nature voiture			Avantage en nature voiture	1 522	1 522
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>123 600</b>	<b>TOTAL</b>	<b>287 113</b>	<b>472 513</b>

## Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montant versés au cours de l'exercice 2009	Montant versés au cours de l'exercice 2010
<b>Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	25 000	25 000
Autres rémunérations (présidence du Conseil de Surveillance)	425 000	425 000
<b>Jean-Philippe Peugeot, vice-président du Conseil de Surveillance)</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	25 000	25 000
Autres rémunérations (vice-présidence du Conseil de Surveillance)	30 000	30 000
<b>Jean-Louis Silvant, vice-président du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	20 000	20 000
Autres rémunérations (vice-présidence du Conseil de Surveillance)	30 000	30 000
<b>Marc Friedel, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	10 000
<b>Jean-Louis Masurel, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	10 000
<b>Jean-Paul Parayre, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	25 000	30 000
<b>Robert Peugeot, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	20 000	35 000
<b>Henri Philippe Reichstul, Membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	10 000
<b>Marie-Hélène Roncoroni, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	10 000	10 000
<b>Geoffroy Roux de Bézieux, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)		10 000
<b>Ernest-Antoine Seillière, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
Jetons de présence (participation aux comités)	20 000	20 000
<b>Joseph F. Toot, membre du Conseil de Surveillance</b>		
Jetons de présence	20 000	30 000
<b>François Michelin, censeur</b>		
Jetons de présence	15 000	17 000
<b>Roland Peugeot, censeur</b>		
Jetons de présence	15 000	17 000
<b>TOTAL</b>	<b>930 000</b>	<b>1 084 000</b>

M. Thierry Peugeot 13 000 euros pour l'année 2009 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

M. Robert Peugeot 11 500 euros pour l'année 2009, et 24 000 euros pour l'année 2010 au titre de son mandat d'administrateur de la société Faurecia.

## Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
NÉANT						

## Tableau 5 : Option de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Aucune option levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2010.

## Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

## Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.



## Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions – Information sur les options de souscription ou d'achat

Date du Directoire	05/10/2000	20/11/2001	20/08/2002	21/08/2003	24/08/2004	23/08/2005	23/08/2006	22/08/2007	20/08/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	709 200	798 600	860 100	996 500	1 004 000	943 000	983 500	1 155 000	1 345 000
Grégoire Olivier Direction Asie								60 000	60 000
Frédéric Saint-Geours Direction financière et du développement stratégique				33 000	40 000	40 000	40 000	60 000	25 000
Point de départ d'exercice des options	05/10/2002	20/11/2004	20/08/2005	21/08/2006	24/08/2007	23/08/2008	23/08/2009	22/08/2010	20/08/2011
Date d'expiration	05/10/2008	20/11/2008	21/08/2009	21/08/2011	24/08/2012	23/08/2013	23/08/2014	22/08/2015	20/08/2016
Prix de souscription ou d'achats	35,45	46,86	46,28	39,09	47,59	52,37	41,14	60,43	33,08
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)									
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010	526 093	389 400	317 800	289 393	12 000	10 000	15 000	0	0
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	183 107	409 200	542 300	29 000	80 000	65 000	98 000	226 500	210 000
Options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	0	0	0	678 107	912 000	868 000	870 500	928 500	1 135 000

## Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	0	

## Tableau 10 : Engagements de retraite concernant les membres du Directoire

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui <sup>(1)</sup>	Non	Oui	Non <sup>(2)</sup>	Oui	Non
<b>Dirigeants mandataires sociaux</b>								
Philippe Varin Président du Directoire depuis le 01/06/2009		non	oui			non		non
Jean-Marc Gales Direction des marques depuis le 21/04/2009		non	oui			non		non
Guillaume Faury Direction recherche et développement depuis le 17/06/2009		non	oui			non		non
Grégoire Olivier Direction Asie depuis le 16/02/2007		non	oui			non		non
Frédéric Saint-Geours Direction financière et du développement stratégique depuis le 17/06/2009		non	oui			non		non

(1) Chacun des membres du Directoire bénéficie d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Ce régime particulier est octroyé à la condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant (au sens de la Note 39 de l'annexe aux comptes consolidés) et quitte le Groupe pour partir en retraite.

(2) Il n'existe aucun avantage autre que ceux résultant des éléments décrits dans la colonne précédente.

## FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1. Mandats des administrateurs et des dirigeants	148	16.5. Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne	149
16.2. Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages	148	16.5.1. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne	149
16.3. Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance	148	16.5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	161
16.4. Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise	148		

## 16.1. Mandats des administrateurs et des dirigeants

Il convient de se reporter au chapitre 14.1 du présent document de référence.

## 16.2. Contrats de services prévoyant l'octroi d'avantages

Il n'existe pas de contrat de service liant l'un quelconque des mandataires sociaux à Peugeot S.A. ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat.

## 16.3. Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance

Il convient de se reporter au chapitre 16.5.1 du présent document de référence.

## 16.4. Respect des pratiques de gouvernement d'entreprise

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 16 décembre 2008 a décidé d'adopter le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF après transposition pour application à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. Les éléments particuliers d'application de ce code par la société figurent dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des

travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Il convient de se reporter au chapitre 16.5.1 du présent document de référence.

## 16.5. Autres éléments notables en matière de gouvernement d'entreprise, procédures et contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe est mis en œuvre en prenant en compte tant le fonctionnement opérationnel du Groupe que sa structure juridique. Les dispositifs de contrôle du Groupe sont exposés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne.

Le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la gouvernance et le contrôle interne a été approuvé par les membres dudit Conseil lors du Conseil de Surveillance du 19 avril 2011.

### 16.5.1. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne

#### 1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

##### 1.1. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de douze membres, auxquels sont adjoints deux censeurs ; les membres du Conseil sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce de fonction salariée dans le groupe PSA Peugeot Citroën.

Le Conseil comprend cinq membres appartenant au Groupe familial Peugeot et sept membres indépendants selon les critères d'indépendance retenus par la Groupe.

En 2010, le Conseil de Surveillance comprend une femme sur les douze membres qui le composent. Conformément à la loi N° 2011-103 du 27 janvier 2011, le Conseil de Surveillance a mené les études et pris les dispositions nécessaires, en fonction des dates d'échéance des

mandats de ses membres, pour que sa composition respecte le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Il comprendra au moins 20 % de femmes à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de 2014, et au moins 40 % à l'issue de l'Assemblée Générale de 2017.

En particulier, lors de sa réunion du 8 février 2011, il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires 2011, la nomination au Conseil de Surveillance du Groupe d'une personnalité féminine supplémentaire.

Le Comité des nominations et de la gouvernance a, plus généralement, engagé un processus de sélection de futurs membres, destiné à faire évoluer la composition du Conseil de Surveillance.

## 1.2. Mission et fonctionnement du Conseil de Surveillance

### Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance mis en place en février 2003 a été révisé et approuvé dans sa nouvelle rédaction lors de la séance du Conseil du 9 février 2010. Il définit les missions du Conseil de Surveillance :

- ◆ Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire et peut mettre fin à leurs fonctions. Il fixe l'ensemble des éléments de leur rémunération.
- ◆ Il fixe la rémunération du Président, du ou des vice-présidents du Conseil de Surveillance et détermine les modalités de perception des jetons de présence et leur répartition entre les membres du Conseil.
- ◆ Conformément à la loi, le Conseil de Surveillance est l'organe de contrôle de la société dont le Directoire assure la gestion et la direction.

À ce titre, la mission du Conseil de Surveillance est :

- d'assurer un contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire en opérant les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns,
- d'assurer un contrôle périodique de la gestion de la société : une fois par trimestre à l'occasion du rapport d'activité que lui présente le Directoire et dans les trois mois de la clôture de chaque exercice lors de la présentation par le Directoire, pour avis et observations, des comptes annuels, des comptes consolidés et du rapport de gestion destiné à l'Assemblée des actionnaires.

- ◆ Le Conseil de Surveillance s'assure que la stratégie proposée et appliquée par le Directoire est en adéquation avec les orientations à long terme du Groupe, telles que le Conseil de Surveillance les a définies.

Il prend connaissance du plan stratégique et des différents plans pluri-annuels, du plan d'investissement ainsi que du budget.

Le règlement intérieur rappelle également que le Conseil de Surveillance doit, au titre des pouvoirs qu'il tient de l'article 9 des statuts de Peugeot S.A., donner son autorisation préalable à l'accomplissement par le Directoire des actes suivants :

- ◆ réaliser toute augmentation de capital en numéraire ou par incorporation de réserves ainsi que toute réduction de capital, autorisées par l'Assemblée Générale des actionnaires ;
- ◆ réaliser toute émission d'obligations, convertibles ou non ;
- ◆ établir tout projet de traité de fusion ou d'acte d'apport partiel d'actif ;
- ◆ passer ou dénoncer tout accord industriel ou commercial engageant l'avenir de la société Peugeot S.A. avec toute autre entreprise ayant un objet analogue ou connexe à celui de la société, et plus généralement réaliser toute opération majeure de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du Groupe qu'elle contrôle.

En outre, le Directoire ne peut accomplir que sur décision prise à l'unanimité de ses membres ou, à défaut, sur autorisation préalable du Conseil de Surveillance les actes suivants :

- ◆ achat, vente, échange ou apport de tout immeuble d'exploitation et fonds de commerce, excédant les montants déterminés par le Conseil de Surveillance (50 millions d'euros à ce jour) ;
- ◆ achat, prise ou cession de toute participation dans d'autres entreprises créées ou à créer et représentant directement ou indirectement un investissement, une dépense ou une garantie de crédit ou de passif, immédiats ou différés, excédant les montants déterminés par le Conseil de Surveillance (50 millions d'euros à ce jour) ;
- ◆ emprunt, autre qu'obligataire, pour une durée ou pour un montant supérieur à ceux déterminés par le Conseil de Surveillance (100 millions d'euros à ce jour).

Enfin, le Conseil de Surveillance est, conformément à la loi, saisi de toutes les autorisations d'octroi de cautions, avals et garanties que la société pourrait être amenée à fournir pour l'une quelconque de ses filiales. Pour 2010, cette autorisation est nécessaire lorsque ces

garanties portent sur des montants unitaires supérieurs à 25 millions d'euros ou dépassent un plafond global annuel de 125 millions d'euros (hors cautions douanières ou fiscales).

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance précise également :

- ◆ les modes et règles d'information du Conseil de Surveillance ;
- ◆ le nombre minimal de réunions annuelles (cinq), les modalités de tenue de ces réunions et d'établissement de leur ordre du jour ;
- ◆ le rôle et les obligations des comités spécialisés du Conseil de Surveillance ;
- ◆ les modalités d'évaluation du fonctionnement du Conseil ;
- ◆ les obligations incombant aux membres du Conseil de Surveillance, notamment celles de respecter la Charte de déontologie boursière mise en place en 2010 à laquelle chaque membre du Conseil a formellement adhéré.

## Fonctionnement

Les modalités de préparation des réunions du Conseil sont les suivantes : les membres du Conseil de Surveillance reçoivent, deux semaines avant la date de la réunion, l'ordre du jour ainsi que le projet de procès-verbal de la réunion précédente.

Le dossier du Conseil comprend, outre le procès-verbal de la réunion précédente, le rapport du Directoire, pour les réunions comportant un examen des activités trimestrielles, les présentations relatives aux points à l'ordre du jour et les procès-verbaux des réunions des comités spécialisés du Conseil. Chacun de ces dossiers inclut également un calendrier mis à jour des réunions du Conseil et des comités pour 2010 et 2011, une actualisation des dates d'interdiction de transactions (« fenêtre négatives ») associées au respect de la Charte de déontologie boursière, les articles de presse portant sur le Groupe depuis la précédente réunion ainsi que les analyses financières externes parues. Ce dossier est envoyé aux membres du Conseil à la fin de la semaine qui précède la date de la réunion du Conseil. Un dossier complémentaire est généralement remis en séance.

Les membres du Directoire assistent aux réunions du Conseil de Surveillance et les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Conseil au cours desquelles sont examinés les comptes annuels ou semestriels.

Le calendrier des réunions de l'année est défini en avril de l'année précédente. Les séances ordinaires du Conseil de Surveillance sont systématiquement précédées des réunions du comité financier et d'audit, du comité des nominations et de la gouvernance et du comité des rémunérations.

Les séances du Conseil de Surveillance durent au minimum 3h1/2 pour les réunions ordinaires. Elles peuvent être prolongées, si l'agenda le requiert. En outre, le Président du Conseil peut organiser des réunions exceptionnelles, en cas de besoin.

## Évaluation du Conseil

Une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses comités a été réalisée en février/mars 2010 sur la base d'un questionnaire individuel d'appréciation rempli par les membres.

En synthèse, la composition du Conseil a été considérée comme globalement adaptée, les réunions du Conseil ont été jugées de qualité avec une ouverture croissante de la discussion et permettant de traiter correctement l'ensemble des sujets. Les comités, de l'avis des membres du Conseil, remplissent tout à fait correctement leur rôle de préparation des délibérations du Conseil. Des axes de réflexion et de progrès ont néanmoins été identifiés dans le cadre de cette évaluation.

Le délai de réception des documents préparatoires n'a pas été jugé satisfaisant par la moitié des membres.

Concernant la composition du Conseil, les propositions ont porté notamment sur la nécessité de féminiser le Conseil, de rechercher un administrateur indépendant avec une expérience financière avérée, de nationalité étrangère et connaissant l'Asie. Elles ont donné lieu en 2010 à la mise en place, par le comité des nominations et de la gouvernance, d'une procédure de recherche de candidats correspondant à ce profil.

Suite à cette évaluation et aux souhaits exprimés dans ce cadre, la durée des réunions du Conseil a également été allongée d'une demi-heure à une heure et l'allocation du temps mieux maîtrisée pour laisser le temps nécessaire aux délibérations de fin de Conseil.

Le programme de formation et de visites du Conseil, qui a également fait l'objet de suggestions lors de cette évaluation, a été renforcé en 2010 avec la mise en place et la systématisation des deux demi-journées annuelles consacrées à la présentation des gammes futures ainsi qu'à la stratégie long terme du Groupe. Une liste de programmes de visites a également été mise à disposition à la discrétion des membres du Conseil.

Parallèlement, les souhaits exprimés, lors de l'évaluation, concernant une meilleure connaissance de la stratégie du Groupe dans les zones géographiques (Amérique latine et Chine), ont pu être satisfaits par le déplacement de cinq jours qu'a effectué le Conseil de Surveillance, en compagnie du Directoire, en Chine, dans le cadre de sa réunion d'octobre 2010. Ce déplacement a en effet permis aux membres du Conseil de rencontrer les responsables locaux du Groupe et d'échanger librement avec eux sur la situation et les perspectives du Groupe en Chine, de visiter les installations industrielles et commerciales des joint-ventures du Groupe et de rencontrer ses partenaires industriels et certains de ses interlocuteurs politiques ou administratifs locaux. Un déplacement du même type est prévu en Amérique latine en 2011. Une nouvelle évaluation du fonctionnement du Conseil, sur la base d'un questionnaire enrichi adressé aux membres, a été effectuée en janvier 2011.

### 1.3. Activité du Conseil de Surveillance en 2010

Le Conseil de Surveillance s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2010. Le taux de présence de ses membres aux réunions a été de 90 %.

Lors de cinq de ces réunions (9 février 2010, 20 avril 2010, 27 juillet 2010, 19 octobre 2010, 21 décembre 2010) le Conseil de Surveillance a pris connaissance du rapport du Directoire sur l'activité du Groupe en termes de résultats commerciaux et industriels, résultats économiques des opérations des différents secteurs, de position financière du Groupe. Le Conseil a été également informé des évolutions touchant les effectifs et la qualité.

Le Conseil de Surveillance a donné son avis sur les principales orientations de développement stratégique du Groupe, qui ont notamment fait l'objet d'une discussion approfondie avec le Directoire lors des réunions de février et d'avril.

La réunion du 9 février 2010 a inclus la présentation, en présence des Commissaires aux Comptes, des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux de Peugeot S.A. pour 2009, tandis que celle du 27 juillet 2010 a porté, toujours en présence des Commissaires aux Comptes, sur les résultats du premier semestre 2010.

En février, le Conseil a adopté le nouveau règlement intérieur du Conseil de Surveillance (Les règlements intérieurs du comité stratégique, du comité des nominations et de la gouvernance et du comité des rémunérations ont été adoptés par le Conseil le 20 avril 2010 et celui du comité financier et d'audit lors de la réunion du 27 juillet 2010). Le Conseil a également adopté une charte de déontologie boursière. Cette charte a pour objet de définir les règles d'intervention des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et des censeurs sur les titres Peugeot S.A. et/ou Société Foncière, Financière, et de Participations - FFP ainsi que Faurecia. Elle permet de mettre en place les mesures préventives autorisant les mandataires sociaux concernés à intervenir sur ces titres, tout en respectant les règles d'intégrité du marché.

Toujours à la date du 9 février, le Conseil a adopté le nouveau règlement concernant la retraite supplémentaire des dirigeants et fixé les critères et conditions d'attribution de la part variable de la rémunération des membres du Directoire au titre de 2010.

Le 20 avril, le Conseil a examiné l'ordre du jour, le rapport de gestion et les projets des résolutions pour l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires 2010 et arrêté son rapport à l'Assemblée. Au cours de cette séance, il a étudié les résultats de l'évaluation du Conseil, passé en revue l'indépendance de ses membres et défini le profil à retenir dans le cadre de la recherche de futurs membres du Conseil,

dans une optique de diversification de la composition du Conseil, de féminisation, d'internationalisation et d'indépendance accrue.

La réunion du 19 octobre, qui s'est tenue à Shanghai dans les locaux de la nouvelle direction Asie du Groupe, a inclus une présentation par le Directoire du plan à moyen terme du Groupe.

Lors de la séance de décembre 2010, le Conseil de Surveillance a pris connaissance du budget 2011 présenté par le Directoire. À cette date, le Conseil de Surveillance s'est prononcé, dans le cadre du processus de renouvellement des Commissaires aux Comptes, sur les deux cabinets dont la candidature sera proposée à l'Assemblée Générale 2011.

En plus de ces cinq réunions, le Conseil s'est également réuni à trois reprises, au cours de l'année 2010 (le 2 juin 2010, le 29 septembre 2010 et le 29 novembre 2010).

Lors de la réunion du 2 juin, le Conseil de Surveillance a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance pour la durée de son mandat de membre du Conseil. Ce dernier mandat avait été renouvelé lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le même jour et à laquelle tous les membres du Conseil ont assisté.

Lors de chacune de ces trois réunions, le Conseil a donné, conformément à l'article 9 des statuts, son autorisation à l'émission d'obligations.

À chacune de ses séances, le Conseil de Surveillance a donné son avis, pris les décisions ou donné les approbations requises dans les domaines concernés, sur la base des travaux préparatoires accomplis par chacun de ses comités spécialisés.

### 1.4. Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est assisté de quatre comités spécialisés : le comité financier et d'audit, le comité stratégique, le comité des nominations et de la gouvernance et le comité des rémunérations.

Ces deux derniers comités se substituent depuis 2010 au comité des rémunérations et des nominations. Il est en effet apparu au Conseil de Surveillance que, au-delà des questions de nominations qui restent essentielles, les questions de gouvernance justifient la constitution d'un comité particulièrement attaché à ce sujet.

Par ailleurs la création d'un comité traitant exclusivement de la question des rémunérations permet de suivre plus complètement les pratiques du marché et d'accroître son efficacité.

Ces quatre comités ont un rôle de préparation de certaines délibérations du Conseil de Surveillance. Ils émettent, dans leurs domaines de compétence respectifs, des propositions, recommandations et des avis qui sont portés à la connaissance du Conseil de Surveillance lors de ses réunions.

#### 1.4.1. Le comité financier et d'audit

##### MISSION

Le règlement intérieur du comité financier et d'audit a été révisé en 2010, en s'appuyant notamment sur le rapport AMF du groupe de travail sur le Comité d'audit, et adopté au Conseil de Surveillance du 27 juillet.

Conformément à l'article 823-19 du Code de commerce, le comité financier et d'audit, assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.



Il assure, notamment, le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux Comptes et de l'indépendance de ces derniers.

Par ailleurs, il donne son avis au Conseil de Surveillance sur les engagements hors bilan et sur tout projet nécessitant l'autorisation préalable du Conseil dont il est saisi, notamment en cas d'opérations ayant une incidence sur le capital.

Dans le cadre de son suivi de l'efficacité du contrôle interne, il donne son avis sur le plan d'audit interne pour l'année à venir et est informé des résultats des missions réalisées par l'audit interne en exécution de ce plan.

Le comité financier et d'audit rend compte de l'exercice de ses missions lors de chaque réunion du Conseil de Surveillance.

Le comité financier et d'audit, qui a accès à l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires, rencontre le responsable de l'Audit interne et les Commissaires aux Comptes, avec ou sans la présence des membres du Directoire du Groupe.

### COMPOSITION

Le comité financier et d'audit est composé de cinq membres, qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter. Deux de ces membres sont indépendants, selon les critères d'indépendance retenus par le Groupe.

Il est composé de :

- ◆ M. Jean-Paul Parayre, Président ;
- ◆ M. Marc Friedel ;
- ◆ M. Jean-Louis Masurel ;
- ◆ M. Robert Peugeot ;
- ◆ Mme Marie-Hélène Roncoroni.

Présidé par un membre indépendant du Conseil de Surveillance, au regard des critères d'indépendance retenus par le Groupe, il comprend avec Jean-Louis Masurel, Président du comité financier d'une autre société, et ayant exercé des fonctions de vice-président directeur général d'importantes sociétés cotées, un autre membre indépendant présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable, conformément aux dispositions légales.

Marie-Hélène Roncoroni, représentant de l'actionnaire de référence, a exercé des fonctions durant sept ans à la direction financière du Groupe et présente également des compétences particulières en matière financière et comptable.

### ACTIVITÉ EN 2010

Le comité financier et d'audit a tenu huit réunions en 2010 avec un taux de participation de 98 %.

En janvier, il s'est réuni pour étudier, avec le Directeur financier du Groupe, les architectures financières envisageables ainsi que les conditions et conséquences financières potentielles d'un projet de développement stratégique du Groupe.

En février 2010, il s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le Directeur financier du Groupe pour l'examen des comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2009. Il a étudié au cours d'une deuxième réunion, en présence du Directeur financier et du Président du Directoire, les perspectives financières du Groupe en général et associées avec les projets de développement stratégique en cours. Il a examiné, avec l'aide d'un conseil extérieur, les méthodologies de rating des agences de notation financière et leur application dans le cadre de la notation financière du Groupe.

En avril, le comité a examiné les résultats du premier trimestre 2010, étudié plus particulièrement l'évolution de l'endettement du Groupe et le projet des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale.

En juillet, il s'est réuni avec les Commissaires aux Comptes et le Directeur financier du Groupe pour l'examen des comptes consolidés du premier semestre 2010. Il a également étudié le financement et les perspectives stratégiques du Groupe et débuté le processus de renouvellement des Commissaires aux Comptes. Avec les responsables opérationnels concernés, il a étudié la situation du Groupe en matière de risques ainsi que le processus de gestion et de suivi de ces risques. Il a également examiné la structure et le fonctionnement de l'Audit interne Groupe ainsi que les résultats des missions effectués par ce dernier.

En septembre, il a examiné, en présence du responsable de la direction financière et trésorerie du Groupe, la demande de procéder à une nouvelle émission d'obligations Peugeot S.A. dans le cadre de l'enveloppe globale d'émission EMTN en vigueur. Il a fait avec le Directeur financier et le Secrétaire Général du Groupe un point sur les conditions d'émission d'Océanes effectuée en juin 2009.

En octobre, le comité a examiné le plan à moyen terme du Groupe et les projets s'inscrivant dans ce cadre ainsi que les questions de notation financière du Groupe. Il a arrêté la date prévue pour l'audition des candidatures de Commissaires aux Comptes, dans le cadre de l'appel d'offres en cours.

Enfin, en décembre, le comité financier et d'audit a traité, outre les prévisions de fin d'année, le budget 2011. Il s'est prononcé sur les deux cabinets retenus dans le cadre de la proposition de renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes et a transmis sa recommandation au Conseil.

Le plan d'Audit 2011, mis à la disposition du comité en décembre 2010, a été traité par le comité financier et d'audit lors d'une séance de ce comité en janvier 2011, sans la présence du Directeur financier. Cette réunion, spécifiquement dédiée à la question de l'audit a permis au comité d'entendre le responsable de l'Audit interne Groupe, de donner son avis sur l'organisation de son service et d'être informé de son programme de travail général.

### 1.4.2. Le comité stratégique

#### MISSION

Ce comité, dont le règlement intérieur a été révisé et adopté lors du Conseil de Surveillance du 20 avril 2010, a pour mission d'examiner l'avenir à long terme, d'envisager les voies d'évolution potentielle et de proposer au Conseil de Surveillance les grandes orientations du Groupe.

Le comité stratégique s'assure que la stratégie proposée et appliquée par le Directoire est en adéquation avec les orientations à long terme que le Conseil de Surveillance a définies.

Dans ce cadre, le comité formule ses recommandations sur les plans stratégiques à long terme et le Plan à Moyen Terme présentés par le Directoire.

Le comité stratégique est saisi de l'examen de tout projet majeur dès son initialisation. Il est tenu informé du contenu de ces projets, notamment de leur approche économique, et de leurs évolutions.

Il se réunit en particulier lorsqu'un projet entre dans le champ d'application de la disposition de l'article 9 des statuts de Peugeot S.A. qui prévoient une autorisation préalable du Conseil de Surveillance lorsque le Directoire souhaite « passer ou dénoncer tous accords industriels ou commerciaux engageant l'avenir de la société avec

toutes autres entreprises ayant un objet analogue ou connexe à celui de la société et, plus généralement, réaliser toutes opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du Groupe qu'elle contrôle ».

### COMPOSITION

Le comité stratégique est composé de sept membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- ◆ M. Robert Peugeot, Président ;
- ◆ M. Jean-Paul Parayre ;
- ◆ M. Jean-Philippe Peugeot ;
- ◆ M. Thierry Peugeot ;
- ◆ M. Henri Philippe Reichstul ;
- ◆ M. Ernest-Antoine Seillière ;
- ◆ M. Jean-Louis Silvant.

Quatre de ces membres sont indépendants, selon les critères d'indépendance retenus par le Groupe.

### ACTIVITÉ EN 2010

Le comité stratégique s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice 2010 avec un taux de participation de 95 %. Ces réunions ont eu lieu avec la participation des membres du Directoire et des dirigeants du Groupe concernés par les sujets traités.

En mars, il a examiné principalement les projets de développement stratégique du Groupe et les perspectives des coopérations en cours ou futures, notamment en Chine.

En mai, il a étudié les ambitions à long terme du Groupe, exprimées par les marques Peugeot et Citroën.

En septembre, il a examiné le Plan à Moyen Terme du Groupe, les axes d'amélioration de la compétitivité et le développement d'éventuelles coopérations.

#### 1.4.3. Le comité des nominations et de la gouvernance

##### MISSION

Ce comité, dont le règlement intérieur a été adopté lors du Conseil de Surveillance du 20 avril 2010, prépare les délibérations du Conseil de Surveillance en ce qui concerne les nominations de nouveaux membres du Directoire ou du Conseil ; il a ainsi pour mission de déterminer les critères de choix, de préparer la procédure de sélection et les propositions de nomination ou de renouvellement, de suivre les plans de remplacement des membres du Directoire.

Il suit l'évolution de la réglementation française concernant la gouvernance des sociétés cotées, l'ensemble des recommandations de place et celles des représentants des émetteurs et formule des avis ou des recommandations auprès du Conseil de Surveillance en matière de gouvernance.

##### COMPOSITION

Le comité des nominations et de la gouvernance est composé de six membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter.

- ◆ M. Jean-Philippe Peugeot, Président ;
- ◆ M. Robert Peugeot ;
- ◆ M. Thierry Peugeot ;
- ◆ M. Geoffroy Roux de Bézieux ;
- ◆ M. Ernest-Antoine Seillière ;

- ◆ M. Jean-Louis Silvant ;

Trois de ces membres sont indépendants, selon les critères d'indépendance retenus par le Groupe.

### ACTIVITÉ EN 2010

Le comité des nominations et de la gouvernance s'est réuni à cinq reprises en 2010 avec un taux de participation de 100 %.

Les travaux du comité ont porté, en début d'année, sur la composition des comités du Conseil, sur la révision du règlement intérieur du Conseil de Surveillance et de ses comités et sur la mise en place, en février 2010, de la Charte de déontologie boursière applicable aux membres du Conseil de Surveillance, aux censeurs et aux membres du Directoire.

Le comité a examiné les critères d'indépendance des membres du Conseil retenus par ce dernier et les perspectives souhaitables d'évolution de la composition du Conseil de Surveillance. Il a mis en place le processus de recherche de nouveaux membres, dans une optique de féminisation, d'internationalisation, d'indépendance accrue et de diversification de la composition du Conseil de Surveillance.

Le comité a participé au processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil, finalisé le questionnaire soumis aux membres et proposé au Conseil, dans le cadre des résultats de cette évaluation, les actions à mettre en place pour mieux répondre aux attentes des membres, favoriser le fonctionnement du Conseil de Surveillance et améliorer sa gouvernance globale. Ces recommandations ont été appliquées dès 2010. Une nouvelle évaluation du fonctionnement du Conseil, sur la base d'un questionnaire enrichi, a été effectuée en janvier 2011.

Le comité s'est également tenu informé des mesures prises concernant la démarche éthique du Groupe (Charte éthique révisée et complétée, mise en place d'un comité éthique, etc.) et a engagé l'étude des plans de remplacement de certains cadres dirigeants.

#### 1.4.4. Le comité des rémunérations

##### MISSION

Ce comité, dont le règlement intérieur a été adopté lors du Conseil de Surveillance du 20 avril 2010 est chargé de préparer les décisions du Conseil de Surveillance concernant la rémunération des membres du Conseil de Surveillance (Conseil et comités), la rémunération du Président du Conseil de Surveillance et des vice-présidents, la rémunération du Président du Directoire et des membres du Directoire dans toutes leurs composantes, ainsi que les éventuels avantages qui pourraient leur être attribués.

Pour mener à bien cette mission, le comité se tient informé :

- des pratiques de rémunération en place ou en préparation sur le marché,
- des modes et niveaux de rémunération des cadres dirigeants du Groupe, hors mandataires, et de la politique retenue par le Directoire pour l'évolution de ces rémunérations.

##### COMPOSITION

Le comité des rémunérations est composé de cinq membres qui sont désignés à titre personnel et ne peuvent pas se faire représenter :

- ◆ M. Thierry Peugeot, Président ;
- ◆ M. Jean-Philippe Peugeot ;
- ◆ M. Ernest-Antoine Seillière ;
- ◆ M. Jean-Louis Silvant ;
- ◆ M. Geoffroy Roux de Bézieux.

Trois de ces membres sont indépendants, selon les critères d'indépendance retenus par le Groupe.

### ACTIVITÉ EN 2010

Le comité des rémunérations s'est réuni à sept reprises en 2010 avec un taux de participation de 100 %.

Ses travaux ont notamment porté en début d'année sur la détermination de la part variable de la rémunération du Directoire concernant l'exercice 2010. Le comité a examiné, pour chaque membre du Directoire, le pourcentage maximum de rémunération fixe que cette part variable pourrait concerner et les critères de performance collective comme individuelle sur lesquels repose cette rémunération variable.

Il a étudié le texte du nouveau règlement concernant la retraite supplémentaire des dirigeants.

En fin d'année, le comité s'est prononcé sur la détermination de la part fixe et les modalités de calcul de la part variable de la rémunération du Directoire au titre de 2011.

Le comité a étudié les modalités de répartition des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance, dans le cadre du plafond voté à l'Assemblée Générale.

Il a examiné, à plusieurs reprises, le plan d'intéressement à long terme proposé par le Directoire, sous forme d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, qui a concerné 291 cadres dirigeants et supérieurs du Groupe.

## 1.5. Les principes de rémunération du Conseil de Surveillance et du Directoire

### Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les censeurs, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le montant des jetons de présence a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée Générale de Peugeot S.A. du 28 mai 2008. L'allocation des jetons aux membres du Conseil et membres/Présidents des comités, définie par le Conseil de Surveillance, est restée inchangée en 2010, à l'exception de la rémunération du Président du comité financier et d'audit qui est passée de 15 000 à 20 000 euros.

Le Président du Conseil de Surveillance a par ailleurs perçu pour 2010 une rémunération de 425 000 euros, inchangée depuis 2002.

### Directoire

#### CONTRAT DE TRAVAIL/MANDAT SOCIAL

Depuis 2009, le dispositif consistant à bénéficier d'une suspension de contrat de travail lors de leur nomination au Directoire, a été supprimé pour l'ensemble des membres du Directoire.

#### RÉMUNÉRATION DU DIRECTOIRE

- ◆ Les délibérations du Conseil sur l'ensemble des questions touchant aux rémunérations sont, dans chaque cas, préparées par le comité des rémunérations du Conseil de Surveillance.
- ◆ Le Conseil de Surveillance détermine en fin d'année la part fixe de la rémunération des membres du Directoire pour l'année suivante et, en début d'année, la part variable de cette rémunération en fonction du degré de réalisation des objectifs fixés pour l'année précédente. Lors de ce même conseil de début d'année, les

objectifs déterminant la part variable de chacun des membres du Directoire pour l'année en cours sont arrêtés. Ces objectifs sont composés d'éléments communs à tous les membres du Directoire et d'éléments individuels qui sont en relation avec leurs fonctions exécutives respectives, chaque objectif étant quantifié et qualifié sur la base de critères préétablis.

- ◆ Au titre de 2010, les rémunérations fixes des membres du Directoire sont restées inchangées par rapport à 2009.
- ◆ Lors du Conseil de Surveillance d'avril, il a été décidé que, sauf circonstances exceptionnelles, le Président du Directoire aurait, au titre de 2010, une part variable de rémunération de 0 à 150 % de sa rémunération fixe ; les autres membres du Directoire ont, sauf circonstances exceptionnelles, un plafond de rémunération variable fixé à 100 % de leur rémunération fixe.
- ◆ Chacun des membres du Directoire bénéficie, en outre, d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels.
- ◆ Il n'existe aucun engagement donné en faveur des membres du Directoire, passés ou actuels, concernant des avantages dus à l'occasion de la cessation de leur mandat.
- ◆ Le Conseil de Surveillance décide également de l'attribution éventuelle d'options d'achat d'actions aux membres du Directoire ou de l'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, dans le cadre des autorisations de l'Assemblée Générale des actionnaires ; il détermine, conformément à la loi, les modalités de conservation en cas d'exercice des stocks options. Le Directoire, en plein accord avec le Conseil de Surveillance et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale des actionnaires, a fixé pour règle, à compter de 2002, pour l'attribution éventuelle dans une année donnée d'options d'achat d'actions au bénéfice des dirigeants et salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, que le cours de référence de ce plan d'options serait la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse suivant la publication par Peugeot S.A. de ses résultats consolidés du premier semestre et de n'effectuer aucun rabais sur ce cours moyen.

Le Conseil de Surveillance a déterminé en juillet 2007, et conformément à la loi, les modalités de conservation par les mandataires sociaux des actions levées dans le cadre d'éventuels plans d'options d'achat d'action futurs ; il a fixé à 15 % de la plus-value variable théorique brute la valeur en actions Peugeot S.A. que chacun des membres du Directoire sera tenu de conserver jusqu'à la fin de son mandat à chaque fois qu'il opérera une vente d'actions acquises par levée d'options.

En 2010, le Directoire n'a bénéficié d'aucune attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

## 1.6. Le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 16 décembre 2008 a décidé d'adopter le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF après transposition pour application à une société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. Ce code peut être consulté au siège de Peugeot S.A. ou sur le site internet du MEDEF ([www.medef.com](http://www.medef.com)) sous la forme de la version consolidée publiée en avril 2010.

Peugeot S.A. applique les recommandations qui y figurent à l'exception des éléments suivants :

- ◆ au regard de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance, et par référence aux critères proposés dans le code, le Conseil de Surveillance retient les critères d'indépendance

proposés, à l'exception toutefois de deux critères retenus par le code AFEP-MEDEF :

- **la durée limitée à douze ans pour les mandats** successifs : L'industrie automobile étant une activité reposant sur le moyen et le long terme, l'expérience de cette industrie acquise sur longue période dans le cadre du Conseil de Surveillance est en effet particulièrement utile, notamment pour exercer une des missions clefs du Conseil, telle que définie dans son règlement intérieur : « s'assurer que la stratégie proposée par le Directoire est en adéquation avec les orientations à long terme que le Conseil de Surveillance a définies » ;
- **le fait de ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, mandataire d'une société consolidée** : En effet assurer, même à une époque récente, une fonction d'administrateur d'une société du Groupe n'emporte aucun risque quant aux conflits d'intérêts que les règles sur l'indépendance entendent prévenir. Il est précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'exerce une fonction de direction générale ou une fonction salariée dans une société du Groupe. Ainsi, Monsieur Jean-Louis Silvant est considéré comme indépendant, même s'il est resté administrateur de Peugeot Suisse, société dont les activités ne représentent qu'une très faible part de l'activité automobile du Groupe.

En conséquence, le Conseil de Surveillance considère que peuvent être qualifiés d'indépendants MM. Jean-Louis Masurel, Jean-Paul Parayre, Philippe Reichstul, Geoffroy Roux de Bézieux, Ernest-Antoine Seillière, Joseph F. Toot Jr et Jean-Louis Silvant. Ils représentent 7 membres sur les 12 membres du Conseil, ce qui permet au Groupe, sur la base des critères d'indépendance retenus par lui, de respecter la recommandation AFEP-MEDEF concernant « la part des administrateurs indépendants d'au moins un tiers dans les sociétés contrôlées ».

En outre, le Conseil, se fondant sur les travaux du comité des nominations et de la gouvernance, veille, dans ses propositions de nomination de membres, à assurer un renouvellement et une indépendance accrue du Conseil ainsi qu'un échelonnement harmonieux des mandats. Il pourra associer de nouveaux membres, indépendants au regard des critères AFEP-MEDEF, et des membres qui pourront, pour certains, être reconduits pour une durée inférieure à six ans. Il intègre également, dans ses propositions, les nouvelles obligations légales portant sur le taux de féminisation du Conseil (Loi N° 2011-103 du 27 janvier 2011),

ainsi que les recommandations nouvellement adoptées dans le code AFEP-MEDEF.

- ◆ Par dérogation aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF concernant la part de membres indépendants dans les comités (deux tiers au minimum pour le comité financier et d'audit et « part majoritaire » pour le comité des nominations), la composition du comité financier et d'audit et du comité des nominations et de la gouvernance prend en compte la présence au sein du Conseil de l'actionnaire de référence constitué par le groupe familial Peugeot.
- ◆ De la même façon, la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance est fixée à six ans et non à quatre ans comme le propose le code. Le Conseil fait observer à cet égard que la durée du mandat du Directoire est de quatre ans et qu'il apparaît qu'un organe de surveillance et de contrôle doit avoir la stabilité nécessaire à l'exercice efficace de sa mission ; les dates de fin de mandat des membres actuels du Conseil s'échelonnent de 2011 à 2016.
- ◆ Il n'a pas été instauré de partie variable dans les jetons de présence, liée à l'assiduité aux séances du Conseil et des comités. Le taux de participation aux séances du Conseil de Surveillance est en effet de 90 % en 2010 et de 96 % en 2009 et le taux de participation aux différents comités s'échelonne de 95 % à 100 % en 2010. En outre, suivant l'activité du Groupe et de manière permanente, les membres du Conseil sont sollicités hors des réunions, notamment par le Président du Conseil de Surveillance, ou prennent l'initiative de lui faire part de leurs avis ou recommandations.

### 1.7. Participation des actionnaires aux Assemblées Générales de Peugeot S.A.

Chaque actionnaire de Peugeot S.A. peut participer aux Assemblées Générales de la société sans restriction liée au nombre d'actions à détenir. L'article 11 des statuts relatif aux Assemblées Générales ne prévoit aucune modalité particulière de participation.

### 1.8. Publication des informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont publiés dans le document de référence au titre des informations requises par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce (cf. pages 370 et 371).

## 2. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne

### 2.1. Objectifs du contrôle interne du groupe PSA Peugeot Citroën

Pour traiter les risques endogènes ou exogènes auxquels le Groupe doit faire face, PSA Peugeot Citroën a mis en place un dispositif de gestion et de contrôle qui vise à assurer :

- ◆ la conformité aux lois et règlements ;
- ◆ l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire ;
- ◆ le bon fonctionnement des processus internes des sociétés, notamment ceux concourant à la sauvegarde de leurs actifs ;
- ◆ la fiabilité des informations financières.

Plus généralement, ce dispositif contribue à la maîtrise des activités du Groupe, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

### 2.2. Cadre de référence utilisé par PSA Peugeot Citroën

PSA Peugeot Citroën s'est fixé comme objectif d'avoir un dispositif de gestion des risques et de contrôle interne conforme au cadre de référence de l'AMF émis en 2007 et amendé en 2010. L'activité bancaire du Groupe dispose d'un dispositif spécifique adapté aux établissements de crédit conformément au règlement 97-2, relatif au contrôle interne des établissements de crédit. Faurecia, en tant que société cotée qui agit sous la responsabilité de son Conseil d'Administration, applique sa démarche de contrôle interne de façon indépendante vis-à-vis du groupe PSA Peugeot Citroën.

Gefco dispose d'un système de contrôle interne et de gestion des risques conforme aux recommandations de PSA Peugeot Citroën et adapté aux spécificités de son activité et de son organisation.



### 2.3. Principes du dispositif de contrôle interne

La conception du dispositif de contrôle interne en vigueur dans le groupe PSA a été guidée par cinq exigences :

- ◆ prendre en compte les ambitions du Groupe, à savoir : être un Groupe global, profitable, indépendant, parmi les premiers constructeurs généralistes mondiaux :
  - Le dispositif vise à identifier, en amont, les risques susceptibles d'impacter le Groupe à moyen et long terme,
  - Toutes les sociétés du Groupe sont impliquées dans le dispositif et assurent la gestion des risques et du contrôle interne pour leur activité,
  - Le dispositif met l'accent sur les plans d'actions et les résultats de manière à privilégier l'efficacité opérationnelle,
  - Le dispositif repose sur le respect des lois et règlements, l'exemplarité des comportements et l'éthique considérés par le Groupe comme les conditions d'un développement responsable ;
- ◆ disposer d'un système formalisé : Le Système de Management Global des Risques dit SMGR ;
- ◆ structurer le dispositif de telle sorte que chacune des directions du Groupe puisse dérouler un processus unique de maîtrise des risques et de contrôle interne ;
- ◆ déployer le dispositif avec le soutien de standards et d'un outil informatique dédié ;
- ◆ rendre le dispositif auditable sur la base d'indicateurs de qualité.

### 2.4. Acteurs et processus

#### 2.4.1 Au niveau du Groupe et de la Division Automobile

La Direction Générale fixe l'organisation et les modes de fonctionnement du Groupe. Dans l'objectif de faire du Groupe une référence en efficacité opérationnelle, elle a notamment décidé de la mise en oeuvre du système d'excellence Groupe déployé dès 2010. Fondé sur les principes du lean et de la culture de l'amélioration permanente, ce système structure l'organisation, le management et les méthodes de travail du Groupe, ces dernières reposant, pour partie, sur des standards internes formalisés. Ce système d'excellence fait l'objet de formations à destination de l'ensemble des collaborateurs.

L'organisation et les modes de fonctionnement du Groupe sont notamment décrits au sein de manuels de référence mis à disposition de tous les membres du Groupe dans un espace intranet dédié : manuel général d'organisation et manuel des règles de fonctionnement. Ces règles de fonctionnement, formalisées en 2010, sont régulièrement complétées et actualisées. Elles décrivent les procédures à suivre, la répartition des responsabilités et les règles à appliquer par tous les collaborateurs, dans les activités courantes de la vie du Groupe. Elle intègrent, dans ce cadre, les règles générales relatives à la gestion et au contrôle des risques. Portées, pour chacune d'entre elles, par un membre de la Direction Générale, elles sont validées en Comité de Direction Générale, et auditées par l'Audit Interne Groupe pour en vérifier l'application.

En 2010, la Direction Générale a décidé de consolider la démarche éthique du Groupe: la charte éthique a été refondue, complétée, rendue plus opérationnelle et mise à disposition de tous les collaborateurs en accès immédiat depuis le Portail de l'Intranet Groupe ; les cadres supérieurs de tous les pays dans lesquels le groupe exerce son activité ont formellement adhéré à cette nouvelle charte ; un Comité Ethique présidé par le Secrétaire Général a été mis en place et se réunit sur

une base trimestrielle ; un réseau international de chief ethics officers a été déployé. Ces derniers relaient la démarche dans tous les pays où le Groupe exerce son activité et assurent la remontée systématique au Comité Ethique des cas et problèmes éthiques rencontrés localement.

Le Comité de Direction Générale suit systématiquement dans sa réunion mensuelle les principaux risques du Groupe, en s'attachant à leur évolution ou à la survenance de risques nouveaux. Il est tenu informé dans ce cadre des difficultés éventuelles de maîtrise de ces risques et veille à la pertinence et à la qualité des plans d'action mis en place.

D'une manière générale, la Direction générale est responsable de la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, dont elle délègue la conception et la mise en oeuvre au Secrétariat Général du Groupe et plus particulièrement à la Direction de la gestion et du contrôle des risques.

Chaque Direction du Groupe, opérationnelle comme fonctionnelle, dispose, dans un espace dédié de l'intranet Groupe et accessible à tous, d'un manuel de référence qui lui est propre. Ce manuel décrit les modes de fonctionnement de la direction, ses processus ainsi que ses interfaces avec les autres Directions. Il constitue un véritable cadre de travail visant à mettre à disposition des salariés les informations nécessaires à la correcte réalisation de leurs tâches dans leur périmètre.

Conformément à la règle de fonctionnement correspondante (Gestion et contrôle des risques) chaque direction met en pratique, à son niveau, la gestion et le contrôle des risques dont elle est propriétaire. A ce titre elle applique pour son périmètre le processus itératif en 5 étapes décrit dans le Système de Management Global des Risques : (i) identifier, (ii) analyser, (iii) évaluer, (iiii) traiter et (v) contrôler les risques. Le déploiement de ce processus est animé par un Risk Controller de Direction et des Risk Managers d'Etablissements, qui s'entourent, autant que nécessaire, d'un réseau d'experts capables de gérer des risques particuliers tels que les risques financiers et juridiques, les risques liés au système d'information, à l'atteinte de l'environnement, aux fournisseurs, etc.

La Direction de la Gestion et du Contrôle des Risques, rattachée au Secrétariat Général, conçoit et maintient le Système de Management Global des Risques déployé ainsi que le système d'information dédié. A ce titre, elle est en liaison permanente avec le réseau de Risk Controllers de Direction et de Risk Managers d'Etablissements. En consolidant et analysant les informations fournies par ces derniers, la Direction de la Gestion et du Contrôle des Risques adresse chaque mois au Comité de Direction Générale une cartographie mise à jour des risques du groupe, accompagnée de commentaires sur les éventuelles difficultés rencontrées dans la maîtrise des risques identifiés et sur les plans d'action à mettre en place ou à renforcer.

L'Audit interne, rattaché au Secrétariat Général, utilise la cartographie des risques issue du système de management global des risques comme une source d'élaboration de son plan d'audit annuel. Celui-ci, défini en toute indépendance, est soumis pour examen à la Direction Générale et au comité financier et d'audit. En 2010, l'Audit interne a réalisé 85 missions dont les conclusions générales ont été transmises à la Direction Générale du Groupe et aux auditeurs externes pour les rapports d'audit à incidences comptables et financières. L'audit interne est également chargé d'estimer la qualité du contrôle interne en place.

La Direction des affaires juridiques du Groupe, rattachée au Secrétariat Général, assure l'élaboration ou la vérification des engagements contractuels pris par le Groupe et s'assure de leur conformité avec les dispositions légales et réglementaires qui peuvent les régir ; elle est en charge de l'organisation de la défense des intérêts du Groupe

dans les litiges qui peuvent l'opposer à des tiers. Elle contribue ainsi à limiter et à gérer les risques juridiques auxquels le Groupe est exposé, en raison de sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

Le contrôle de gestion du Groupe repose sur un maillage de la fonction à trois niveaux :

- une direction centrale qui a autorité sur l'ensemble du dispositif et qui assure la normalisation des règles et des standards de gestion (méthodologies, procédures, outil, planning) ;
- la gestion de chacune des divisions du Groupe, déclinée pour la division Automobile en ses principales entités (marques, production, recherche et développement) ;
- la gestion de chaque unité opérationnelle, telle qu'usine de production ou filiale commerciale pour la division Automobile.

Le Conseil de Surveillance, avec l'assistance du comité financier et d'audit, s'assure du suivi de l'efficacité du système de gestion des risques et de contrôle interne. Il prend connaissance du dispositif de contrôle interne et de hiérarchisation des risques (cartographie des risques), en particulier des risques significatifs susceptibles d'avoir un impact sur l'information financière et comptable. Il s'assure du degré de maturité et de maîtrise de ces dispositifs. C'est dans cet objectif que la Direction de la Gestion et du Contrôle des Risques a présenté, lors du comité financier et d'audit de Juillet 2010, le mode de fonctionnement du contrôle interne et de la gestion des risques dans le Groupe ainsi que le mode de construction de la cartographie des risques.

Le Comité financier et d'audit du Conseil de Surveillance examine également les principes d'organisation et de fonctionnement de la direction de l'Audit interne, donne son avis sur le plan d'audit interne et est informé des résultats des missions réalisées par l'audit interne en exécution de ce plan ainsi que des missions de contrôle de suivi des recommandations aux audits. Dans cet objectif, une séance du Comité financier et d'audit de janvier 2011, qui s'est tenue sans la présence du Directeur financier et des autres membres du Directoire, a été exclusivement dédiée à l'Audit Interne. Lors de cette séance, le comité financier et d'audit a examiné les résultats d'audits de l'année 2010, l'avancement des plans d'actions résultant de ces audits, le plan d'Audit 2011 ainsi que l'organisation et les moyens mis en œuvre pour conduire et suivre les résultats de ces audits.

Le comité financier et d'audit peut également être saisi par le Directoire, le Directeur de l'Audit, le responsable du contrôle interne ou les Commissaires aux Comptes de tout événement exposant le Groupe à un risque significatif.

#### 2.4.2. Banque PSA Finance

Conformément au règlement 97-02, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Banque PSA Finance s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de contrôle qui est assuré par les unités opérationnelles.

Banque PSA Finance a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La Charte de contrôle interne de la banque fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle de la banque.

#### Le dispositif de contrôle permanent

##### *Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne*

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à ces fonctions au sein même de ces structures. Ces contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

##### *Le contrôle permanent*

Contrôle de 2<sup>e</sup> niveau, ses différentes missions, couvertes par trois départements, concernent le contrôle de la conformité, le contrôle des risques opérationnels des sociétés financières, y compris les entités Assurances, et des structures centrales ainsi que le contrôle de la comptabilité et des prestations assurées par le groupe PSA pour le compte de Banque PSA Finance, c'est-à-dire Finance/Trésorerie et Informatique.

La fonction conformité assure la prévention, le contrôle et la surveillance permanente des risques de non-conformité. Elle veille notamment au respect des obligations relatives à la protection des données, à la lutte contre le blanchiment des capitaux, et à la conformité des produits nouveaux ou modifiés de façon significative. Elle met en œuvre les outils et formations appropriés. Elle est enfin responsable de la veille réglementaire, et s'assure à ce titre de la prise en compte des évolutions de la réglementation notamment dans les systèmes d'information.

Les missions du contrôle des risques opérationnels des sociétés financières et des structures centrales portent sur l'appréciation récurrente du niveau de maîtrise des risques opérationnels dans les structures de la banque, ainsi que chez les prestataires, et sur l'exercice de contrôles spécifiques de deuxième niveau dans les structures de la banque. Ce département contrôle notamment l'exécution régulière par les opérationnels des contrôles clés de 1<sup>er</sup> niveau effectués sur les risques identifiés comme majeurs.

Le département du contrôle des risques opérationnels relevant de la comptabilité, des prestations informatiques, du refinancement et de la trésorerie assure le contrôle récurrent de l'ensemble de ces activités. Il a notamment développé pour la comptabilité le contrôle sur certificat, document signé des responsables financiers des filiales et succursales de la banque attestant à l'issue de chaque clôture de l'exécution et du résultat des contrôles clés sur les risques comptables majeurs.

Ces départements disposent d'une cartographie des risques, outil recensant les principaux risques auxquels la banque est exposée. Elle contribue à vérifier la robustesse du dispositif de contrôle de Banque PSA Finance, en mettant en regard les risques bruts identifiés, les pertes liées à ces risques, les dispositifs de contrôle de 1<sup>er</sup> niveau et le résultat de ces contrôles, ainsi que le résultat des contrôles de 2<sup>e</sup> niveau et enfin le risque résiduel.

##### *Fonction management du risque*

Rattachée à la direction du contrôle général, elle a la responsabilité de la mesure et de la surveillance globale des risques financiers auxquels la Banque est exposée. Elle en assure le suivi consolidé et contribue à leur pilotage.

Elle intègre dans le pilotage global des risques de la Banque les éléments afférents aux piliers II et III du dispositif de Bâle.

#### Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, assuré par le service d'audit de BPF, contrôle de 3<sup>e</sup> niveau, vérifie la conformité des opérations, le niveau de risque, le respect des procédures et l'efficacité du contrôle permanent.

Il exerce son activité sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités de la banque, y compris la sous-traitance.

#### La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif notamment par la tenue de comités.

Le Conseil d'Administration veille à la maîtrise des principaux risques encourus par la banque et s'assure de la fiabilité du dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire du comité d'audit de BPF, il examine les principaux enseignements issus de la surveillance des risques et des travaux des contrôles périodiques et permanents. Le comité d'audit se réunit au minimum quatre fois par an.

L'organe exécutif est responsable de la définition et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. Il en surveille le bon fonctionnement et veille à l'adéquation des missions et des moyens. Il exerce sa mission dans ce domaine en particulier en s'appuyant sur les comptes rendus de la réunion de contrôle interne, instance centrale d'animation opérationnelle du contrôle interne.

#### La base organisationnelle du contrôle interne de la banque

Les processus de contrôle s'appuient sur un ensemble de contrôles réguliers. Ceux-ci s'exercent au moyen de délégations applicables aux entités opérationnelles ainsi qu'aux directions centrales. Celles-ci concernent notamment les opérations bancaires et financières, les accords de crédit, les conditions appliquées à la clientèle, les nouveaux produits et les engagements de dépenses.

Dans le cadre de comités opérationnels, réunis régulièrement au niveau des directions centrales, les principales orientations de la banque sont précisées et mises en œuvre. Ces comités spécifiques concernent notamment :

- ◆ les risques de crédit, où sont examinées les évolutions des impayés et des pertes, analysées les performances des outils de sélection du risque. Au cours de ces comités, sont également présentées pour décision les évolutions de dispositif Bâle II ;
- ◆ les marges relatives à l'activité de financement ;
- ◆ les produits et processus ;
- ◆ les dossiers de financement des réseaux et des flottes d'entreprises examinés dans un comité de crédit Groupe ;
- ◆ le suivi et l'examen des résultats de la politique mise en œuvre dans le cadre du refinancement et de la gestion du risque de taux de la banque ;
- ◆ le suivi de la politique de sécurité en matière informatique ;
- ◆ les travaux de la conformité.

#### 2.4.3. Faurecia

Le Conseil d'Administration de Faurecia, dans l'exercice de sa mission, s'appuie sur le comité d'audit qui joue un rôle essentiel notamment dans le suivi (a) du processus d'élaboration de l'information financière, (b) de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, (c) du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux Comptes et qui procède à un examen détaillé des opérations financières significatives et à la revue du tableau de bord financier du Groupe.

Le contrôle interne y est régi par un ensemble de procédures accessibles à tous les personnels du Groupe à travers le réseau intranet. Plus précisément, il concerne notamment le contrôle des programmes qui vise à suivre, en acquisition, en conception puis en fabrication, les contrats de fourniture d'équipements complexes à un constructeur automobile, ainsi que le contrôle comptable et financier, qui a pour

objectif de garantir le bon traitement de l'information financière et comptable et d'assurer ainsi à l'entreprise la réactivité nécessaire.

L'audit interne a quant à lui vocation à promouvoir un niveau d'efficacité optimal de l'ensemble des systèmes de contrôle interne financier. En 2010, Faurecia a poursuivi l'amélioration de son contrôle interne via l'activité d'audit interne visant à s'assurer de la mise en œuvre des bonnes pratiques identifiées.

#### 2.4.4 Gefco

Chaque niveau de l'organisation de GEFCO met en œuvre un dispositif adapté, intégrant des aspects opérationnels, comptables et financiers.

Les agences constituent les unités élémentaires de l'organisation de GEFCO. A ce titre, elles sont organisées en centres de profits et garantissent que chaque prestation est correctement enregistrée, facturée et encaissée.

Chaque filiale agrège les comptes d'exploitation de ses agences et s'assure que les flux financiers sont conformes aux standards en vigueur. Enfin, le siège de GEFCO contrôle les comptes des filiales en s'appuyant sur le système d'information couvrant l'essentiel des activités.

Les processus de production comptable, d'arrêtés des comptes et de revue de gestion reposent sur les principes et standards retenus par le Groupe PSA Peugeot Citroën.

Le contrôle interne opérationnel de GEFCO intègre un dispositif d'autoévaluation des activités. Les informations collectées en 2010 auprès des 27 filiales et des 343 agences du Groupe, au moyen d'un système d'information dédié, sont utilisées pour définir les actions de progrès contribuant à l'excellence opérationnelle de GEFCO.

Le Groupe intègre également un dispositif de gestion des risques conforme aux recommandations de PSA Peugeot Citroën afin de recenser, d'analyser et de traiter les principaux risques détectés en regard des objectifs de GEFCO.

L'ensemble de ces informations font l'objet d'évaluations lors des missions menées par la direction de l'audit interne dans l'ensemble du Groupe.

### 2.5. Élaboration du traitement de l'information comptable et financière

Le contrôle interne comptable et financier est constitué par un dispositif spécifique défini et mis en œuvre par la direction financière et du développement stratégique, qui a nommé un coordinateur en charge de son animation et de son suivi.

#### 2.5.1. Diffusion interne d'informations comptables et financières

La direction financière et du développement stratégique dispose d'un référentiel technique et organisationnel « Nordic » comprenant : les normes comptables et de consolidation Groupe, les bonnes pratiques comptables, les normes de comptabilité intégrée, les normes de gestion finance, les normes de financement et trésorerie et les normes liées à la fiscalité. Ce référentiel est accessible à tous les salariés du Groupe de manière à garantir une application uniforme des normes. Chaque nature de norme dispose d'un correspondant responsable de la mise à jour. En complément, un référentiel de bonnes pratiques comptables a été créé par la direction de la comptabilité automobile de façon à démultiplier l'application des bonnes pratiques identifiées au sein du Groupe en termes de qualité comptable et de contrôle interne. Il est, lui aussi, accessible à l'ensemble des salariés de la division Automobile du Groupe.

Les normes comptables décrivent les principes comptables applicables à l'ensemble des filiales du Groupe, par référence aux normes IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne, en tenant compte des choix comptables ou des anticipations autorisées décidées par le Groupe. Elles sont déclinées de façon spécifique dans le secteur bancaire et chez Faurecia. L'établissement des comptes consolidés est basé sur des réunions périodiques d'information et de validation entre les différentes directions actrices (comptabilité, contrôle de gestion, consolidation). Les états financiers des filiales sont centralisés à l'aide du logiciel Magnitude implanté dans toutes les filiales consolidées afin de garantir la sécurité et la traçabilité des données. En matière de piste d'audit, les procédures d'archivage et de sauvegarde des données informatisées permettent de respecter la traçabilité de l'information.

Pour la bonne information en interne des managers, les résultats mensuels font l'objet d'un reporting, établi à chaque niveau par les entités de contrôle de gestion sur la base des comptes consolidés mensuels complets du Groupe et examiné mensuellement par la direction générale.

### 2.5.2. Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

L'information financière mise par le Groupe à la disposition de tiers est constituée des états financiers consolidés du Groupe arrêtés par le Directoire et diffusés après examen par le Conseil de Surveillance, des analyses de gestion sur ces états financiers et des communiqués de presse diffusés par le Groupe.

L'élaboration des états financiers consolidés du Groupe est un processus assuré par la direction de la consolidation (en charge également des normes comptables), à partir des comptes établis conformément aux normes IFRS, « comptes retraités », des sociétés du Groupe hors Faurecia et de la sous-consolidation du groupe Faurecia. Les comptes des filiales du Groupe sont établis sous le contrôle des directions comptables et financières des différentes divisions du Groupe (Automobile, Équipement Automobile, Transport et Logistique, Financement). Ces dernières assurent la justification et la validation des comptes sociaux et retraités en liaison avec les directions opérationnelles et la direction du contrôle de gestion (co-validation systématique). La direction de la consolidation établit mensuellement les comptes consolidés du Groupe, qui répondent aux besoins de gestion interne et aux besoins de publication externe pour les clôtures semestrielle et annuelle. Elle établit également les comptes sociaux et retraités de Peugeot S.A.

La direction financière et du développement stratégique est responsable des procédures de contrôle interne utiles à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière publiée. Afin de garantir l'atteinte des objectifs du contrôle interne dans son domaine, la direction financière et du développement stratégique met en œuvre chaque année plusieurs campagnes d'identification des risques, de leur couverture et des procédures de contrôle liées.

La consolidation des comptes est réalisée par une équipe dédiée au niveau du Groupe, par une équipe dédiée au niveau de BPF et ses filiales, ainsi que par une équipe dédiée au niveau de Faurecia. L'ensemble des sociétés consolidées transmettent chaque mois à l'équipe dédiée concernée leurs états financiers détaillés établis conformément aux normes du Groupe (compte de résultat, bilan, flux de trésorerie et états analytiques) pour intégration aux comptes consolidés. Chaque filiale est responsable de l'établissement régulier d'un état de rapprochement entre ses capitaux propres sociaux et ses capitaux propres établis conformément aux normes du Groupe et cet état est contrôlé par

l'équipe de consolidation. Toutes les écritures de consolidation sont contrôlées et tracées. Une analyse globale des variations des principaux postes de compte de résultat, bilan ou tableau des flux de trésorerie consolidés est réalisée et diffusée chaque mois à la direction générale.

La fiabilité des données transmises par les filiales est contrôlée à la fois par leurs équipes de contrôle de gestion, par les directions comptables et financières des divisions et par la direction de la consolidation.

Les engagements hors bilan sont identifiés au sein de chacune des sociétés du Groupe et sont transmis au service de consolidation des comptes.

Les dispositifs de contrôle des actifs sont basés sur des inventaires annuels des stocks détenus par PSA, mais aussi par des inventaires des immobilisations corporelles détenues sur les sites du Groupe, organisés par rotation une fois tous les trois ans. Ces inventaires sont réalisés selon des procédures strictes en termes de séparation des tâches et de contrôle des comptes, qui en garantissent la fiabilité.

Les orientations de placement et de financement ainsi que l'évaluation de l'ensemble des risques de contreparties auxquelles le Groupe est exposé du fait de ses opérations sur les marchés financiers sont validées par la direction financière et du développement stratégique.

Afin de garantir le maintien et l'amélioration de la qualité comptable et du contrôle interne au sein de la direction financière et du développement stratégique, il a été institué pour chaque service comptable de la division Automobile un « plan de qualité comptable ». Ce dernier rassemble l'ensemble des plans d'actions menés en interne afin de mettre en œuvre les recommandations issues des audits internes et externes mais aussi les améliorations identifiées par les équipes elles-mêmes. Tous les trimestres, une réunion de suivi du plan de qualité comptable est présidée par le Directeur financier et du développement stratégique du Groupe, et permet aux opérationnels de décrire l'avancée des plans d'actions.

Le système de contrôle de gestion du Groupe comprend également l'établissement et l'analyse détaillée des prix de revient de fabrication des produits automobiles et l'analyse de leur évolution ainsi que le contrôle et l'analyse des marges par produit ; l'ensemble de ces éléments est mis à disposition des responsables opérationnels pour orienter leur gestion.

### 2.6. Diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à :

- ◆ recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles du Groupe concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyses des risques ainsi que leur mise à jour périodique ;
- ◆ vérifier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne du Groupe avec les principes généraux posés par le cadre de référence des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne établi sous l'égide de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- ◆ de manière plus détaillée, s'assurer, au niveau de la direction financière et du développement stratégique et avec le soutien des équipes comptables, de consolidation, de communication financière et de gestion, que les processus de production et d'arrêtés des comptes du Groupe respectent les critères de qualité définis pour chaque catégorie d'opérations par le guide d'application intégré au cadre de référence.



## 16.5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

### Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Peugeot SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- ◆ de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ◆ d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.
- ◆ Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- ◆ prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- ◆ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- ◆ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 20 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Pierre Riou

**Mazars**

Loïc Wallaert



# SALARIÉS

<b>17.1. Un engagement social à l'échelle mondiale</b>	<b>164</b>	<b>17.2. Options d'achat d'actions et actions gratuites</b>	<b>189</b>
17.1.1. La sécurité et la santé au travail : notre première exigence	164	17.2.1. Politique d'attribution	189
17.1.2. Développer et valoriser les Ressources Humaines	167	17.2.2. Options d'achat d'actions	189
17.1.3. Renforcer la cohésion sociale	171	17.2.3. Actions gratuites	189
17.1.4. Un développement éthique et responsable	173	<b>17.3. Actionnariat salarié</b>	<b>189</b>
17.1.5. Indicateurs sociaux (loi NRE)	177	17.3.1. Le plan d'épargne Groupe	189
		17.3.2. La participation des actionnaires salariés dans le capital	189

## 17.1. Un engagement social à l'échelle mondiale

### 17.1.1. La sécurité et la santé au travail : notre première exigence

#### Transformer la culture du Groupe en matière de sécurité

La politique Sécurité et Santé au Travail, définie et portée au plus haut niveau de l'entreprise, a été signée par le Comité de Direction Générale le 12 janvier 2010. Marquant une véritable rupture en matière de management de la sécurité et de la santé au travail, elle s'applique à toutes les filiales et les établissements du Groupe et implique des changements radicaux dans les comportements des managers et des salariés.

Chaque salarié du Groupe, ainsi que toute personne intervenant dans nos établissements, doit travailler en toute sécurité et sans risque

pour sa santé. C'est une condition nécessaire à un développement responsable reposant sur le respect et la considération à l'égard des personnes. Il ne peut y avoir de progrès sans garantir la sécurité et la santé des salariés.

L'ensemble des actions et des décisions du Groupe s'inscrit dans l'évaluation, le suivi et la maîtrise systématique des risques. Trois comportements guident les actions du Groupe en matière de prévention : l'exemplarité, la vigilance et la réactivité.

#### Une application sans compromis du nouveau Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail

La mise en œuvre de la politique Sécurité et Santé du Groupe s'appuie sur le Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail (SMST). Constitué de 22 exigences qui définissent les points de vigilance et de contrôle, le référentiel sécurité et santé est applicable à toutes les entités et filiales du Groupe. Ce nouveau mode de management est basé sur six fondements :

- ◆ l'engagement de la direction ;
- ◆ une animation structurée ;
- ◆ des standards établis et appliqués ;
- ◆ des rôles définis ;
- ◆ des outils d'alerte ;
- ◆ des outils d'amélioration et de contrôle.

L'ensemble des établissements de PSA Peugeot Citroën, partout dans le monde, est engagé dans la démarche en suivant au quotidien une « feuille de route » établie pour aider les managers à déployer le SMST. Les cinq étapes qui la constituent (prise de conscience, évolution des modes de pensée, évolution des comportements, évolution des habitudes et culture d'entreprise) sont indispensables à un changement durable des comportements. Cette feuille de route permet d'appliquer les meilleures pratiques et d'évaluer les résultats par rapport aux objectifs à atteindre.

Le 30 mars 2010, la première Convention sur la sécurité et la santé au travail a réuni plus de 800 managers et acteurs de la prévention, venus de tous les sites et de toutes les activités du Groupe. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les engagements et de dresser un premier bilan du déploiement du SMST en s'appuyant sur les témoignages des acteurs du terrain.

Au-delà des formations transversales permettant d'assurer aux managers l'appropriation des connaissances nécessaires au

déploiement du SMST, des audits sécurité et santé sont menés afin de s'assurer de la bonne mise en pratique des principes. En 2010, 12 établissements industriels et 12 zones commerciales (représentant 80 établissements) ont été audités par les équipes centrales, en complément des audits locaux couvrant toutes les filiales.

#### Exemples d'outils et d'applications du Système de Management de la Sécurité et la Santé au Travail (SMST)

- ◆ En Espagne, pour sensibiliser le personnel à la sécurité, la direction du site de Vigo a inventé la « Safety-Box ». Dans cet espace de sensibilisation, tous les salariés reçoivent une formation sur la sécurité. Des jeux de questions/réponses et des activités interactives incitent les personnels à réfléchir de manière ludique sur des thèmes tels que les règles et comportements du code de la route, les équipements de protection individuelle, la sécurité des machines et des installations. Face au succès de cette initiative, il a été décidé de généraliser la « Safety-Box » sur tous les sites industriels. En France, les premières « Safety-Box » ont été inaugurées sur les sites d'Aulnay, de Poissy et de Sochaux, avec pour objectif de former 100 % des salariés en 2011.
- ◆ La démarche de mise en place des « Safety Gates » ou standards de zones, vise à permettre l'installation à des endroits stratégiques des sites, des rappels visibles des règles de sécurité. À l'entrée des sites et des bâtiments, ces signalétiques indiquent les règles à respecter, particulièrement celles liées au port des protections individuelles et aux conditions de circulation dans les ateliers. Le principe de ces standards de zones est d'inciter toutes les personnes intervenantes (salariés, intérimaires, entreprises extérieures et visiteurs) à s'autocontrôler avant de pénétrer dans la zone.

## Une même exigence pour tous

La sécurité concerne toutes les personnes qui travaillent dans les sites du groupe PSA Peugeot Citroën, y compris les salariés des entreprises prestataires. Sans se substituer à leur responsabilité juridique, le Groupe s'assure que ces entreprises respectent les règles de sécurité et leur demande d'appliquer ses exigences dans le cadre du Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail. Un

dispositif d'accompagnement a été mis en place avec les entreprises de travail temporaire et formalisé dans le cadre de la Charte sur le travail temporaire. La mesure des résultats sécurité du Groupe inclut les salariés et les intérimaires dans un même indicateur : le taux de fréquence « management » des accidents avec arrêt (TF Management).

## Les cinq engagements prioritaires pour 2010/2011

Conscient de sa responsabilité dans la préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, PSA Peugeot Citroën a choisi de renforcer son approche globale par cinq engagements prioritaires. Ils résultent des risques majeurs auxquels le Groupe est exposé.

Ces informations sont intégrées au cursus de formation lors de la prise de poste. L'ensemble de la démarche est assuré par des équipes pluridisciplinaires et permet d'appliquer des mesures de prévention qui répondent au mieux aux besoins de protection des salariés.

### La prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

PSA Peugeot Citroën fait de la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques une priorité dans sa politique de santé et de sécurité au travail. Les TMS constituent une cause importante de maladies professionnelles dans l'industrie automobile. Des facteurs physiques tels que l'effort, la fréquence des sollicitations, mais aussi des facteurs non physiques comme l'organisation du travail, la charge mentale, le ressenti des opérateurs par rapport à leur travail peuvent en être l'origine. Les dispositions mises en œuvre s'articulent autour de trois axes :

- ◆ l'action sur les postes de travail : dans tous les sites industriels, la priorité est de diminuer les charges physiques et posturales en réduisant le nombre de postes « lourds ». Assurée par des équipes pluridisciplinaires composées de médecins du travail, d'ingénieurs, de techniciens sécurité, d'ergonomes et de managers, cette démarche s'appuie sur une méthode d'évaluation du travail et des organisations. De 2005 à fin 2010, la proportion des postes « lourds » est passée de 18 % à 9 %, tandis que la part des postes « légers » est passée de 37 % à 53 %. Le Groupe a pour ambition de poursuivre cette évolution et d'atteindre un niveau de 8 % de postes « lourds » et 58 % de postes « légers » en 2012 ;
- ◆ l'accompagnement des salariés : pour favoriser une écoute permanente des salariés et une prise en compte précoce des problèmes, le Groupe a déployé le dispositif Alerte Liée au Travail (ALT). Cette démarche vise à ce qu'aucun salarié ne reste seul face à la pénibilité et qu'il signale le plus tôt possible les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de son travail. La hiérarchie analyse et prend alors des mesures adaptées à son problème ;
- ◆ la formation des acteurs : à travers les formations à l'ergonomie labellisées par l'Université PSA Peugeot Citroën, les différents acteurs de la sécurité et de la santé sont formés à la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques.

### Les risques chimiques

La prévention des risques chimiques est un enjeu de santé essentiel au regard des risques liés aux produits utilisés et des pollutions générées par les process. Tous les produits chimiques présents sur un site ou un établissement sont recensés et répertoriés. Des analyses conduisent à une évaluation des risques, à la détermination de mesures d'information, de prévention voire de substitution. Par ailleurs, un plan de surveillance de la qualité de l'air est mis en place. Les risques et les mesures de prévention spécifiques au risque chimique font l'objet d'une information accessible par les salariés manipulant les produits.

### Les risques psychosociaux

Les risques psychosociaux sont une réalité pour le monde du travail. Dès 2007, PSA Peugeot Citroën décide de faire du stress une vraie question et de reconnaître les risques psychosociaux comme risque professionnel. La mise en œuvre de dispositifs de prévention permet aux managers d'améliorer leurs pratiques d'encadrement vers davantage de performance dans la sérénité.

Avec la signature, par cinq organisations syndicales, d'un accord d'entreprise sur ce thème en octobre 2009, le Groupe déploie et généralise, dans tous les pays et dans toutes les directions, un plan de prévention des risques psychosociaux. Cette démarche globale s'articule selon les axes suivants :

- ◆ une grande vigilance sur les cas signalés de détresse psychologique et les situations collectives pouvant engendrer des risques psychosociaux ;
- ◆ un renforcement des mesures d'écoute et d'aide individualisée ;
- ◆ une sensibilisation des managers avec un outil d'auto-évaluation ;
- ◆ une méthode commune d'évaluation de stress au travail, permettant de déterminer à la fois le niveau de stress des salariés et d'identifier les facteurs collectifs d'origine professionnelle ;
- ◆ la construction et le déploiement de plans d'action collectifs, élaborés au regard des facteurs analysés et des situations à risque.

En 2010, en France, plus de 14 000 salariés volontaires ont rempli en toute confidentialité des questionnaires permettant de mesurer leur stress au travail et de déterminer les éventuels facteurs professionnels de stress. Cette évaluation permet de construire des analyses collectives servant de base à l'élaboration des plans de prévention et, si nécessaire, des suivis individuels en liaison avec les médecins du travail. Une démarche identique est également conduite en Espagne. La direction générale du Groupe suit chaque mois un reporting « bien-être au travail » impliquant les services de santé au travail.

### Les risques routiers

Par son métier de constructeur automobile, PSA Peugeot Citroën attache une importance particulière à la prévention du risque routier. En collaboration avec les partenaires sociaux, le Groupe a renouvelé en 2010 une charte de prévention du risque routier professionnel définissant les principes à respecter. Cette charte indique notamment aux salariés les règles d'utilisation de véhicules dans le cadre de missions professionnelles ou lors du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Portée à la connaissance de tous les salariés, elle fait l'objet d'une animation managériale au sein des équipes.

En 2010, plusieurs établissements ont entrepris des formations pratiques à la conduite, incluant les deux roues, ainsi que des actions de sensibilisation en lien avec les pouvoirs publics (simulateurs de conduite et de voitures tonneaux, stands, conférences, distribution d'éthylotests, etc.). Par exemple, en Algérie, en relais des actions engagées par l'État en faveur de la sécurité routière, le Groupe a réalisé un livret de bonnes pratiques du conducteur. Ce livret, accompagné d'un macaron à apposer sur son véhicule, est distribué à tous les salariés et clients du Groupe.

Dans la poursuite des actions entreprises les années précédentes, le Groupe, en collaboration avec les associations locales de prévention routière, a poursuivi sa mission d'amélioration de la sécurité routière au

travers de la sensibilisation des usagers dans ses pays d'implantation et en particulier, en Chine, au Brésil et en Russie.

### La sécurité au poste de travail : les audits « STOP »

Le programme de Sécurité au Travail par l'Observation Préventive (STOP) permet aux salariés de développer leurs capacités à détecter les situations ou comportements à risque sur les postes de travail. Cet outil renforce les échanges entre les managers et les salariés, et facilite l'appropriation de la démarche de prévention. Ces audits consistent à observer une situation de travail pour identifier les éléments susceptibles de provoquer un incident. Cette démarche, largement répandue dans les sites industriels, a été progressivement étendue aux sites commerciaux et tertiaires en 2010.

## Une ambition et des résultats

### Déploiement du SMST et mesure des résultats

Compte tenu des actions engagées en 2010, les résultats du Groupe en matière de sécurité sont marqués par une nette amélioration dans l'ensemble des filiales et entités du Groupe. Le TF Management (taux de fréquence des accidents avec arrêt comprenant les salariés et les intérimaires) s'établit en 2010 à 3,87 points contre 4,63 points en 2009 et marque ainsi un progrès de 16 %.

Ces résultats sont la conjugaison d'une bonne performance tant pour les salariés du Groupe que pour les intérimaires (intégrés depuis 2009 dans la consolidation des résultats). Après plusieurs années de stagnation, le taux de fréquence des accidents avec arrêt des salariés du Groupe a marqué une amélioration de 18 % avec 2,79 points au cumul 2010, tandis que celui des intérimaires a pratiquement été divisé par deux, passant de 48,2 points en 2009 à 25,1 points en 2010.

L'atteinte de ces résultats repose sur la mise en œuvre de plusieurs actions concrètes et notamment :

- ◆ le déploiement « volontariste » du SMST qui a conduit l'ensemble des filiales du Groupe à franchir l'étape 1 (prise de conscience) de la feuille de route au cours de l'année ;

- ◆ le travail réalisé sur l'expression d'une difficulté au poste avec la mise en place du dispositif Alerte Liée au Travail (ALT) ;

Depuis 2010, l'ensemble du personnel est intéressé aux résultats sécurité au travers de la mise en place d'objectifs personnels pour les managers et de l'intégration de ce critère dans les accords d'intéressement.

### Notre ambition : zéro accident, zéro situation à risque

Le Groupe considère que la seule cible acceptable est de travailler sans accident, et qu'il ne peut y avoir de progrès sans sécurité des salariés. Les résultats 2010 sont un encouragement à la poursuite du déploiement du SMST. En 2011, le Groupe vise une amélioration de 30 % de son TF Management à 2,8 points. Cet objectif intermédiaire marquera une étape essentielle pour atteindre, à l'horizon 2013, un TF Management inférieur à 1 point. Dans certains établissements, comme Porto Real, Buenos Aires, Mangualde ou Tremery, cet objectif est d'ores et déjà atteint.

## Développer le bien-être au travail

### L'humain au cœur des organisations du travail

PSA Peugeot Citroën porte une attention particulière à la place des femmes et des hommes dans les organisations du travail. Les techniques de management déployées par le Groupe permettent aux salariés de développer leurs compétences dans un environnement de travail concourant au bien-être et à la performance. À tous les niveaux de l'entreprise, l'application des principes du « Lean » et la culture de l'amélioration permanente visent la simplification des méthodes de travail. La définition, pour chaque salarié, d'une mission claire et d'objectifs collectifs et individuels pérennes et motivants facilite l'échange, la prise de décision et l'autonomie des équipes. Ce mode d'organisation vise à éradiquer les formes de pénibilité contraires à l'efficacité et à la sérénité au travail, et répond au développement du bien-être de chaque salarié. Au quotidien, cette démarche se base sur plusieurs outils comme par exemple le management visuel, les standards de travail ou encore l'organisation en « Unités de travail Élémentaires ».

### Améliorer les conditions de vie au travail

Au-delà de la politique de prévention des risques psychosociaux, des enquêtes de satisfaction des salariés sont menées annuellement. Ces enquêtes portent sur des thèmes variés, tels que la communication interne, la culture de l'entreprise, les conditions de travail, le développement professionnel, la formation, la rémunération, mais également, les relations employés/managers, la politique et la stratégie de l'entreprise, le travail en équipe, la restauration, etc. Les enquêtes réalisées en 2010 montrent que, d'une façon très majoritaire, les salariés sont satisfaits.

Dans toutes les filiales, succursales et sur tous les sites, quelle que soit l'activité, le Groupe s'attache à créer un environnement de travail agréable et sécurisé. PSA Peugeot Citroën veille à la mise en place d'aménagements optimaux, tels que des espaces de travail et de repos au travers d'une charte d'implantation définissant les critères à prendre en compte (luminosité, surface des bureaux, sanitaires, salles de réunion...) ou encore des plans de circulation.



## Mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle

PSA Peugeot Citroën propose des formules d'aménagement individualisé conciliant vie professionnelle et vie personnelle et familiale. Dans la mesure du possible, le Groupe répond favorablement aux demandes des salariés souhaitant travailler à temps partiel. Ces aménagements individualisés s'effectuent en conciliant les souhaits des salariés et le bon fonctionnement des services. Ces formules de temps partiel répondent également à des situations légales ou médicales. Des solutions adaptées sont donc recherchées : temps partiel à la journée ou demi-journée, temps partiel en heures, etc.

Le temps partiel est choisi et non imposé par le Groupe. En 2010, 6 125 salariés du Groupe travaillent à temps partiel dans le monde.

Afin de faciliter la conciliation des temps de vie, de multiples initiatives sont proposées aux salariés : conciergeries d'entreprise, agences

de voyages, mise en place de lignes de bus, sites de covoiturage, accompagnement pour réaliser diverses demandes administratives... En devenant membre fondateur du club « Crèches et entreprises », initié par le ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, le Groupe franchit une étape supplémentaire dans la recherche de solutions d'accueil des enfants des salariés. En 2010, ce sont plus de 100 places qui sont proposées sur le territoire français.

Par ailleurs, la vie associative est encouragée : plus de 80 associations sportives, culturelles ou caritatives sont très actives. Les Challenges PSA Peugeot Citroën, rencontres sportives multi-sites de différents pays, se développent. La participation et la diversité de ces rencontres conviviales ont augmenté pour atteindre 20 manifestations en 2010. Les comités d'entreprise bénéficiant de subventions de l'entreprise proposent un large panel d'activités sociales, sportives et culturelles.

## Une politique de santé active

### Préserver le capital santé des salariés

La santé des salariés est une composante essentielle de la performance humaine et économique de l'entreprise. Le groupe PSA Peugeot Citroën considère la santé comme un état de bien-être physique, mental et social, et pas seulement comme une absence de maladie ou d'infirmité.

La politique santé du Groupe s'appuie sur deux axes forts : le développement du bien-être au travail et la préservation du capital santé de chaque salarié. En s'appuyant sur le dialogue social et une coordination structurée des médecins du travail, elle se fonde sur une approche individuelle et collective avec cinq cibles prioritaires :

- ◆ disposer d'une veille sanitaire réactive ;
- ◆ éduquer et former pour prévenir toute altération de la santé ;
- ◆ corriger les situations pathogènes de travail et développer toutes les actions de nature à favoriser le bien-être au travail des salariés ;
- ◆ prévenir les pathologies extraprofessionnelles lorsqu'une action est possible en milieu de travail ;
- ◆ accompagner, dans la mesure du possible, le salarié en cas de difficulté de santé.

Les actions, développées pour tous les salariés du Groupe, s'appuient sur des compétences internes et pluridisciplinaires et s'adaptent au contexte, à la réglementation et aux priorités de santé régionales des différentes entités.

### Promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de santé

Les services médicaux de PSA Peugeot Citroën sont impliqués dans la lutte contre certaines pathologies et le diagnostic des facteurs de risques extraprofessionnels, susceptibles d'affecter la santé des salariés. Ces services sont en veille permanente notamment dans le dépistage de l'hépatite C ou de certains cancers. Ils mettent en place des actions de prévention sanitaire, comme la vaccination antigrippale ou l'aide au sevrage tabagique.

Des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire, l'obésité, et les bienfaits de l'activité physique ont également été menées. À titre d'exemple, en 2010, le Groupe s'est engagé dans la promotion de la pratique du sport en Ukraine et a organisé au Brésil une semaine consacrée à la santé avec de nombreuses conférences portant sur l'hygiène alimentaire, les méthodes de relaxation ou les méfaits du tabac.

## 17.1.2. Développer et valoriser les Ressources Humaines

### La nouvelle dynamique de l'emploi

#### Une politique active de recrutements

En 2010, avec le regain d'activité constaté en Europe occidentale et le développement des marchés de l'Amérique latine et de l'Asie, PSA Peugeot Citroën renoue avec les recrutements. Destinés à soutenir les projets stratégiques et la croissance du Groupe, ils visent tant les métiers en développement, en particulier la recherche et le développement des véhicules décarbonés, que les secteurs de production et du commerce.

Un important programme de recrutements a ainsi été déployé en France : près de 1 600 embauches d'ingénieurs, commerciaux, techniciens et plus de 1 150 embauches d'ouvriers de fabrication ont été réalisées dans le Groupe (hors Gefco et Faurecia). En complément,

des actions de formation, de reconversion et de mobilité pour des métiers identifiés comme « sensibles » ont été menées dans certains sites industriels.

Parallèlement à la mise en place d'un Centre de Référence Sourcing Groupe à vocation mondiale chargé de définir les politiques dans ce domaine, des Centres de Services Partagés (« CSP ») Recrutement sont établis dans les principaux pays recruteurs. En France, le CSP Recrutement a relancé en 2010 des opérations ciblées « Marque Employeur » (soirées recrutement, Forums Écoles, partenariats avec des organismes de recrutement ou avec Pôle Emploi) tout en rénovant ses outils de recrutement par une meilleure présence sur les réseaux



sociaux (pages dédiées « PSA MyExperience » et « IngéTek » sur Facebook, forums virtuels, nouveau stand Écoles...).

Pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, le dispositif d'accueil a été renforcé. Un parcours complet a été mis en place par l'Université PSA pour permettre à tout nouvel arrivant de découvrir et d'appréhender au plus tôt le Groupe, ses enjeux majeurs, ses modes de fonctionnement et aussi d'échanger avec des salariés issus d'horizons divers.

### La flexibilité pour préserver l'emploi

Les créations d'emplois reposent en grande partie sur la capacité à améliorer la compétitivité des bases industrielles. Le Groupe recherche les meilleures solutions pour s'adapter aux variations de la demande des clients, et les aménagements de l'organisation du travail sont toujours préalablement négociés en conciliant les impératifs de flexibilité et de compétitivité avec l'intérêt des salariés.

En France, un accord relatif à l'emploi et à la flexibilité dans les sites industriels a été signé en septembre 2010. Il prévoit notamment la possibilité de mettre en place des équipes de nuit variables qui seront constituées sur la base d'horaires de nuit réduits, avec variations des durées journalières selon les commandes. Cette innovation sociale constitue une première dans l'industrie automobile française et a conduit le Groupe à engager près de 900 recrutements complémentaires en CDI en 2010.

### Accompagner la globalisation de l'entreprise

PSA Peugeot Citroën mobilise sur la scène internationale des experts et des managers dont les compétences et les profils sont représentatifs de la diversité mondiale et des particularités des marchés sur lesquels le Groupe veut se développer. Constituée à cet effet, la filiale Peugeot Citroën « Gestion internationale » a pour objectif de :

- ◆ mobiliser des experts et des managers représentatifs de la diversité mondiale ;
- ◆ permettre des parcours professionnels pour appréhender les enjeux internationaux générés par la globalisation économique ;
- ◆ donner la possibilité aux personnels locaux d'exercer davantage de responsabilités.

La globalisation du Groupe s'accompagnera de l'internationalisation du management et du choix de l'anglais comme langue de travail.

### Un engagement pour l'insertion professionnelle des jeunes

PSA Peugeot Citroën souhaite attirer et intégrer les jeunes qui représentent l'avenir du Groupe. La mise en œuvre du programme d'intégration des jeunes en alternance, annoncé en juin 2009, s'est poursuivie en 2010. Il vise à préparer les compétences dont l'entreprise aura besoin dans l'avenir. Avec un important volet consacré à l'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés, ce programme répond également aux enjeux sociaux et sociétaux actuels : donner aux jeunes de réelles perspectives d'intégration dans le monde du travail en leur permettant de découvrir les métiers et les valeurs d'un grand groupe industriel. En 2010, PSA Peugeot Citroën a accueilli plus de 4 000 stagiaires et 3 200 alternants (contrats d'alternance, de professionnalisation, et d'apprentissage).

Des actions ciblées ont également été déployées. À titre d'exemple, le Groupe a signé en 2008 avec l'État français un engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers sensibles, le Plan Espoir Banlieues. Après trois années de mise en

œuvre, 776 alternants, 916 stagiaires et plus de 300 personnes en CDD ou CDI issus des Zones Urbaines Sensibles ont été recrutés. En Italie, le programme Puntiamo su di te (Miser sur toi) a pour vocation d'intégrer au sein des différents services de l'entreprise des jeunes à fort potentiel.

### Favoriser l'emploi et la motivation des seniors en Europe

Pour PSA Peugeot Citroën, la question de l'emploi des seniors (plus de 50 ans), qui représentent près de 30 % des effectifs du Groupe (hors Gefco et hors Faurecia), ne doit pas faire l'objet d'un traitement à part des autres catégories. Au contraire, elle participe à la politique globale de l'emploi et de développement des compétences du Groupe, qui garantit l'égalité des chances et de traitement, et anticipe les évolutions démographiques.

C'est dans ce cadre qu'en France et au Japon par exemple, des accords en faveur de l'emploi et de la motivation des seniors ont été signés en 2010. Ils visent notamment à favoriser la diversité des âges au sein des équipes, à maintenir des évolutions salariales et promotionnelles motivantes, à adapter les conditions de travail à la présence de salariés plus âgés et à aménager les fins de carrière et la transition activité/retraite. L'objectif est de mieux reconnaître la place des seniors dans l'entreprise et de considérer leur expérience comme un avantage pour la réussite du Groupe. C'est en ce sens que la question du maintien dans l'emploi et de la motivation des seniors doit être liée à celle de l'intégration professionnelle des jeunes afin d'anticiper les évolutions démographiques et de préparer le renouvellement des générations. Ainsi, le Groupe sollicite les salariés seniors pour accueillir et accompagner les jeunes au travers de fonctions de tutorat/parrainage.

### Une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences partagée avec les partenaires sociaux

Anticiper la transformation des métiers, mieux prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin et donner aux salariés une visibilité sur les évolutions et les mutations industrielles et technologiques, constituent un enjeu majeur pour le groupe PSA Peugeot Citroën. L'anticipation est nécessaire pour engager des politiques de formation, d'évolution, et de mobilité professionnelle, de recrutement et de redéploiement des emplois et des compétences. Cette démarche relève de la responsabilité sociale de l'entreprise qui doit pouvoir conduire les adaptations nécessaires dans la continuité, en évitant les ruptures et les reconversions dans l'urgence.

La gestion prévisionnelle implique une analyse avec les partenaires sociaux, un échange sur les politiques mises en œuvre par l'entreprise et un diagnostic de leurs effets prévisibles sur l'emploi et les compétences.

En France, un accord sur la nouvelle dynamique de l'emploi et des compétences a été signé en 2010. Cet accord prévoit un dispositif complet de gestion prévisionnelle visant trois objectifs principaux :

- ◆ mieux anticiper l'évolution des emplois, des métiers et des compétences, en donnant aux salariés une visibilité sur les évolutions et les mutations industrielles et technologiques ;
- ◆ donner une nouvelle dynamique à la gestion individuelle, pour valoriser l'investissement personnel et la mobilité professionnelle, au service du développement des compétences dans le Groupe ;
- ◆ accompagner les transformations collectives, par un dispositif proposant reconversions, mobilités collectives internes ou évolutions des métiers sensibles.

Dans les principaux pays, des observatoires des métiers, des emplois et des compétences permettent d'échanger avec les partenaires sociaux sur la vision prospective et qualitative des métiers et des compétences du Groupe (les métiers stratégiques, les diagnostics quantitatifs, les évolutions technologiques ou organisationnelles, les mesures d'adaptation mises en œuvre, etc.).

### Anticiper et accompagner socialement les transformations

Afin de garantir le bon déroulement social des transformations et des grandes évolutions industrielles ou non industrielles, PSA Peugeot Citroën systématise la mise en place de mesures d'accompagnement. Chaque projet de transformation impose le déploiement d'une démarche structurée permettant l'analyse des impacts et des conséquences ainsi que la préparation des mesures d'accompagnement.

À titre d'exemple, en France, le Groupe gère de façon progressive et essentiellement par la mobilité interne, le redéploiement des

activités du site de Moissy Cramayel. Toutes les mesures du plan de redéploiement des emplois et des compétences sont fondées sur la base du volontariat et le Groupe permet à chaque salarié de bénéficier des dispositifs de la cellule emploi mobilité. Le Groupe s'engage également dans la redynamisation du bassin d'emploi local.

### L'engagement GPEC au sein de la filière automobile

Avec la crise économique et dans le cadre du projet « Excellence de la relation fournisseur », PSA Peugeot Citroën apporte une contribution active dans deux domaines :

- la mise en place d'une vision prospective des emplois et des compétences par filière du secteur automobile ;
- le soutien, par la voie du dialogue social, au règlement de dossiers fournisseurs (soutien à la recherche de solutions de reprise, participation aux tables rondes avec les pouvoirs publics et les organisations syndicales, etc.).

## Les Ressources Humaines : notre première richesse

### L'engagement des salariés

Le groupe PSA Peugeot Citroën en tant qu'employeur responsable, est à l'écoute de ses salariés. Cette préoccupation se traduit par la capacité de l'entreprise à placer les femmes et les hommes du Groupe dans des conditions telles qu'ils aient envie de donner le meilleur d'eux-mêmes sur le plan individuel et collectif.

En 2010, la réalisation d'une enquête d'opinion auprès des managers a permis l'identification de leviers et la mise en place de plans d'action nécessaires à l'amélioration des pratiques managériales. En 2011, le Groupe a pour ambition d'étendre cette démarche auprès de l'ensemble des salariés en conduisant une enquête commune à toutes les entités. Cette dernière doit permettre au Groupe de valoriser ses points forts, tout en travaillant sur de nouveaux axes de développement.

### La gestion prospective et collective des compétences : la démarche filières/métiers

PSA Peugeot Citroën mène une politique d'emploi et de compétences visant à identifier et à préparer les métiers dont il aura besoin demain pour assurer sa performance. Pour cela, le Groupe s'est organisé en 20 filières, communautés de compétences transversales aux directions et de périmètre mondial. Les filières donnent une vision prospective sur l'évolution à 5 ans des emplois, des métiers et des compétences. Elles déterminent, pour chacun des métiers, les plans d'action concernant le recrutement, l'expertise, la formation, la reconversion professionnelle, la mobilité, la localisation géographique et l'internationalisation.

Afin de renforcer l'efficacité de cette démarche, deux actions majeures ont été entreprises en 2010.

D'une part, la structuration des filières en 120 métiers. Un métier est un ensemble cohérent d'activités propres à une filière, nécessitant la maîtrise de compétences, d'outils et de processus homogènes.

Cette structuration en métiers permet à chaque salarié :

- ◆ de mieux connaître les fonctions et les compétences associées à son métier et leurs évolutions ;
- ◆ d'avoir accès aux standards, aux processus et aux outils de son métier ;
- ◆ d'être intégré au bon niveau à une animation locale de son métier ;
- ◆ de partager les meilleures pratiques de son métier ;

- ◆ de connaître et d'accéder aux cursus de formation labellisés de son métier.

D'autre part, la nomination d'un sponsor appartenant au Comité de Direction Générale pour chaque filière, permet de porter les problématiques de la filière au plus haut niveau de l'entreprise.

Grâce à cette nouvelle approche filières/métiers, le Groupe se dote d'une démarche solide pour anticiper les métiers de demain et faire grandir ses salariés.

### La politique de développement des Ressources Humaines

En juin 2010, PSA Peugeot Citroën s'est doté d'une nouvelle politique mondiale de développement des Ressources Humaines. Élaborée et portée au plus haut niveau de l'entreprise, cette politique vise à favoriser le développement professionnel de tous les salariés et à rendre les managers responsables du développement de leurs équipes. Elle est articulée autour de sept axes :

- ◆ chaque salarié du Groupe est acteur de son développement professionnel ;
- ◆ chaque manager est responsable du développement de son équipe ;
- ◆ tout salarié bénéficie d'un entretien individuel annuel ;
- ◆ les filières professionnelles, au travers des métiers qui les composent, définissent des parcours de carrière ;
- ◆ la formation est un investissement majeur pour l'entreprise et pour chacun de ses salariés ;
- ◆ la mobilité professionnelle permet, aux salariés qui le souhaitent, d'enrichir leur parcours de carrière et de développer leurs compétences ;
- ◆ le Groupe met en œuvre une gestion responsable de l'emploi.

Ses objectifs sont également de renforcer la compétitivité et d'accompagner l'internationalisation du Groupe en fidélisant et en attirant les meilleurs talents, de mettre à disposition des salariés des formations professionnelles les amenant au meilleur niveau de compétences, et d'accompagner les salariés dans les transformations liées aux évolutions majeures du secteur automobile.

## Des parcours et des évolutions professionnelles dynamisés

PSA Peugeot Citroën place les compétences au centre des choix d'évolution professionnelle et de formation. Ce mode de gestion permet de clarifier les perspectives de carrière des salariés et de mieux anticiper les besoins du Groupe, tant en termes d'expertise que d'évolution d'emploi. Les possibilités d'évolution de carrière sont examinées annuellement lors des comités carrières et des comités de plans de remplacement. Ils sont organisés dans chaque direction du Groupe afin de construire les parcours professionnels des salariés et d'anticiper le remplacement des postes stratégiques.

L'utilisation d'outils fondés sur l'évaluation des compétences et de la performance individuelle a été généralisée. Chaque salarié bénéficie d'un entretien individuel permettant de formaliser les résultats de l'année écoulée et les objectifs de l'année à venir. Il permet également d'identifier les comportements nécessaires à la maîtrise de la fonction et de définir un plan de développement des compétences techniques et comportementales. Cet entretien individuel, élément central de la politique de développement des Ressources Humaines, est un levier majeur du déploiement de la Vision et des ambitions du Groupe. En 2010, un programme d'accompagnement des salariés fondé sur la formation des managers et la diffusion d'un module e-learning, a été déployé au plan mondial pour accroître la qualité des entretiens.

## La mobilité : priorité aux ressources humaines internes

PSA Peugeot Citroën donne la priorité aux ressources humaines internes. Le Groupe entend communiquer aux salariés un maximum d'informations pour qu'ils disposent d'une visibilité sur l'évolution des métiers et sur les possibilités d'orientations professionnelles. Ces éléments doivent leur permettre de prendre, par anticipation et avec le soutien de l'entreprise, les initiatives favorables à leur développement professionnel.

En France, des espaces de mobilité et de développement professionnel sont mis en place dans tous les sites. En Espagne, un chantier mobilité a permis d'améliorer les canaux de diffusion des postes ouverts.

La croissance du Groupe en Chine, en Russie, en Amérique latine et notre dynamique en matière de coopérations sont également des occasions de dynamiser et de diversifier les carrières des salariés.

## L'Université PSA, acteur de la transformation et de l'Excellence de l'entreprise

### Rôle et missions à l'échelle mondiale

Acteur incontournable dans la transformation du Groupe, l'Université PSA vise à transmettre aux salariés des connaissances, des comportements et des méthodes de travail cohérents avec les valeurs et les politiques du Groupe. Depuis sa création, en avril 2010, l'Université propose les formations adaptées pour répondre aux ambitions du Groupe. Elle garantit le niveau d'excellence des compétences techniques et managériales qui y sont acquises.

À l'échelle mondiale, des formations « socles », communes à toutes les directions, sont mises en œuvre. Elles portent sur le management, la pratique de l'anglais, la diversité, le PSA Excellence System, le Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail, le bien-être au travail, la qualité, les entretiens individuels, l'éthique, le parcours d'intégration, l'économie, l'ouverture internationale et culturelle et l'accueil des nouveaux arrivants. S'appuyant sur des outils pédagogiques innovants, à l'écoute des tout derniers modes de transmission du savoir, l'Université assure également des formations sur les connaissances clés des métiers qui permettront au Groupe d'être à l'avant-garde pour les produits et les services proposés.

Ainsi, près de 5 000 stages de formation sont proposés dans le Groupe et en 2010, 3,1 millions d'heures de formation ont été dispensées à l'ensemble des salariés, représentant une moyenne de 24,6 heures de formation par salarié.

### Développer les compétences managériales

L'atteinte des ambitions du Groupe nécessite des aptitudes managériales à la transformation et à l'entraînement des équipes. PSA Peugeot Citroën propose aux managers des cursus de formation leur permettant d'être au meilleur niveau : conçus suivant le niveau d'expérience dans la position de manager, quatre stages ont pour objectif de faire prendre conscience aux participants de leur rôle

de managers ou de responsable de managers tout en créant un sentiment d'appartenance à une communauté. Chaque année, les cadres supérieurs/dirigeants sont amenés à suivre le dernier niveau de formation. En 2010, son programme était principalement axé sur la mise en œuvre de la stratégie de transformation du Groupe et les nouveaux comportements managériaux, en particulier l'engagement.

### La labellisation des cursus de formation des métiers du Groupe

Les 120 métiers identifiés par les filières seront soumis à un processus de « labellisation » d'ici à fin 2012. Cette certification d'assurance qualité est accordée à chaque cursus de formation des métiers du Groupe tous les deux ans, sur la base d'un cahier des charges très strict correspondant aux cinq critères suivants : description et justification des compétences, déploiement mondial des cursus de formation associés, structuration en trois niveaux de ces cursus de formation (accueil, perfectionnement et senior), dispositif de validation des acquis et pertinence de la pédagogie dans l'environnement local. Les cursus de formation des métiers ainsi labellisés sont structurés suivant un modèle standard.

### Des partenariats stratégiques

Dans ses autres missions, l'Université PSA est amenée à nouer des relations stratégiques avec les Écoles et les Universités dans le monde afin d'accroître l'attractivité du Groupe auprès de la population des étudiants et des enseignants chercheurs. Ces associations peuvent prendre la forme de chaires d'entreprise, de fondations ou de partenariats établis sur le long terme. Ainsi, des enseignants chercheurs, épaulés par un groupe de trois à quatre de leurs étudiants, se consacrent à temps plein à des sujets techniques clés pour l'Entreprise, sur des périodes allant de trois à six mois par an.

## Une nouvelle organisation RH au cœur des ambitions du Groupe

### La fonction RH et le PSA Excellence System

Le PSA Excellence System est la réponse du Groupe à son ambition d'efficacité opérationnelle. C'est une méthode de travail et de management qui s'appuie sur les principes du « Lean » et la culture de l'amélioration continue. La démarche d'excellence nécessite la mise en place d'un cadre clair et respecté, de fonctionnements simples, lisibles et efficaces. Elle doit s'appuyer sur une organisation qui favorise le développement du savoir-faire du Groupe.

Dans la fonction RH du Groupe, l'application du PSA Excellence System se traduit par :

- ◆ la définition de trois politiques globales (santé et sécurité, développement des ressources humaines et relations sociales) qui définissent les orientations et les « attendus » exprimés aux managers. Les systèmes de management qui leur sont associés permettent un déploiement réel et la transformation des engagements du Groupe en actions concrètes et quotidiennes pour chaque salarié ;
- ◆ des processus définis pour coordonner les activités et leur pilotage, et ainsi améliorer les conditions de travail des salariés ;
- ◆ des contrats d'objectifs communs à une équipe qui formalisent les priorités, les actions à mettre en œuvre pour les atteindre, les indicateurs de suivi et de contrôle ;
- ◆ des Obeya, (« grande salle » en japonais), lieu de pilotage d'une équipe et d'une activité. En se basant sur un management visuel, une Obeya permet de faire le suivi régulier des actions engagées et de définir les priorités d'action.

Tous les dispositifs mis en œuvre dans le cadre du PSA Excellence System permettent au Groupe de déployer, d'animer et d'améliorer en continu une politique sociale responsable et durable.

### Les chantiers de transformation ressources humaines

En 2010, un important chantier de transformation de la fonction ressources humaines a été déployé à l'échelle mondiale. Avec le projet « Global RH », l'organisation de la fonction évolue vers une nouvelle répartition des missions entre la direction des ressources humaines Corporate et les ressources humaines opérationnelles.

La direction des ressources humaines Corporate définit la stratégie, les processus groupe ainsi que les standards. Elle a également la charge d'en vérifier leur application. Elle s'appuie sur ses centres de référence (« cœurs des compétences métiers RH ») qui construisent et font appliquer des solutions opérationnelles et mondiales. Les ressources humaines opérationnelles (de directions et de régions), plus proches des managers opérationnels et des salariés, sont quant à elles responsables de la mise en œuvre des politiques et des processus ressources humaines dans leurs périmètres, et sont mobilisées en priorité sur les tâches à plus forte valeur ajoutée, en particulier le développement des salariés.

Ce projet s'appuie sur la rénovation des systèmes d'informations ressources humaines afin de doter l'entreprise d'outils efficaces et de faire de PSA Peugeot Citroën un Groupe global.

## 17.1.3. Renforcer la cohésion sociale

De dimension internationale, la politique sociale de PSA Peugeot Citroën vise à favoriser la cohésion sociale autour de valeurs fortes de solidarité, de tolérance et d'engagement. Au cœur de cette politique, le dialogue avec les représentants du personnel est permanent. Pour engager les principaux projets de transformation, le Groupe choisit

la voie du dialogue social et s'appuie sur une information et une participation des salariés. Cette démarche donne lieu à une pratique contractuelle dense dans tous les pays. Depuis 2010, le suivi mensuel de l'agenda social européen permet d'assurer la convergence des principales négociations collectives.

## Un dialogue social porteur d'innovations durables

### L'écoute au cœur du management

Le dialogue social est animé au quotidien par les managers. Il repose sur l'implication des salariés, le dialogue avec leurs représentants, une communication et une animation sociale actives, l'écoute des difficultés rencontrées et leur résolution par l'amélioration continue. Cette animation sociale de proximité contribue à un climat social de qualité. Pour faciliter la prise en compte de cette mission, les managers sont formés aux relations sociales.

Afin de disposer de la meilleure expertise ressources humaines opérationnelle, le Groupe forme également les professionnels de la fonction ressources humaines qui doivent maîtriser les techniques et les évolutions réglementaires dans leur domaine d'intervention. Ce cursus de formation au métier relations sociales a été labellisé par l'Université Groupe.

### Une forte dynamique contractuelle

La dynamique du dialogue social se concrétise par la signature de nombreux accords, innovants et toujours précurseurs, ouverts sur les évolutions de la société et du monde qui nous entoure. Cette politique contractuelle reflète la volonté du Groupe d'étendre les meilleures pratiques de ressources humaines à toutes ses entités et de promouvoir des principes forts tels que le respect des droits humains, l'égalité des chances, la diversité des équipes, la santé et la sécurité de chaque salarié.

Les changements majeurs prévus par le Groupe font l'objet de procédures d'information et de consultation auprès des organisations syndicales et des instances représentatives du personnel.

En 2010, près de 150 accords d'entreprise ont été conclus, dont plus de 90 à l'international. Ils portent sur des sujets variés : organisation du temps de travail, gestion prévisionnelle des emplois



et des compétences, évaluation et prévention du stress professionnel, classification et évolution de carrière, emploi et motivation des seniors, etc. Ces accords ont toujours été signés de façon largement majoritaire.

Dans le monde, 94 % des salariés du Groupe (hors Faurecia) sont couverts par une convention collective.

### Le rôle accru du Comité Européen, élargi en Comité Mondial

Le Comité Européen est une instance de dialogue et d'échanges privilégiée entre la direction et les représentants du personnel. Cette instance permet d'aborder la stratégie du Groupe, ses résultats et ses perspectives. Le Comité Européen du Groupe élargi en Comité Mondial à l'Argentine et au Brésil depuis 2006, le sera en 2011 à la Chine et à la Russie.

En 2010, le Comité Européen et son bureau, le Comité de Liaison, se sont réunis à dix reprises. Les membres ont ainsi pu assister à différentes présentations mais également travailler sur le déploiement et l'application des démarches « Lean » dans l'objectif de réaliser, avec

la direction, une évaluation sur ce thème et d'établir des propositions. Le Comité Européen, élargi en Comité Mondial, s'est également réuni dans le cadre de la préparation et de la signature de l'avenant à l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Ces instances qui favorisent le dialogue social dans le monde, font partie intégrante de la politique contractuelle du Groupe. Elles permettent à la direction générale d'entendre les préoccupations, les attentes, les propositions des salariés, mais également d'engager les concertations nécessaires à la réalisation des grands projets transversaux.

### Le Comité Paritaire Stratégique

Ce comité est une instance de diagnostic, de dialogue et d'échanges entre la direction et les organisations syndicales européennes. Il permet d'approfondir des sujets liés à la situation de l'entreprise et à son évolution, à court et moyen termes. Les sujets concernent tous les thèmes et orientations susceptibles d'avoir un impact sur l'emploi.

Réunis trois fois en 2010, les membres sont associés aux grandes orientations stratégiques telles que la compétitivité industrielle du Groupe, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ou encore la stratégie en Asie.

## Des rémunérations compétitives et équitables

Préserver le pouvoir d'achat des salariés, rémunérer la performance, pratiquer des rémunérations compétitives et équitables au regard des marchés du travail, associer à la création de valeur ceux qui y contribuent : la politique de rémunération de PSA Peugeot Citroën répond aux mêmes objectifs dans tous les pays où le Groupe est implanté.

En 2010, 25 accords salariaux ont été signés par les partenaires sociaux en France, Royaume-Uni, Brésil, Argentine, Suède, Chine, Espagne et Portugal. S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat des salariés, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires.

Au-delà des mesures d'augmentations générales, les augmentations individuelles sont déterminées chaque année pour toutes les catégories professionnelles en fonction de l'évaluation de la performance, des niveaux de maîtrise des fonctions et des évolutions professionnelles. Un suivi rigoureux permet d'assurer l'absence de discrimination.

### Le personnel associé aux résultats du Groupe

Le Groupe souhaite associer l'ensemble des salariés aux résultats économiques de l'entreprise. En France, un accord de participation dérogatoire pour 2010 – 2012, complété d'un accord d'intéressement qui associe les salariés à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise a été mis en place. À l'international, les salariés du Groupe bénéficient d'un dispositif de participation internationale (Profit Sharing). Au titre des résultats de 2010, 80 millions d'euros seront ainsi distribués en 2011 aux salariés (divisions Automobile, Financement, Transport et Logistique).

### Encourager la performance individuelle et collective

Outre les dispositifs collectifs de participation, d'intéressement et de « Profit Sharing », s'ajoute une rémunération complémentaire pour les managers occupant des postes à responsabilité ayant une contribution déterminante sur les résultats de l'entreprise. Ces compléments de rémunération traduisent la volonté de favoriser la culture du résultat et d'adopter des pratiques cohérentes et compétitives avec les marchés. En 2010, le mécanisme de la part variable a été étendu à certains salariés en Chine, en Amérique latine et en Europe.

### L'actionnariat salarié

Afin de permettre aux salariés d'être associés au développement du Groupe, des solutions d'épargne ont été mises en place. En France, les salariés peuvent investir sur le fonds « des salariés du groupe PSA Peugeot Citroën ». En Allemagne, en Espagne, au Portugal et au Royaume-Uni, ils peuvent investir dans divers supports choisis selon les réglementations locales. Le Groupe contribue aux versements des salariés par un abondement.

### Retraites : des dispositifs pour préparer l'avenir des salariés

Pour préparer l'avenir des salariés, PSA Peugeot Citroën met en place des régimes de retraite supplémentaires à cotisations définies dans tous les pays où il est implanté et où cela peut s'avérer nécessaire compte tenu du niveau des retraites obligatoires et des pratiques du marché. De tels dispositifs ont déjà été mis en place en Allemagne, au Brésil, en Espagne, en France, au Japon, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovaquie et au Royaume-Uni.

Gérés par des commissions paritaires sous des formes locales, ces systèmes n'ont pas vocation à se substituer aux régimes de retraite par répartition là où ils existent. Leur but est, entre autres, de procurer aux bénéficiaires un supplément de retraite leur permettant de combler la baisse prévisible du taux de remplacement et d'harmoniser, dans chaque pays, les avantages de retraite des différentes filiales.

### Développer les couvertures prévoyance et protection santé

Dans tous les pays où il est implanté, le Groupe met en place des systèmes de prévoyance couvrant au minimum les risques liés au décès, à l'invalidité et à l'incapacité. Des régimes collectifs de couverture santé avec contribution de l'employeur existent dans plusieurs pays. En 2010, une couverture décès et invalidité a été mise en place en Slovaquie et en Croatie ; elle a été complétée en Croatie d'une couverture santé.

## 17.1.4. Un développement éthique et responsable

### Un engagement social et durable

#### Un nouvel accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise

Après quatre années d'application, PSA Peugeot Citroën a renouvelé, le 20 mai 2010, son accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise. Signé par la direction du Groupe, la Fédération Internationale des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie (FIOM), la Fédération Européenne des Métallurgistes (FEM) et par les membres du Comité de Liaison du Comité Européen, cet accord engage près de 90 organisations syndicales représentatives des pays où le Groupe est implanté.

Pour l'ensemble de ses filiales dans le monde, le Groupe s'engage à respecter et à promouvoir les droits humains fondamentaux issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à appliquer les meilleures pratiques de gestion et de développement des ressources

humaines. Il s'engage également à partager ces exigences avec ses partenaires, ses fournisseurs et les réseaux indépendants de distribution.

Le bilan de l'accord réalisé au terme des quatre premières années d'application fait apparaître des résultats très encourageants, démontrant la prise en compte, par l'ensemble des filiales, des différents engagements contenus dans l'accord. Chaque année, les organisations syndicales et les représentants du personnel ont été associés à la mise en œuvre de plans d'action innovants et à l'échange des meilleures pratiques.

Avec un 15<sup>e</sup> engagement en faveur de la protection de l'environnement et un renforcement des engagements sociaux, le renouvellement de l'accord fait date pour impulser un nouvel élan en matière de progrès social et environnemental.

#### Les 15 engagements de l'accord cadre mondial

1. Non-complicité dans la violation des droits humains
2. Liberté d'association et reconnaissance effective du droit à la négociation collective
3. Abolition effective du travail des enfants
4. Élimination de la discrimination et promotion de l'égalité des chances
5. Lutte contre la corruption
6. Sécurité, conditions de travail et santé
7. Développement des compétences de demain par la formation continue
8. Des voies de participation pour les salariés
9. Anticiper la transformation des métiers et des emplois
10. Rémunérations
11. Protection sociale
12. Des organisations de travail négociées
13. Des exigences sociales partagées avec les fournisseurs, sous-traitants, partenaires industriels et réseaux de distribution
14. Prise en compte de l'impact de l'activité de l'entreprise sur le territoire d'implantation
15. Protection de l'environnement

#### Un accompagnement renforcé dans la mise en œuvre des plans d'action

Dans toutes les filiales et entités du Groupe, l'application de l'accord se traduit par la mise en place, chaque année, de trois plans d'action prioritaires, innovants et engageants, permettant d'améliorer la prise en compte de l'accord. En 2010, plus de 360 plans d'action prioritaires ont été définis et mis en œuvre par les filiales.

À l'occasion du renouvellement de l'accord, le Groupe a souhaité donner une nouvelle dynamique à la responsabilité sociale de l'entreprise et a choisi d'en renforcer l'animation au sein des différentes filiales du Groupe.

#### L'engagement industriel et social au sein de la « Filière Automobile », avec les fournisseurs et sous-traitants

Dans la continuité des mesures engagées par le Gouvernement français depuis les États Généraux de l'Automobile en janvier 2009 et la mise en place de la Plateforme Automobile, le Groupe intensifie son action en faveur de la filière automobile. En France, pour accompagner et accélérer les mutations du tissu industriel et les initiatives dans le domaine de l'innovation, PSA Peugeot Citroën a nommé quatre délégués dont l'action viendra renforcer celle des « Référénts automobiles » placés sous l'autorité des Préfets de régions. Armés de leur solide expérience du secteur automobile et soutenus par le Groupe, ils vont travailler avec les différents acteurs régionaux et aider activement à la consolidation de la filière automobile française.

PSA Peugeot Citroën s'est également impliqué dans les réflexions de la Plateforme Automobile, à laquelle participaient les partenaires sociaux. Afin d'organiser les mutations industrielles, le Groupe appuie la nécessité de développer les diagnostics par filière, l'analyse des évolutions métiers actuels et futurs, et soutient le dialogue social.

### La prévention des situations de harcèlement, discriminations et violences au travail

PSA Peugeot Citroën condamne tous les manquements au respect portant atteinte aux droits et à la dignité des personnes, les mauvais traitements verbaux ou physiques, les harcèlements de toute nature, les violences au travail et la discrimination. Ces agissements sont passibles de sanction et font l'objet de mesures de prévention dans tous les pays. Une communication régulière est effectuée auprès des salariés, et des actions de sensibilisation sont réalisées auprès de nombreux managers. Les salariés victimes ou témoins de cas de

harcèlement, de discrimination et de violences au travail peuvent en référer auprès des services de ressources humaines où, en cas de difficulté à utiliser les voies classiques de recours, ils peuvent donner l'alerte, sous couvert d'anonymat, auprès d'un responsable identifié en charge des questions de diversité et/ou de harcèlement.

Une procédure commune de suivi a été instaurée dans l'ensemble des pays où le Groupe est implanté, avec une adaptation des cadres légaux dans tous les pays. Pour chaque situation identifiée, une remontée d'information à la fonction ressources humaines doit être opérée et une enquête est effectuée. En 2010, 137 cas de harcèlement, de discrimination et de violences au travail ont été remontés au niveau de la direction des ressources humaines Groupe. PSA Peugeot Citroën montre ainsi, que de tels comportements ne doivent pas avoir leur place dans l'entreprise.

## La diversité et l'égalité des chances pour un Groupe « pluriel »

### Faire travailler ensemble les meilleurs talents

PSA Peugeot Citroën a choisi de valoriser la diversité des personnes et des cultures qui composent ses effectifs, et de faire de l'égalité et du respect vis-à-vis des différences des éléments fondateurs de son développement responsable. Cet enjeu de société concerne l'ensemble des pays d'implantation du Groupe dans lesquels PSA Peugeot Citroën entend appliquer et promouvoir, au-delà des règles légales, les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines.

Le Groupe privilégie les compétences dans l'accès à l'emploi comme dans l'évolution professionnelle et lutte contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance à l'égard des différences.

Ainsi, promouvoir la diversité consiste à recruter, faire travailler ensemble et faire évoluer les meilleurs talents, sans distinction sur l'origine, le sexe, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation de famille, la grossesse ou la maternité, les caractéristiques génétiques, l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, les opinions politiques, les activités syndicales ou mutualistes, les convictions religieuses, l'apparence physique, le nom de famille ou en raison de l'état de santé ou du handicap.

La diversité des équipes de PSA Peugeot Citroën représente un atout pour la performance économique de l'entreprise : le Groupe doit s'entourer de profils variés, reflétant la société et son environnement. La diversité est une source de complémentarité, d'équilibre social et d'efficacité économique. En facilitant la confrontation des idées, elle est, pour le Groupe, source de créativité et d'innovation.

En avril 2009, PSA Peugeot Citroën figurait parmi les premières entreprises françaises à obtenir le Label Diversité qui récompense la politique et les bonnes pratiques ressources humaines du Groupe en matière de promotion de la diversité, d'égalité des chances et de prévention des discriminations. En 2010, le Groupe obtenait le maintien de ce Label.

Des observatoires paritaires de la diversité et de l'égalité sont mis en place en France et en Espagne afin de s'assurer de la bonne application des accords. Ils sont chargés de veiller au respect des engagements du Groupe et analysent les mesures mises en place.

Chaque année, PSA Peugeot Citroën réalise de nouvelles démarches en faveur de la promotion de la diversité. En 2010, le Groupe

s'est intéressé, au travers d'un questionnaire diffusé auprès de 12 000 salariés, à la discrimination liée aux orientations sexuelles au regard de deux autres thèmes plus matures, le handicap et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au travers d'un diagnostic qualitatif et quantitatif, dix pays pilotes ont participé à la réalisation d'un état des lieux de la diversité. Cette « photographie » a permis au Groupe de connaître et de considérer les spécificités inhérentes à chaque pays dans l'objectif de globaliser son engagement en faveur de la diversité.

### L'Engagement Diversité Monde

PSA Peugeot Citroën a choisi de formaliser son action en faveur de la diversité dans un engagement commun et applicable à tous les pays d'implantation du Groupe : l'Engagement Diversité Monde.

Intégré au PSA Excellence System, l'Engagement Diversité Monde est un référentiel constitué de sept principes fondateurs qui permettent une prise en compte globale de la diversité et de ses enjeux. Il a pour ambition d'améliorer l'action du Groupe en faveur de la diversité et d'aider les filiales à progresser dans la mise en œuvre et la promotion de ce sujet.

En décembre 2010, les correspondants diversité monde se sont réunis pour la première fois à Paris à l'occasion du lancement de l'Engagement Diversité Monde. Nommés dans chaque pays, leur rôle sera d'animer le déploiement de l'engagement dans les différentes filiales. Ils pourront pour cela s'appuyer sur un kit de déploiement et sur l'échange des bonnes pratiques au sein du réseau des correspondants diversité monde.

Le suivi conjoint de cet engagement avec les représentants du personnel s'effectue au travers d'une auto-évaluation annuelle qui permet de mesurer l'engagement de chaque filiale dans la diversité, et les progrès réalisés dans ce domaine. Dans chaque pays, des plans d'action diversité sont mis en place afin de permettre aux filiales d'entrer dans une démarche d'amélioration continue.

### Former chaque manager aux enjeux de la diversité

Lancé en France en 2008, le déploiement des formations « management de la diversité » s'est poursuivi en 2009 et 2010. L'objectif de ce module est de donner aux managers des réponses concrètes et des outils opérationnels leur permettant de traiter les problèmes



quotidiens au sein de leur équipe en matière d'égalité des chances. Il doit leur permettre de traduire concrètement les principes de respect des différences, de prévention et de proscription de toute forme de discrimination. Au cours des trois premières années de déploiement, près de 2 500 managers ont été formés et 1 150 le seront en 2011.

Dans le cadre du déploiement de l'Engagement Diversité Monde, la formation au management de la diversité est étendue dans les différents pays d'implantation du Groupe, et notamment en Espagne, au Portugal, en Italie et en Belgique.

En Espagne, les managers de Gefco ont été formés à la diversité et à l'égalité des chances. En Pologne, les salariés ont bénéficié de formations sur les discriminations dont peuvent être victimes les seniors.

### Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

PSA Peugeot Citroën favorise l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés handicapés. En France, dans la division Automobile,

l'emploi des personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le secteur adapté ou protégé, représente un taux d'emploi de 7,9 % soit un pourcentage supérieur au taux national légal de 6 %.

En 2010, le Groupe compte 5 925 salariés handicapés. En complément de l'emploi direct des personnes handicapées, PSA Peugeot Citroën a été le premier acheteur industriel en France dans le secteur protégé, pour une valeur ajoutée de 30 millions d'euros.

Des accords sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées ont été conclus et mis en œuvre, auxquels viennent s'ajouter de nombreuses sensibilisations et actions concrètes. À titre d'exemple, un partenariat a été signé en janvier 2011 avec trois associations spécialisées dans l'insertion professionnelle et le recrutement de personnes handicapées. Ce nouveau partenariat a pour objectif d'intensifier la dynamique mise en œuvre en faveur de l'emploi des travailleurs reconnus handicapés.

## Poursuivre la dynamique de féminisation du Groupe

### Un engagement reconnu

Depuis plusieurs années, PSA Peugeot Citroën s'est engagé dans une politique volontaire en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En France, dans la lignée du premier accord signé en 2003 et renouvelé en 2007, un nouvel accord très largement enrichi en faveur du développement de l'emploi féminin et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé en février 2011.

PSA Peugeot Citroën a été la première entreprise labellisée « Égalité professionnelle » par le ministère de la Cohésion sociale et de la Parité en 2005. Le renouvellement de ce label en 2008 atteste des progrès continus du Groupe en matière d'égalité professionnelle. En 2010, PSA Peugeot Citroën décide de porter son engagement à l'échelle européenne, en participant à des groupes de travail sur l'égalité professionnelle dans l'objectif de mettre en place un label européen. Le Groupe a choisi de mener les démarches nécessaires à la labellisation de quatre pays européens dès le début de l'année 2011 : la France, l'Espagne, la Belgique et l'Italie.

### Développer la mixité de l'emploi et des métiers

La mixité professionnelle est une source de complémentarité, d'équilibre social et d'efficacité économique. Malgré les filières de formation initiale traditionnellement moins féminisées dans les domaines techniques et les métiers de l'industrie automobile, on constate, dans le Groupe, une amélioration de la féminisation de l'emploi. Ce mouvement est notamment lié aux évolutions du marché du travail et aux différentes actions menées, notamment l'amélioration des conditions de travail.

Le taux de féminisation est passé de 17,6 % en 2002 à 21,8 % en 2010. PSA Peugeot Citroën a pour ambition de confirmer cette progression et d'encourager la féminisation des emplois et des métiers.

### Garantir l'égalité professionnelle pour les rémunérations et les évolutions

L'entreprise garantit un niveau de classification et de salaire à l'embauche identique entre les femmes et les hommes pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

Les évolutions promotionnelles (changements de coefficient, de catégories professionnelles, accès à un niveau de responsabilité supérieur...) sont uniquement basées sur les compétences exercées et les résultats obtenus sans tenir compte d'autres caractéristiques, conformément à l'accord d'entreprise de 2004 renouvelé en 2008 sur la diversité et la cohésion sociale. L'application de ce principe conduit à assurer une égalité des chances et de traitement au bénéfice des salariées, avec si besoin des repositionnements salariaux en cas d'écart constatés.

### Favoriser la mixité dans le management

La vraie mixité des emplois suppose que les femmes aient les mêmes parcours professionnels que les hommes, les mêmes possibilités d'évolution, notamment dans l'accès aux postes à responsabilités.

Ainsi, les mêmes critères de détection des potentiels internes sont utilisés pour les femmes et pour les hommes. Ils ne prennent pas en compte les conditions d'âge des salariés et d'ancienneté dans l'entreprise, qui pourraient pénaliser les femmes ayant connu des maternités, et sont fondés exclusivement sur le seul exercice des compétences et donc de l'efficacité et de la performance.

Au 31 décembre 2010, le Groupe (hors Faurecia et hors Gefco) compte 49 femmes dans la population des cadres dirigeants et cadres supérieurs (pour 752 hommes), ce qui représente un taux de féminisation de 6,5 % contre 5 % en 2008. Un objectif de 11 % de femmes cadres supérieurs à fin 2011 a été fixé par la direction générale.

Au sein du Groupe, un réseau de femmes a vu le jour au printemps 2010. Cette initiative rassemble aujourd'hui plus de 100 femmes cadres issues de différentes directions et contribue à l'objectif de féminisation du Groupe. Ce réseau est animé d'une volonté de partage d'expériences, de conseils, de réflexion et d'accompagnement des femmes dans leur démarche professionnelle.

## Un engagement éthique renouvelé et renforcé

### Une nouvelle Charte éthique

L'histoire du Groupe et de ses marques Peugeot et Citroën a donné naissance à une culture d'entreprise basée sur le respect et la responsabilité. Cette exigence éthique est réaffirmée dans la vision stratégique de PSA Peugeot Citroën dévoilée en 2009, ayant pour socle l'ambition d'un développement responsable.

Cette ambition se traduit par des engagements collectifs du Groupe envers ses parties prenantes : clients, salariés, actionnaires, partenaires, société civile dans son ensemble. L'atteinte de ces engagements implique le respect par les dirigeants et tous les salariés de règles de conduite éthiques partagées, et fédérées dans la Charte éthique du Groupe.

En 2010, PSA Peugeot Citroën confirme son engagement éthique en déployant une nouvelle version enrichie de sa Charte éthique. Disponible en huit langues et articulé autour de 16 règles, ce document a pour objectif de fournir aux salariés des repères éthiques actualisés en vue de l'exercice des responsabilités économiques, sociales et environnementales de l'entreprise.

### Une animation managériale structurée

La publication de la nouvelle Charte éthique du Groupe s'accompagne d'un dispositif de déploiement robuste, avec une implication forte des managers à tous les niveaux.

Les 752 cadres dirigeants et supérieurs du Groupe ont été invités à exprimer leur adhésion à ces règles par une signature, ainsi qu'à assurer la démultiplication en cascade de la Charte auprès de leurs équipes. Ce déploiement a fait l'objet d'un suivi formel dans les directions, appelées à consacrer au moins deux réunions par an à l'évaluation de leurs pratiques au regard de l'éthique de l'entreprise. Le Groupe s'est également doté d'un comité éthique, rapportant au Comité de Direction Générale. Ce comité est présidé par le secrétaire général et composé du Directeur des Ressources Humaines et du responsable de l'audit interne du Groupe. En cas de besoin, les salariés peuvent s'adresser directement au comité via une adresse mail dédiée. Les salariés confrontés à des comportements ou à des situations contraires aux règles de la Charte disposent de différents modes de recours. Ils peuvent en référer à leur responsable hiérarchique, à leur responsable des ressources humaines ou à un membre du Comité de Direction Générale, avec notamment la possibilité de s'adresser directement au comité éthique via une adresse mail dédiée. En 2011, l'ensemble des cadres et des ETAM du Groupe seront également amenés à signifier leur engagement au respect de la Charte.

## Un audit social à l'échelle mondiale

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale du Groupe fait l'objet d'un suivi régulier. PSA Peugeot Citroën considère l'audit social comme un outil de contrôle au service de l'amélioration continue des processus, pour garantir l'application de la politique sociale du Groupe. Il a pour objectif de s'assurer du niveau de conformité aux exigences légales ou réglementaires, aux engagements contractuels ainsi qu'aux principes de responsabilité sociale du Groupe.

En interne, plus de 20 personnes à temps plein réalisent des missions d'audit social, et près de 120 personnes dans le monde y contribuent. Ce système d'audit interne est complété par des audits externes sur la conformité des informations sociales et sur le respect des engagements en matière de responsabilité sociale.

La démarche d'audit donne une place importante à l'auto-évaluation par les sites, les pays ou les directions. Dans ce cadre, l'auditeur :

- ◆ procède à des missions d'audit ciblées sur les thèmes retenus prioritaires ;
- ◆ oriente les directions et les établissements dans leurs démarches d'auto-évaluation ;
- ◆ établit, à cet effet, des grilles d'audit ;
- ◆ décide avec les sites de la mise en œuvre rapide des actions correctives nécessaires.

Au cours de l'année 2010, près de 40 sites ou entités ont été audités. Les thèmes traités concernaient notamment l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale du Groupe, les procédures de recrutement et la non-discrimination, le recours à la prestation de service, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la diversité, la cohésion sociale, la sécurité et la santé au travail. Par les actions préconisées à l'issue des missions, puis leur suivi à fréquence régulière, l'audit social stimule une démarche de progrès permanent.

En tant qu'entreprise responsable, PSA Peugeot Citroën partage ses exigences sociales avec ses fournisseurs. En 2010, dans le cadre de l'application du plan d'action développement durable de la direction des achats, 13 audits sociaux et environnementaux ont été réalisés chez des fournisseurs (de rang 1 à 3) identifiés comme potentiellement à risque. Ces audits, conduits par un organisme externe indépendant, ont donné lieu à la mise en œuvre de plans d'action correctifs en cas d'écart constaté.

## 17.1.5. Indicateurs sociaux (loi NRE)

Déployée à l'échelle internationale, la politique sociale de PSA Peugeot Citroën fait l'objet d'un suivi régulier. Les informations fournies chaque année par l'ensemble des filiales du Groupe dans le monde, via un outil de reporting social dédié, permettent de répondre aux exigences de la loi NRE.

Les indicateurs sociaux détaillés ci-dessous correspondent à l'application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 et aux recommandations du Global Reporting Initiative. Un Index de concordance avec les indicateurs du référentiel GRI est disponible à la fin du rapport « Indicateurs de performance développement durable » publié par le Groupe. Ils ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées par intégration globale du groupe PSA Peugeot Citroën, hors Faurecia (division Équipement Automobile du Groupe) – à l'exception des tableaux relatifs à l'emploi (effectifs et recrutements).

Faurecia, société cotée dont Peugeot S.A. détient 57,4 % du capital et qui dispose, compte tenu de son activité, d'une complète autonomie de gestion, établit et publie, dans son propre document de référence,

les indicateurs relevant de son activité et de sa politique de ressources humaines.

En 2010, une modification de la répartition des filiales au sein de différents périmètres est à noter :

- ◆ le périmètre « Automobile » comprend la division Automobile et la SCEMM (les années précédentes, ce périmètre regroupait la division Automobile et la société holding Peugeot S.A.) ;
- ◆ les « Autres activités » sont composées de la société holding Peugeot S.A., PMTC France, PMTC Allemagne et PMTC Italie (les années précédentes, les autres activités regroupaient la SCEMM, PMTC France, PMTC Allemagne et PMTC Italie).

La politique sociale présentée dans le chapitre 17.1. « Notre engagement social à l'échelle mondiale » est complétée par les indicateurs sociaux du chapitre 17.1.5. Par ailleurs, des informations complémentaires sont présentes dans le rapport Indicateurs de performance développement durable, ainsi que sur le site internet développement durable du Groupe.

### 17.1.5.1. Effectifs

En 2010, avec le regain d'activité constaté en Europe occidentale et le développement des marchés de l'Amérique latine et de l'Asie, PSA Peugeot Citroën renoue avec les recrutements afin de soutenir les projets stratégiques et la croissance du Groupe.

#### Effectif du Groupe

##### Effectifs inscrits en CDI et CDD sur trois ans par division

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

	2010	2009	2008
Automobile	120 880	121 365	129 890
Banque PSA Finance	2 595	2 470	2 390
Gefco	9 380	9 335	10 060
Faurecia	64 190	52 065	58 140
Autres activités	1 175	985	1 220
<b>TOTAL</b>	<b>198 220</b>	<b>186 220</b>	<b>201 700</b>

La variation des effectifs de Faurecia est principalement due à l'acquisition de Emcon (6 640 salariés) et de Plastal (2 700 salariés).

Les abréviations CDI et CDD signifient respectivement « contrat de travail à durée indéterminée » et « contrat de travail à durée déterminée ».

## Effectifs inscrits en CDI et CDD sur trois ans par zone géographique

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

	2010	2009	2008
France	98 845	101 330	108 620
Europe hors France	64 105	59 790	66 050
Hors Europe	35 270	25 100	27 030
<b>TOTAL</b>	<b>198 220</b>	<b>186 220</b>	<b>201 700</b>

50 % des effectifs travaillent aujourd'hui hors de France (32 % en Europe et 18 % hors Europe).

## Effectifs inscrits en CDI et CDD par catégorie socioprofessionnelle et par zone géographique

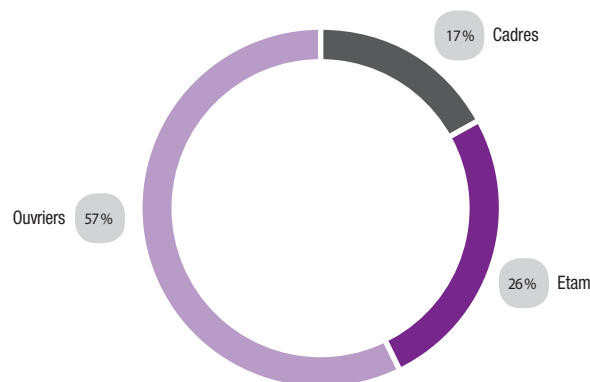
(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

	France			Europe hors France			Hors Europe			TOTAL		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile	43 930	19 845	15 820	15 935	9 755	3 840	6 725	3 195	1 835	66 590	32 795	21 495
Banque PSA Finance	0	510	320	0	1 335	295	0	80	55	0	1 925	670
Gefco	1 540	2 205	770	1 005	2 425	275	540	565	55	3 085	5 195	1 100
Faurecia	7 185	2 500	3 085	19 985	5 330	3 885	15 430	3 010	3 780	42 600	10 840	10 750
Autres activités	455	265	415	0	35	5	0	0	0	455	300	420
<b>TOTAL</b>	<b>53 110</b>	<b>25 325</b>	<b>20 410</b>	<b>36 925</b>	<b>18 880</b>	<b>8 300</b>	<b>22 695</b>	<b>6 850</b>	<b>5 725</b>	<b>112 730</b>	<b>51 055</b>	<b>34 435</b>

- ◆ Sont considérés dans la catégorie « Cadres » les ingénieurs et managers ayant une évaluation de poste équivalente aux cadres en France.
- ◆ Sont considérés dans la catégorie « ETAM » les employés, techniciens et agents de maîtrise.

## Répartition des effectifs inscrits en CDI et CDD par catégorie socioprofessionnelle

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre 2010)



## Recrutements

### Recrutements en CDI

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

		France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>2 660</b>	<b>1 605</b>	<b>2 110</b>	<b>6 375</b>
	2009	975	1 340	1 045	3 360
	2008	1 995	3 155	1 695	6 845
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>60</b>	<b>180</b>	<b>20</b>	<b>260</b>
	2009	40	105	10	155
	2008	45	170	10	225
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>100</b>	<b>430</b>	<b>270</b>	<b>800</b>
	2009	30	300	220	550
	2008	315	875	580	1 770
<b>Faurecia</b>	<b>2010</b>	<b>195</b>	<b>2 230</b>	<b>6 440</b>	<b>8 865</b>
	2009	80	1 280	4 640	6 000
	2008	625	5 405	4 160	10 190
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
	2009	10	0	0	10
	2008	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>3 045</b>	<b>4 445</b>	<b>8 840</b>	<b>16 330</b>
	2009	1 135	3 025	5 915	10 075
	2008	2 980	9 605	6 445	19 030

### Répartition des recrutements en CDI par catégorie socioprofessionnelle

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre 2010)

	France			Europe (hors France)			Hors Europe			TOTAL		
	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres	Ouvriers	ETAM	Cadres
Automobile	1 155	785	720	675	700	230	1 260	605	245	3 090	2 090	1 195
Banque PSA Finance	0	55	5	0	160	20	0	15	5	0	230	30
Gefco	20	40	40	70	335	25	145	120	5	235	495	70
Faurecia	35	30	130	1 695	370	165	4 975	700	765	6 705	1 100	1 060
Autres activités	0	5	25	0	0	0	0	0	0	0	5	25
<b>TOTAL</b>	<b>1 210</b>	<b>915</b>	<b>920</b>	<b>2 440</b>	<b>1 565</b>	<b>440</b>	<b>6 380</b>	<b>1 440</b>	<b>1 020</b>	<b>10 030</b>	<b>3 920</b>	<b>2 380</b>

## Recrutements en CDD

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre 2010)

	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
Automobile	3 600	2 110	980	6 690
Banque PSA Finance	85	150	0	235
Gefco	150	125	15	290
Faurecia	360	2 190	4 920	7 470
Autres activités	35	0	0	35
<b>TOTAL</b>	<b>4 230</b>	<b>4 575</b>	<b>5 915</b>	<b>14 720</b>

## Les départs

### Répartition des départs CDI et CDD par zone géographique

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2010)

	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
Démissions	1 055	1 325	590	2 970
Licenciements individuels	745	690	440	1 875
Rupture de contrat pour motif économique	2 365	265	40	2 670
Autres départs : retraites, décès, etc.	1 435	775	35	2 245
<b>TOTAL</b>	<b>5 600</b>	<b>3 055</b>	<b>1 105</b>	<b>9 760</b>
<b>Taux de départ</b>	<b>6,5 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>8,5 %</b>	<b>7,3 %</b>

En 2010, le taux de départ est de 7,3 % pour le Groupe (hors Faurecia). Il intègre notamment les départs dans le cadre du plan de redéploiement des emplois et des compétences.

Il est calculé en rapportant l'ensemble des départs CDI et CDD de l'année (les démissions, les départs pour motif économique, les licenciements individuels et les autres départs : retraites, décès, etc.) à l'effectif total CDI et CDD du Groupe (hors Faurecia) au 31 décembre.

## Heures supplémentaires

### Heures supplémentaires

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

		France	Europe Hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>873 535</b>	<b>1 016 890</b>	<b>1 430 435</b>	<b>3 320 860</b>
	2009	688 495	977 060	672 835	2 338 390
	2008	969 920	815 035	1 656 370	3 441 325
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>20 785</b>	<b>30 130</b>	<b>0</b>	<b>50 915</b>
	2009	13 040	28 945	5	41 990
	2008	12 240	22 545	0	34 785
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>249 210</b>	<b>217 815</b>	<b>237 145</b>	<b>704 170</b>
	2009	182 860	205 320	128 335	516 515
	2008	195 515	212 925	181 260	589 700
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>7 545</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 545</b>
	2009	6 300	0	0	6 300
	2008	10 615	0	0	10 615
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>1 151 075</b>	<b>1 264 835</b>	<b>1 667 580</b>	<b>4 083 490</b>
	2009	890 695	1 211 325	801 175	2 903 195
	2008	1 188 290	1 050 505	1 837 630	4 076 425

Dans la plupart des pays, le temps de travail s'apprécie dans un cadre de modulation annuelle ou pluriannuelle.

## Les salariés d'entreprises extérieures intervenant chez PSA Peugeot Citroën

### Nombre de salariés d'entreprises extérieures intervenant dans les sites en équivalent temps plein

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre en équivalent temps plein)

		France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>7 310</b>	<b>2 360</b>	<b>2 955</b>	<b>12 625</b>
	2009	5 875	2 185	2 600	10 660
	2008	6 130	2 590	4 750	13 470
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>30</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>110</b>
	2009	30	35	35	100
	2008	25	40	35	100
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>145</b>	<b>320</b>	<b>285</b>	<b>750</b>
	2009	245	260	75	580
	2008	220	265	95	580
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
	2009	20	0	0	20
	2008	20	0	0	20
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>7 495</b>	<b>2 720</b>	<b>3 280</b>	<b>13 495</b>
	2009	6 170	2 480	2 710	11 360
	2008	6 395	2 895	4 880	14 170

Sont comptabilisés les postes à caractère permanent qui concernent les prestations annuelles (exemples : restauration, gardiennage, etc.).



## Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

### Plan de redéploiement des emplois et des compétences en France

(Périmètre France, division Automobile, situation au 31 décembre 2010)

	Ouvriers	ETAM	Cadres	TOTAL
Projet Personnels	290	65	30	385
Congé de reclassement	1 175	535	270	1 980
Départ volontaire en retraite	285	75	130	490
<b>TOTAL</b>	<b>1 750</b>	<b>675</b>	<b>430</b>	<b>2 855</b>

En France, les mesures du plan de redéploiement des emplois et des compétences mises en place en janvier 2009 se sont terminées le 31 mars 2010.

### 17.1.5.2. Organisation du temps de travail

#### Salariés à temps plein

Dans tous les pays, le Groupe pratique des durées de travail toujours inférieures ou égales aux durées légales et professionnelles.

#### Salariés à temps partiel

Un salarié à temps partiel est un salarié dont la durée normale de travail, calculée sur une base hebdomadaire ou en moyenne sur une

période d'emploi pouvant aller jusqu'à un an, est inférieure à celle d'un travailleur à temps plein comparable.

Chaque fois que cela est possible, l'entreprise répond favorablement aux demandes des salariés souhaitant travailler à temps partiel. Ces aménagements individualisés s'effectuent en conciliant les souhaits des salariés et le bon fonctionnement des services. Des solutions adaptées sont recherchées : temps partiel à la journée ou demi-journée, temps partiel en heures, travail une semaine sur deux, etc...

#### Effectifs inscrits en CDI et CDD à temps partiel

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

		France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>2 715</b>	<b>2 760</b>	<b>10</b>	<b>5 485</b>
	2009	2 815	5 335	20	8 170
	2008	2 940	5 130	10	8 080
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>45</b>	<b>190</b>	<b>0</b>	<b>235</b>
	2009	40	285	0	325
	2008	45	240	0	285
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>170</b>	<b>170</b>		<b>340</b>
	2009	305	175	0	480
	2008	290	175	0	465
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>65</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>65</b>
	2009	40	0	0	40
	2008	25	5	0	30
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>2 995</b>	<b>3 120</b>	<b>10</b>	<b>6 125</b>
	2009	3 200	5 795	20	9 015
	2008	3 300	5 550	10	8 860

Au 31 décembre 2010, le Groupe (hors Faurecia) comptait 6 125 salariés travaillant à temps partiel dans le monde (dont près de 950 à mi-temps), répartis en un pourcentage de 58 % de femmes et de 42 % d'hommes.

La baisse du nombre total de salariés à temps partiel entre 2009 et 2010 est essentiellement due à une modification des critères en Espagne : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 les salariés Espagnols en retraite partielle ne sont plus comptabilisés dans les effectifs à temps partiel, mais en fonction de leur temps de travail effectif.

## Absentéisme et ses motifs

### Heures d'absences rémunérées hors congés

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

		France		Europe hors France		Hors Europe		TOTAL	
		Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences	Absences maladies	Autres absences
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>3 586 680</b>	<b>559 245</b>	<b>1 540 460</b>	<b>830 100</b>	<b>452 235</b>	<b>248 600</b>	<b>5 579 375</b>	<b>1 637 945</b>
	2009	3 949 325	907 960	1 690 580	926 740	417 285	279 075	6 057 190	2 113 775
	2008	4 209 145	976 715	1 760 045	736 225	550 145	52 520	6 519 335	1 765 460
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>28 775</b>	<b>12 115</b>	<b>85 990</b>	<b>45 395</b>	<b>85</b>	<b>580</b>	<b>114 850</b>	<b>58 090</b>
	2009	28 880	20 020	73 275	54 800	145	150	102 300	74 970
	2008	34 035	21 870	50 380	30 205	0	720	84 415	52 795
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>268 740</b>	<b>78 270</b>	<b>161 275</b>	<b>59 940</b>	<b>13 075</b>	<b>14 320</b>	<b>443 090</b>	<b>152 530</b>
	2009	228 855	58 490	228 965	58 030	10 655	8 950	468 475	125 470
	2008	238 830	92 305	184 405	79 830	8 595	5 945	431 830	178 080
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>59 400</b>	<b>4 285</b>	<b>1 275</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60 675</b>	<b>4 590</b>
	2009	90 690	8 035	2 445	280	0	0	93 135	8 315
	2008	86 905	7 815	2 840	95	0	0	89 745	7 910
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>3 943 595</b>	<b>653 915</b>	<b>1 789 000</b>	<b>935 740</b>	<b>465 395</b>	<b>263 500</b>	<b>6 197 990</b>	<b>1 853 155</b>
	2009	4 297 750	994 505	1 995 265	1 039 850	428 085	288 175	6 721 100	2 322 530
	2008	4 568 915	1 098 705	1 997 670	846 355	558 740	59 185	7 125 325	2 004 245

Au total, on compte 8 051 145 heures d'absences rémunérées hors congés, dont 6 197 990 heures d'absences maladies, 625 455 heures d'absences maternité, 476 775 heures d'absences liées aux accidents et 750 925 heures pour divers motifs.

Sur près de 240 millions d'heures travaillées, l'absentéisme global s'établit autour de 3,4 %, contre 3,7 % pour 2009.

### 17.1.5.3. Rémunérations

#### Masse salariale

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

En 2010, les rémunérations versées par les sociétés du Groupe, à l'exclusion de Faurecia, ont représenté 4 549 634 milliers d'euros et les charges sociales afférentes ont représenté 1 831 446 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>2010</b>	<b>4 621 763</b>	<b>1 391 183</b>	<b>368 134</b>	<b>6 381 080</b>
2009	4 619 340	1 419 552	254 242	6 293 134
2008	4 776 909	1 492 919	269 504	6 539 331

Dans les pays où il est implanté, le Groupe vise à préserver le pouvoir d'achat, rémunérer la performance, pratiquer des rémunérations compétitives au regard des marchés du travail et à associer à la création de valeur ceux qui y contribuent.

En 2010, 25 accords salariaux ont été signés avec les partenaires sociaux. S'ils veillent au maintien du pouvoir d'achat, en particulier pour les bas salaires, ces accords prévoient également des mesures individuelles supplémentaires au bénéfice des salariés les plus performants.

### Comparaison entre le salaire minimum pratiqué par le Groupe et le salaire minimum légal du pays

(Périmètre Groupe, hors Faurecia et Gefco, situation de l'année 2010, base indice 100)

Pays	Salaire minimum pratiqué par le Groupe/salaire minimum légal du pays	Nature du salaire minimum légal du pays
Allemagne	138	Salaire minimum légal régional
Argentine	158	Salaire minimum légal pays
Autriche	100	Salaire minimum légal régional
Belgique	129	RMMMMG (Revenu Minimum Mensuel Moyen Garanti)
Brésil	234	Salaire minimum légal pays
Chine	380	Salaire minimum légal régional (Shanghai)
Espagne	135	Salaire minimum légal pays
France	127	SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)
Italie	121	Salaire minimum branche
Pays-Bas	100	Salaire minimum légal (référence personnes > 23 ans)
Pologne	152	Salaire minimum légal pays
Portugal	113	Salaire minimum légal pays
République tchèque	350	Salaire minimum légal pays
Royaume-Uni	100	Salaire minimum légal pays
Russie	296	Salaire minimum légal régional
Slovaquie	188	Salaire minimum légal pays
Suisse	NA	Pas de salaire minimum légal, ni accord de branche
Turquie	128	Salaire minimum légal pays

L'information est donnée pour les pays représentatifs de l'organisation de PSA Peugeot Citroën, où le Groupe (hors Faurecia) compte plus de 300 salariés.

Le ratio est calculé par rapport au salaire minimum légal en vigueur dans le pays (quand celui-ci existe) et ne tient pas compte des spécificités pratiquées pour certaines régions.

## Intéressement

Afin d'associer les salariés aux résultats, des dispositifs d'intéressement au résultat opérationnel du Groupe sont mis en place pour l'ensemble des salariés.

## Plan d'épargne salariale

PSA Peugeot Citroën a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différents pays. Les plans d'épargne salariale constituent des supports d'investissement qui peuvent être alimentés par des versements volontaires des salariés.

## Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

### Personnel féminin inscrit en CDI et CDD

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

L'accord sur le développement de l'emploi féminin et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé le 12 novembre 2003 et renouvelé en 2007 et début 2011, concrétise les engagements du Groupe en la matière. Le choix a été fait de prendre l'année 2002 comme année de référence.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2002/2010
Ouvriers	16 235	16 295	19 105	19 060	21 065	22 365	21 635	19 980	21 190	+ 30,5 %
Etam	14 420	15 510	16 655	16 395	16 175	15 650	15 610	14 600	15 285	+ 6,0 %
Cadres	4 245	4 580	5 325	5 945	6 320	6 255	6 310	6 155	6 650	+ 56,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>34 900</b>	<b>36 385</b>	<b>41 085</b>	<b>41 400</b>	<b>43 560</b>	<b>44 270</b>	<b>43 555</b>	<b>40 735</b>	<b>43 125</b>	<b>+ 23,6 %</b>

### Évolution du taux de féminisation des effectifs inscrits en CDI et CDD

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Part des femmes	17,6 %	18,2 %	19,8 %	19,8 %	20,6 %	21,3 %	21,6 %	21,9 %	21,8 %

Le taux de féminisation atteint 19,3 % pour les ingénieurs et cadres, 29,8 % pour les ETAM et 18,8 % pour les ouvriers.

En nombre, la population féminine du Groupe a augmenté de près de 6 % entre 2009 et 2010.

La très légère baisse du taux de féminisation du Groupe résulte des acquisitions réalisées par Faurecia en 2010.

### Part des femmes dans l'effectif cadres CDI et CDD par tranche d'âge

(Périmètre Groupe, situation au 31 décembre 2010)

	< 30 ans	30/39	40/49	≥ 50
Effectif femmes cadres	900	3 080	1 770	900
Effectif total cadres	2 995	12 835	11 605	7 000
<b>PART DES FEMMES CADRES</b>	<b>30,1 %</b>	<b>24,0 %</b>	<b>15,3 %</b>	<b>12,9 %</b>

Chez les cadres, la part des femmes âgées de moins de 30 ans atteint 30,1 % contre 12,9 % chez les cadres de plus de 50 ans.

### Direction exécutive du Groupe

(Périmètre Groupe, hors Faurecia et hors Gefco, situation au 31 décembre 2010)

La direction exécutive du Groupe compte 13 personnes, dont une femme.

## Cadres supérieurs

(Périmètre Groupe, hors Faurecia et hors Gefco, situation au 31 décembre 2010)

La population dite des « cadres supérieurs » est constituée des membres de la direction exécutive, complétée des cadres dirigeants ou supérieurs ayant en charge la déclinaison et la mise en œuvre de la stratégie des politiques et programmes du Groupe.

	30/39 ans	40/49 ans	≥ 50 ans	TOTAL
Hommes	22	340	341	703
Femmes	4	24	21	49
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>364</b>	<b>362</b>	<b>752</b>

Nationalité	Nombre de personnes	Pourcentage
Française	642	85,4 %
Espagnole	31	4,1 %
Allemande	14	1,9 %
Anglaise	13	1,7 %
Argentine	9	1,2 %
Belge	9	1,2 %
Italienne	7	0,9 %
Suisse	5	0,7 %
Brésilienne	4	0,5 %
Portugaise	3	0,4 %
Américaine	2	0,3 %
Autrichienne	2	0,3 %
Chinoise	2	0,3 %
Néerlandaise	2	0,3 %
Canadienne	1	0,1 %
Danoise	1	0,1 %
Luxembourgeoise	1	0,1 %
Marocaine	1	0,1 %
Norvégienne	1	0,1 %
Polonaise	1	0,1 %
Roumaine	1	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>752</b>	<b>100,0 %</b>

### 17.1.5.4. Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

#### Le Comité Européen élargi en Comité Mondial

Instauré en 1996, le Comité Européen assure la représentation de l'ensemble des salariés du Groupe. Suite au renouvellement de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise en 2010, le Comité Européen élargi se constitue en Comité Mondial. Instance de dialogue et d'échanges privilégiée entre la direction et les représentants du personnel, le Comité Mondial élargi à l'Argentine et au Brésil en 2006, le sera en 2011 à la Chine et à la Russie. Cette instance permet d'aborder la stratégie du Groupe, ses résultats et ses perspectives. Elle est également associée à la politique contractuelle, notamment au travers de l'application de l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

#### Le Comité Paritaire Stratégique International

Ce comité a été élargi en 2008 aux principales organisations syndicales non françaises (accord signé le 19 juin 2008 avec IG Metall, T&GWU, SIT-FSI, UGT et CC-OO). Instance de diagnostic, de dialogue et d'échanges, ce comité permet d'approfondir des sujets liés à la situation et à l'évolution de l'entreprise, aux politiques et aux stratégies mises en œuvre (les produits, les marchés, les évolutions technologiques, les nouveaux projets d'implantation à l'international, etc.).

#### Une forte dynamique contractuelle

En 2010, près de 150 accords d'entreprise ont été conclus, dont plus de 90 à l'international. Ils portent sur des sujets variés :

organisation du temps de travail, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, évaluation et prévention du stress professionnel, classification et évolution de carrière, emploi et motivation des

seniors, etc. Ces accords ont toujours été signés de façon largement majoritaire.

Dans le monde, 94 % des salariés du Groupe (hors Faurecia) sont couverts par une convention collective.

### 17.1.5.5. Conditions d'hygiène et de sécurité

La politique Sécurité et Santé au Travail, définie et portée au plus haut niveau de l'entreprise, a été signée par le Comité de Direction Générale le 12 janvier 2010. Applicable dans tous les établissements du Groupe, elle est également formalisée dans l'accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de PSA Peugeot Citroën dans lequel le

Groupe s'engage à appliquer les meilleurs standards et pratiques en matière de conditions de travail et fait de la santé et de la prévention sécurité une priorité. Se référer au chapitre 17.1.1 « La sécurité et la santé au travail : notre première exigence ».

### 17.1.5.6. Formation

#### Nombre d'heures de formation par zone géographique

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

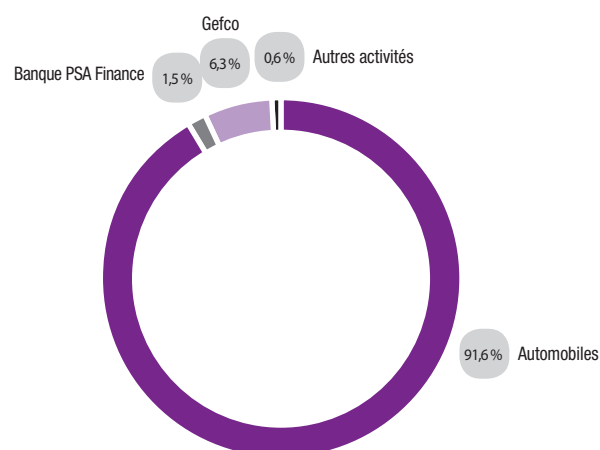
	Nombre d'heures total de formation (en milliers d'heures)			Nombre d'heures moyen de formation par salarié		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
France	1 665	1 515	2 015	17,9	18,0	24,5
Europe hors France	890	905	825	23,1	27,9	26,3
Hors Europe	380	260	260	31,3	24,9	21,4
<b>TOTAL</b>	<b>2 935</b>	<b>2 680</b>	<b>3 100</b>	<b>20,4</b>	<b>21,1</b>	<b>24,6</b>

La moyenne des heures de formation par salarié est de 24,6 heures en 2010. 97 850 salariés ont ainsi reçu au moins une formation dans l'année. 3,1 millions d'heures de formation ont été dispensées dans le Groupe, représentant un montant de près de 125 millions d'euros.

Les salariés du Groupe ont également bénéficié de 51 000 heures de formation linguistique en e-learning non comprises dans ce tableau.

#### Répartition des dépenses de formation par division

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre 2010)



#### Pourcentage des salariés ayant eu un entretien individuel

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation de l'année 2010)

	France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
Ouvriers	79,0 %	61,0 %	27,2 %	69,3 %
ETAM	76,7 %	66,3 %	69,8 %	73,0 %
Cadres	91,2 %	83,8 %	79,9 %	88,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>81,0 %</b>	<b>65,2 %</b>	<b>48,0 %</b>	<b>73,8 %</b>

L'entretien individuel a pour objectif de formaliser avec chaque salarié les objectifs et résultats attendus sur l'année à venir ainsi que les comportements nécessaires à la maîtrise de la fonction. Il permet d'échanger sur les attentes réciproques du salarié et du manager et de faire le point sur les perspectives de carrière du salarié.

### 17.1.5.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

#### Personnel handicapé

(Périmètre Groupe, hors Faurecia, situation au 31 décembre)

		France	Europe hors France	Hors Europe	TOTAL
<b>Automobile</b>	<b>2010</b>	<b>5 095</b>	<b>490</b>	<b>40</b>	<b>5 625</b>
	2009	5 260	500	35	5 795
	2008	5 515	515	55	6 085
<b>Banque PSA Finance</b>	<b>2010</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
	2009	10	15	0	25
	2008	5	15	0	20
<b>Gefco</b>	<b>2010</b>	<b>185</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>220</b>
	2009	140	40	0	180
	2008	100	45	0	145
<b>Autres activités</b>	<b>2010</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
	2009	50	0	0	50
	2008	65	0	0	65
<b>TOTAL</b>	<b>2010</b>	<b>5 340</b>	<b>545</b>	<b>40</b>	<b>5 925</b>
	2009	5 460	555	35	6 050
	2008	5 685	575	55	6 315

Dans le monde, le Groupe (hors Faurecia) emploie 5 925 salariés handicapés. La notion de salarié handicapé est définie par les différentes législations locales.

En France, dans la division Automobile, l'emploi des personnes handicapées, complété par les contrats de sous-traitance avec le

secteur adapté ou protégé, représente un taux d'emploi de 7,9 %, soit un pourcentage supérieur au taux national légal de 6 %.

À titre indicatif, Faurecia emploie 1 155 salariés handicapés, non compris dans ce tableau.

### 17.1.5.8. Œuvres sociales

L'ensemble des sociétés et des sites appartenant au Groupe contribue aux activités sociales et culturelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie au travail, en fonction des opportunités nationales et locales.

Plus de 249 millions d'euros ont été versés en 2010 dans le Groupe (divisions Automobile, Financement, Transport et Logistique) au titre

des avantages sociaux. Représentant plus de 3,9 % de la masse salariale, cette somme comprend les versements de l'employeur au titre du logement, des transports, de la restauration, des services médicaux et sociaux, des conciergeries d'entreprise, des crèches, des mutuelles, des couvertures de prévoyance et des subventions aux Comités d'Entreprise et d'Établissement pour l'organisation des œuvres sociales.

### 17.1.5.9. Importance de la sous-traitance

Se référer au chapitre 17.1.4, dans le paragraphe « Un développement éthique et responsable ».



## 17.2. Options d'achat d'actions et actions gratuites

### 17.2.1. Politique d'attribution

Veillez vous reporter au chapitre 15.1 ci-dessus et 21.1.4 ci-après.

### 17.2.2. Options d'achat d'actions

Veillez vous reporter au paragraphe 15.1 ci-dessus et 21.1.4 ci-après.

### 17.2.3. Actions gratuites

Veillez vous reporter au paragraphe 15.1 ci-dessus et 21.1.4 ci-après.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 26.3 et 26.4 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

## 17.3. Actionnariat salarié

### 17.3.1. Le plan d'épargne Groupe

PSA Peugeot Citroën a mis en place une offre diversifiée d'épargne salariale dans différents pays. Les plans d'épargne salariale constituent des supports d'investissement qui peuvent être alimentés par des versements volontaires des salariés et les placements de quote-part de participation et/ou d'intéressement.

### 17.3.2. La participation des actionnaires salariés dans le capital

Part du capital détenu par les salariés dans le cadre des dispositifs d'actionnariat salarié dans le monde

(France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Portugal)

	2010	2009	2008
Taux	2,79	2,80	2,76

Plus de 45 400 salariés ou anciens salariés du Groupe sont actionnaires de Peugeot S.A.



## PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010	192	18.3. Informations sur le contrôle du capital social de la Société	194
18.2. Droits de vote différents	193	18.4. Changement de contrôle	194

## 18.1. Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2010

Le Groupe familial Peugeot dont la composition est précisée dans le tableau ci-après détient, au 31 décembre 2010, 30,30 % du capital de la Société et 46,3 % des droits de vote exerçables.

Principaux actionnaires identifiés <sup>(1)</sup>	31 décembre 2010				31 décembre 2009				31 décembre 2008			
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote exerçables	% des droits de vote théoriques
Établissements Peugeot Frères <sup>(2)</sup>	19 115 760	8,17	12,47	12,19	6 923 760	2,96	4,56	4,45	6 923 760	2,96	4,64	4,53
La Française de Participations Financières (LFPF)	-	-	-	-	12 156 000	5,19	8,00	7,82	12 156 000	5,19	7,64	7,47
Foncière, Financière et de Participations (FFP)	51 792 738	22,13	33,79	33,02	51 792 738	22,13	33,15	32,39	51 792 738	22,13	32,79	32,02
Comtoise de Participation	-	-	-	-	36 000	0,02	0,02	0,02	36 000	0,02	0,02	0,02
Maillot I	100	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Groupe familial Peugeot</b>	<b>70 908 598</b>	<b>30,30</b>	<b>46,26</b>	<b>45,21</b>	<b>70 908 498</b>	<b>30,30</b>	<b>45,73</b>	<b>44,68</b>	<b>70 908 498</b>	<b>30,30</b>	<b>45,10</b>	<b>44,04</b>
Autres Individuels <sup>(3)</sup>	18 413 671	7,87	6,15	6,00	14 908 642	6,37	5,11	4,99	14 246 389	6,09	4,89	4,78
Salariés	6 538 348	2,79	3,88	3,80	6 546 866	2,80	4,00	3,90	6 468 981	2,76	3,80	3,71
Groupe BNP Paribas	2 491 800	1,06	1,63	1,59	2 641 800	1,13	1,74	1,70	2 641 800	1,13	1,77	1,73
Autres institutionnels français	41 218 587	17,61	13,45	13,14	50 849 816	21,72	16,75	16,36	55 383 993	23,66	18,56	18,12
Autres institutionnels étrangers	87 290 771	37,30	28,63	27,97	81 006 070	34,61	26,67	26,06	77 210 923	32,99	25,88	25,27
Autodétention	7 187 450	3,07	-	2,29	7 187 450	3,07	-	2,31	7 188 214	3,07	-	2,35
<b>TOTAL</b>	<b>234 049 225</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>234 049 142</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>234 048 798</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Source Euroclear TPI 31 décembre 2010 et Phoenix Investor Relations.

(2) Comtoise de Participation et LFPF ont été regroupées au sein de EPF à partir de décembre 2010.

(3) Comptes individuels et autres (par différence).

## Répartition des droits de vote théoriques au 31 décembre 2010

Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, les droits de vote sont présentés selon leur calcul « théorique », sur la base de l'ensemble des actions auxquelles est attaché un droit de vote,

y compris les actions privées de droit de vote (autocontrôle). Ces droits de vote théoriques sont retenus pour le calcul des franchissements de seuils de participation.

## Identification des actionnaires (article 7 des statuts)

La Société est en droit de demander l'identification des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses

propres Assemblées, ainsi que les quantités détenues, le tout dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

## Rachats d'actions

Le Groupe détient 7 187 450 titres d'autocontrôle au 31 décembre 2010, soit 3,07 % du capital, qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options, d'actions gratuites et

dont certains en surnombre sont à affecter. En 2010, le Groupe n'a pas fait de rachat d'actions.

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux Notes 26.3 et 26.5 des États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

## Annulation d'actions

Il n'a été procédé à aucune annulation d'actions en 2010.

## 18.2. Droits de vote différents

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

L'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 1987 a porté la durée de détention de deux à quatre ans. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, le droit de vote double sera conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison

d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Il est rappelé que, conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété, sauf si ce transfert résulte d'une succession, d'une liquidation de communauté entre époux ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

## 18.3. Informations sur le contrôle du capital social de la Société

### Autres actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

À la connaissance de Peugeot S.A., aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote de Peugeot S.A.

La Société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois, la Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

## 18.4. Changement de contrôle

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires entre les sociétés composant le Groupe familial Peugeot. Ces sociétés ont toutefois signé un engagement de conservation de leurs actions Peugeot S.A. dans les termes des articles 787-B et 885-I bis du Code général des impôts.



## OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	196
--	-----





Veillez vous reporter à la Note 38 des États financiers consolidés figurant au chapitre 20.3.

Par ailleurs, le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés est présenté ci-dessous.

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé (2010)

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Caution et garantie consenties envers la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre du financement de 200 millions d'euros octroyé à la société Peugeot Citroën Automobiles SA (« PCA ») en août 2010

Par délibération du 27 juillet 2010, le Conseil de surveillance a autorisé la conclusion avec la Banque Européenne d'Investissement (« la BEI ») d'un contrat de cautionnement dans le cadre d'un financement de € 200.000.000 octroyé en août 2010 par cette banque à la société PCA sur une durée maximale de 7 ans.

Par cette convention, votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale PCA envers la BEI pour le paiement de toutes sommes, en principal, intérêts et accessoires, dues par PCA au titre du financement accordé par la BEI, d'une part, et s'est engagée à nantir en faveur de la BEI un compte-titres en garantie des obligations de paiement et de remboursement de PCA, d'autre part, le nantissement devant couvrir 20 % de 110 % de l'encours du financement.

Une commission de caution annuelle de 0,12 % est facturée par votre société à PCA en rémunération du cautionnement solidaire accordé. La commission perçue à ce titre par Peugeot SA sur l'exercice 2010 s'est élevée à 80 000 €.

Messieurs Varin, Faury, Olivier et Saint-Geours étaient intéressés à cette convention lors de son autorisation en leur qualité de membre du Directoire de Peugeot SA et de membre du Conseil d'administration de PCA.

## Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs (2009 et avant)

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs (2009 et avant), s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Prêt consenti par Peugeot SA à sa filiale Faurecia

Le Conseil de surveillance de Peugeot SA avait autorisé lors de sa séance du 21 octobre 2008 l'octroi d'un prêt au profit de sa filiale Faurecia pour un montant maximum de 250 millions d'euros aux mêmes conditions de taux d'intérêt et de durée que le crédit bancaire accordé à Faurecia. Le contrat a prévu 2 tranches : une tranche A d'une durée de 3 ans et une tranche B d'une durée de 5 ans, la tranche A pouvant être étendue, sur option de Faurecia, de 3 à 4 ans (option exerçable à la date de 1er anniversaire du prêt), puis de 4 à 5 ans (option exerçable à la date de 2<sup>ème</sup> anniversaire du prêt). Suite à la mise en œuvre par Faurecia de l'option ainsi prévue au contrat, la durée de la tranche A a été portée à 5 ans en novembre 2010 (la première extension de 3 à 4 ans ayant été effectuée en novembre 2009).

Au cours de l'exercice 2010, les trois tirages effectués en 2009 sur ce prêt par Faurecia ont été remboursés et quarante-trois nouveaux tirages ont été effectués par Faurecia, dont trente-huit ont été remboursés avant le 31 décembre 2010. A cette date, le montant utilisé par Faurecia au titre de ce prêt s'élève à 142 millions d'euros correspondant aux cinq tirages effectués en 2010 et remboursables en 2011. Le montant des intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de l'exercice 2010 s'élève à 2 480 milliers d'euros et le montant des intérêts effectivement encaissés sur cet exercice s'élève à 2 584 milliers d'euros.

Caution et garantie consenties envers la Banque Européenne d'Investissement dans le cadre du financement de 400 millions d'euros octroyé à Peugeot Citroën Automobiles SA (« PCA ») en 2009

Le Conseil de surveillance de Peugeot SA avait autorisé lors de sa séance du 10 février 2009 la conclusion avec la Banque Européenne d'Investissement (« la BEI ») d'une convention de cautionnement et d'une convention de nantissement de compte-titres dans le cadre d'un financement de 400 millions d'euros octroyé par cette banque à la société PCA sur une durée maximale de 7 ans.

Par ces conventions, votre société s'est portée caution solidaire de sa filiale PCA, envers la BEI, pour le paiement de toutes sommes, en principal, intérêts et accessoires, dues par PCA au titre du financement accordé par la BEI, d'une part, et s'est engagée à nantir en faveur de la BEI un compte-titres en garantie des obligations de paiement et de remboursement de PCA, d'autre part, le nantissement devant couvrir 20 % de 110 % de l'encours du financement.

Une commission de caution annuelle de 0,12 % est facturée par votre société à PCA en rémunération du cautionnement solidaire accordé. La commission perçue à ce titre par Peugeot SA sur l'exercice 2010 s'est élevée à 480 000 €.

Avals, cautions et garanties

Les avals, cautions et garanties antérieurement donnés par votre société et restant en vigueur sont résumés dans le tableau ci-dessous qui précise le montant des encours garantis au 31 décembre 2010 ainsi que les rémunérations perçues au cours de l'exercice.

Nature	Bénéficiaire de la garantie	Bénéficiaire du prêt	Montant initial du prêt dans sa devise d'origine	En cours sous garantie au 31/12/10	Rémunération au cours de l'exercice
Caution solidaire et irrévocable et garantie par nantissement de titres	BEI	GIE Vulcain Energie	1 300 000 000 FRF	Néant	9 288 €
Caution solidaire et irrévocable	JBIC	TPCA	78 750 000 €	Néant	23 345 €

Participation aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du Groupe

Les sommes reçues au titre de la participation des filiales aux frais d'étude, de gestion et de fonctionnement du Groupe se sont élevées pour l'exercice 2010 à 75 340 545 euros.

**Conventions et engagements approuvés au cours de l'exercice écoulé (2010)**

Nous avons, par ailleurs, été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale du 2 juin 2010 sur rapport spécial des commissaires aux comptes du 20 avril 2010, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

Chacun des membres du Directoire de Peugeot SA en fonction (Messieurs Varin, Olivier, Gales, Fauray et Saint-Geours) continue à bénéficier de la convention d'assurance collective souscrite pour les cadres dirigeants du Groupe afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un plafond de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des rémunérations brutes, part variable incluse, des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Le bénéfice de ce régime n'est cependant octroyé qu'à la condition d'avoir occupé une fonction de cadre dirigeant dans le groupe pendant au moins 5 ans.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Mazars**  
Loïc Wallaert

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
Pierre Riou



OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

# INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE

<b>20.1. Informations financières historiques</b>	<b>200</b>	<b>20.5. Vérification des informations historiques annuelles</b>	<b>342</b>
.....	.....	.....	.....
Pour l'exercice 2009	200	20.5.1. Rapports des Commissaires aux Comptes	342
Pour l'exercice 2008	200		
<b>20.2. Informations <i>pro forma</i></b>	<b>201</b>	<b>20.6. Date des dernières informations financières</b>	<b>342</b>
.....	.....	.....	.....
<b>20.3. États financiers consolidés au 31 décembre 2010</b>	<b>202</b>	<b>20.7. Informations financières intermédiaires et autres</b>	<b>342</b>
.....	.....	.....	.....
20.3.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	202	<b>20.8. Politique de distribution du dividende</b>	<b>343</b>
20.3.2. Comptes de résultats consolidés	204	.....	.....
20.3.3. États consolidés des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	206	<b>20.9. Procédures contentieuses</b>	<b>343</b>
20.3.4. Bilans consolidés	208	.....	.....
20.3.5. Tableaux de flux de trésorerie consolidés	210	<b>20.10. Changement significatif et tendance</b>	<b>343</b>
20.3.6. Variations des capitaux propres consolidés	212	.....	.....
20.3.7. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010	213		
<b>20.4. États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2010</b>	<b>311</b>		
.....	.....		
20.4.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	311		
20.4.2. Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.	313		
20.4.3. Comptes de résultats	315		
20.4.4. Tableaux de flux de trésorerie	316		
20.4.5. Bilan au 31 décembre 2010	317		
20.4.6. Notes annexes aux comptes de Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010	319		
20.4.7. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	338		
20.4.8. Filiales et participations au 31 décembre 2010	340		

## 20.1. Informations financières historiques

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

### Pour l'exercice 2009

Les comptes consolidés figurent aux pages 204 à 311 et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant figure aux pages 201 et 202 du document de référence de l'exercice 2009 qui a été enregistré

auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 22 avril 2010, sous le numéro de dépôt D. 10-0301.

### Pour l'exercice 2008

Les comptes consolidés figurent aux pages 190 à 297 et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant figure aux pages 187 et 188 du document de référence de l'exercice 2008 qui a été enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 24 avril 2009,

sous le numéro de dépôt D. 09-0309 et actualisé le 22 juin 2009, sous le numéro D. 09-0309-A01.

Veillez noter ci-après les informations financières sélectionnées par l'exercice 2008.

#### Comptes de résultats consolidés

(en millions d'euros)	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>52 705</b>	<b>2 088</b>	<b>(437)</b>	<b>54 356</b>
Résultat opérationnel courant	(7)	557	-	550
Produits et (charges) opérationnels non courants	(943)	(1)	-	(944)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(950)</b>	<b>556</b>	<b>-</b>	<b>(394)</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(878)</b>	<b>358</b>	<b>-</b>	<b>(520)</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(719)</i>	<i>356</i>	<i>-</i>	<i>(363)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>(159)</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>(157)</i>
(en euros)				
Résultat net par action de 1 euro				(1,60)
Résultat net dilué par action de 1 euro				(1,60)

#### Bilans consolidés

(en millions d'euros)	31 décembre 2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Actif</b>				
Total des actifs non courants	21 617	361	(25)	21 953
Total des actifs courants	14 399	26 020	(645)	39 774
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>36 016</b>	<b>26 381</b>	<b>(670)</b>	<b>61 727</b>

(en millions d'euros)	31 décembre 2008			
	Activités commerciales et industrielles	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Passif</b>				
Total des capitaux propres				13 259
Total des passifs non courants	9 506	474	-	9 980
Total des passifs courants	16 170	22 988	(670)	38 488
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>61 727</b>

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2008			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
Résultat net consolidé	(878)	358	-	(520)
Marge brute d'autofinancement	2 342	439	-	2 781
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	<b>(585)</b>	<b>590</b>	<b>16</b>	<b>21</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(3 177)</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>(3 199)</b>
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>695</b>	<b>(167)</b>	<b>42</b>	<b>570</b>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3 126)	337	59	(2 730)
Trésorerie nette au début de l'exercice	5 143	943	(149)	5 937
<b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE</b>	<b>2 017</b>	<b>1 280</b>	<b>(90)</b>	<b>3 207</b>

20.2. Informations *pro forma*

Sans objet.

## 20.3. États financiers consolidés au 31 décembre 2010

### 20.3.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- ◆ le contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot SA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui indique les nouveaux textes comptables appliqués par votre société pour la première fois en 2010.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ◆ Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables appliqués par votre société, nous avons, notamment, examiné les modalités d'inscription à l'actif et d'amortissement des frais de développement décrites dans la note 1.12 A de l'annexe ainsi que les modalités de traitement comptable des ventes de véhicules neufs avec clause de rachat (note 1.5.A.a de l'annexe). Nous nous sommes également assurés que les conditions posées par l'interprétation IFRIC 14 comme préalable à la reprise de la provision pour obligation de financement minimum de certains régimes de retraites antérieurement constituée (notes 1.20 et 7.6) étaient satisfaites au 31 décembre 2010 ;
- ◆ Comme indiqué dans la note 1.11 de l'annexe, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an, selon les modalités précisées en note 1.14 qui concernent également les autres éléments de l'actif immobilisé. En 2010, les tests ainsi réalisés ont conduit à enregistrer des compléments de provisions pour risques sur certains contrats onéreux relatifs à deux unités génératrices de trésorerie de la division Automobile (note 7.1). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives



retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié la conformité de l'approche retenue avec le référentiel IFRS ainsi que la correcte application des modalités de mise en œuvre des tests de perte de valeur décrites dans l'annexe et les modalités de détermination des provisions pour contrats onéreux constituées. Nous avons également examiné la documentation disponible comprenant notamment les prévisions de flux de trésorerie et les autres hypothèses retenues ;

- ◆ Enfin, lors de l'arrêté de ses comptes consolidés, votre société est également conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses sur d'autres thèmes dont les plus significatifs sont identifiés en note 1.4 de l'annexe. Pour l'ensemble de ces thèmes, nous avons examiné la documentation disponible et la traduction chiffrée des hypothèses retenues et avons procédé à l'appréciation de la cohérence des hypothèses et du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et on donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

**Mazars**

Loïc Wallaert

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Pierre Riou

## 20.3.2. Comptes de résultats consolidés

	2010			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Chiffre d'affaires (Note 4)</b>	<b>54 502</b>	<b>1 852</b>	<b>(293)</b>	<b>56 061</b>
Coûts des biens et services vendus	(44 900)	(981)	293	(45 588)
Frais généraux et commerciaux	(6 238)	(364)	-	(6 602)
Frais d'études, de recherche et de développement (Note 6)	(2 075)	-	-	(2 075)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 289</b>	<b>507</b>	<b>-</b>	<b>1 796</b>
Produits opérationnels non courants (Note 7)	349	27	-	376
Charges opérationnelles non courantes (Note 7)	(436)	-	-	(436)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 202</b>	<b>534</b>	<b>-</b>	<b>1 736</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (Note 8)	86	-	-	86
Charges de financement (Note 9)	(455)	-	-	(455)
Produits à caractère financier (Note 10)	228	1	-	229
Charges à caractère financier (Note 10)	(286)	(3)	-	(289)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>775</b>	<b>532</b>	<b>-</b>	<b>1 307</b>
Impôts courants	(91)	(186)	-	(277)
Impôts différés	(24)	46	-	22
<b>Impôts sur les résultats (Note 11)</b>	<b>(115)</b>	<b>(140)</b>	<b>-</b>	<b>(255)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 15)	202	2	-	204
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>862</b>	<b>394</b>	<b>-</b>	<b>1 256</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	744	388	2	1 134
<i>Dont part des minoritaires</i>	118	6	(2)	122
<i>(en euros)</i>				
Résultat net – part du Groupe – par action de 1 euro (Note 12)				5,00
Résultat net – part du Groupe – dilué par action de 1 euro (Note 12)				4,97

	2009			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Chiffre d'affaires (Note 4)</b>	<b>46 885</b>	<b>1 823</b>	<b>(291)</b>	<b>48 417</b>
Coûts des biens et services vendus	(40 156)	(992)	291	(40 857)
Frais généraux et commerciaux	(5 966)	(333)	-	(6 299)
Frais d'études, de recherche et de développement (Note 6)	(1 950)	-	-	(1 950)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 187)</b>	<b>498</b>	<b>-</b>	<b>(689)</b>
Produits opérationnels non courants (Note 7)	30	1	-	31
Charges opérationnelles non courantes (Note 7)	(755)	(3)	-	(758)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 912)</b>	<b>496</b>	<b>-</b>	<b>(1 416)</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie (Note 8)	85	-	-	85
Charges de financement (Note 9)	(491)	-	-	(491)
Produits à caractère financier (Note 10)	206	2	-	208
Charges à caractère financier (Note 10)	(319)	(3)	-	(322)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(2 431)</b>	<b>495</b>	<b>-</b>	<b>(1 936)</b>
Impôts courants	(72)	(145)	-	(217)
Impôts différés	803	3	-	806
<b>Impôts sur les résultats (Note 11)</b>	<b>731</b>	<b>(142)</b>	<b>-</b>	<b>589</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 15)	73	-	-	73
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>(1 627)</b>	<b>353</b>	<b>-</b>	<b>(1 274)</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>(1 511)</i>	<i>350</i>	<i>-</i>	<i>(1 161)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>(116)</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>(113)</i>
<i>(en euros)</i>				
Résultat net – part du Groupe – par action de 1 euro (Note 12)				(5,12)
Résultat net – part du Groupe – dilué par action de 1 euro (Note 12)				(5,12)

### 20.3.3. États consolidés des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	2010		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>1 511</b>	<b>(255)</b>	<b>1 256</b>
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	49	(17)	32
<i>Dont évaluation reprise en résultat net</i>	(40)	14	(26)
<i>Dont évaluation directe par capitaux propres</i>	89	(31)	58
Réévaluation à la juste valeur des titres « disponibles à la vente »	(35)	1	(34)
<i>Dont évaluation reprise en résultat net</i>	-	-	-
<i>Dont évaluation directe par capitaux propres</i>	(35)	1	(34)
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger	280	-	280
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>294</b>	<b>(16)</b>	<b>278</b>
<i>Dont part des sociétés mises en équivalence</i>	38	-	38
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 805</b>	<b>(271)</b>	<b>1 534</b>
<i>Dont part des actionnaires de Peugeot S.A.</i>			1 387
<i>Dont part des minoritaires</i>			147

Les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non-actionnaires.

(en millions d'euros)	2009		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(1 863)</b>	<b>589</b>	<b>(1 274)</b>
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(8)	4	(4)
<i>Dont évaluation reprise en résultat net</i>	(26)	10	(16)
<i>Dont évaluation directe par capitaux propres</i>	18	(6)	12
Réévaluation à la juste valeur des titres « disponibles à la vente »	96	(2)	94
<i>Dont évaluation reprise en résultat net</i>	-	-	-
<i>Dont évaluation directe par capitaux propres</i>	96	(2)	94
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger	135	-	135
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>223</b>	<b>2</b>	<b>225</b>
<i>Dont part des sociétés mises en équivalence</i>	2	-	2
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(1 640)</b>	<b>591</b>	<b>(1 049)</b>
<i>Dont part des actionnaires de Peugeot S.A.</i>			(922)
<i>Dont part des minoritaires</i>			(127)

## 20.3.4. Bilans consolidés

Actif	31 décembre 2010			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
Écarts d'acquisition (Note 13)	1 428	77	-	1 505
Immobilisations incorporelles (Note 13)	4 854	92	-	4 946
Immobilisations corporelles (Note 14)	13 714	14	-	13 728
Titres mis en équivalence (Note 15)	1 002	54	-	1 056
Titres de participation (Note 16)	100	2	-	102
Autres actifs financiers non courants (Note 17)	796	157	(25)	928
Autres actifs non courants (Note 18)	333	1	-	334
Actifs d'impôts différés (Note 11)	419	63	-	482
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>22 646</b>	<b>460</b>	<b>(25)</b>	<b>23 081</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (Note 19)	-	23 491	(153)	23 338
Titres de placement des activités de financement (Note 20)	-	707	-	707
Stocks (Note 21)	5 947	-	-	5 947
Clients des activités industrielles et commerciales (Note 22)	2 051	-	(175)	1 876
Impôts courants (Note 11)	169	27	(4)	192
Autres débiteurs (Note 23)	1 959	748	(130)	2 577
	<b>10 126</b>	<b>24 973</b>	<b>(462)</b>	<b>34 637</b>
<b>Actifs financiers courants (Note 24)</b>	<b>306</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>306</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 25)</b>	<b>9 278</b>	<b>1 316</b>	<b>(127)</b>	<b>10 467</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>19 710</b>	<b>26 289</b>	<b>(589)</b>	<b>45 410</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>42 356</b>	<b>26 749</b>	<b>(614)</b>	<b>68 491</b>

Passif	31 décembre 2010			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Capitaux propres (Note 26)</b>				
Capital social				234
Titres d'autocontrôle				(303)
Réserves et résultats nets - Part du Groupe				13 897
Intérêts minoritaires				475
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>14 303</b>
Passifs financiers non courants (Note 29)	8 259	-	-	8 259
Autres passifs non courants (Note 30)	2 772	-	-	2 772
Provisions non courantes (Note 27)	704	23	-	727
Passifs d'impôts différés (Note 11)	490	389	-	879
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 225</b>	<b>412</b>	<b>-</b>	<b>12 637</b>
<b>Passifs d'exploitation</b>				
Dettes des activités de financement (Note 31)	-	21 704	(152)	21 552
Provisions courantes (Note 27)	2 418	46	-	2 464
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	9 571	-	(10)	9 561
Impôts courants (Note 11)	59	61	(3)	117
Autres créanciers (Note 32)	3 937	1 012	(305)	4 644
	<b>15 985</b>	<b>22 823</b>	<b>(470)</b>	<b>38 338</b>
<b>Passifs financiers courants (Note 29)</b>	<b>3 357</b>	<b>-</b>	<b>(144)</b>	<b>3 213</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>19 342</b>	<b>22 823</b>	<b>(614)</b>	<b>41 551</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>68 491</b>

**Actif**

31 décembre 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
Écarts d'acquisition (Note 13)	1 237	75	-	1 312
Immobilisations incorporelles (Note 13)	4 440	95	-	4 535
Immobilisations corporelles (Note 14)	13 425	35	-	13 460
Titres mis en équivalence (Note 15)	785	14	-	799
Titres de participation (Note 16)	46	9	-	55
Autres actifs financiers non courants (Note 17)	836	46	(25)	857
Autres actifs non courants (Note 18)	268	1	-	269
Actifs d'impôts différés (Note 11)	478	82	-	560
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 515</b>	<b>357</b>	<b>(25)</b>	<b>21 847</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (Note 19)	-	22 653	(93)	22 560
Titres de placement des activités de financement (Note 20)	-	786	-	786
Stocks (Note 21)	5 360	-	-	5 360
Clients des activités industrielles et commerciales (Note 22)	1 855	-	(162)	1 693
Impôts courants (Note 11)	153	27	(20)	160
Autres débiteurs (Note 23)	1 665	850	(101)	2 414
	<b>9 033</b>	<b>24 316</b>	<b>(376)</b>	<b>32 973</b>
<b>Actifs financiers courants (Note 24)</b>	<b>349</b>	<b>-</b>	<b>(65)</b>	<b>284</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 25)</b>	<b>7 843</b>	<b>1 289</b>	<b>(115)</b>	<b>9 017</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>17 225</b>	<b>25 605</b>	<b>(556)</b>	<b>42 274</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>38 740</b>	<b>25 962</b>	<b>(581)</b>	<b>64 121</b>

**Passif**

31 décembre 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Capitaux propres (Note 26)</b>				234
Capital social				(303)
Titres d'autocontrôle				12 381
Réserves et résultats nets - Part du Groupe				135
Intérêts minoritaires				<b>12 447</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	9 268	-	-	9 268
Passifs financiers non courants (Note 29)	2 552	-	-	2 552
Autres passifs non courants (Note 30)	960	26	-	986
Provisions non courantes (Note 27)	543	453	-	996
Passifs d'impôts différés (Note 11)	<b>13 323</b>	<b>479</b>	<b>-</b>	<b>13 802</b>
<b>Total des passifs non courants</b>				
<b>Passifs d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>21 061</b>	<b>(206)</b>	<b>20 855</b>
Dettes des activités de financement (Note 31)	2 369	30	-	2 399
Provisions courantes (Note 27)	8 424	-	(10)	8 414
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	103	30	(20)	113
Impôts courants (Note 11)	3 494	1 189	(262)	4 421
Autres créanciers (Note 32)	<b>14 390</b>	<b>22 310</b>	<b>(498)</b>	<b>36 202</b>
	<b>1 753</b>	<b>-</b>	<b>(83)</b>	<b>1 670</b>
<b>Passifs financiers courants (Note 29)</b>	<b>16 143</b>	<b>22 310</b>	<b>(581)</b>	<b>37 872</b>
<b>Total des passifs courants</b>				<b>64 121</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				



## 20.3.5. Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2010			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>862</b>	<b>394</b>	<b>-</b>	<b>1 256</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (Note 33.5)	2 950	16	-	2 966
• Dotations nettes aux provisions	(410)	12	-	(398)
• Variation des impôts différés	23	(47)	-	(24)
• Résultats sur cessions et autres	(12)	(23)	-	(35)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(172)	(2)	-	(174)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	70	-	-	70
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	(54)			(54)
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>3 257</b>	<b>350</b>	<b>-</b>	<b>3 607</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (Note 33.2)	517	(196)	117	438
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	<b>3 774</b>	<b>154</b>	<b>117</b>	<b>4 045</b>
Cessions de sociétés consolidées	1	-	-	1
Cessions de titres de participation	30	-	-	30
Acquisitions de sociétés consolidées <sup>(2)</sup>	(57)	(39)	3	(93)
Acquisitions de titres de participation	(50)	-	-	(50)
Cessions d'immobilisations corporelles	112	57	-	169
Cessions d'immobilisations incorporelles	5	-	-	5
Investissements en immobilisations corporelles	(1 672)	(16)	-	(1 688)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 193)	(8)	-	(1 201)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(4)	-	-	(4)
Autres	24	5	-	29
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(2 804)</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(2 802)</b>
Dividendes versés :				
• Aux actionnaires de Peugeot S.A.	-	-	-	-
• Intragroupe	140	(140)	-	-
• Aux minoritaires des filiales intégrées	(6)	-	-	(6)
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	-	-	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers (Note 33.4)	237	-	(129)	108
Autres (Note 33.6)	4	3	(3)	4
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>375</b>	<b>(137)</b>	<b>(132)</b>	<b>106</b>
Mouvements de conversion	91	11	-	102
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>1 436</b>	<b>27</b>	<b>(12)</b>	<b>1 451</b>
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>7 817</b>	<b>1 289</b>	<b>(115)</b>	<b>8 991</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE (NOTE 33.1)</b>	<b>9 253</b>	<b>1 316</b>	<b>(127)</b>	<b>10 442</b>

(1) Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont indiqués en Note 33.7. Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la Note 11.1.

(2) Au 31 décembre 2010, le poste « acquisitions de sociétés consolidées » inclut principalement :

- pour les sociétés industrielles et commerciales, les sommes déboursées par le Groupe pour acquérir EMCON et PLASTAL (voir Note 2). Par ailleurs, la trésorerie apportée par EMCON suite à cette opération s'élève à 61 millions d'euros, elle est classée dans le poste « Autres » des flux liés aux investissements.
- pour les activités de financement, les sommes décaissées pour augmenter la participation de Banque PSA Finance dans Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd (voir Note 15.1).

(en millions d'euros)	2009			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	TOTAL
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(1 627)</b>	<b>353</b>	<b>-</b>	<b>(1 274)</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (Note 33.5)	3 194	12	-	3 206
• Dotations nettes aux provisions	301	3	-	304
• Variation des impôts différés	(801)	(2)	-	(803)
• Résultats sur cessions et autres	24	(1)	-	23
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(47)	-	-	(47)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	229	-	-	229
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	(296)	-	-	(296)
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>977</b>	<b>365</b>	<b>-</b>	<b>1 342</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (Note 33.2)	2 616	(259)	(129)	2 228
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	<b>3 593</b>	<b>106</b>	<b>(129)</b>	<b>3 570</b>
Cessions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Cessions de titres de participation	1	-	-	1
Acquisitions de sociétés consolidées	-	-	-	-
Acquisitions de titres de participation	(8)	(7)	-	(15)
Cessions d'immobilisations corporelles	90	15	-	105
Cessions d'immobilisations incorporelles	9	1	-	10
Investissements en immobilisations corporelles	(1 670)	(10)	-	(1 680)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 009)	(9)	-	(1 018)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(114)	-	-	(114)
Autres	(83)	10	(1)	(74)
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(2 784)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>(2 785)</b>
Dividendes versés :				
• Aux actionnaires de Peugeot S.A.	-	-	-	-
• Intragroupe	143	(143)	-	-
• Aux minoritaires des filiales intégrées	(10)	-	-	(10)
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	-	-	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers (Note 33.4)	4 565	-	105	4 670
Autres (Note 33.6)	281	-	-	281
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>4 979</b>	<b>(143)</b>	<b>105</b>	<b>4 941</b>
Mouvements de conversion	12	46	-	58
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>5 800</b>	<b>9</b>	<b>(25)</b>	<b>5 784</b>
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>2 017</b>	<b>1 280</b>	<b>(90)</b>	<b>3 207</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE DE CLÔTURE (NOTE 33.1)</b>	<b>7 817</b>	<b>1 289</b>	<b>(115)</b>	<b>8 991</b>

(1) Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont indiqués en Note 33.7. Les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice sont mentionnés dans la Note 11.1.

## 20.3.6. Variations des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital social	Titres d'auto-contrôle	Réserves hors écarts d'évaluation	Écarts d'évaluation – part du Groupe			Capitaux propres – part du Groupe	Capitaux propres – intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
				Couvertures des flux futurs	Titres « disponibles à la vente »	Écarts de conversion			
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>	<b>234</b>	<b>(303)</b>	<b>13 285</b>	<b>17</b>	<b>40</b>	<b>(148)</b>	<b>13 125</b>	<b>134</b>	<b>13 259</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(1 161)	(5)	94	150	(922)	(127)	(1 049)
Valorisation des options d'achat d'actions	-	-	11	-	-	-	11	1	12
Variations de périmètre et autres <sup>(1)</sup>	-	-	3	-	-	(3)	-	129	129
Titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante option de conversion des obligations convertibles (Note 29.1)	-	-	98	-	-	-	98	7	105
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	(9)	(9)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2009</b>	<b>234</b>	<b>(303)</b>	<b>12 236</b>	<b>12</b>	<b>134</b>	<b>(1)</b>	<b>12 312</b>	<b>135</b>	<b>12 447</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	1 134	32	(34)	255	1 387	147	1 534
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	9	-	-	-	9	2	11
Variations de périmètre et autres <sup>(2)</sup>	-	-	120	-	-	-	120	197	317
Titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante option de conversion des obligations convertibles (Note 29.1)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>234</b>	<b>(303)</b>	<b>13 499</b>	<b>44</b>	<b>100</b>	<b>254</b>	<b>13 828</b>	<b>475</b>	<b>14 303</b>

(1) Ce poste comprend notamment la part des minoritaires dans l'augmentation de capital de Faurecia intervenue en mai 2009 (133 millions d'euros – voir Note 33.6).

(2) Ce poste correspond principalement à l'augmentation de capital réalisée par Faurecia lors de l'opération EMCON (voir Note 2).

## 20.3.7. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010

<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>214</b>	<b>Note 22</b>	Client des activités industrielles et commerciales	249	
<b>Note 1</b>	Principes comptables	214	<b>Note 23</b>	Autres débiteurs	250
<b>Note 2</b>	Périmètre de consolidation	224	<b>Note 24</b>	Actifs financiers courants	251
<b>Note 3</b>	Information sectorielle	226	<b>Note 25</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	252
<b>COMPTES DE RÉSULTATS</b>	<b>228</b>	<b>BILANS – PASSIF</b>		<b>252</b>	
<b>Note 4</b>	Chiffre d'affaires	228	<b>Note 26</b>	Capitaux propres	252
<b>Note 5</b>	Coûts opérationnels courants par nature	228	<b>Note 27</b>	Provisions courantes et non courantes	257
<b>Note 6</b>	Frais d'études, de recherche et de développement	229	<b>Note 28</b>	Engagements de retraites et assimilés	258
<b>Note 7</b>	Produits et charges opérationnels non courants	229	<b>Note 29</b>	Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales	265
<b>Note 8</b>	Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	233	<b>Note 30</b>	Autres passifs non courants	268
<b>Note 9</b>	Charges de financement	233	<b>Note 31</b>	Dettes des activités de financement	269
<b>Note 10</b>	Produits et charges à caractère financier	233	<b>Note 32</b>	Autres créanciers	271
<b>Note 11</b>	Impôts sur les résultats	234	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		<b>271</b>
<b>Note 12</b>	Résultat net par action	236	<b>Note 33</b>	Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés	271
<b>BILANS – ACTIF</b>	<b>237</b>	<b>Note 34</b>	Instruments financiers	275	
<b>Note 13</b>	Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles	237	<b>Note 35</b>	Gestion des risques de marché	281
<b>Note 14</b>	Immobilisations corporelles	239	<b>Note 36</b>	Position financière nette des activités industrielles et commerciales	295
<b>Note 15</b>	Titres mis en équivalence	241	<b>Note 37</b>	Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels	296
<b>Note 16</b>	Titres de participation	244	<b>Note 38</b>	Transactions avec les parties liées	298
<b>Note 17</b>	Autres actifs financiers non courants	245	<b>Note 39</b>	Rémunération des dirigeants	299
<b>Note 18</b>	Autres actifs non courants	246	<b>Note 40</b>	Événement postérieur à la clôture	300
<b>Note 19</b>	Prêts et créances des activités de financement	246	<b>Note 41</b>	Honoraires des Commissaires aux Comptes	300
<b>Note 20</b>	Titres de placement des activités de financement	249	<b>Note 42</b>	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2010	301
<b>Note 21</b>	Stocks	249			

**Préambule**

Les comptes consolidés de l'exercice 2010 y compris les notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 2 février 2011, à l'exception des Notes 39 et 40 qui tiennent compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 8 février 2011.

**Note 1 Principes comptables**

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2010, en date de clôture des comptes <sup>(1)</sup>.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standard*), ainsi que leurs interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

**Nouveaux textes d'application obligatoire**

Au 31 décembre 2010, les nouveaux textes d'application obligatoire dans l'Union européenne et appliqués pour la première fois par le groupe PSA Peugeot Citroën sont les suivants :

- ◆ *IFRS 3 révisée : Regroupements d'entreprises ;*
- ◆ *IAS 27 révisée : Comptes individuels et comptes consolidés ;*
- ◆ *Amendement 2008 de la norme IAS 39 : Expositions éligibles à la comptabilité de couverture ;*
- ◆ *Plan d'amélioration annuel 2009 des normes IFRS.*

Les autres nouveaux textes ne concernent pas le Groupe.

**Textes appliqués par anticipation**

Le Groupe n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Nouveaux textes non appliqués par anticipation**

Les textes suivants seront potentiellement applicables au Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 si le Groupe procède à des transactions dans leur champ d'application :

- ◆ *Amendement IAS 32 – Classement des droits de souscription émis* qui précise que les droits, les options et les warrants donnant le droit d'acquérir un nombre fixé d'instruments de capitaux propres de l'entité contre un montant fixé de n'importe quelle monnaie sont des instruments de capitaux propres si l'entité propose ces droits, options et warrants en proportion à tous les détenteurs existants

de la même catégorie de ses instruments de capitaux propres non dérivés ;

- ◆ *IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres* qui précise les modalités de comptabilisation de ces transactions chez le débiteur.

Le Groupe ne sera pas concerné par les autres textes adoptés par l'Union européenne en date de clôture.

**1.1. Consolidation****A. Méthodes de consolidation**

Le nom générique PSA Peugeot Citroën est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Sont consolidées les sociétés qui dépassent l'un des seuils suivants :

- ◆ chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- ◆ total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- ◆ endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 1.15.B (2) (a). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part Groupe et la part hors Groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

(1) Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm))

## B. Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprise intervenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée, « Regroupements d'entreprises ».

Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. En revanche, un actif non courant (ou groupe d'actifs destiné à être cédé) acquis qui est classé comme détenu en vue de la vente à la date d'acquisition est évalué à sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Seuls les passifs de l'entité acquise sont pris en compte : ainsi un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation de procéder à cette restructuration en date d'acquisition. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est-à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Lorsque le Groupe a réalisé une acquisition à des conditions avantageuses, un profit est comptabilisé en Produits opérationnels non courants si le montant est significatif.

Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

En cas d'acquisition par étapes, l'acquisition du contrôle sur l'acquise déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du Résultat opérationnel non courant si le montant est significatif.

## C. Autres variations de périmètre

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité a un impact en Résultat opérationnel non courant (si montant significatif) sur la base d'une cession de l'intégralité de la part précédemment détenue.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et à ce titre, elles se traduisent par une simple nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du Groupe et la part hors Groupe, y compris les frais de transaction.

Les engagements de rachat sur intérêts minoritaires sont comptabilisés en dettes financières selon les principes explicités en Note 1.15.E.

### 1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

#### A. Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale,

dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture ; leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

## B. Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

### 1.3. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- ◆ en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- ◆ en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en Note 1.15.D. En conséquence, les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté sur ces dérivés est comptabilisé :

- ◆ en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales réalisées par toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- ◆ en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales ;
- ◆ directement en capitaux propres pour les transactions futures (pour la part efficace des couvertures). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat lorsque les opérations couvertes impactent le compte de résultat. La variation de valeur de la part inefficace des couvertures de flux futurs est comptabilisée, en produits (ou en charges) à caractère financier.

### 1.4. Utilisations d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.



Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- ◆ engagements de retraites ;
- ◆ provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration, contrats onéreux et litiges) ;
- ◆ valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité ;
- ◆ valeur recouvrable des créances de financement des ventes, des stocks et autres créances ;
- ◆ juste valeur des instruments financiers dérivés ;
- ◆ actifs d'impôts différés ;
- ◆ programmes d'incitation aux ventes.

## 1.5. Chiffre d'affaires

### A. Activités industrielles et commerciales

#### (a) Division automobile

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend les ventes de biens et services, constituées en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition à des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un simple intermédiaire ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- ◆ quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- ◆ que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente

du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

#### (b) Division équipement automobile

Dans la division Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (voir Note 1.12.A) et les outillages en immobilisations corporelles (voir Note 1.13.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

## B. Activités de financement

Les sociétés de financement du Groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (voir Note 1.15.A). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

### 1.6. Programmes d'incitation aux ventes

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

### 1.7. Frais généraux et commerciaux

Les frais généraux et commerciaux comprennent uniquement les frais généraux de structure, les moyens commerciaux indirects et la garantie.

Les frais généraux comprennent la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1,5 % de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3 % de la valeur ajoutée. La qualification donnée à la CET par le Groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat, d'où son classement en frais généraux, tout comme la taxe professionnelle l'était jusqu'en 2009.



## Garantie

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

## 1.8. Frais d'étude, de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés lorsqu'ils remplissent certaines conditions décrites en Note 1.12.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en Note 1.12.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 1.9. Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe (Note 7) :

- ◆ les frais de rationalisation et les coûts liés aux départs anticipés de personnel ;
- ◆ les variations de la provision à long terme constituée en application de l'interprétation IFRIC 14 pour couvrir les obligations de financement minimal de certains régimes de retraite pour la part excédant la valeur actuelle des prestations pour services rendus correspondante estimée selon la norme IAS 19 ;
- ◆ les pertes et profits relatifs à des événements très exceptionnels ainsi que les variations de provisions constituées pour faire face à ce type d'événements.

## 1.10. Coûts d'emprunt

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

## 1.11. Écarts d'acquisition

Lorsque l'achat des titres coïncide avec l'acquisition du contrôle exclusif sur l'acquése, l'écart d'acquisition peut être évalué selon deux options, au choix du Groupe, pour chaque opération. En cas d'évaluation selon la méthode du « goodwill complet », l'écart d'acquisition représente la différence entre d'une part le prix d'achat majoré de la juste valeur des parts des minoritaires et des éventuels titres antérieurement détenus, et d'autre part la juste valeur des actifs nets acquis en date d'acquisition. En cas d'évaluation selon la méthode du « goodwill partiel », les parts des minoritaires ne sont pas évaluées à leur juste valeur mais à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquése.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie, qui correspondent à des ensembles d'actifs engendrant conjointement des flux de trésorerie indépendants. Dans les cas où un écart d'acquisition se rattache en outre à une zone géographique distincte et à l'intérieur d'un secteur opérationnel, un test de perte de valeur est réalisé à ce niveau de détail plus fin. Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 1.14. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice, avec une allocation entre part du Groupe et part des minoritaires en cas d'évaluation initiale en « goodwill complet ».

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leur actif net à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

## 1.12. Immobilisations incorporelles

### A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- ◆ son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- ◆ qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- ◆ et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 1.10).

#### (a) Division Automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept

ans pour les véhicules et sur dix ans pour les organes. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires). En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées, à moins qu'elles n'interviennent dans le cadre d'un projet jalonné, en dehors de la période d'activation. À compter de 2007, l'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution sont suivis par projet et sont également immobilisés.

### (b) Division équipement automobile

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks et travaux en cours.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus (voir Note 1.8).

## B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. La valeur brute des projets d'une durée minimum de 12 mois inclut en outre les coûts d'emprunt (cf. Note 1.10) L'ensemble de ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets et marques essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

## 1.13. Immobilisations corporelles

### A. Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nette des refacturations aux partenaires. Toutes les dépenses d'outillages spécifiques facturées au Groupe par ses partenaires sont également immobilisées.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 1.10)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 1.5.A.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements fermes ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

## B. Amortissement

### (a) Cas général

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

(en années)

Constructions	20-30
Matériels et outillages	4-16
Matériels informatiques	3-4
Matériels de transport et de maintenance	4-7
Agencements et installations	10-20

### (b) Outillages spécifiques

Dans la division Automobile, les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur trois ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

## 1.14. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division Automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (voir Note 1.12.A). Les UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition) constituent l'UGT Division Automobile.

Dans la division Équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles (correspondant aux coûts de développement) et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Systèmes d'Intérieur, Extérieurs d'automobile anciennement dénommé « bloc avant », Technologies de contrôle des émissions anciennement dénommé « Système d'Échappement » auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent.

Au sein du groupe Banque PSA Finance, les actifs immobilisés exploités dans un pays considéré constituent un ensemble homogène d'actifs (UGT).

Pour les sociétés du groupe Gefco, les actifs corporels et incorporels sont alloués à deux UGT : Automotive et Intégration Logistique.

## 1.15. Actifs et passifs financiers

### A. Définitions

Les actifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent des « prêts et créances », des « actifs disponibles à la vente » et des « actifs en juste valeur par résultat » (y compris des actifs désignés comme tels sur option). Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les titres de participation (Note 16), les autres actifs financiers non courants (Note 17), les autres actifs non courants (Note 18), les prêts et créances des activités de financement (Note 19), les titres de placement des activités de financement (Note 20), les clients des activités industrielles et commerciales (Note 22), les autres

débiteurs (Note 23), les actifs financiers courants (Note 24), et la trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 25).

Le Groupe n'utilise pas la catégorie d'actifs « détenus jusqu'à l'échéance » telle que définie par la norme IAS 39.

Les passifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts et dettes comptabilisés au coût amorti. Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : les passifs financiers courants et non courants (Note 29), les dettes des activités de financement (Note 31), les autres passifs non courants (Note 30), les fournisseurs d'exploitation et comptes associés et les autres créanciers (Note 32).

Depuis fin 2008, le Groupe n'a plus de passifs financiers « comptabilisés selon l'option juste valeur » tels que définis par la norme IAS 39.

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 39, le groupe PSA Peugeot Citroën a choisi comme élément déclencheur de la comptabilisation au bilan la date de transaction. En conséquence, lorsqu'un délai sépare la date de transaction (i.e. engagement) de la date de règlement, les titres à livrer ou les titres à recevoir sont comptabilisés dès la date de transaction.

La norme IAS 39 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers » a été adoptée en partie seulement par l'Union européenne. Cependant, le groupe PSA Peugeot Citroën n'est pas concerné par les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture de juste valeur d'un portefeuille de taux d'intérêt qui ont été rejetées par l'Union européenne.

### B. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

#### (1) Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat »

Les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Toute variation de cette juste valeur est comptabilisée en résultat de la période.

##### (a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ils comprennent les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les découverts bancaires ne sont pas inclus dans la trésorerie.

##### (b) Titres de placement des activités de financement

Ces titres sont :

- ◆ des titres à revenu fixe faisant l'objet d'une couverture par des swaps de taux ;
- ◆ ou des titres à revenus variables sans couverture.

Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques de juste valeur des swaps associés.

**(c) Autres actifs classés en juste valeur par résultat**

Il s'agit des éléments comptabilisés en « autres actifs financiers non courants » et en « autres actifs non courants ». Ils correspondent essentiellement à des titres de créances négociables.

**(2) Actifs financiers classés en « Actifs disponibles à la vente »**

Les actifs disponibles à la vente sont des titres qui ne seront pas « détenus jusqu'à l'échéance » et qui ne sont ni classés en « actifs en juste valeur par résultat », ni en « prêts et créances ». Ces actifs peuvent être conservés durablement ou peuvent être cessibles à court terme.

Ces actifs sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont généralement enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Seule la contrepartie des pertes de valeurs jugées durables ou significatives est enregistrée au compte de résultat.

**(a) Titres de participation**

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés qui ne sont ni consolidées, ni mises en équivalence. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En pratique, une perte de valeur est constatée en cas de baisse durable. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

**(b) Autres actifs financiers non courants « disponibles à la vente »**

Ils correspondent à des actions cotées sur les marchés financiers que le Groupe a l'intention de conserver durablement ou cessibles à court terme. Ces titres sont évalués à leur valeur de marché que le Groupe estime représenter leur juste valeur.

**(c) Autres actifs non courants « disponibles à la vente »**

Il s'agit d'investissements non cotés et non disponibles à court terme que le Groupe envisage de conserver durablement.

**(3) Actifs financiers classés en « Prêts et Créances »****(a) Prêts et créances des activités de financement**

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- ◆ les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits qui augmentent les encours de crédit ;
- ◆ les participations reçues des marques qui viennent minorer les encours de crédit ;
- ◆ les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- ◆ les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit-bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (voir 1.15.D Instruments dérivés).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est-à-dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- ◆ une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé ; elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées,
- ◆ la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisées au taux d'intérêt effectif du crédit, sur la base duquel est calculée la dépréciation minorant les créances douteuses.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), dès l'apparition du premier impayé ou au plus tard lors de leur déclassement en créances douteuses du fait de leur âge (plus de 91 jours sauf statut immunisant représentatif de l'absence de risque de contrepartie, dans la limite de 451 jours), les pertes de valeur sont calculées au cas par cas. En cas de risque aggravé, un déclassement peut être fait avant le délai de 91 jours.

**(b) Créances « clients des activités industrielles et commerciales » et « autres débiteurs »**

Il s'agit des créances commerciales et autres créances comptabilisées au coût amorti. Ces créances peuvent faire l'objet de dépréciation ou de décomptabilisation telles que décrites ci-après au paragraphe 1.17.

**(c) Autres « Prêts et créances »**

Il s'agit des éléments classés en « Prêts et créances » et présentés en « autres actifs financiers non courants », en « autres actifs non courants » et en « autres actifs courants ». Ils incluent les créances rattachées à des participations, les prêts « aides à la construction », les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition, surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci pourrait être inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

**C. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des swaps.



Les emprunts dont le taux contractuel dépend de données économiques relatives au Groupe sont considérés selon la norme IAS 39 comme des emprunts à taux fixe, au TIE calculé à l'origine. En cas de nouvelle prévision des données économiques sous-jacentes au calcul de ce TIE, ce dernier reste inchangé tandis que la valeur de la dette au bilan est ajustée en contrepartie des charges financières.

Les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- ◆ une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission ;
- ◆ une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés correspondant.

La comptabilisation en capitaux propres de l'option de conversion est imposée du fait qu'elle est à parité fixe (montant fixe d'actions remis contre un montant fixe d'obligations). Sa valeur n'est pas réévaluée ultérieurement, sauf en cas de modification de la durée de vie estimée de l'OCEANE. Elle sera en revanche ajustée en cas de demandes de conversions. Un impôt différé passif est en outre calculé sur la base de la valeur brute de l'option et est également reconnu en capitaux propres.

Les emprunts à taux bonifiés obtenus par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 font l'objet d'un retraitement lorsque celui-ci est significatif : le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché et appliqué à des flux de trésorerie futurs, tandis que la subvention est comptabilisée conformément à la norme IAS 20, selon sa finalité, comme une subvention d'investissement (voir 1.13.A) ou d'exploitation.

## D. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

### (a) Cas général

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

### (b) Instruments de couverture

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ◆ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou de change ;
- ◆ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ◆ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- ◆ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ◆ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ◆ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. La part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'impactent pas le coût d'entrée des stocks de matières premières.

## E. Engagements de rachat de minoritaires

En application de la norme IAS 32, les engagements de rachat des parts des minoritaires dans des filiales du Groupe sont enregistrés en passifs financiers non courants au bilan. La contrepartie de cette dette financière est reconnue en déduction des capitaux propres hors Groupe à hauteur de la valeur comptable des intérêts minoritaires concernés, et en déduction des capitaux propres part du Groupe pour l'excédent éventuel.

La dette est réévaluée à chaque clôture à la valeur actuelle de remboursement, c'est-à-dire à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option de vente. Toute variation de valeur est comptabilisée en capitaux propres. Lorsque la dette provient d'un engagement datant de moins de 12 mois, le montant des sommes versées par le partenaire minoritaire est réputé représenter la valeur de la dette à la clôture.

## 1.16. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication. Les stocks du Groupe n'exigeant pas une longue période de préparation avant d'être vendus, aucun coût d'emprunt n'est inclus dans leur coût de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion...).

Au sein de la division Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

### 1.17. Créances commerciales

Les créances des sociétés industrielles et commerciales font l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où le Groupe estime être en risque de ne pas recouvrer ces créances. Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré, dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de non-paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

### 1.18. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- ◆ si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- ◆ et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- ◆ pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- ◆ pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- ◆ les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

### 1.19. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs.

### 1.20. Engagements de retraites et assimilés

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (Note 28.1). Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond à ces cotisations est prise en compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- ◆ une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- ◆ un taux d'actualisation financière ;
- ◆ un taux d'inflation ;
- ◆ des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans pour les principaux régimes, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat sur l'exercice suivant, selon la méthode du corridor : ils sont étalés sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires, pour leur part excédant le plus grand de 10 % des engagements ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les nouveaux droits acquis au titre des services passés sont immédiatement pris en charge, tandis que ceux non encore acquis sont reconnus linéairement en résultat sur la durée restante d'acquisition.

Ainsi, pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime, et des écarts actuariels et coûts des services passés non encore comptabilisés.

Les fonds externes étant appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite, y compris la partie non reconnue du fait de l'étalement des écarts actuariels, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés et génèrent un actif en « Autres valeurs immobilisées ». La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés.

En outre, en cas d'obligation minimum de financement imposée par la loi ou par un règlement de plan de retraite, lorsque le Groupe n'a pas un droit inconditionnel à remboursement sur les fonds au sens de l'interprétation IFRIC 14, le plafonnement de l'actif s'en trouve affecté. Que le plan soit en déficit ou en surplus, une provision complémentaire

est comptabilisée au titre de la quote-part non disponible de la valeur actualisée des contributions minima afférentes à des services passés qui, une fois payées, après avoir comblé le déficit constaté au sens de la norme IAS 19, donneraient lieu à un surplus excédant le plafond déterminé conformément à cette norme.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :

- ◆ du coût des services rendus par le personnel (en Résultat opérationnel courant) ;
- ◆ de l'amortissement des écarts actuariels et du coût des services passés (en Résultat opérationnel courant) ;
- ◆ de la charge de désactualisation des engagements (en Charges à caractère financier) ;
- ◆ du rendement attendu des actifs des plans (en Produit à caractère financier) ;
- ◆ et de la variation de la provision IFRIC 14 éventuelle (en Produits ou en Charges opérationnels non courants).

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- ◆ pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté (Note 28.2) ;
- ◆ pour certaines filiales implantées aux États-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux (Note 28.3).

### 1.21. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu et plans d'attribution d'actions gratuites

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions gratuites sont évaluées à la date d'octroi, c'est-à-dire à la date d'information des bénéficiaires. Les options sont valorisées selon le modèle mathématique Black & Scholes. La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur durée de vie moyenne. La valeur des actions attribuées gratuitement correspond au cours en date d'octroi diminué d'une prime d'incessibilité et de la valeur des dividendes futurs qui ne seront pas perçus sur la période d'acquisition des droits. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

Pour obtenir la charge de personnel à comptabiliser au titre de chaque plan, la valeur de l'option ou de l'action est multipliée par le nombre estimé d'instruments de capitaux propres qui sera in fine remis. Celui-ci est éventuellement ajusté à chaque clôture en fonction de la ré-estimation d'atteinte des critères de performance dit « hors marché », modifiant ainsi la charge de personnel au titre du plan.

Cette charge de personnel est comptabilisée linéairement (comme un amortissement) entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie directe en capitaux propres.

En cas de non atteinte des critères de performance dit « hors marché », la charge de personnel au titre d'un plan d'attribution d'actions gratuite sera complètement annulée.

Lorsqu'un bénéficiaire d'un plan, quitte le Groupe, avant la fin de la période d'acquisition, en perdant ses droits sur les options d'achat et de souscriptions d'actions précédemment détenues, un produit est constaté en résultat correspondant à l'annulation des charges précédemment constatées.

Inversement, si la date de départ d'un bénéficiaire est avancée par rapport aux prévisions d'origine, cela conduit à l'accélération du plan d'amortissement de ses options ou de ses actions attribuées gratuitement.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. En conséquence, les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont ni évalués, ni comptabilisés.

### 1.22. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.



## Note 2 Périmètre de consolidation

### 2.1. Nombre de sociétés consolidées

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Intégration globale</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	337	295
Sociétés de financement	42	41
	<b>379</b>	<b>336</b>
<b>Mise en équivalence</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	38	36
Sociétés de financement	1	1
	<b>39</b>	<b>37</b>
<b>NOMBRE DE SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE</b>	<b>418</b>	<b>373</b>

### 2.2. Évolution durant l'exercice

	2010
<b>Nombre de sociétés à l'ouverture</b>	<b>373</b>
Nouvelles sociétés :	54
• Automobile	1
• Équipement automobile	50
• Transport et Logistique	-
• Financement et assurances	3
Sociétés cédées ou déconsolidées	(4)
Sociétés absorbées et autres	(5)
<b>NOMBRE DE SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE</b>	<b>418</b>

L'augmentation du nombre de sociétés consolidées est principalement due à l'intégration des sociétés du groupe EMCON chez Faurecia.

Les autres modifications intervenues durant l'exercice 2010 n'ont eu, ni individuellement ni globalement, d'impact significatif sur les données consolidées du Groupe.

#### Acquisition d'EMCON Technologies par Faurecia

Faurecia avait signé le 30 octobre 2009 un accord en vue de l'acquisition du groupe EMCON Technologies auprès d'EMCON Holdings, une société de portefeuille de One Equity Partners LP 11 (OEP), branche private equity de JP Morgan Chase & Co. EMCON Technologies est un leader de l'industrie des technologies de contrôle des émissions. Les autorisations requises auprès des autorités de la concurrence, notamment en Europe et aux États-Unis ont été obtenues début 2010.

L'apport à Faurecia de 100 % du groupe EMCON Technologies par EMCON Holdings a été rémunéré par l'émission par Faurecia en faveur d'EMCON Holdings de 20 918 224 actions d'apport qui représentent 18,95 % du capital et 16,41 % des droits de vote de Faurecia. Il a conduit en outre Faurecia à reprendre certaines dettes d'EMCON Holdings pour un montant total de 22,3 millions de dollars US (soit environ 16 millions d'euros).

Cet apport a été approuvé par les actionnaires de Faurecia dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2010.

L'augmentation de capital de Faurecia de 299 millions d'euros, à laquelle le Groupe n'a pas participé, a conduit à augmenter la part Groupe des capitaux propres de 172 millions d'euros et la part des minoritaires de 127 millions d'euros. Cependant, la baisse corrélative du pourcentage d'intérêt de Peugeot S.A. dans Faurecia a eu pour conséquence dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën de minorer la part du Groupe dans les capitaux propres de 54 millions d'euros au bénéfice de celle des minoritaires.

Le coût d'acquisition initial de 315 millions d'euros (hors frais d'acquisition comptabilisés en charges) a été alloué aux actifs acquis et dettes reprises pour un montant net de 142 millions d'euros et à l'écart d'acquisition résiduel pour un montant de 172 millions d'euros, en prenant en compte les principaux ajustements de juste valeur suivants :

- ◆ Technologies et relations clientèles pour 25 millions d'euros, ces actifs incorporels ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant externe ;
- ◆ Estimation de passifs éventuels complémentaires, liés à des provisions pour litiges pour 11 millions d'euros ;

- ◆ Immobilisations corporelles et titres de participation pour respectivement 33 millions d'euros et 22 millions d'euros ;
- ◆ Actifs et passifs d'impôts différés correspondants pour un montant net de 28 millions d'euros.

L'écart d'acquisition résiduel représente essentiellement le capital humain et les synergies attendues en termes de revenus et de réduction de coûts.

Les coûts d'acquisition ont été comptabilisés en charges et représentent un montant total de 9 millions d'euros, dont 7 ont été comptabilisés en 2009 et le solde sur l'exercice 2010.

Compte tenu de l'impact non significatif au niveau du Groupe de la période entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 8 février 2010, les données d'EMCON ont été consolidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 dans les comptes du Groupe. La contribution de l'ensemble du groupe EMCON au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel courant du groupe PSA Peugeot Citroën est respectivement de 2 352 millions d'euros et de 32 millions d'euros sur l'exercice 2010.

Du fait de l'acquisition du groupe EMCON Technologies par Faurecia, le groupe PSA Peugeot Citroën a ainsi vu sa participation dans Faurecia passer de 70,86 % en 2009 à 57,43 % mais a maintenu son contrôle exclusif.

### Acquisition de Plastal Allemagne et de Plastal Espagne par Faurecia

Le 3 février 2010, Faurecia a signé un accord en vue de l'acquisition des activités allemandes de Plastal, fournisseur de premier rang de pièces plastiques d'extérieur et qui incluait une option d'achat pour les activités de Plastal Espagne et Plastal France. L'acquisition des activités allemandes a été finalisée le 31 mars 2010 et a été complétée par celle des activités espagnoles le 30 septembre 2010, après l'approbation des autorités de la concurrence. L'option d'achat de Plastal France n'a pas été exercée.

Les principaux avantages attendus de cette opération pour Faurecia sont les suivants :

- ◆ amélioration de son positionnement dans le marché européen des pièces d'extérieur véhicule ;
- ◆ renforcement des positions de Faurecia principalement chez les constructeurs automobiles allemands.

L'acquisition des activités allemandes a été faite sous forme de reprise d'actifs et celle des activités espagnoles sous forme d'achat de titres.

Le coût d'acquisition initial, net des dettes, de 50 millions d'euros (hors frais d'acquisition comptabilisés en charges) inclut l'option d'achat des titres de Plastal Espagne. Il a été alloué aux actifs acquis et dettes reprises. La situation particulière de Plastal (Plastal Allemagne était en redressement judiciaire depuis le mois de juin 2009) explique que ces acquisitions aient été faites à des conditions avantageuses amenant à constater un profit pour 84 millions d'euros ; ce profit a été comptabilisé en autres produits opérationnels non courants (voir Note 7).

L'allocation aux actifs et passifs identifiables acquis a été effectuée après prise en compte des principaux ajustements de juste valeur suivants :

- ◆ Relations clientèles à la juste valeur pour 7 millions d'euros ; ces actifs incorporels ont fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant externe ;
- ◆ Mise à la juste valeur des immobilisations corporelles pour - 17 millions d'euros ;
- ◆ Option d'achat des titres Plastal Espagne et Plastal France pour 4 millions d'euros ;
- ◆ Actifs et passifs d'impôts différés correspondants pour un montant net de 2 millions d'euros.

Les coûts d'acquisition ont été comptabilisés en charges et ne sont pas significatifs.

Ce regroupement a été comptabilisé sur des bases provisoires, les montants affectés aux actifs acquis et dettes reprises et à l'écart d'acquisition constaté en profit étant susceptibles d'être modifiés dans un délai d'un an à compter du 31 mars 2010 pour Plastal Allemagne et du 30 septembre 2010 pour Plastal Espagne.

La contribution de Plastal au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel courant du groupe PSA Peugeot Citroën est respectivement de 387 millions d'euros et de 19 millions d'euros sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 décembre 2010.

## Note 3 Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

### 3.1. Secteurs d'activité

Le Groupe est géré en cinq secteurs principaux :

- ◆ la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- ◆ la division Équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- ◆ la division Transport et logistique, constituée du groupe Gefco spécialisé dans la logistique et le transport de véhicules et de marchandises ;
- ◆ la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- ◆ les autres activités du Groupe incluent notamment celles de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat net des mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur. La colonne « Éliminations et réconciliations » regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe.

Toutes les relations commerciales inter-activités sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des clients extérieurs au Groupe.

	2010						TOTAL
	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	
<i>(en millions d'euros)</i>							
<b>Chiffre d'affaires net</b>							
• de l'activité (hors Groupe)	41 386	11 760	1 217	1 559	139	-	56 061
• ventes inter-activités (Groupe)	19	2 036	2 134	293	79	(4 561)	-
<b>Total</b>	<b>41 405</b>	<b>13 796</b>	<b>3 351</b>	<b>1 852</b>	<b>218</b>	<b>(4 561)</b>	<b>56 061</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>621</b>	<b>456</b>	<b>198</b>	<b>507</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>1 796</b>
Produits opérationnels non courants	249	87	13	27	-	-	376
Frais de rationalisation	(77)	(117)	(1)	-	(1)	-	(196)
Pertes de valeur des UGT	(230)	-	-	-	(4)	-	(234)
Autres charges opérationnelles non courantes	-	(6)	-	-	-	-	(6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>563</b>	<b>420</b>	<b>210</b>	<b>534</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1 736</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		8		-		78	86
Charges de financement		(99)		-		(356)	(455)
Produits à caractère financier		5		1		223	229
Charges à caractère financier		(31)		(3)		(255)	(289)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(117)</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>(310)</b>	<b>(429)</b>
Impôts sur les résultats		(90)		(140)		(25)	(255)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	184	19	-	2	(1)	-	204
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>232</b>		<b>394</b>			<b>1 256</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>2 375</b>	<b>460</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>4</b>		<b>2 889</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2 482)</b>	<b>(496)</b>	<b>(49)</b>	<b>(16)</b>	<b>-</b>		<b>(3 043)</b>

En 2010, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 000 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 129 millions d'euros.

2009							
(en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Transport et logistique	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires net</b>							
• de l'activité (hors Groupe)	38 250	7 432	1 046	1 532	157	-	48 417
• ventes inter-activités (Groupe)	15	1 860	1 842	291	119	(4 127)	-
<b>Total</b>	<b>38 265</b>	<b>9 292</b>	<b>2 888</b>	<b>1 823</b>	<b>276</b>	<b>(4 127)</b>	<b>48 417</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 257)</b>	<b>(92)</b>	<b>102</b>	<b>498</b>	<b>54</b>	<b>6</b>	<b>(689)</b>
Produits opérationnels non courants	22	7	1	1	-	-	31
Frais de rationalisation	(206)	(130)	(18)	-	-	-	(354)
Pertes de valeur des UGT	(217)	-	-	-	(1)	-	(218)
Autres charges opérationnelles non courants	(162)	(11)	(10)	(3)	-	-	(186)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 820)</b>	<b>(226)</b>	<b>75</b>	<b>496</b>	<b>53</b>	<b>6</b>	<b>(1 416)</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		12		-		73	85
Charges de financement		(147)		-		(344)	(491)
Produits à caractère financier		5		2		201	208
Charges à caractère financier		(36)		(3)		(283)	(322)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(166)</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>	<b>-</b>	<b>(353)</b>	<b>(520)</b>
Impôts sur les résultats		(36)		(142)		767	589
Résultat net des sociétés mises en équivalence	62	11	-	-	-	-	73
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>(417)</b>		<b>353</b>			<b>(1 274)</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>2 382</b>	<b>276</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>1</b>		<b>2 698</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2 576)</b>	<b>(489)</b>	<b>(55)</b>	<b>(12)</b>	<b>-</b>		<b>(3 132)</b>

En 2009, Banque PSA Finance (secteur Financement) avait dégagé un produit net bancaire de 944 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élevait à 112 millions d'euros.

### 3.2. Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés, pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle et pour les investissements et les actifs, par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

2010					
(en millions d'euros)	Europe Occidentale	Europe Centrale et Orientale	Amérique latine	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	40 775	4 067	4 770	6 449	56 061
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	16 237	1 024	1 141	604	19 006

2009					
(en millions d'euros)	Europe Occidentale	Europe Centrale et Orientale	Amérique latine	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires	38 384	2 845	3 236	3 952	48 417
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	16 013	956	977	305	18 251

## Note 4 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

	2010	2009
Ventes de biens	51 641	44 310
Prestations de services	2 861	2 575
Activités de Financement	1 559	1 532
<b>TOTAL</b>	<b>56 061</b>	<b>48 417</b>

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles.

Les prestations de services incluent principalement les prestations de transport de véhicules et de marchandises, les activités d'atelier

du réseau de concessionnaires détenus par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules.

Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

## Note 5 Coûts opérationnels courants par nature

Conformément à la norme IAS 1 révisée, les charges liées aux avantages au personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont explicitées ci-dessous. Les autres coûts

opérationnels courants sont suivis par division de façon appropriée à chacune d'elles, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

### Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du Groupe se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)

	2010	2009
Automobile	(5 750)	(5 668)
Équipement automobile	(2 303)	(1 833)
Transport et logistique	(393)	(391)
Financement	(135)	(129)
Autres activités	(103)	(105)
<b>TOTAL</b>	<b>(8 684)</b>	<b>(8 126)</b>

Le détail des charges liées aux plans d'option d'achat d'actions et aux plans d'attribution d'actions est donné en Note 26.3.D et 26.4, celui des charges de retraites en Note 28.1.F.

### Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

(en millions d'euros)

	2010	2009
Frais de développement	(832)	(746)
Autres immobilisations incorporelles	(74)	(64)
Outillages spécifiques	(709)	(780)
Autres immobilisations corporelles	(1 428)	(1 542)
<b>TOTAL</b>	<b>(3 043)</b>	<b>(3 132)</b>

Le changement d'estimation de la durée d'utilité de certains actifs réalisé au cours de l'exercice 2010 n'a pas eu d'effet significatif sur la charge d'amortissement de l'année.

## Note 6 Frais d'études, de recherche et de développement

(en millions d'euros)	2010	2009
Total des dépenses engagées	(2 340)	(2 286)
Frais de développement activés <sup>(1)</sup> (Note 13.1)	1 097	1 082
<b>Frais non activés</b>	<b>(1 243)</b>	<b>(1 204)</b>
Amortissement des frais de développement activés (Note 13.1)	(832)	(746)
<b>TOTAL</b>	<b>(2 075)</b>	<b>(1 950)</b>

(1) Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée «Coûts d'emprunts» ne figurent pas parmi les frais de développement activés indiqués ci-dessus.

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

## Note 7 Produits et charges opérationnels non courants

(en millions d'euros)	2010	2009
Résultat de cession de biens immobiliers (Note 7.5)	58	30
Reprise de provision pour obligation de financement minimum des retraites (Note 7.6)	204	-
Autres produits opérationnels non courants	114	1
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS NON COURANTS</b>	<b>376</b>	<b>31</b>
Perte de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de la division Automobile (Note 7.1)	(230)	(217)
Perte de valeur des UGT des autres secteurs (Note 7.3)	(4)	(1)
Frais de rationalisation des structures (Note 7.4)	(196)	(354)
Dotation aux provisions pour obligation de financement minimum des retraites (Note 7.6)	-	(167)
Autres charges opérationnelles non courantes	(6)	(19)
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES NON COURANTES</b>	<b>(436)</b>	<b>(758)</b>

Les autres produits opérationnels non courants incluent un profit résultant de l'acquisition à des conditions avantageuses (badwill de 84 millions d'euros) de Plastal Allemagne et Plastal Espagne par Faurecia (voir Note 2).

### 7.1. Perte de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de la division Automobile

Conformément au principe énoncé en Note 1.14, les valeurs comptables de chaque UGT Véhicule ainsi que celle de l'UGT globale division Automobile ont fait respectivement l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de leur valeur de marché et de leur valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés calculés à partir des données issues du Plan à Moyen Terme (PMT 2011-2015) ou du plan stratégique à dix ans pour les véhicules en développement. Pour les UGT dépréciées, le test prend en compte les dernières estimations de volumes attendus.

En 2010, l'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen du capital après impôts de 8 % déterminé en suivant la méthode mise en œuvre en 2006 par un expert indépendant. Ce taux repose sur des taux de marché et une prime de risque de 5 % en ligne

avec les données historiques. Le taux d'actualisation ainsi déterminé est identique à celui retenu en 2009.

En complément de ces tests de valeur portant sur les actifs des UGT, les UGT Véhicules s'appuyant sur des contrats de coopération prévoyant une production par des tiers peuvent devoir faire l'objet de provisions pour risques prenant en compte les engagements contractuels. Ces provisions pour contrats d'approvisionnement onéreux visent alors à couvrir l'intégralité des pertes futures estimées liées à l'exécution de ces contrats, conformément au principe énoncé en Note 1.19.

À fin décembre 2009, les tests effectués avaient conduit à constater, sur deux UGT véhicules, une charge complémentaire de 217 millions d'euros en résultat. Cette charge était constituée d'une dépréciation intégrale des actifs immobilisés de ces deux UGT pour 101 millions d'euros et d'une dotation aux provisions pour risques de 116 millions d'euros relative au contrat onéreux de l'une de ces UGT. La charge de 2009 était due à une révision à la baisse des volumes et des marges sur les modèles concernés.



En 2010, du fait notamment de l'évolution défavorable du yen, les tests effectués ont conduit à comptabiliser les charges exceptionnelles suivantes :

- ◆ sur une des deux UGT dépréciées en 2009, une dotation complémentaire de provision pour contrat onéreux d'un montant de 89 millions d'euros ;
- ◆ sur une nouvelle UGT, une provision pour contrat onéreux d'un montant de 141 millions d'euros. Les investissements du Groupe relatifs à cette UGT, exclusivement incorporels, n'avaient pas été activés.

Pour les UGT sensibles à l'évolution du cours du yen, le Groupe a réalisé des tests de sensibilité à la parité yen/euro. En faisant varier la parité yen/euro retenue dans le test de référence (parité inscrite dans la fourchette du consensus de marché à fin décembre 2010) de +/- 5%, la charge de l'exercice 2010 aurait été, soit minorée de 123 millions d'euros, soit au contraire majorée de 189 millions d'euros.

Pour l'ensemble des autres UGT, le Groupe a également réalisé des tests de sensibilité aux hypothèses clé sur la base de l'augmentation de 1 % du taux d'actualisation, de la diminution des marges de 200 euros par véhicule et d'une baisse de volumes de 10 %. La baisse de valeur d'utilité consécutive à ces variations d'hypothèses ne remettrait pas en cause la valorisation des actifs immobilisés au bilan.

## 7.2. Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du Groupe Faurecia

### UGT au sein de Faurecia

Conformément au principe énoncé en Note 1.14, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs a fait l'objet d'une comparaison avec le

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2010 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs portant le principal écart d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %
Sièges d'automobile	1 420	(172)	(136)	(166)
Systèmes d'intérieur	1 326	(119)	(97)	(120)
Technologies de contrôle des émissions	1 296	(201)	(116)	(138)
Extérieurs d'automobile	519	(58)	(36)	(45)

(1) Marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable.

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

### UGT Faurecia chez PSA Peugeot Citroën

Le goodwill Faurecia a été testé à partir de la quote-part du groupe PSA Peugeot Citroën dans la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, sous déduction des capitaux employés y compris les goodwill attachés, des activités de Faurecia, déterminés selon les

montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacun des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2011-2014, révisé en fin d'année 2010 avec les dernières hypothèses du budget 2011). Les hypothèses de volumes reprises dans le Plan à Moyen Terme pour les années 2011-2014 sont issues de sources externes.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant notamment dans la valeur terminale. La marge 2014 ressort à 5,5 %.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2014), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 % apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile par les analystes. Ce taux est identique à celui retenu pour la réalisation du test de l'exercice précédent.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul spécifique qu'il a établi a pris en compte pour la détermination des paramètres de marché un échantillon de 10 sociétés du secteur des équipementiers automobiles (sept sociétés européennes et trois sociétés américaines). Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché comprise entre 5,25 % et 5,75 %, le coût moyen du capital après impôts utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 9 % (9 % en 2009).

Le test réalisé fin 2010 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux quatre UGT ci-dessous dont la valeur au bilan consolidé est présentée en Note 13.2.



La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2010 de la valeur d'utilité du goodwill Faurecia est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %
	2 432	(269)	(221)	(316)

(1) Marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable.

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

### 7.3. Perte de valeur des UGT des autres secteurs

Les actifs de la société Peugeot Motocycles ont également fait l'objet d'une dépréciation en 2010 suite à de nouvelles estimations sur les activités de la Société. La dépréciation comptabilisée sur 2010 s'élève à 4 millions d'euros (1 million d'euros en 2009) affectée uniquement à des immobilisations corporelles.

Les tests ont été réalisés en utilisant une valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions à moyen terme 2011-2015 de l'entreprise projetées à l'infini avec un taux de croissance nul. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un coût moyen pondéré du capital après impôts de 9,7 %, identique à celui utilisé en 2009.

### 7.4. Frais de rationalisation des structures

#### A. Ventilation par nature

(en millions d'euros)	2010	2009
Départs anticipés de certains salariés <sup>(1)</sup>	(2)	1
Coûts de réduction d'effectifs	(178)	(357)
Coûts d'arrêt de production et autres coûts de fermeture	(16)	2
<b>TOTAL</b>	<b>(196)</b>	<b>(354)</b>

(1) Départs anticipés de certains salariés relatifs aux accords d'entreprise signés en 1999 pour la division Automobile et en 2001 pour la division Équipement automobile. Les effectifs concernés à la clôture de l'exercice 2010 sont de 814 personnes, dont 30 au titre du groupe Faurecia.

#### B. Ventilation par secteur

(en millions d'euros)	2010	2009
Automobile	(77)	(206)
Équipement automobile	(117)	(129)
Transport et logistique	(1)	(19)
Financement	-	-
Autres activités	(1)	-
<b>TOTAL</b>	<b>(196)</b>	<b>(354)</b>

#### Division Automobile

Les frais de rationalisation de la division Automobile s'élèvent à 77 millions d'euros et s'expliquent principalement par les éléments ci-après :

##### EN FRANCE :

Le 4 octobre 2010, un projet d'adéquation des emplois et des compétences a reçu un avis favorable du Comité Central d'Entreprise. Il s'agit principalement d'un dispositif orienté sur la reconversion professionnelle. Au 31 décembre 2010, le Groupe a constaté au titre de cette opération une charge nette de restructuration estimée de 27 millions d'euros pour 605 départs volontaires.

Le 20 avril 2010, le Groupe a soumis au Comité Central d'Entreprise un projet de nouvelle organisation pour la logistique pièces de rechange du Groupe. Le magasin relais de Melun n'ayant pas de place à terme dans cette nouvelle organisation, les dispositions d'un plan de départ volontaire et de redéploiement interne ont été mises en place sur ce site. À ce titre, une dotation aux provisions pour un montant net de 8 millions d'euros a été constituée.

Au 31 décembre 2009, le Groupe avait constaté, au titre du dispositif d'adaptation des effectifs (plan de redéploiement des emplois et des compétences - PREC) de 2008 prolongé en 2009 puis jusqu'en mars 2010 pour certains salariés du site de Rennes, une charge nette estimée de 160 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, compte tenu

des adhésions effectives (6 236 personnes), le Groupe a constaté une charge nette complémentaire de 17 millions d'euros.

#### EN EUROPE :

Le coût des réductions d'effectif dans les autres pays d'Europe s'élève à 23 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 59 millions en 2009.

#### Division Équipement automobile (groupe Faurecia)

Les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 117 millions d'euros. Ils comprennent des coûts de restructuration pour 105 millions d'euros et des coûts de sortie d'actifs pour 12 millions d'euros. Pour 2010, les coûts de restructuration concernent 2 776 personnes principalement en Europe de l'Ouest.

Ils s'élevaient à 129 millions d'euros en 2009.

#### Division Transport et logistique

En 2010, la division Transport et logistique n'a pas supporté de nouveaux coûts de restructuration significatifs.

En 2009, en France, la direction de Gefco SA avait mis en place un dispositif PREC qui avait conduit, au 31 décembre 2009, à constater une charge de restructuration de 11 millions d'euros couvrant un effectif prévisionnel de 262 départs et également des coûts de fermeture.

Le plan de restructuration de Gefco au Royaume-Uni provisionné en 2009 s'élevait à 6 millions d'euros.

### C. Effectifs de la période concernés par les plans de réduction d'effectifs

Les effectifs de la période concernés par les plans de réduction d'effectifs correspondent, soit aux effectifs afférents aux nouveaux plans, soit aux effectifs complémentaires relatifs aux anciens plans. Ces derniers correspondent à la différence entre l'effectif total estimé concerné par ces plans et les effectifs estimés pris en compte à la clôture de l'exercice précédent.

(en nombre de personnes)	2010	2009
France <sup>(1)</sup>	2 264	2 957
Royaume-Uni	118	215
Allemagne	991	382
Autres pays d'Europe	1 081	1 889
Autres pays hors Europe	96	3 454
<b>TOTAL</b>	<b>4 550</b>	<b>8 897</b>

(1) En 2010, les effectifs France incluent 545 personnes au titre du PREC 2008 de la division Automobile qui s'ajoutent aux 5 691 personnes de 2009 soit au total 6 236 personnes. A cela, s'ajoutent 605 personnes au titre du PREC 2010 (voir Note 7.4.B).

#### 7.5. Résultat de cession de biens immobiliers

En 2010, le résultat de cession de biens immobiliers a été réalisé principalement par les secteurs Automobile et Financement pour respectivement 30 et 24 millions d'euros. En 2009, le résultat de cession se rattachait à la division Automobile pour 21 millions d'euros et à Faurecia pour 7 millions d'euros.

#### 7.6. Provision pour obligation de financement minimum des retraites

Le Groupe a conclu un plan de refinancement du déficit des fonds de pension des filiales anglaises au second semestre 2008, qui a évolué au second semestre 2009. Les fonds versés dans le cadre de cette obligation de financement minimum sur les plans des filiales du Royaume-Uni n'étaient pas remboursables de façon inconditionnelle à fin 2009.

Contrairement aux modalités reconnues pour la détermination des engagements de retraite, les principes édictés par IFRIC 14 imposent la reconnaissance en résultat de l'intégralité de la variation de la

provision lorsque la comptabilisation des engagements de retraite suit la méthode dite du « corridor » de la norme IAS 19 (voir Note 1.20). Compte tenu de la volatilité de cet effet en résultat, de son caractère imprévisible et compte tenu également qu'il s'agit d'une provision à très long terme, l'impact de la variation de provision a été classé en produits et charges opérationnels non courants.

Pour 2009, cette provision a été ajustée afin de prendre en compte le dernier plan de financement minimum issu de nouvelles négociations avec les Trustees ainsi que les nouvelles hypothèses d'évaluation des retraites au sens de la norme IAS 19, compte tenu des valeurs d'actualisation et d'inflation déterminées à la clôture 2009. La dotation complémentaire de 2009 s'élevait à 167 millions d'euros.

En décembre 2010, une modification des règlements de trois des quatre fonds de pension des filiales du Royaume-Uni a été décidée par les Trustees. Les avenants actent que le Groupe a dorénavant un droit inconditionnel à remboursement sur les fonds au sens de l'interprétation IFRIC 14. De ce fait, la provision antérieurement constituée en application d'IFRIC 14 a été intégralement reprise en résultat (voir Note 28.1.D).

## Note 8 Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie

Les produits financiers sur prêts correspondent aux intérêts de la période déterminés selon la méthode définie en Note 1.15.B (3) (c).

(en millions d'euros)	2010	2009
Produits financiers sur prêts	6	12
Produits financiers sur trésorerie	75	56
Réévaluation des titres de placement classés en juste valeur par résultat	5	16
Résultat sur instruments de taux associés aux placements	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>85</b>

## Note 9 Charges de financement

Les frais financiers sur autres emprunts correspondent aux intérêts de la période déterminés selon la méthode définie en Note 1.15.C.

(en millions d'euros)	2010	2009
Frais financiers sur emprunts <sup>(1)</sup>	(395)	(401)
Frais financiers sur découverts bancaires	(25)	(33)
Frais financiers sur location financement	(20)	(21)
Résultat de change sur opérations financières	(8)	(28)
Autres	(7)	(8)
<b>TOTAL</b>	<b>(455)</b>	<b>(491)</b>

(1) Les « frais financiers sur emprunts » comprennent 87 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » (41 millions au 31 décembre 2009).

## Note 10 Produits et charges à caractère financier

(en millions d'euros)	2010	2009
Rendement attendu des actifs financiers sur engagements de retraite	149	134
Autres produits financiers	80	74
<b>PRODUITS À CARACTÈRE FINANCIER</b>	<b>229</b>	<b>208</b>
Effet de l'actualisation sur engagements de retraite	(190)	(189)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	4	(16)
Autres frais financiers	(103)	(117)
<b>CHARGES À CARACTÈRE FINANCIER</b>	<b>(289)</b>	<b>(322)</b>

## Note 11 Impôts sur les résultats

### 11.1. Évolution des postes de bilan

(en millions d'euros)	2010					
	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
<b>Impôts courants</b>						
Actif	160					192
Passif	(113)					(117)
	<b>47</b>	<b>(277)</b>	<b>-</b>	<b>315</b>	<b>(10)</b>	<b>75</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actif	560					482
Passif	(996)					(879)
	<b>(436)</b>	<b>22</b>	<b>(16)</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>(397)</b>

(en millions d'euros)	2009					
	Ouverture	Charge	Capitaux propres	Règlements	Conversion et autres	Clôture
<b>Impôts courants</b>						
Actif	207					160
Passif	(86)					(113)
	<b>121</b>	<b>(217)</b>	<b>-</b>	<b>157</b>	<b>(14)</b>	<b>47</b>
<b>Impôts différés</b>						
Actif	550					560
Passif	(1 771)					(996)
	<b>(1 221)</b>	<b>806</b>	<b>(41)</b>	<b>-</b>	<b>20</b>	<b>(436)</b>

### 11.2. Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>Impôts courants</b>		
Impôts sur les bénéfices	(277)	(217)
<b>Impôts différés</b>		
Impôts différés de l'exercice	81	954
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(59)	(148)
<b>TOTAL</b>	<b>(255)</b>	<b>589</b>

#### A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A

du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale. Outre la France, les pays concernés pour Faurecia sont l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal. Pour les autres activités, les pays concernés sont l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie, le Portugal, le Japon et l'Autriche.

## B. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée en Note 1.18.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à

3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

## 11.3. Réconciliation entre l'impôt au taux légal en France et l'impôt du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale</b>	<b>1 307</b>	<b>(1 936)</b>
Taux d'impôt légal en France pour l'exercice	34,4 %	34,4 %
<b>Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice</b>	<b>(450)</b>	<b>667</b>
Différences permanentes	76	13
Résultat taxable à taux réduit	38	34
Crédits d'impôts	38	17
Différences de taux à l'étranger et autres	102	6
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	(59)	(148)
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>(255)</b>	<b>589</b>
Taux effectif d'impôt groupe	-19,5 %	-30,4 %

Afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les périodes présentées, un montant de + 22 millions d'euros au 31 décembre 2009 a été reclassé de la ligne « Différences permanentes » à la ligne « Différences de taux à l'étranger et autres ». Ce reclassement permet ainsi de présenter sur la même ligne l'ensemble des effets d'impôt liés aux sociétés consolidées fiscalement transparentes.

Les crédits d'impôt recherche ayant le caractère de subvention sont classés en résultat opérationnel courant.

En 2010, les différences permanentes intègrent l'effet positif relatif au badwill Plastal (voir Note 2), qui est sans effet d'impôt.

Les actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur concernent essentiellement le groupe Faurecia.

## 11.4. Impôts différés actifs et passifs

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>• Crédits d'impôts</b>		
Crédits d'impôts avant compensation	16	9
Crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale France compensés <sup>(1)</sup>	(7)	(8)
<b>Total crédits d'impôts</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
<b>• Impôts différés actifs sur déficits</b>		
Valeur brute avant compensation	2 907	2 501
Dépréciations d'actifs	(81)	(112)
Actifs sur déficits non reconnus à l'origine	(773)	(668)
Déficit du groupe d'intégration fiscale France compensé <sup>(1)</sup>	(1 878)	(1 565)
Autres impôts différés actifs compensés	(95)	(80)
<b>Total impôts différés actifs sur déficits</b>	<b>80</b>	<b>76</b>
<b>• Autres impôts différés actifs</b>	<b>393</b>	<b>483</b>
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>482</b>	<b>560</b>
Impôts différés passifs avant compensation <sup>(2)</sup>	(2 764)	(2 569)
Actifs d'impôts différés sur déficits et crédits d'impôts compensés dans le groupe d'intégration fiscale France <sup>(1)</sup>	1 885	1 573
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>(879)</b>	<b>(996)</b>

(1) La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs.

(2) Avant compensation des actifs d'impôts différés sur déficit et crédits d'impôts du groupe d'intégration fiscale France. La capitalisation des frais de recherche et de développement et la divergence de durée ou de mode d'amortissement des immobilisations constituent les principales natures de différences temporelles à l'origine des impôts différés passifs.

## Note 12 Résultat net par action

Le résultat net par action part du Groupe et le résultat net dilué par action part du Groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

### 12.1. Résultat net par action – part du Groupe

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2010	2009
Résultat net consolidé – part du Groupe (en millions d'euros)	1 134	(1 161)
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	226 861 714	226 861 055
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE - PAR ACTION DE 1 EURO (EN EUROS)</b>	<b>5,00</b>	<b>(5,12)</b>

### 12.2. Résultat net dilué par action – part du Groupe

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du « rachat d'actions ». Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions, les actions gratuites accordées aux salariés et la conversion des OCEANE lorsqu'elle n'est pas relative. Les effets du calcul sont les suivants :

#### A. Effet sur le nombre moyen d'actions

	2010	2009
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	226 861 714	226 861 055
Effet dilutif suivant la méthode du « rachat d'actions » des :		
• plans d'options d'achat d'actions (Note 26.2)	-	-
• OCEANE en circulation (Note 29.1)	-	-
Effet dilutif du plan d'attribution gratuite d'actions de Peugeot S.A. (Note 26.4)	202 985	-
<b>NOMBRE MOYEN D' ACTIONS APRÈS DILUTION</b>	<b>227 064 699</b>	<b>226 861 055</b>

Le plan d'attribution d'actions gratuites accordé en 2010 a un effet dilutif sur le nombre moyen d'actions. Compte tenu des caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions (Note 26.3), de l'OCEANE de Peugeot S.A. (voir Note 29.1) et du cours moyen de l'action Peugeot S.A., il n'y a pas d'autres effets de dilution potentielle sur le nombre d'actions en 2010 comme en 2009.

#### B. Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé – part du Groupe

(en millions d'euros)	2010	2009
Résultat net consolidé - part du Groupe	1 134	(1 161)
Effet de la dilution chez Faurecia <sup>(1)</sup>	(5)	-
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (APRÈS EFFET DE LA DILUTION DE FAURECIA)</b>	<b>1 129</b>	<b>(1 161)</b>
Résultat net – part du Groupe – dilué par action (en euros)	4,97	(5,12)

(1) L'OCEANE de Faurecia ainsi que le plan d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le groupe PSA Peugeot Citroën. Ainsi, la part du groupe PSA Peugeot Citroën dans le résultat net est diluée. Compte tenu des caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions de Faurecia, ces derniers ne sont pas dilutifs.

## Note 13 Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

### 13.1. Évolutions de la valeur nette comptable

(en millions d'euros)	31/12/2010			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>				
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 823</b>	<b>9 258</b>	<b>1 550</b>	<b>10 808</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	1 159	86	1 245
Sorties	-	(55)	(14)	(69)
Changement de périmètre et autres <sup>(2)</sup>	180	6	43	49
Écart de conversion	13	35	9	44
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>2 016</b>	<b>10 403</b>	<b>1 674</b>	<b>12 077</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(511)</b>	<b>(5 093)</b>	<b>(1 180)</b>	<b>(6 273)</b>
Dotations	N/A	(832)	(74)	(906)
Pertes de valeur	-	-	-	-
Sorties	-	51	12	63
Changement de périmètre et autres	-	5	-	5
Écart de conversion	-	(15)	(5)	(20)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(511)</b>	<b>(5 884)</b>	<b>(1 247)</b>	<b>(7 131)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 312	4 165	370	4 535
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 505</b>	<b>4 519</b>	<b>427</b>	<b>4 946</b>

(1) Dont 62 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » (voir Note 1.10).

(2) Dont 172 millions de goodwill lié à l'acquisition en février 2010 d'Emcon par Faurecia (voir Note 2).

(en millions d'euros)	31/12/2009			
	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>Valeur brute</b>				
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 823</b>	<b>8 293</b>	<b>1 497</b>	<b>9 790</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	1 110	60	1 170
Sorties	-	(139)	(20)	(159)
Changement de périmètre et autres	2	(22)	12	(10)
Écart de conversion	(2)	16	1	17
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 823</b>	<b>9 258</b>	<b>1 550</b>	<b>10 808</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>				
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(511)</b>	<b>(4 500)</b>	<b>(1 133)</b>	<b>(5 633)</b>
Dotations	N/A	(746)	(64)	(810)
Pertes de valeur	-	(2)	-	(2)
Sorties	-	138	12	150
Changement de périmètre et autres	-	17	6	23
Écart de conversion	-	-	(1)	(1)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(511)</b>	<b>(5 093)</b>	<b>(1 180)</b>	<b>(6 273)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	1 312	3 793	364	4 157
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 312</b>	<b>4 165</b>	<b>370</b>	<b>4 535</b>

(1) Dont 28 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » (voir Note 1.10).



## 13.2. Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Valeur nette</b>		
Faurecia	187	187
Activités de Faurecia :		
• Sièges d'automobile	793	793
• Technologies de contrôle des émissions <sup>(1)</sup>	336	151
• Extérieurs d'automobile	96	96
• Systèmes d'Intérieur	6	-
Peugeot Automotiv Pazarlama AS (Popas)	10	10
Crédipar	75	75
Bank PSA Finance Rus	2	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 505</b>	<b>1 312</b>

(1) Dont 172 millions d'euros de goodwill lié à l'acquisition en février 2010 d'Emcon par Faurecia (voir Note 2).

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT du secteur Équipement automobile sont commentés en Note 7. Les tests de perte de valeur 2010 et 2009 sur le goodwill Popas, filiale du Groupe en Turquie, affecté à une UGT spécifique de la division

Automobile et le goodwill Crédipar affecté à une UGT spécifique du secteur Financement ont confirmé les valeurs au bilan en date de clôture.

## Note 14 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	31/12/2010						TOTAL
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(2)</sup>	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	
<b>Valeur brute</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>7 077</b>	<b>27 782</b>	<b>2 857</b>	<b>327</b>	<b>877</b>	<b>890</b>	<b>39 810</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	116	281	-	23	29	1 359	1 808
Sorties	(139)	(870)	-	(35)	(43)	-	(1 087)
Transferts et reclassements	15	1 092	-	-	21	(1 128)	-
Changement de périmètre et autres	84	293	200	-	(4)	(118)	455
Écart de conversion	59	162	29	1	13	16	280
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>7 212</b>	<b>28 740</b>	<b>3 086</b>	<b>316</b>	<b>893</b>	<b>1 019</b>	<b>41 266</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(3 815)</b>	<b>(21 245)</b>	<b>(425)</b>	<b>(251)</b>	<b>(614)</b>	-	<b>(26 350)</b>
Dotations	(287)	(1 713)	(66)	(19)	(52)	-	(2 137)
Pertes de valeur	(8)	1	-	-	-	-	(7)
Sorties	84	829	-	25	36	-	974
Changement de périmètre et autres	18	37	49	-	12	-	116
Écart de conversion	(19)	(100)	(4)	(2)	(9)	-	(134)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(4 027)</b>	<b>(22 191)</b>	<b>(446)</b>	<b>(247)</b>	<b>(627)</b>	-	<b>(27 538)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 262	6 537	2 432	76	263	890	13 460
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 185</b>	<b>6 549</b>	<b>2 640</b>	<b>69</b>	<b>266</b>	<b>1 019</b>	<b>13 728</b>

(1) Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » s'élevaient à 25 millions d'euros (voir Note 1.10).

(2) Le mouvement « Autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties), dans la mesure où pour l'essentiel ces mouvements n'engendrent pas de mouvement de trésorerie.

(en millions d'euros)	31/12/2009						TOTAL
	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(2)</sup>	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	
<b>Valeur brute</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>6 810</b>	<b>26 905</b>	<b>2 808</b>	<b>330</b>	<b>937</b>	<b>1 245</b>	<b>39 035</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	119	744	-	17	20	808	1 708
Sorties	(127)	(929)	-	(25)	(52)	-	(1 133)
Transferts et reclassements	81	921	-	3	20	(1 025)	-
Changement de périmètre et autres	151	17	10	1	(50)	(157)	(28)
Écart de conversion	43	124	39	1	2	19	228
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>7 077</b>	<b>27 782</b>	<b>2 857</b>	<b>327</b>	<b>877</b>	<b>890</b>	<b>39 810</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(3 561)</b>	<b>(20 136)</b>	<b>(340)</b>	<b>(244)</b>	<b>(649)</b>	-	<b>(24 930)</b>
Dotations	(309)	(1 858)	(86)	(22)	(47)	-	(2 322)
Pertes de valeur <sup>(3)</sup>	24	(96)	-	-	-	-	(72)
Sorties	96	899	-	15	47	-	1 057
Changement de périmètre et autres	(53)	36	6	-	38	-	27
Écart de conversion	(12)	(90)	(5)	-	(3)	-	(110)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(3 815)</b>	<b>(21 245)</b>	<b>(425)</b>	<b>(251)</b>	<b>(614)</b>	-	<b>(26 350)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 249	6 769	2 468	86	288	1 245	14 105
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 262</b>	<b>6 537</b>	<b>2 432</b>	<b>76</b>	<b>263</b>	<b>890</b>	<b>13 460</b>

(1) Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement. À compter de 2009, des frais financiers ont été activés pour 13 millions d'euros au titre de la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » (voir Note 1.10).

(2) Le mouvement « Autres » du poste « Véhicules donnés en location » comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties), dans la mesure où pour l'essentiel ces mouvements n'engendrent pas de mouvement de trésorerie.

(3) La reprise de provision de 24 millions d'euros résulte de la mise à jour des biens déclassés dans le cadre de la réorganisation des sites industriels français de la division Automobile.

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés de location du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 1.5.A.

Ils se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Véhicules sous clause de rachat	2 234	2 056
Véhicules donnés en location courte durée	406	376
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>2 640</b>	<b>2 432</b>

## Note 15 Titres mis en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont très généralement des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire, soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile, soit des véhicules complets.

### 15.1. Évolution de la valeur d'équivalence

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	799	746
Dividendes et transferts de résultat	(30)	(25)
Quote-part du résultat net	204	73
Entrées en consolidation	1	-
Augmentation/(Diminution) de capital	1	1
Variations de périmètre et autres <sup>(1)</sup>	43	3
Écart de conversion	38	1
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 056</b>	<b>799</b>
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	68	61
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	6	-

(1) En mai 2010, Banque PSA Finance, par l'intermédiaire de sa filiale néerlandaise PSA Finance Nederland B.V., a acquis 50 % supplémentaires de sa filiale chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Auto Finance Company Ltd, désormais détenue à 75 %. Cependant, compte tenu du partage de la gouvernance avec le partenaire chinois, cette filiale continue d'être mise en équivalence au 31 décembre 2010.

### 15.2. Quote-part des capitaux propres des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2010	31/12/2009
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	18	22
Société de Transmissions Automatiques	20 %	2	3
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	104	95
Gisevel	50 %	1	26
Sevelind	50 %	12	17
Sevel SpA	50 %	71	64
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	127	112
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile <sup>(1)</sup>	50 %	610	402
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd <sup>(1)</sup>	75 %	54	14
<b>Autres</b>			
Autres hors Faurecia		13	13
Sociétés du groupe Faurecia		35	27
<b>TOTAL</b>		<b>1 047</b>	<b>795</b>

(1) Y compris écart d'acquisition (voir Note 15.1)

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 1 056 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (799 millions au 31 décembre 2009) classées en « Titres mis en équivalence » et - 9 millions d'euros de quotes-parts négatives classées en « Provisions non courantes » (- 4 millions au 31 décembre 2009).

## 15.3. Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence

(en millions d'euros)	Dernier % de détention	31/12/2010	31/12/2009
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	(3)	1
Société de Transmissions Automatiques	20 %	(1)	-
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	8	8
Gisevel	50 %	(21)	4
Sevelind	50 %	(3)	(2)
Sevel SpA	50 %	6	(29)
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	37	22
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (1)	50 %	159	57
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	75 %	2	-
<b>Autres</b>			
Autres hors Faurecia		1	1
Sociétés du groupe Faurecia		19	11
<b>TOTAL</b>		<b>204</b>	<b>73</b>

(1) Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles bénéficie jusqu'au 31 décembre 2012 d'un avantage fiscal qui lui permet d'abaisser, au 31 décembre 2010, son taux d'impôt effectif à 6 % de son résultat avant impôt.

## 15.4. Quote-part des éléments financiers caractéristiques des sociétés mises en équivalence

## A. Information globale

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capitaux employés</b>		
Immobilisations corporelles	1 358	1 449
Besoin en fonds de roulement	(437)	(345)
Autres capitaux employés (1)	284	137
<b>TOTAL</b>	<b>1 205</b>	<b>1 241</b>
<b>Investissements en immobilisations corporelles</b>		
	<b>371</b>	<b>156</b>
<b>Position financière nette</b>		
Dettes à long et moyen terme	(220)	(195)
Autres éléments financiers	62	(251)
<b>TOTAL</b>	<b>(158)</b>	<b>(446)</b>

(1) Les principaux postes de bilan compris dans les autres capitaux employés au 31 décembre 2010 concernent des immobilisations incorporelles pour 267 millions d'euros (198 millions d'euros au 31 décembre 2009) et des provisions pour 70 millions d'euros (106 millions au 31 décembre 2009).

## B. Détail par société des éléments significatifs

### (a) Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2010	31/12/2009
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	128	126
Société de Transmissions Automatiques	20 %	(2)	6
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	113	160
Gisevel	50 %	-	22
Sevelind	50 %	12	17
Sevel SpA	50 %	321	259
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	171	179
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	384	439
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	75 %	54	14
<b>Autres</b>			
Autres hors Faurecia		11	7
Sociétés du groupe Faurecia		13	12
<b>TOTAL</b>		<b>1 205</b>	<b>1 241</b>

### (b) Position financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2010	31/12/2009
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	(110)	(104)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	4	(3)
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelnord	50 %	(9)	(65)
Gisevel	50 %	1	4
Sevelind	50 %	-	-
Sevel SpA	50 %	(250)	(195)
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	(44)	(67)
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	226	(37)
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	75 %	-	-
<b>Autres</b>			
Autres hors Faurecia		2	6
Sociétés du groupe Faurecia		22	15
<b>TOTAL</b>		<b>(158)</b>	<b>(446)</b>

La baisse de l'endettement financier net des sociétés mises en équivalence provient essentiellement de Dongfeng Peugeot Citroën Automobile. Elle est due à la hausse de son activité.

## Note 16 Titres de participation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.B (2) (a).

### 16.1. Détail

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2010	31/12/2009
Football Club de Sochaux Montbéliard	100 %	17	14
Citroën Motors Ireland Limited	100 %	4	-
Peugeot Citroën Ukraine	100 %	2	-
Concessionnaires non consolidés (Automobile)	-	27	12
Granat (Transport et logistique)	100 %	32	6
Bank PSA Finance Rus (consolidée à compter du 01/01/2010)	98 %	-	7
Portefeuille du groupe Faurecia	-	15	11
Autres titres	-	5	5
<b>TOTAL</b>		<b>102</b>	<b>55</b>

### 16.2. Évolution

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
<b>Valeur brute</b>		
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>81</b>	<b>87</b>
Acquisitions et augmentations	97	14
Cessions	(30)	(3)
Changement de périmètre et autres	(13)	(17)
Écart de conversion	2	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>137</b>	<b>81</b>
<b>Provisions</b>		
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(26)</b>	<b>(26)</b>
Dotations	(15)	(9)
Reprises	6	6
Changement de périmètre et autres	-	3
Écart de conversion	-	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(35)</b>	<b>(26)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	55	61
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>102</b>	<b>55</b>



## Note 17 Autres actifs financiers non courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.B (3) pour les prêts et créances, (2) pour les actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente », (1) pour les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat », et en Note 1.15.D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	31/12/2010				
	Prêts et créances	Actifs financiers classés en		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« juste valeur par résultat »		
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>235</b>	<b>217</b>	<b>319</b>	<b>192</b>	<b>963</b>
Acquisitions et augmentations	157	6	114	-	277
Cessions	(122)	-	(58)	-	(180)
Revalorisations	-	(32)	9	(15)	(38)
Transferts en actifs financiers courants	(8)	-	-	-	(8)
Conversion et variation de périmètre	-	-	26	-	26
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>262</b>	<b>191</b>	<b>410</b>	<b>177</b>	<b>1 040</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(106)</b>	-	-	-	<b>(106)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(6)	-	-	-	(6)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(112)</b>	-	-	-	<b>(112)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	129	217	319	192	857
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>150</b>	<b>191</b>	<b>410</b>	<b>177</b>	<b>928</b>

La valeur des actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente » comprend une plus-value latente de 104 millions d'euros à la clôture (136 millions d'euros à l'ouverture).

(en millions d'euros)	31/12/2009				
	Prêts et créances	Actifs financiers classés en		Instruments dérivés	TOTAL
		« disponibles à la vente »	« juste valeur par résultat »		
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>231</b>	<b>104</b>	<b>416</b>	<b>223</b>	<b>974</b>
Acquisitions et augmentations	16	17	50	-	83
Cessions	-	-	(154)	-	(154)
Revalorisations	-	96	28	(22)	102
Transferts en actifs financiers courants <sup>(1)</sup>	(12)	-	(25)	(9)	(46)
Conversion et variation de périmètre	-	-	4	-	4
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>235</b>	<b>217</b>	<b>319</b>	<b>192</b>	<b>963</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(105)</b>	-	-	-	<b>(105)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(1)	-	-	-	(1)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(106)</b>	-	-	-	<b>(106)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	126	104	416	223	869
<b>VALEUR NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>129</b>	<b>217</b>	<b>319</b>	<b>192</b>	<b>857</b>

(1) Les titres de placement « classés en juste valeur par résultat » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2009 était inférieure à un an.

La valeur des actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente » comprend une plus-value latente de 136 millions d'euros à la clôture (40 millions d'euros à l'ouverture).

## Note 18 Autres actifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Excédents versés sur engagements de retraite (Note 28)	2	13
Parts FMEA	59	57
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	21	-
Dépôts de garantie et autres	252	199
<b>TOTAL</b>	<b>334</b>	<b>269</b>

(1) Ce poste correspond à la part non courante des instruments dérivés sur risque matières.

Le Groupe détient une participation dans le fonds commun de placement à risques dénommé « Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles ». Le Groupe est engagé à hauteur de 200 millions d'euros dans ce fonds. Ces parts, classées en « actifs

disponibles à la vente » en application d'IAS 39, sont évaluées à leur juste valeur (voir Note 1.15.B (2) (c)). Elles sont comptabilisées en « Autres actifs non courants » compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

## Note 19 Prêts et créances des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.B (3) (a).

### 19.1. Analyse des créances

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Encours net « Retail et Corporate &amp; assimilés »</b>		
Vente à crédit	9 971	9 594
Location longue durée	4 665	4 653
Location avec option d'achat	2 492	2 665
Autres créances	201	212
Comptes ordinaires et autres	71	60
<b>Total encours net « Retail et Corporate &amp; assimilés »</b>	<b>17 400</b>	<b>17 184</b>
<b>Encours net de financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »</b>		
Financement aux réseaux	5 165	4 359
Autres créances	562	592
Autres	284	310
<b>Total encours net de financement de stock à la clientèle « Corporate réseaux »</b>	<b>6 011</b>	<b>5 261</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	80	208
Éliminations	(153)	(93)
<b>TOTAL</b>	<b>23 338</b>	<b>22 560</b>

Les créances sur la clientèle finale représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par

ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 3 645 millions d'euros de créances de financement Automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2010 (4 710 millions d'euros au 31 décembre 2009). Le groupe Banque PSA Finance a procédé à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'entités ad hoc.

Le 21 avril 2009, la succursale espagnole de Banque PSA Finance avait cédé 1 180 millions d'euros de créances de financement Automobile au Compartiment 2009-1 du Fonds de Titrisation d'Actifs Auto ABS. Le compartiment a émis des obligations prioritaires notées AAA (1 050 millions d'euros), des obligations subordonnées notées A (83 millions d'euros) et B (47 millions d'euros). Ces obligations ont été intégralement souscrites par Banque PSA Finance. Les obligations prioritaires ont été données en pension auprès de la Banque Centrale Européenne pour un montant de 650 millions d'euros après décote.

Le 13 avril 2010, les deux filiales brésiliennes de Banque PSA Finance ont commencé à céder des créances de financement automobile et des créances correspondant aux loyers futurs de contrats de location avec option d'achat et de crédit-bail à un Fonds d'Investissement en Droits et Créances (FIDC) pour un total de 1 221 millions de reais brésiliens au 31 décembre 2010, soit environ 551 millions d'euros. La structure du FIDC est celle d'un « *Open-end fund* », qui permet des cessions successives de créances clients, conformément à l'accord passé avec Banco Santander. Le fonds a émis des parts seniors souscrites par Banco Santander (à hauteur de 90 %) et des parts subordonnées souscrites par les filiales brésiliennes de Banque PSA Finance (à hauteur de 10 %).

Le 25 novembre 2010, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé au compartiment 2010-1 du Fonds Commun de Titrisation (FCT) Auto ABS des créances pour un montant de 680 millions d'euros correspondant aux loyers futurs (TVA comprise) et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA (500 millions d'euros), des obligations de classe B (80 millions d'euros) et de classe C (100 millions d'euros). Les obligations des classes B et C ont été souscrites intégralement par Banque PSA Finance. Les parts résiduelles émises par le fonds (300 euros) ont été souscrites par la succursale allemande. Cette opération de titrisation a été placée auprès d'investisseurs institutionnels européens de premier plan.

Les FCC et FCT français, le véhicule de loi italienne, le FTA espagnol ainsi que le FIDC brésilien, constituent des entités ad hoc, consolidées par intégration globale, dans la mesure où les revenus perçus par les filiales et succursales de Banque PSA Finance comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le résultat opérationnel courant des entités ad hoc).

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en Note 31 « Dettes des activités de financement ».

## 19.2. Créances cédées par la division Automobile

L'encours des créances de la division Automobile cédées aux sociétés de Financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
	3 402	2 801

## 19.3. Échéanciers des prêts et créances

(en millions d'euros)	31/12/2010					TOTAL
	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	
Non réparti	477	130	168	157	278	1 210
0 à 3 mois	931	210	661	3 357	91	5 250
3 mois à 6 mois	874	182	566	361	45	2 028
6 mois à 1 an	1 844	360	927	1 372	103	4 606
1 à 5 ans	6 038	1 690	2 537	9	403	10 677
+ 5 ans	130	18	0	0	51	199
<b>Total créances brutes</b>	<b>10 294</b>	<b>2 590</b>	<b>4 859</b>	<b>5 256</b>	<b>971</b>	<b>23 970</b>
Dépôts de garantie	-	-	(53)	(71)	-	(124)
Dépréciations	(260)	(59)	(69)	(20)	(27)	(435)
<b>TOTAL CRÉANCES NETTES</b>	<b>10 034</b>	<b>2 531</b>	<b>4 737</b>	<b>5 165</b>	<b>944</b>	<b>23 411</b>

(1) Autres créances y compris les « comptes ordinaires » et les « éléments intégrés au coût amorti ».

(en millions d'euros)	31/12/2009					TOTAL
	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	
Non réparti	467	127	164	144	240	1 142
0 à 3 mois	1 013	216	581	2 155	134	4 099
3 mois à 6 mois	911	206	464	1 066	54	2 701
6 mois à 1 an	1 766	413	940	1 058	125	4 302
1 à 5 ans	5 570	1 746	2 671	8	408	10 403
+ 5 ans	200	57	0	0	36	293
<b>Total créances brutes</b>	<b>9 927</b>	<b>2 765</b>	<b>4 820</b>	<b>4 431</b>	<b>997</b>	<b>22 940</b>
Dépôts de garantie	-	-	(55)	(49)	-	(104)
Dépréciations	(237)	(53)	(57)	(23)	(21)	(391)
<b>TOTAL CRÉANCES NETTES</b>	<b>9 690</b>	<b>2 712</b>	<b>4 708</b>	<b>4 359</b>	<b>976</b>	<b>22 445</b>

(1) Autres créances y compris les « comptes ordinaires » et les « éléments intégrés au coût amorti ».

## 19.4. Provisions pour dépréciation des créances

### Encours net « Retail et Corporate & assimilés »

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Créances saines sans impayés	16 414	16 464
Créances saines avec impayés	700	438
Créances douteuses	668	634
<b>Total encours brut « Retail et Corporate &amp; assimilés »</b>	<b>17 782</b>	<b>17 536</b>
<b>Éléments intégrés au coût amorti</b>	<b>70</b>	<b>59</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>(52)</b>	<b>(55)</b>
Dépréciations créances saines avec impayés	(44)	(40)
Dépréciations créances douteuses	(356)	(316)
<b>Dépréciations</b>	<b>(400)</b>	<b>(356)</b>
<b>TOTAL ENCOURS NET « RETAIL ET CORPORATE &amp; ASSIMILÉS »</b>	<b>17 400</b>	<b>17 184</b>
Dotations aux provisions	(138)	(114)
Reprises pour utilisation	94	43

### Encours net « Corporate réseaux »

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Créances saines sans impayés	5 893	5 166
Créances saines avec impayés	20	-
Créances douteuses	212	183
<b>Total encours brut « Corporate réseaux »</b>	<b>6 125</b>	<b>5 349</b>
<b>Éléments intégrés au coût amorti</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>(72)</b>	<b>(49)</b>
<b>Dépréciations créances douteuses</b>	<b>(36)</b>	<b>(35)</b>
<b>TOTAL ENCOURS NET « CORPORATE RÉSEAUX »</b>	<b>6 011</b>	<b>5 261</b>
Dotations aux provisions	(19)	(27)
Reprises pour utilisation	18	28

## Note 20 Titres de placement des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.B (1) (b).

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Autres titres de placement	707	786
<b>TOTAL</b>	<b>707</b>	<b>786</b>

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation.

## Note 21 Stocks

(en millions d'euros)	31/12/2010			31/12/2009		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	848	(170)	678	706	(156)	550
Produits semi-ouvrés et encours	865	(40)	825	651	(48)	603
Marchandises et véhicules d'occasion	970	(125)	845	1 034	(181)	853
Produits finis et pièces de rechange	3 766	(167)	3 599	3 530	(176)	3 354
<b>TOTAL</b>	<b>6 449</b>	<b>(502)</b>	<b>5 947</b>	<b>5 921</b>	<b>(561)</b>	<b>5 360</b>

## Note 22 Clients des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Clients et effets en portefeuille	2 244	2 044
Provisions pour créances douteuses	(193)	(189)
<b>Position aux bornes des activités industrielles et commerciales</b>	<b>2 051</b>	<b>1 855</b>
Élimination des opérations avec les activités de Financement	(175)	(162)
<b>TOTAL</b>	<b>1 876</b>	<b>1 693</b>

La hausse des clients des activités industrielles et commerciales provient essentiellement de la reprise d'activité constatée en 2010. Le besoin en fonds de roulement reste cependant relativement stable (voir Note 33.2.A).

Les créances sur les concessionnaires de l'activité Automobile cédées aux sociétés de Financement du Groupe sont exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique « Prêts et créances des activités de financement » (voir Note 19.2).

Dans le cadre d'opérations de cessions de créances à des institutions financières hors Groupe (voir Note 29.5), et conformément aux principes décrits en Note 1.17, un montant de 302 millions d'euros de créances ont été cédées et décomptabilisées au 31 décembre 2010. Par ailleurs, 162 millions d'euros de créances ont été cédées et maintenues à l'actif. Lorsque ces créances ont fait l'objet d'un financement, une dette financière a été comptabilisée en contrepartie de la trésorerie reçue.

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Créances cédées et décomptabilisées	302	116
• dont groupe Faurecia	181	99
Créances cédées et maintenues à l'actif	162	129
• dont groupe Faurecia	153	129

## Note 23 Autres débiteurs

### 23.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	1 197	1 090
Personnel	56	57
Fournisseurs débiteurs	168	160
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	108	50
Charges constatées d'avance	158	95
Débiteurs divers	272	213
<b>TOTAL</b>	<b>1 959</b>	<b>1 665</b>

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques matières et contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. Il inclut une réciprocité de 31 millions d'euros (21 millions d'euros au 31 décembre 2009) avec les activités de Financement.

### 23.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	50	32
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	204	249
Comptes de régularisation	175	266
Débiteurs divers	319	303
<b>TOTAL</b>	<b>748</b>	<b>850</b>

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir essentiellement contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement.

## Note 24 Actifs financiers courants

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.B (3) pour les prêts et créances, (1) pour les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » et en Note 1.15.D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	2010			
	Prêts et créances	Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »	Instruments dérivés	TOTAL
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>229</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>284</b>
Acquisitions et augmentations	142	-	-	142
Cessions	(107)	(25)	-	(132)
Revalorisations	-	-	(6)	(6)
Transferts	8	-	-	8
Conversion et variation de périmètre	10	-	-	10
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>282</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>306</b>

(en millions d'euros)	2009			
	Prêts et créances	Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »	Instruments dérivés	TOTAL
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>242</b>	<b>249</b>	<b>24</b>	<b>515</b>
Acquisitions et augmentations	132	-	3	135
Cessions	(181)	(249)	(4)	(434)
Revalorisations	-	-	(2)	(2)
Transferts <sup>(1)</sup>	12	25	9	46
Conversion et variation de périmètre	24	-	-	24
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>229</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>284</b>

(1) Les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2009 était inférieure à un an.

En 2009, la baisse des actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » était due au remboursement de titres EMTN (*Euro Medium Term Note*) pour 249 millions d'euros, arrivés à échéance.



## Note 25 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » correspond à la définition donnée en Note 1.15.B (1) (a) et comprend :

### 25.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	7 946	6 774
Comptes courants bancaires et caisses	1 332	1 069
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>9 278</b>	<b>7 843</b>
Part déposée auprès des activités de Financement	(127)	(115)
<b>TOTAL</b>	<b>9 151</b>	<b>7 728</b>

Les fonds reçus issus des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs du Groupe ainsi que l'excédent de flux de trésorerie dégagé par les flux d'exploitation ont été placés en trésorerie.

Au 31 décembre 2010, les placements sont composés de certificats de dépôt à hauteur de 3 417 millions d'euros, d'OPCVM monétaires pour 3 202 millions d'euros, de bons monétaires au jour le jour pour 1 011 millions d'euros et d'autres titres de créances négociables pour 316 millions d'euros.

### 25.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Créances sur établissements de crédit <sup>(1) (2)</sup>	1 296	1 190
Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement <sup>(2)</sup>	20	99
<b>TOTAL</b>	<b>1 316</b>	<b>1 289</b>

(1) Au 31 décembre 2010, ce poste comprend notamment des comptes ordinaires débiteurs pour 927 millions d'euros représentatifs notamment des derniers prélèvements clientèle de la période (605 millions d'euros au 31 décembre 2009).

(2) L'excédent de liquidité du groupe Banque PSA Finance, qui s'élève à 305 millions d'euros au 31 décembre 2010 (652 millions d'euros au 31 décembre 2009), est constitué de prêts interbancaires pour 288 millions d'euros (562 millions d'euros au 31 décembre 2009) et de dépôts sur les comptes de banques centrales pour 17 millions d'euros (90 millions d'euros au 31 décembre 2009).

## Note 26 Capitaux propres

### 26.1. Politique de gestion du capital

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors Groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Ainsi, l'augmentation de capital de Faurecia de 299 millions d'euros de février 2010, à laquelle le Groupe n'a pas participé, a conduit à

augmenter la part du Groupe dans les capitaux propres de 172 millions d'euros et la part des minoritaires de 127 millions d'euros. Cependant, la baisse corrélative du pourcentage d'intérêt de Peugeot S.A. dans Faurecia (passage de 70,86 % à 57,43 %) a eu pour conséquence dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën de minorer la part du Groupe dans les capitaux propres de 54 millions d'euros au bénéfice de celle des minoritaires (voir Note 2).

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot S.A., diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La gestion des capitaux propres vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital.

Les capitaux propres du Groupe ne sont soumis au respect d'aucun ratio financier. Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa

qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Au 31 décembre 2010, le capital du Groupe est détenu à hauteur de 30,3 % par le groupe familial Peugeot, correspondant à un droit de vote effectif de 46,3 % et un droit de vote théorique de 45,2 % en cas de levée de toutes les options d'achats.

Le Groupe a mené jusqu'en 2008 une politique de rachat de ses propres titres en vue :

- ◆ soit de réduire le capital de la société ;
- ◆ soit d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;

- ◆ soit de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital.

En outre, le Groupe procède à des augmentations de capital au gré des demandes de conversion des détenteurs de parts d'OCEANE émises par Peugeot S.A. (voir Note 26.2).

## 26.2. Composition et évolution du capital

Le capital au 31 décembre 2010 est fixé à 234 049 225 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts, toutes les actions nominatives inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

(en euros)	2010	2009
Capital en début d'exercice	234 049 142	234 048 798
OCEANE converties en actions	83	344
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>234 049 225</b>	<b>234 049 142</b>

## 26.3. Options d'achat d'actions par certains salariés

### A. Caractéristiques des plans

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année de 1999 à 2008, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu. Compte tenu de la division du nominal des actions en 2001, les caractéristiques actuelles des plans dont la date d'expiration est postérieure à 2008 sont les suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options accordées
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000
Plan 2008	22/08/2008	22/08/2011	19/08/2016	194	33,08	1 345 000

Aucun plan n'a été octroyé en 2009 et en 2010.

Au 31 décembre 2010, le cours de l'action est de 28,41 euros.

### B. Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	2010	2009
<b>Total à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 392 107</b>	<b>6 527 907</b>
Options distribuées	-	-
Options levées	-	-
Options radiées	-	(619 000)
Options non exercées à l'échéance	-	(516 800)
<b>TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 392 107</b>	<b>5 392 107</b>
dont options pouvant être exercées	4 257 107	3 328 607

Le détail du total à la clôture est le suivant :

(en nombre d'options)	31/12/2010	31/12/2009
Plan 2003	678 107	678 107
Plan 2004	912 000	912 000
Plan 2005	868 000	868 000
Plan 2006	870 500	870 500
Plan 2007	928 500	928 500
Plan 2008	1 135 000	1 135 000

### C. Valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées

(en euros)	2010		2009	
	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action
<b>Valeur à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>45,4</b>		<b>45,7</b>	
Options distribuées	-	-	-	-
Options levées	-	-	-	-
Options radiées	-	-	46,6	18,3
Options non exercées à l'échéance	-	-	46,3	20,7
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>45,4</b>		<b>45,4</b>	

### D. Valorisation des plans d'options

Conformément aux principes énoncés en Note 1.21, les plans d'options ont été évalués comme suit :

Tant chez Peugeot S.A. que chez Faurecia, aucun plan n'a été octroyé en 2010.

La ventilation de la charge de l'exercice est la suivante :

Charge de l'exercice (en millions d'euros)	2010			2009
	Peugeot S.A.	Faurecia	TOTAL	TOTAL
Plan 2006	0	0	-	2
Plan 2007	3	1	4	5
Plan 2008	3	1	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>12</b>

## 26.4. Actions gratuites

### Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre pour la première fois en 2010.

#### A. Caractéristiques du plan

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2010, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance en date du 21 septembre 2010. Les actions gratuites de performance seront définitivement acquises par le bénéficiaire en 2015 pour les résidents fiscaux en France ; ce délai est composé d'une période d'acquisition prenant fin à la date de publication des comptes

consolidés 2012 de Peugeot S.A. en février 2013 et d'une période de conservation de deux ans. Pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition s'étendra jusqu'au quatrième anniversaire de la décision du Directoire, soit jusqu'au 21 septembre 2014 et aucune période de conservation n'est imposée par la suite. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issue du plan.

Ces actions sous condition de performance seront acquises à chaque bénéficiaire si le résultat opérationnel courant (ROC) du groupe PSA Peugeot Citroën, hors Faurecia, mais incluant la part Chine mise en équivalence, atteint un niveau déterminé.

Le Directoire se réserve le droit de modifier ultérieurement l'objectif de ROC au cas où des circonstances exceptionnelles le justifieraient.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan et compte tenu des engagements pris par le Groupe en application des dispositions réglementaires relatives aux conventions passées avec les entreprises

bénéficiant du soutien exceptionnel de l'État, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consentie en 2010 aux membres du Directoire.

## B. Valorisation du plan

Ce plan porte sur un nombre total maximal de 816 000 actions attribuables.

La juste valeur des actions octroyées est évaluée à 20,63 euros pour le calcul de la charge relative aux résidents français et à 16,44 euros pour les autres bénéficiaires. Elle est calculée selon le cours de l'action à la date d'attribution, diminué de la valeur actualisée des dividendes non perçus par les bénéficiaires et d'une décote d'inaccessibilité relative à la période de conservation de deux ans, estimée à 3 %.

Le coût global estimé du plan, hors contribution patronale de 10 %, s'élève à 12 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 2, ce coût est étalé sur la période d'acquisition des droits. Une charge de 1,2 million d'euros a été comptabilisée au titre de l'exercice 2010.

## Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2010, Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

La juste valeur de ce plan correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminué de la perte de dividendes attendus sur la période d'acquisition et d'un coût d'inaccessibilité relatif à la période de blocage de l'action. La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits. Le montant enregistré en charge sur l'exercice est de 2,6 millions d'euros.

Les Conseils d'Administration de Faurecia du 23 juin 2010 et du 21 juillet 2010 ont respectivement attribué un nombre maximal de 860 600 et 887 250 actions gratuites.

## 26.5. Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. ont été rachetées par le Groupe. Sur les exercices 2009 et 2010, aucun rachat d'actions n'a été effectué.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

### A. Nombre d'actions détenues

(en nombre d'actions)	Autorisations	2010	2009
		Réalisations	Réalisations
<b>Détentions à l'ouverture</b>		<b>7 187 450</b>	<b>7 188 214</b>
<b>Achat d'actions</b>			
Assemblée Générale ordinaire du 28 mai 2008	17 000 000	-	-
Assemblée Générale ordinaire du 3 juin 2009	16 000 000	-	-
Assemblée Générale ordinaire du 2 juin 2010	16 000 000	-	-
<b>Annulation d'actions</b>			
Assemblée Générale extraordinaire du 28 mai 2008	10 % du capital	-	-
Assemblée Générale extraordinaire du 3 juin 2009	10 % du capital	-	-
Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2010	10 % du capital	-	-
<b>Ventes d'actions</b>			
Levées d'options d'achat		-	(764)
<b>DÉTENTIONS À LA CLÔTURE</b>		<b>7 187 450</b>	<b>7 187 450</b>
Couverture des plans d'options en cours (Note 26.3.B)		5 392 107	5 392 107
Couverture des plans d'options futurs		462 543	1 278 543
Couverture du plan d'attribution gratuite		816 000	n/a
Titres en surnombre à affecter		516 800	516 800

## B. Évolution en valeur

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	(303)	(303)
Acquisitions de l'exercice	-	-
Annulation de titres	-	-
Levées d'options d'achat	-	-
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(303)</b>	<b>(303)</b>

## 26.6. Réserves et résultats nets consolidés - Part du Groupe

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Réserve légale de Peugeot S.A.	28	28
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	7 767	7 120
Autres réserves et résultats consolidés	6 102	5 233
<b>TOTAL</b>	<b>13 897</b>	<b>12 381</b>

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Réserves distribuables</b>		
Libres d'impôt sur les sociétés	6 699	6 052
Après déduction d'un complément d'impôt <sup>(1)</sup>	1 068	1 068
<b>TOTAL</b>	<b>7 767</b>	<b>7 120</b>
<b>Impôt dû sur distribution</b>	<b>169</b>	<b>169</b>

(1) Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme que le Groupe n'a pas décidé de transférer avant le 31 décembre 2006, et qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

## 26.7. Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des actionnaires de Faurecia et à ceux de certaines de ses filiales.

## Note 27 Provisions courantes et non courantes

### 27.1. Provisions non courantes

#### A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009
Retraites (Note 28.1)	564	810
Départs anticipés de certains salariés	15	29
Personnel hors retraites	125	118
Risques véhicules hors d'usage	6	18
Autres	17	11
<b>TOTAL</b>	<b>727</b>	<b>986</b>

En 2009, les provisions retraites incluaient 175 millions de livres sterling (soit 194 millions d'euros au 31 décembre 2009) provisionnés au titre de l'obligation de financement minimum (IFRIC 14). Cette provision a intégralement été reprise en 2010 (voir Note 7.6).

#### B. Évolutions

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>986</b>	<b>925</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations	138	310
Utilisations	(196)	(204)
Reprises de provisions	(253)	(54)
	<b>(311)</b>	<b>52</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	23	19
Variation de périmètre et autres	29	(10)
<b>TOTAL À LA CLÔTURE</b>	<b>727</b>	<b>986</b>

Les reprises de provisions portent essentiellement sur les retraites et sont liées au dispositif d'adaptation des effectifs (voir Note 7.4) et à l'obligation de financement minimum (voir Note 7.6).

## 27.2. Provisions courantes

### A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Garantie <sup>(1)</sup>	804	841
Litiges commerciaux et autres litiges	446	373
Restructuration	249	359
Pertes futures sur contrats <sup>(2)</sup>	366	157
Contrats de ventes avec clause de rachat ( <i>buy-back</i> )	117	189
Autres	482	480
<b>TOTAL</b>	<b>2 464</b>	<b>2 399</b>

(1) La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans. Elle est comptabilisée à hauteur des appels en garantie prévus ; le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en « débiteurs divers » (Note 23).

(2) En 2010, les pertes futures sur contrat intègrent notamment 272 millions d'euros (94 millions d'euros en 2009) de provisions pour contrats onéreux. La variation de provision de l'exercice 2010 est constituée d'une dotation de 230 millions d'euros (116 millions en 2009) et d'une reprise à hauteur des coûts engagés de 52 millions d'euros (22 millions d'euros en 2009) - Voir Note 7.1.

### B. Évolutions

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 399</b>	<b>2 080</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations	1 434	1 568
Utilisations	(1 250)	(1 043)
Reprises de provisions	(295)	(259)
	<b>(111)</b>	<b>266</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	53	45
Variation de périmètre et autres	123	8
<b>TOTAL À LA CLÔTURE</b>	<b>2 464</b>	<b>2 399</b>

La baisse constatée des dépenses de garantie a permis, sur la base d'une expérience confirmée, de reprendre en 2010 la provision à hauteur de 214 millions d'euros (188 millions d'euros en 2009).

## Note 28 Engagements de retraites et assimilés

### 28.1. Engagements de retraites

#### A. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ses cotisations. La charge

correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives, le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 780 allocataires) et le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 50 actifs et 18 400 allocataires à fin 2010.



Les membres des organes de direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes de direction ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) fonction de l'ancienneté dans le Groupe et au maximum égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de « trusts ». Ces régimes sont fermés aux salariés

embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2010, 22 450 bénéficiaires dont 1 350 actifs, 9 200 anciens salariés et 11 900 allocataires et garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

Le dispositif de retraite sur-complémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué :

- ◆ d'un régime à cotisations définies entièrement financé par l'entreprise et dont le taux de cotisation varie en fonction des tranches A et B du salaire ;
- ◆ d'un régime additionnel à prestations définies relatif à la tranche C du salaire.

## B. Hypothèses retenues

Les taux utilisés au cours des deux derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite à la clôture sont les suivants :

	Zone euro	Royaume-Uni
<b>Taux d'actualisation</b>		
<b>2010</b>	<b>4,70 %</b>	<b>5,50 %</b>
2009	5,00 %	5,85 %
<b>Taux d'inflation</b>		
<b>2010</b>	<b>2,00 %</b>	<b>3,35 %</b>
2009	2,00 %	3,50 %
<b>Taux de rendement attendu</b>		
<b>2010</b>	<b>5,25 %</b>	<b>5,50 %</b>
2009	5,25 %	6,00 %

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody, ou Standard & Poor's).

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,0 % pour 2010, et de l'inflation plus 0,5 % pour les années suivantes. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation plus 1,5 %.

Les hypothèses de mortalité et de rotation du personnel tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Au Royaume-Uni, de nouvelles hypothèses ont été utilisées pour le calcul des engagements de retraites en 2010. Ces changements d'hypothèses concernent l'indice utilisé pour le calcul de l'inflation, la table de mortalité et les statistiques de réversion de rentes. Ces changements d'hypothèses ont généré une baisse des engagements de 125 millions d'euros.

**Sensibilité aux hypothèses** : une variation de 0,25 point de l'écart actuariel (taux d'actualisation - taux d'inflation) entraînerait une variation des engagements de 2,2 % sur la France et de 3,8 % sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement attendus sont déterminés en fonction de l'allocation des actifs, de la maturité des engagements couverts et des projections de rendement attendus compte tenu des évolutions passées.

Une augmentation (diminution) de 1 % du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites conduirait à augmenter (diminuer) le produit financier annuel constaté sur l'exercice 2010 de 12 millions d'euros sur la France et 12 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

### C. Informations sur les actifs financiers

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2010		31/12/2009	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	34 %	66 %	35 %	65 %
Royaume-Uni	48 %	52 %	54 %	46 %

Les rendements réels des fonds sur 2010 ont été de + 1,95 % sur les fonds français et de + 12,50 % sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion purement indicielle représentative de l'indice DJ Eurostoxx tandis que la gestion obligataire était jusqu'en octobre 2010 cantonnée à des obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne. Depuis novembre 2010, environ 20 % des obligations gouvernementales ont été vendues au profit d'une nouvelle poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A- afin de diversifier l'exposition des fonds.

Au Royaume-Uni, les deux tiers de la gestion action suivent parfaitement l'évolution des principaux indices du Royaume-Uni, d'Europe, des États-Unis et du Japon. Le tiers restant des actions est en gestion active et concerne des actions cotées au Royaume-Uni. La gestion obligataire qui porte sur des obligations en livres sterling sur des risques d'États et d'entreprises suit parfaitement les principaux indices obligataires. À compter de mai 2010, un accord avec les

Trustees a été conclu pour diminuer la volatilité des actifs en réduisant la proportion cible d'actions à 45 %.

En France, le groupe PSA Peugeot Citroën n'a pas décidé, à la clôture, des contributions qui pourraient être versées dans les fonds sur l'exercice suivant.

En 2009, les actifs dédiés au régime complémentaire des dirigeants de Peugeot S.A. ont été dotés à hauteur de 35 millions d'euros. Aucune dotation n'est intervenue en 2010.

Au Royaume-Uni, le nouveau cadre législatif sur le mode de financement des retraites a conduit, depuis 2008, à une révision des modalités de calcul de la contribution patronale annuelle. Le versement du Groupe a été revu en conséquence en 2008 et en 2009 pour le principal régime à prestations définies et pour deux autres régimes à prestations définies en 2009. Le montant de cette contribution s'élève à 111 millions de livres sterling en 2010. Elle est estimée à 101 millions de livres sterling au titre de 2011 avant prise en compte des négociations actuellement en cours sur le principal régime à prestations définies.

## D. Évolution sur l'exercice

## Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2010				2009			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(1 594)</b>	<b>(1 441)</b>	<b>(479)</b>	<b>(3 514)</b>	<b>(1 563)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(453)</b>	<b>(3 228)</b>
Coût des services rendus	(44)	(13)	(10)	(67)	(43)	(11)	(10)	(64)
Actualisation de l'année	(80)	(88)	(22)	(190)	(85)	(79)	(25)	(189)
Prestations servies sur l'exercice	112	56	28	196	125	52	25	202
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan								
• en valeur	12	81	(26)	67	(87)	(94)	(16)	(197)
• en % des engagements	0,8 %	5,6 %	5,4 %	1,9 %	5,6 %	7,8 %	3,5 %	6,1 %
Coût des services passés	(71)	-	-	(71)	(4)	-	-	(4)
Écart de conversion	-	(73)	1	(72)	-	(97)	1	(96)
Variations de périmètre et autres	-	-	(27)	(27)	-	-	(1)	(1)
Effets des fermetures et modifications de régimes	16	-	52	68	63	-	-	63
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>(1 649)</b>	<b>(1 478)</b>	<b>(483)</b>	<b>(3 610)</b>	<b>(1 594)</b>	<b>(1 441)</b>	<b>(479)</b>	<b>(3 514)</b>
<b>Couverture des engagements</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 242</b>	<b>1 223</b>	<b>226</b>	<b>2 691</b>	<b>1 242</b>	<b>943</b>	<b>224</b>	<b>2 409</b>
Rendement attendu des fonds	61	73	15	149	61	64	9	134
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan								
• en valeur	(28)	99	(3)	68	11	78	(5)	84
• en % des actifs de couverture	2,3 %	8,1 %	1,3 %	2,5 %	0,9 %	8,3 %	2,2 %	3,5 %
Écart de conversion	-	62	(4)	58	-	74	-	74
Dotations employeur	9	132	18	159	49	115	13	177
Prestations servies sur l'exercice	(111)	(56)	(23)	(190)	(121)	(51)	(15)	(187)
Variations de périmètre et autres	-	-	9	9	-	-	-	-
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	-	(42)	(42)	-	-	-	-
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 173</b>	<b>1 533</b>	<b>196</b>	<b>2 902</b>	<b>1 242</b>	<b>1 223</b>	<b>226</b>	<b>2 691</b>
<b>Éléments différés non comptabilisés au bilan</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>169</b>	<b>62</b>	<b>(11)</b>	<b>220</b>	<b>110</b>	<b>43</b>	<b>(31)</b>	<b>122</b>
Nouveaux éléments différés	87	(180)	29	(64)	80	16	21	117
Amortissements des éléments différés non comptabilisés au bilan	(6)	-	(2)	(8)	(12)	-	(1)	(13)
• écarts actuariels	(4)	-	(2)	(6)	(5)	-	(1)	(6)
• coût des services passés	(2)	-	-	(2)	(7)	-	-	(7)
Conversion et autres variations	-	3	(1)	2	-	3	-	3
Effets des fermetures et modifications de régimes	(7)	-	3	(4)	(9)	-	-	(9)
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>243</b>	<b>(115)</b>	<b>18</b>	<b>146</b>	<b>169</b>	<b>62</b>	<b>(11)</b>	<b>220</b>

## Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2010				2009			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	-	(194)	-	(194)	-	(25)	-	(25)
Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-	(169)	-	(169)
Reprise de l'exercice	-	204	-	204	-	-	-	-
Écart de conversion	-	(10)	-	(10)	-	-	-	-
<b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	-	-	-	-	-	(194)	-	(194)

La provision comptabilisée au titre de l'obligation de financement minimum (IFRIC 14) a intégralement été reprise en 2010 (voir Note 7.6).

## E. Réconciliation des postes de bilan

(en millions d'euros)	31/12/2010				31/12/2009			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>	(1 649)	(1 478)	(483)	(3 610)	(1 594)	(1 441)	(479)	(3 514)
Juste valeur des actifs financiers	1 173	1 533	196	2 902	1 242	1 223	226	2 691
<b>Surplus ou (déficit)</b>	(476)	55	(287)	(708)	(352)	(218)	(253)	(823)
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan	168	(115)	18	71	163	62	(11)	214
Coûts des services passés non comptabilisés au bilan	75	-	-	75	6	-	-	6
<b>(Provisions) actifs nets avant obligation de financement minimum</b>	(233)	(60)	(269)	(562)	(183)	(156)	(264)	(603)
Provision pour financement minimum	-	-	-	-	-	(194)	-	(194)
<b>(PROVISIONS) ACTIFS NETS RECONNUS AU BILAN</b>	(233)	(60)	(269)	(562)	(183)	(350)	(264)	(797)
Dont provisions	(235)	(60)	(269)	(564)	(196)	(350)	(264)	(810)
Dont actifs	2	-	-	2	13	-	-	13
Part des régimes non fondés	1,2 %	0,0 %	20,8 %	3,3 %	1,2 %	0,0 %	19,0 %	3,1 %

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de direction (définis en Note 39) à hauteur de 32 millions d'euros au titre des retraites complémentaires et 1 million d'euros au titre des indemnités de départ à la retraite. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes, pour l'exercice 2010 s'élève à 6 millions d'euros.

La loi de Financement de la Sécurité sociale 2010 avait été publiée au *Journal Officiel* le 27 décembre 2009. Les principales mesures impactant les engagements de retraites du Groupe concernent les régimes de retraites chapeau et se sont appliquées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 au plan de retraites complémentaires des membres des organes de direction du Groupe : la taxe de 6 % sur les contributions versées au plan a été portée à 12 % et une taxe additionnelle de 30 % au premier euro sur les rentes liquidées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 excédant huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ces nouvelles mesures ont été prises en compte dans le calcul des engagements de retraite à la clôture de 2009 et, en vertu du principe de permanence des méthodes, l'impact à la hausse de 7 millions d'euros avait été assimilé à un écart actuariel comme tous les effets des lois Fillon antérieures.

La loi portant réforme des retraites a été promulguée par le Président de la République et publiée au *Journal Officiel* le 10 novembre 2010.

Cette nouvelle loi, augmentant progressivement l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans en 2018, génère une baisse de l'engagement de la provision pour indemnités de fin de carrière de 24 millions d'euros. L'impact à la baisse de cette nouvelle loi est assimilé à un écart actuariel comme tous les effets des évolutions législatives antérieures qui impactaient les hypothèses actuarielles de calcul des engagements (loi Fillon 2003, loi de financement de la Sécurité sociale 2007, 2008...).

Les accords du 21 juin 2010, signés au sein de la branche des industries métallurgiques et portant modification de l'accord de mensualisation de 1970 (pour les non-cadres) et de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de 1972, sont applicables dès le 30 juillet 2010. Ces accords prévoient une harmonisation des barèmes de droits pour la convention collective de la Métallurgie des cadres et des non-cadres lors du départ volontaire en retraite.

L'impact à la hausse de cet amendement est traité comme un amendement de régime en coût des services passés, pour un montant de 71 millions d'euros. Ce coût est amorti de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits pour la partie imputable aux droits non irrémédiablement acquis. La quote-part résiduelle (*vested*) est reconnue immédiatement.

Au Royaume-Uni, en complément des changements d'hypothèses sur les engagements ayant un impact favorable de 125 millions

d'euros (voir Note 28.B), des changements d'hypothèses subis pour (48) millions d'euros, des rendements d'actifs supérieurs aux attentes ainsi que des écarts d'expériences favorables, ont contribué à générer un surplus d'actif au 31 décembre 2010 pour 55 millions d'euros dont la contrepartie est en écarts actuariels. Ceci explique pour partie le retournement du stock d'écarts actuariels de 62 à (115) millions d'euros.

## DONNÉES HISTORIQUES

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009	2008	2007
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>	<b>(3 610)</b>	<b>(3 514)</b>	<b>(3 228)</b>	<b>(3 768)</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers</b>	<b>2 902</b>	<b>2 691</b>	<b>2 409</b>	<b>3 023</b>
<b>Surplus ou (déficit)</b>	<b>(708)</b>	<b>(823)</b>	<b>(819)</b>	<b>(745)</b>
<b>Écarts d'expérience sur engagements</b>				
• France	50	(18)	(22)	41
• <i>en % des engagements</i>	3,0 %	1,1 %	1,4 %	2,5 %
• Royaume-Uni	13	4	(6)	29
• <i>en % des engagements</i>	0,9 %	0,3 %	0,5 %	1,7 %
• Autres pays	1	7	3	7
• <i>en % des engagements</i>	0,2 %	1,5 %	0,7 %	1,5 %
<b>TOTAL ÉCARTS D'EXPÉRIENCE SUR ENGAGEMENTS</b>	<b>64</b>	<b>(7)</b>	<b>(25)</b>	<b>77</b>

## F. Charges comptabilisées

Ces charges sont comptabilisées :

- ◆ en « Frais généraux et commerciaux » pour le coût des services rendus et les amortissements des éléments différés ;
- ◆ en « Produits ou en charges à caractère financier » pour respectivement le rendement attendu des fonds et l'actualisation des droits acquis ;
- ◆ en « Produits ou en charges opérationnels non courants » pour les effets liés principalement aux restructurations et aux variations de provisions à long terme constituées en application d'IFRIC 14 (voir Note 1.9).

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

(en millions d'euros)	2010				2009			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL	France	Royaume-Uni	Autres pays	TOTAL
Coût des services rendus	(44)	(13)	(10)	(67)	(43)	(11)	(10)	(64)
Amortissements des éléments différés	(6)	-	(2)	(8)	(12)	-	(1)	(13)
• écarts actuariels	(4)	-	(2)	(6)	(5)	-	(1)	(6)
• coût des services rendus	(2)	-	-	(2)	(7)	-	-	(7)
Actualisation des droits acquis	(80)	(88)	(22)	(190)	(85)	(79)	(25)	(189)
Rendement attendu des fonds	61	73	15	149	61	64	9	134
Effets des fermetures et modifications de régimes <sup>(1)</sup>	9	-	13	22	54	-	-	54
<b>Total (avant provision pour obligation de financement minimum)</b>	<b>(60)</b>	<b>(28)</b>	<b>(6)</b>	<b>(94)</b>	<b>(25)</b>	<b>(26)</b>	<b>(27)</b>	<b>(78)</b>
Variation de provision pour obligation de financement minimum (IFRIC 14)	-	204	-	204	-	(167)	-	(167)
<b>TOTAL</b>	<b>(60)</b>	<b>176</b>	<b>(6)</b>	<b>110</b>	<b>(25)</b>	<b>(193)</b>	<b>(27)</b>	<b>(245)</b>

(1) Effets des fermetures et modifications de régime.

Les dispositifs d'adaptation des effectifs mis en place fin 2008 et prolongés en 2009 ainsi que les nouveaux dispositifs de 2010 (voir Note 7.4) ont conduit à une reprise complémentaire sur les engagements de retraite à hauteur de 15 millions d'euros (49 millions d'euros, en 2009) correspondant aux personnes partant en départs volontaires pour projets personnels et congés de reclassement.

Par ailleurs, compte tenu des départs réellement constatés, un montant de 12 millions d'euros (provisionné à fin 2009) a été versé aux personnes ayant adhéré au dispositif (projet professionnel personnel ou congé de reclassement) afin de compenser financièrement la perte définitive de certains droits à retraite supplémentaire qui avaient été externalisés en 2002 par le versement d'une prime unique à un organisme d'assurance. Devenu sans objet du fait de la perte des droits, un montant identique de 12 millions d'euros a été versé par l'organisme d'assurance dans un contrat destiné à couvrir les indemnités de fin de carrière des salariés du Groupe. Au titre du dispositif de 2010, un montant complémentaire de 1 million d'euros a été comptabilisé.

## G. Prestations prévues pour 2011

Les prestations à verser aux intéressés au titre des retraites durant l'année 2011 sont évaluées à 176 millions d'euros.

### 28.2. Primes liées à l'ancienneté

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées et versées aux salariés sous réserve de certaines conditions d'ancienneté, notamment à l'occasion de la remise des médailles

du travail en France. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode des hypothèses utilisées pour les évaluations des compléments de retraite et indemnités de départ décrites dans la Note 28.1.B ci-dessus. Ces engagements sont entièrement provisionnés dans les comptes consolidés.

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés françaises	58	44
Sociétés étrangères	10	19
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>63</b>

### 28.3. Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du groupe Faurecia, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel. Cet engagement est entièrement provisionné et s'élève à :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
	33	27

## Note 29 Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.C pour les emprunts et autres passifs financiers hors instruments dérivés, dont les propres principes sont définis en Note 1.15.D.

(en millions d'euros)	Valeur bilan au 31/12/2010 Coût amorti ou juste valeur		Valeur bilan au 31/12/2009 Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>	657	23	633	13
Emprunts obligataires	2 967	1 373	3 030	71
Fonds de participation des salariés	17	5	20	7
Emprunts sur locations financement	295	254	362	149
Autres emprunts d'origine long terme	4 311	421	5 200	223
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 130	-	1 198
Instruments dérivés	12	7	23	9
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>8 259</b>	<b>3 213</b>	<b>9 268</b>	<b>1 670</b>

(1) Le coût amorti de l'OCEANE s'entend après comptabilisation séparée en capitaux propres de l'option de conversion en actions.

### 29.1. Opérations de refinancement

Afin de répondre aux besoins généraux de financement du Groupe et notamment de financer ses projets de développement existants ou futurs, le groupe PSA Peugeot Citroën a poursuivi une politique de refinancement proactive et une politique de gestion prudente des liquidités. Ces opérations lui ont permis d'anticiper les échéances de refinancements de 2011 dans des conditions favorables, en rallongeant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan. Elles ont aussi permis d'abaisser le coût moyen de financement du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a renouvelé sa ligne de crédit non tiré de 2 400 millions d'euros (voir Note 36.2).

Les principales opérations de refinancement réalisées au cours des exercices 2009 et 2010 ont été les suivantes :

#### Émission d'une OCEANE par Peugeot S.A.

Le 23 juin 2009, Peugeot S.A. avait procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 575 millions d'euros. Les 22 908 365 obligations émises sont à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,45 %. Le prix d'émission s'élève à 25,10 euros par obligation. Le souscripteur peut convertir ses obligations en actions à tout moment depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 à raison d'une action pour une obligation. Au 31 décembre 2010, 1 191 obligations ont été converties. Par ailleurs Peugeot S.A. pourra, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, rembourser de façon anticipée l'OCEANE à un prix égal au pair majoré des intérêts courus, si le cours de l'action dépasse 130 % de la valeur nominale des obligations.

Conformément aux principes comptables explicités en Note 1.15 C, l'OCEANE a été comptabilisée en distinguant deux composantes :

- ◆ la composante dette comptabilisée au coût amorti pour 441 millions d'euros net de sa quote-part de frais d'émission ;
- ◆ la composante option comptabilisée en capitaux propres pour un montant de 125 millions d'euros net de sa quote-part de frais d'émission. L'impact en capitaux propres est de 82 millions d'euros nets d'impôts.

Au 31 décembre 2010, la composante dette s'élève à 465 millions d'euros.

#### Émission d'une OCEANE par Faurecia

Le 26 novembre 2009, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 211 millions d'euros. Les 11 306 058 obligations émises sont à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,50 %. Le prix d'émission s'élève à 18,69 euros par obligation. Le souscripteur peut convertir ses obligations en actions à tout moment depuis le 26 novembre 2009 à raison d'une action pour une obligation. Au 31 décembre 2010, aucune obligation n'a été convertie. Par ailleurs Faurecia pourra, à compter du 15 janvier 2013, rembourser de façon anticipée l'OCEANE à un prix égal au pair majoré des intérêts courus, si le cours de l'action dépasse 130 % de la valeur nominale des obligations.

Conformément aux principes comptables explicités en Note 1.15 C, l'OCEANE de Faurecia a été comptabilisée à l'émission en distinguant deux composantes :

- ◆ la composante dette comptabilisée au coût amorti pour 184 millions d'euros net de sa quote-part de frais d'émission ;
- ◆ la composante option comptabilisée en capitaux propres pour un montant de 23 millions d'euros net de sa quote-part de frais d'émission.



Cette dernière composante est répartie Groupe/hors Groupe selon le pourcentage de détention de Peugeot S.A. dans Faurecia. Au 31 décembre 2010, la composante dette s'élève à 192 millions d'euros.

### Émissions obligataires par Peugeot S.A.

Le 10 juillet 2009, Peugeot S.A. avait émis un emprunt obligataire de 750 millions d'euros d'une maturité de cinq ans, portant un coupon annuel de 8,38 %. Cette opération s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la liquidité du Groupe et de l'étalement de sa dette.

Le 21 juin 2010, Peugeot S.A. a lancé une nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros à échéance juin 2015 avec un coupon de 5,63 %. Cette émission était notamment destinée à financer l'offre de rachat partiel lancée simultanément sur l'emprunt obligataire émis en 2001 et arrivant à échéance en septembre 2011.

Le 21 octobre 2010, Peugeot S.A. a placé simultanément deux autres émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune, à échéance octobre 2013 et octobre 2016. L'obligation à échéance trois ans a un coupon de 4 % et celle à échéance six ans un coupon de 5 %. Cette opération de financement a permis au Groupe de bénéficier d'un niveau de taux d'intérêt favorable et d'échelonner sa dette de manière plus équilibrée. Elle offre également la possibilité d'optimiser la structure financière du Groupe.

### Rachat partiel sur emprunt obligataire

Le 21 juin 2010, PSA Peugeot Citroën a ouvert une offre de rachat partiel de l'emprunt obligataire émis en 2001 et à échéance septembre 2011. Le rachat a porté sur un nominal de 245 millions d'euros et a fait l'objet le 6 juillet d'un paiement aux porteurs des obligations d'un montant de 264 millions d'euros après prise en compte des intérêts courus et d'une prime de remboursement. Ce rachat a dégagé, après débouclage du swap de taux d'intérêt mis en place à l'origine, un produit net de 3 millions d'euros comptabilisé en minoration des charges de financement.

### Remboursement partiel du prêt accordé par l'État

Peugeot S.A. avait conclu en mars 2009 avec l'État un prêt d'une durée de cinq ans d'un montant total de 3 milliards d'euros. Le prêt, mis à disposition fin avril 2009, porte intérêt à un taux fixe initial de 6 %, ce taux étant ensuite susceptible d'être augmenté d'une partie variable indexée sur la rentabilité du Groupe, sans pouvoir excéder 9 %.

Le prêt est remboursable en totalité au cinquième anniversaire de sa date de mise à disposition. À l'origine, le prêt était remboursable par anticipation en partie ou en totalité à compter de fin avril 2011. En septembre 2010, le Groupe a signé avec l'État français, un avenant au contrat. Les parties ont convenu qu'un remboursement anticipé intervienne le 10 septembre 2010 pour un montant en principal d'un

milliard d'euros. Ce remboursement anticipé de septembre a conduit à minorer de 37 millions d'euros les charges de financement de l'exercice 2010.

### Prêts accordés par la BEI

En avril 2009, Peugeot Citroën Automobiles S.A. avait conclu avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) un prêt de 400 millions d'euros, d'une durée de quatre ans remboursable à l'échéance et portant intérêt à un taux variable (Euribor 3 mois + 179 points de base). Cet emprunt, comme les autres emprunts auprès de la BEI, est conditionné à la réalisation des projets qu'il finance et implique le nantissement minimum d'actifs financiers. Au 31 décembre 2010, des actions Faurecia et des OAT sont nanties à ce titre par Peugeot S.A.

Ce prêt étant un prêt à taux bonifié, il a été comptabilisé sur la base d'un taux marché estimé à 5,90 % conformément aux principes explicités en Note 1.15 C. Le coût amorti de l'emprunt à l'origine s'élevait ainsi à 362 millions d'euros, et faisait ainsi ressortir une subvention d'investissement de 38 millions d'euros.

Le 15 juillet 2010, Peugeot Citroën Automobiles S.A. a signé avec la BEI un contrat de 200 millions d'euros de maturité juillet 2017 et avec une première date de remboursement en juillet 2013. Ce prêt est destiné à financer une partie des investissements de recherche et développement du Groupe nécessaires au développement d'un nouveau projet véhicule.

Ce nouveau prêt étant également à taux bonifié, il a été comptabilisé sur la base d'un taux marché estimé à 4,51 %. Le coût amorti de l'emprunt à l'origine s'élève ainsi à 188 millions d'euros, faisant ressortir une subvention d'investissement de 12 millions d'euros.

### Crédit syndiqué de Faurecia

Faurecia dispose d'un crédit bancaire syndiqué de 1 170 millions d'euros. Cette facilité est répartie en une tranche de 20 millions d'euros à échéance novembre 2011, d'une tranche de 565 millions d'euros dont l'échéance a été étendue au cours de l'exercice à novembre 2013 par la suite de l'exercice par les banques des options d'extension de l'échéance, et d'une tranche de 585 millions d'euros à échéance novembre 2013.

### Autres opérations de refinancement de Faurecia

En 2009, Faurecia avait signé avec un syndicat de banques françaises une facilité de crédit d'un montant de 205 millions d'euros à échéance janvier 2011. Cette facilité comportait les mêmes clauses restrictives en matière de ratios financiers consolidés de Faurecia que le crédit syndiqué (voir Note 35.1.F) et a été remboursée par anticipation en août 2010.

## 29.2. Caractéristiques des emprunts obligataires et autres emprunts

(en millions d'euros)	Solde au bilan au 31/12/2010		Monnaie d'émission	Échéance
	Non courants	Courants		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Obligataire convertible 2009 - 575 M EUR	465	13	EUR	T1/2016
<b>Faurecia</b>				
Obligataire convertible 2009 - 211 M EUR	192	10	EUR	T1/2015
<b>TOTAL EMPRUNTS CONVERTIBLES</b>	<b>657</b>	<b>23</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Emprunt obligataire 2001 - 1 255 M EUR	-	1 311	EUR	T3/2011
Emprunt obligataire 2003 - 600 M EUR	738	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2009 - 750 M EUR	742	29	EUR	T3/2014
Emprunt obligataire 2010 - 500 M EUR	496	14	EUR	T2/2015
Emprunt obligataire 2010 - 500 M EUR	496	4	EUR	T4/2013
Emprunt obligataire 2010 - 500 M EUR	495	5	EUR	T4/2016
<b>Faurecia</b>				
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>2 967</b>	<b>1 373</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en euros</b>				
Emprunt d'État 2009 - 2 000 M EUR	2 073	107	EUR	T2/2014
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 400 M EUR	377	2	EUR	T2/2013
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 125 M EUR	-	125	EUR	T4/2011
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 250 M EUR	250	-	EUR	T4/2014
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 200 M EUR	190	2	EUR	T3/2017
Emprunts FDES <sup>(1)</sup> - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020
Emprunts divers - Espagne	114	6	EUR	2011 à 2025
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en devises</b>				
Autres emprunts	557	126	nc	nc
<b>Faurecia</b>				
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	-	20	EUR	T4/2011
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	-	-	EUR	T4/2013
Crédit syndiqué - France <sup>(2)</sup>	645	-	EUR	T4/2013
Autres emprunts	81	33	EUR	nc
<b>TOTAL AUTRES EMPRUNTS D'ORIGINE LT</b>	<b>4 311</b>	<b>421</b>		

(1) BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

(2) Ces contrats contiennent des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers. Ces clauses sont présentées en Note 35.1.F.

## 29.3. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan 31/12/2010	Solde au bilan 31/12/2009
Billets de trésorerie	EUR	252	199
Crédits à court terme	N/A	535	582
Banques créditrices	N/A	318	391
Paiements émis <sup>(1)</sup>	N/A	25	26
<b>TOTAL</b>		<b>1 130</b>	<b>1 198</b>

(1) Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant à un jour bancaire non ouvré. Leur contrepartie est une augmentation de la trésorerie à l'actif.

## 29.4. Dettes sur locations capitalisées

La valeur actualisée des loyers futurs incluse en autres emprunts, et concernant des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
2010	-	175
2011	274	99
2012	68	76
2013	45	64
2014	32	54
2015	33	20
Années ultérieures	155	72
	<b>607</b>	<b>560</b>
Moins frais financiers inclus	(58)	(49)
<b>VALEUR ACTUALISÉE DES LOYERS FUTURS</b>	<b>549</b>	<b>511</b>

## 29.5. Conventions de cessions de créances commerciales

Le groupe Faurecia assure une partie de son financement par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements

financiers hors Groupe (voir Note 22). Les filiales de la division Automobile ont également recours à ce mode de financement. Au 31 décembre 2010, la ressource de financement correspondant à la trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances s'élève à 413 millions d'euros (204 millions d'euros au 31 décembre 2009).

(en millions d'euros)	31/12/2010			31/12/2009		
	Total cédé à des institutions financières hors Groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du Groupe	Part cédée et décomptabilisée	Total cédé à des institutions financières hors Groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du Groupe	Part cédée et décomptabilisée
<b>Encours de financement maximum autorisé</b>	<b>1 117</b>			<b>633</b>		
• dont groupe Faurecia	747			591		
<b>Cédées à des institutions financières hors Groupe</b>	<b>464</b>	<b>162</b>	<b>302</b>	<b>245</b>	<b>129</b>	<b>116</b>
• dont groupe Faurecia	334	153	181	228	129	99
<b>Dont part financée</b>	<b>413</b>	<b>111</b>	<b>302</b>	<b>204</b>	<b>88</b>	<b>116</b>
• dont groupe Faurecia	292	111	181	187	88	99
<b>Dont part non financée (y compris réserve de garantie)</b>	<b>51</b>	<b>51</b>		<b>41</b>	<b>41</b>	
• dont groupe Faurecia	42	42		41	41	

## Note 30 Autres passifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Dettes sur véhicules sous clause de rachat	2 766	2 543
Autres dettes à long terme	6	9
<b>TOTAL</b>	<b>2 772</b>	<b>2 552</b>

## Note 31 Dettes des activités de financement

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 1.15.C.

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Titres émis par les entités <i>ad hoc</i> dans le cadre des titrisations (Note 31.1)	3 381	3 841
Autres emprunts obligataires	413	413
Autres dettes constituées par un titre (Note 31.2)	11 238	9 105
Dettes envers les établissements de crédit (Note 31.3)	6 280	7 288
	<b>21 312</b>	<b>20 647</b>
Dettes envers la clientèle	392	414
	<b>21 704</b>	<b>21 061</b>
Dettes envers les activités industrielles et commerciales	(152)	(206)
<b>TOTAL</b>	<b>21 552</b>	<b>20 855</b>

### 31.1. Titres émis par les entités *ad hoc* dans le cadre des titrisations

Une partie du refinancement de Banque PSA Finance s'effectue par des opérations de titrisation de ses créances, notamment automobiles. Les nouvelles opérations de titrisation effectuées en 2010 et souscrites par des tiers (titrisation Brésil d'avril 2010 et titrisation Allemagne de novembre 2010) sont décrites en Note 19 « Prêts et créances des activités de financement ».

Au 31 décembre 2010, ces opérations conduisent à reconnaître des « titres émis par les entités *ad hoc* dans le cadre des titrisations » pour un montant de 3 381 millions d'euros (3 841 au 31 décembre 2009) et des « dettes envers les établissements de crédit » pour 650 millions d'euros (650 millions au 31 décembre 2009).

### 31.2. Autres dettes constituées par un titre

Le poste « autres dettes constituées par un titre » comprend principalement des EMTN/BMTN pour 6 828 millions d'euros (5 409 millions d'euros au 31 décembre 2009) et des billets de trésorerie pour 4 086 millions d'euros (3 434 millions d'euros au 31 décembre 2009).

En 2010, Banque PSA Finance a maintenu sa politique de diversification de ses sources de financement dans la lignée des années précédentes. Elle a notamment pu bénéficier d'un large accès aux marchés obligataires qui lui a permis de réaliser les émissions d'EMTN ci-après :

- ◆ en janvier 2010, pour 750 millions d'euros (taux fixe 3,875 %), à échéance janvier 2013 ;
- ◆ en février 2010, pour 250 millions d'euros (Euribor 3 mois + 1,4 %), à échéance août 2011 ;
- ◆ en mars 2010, pour 750 millions d'euros (taux fixe 3,625 %), à échéance septembre 2013 ;
- ◆ en avril 2010, pour 500 millions d'euros (taux fixe 3,625 %), à échéance avril 2014 ;
- ◆ en juillet 2010, pour 500 millions d'euros (taux fixe 4,00 %), à échéance juillet 2013 ;
- ◆ en septembre 2010, pour 600 millions d'euros (taux fixe 3,50 %), à échéance janvier 2014 ;

- ◆ en novembre 2010, pour 750 millions d'euros (taux fixe 3,25 %), à échéance novembre 2012.

Banque PSA Finance a ainsi levé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 plus de 4 100 millions d'euros par des émissions d'EMTN.

En 2009, Banque PSA Finance avait également procédé à plusieurs émissions d'EMTN :

- ◆ en mai 2009, pour 750 millions d'euros (8,50 %) à échéance mai 2012 et 750 millions d'euros (6,375 %) à échéance novembre 2010 ;
- ◆ en septembre 2009, pour 500 millions d'euros (3,75 %) à échéance mars 2011 ;
- ◆ en octobre 2009, pour 750 millions d'euros (3,625 %) à échéance octobre 2011.

### 31.3. Dettes envers les établissements de crédit

En avril 2009, la succursale espagnole de Banque PSA Finance avait procédé à une opération de titrisation de créances (voir Note 19).

A cette occasion, les obligations prioritaires souscrites par Banque PSA Finance ont été données en pension auprès de la Banque Centrale Européenne, permettant de lever, après décote, 650 millions d'euros au 31 décembre 2010 (650 millions d'euros au 31 décembre 2009).

#### Autres opérations de refinancement

En 2010, Banque PSA Finance a signé des lignes de crédit bilatérales confirmées à plus d'un an, tirées ou de « *back-up* », pour un montant d'environ 2 milliards d'euros. Les lignes de « *back-up* » bilatérales utilisées au 31 décembre 2010 s'élèvent à 1 183 millions d'euros. La partie non utilisée constitue des engagements reçus de financements à long terme.

En 2009, Banque PSA Finance avait signé avec un groupe de banques une ligne de crédit syndiqué d'un montant de 1 510 millions d'euros à échéance juillet 2011 et un nouveau crédit syndiqué de 1 755 millions d'euros pour une durée de 3,5 ans.

De même, la succursale espagnole de Banque PSA Finance avait obtenu, dans le cadre du plan VIVE (*Vehiculo Innovador Vehiculo Electrico*) un prêt de 174 millions d'euros d'une durée de cinq ans de l'Instituto de Crédito Oficial (ICO).

## 31.4. Échéancier

31/12/2010 (en millions d'euros)	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	TOTAL
0 à 3 mois	402	-	4 353	3 181	7 936
3 mois à 1 an	893	-	1 789	829	3 511
1 à 5 ans	1 811	413	5 096	2 270	9 590
+ 5 ans	275	-	-	-	275
<b>TOTAL</b>	<b>3 381</b>	<b>413</b>	<b>11 238</b>	<b>6 280</b>	<b>21 312</b>

31/12/2009 (en millions d'euros)	Titres émis par les FCC	Emprunts obligataires	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	TOTAL
0 à 3 mois	224	-	3 736	2 997	6 957
3 mois à 1 an	1 019	-	2 582	1 999	5 600
1 à 5 ans	2 598	413	2 787	2 118	7 916
+ 5 ans	-	-	-	174	174
<b>TOTAL</b>	<b>3 841</b>	<b>413</b>	<b>9 105</b>	<b>7 288</b>	<b>20 647</b>

## 31.5. Devises de remboursement

Les emprunts obligataires sont remboursables exclusivement en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	31/12/2010		31/12/2009	
	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit
EUR	14 324	4 900	13 239	5 769
GBP	-	775	-	658
JPY	46	-	30	-
BRL	649	336	90	665
CHF	-	12	-	76
CZK	-	83	-	2
Autres	13	174	-	118
<b>TOTAL</b>	<b>15 032</b>	<b>6 280</b>	<b>13 359</b>	<b>7 288</b>

## Note 32 Autres créanciers

### 32.1. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	878	661
Personnel	1 010	860
Organismes sociaux	469	476
Fournisseurs d'immobilisations	185	180
Clients créditeurs	564	515
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	66	43
Produits constatés d'avance	356	348
Créditeurs divers	409	411
<b>TOTAL</b>	<b>3 937</b>	<b>3 494</b>

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 35 « Gestion des risques de marché ».

### 32.2. Activités de financement

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Personnel et organismes sociaux	91	76
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	235	426
Comptes de régularisation	358	453
Créditeurs divers	328	234
<b>TOTAL</b>	<b>1 012</b>	<b>1 189</b>

(1) Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la Note 35 « Gestion des risques de marché ».

## Note 33 Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés

### 33.1. Trésorerie nette présentée aux tableaux de flux

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie (Note 25.1)	9 278	7 843
Paiements émis (Note 29.3)	(25)	(26)
<b>Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales</b>	<b>9 253</b>	<b>7 817</b>
<b>Trésorerie nette des activités de financement (Note 25.2)</b>	<b>1 316</b>	<b>1 289</b>
Élimination des opérations réciproques	(127)	(115)
<b>TOTAL</b>	<b>10 442</b>	<b>8 991</b>

### 33.2. Détail des flux liés à l'exploitation

#### A. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2010	2009
(Augmentation) Diminution des stocks	(281)	2 488
(Augmentation) Diminution des clients <sup>(1)</sup>	138	169
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	677	(23)
Variation des impôts	(68)	49
Autres variations	51	(67)
	<b>517</b>	<b>2 616</b>
Flux vers les activités de financement	(11)	210
<b>TOTAL</b>	<b>506</b>	<b>2 826</b>

(1) Dont 186 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors Groupe (voir Note 22).

#### B. Activités de financement

(en millions d'euros)	2010	2009
(Augmentation) Diminution des créances de financement des ventes	(527)	235
(Augmentation) Diminution des placements à court terme	79	475
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(342)	(1 264)
Variation des impôts	30	11
Autres variations	564	284
	<b>(196)</b>	<b>(259)</b>
Flux vers les activités industrielles et commerciales	128	(339)
<b>TOTAL</b>	<b>(68)</b>	<b>(598)</b>

### 33.3. Détail de la variation des postes de bilan des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2010						
	Ouverture	Flux d'exploitation	Flux d'investissement	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	Clôture
Stocks	(5 360)	(281)	-	(192)	(114)	-	(5 947)
Clients <sup>(1)</sup>	(1 855)	138	-	(272)	(62)	-	(2 051)
Fournisseurs	8 424	677	-	315	155	-	9 571
Impôts	(50)	(68)	-	14	(6)	-	(110)
Autres débiteurs	(1 665)	(186)	(15)	(22)	(50)	(21)	(1 959)
Autres créanciers	3 494	282	(4)	115	56	(6)	3 937
	<b>2 988</b>	<b>562</b>	<b>(19)</b>	<b>(42)</b>	<b>(21)</b>	<b>(27)</b>	<b>3 441</b>
Flux vers les activités de financement	113	(77)	-	66	6	-	108
<b>TOTAL</b>	<b>3 101</b>	<b>485</b>	<b>(19)</b>	<b>24</b>	<b>(15)</b>	<b>(27)</b>	<b>3 549</b>

(1) Dont 186 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors Groupe (voir Note 22).



La variation des actifs et passifs d'exploitation au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2010 (517 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (562 millions d'euros) minorés des différences de change (- 45 millions d'euros), sans effet sur le tableau de flux de trésorerie.

<b>Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales</b>	<b>562</b>
Différences de change	(45)
<b>VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ</b>	<b>517</b>

(en millions d'euros)	2009						Clôture
	Ouverture	Flux d'exploitation	Flux d'investissement	Changement de périmètre et autres	Écart de conversion	Réévaluation par capitaux propres	
Stocks	(7 757)	2 488	-	3	(94)	-	(5 360)
Clients <sup>(1)</sup>	(2 001)	169	-	(27)	4	-	(1 855)
Fournisseurs	8 428	(23)	-	(1)	20	-	8 424
Impôts	(113)	49	-	-	14	-	(50)
Autres débiteurs	(1 897)	229	-	41	(30)	(8)	(1 665)
Autres créanciers	3 795	(245)	(114)	(2)	60	-	3 494
	<b>455</b>	<b>2 667</b>	<b>(114)</b>	<b>14</b>	<b>(26)</b>	<b>(8)</b>	<b>2 988</b>
Flux vers les activités de financement	(97)	186	-	24	-	-	113
<b>TOTAL</b>	<b>358</b>	<b>2 853</b>	<b>(114)</b>	<b>38</b>	<b>(26)</b>	<b>(8)</b>	<b>3 101</b>

(1) Dont 28 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors Groupe (voir Note 22).

Au tableau de flux de trésorerie consolidé de 2009, la variation des actifs et passifs d'exploitation (2 616 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (2 667 millions d'euros) minorés de la variation de

la part inefficace des options de change (- 17 millions d'euros) et des différences de change (- 35 millions d'euros), sans effet sur le tableau de flux de trésorerie.

<b>Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales</b>	<b>2 667</b>
Variation de la part inefficace des options de change	(17)
Différences de change	(35)
Autres	1
<b>VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ</b>	<b>2 616</b>

### 33.4. Variations des autres actifs et passifs financiers des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2010	2009
Augmentation des emprunts	1 978	5 191
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(1 673)	(681)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	18	56
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	25	249
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	(111)	(250)
	<b>237</b>	<b>4 565</b>
Flux vers les activités de financement	(129)	105
<b>TOTAL</b>	<b>108</b>	<b>4 670</b>

### 33.5. Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur aux tableaux de flux

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles (Note 5.2)	(3 043)	(3 132)
Pertes de valeur des écarts d'acquisition (Note 13.1)	-	-
Pertes de valeur des immobilisations incorporelles (Note 13.1)	-	(2)
Pertes de valeur des immobilisations corporelles (Note 14)	(7)	(72)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (Note 7)	84	-
<b>TOTAL</b>	<b>(2 966)</b>	<b>(3 206)</b>

### 33.6. Autres flux des opérations financières

En 2010, le poste « Autres » des flux d'opérations financières n'inclut pas d'éléments significatifs.

En 2009, il incluait les composantes option de conversion des OCEANE de Peugeot S.A. et de Faurecia pour respectivement 125 et 23 millions d'euros (voir Note 29.1) et également la part des minoritaires dans l'augmentation de capital de Faurecia décrite ci-dessous.

En mai 2009, Faurecia avait procédé à une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 455 millions d'euros à laquelle Peugeot S.A. avait souscrit à hauteur de sa quote-part, soit 322 millions d'euros et les minoritaires à hauteur de 133 millions d'euros. Suite à cette opération, la participation de Peugeot S.A. était demeurée inchangée à 70,86 % du capital de Faurecia. Au niveau du groupe PSA Peugeot Citroën, cette opération s'était traduite par un apport en trésorerie, à hauteur du montant souscrit par les minoritaires, soit 133 millions d'euros, avec une contrepartie en réserves hors Groupe.

### 33.7. Intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Intérêts reçus	81	68
Intérêts versés	(451)	(274)
<b>ENCAISSEMENTS (DÉCAISSEMENTS) NETS D'INTÉRÊTS</b>	<b>(370)</b>	<b>(206)</b>

## Note 34 Instruments financiers

### A. Instruments financiers inscrits au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2010		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	102	102	-	102	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	928	928	410	191	150	-	177
Autres actifs non courants	334	334	35	59	219	-	21
Prêts et créances des activités de financement	23 338	23 154	-	-	23 338	-	-
Titres de placement des activités de financement	707	707	707	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 876	1 876	-	-	1 876	-	-
Autres débiteurs	2 577	2 577	-	-	2 296	-	281
Actifs financiers courants	306	306	-	-	282	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 467	10 467	10 467	-	-	-	-
<b>ACTIFS</b>	<b>40 635</b>	<b>40 451</b>	<b>11 619</b>	<b>352</b>	<b>28 161</b>	<b>-</b>	<b>503</b>
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	8 259	8 747	-	-	31	8 216	12
Autres passifs non courants (Note 30)	6	6	-	-	6	-	-
Dettes des activités de financement	21 552	21 623	-	-	-	21 552	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	9 561	9 561	-	-	9 561	-	-
Autres créanciers	4 644	4 644	-	-	4 370	-	274
Passifs financiers courants	3 213	3 190	-	-	-	3 206	7
<b>PASSIFS</b>	<b>47 235</b>	<b>47 771</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 968</b>	<b>32 974</b>	<b>293</b>

(1) Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (760 millions d'euros) et Faurecia (274 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

(en millions d'euros)	31/12/2009		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participation	55	55	-	55	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	857	857	319	217	129	-	192
Autres actifs non courants	269	269	33	57	179	-	-
Prêts et créances des activités de financement	22 560	22 211	-	-	22 560	-	-
Titres de placement des activités de financement	786	786	786	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 693	1 693	-	-	1 693	-	-
Autres débiteurs	2 414	2 414	-	-	2 137	-	277
Actifs financiers courants	284	284	25	-	229	-	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 017	9 017	9 017	-	-	-	-
<b>ACTIFS</b>	<b>37 935</b>	<b>37 586</b>	<b>10 180</b>	<b>329</b>	<b>26 927</b>	<b>-</b>	<b>499</b>
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	9 268	9 671	-	-	18	9 227	23
Autres passifs non courants (Note 30)	9	9	-	-	9	-	-
Dettes des activités de financement	20 855	20 838	-	-	-	20 855	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 414	8 414	-	-	8 414	-	-
Autres créanciers	4 421	4 421	-	-	3 968	-	453
Passifs financiers courants	1 670	1 670	-	-	-	1 661	9
<b>PASSIFS</b>	<b>44 637</b>	<b>45 023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 409</b>	<b>31 743</b>	<b>485</b>

(1) Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (726 millions d'euros) et Faurecia (214 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

Les principales méthodes d'évaluation à la juste valeur retenues sont les suivantes :

#### Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat » et « Instruments dérivés »

- ◆ La juste valeur de la « Trésorerie et des équivalents de trésorerie » est assimilée à leur valeur comptable compte tenu de leur maturité très courte.
- ◆ Les autres éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture du risque de taux et du risque de change, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les dérivés de couverture du risque matières font l'objet d'une évaluation externe. Tous les instruments financiers de cette classe sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en Note 1.15.

#### Actifs financiers classés en « Actifs disponibles à la vente »

- ◆ Les Titres de participation sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan (voir Note 1.15.B (2) (a)).
- ◆ Les « Autres actifs financiers non courants » classés en « Actifs disponibles à la vente » sont évalués selon les cours de Bourse de clôture s'agissant d'actions cotées sur marchés actifs (voir Note 1.15.B (2) (b)).
- ◆ Les « Autres actifs non courants » classés en « Actifs disponibles à la vente » correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles, un Fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'État dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Ces parts sont évaluées à leur juste valeur, c'est à dire à leur valeur liquidative en date de clôture (voir Note 1.15.B (2) (c)). Cette valeur liquidative reflète la juste valeur des investissements réalisés par le fonds. Sur les douze premiers mois suivant leur acquisition, lorsque les investissements réalisés par le fonds ne sont pas cotés, leur juste valeur est estimée à leur coût, ajustée le cas échéant en cas de survenance d'un événement postérieur défavorable. Au-delà de cette période, la juste valeur des investissements est ajustée le cas échéant en fonction d'une évaluation réalisée selon la méthode des multiples de résultat et en cas de survenance d'un événement défavorable postérieur à la date de dernière évaluation fournie par la société de gestion.

### Actifs et passifs financiers classés en « Prêts, créances et autres dettes »

- ◆ Les « Prêts et créances des activités de financement » sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). De manière générale, ils font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La marge liée aux encours de crédit est donc exclue de la réévaluation ainsi opérée. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.
- ◆ La juste valeur des « Clients des activités industrielles et commerciales » et des « Autres débiteurs », ainsi que des « Fournisseurs d'exploitation et comptes associés » et des « Autres créanciers » est assimilée à leur valeur au bilan, y compris des

éventuelles dépréciations (voir Note 1.17), compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.

- ◆ La juste valeur des autres actifs et passifs financiers classés en « Prêts, créances et autres dettes » correspond également à leur valeur comptable.

### Passifs financiers classés en « Dettes au coût amorti »

- ◆ Les « Passifs financiers non courants », les « Passifs financiers courants » et les « Dettes des activités de financement » sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils sont réévalués à la juste valeur pour la part liée à l'évolution des taux d'intérêt. La juste valeur des passifs financiers présentée ci-dessus est déterminée en intégrant les données de marché et la valeur du risque de crédit du Groupe à la clôture.

## B. Information sur les actifs et passifs financiers comptabilisés en juste valeur

	31/12/2010		
	Classes d'instruments comptabilisés en juste valeur		
(en millions d'euros)	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	237	191
Autres actifs non courants	-	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 796	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	177	173	-
Autres actifs non courants	21	35	-
Titres de placement des activités de financement	-	707	-
Autres débiteurs	281	-	-
Actifs financiers courants	24	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	-	4 671	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	102
Autres actifs financiers non courants	-	-	-
Autres actifs non courants	-	-	59
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR</b>	<b>503</b>	<b>11 619</b>	<b>352</b>

(1) Correspond à des placements de trésorerie classiques du type certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons monétaires.

31/12/2009

	Classes d'instruments comptabilisés en juste valeur		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	192	217
Autres actifs non courants	-	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	5 514	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	192	127	-
Autres actifs non courants	-	33	-
Titres de placement des activités de financement	-	786	-
Autres débiteurs	277	-	-
Actifs financiers courants	30	25	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	-	3 503	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Titres de participation	-	-	55
Autres actifs financiers non courants	-	-	-
Autres actifs non courants	-	-	57
Titres de placement des activités de financement	-	-	-
Autres débiteurs	-	-	-
Actifs financiers courants	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR</b>	<b>499</b>	<b>10 180</b>	<b>329</b>

(1) Correspond à des placements de trésorerie classiques du type certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons monétaires.

	31/12/2010		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Autres créanciers	(274)	-	-
Passifs financiers non courants	(12)	-	-
Passifs financiers courants	(7)	-	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	-	-	(31)
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR</b>	<b>(293)</b>	<b>-</b>	<b>(31)</b>

(1) La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

	31/12/2009		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>			
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>			
Autres créanciers	(453)	-	-
Passifs financiers non courants	(23)	-	-
Passifs financiers courants	(9)	-	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>			
Autres créanciers	-	-	-
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	-	-	(18)
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN JUSTE VALEUR</b>	<b>(485)</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>

(1) La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en « Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

#### ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

	2010	2009
<i>(en millions d'euros)</i>		
<b>Juste valeur à l'ouverture des actifs financiers (niveau 3)</b>	<b>112</b>	<b>61</b>
Variation en « produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres »	(4)	-
Variation en résultat de la période	(9)	(4)
Achats/entrées en consolidation	89	55
Sortie/Cession	(30)	-
Reclassement d'un autre niveau de la hiérarchie de juste valeur	-	-
Écart de conversion	3	-
<b>JUSTE VALEUR À LA CLÔTURE DES ACTIFS FINANCIERS (NIVEAU 3)</b>	<b>161</b>	<b>112</b>



## C. Effet en résultat des instruments financiers

(en millions d'euros)	2010	Ventilation par classe d'instruments				
		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	6	-	-	6	-	-
Total charge d'intérêts	(440)	-	-	-	(440)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	31	80	-	(3)	-	(46)
Résultat de cession et dividendes	(163)	-	6	(169)	-	-
Dépréciation nette	(23)	-	(9)	(14)	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(589)</b>	<b>80</b>	<b>(3)</b>	<b>(180)</b>	<b>(440)</b>	<b>(46)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 591	-	-	1 591	-	-
Total charge d'intérêts	(541)	-	-	-	(541)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	(171)	8	-	(128)	5	(56)
Dépréciation nette	(129)	-	-	(129)	-	-
<b>Total activités de financement</b>	<b>750</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>1 334</b>	<b>(536)</b>	<b>(56)</b>
<b>GAINS NETS OU (PERTES NETTES)</b>	<b>161</b>	<b>88</b>	<b>(3)</b>	<b>1 154</b>	<b>(976)</b>	<b>(102)</b>

(1) Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

(en millions d'euros)	2009	Ventilation par classe d'instruments				
		Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	12	-	-	12	-	-
Total charge d'intérêts	(455)	-	-	-	(455)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	-	72	-	-	(28)	(44)
Résultat de cession et dividendes	(168)	-	6	(174)	-	-
Dépréciation nette	(1)	-	-	(1)	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(612)</b>	<b>72</b>	<b>6</b>	<b>(163)</b>	<b>(483)</b>	<b>(44)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 582	-	-	1 582	-	-
Total charge d'intérêts	(584)	-	-	-	(584)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	(213)	12	-	(8)	(26)	(191)
Dépréciation nette	(112)	-	-	(112)	-	-
<b>Total activités de financement</b>	<b>673</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>1 462</b>	<b>(610)</b>	<b>(191)</b>
<b>GAINS NETS OU (PERTES NETTES)</b>	<b>61</b>	<b>84</b>	<b>6</b>	<b>1 299</b>	<b>(1 093)</b>	<b>(235)</b>

(1) Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

## Note 35 Gestion des risques de marché

### 35.1. Politique de gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques de change et à des risques de taux ainsi qu'à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. Le Groupe est également exposé aux risques de contrepartie et de liquidité.

#### A. Risque de change

##### Gestion du risque de change des activités industrielles et commerciales

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la direction générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales (ISDA).

Cette gestion consiste principalement, pour la division Automobile, à couvrir toutes les expositions au risque de change dès l'enregistrement des factures libellées en devises. La durée d'exposition entre l'émission de la facture et le règlement est systématiquement couverte avec des contrats à terme ferme.

Au sein du Groupe, la gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet, de manière systématique, de

couvertures de change à terme via la filiale spécialisée PSAI. Sauf exception, les prêts intragroupe en devise des sociétés industrielles et commerciales font également l'objet de couverture par PSAI.

Le Groupe effectue essentiellement des opérations de couverture de change optionnelle dans le cadre de ses transactions sur flux futurs en devise. De telles couvertures sont mises en place ponctuellement par PSAI en concertation avec la direction financière du Groupe. Elles consistent, dans la majorité des cas, à acheter des options qui jouent le rôle d'assurance. Le paiement de la prime représente le risque maximum.

Au 31 décembre 2010, la division Automobile ne détenait pas de couvertures de flux futurs significatives.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA Peugeot Citroën ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

Le principe de cadrage de ce risque est d'appliquer au portefeuille existant des évolutions simulées des conditions de marché (en niveau de spot et en niveau de volatilité). Les paramètres d'évolution retenus dépendent des volatilités historiques à 10 jours ouvrés constatées sur l'année écoulée et de l'évolution de la volatilité implicite. Ces paramètres sont mis à jour ou confirmés au moins deux fois par an ou en cas d'évolution forte des marchés. Le *stress testing* défavorable effectué sur le portefeuille existant au 31 décembre 2010 a conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe.

Les hypothèses de variation des devises concernées prises pour effectuer ce test sont, entre autres, les suivantes :

	USD	YEN	CZK	GBP	CHF
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	10,0 %	12,0 %	9,0 %	10,0 %	5,0 %

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés

par la direction. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash flow hedge*. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de *swaps*.

**EXPOSITION NETTE AU RISQUE DE CHANGE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES POUR LES DEVISES SUR LESQUELLES DES POSITIONS SONT OUVERTES AU 31 DÉCEMBRE**

(en millions d'euros)	31/12/2010						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	191	23	559	74	32	238	414
Total passifs	(656)	(211)	(230)	(10)	-	(125)	(10)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	(9)	-	28	(72)	-	-	(131)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>(474)</b>	<b>(188)</b>	<b>357</b>	<b>(8)</b>	<b>32</b>	<b>113</b>	<b>273</b>
Instruments financiers dérivés	468	188	(438)	(8)	(32)	(221)	(345)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>(81)</b>	<b>(16)</b>	<b>-</b>	<b>(108)</b>	<b>(72)</b>

(1) Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

(en millions d'euros)	31/12/2009						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	291	21	568	50	28	81	345
Total passifs	(323)	(123)	(191)	(4)	-	-	1
Transactions futures <sup>(1)</sup>	(24)	-	7	(64)	-	-	(37)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>(56)</b>	<b>(102)</b>	<b>384</b>	<b>(18)</b>	<b>28</b>	<b>81</b>	<b>309</b>
Instruments financiers dérivés	53	102	(373)	(4)	(28)	(81)	(324)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>(22)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(15)</b>

(1) Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

Dans l'hypothèse d'une variation de 5 % du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2010 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	GBP	CZK	USD	PLN	CAD	RUB	Autres
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %	N/A
Impact sur le résultat avant impôt	-	-	4	1	2	5	2
Impact sur les capitaux propres	-	1	1	3	-	-	-

**Gestion du risque de change des activités de financement**

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les

mêmes devises par utilisation, lorsqu'il y a lieu, d'instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (*cross currency swap*, *swap* de devises, change à terme).

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2010						
	GBP	YEN	MXN	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	1 599	-	41	181	380	116	161
Total passifs	(489)	(46)	-	-	-	-	(64)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>1 110</b>	<b>(46)</b>	<b>41</b>	<b>181</b>	<b>380</b>	<b>116</b>	<b>97</b>
Instruments financiers dérivés	(1 108)	46	(41)	(181)	(380)	(116)	(96)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>

(en millions d'euros)	31/12/2009						
	GBP	YEN	USD	PLN	CHF	RUB	Autres
Total actifs	1 532	-	63	155	253	5	177
Total passifs	(474)	(30)	-	-	-	-	(50)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>1 058</b>	<b>(30)</b>	<b>63</b>	<b>155</b>	<b>253</b>	<b>5</b>	<b>127</b>
Instruments financiers dérivés	(1 056)	30	(63)	(155)	(253)	(5)	(127)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

## B. Risque de taux

### Gestion du risque de taux des activités industrielles et commerciales

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêts.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Équipement automobile, correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Alors que les emprunts contractés jusqu'en 2008 avaient été transformés en taux variables, ceux contractés en 2009 et en 2010 ont été conservés à taux fixe afin de conserver le bénéfice des taux fixes qui se sont établis à des niveaux historiquement bas.

Faurecia gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de la direction générale.

Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Les principales composantes de la dette de Faurecia étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du Groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de *swaps* de taux, d'options de taux plafond (CAP) et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir le Groupe contre une hausse des taux significative une partie des intérêts d'emprunts payables en 2011, en 2012 et dans une moindre mesure en 2013.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2010				
		Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	Tx Fixe	1 520	22	157	1 699
	Tx Variable	8 103	-	-	8 103
Total passifs	Tx Fixe	(1 642)	(4 471)	(2 094)	(8 207)
	Tx Variable	(2 810)	-	-	(2 810)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>TX FIXE</b>	<b>(122)</b>	<b>(4 449)</b>	<b>(1 937)</b>	<b>(6 508)</b>
	<b>TX VARIABLE</b>	<b>5 293</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 293</b>
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	(194)	-	738	544
	Tx Variable	(544)	-	-	(544)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>TX FIXE</b>	<b>(316)</b>	<b>(4 449)</b>	<b>(1 199)</b>	<b>(5 964)</b>
	<b>TX VARIABLE</b>	<b>4 749</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 749</b>

(en millions d'euros)	31/12/2009				
		Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	Tx Fixe	862	116	106	1 084
	Tx Variable	7 429	-	-	7 429
Total passifs	Tx Fixe	(291)	(5 617)	(1 632)	(7 540)
	Tx Variable	(2 920)	-	-	(2 920)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>TX FIXE</b>	<b>571</b>	<b>(5 501)</b>	<b>(1 526)</b>	<b>(6 456)</b>
	<b>TX VARIABLE</b>	<b>4 509</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 509</b>
Instruments financiers dérivés	Tx Fixe	(658)	1 588	702	1 632
	Tx Variable	(1 632)	-	-	(1 632)
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>TX FIXE</b>	<b>(87)</b>	<b>(3 913)</b>	<b>(824)</b>	<b>(4 824)</b>
	<b>TX VARIABLE</b>	<b>2 877</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 877</b>

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt peut être estimé à 14 millions d'euros au 31 décembre 2010 (15 millions d'euros sur 2009).

### Gestion du risque de taux des activités de financement

Banque PSA Finance, qui consent aux clients de l'activité Automobile du Groupe des prêts à taux fixe, se refinance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du Groupe. Des limites de risques accompagnent la stratégie volontariste de couverture du risque de taux des encours de crédit : une limite de 3 % d'encours non couverts par pays et par tranches semestrielles de maturité du portefeuille est permise afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement les flux d'encours à couvrir avec des dérivés.

En ce qui concerne l'actif, la couverture des encours de crédits amortissables à taux fixes est assurée par la mise en place, dès leur

accord, de *swaps* de taux d'intérêt opérés sur le marché financier ; dans la pratique, les *swaps* sont effectués à la fin de chaque période décadaire. Les crédits aux réseaux de concessionnaires sont accordés par référence à des taux court terme et la réserve de liquidité est elle-même également investie en référence à ces mêmes taux.

En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés, ainsi les ressources financières de la banque sont elles aussi indexées sur une structure de taux révisables à trois mois.

Afin d'assurer un coût optimum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle finale, Banque PSA Finance procède de manière occasionnelle à des couvertures optionnelles (options de *swaps* de taux d'intérêt). Au 31 décembre 2010, une partie de la production de crédit en 2011 est ainsi couverte par des *swaptions* portant sur 2 378 millions d'euros.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2010				
		Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	Tx Fixe	7 500	10 305	-	17 805
	Tx Variable	7 785	-	-	7 785
Total passifs	Tx Fixe	(1 552)	(5 231)	-	(6 783)
	Tx Variable	(14 543)	-	-	(14 543)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>TX FIXE TX VARIABLE</b>	<b>5 948 (6 758)</b>	<b>5 074 -</b>	<b>- -</b>	<b>11 022 (6 758)</b>
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Tx Fixe	(4 641)	(958)	-	(5 599)
	Tx Variable	5 924	-	-	5 924
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>TX FIXE TX VARIABLE</b>	<b>1 307 (834)</b>	<b>4 116 -</b>	<b>- -</b>	<b>5 423 (834)</b>

(1) Dont deux swaps en position ouverte isolée pour un montant de 325 millions d'euros, sans impact significatif sur le compte de résultat.

(en millions d'euros)	31/12/2009				
		Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	TOTAL
Total actifs	Tx Fixe	6 786	10 511	-	17 297
	Tx Variable	7 279	-	-	7 279
Total passifs	Tx Fixe	(2 213)	(2 606)	(9)	(4 828)
	Tx Variable	(15 946)	-	-	(15 946)
<b>POSITION NETTE AVANT GESTION</b>	<b>TX FIXE TX VARIABLE</b>	<b>4 573 (8 667)</b>	<b>7 905 -</b>	<b>(9) -</b>	<b>12 469 (8 667)</b>
Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Tx Fixe	(4 017)	(4 281)	9	(8 289)
	Tx Variable	8 604	-	-	8 604
<b>POSITION NETTE APRÈS GESTION</b>	<b>TX FIXE TX VARIABLE</b>	<b>556 (63)</b>	<b>3 624 -</b>	<b>- -</b>	<b>4 180 (63)</b>

(1) Dont deux swaps en position ouverte isolée pour un montant de 315 millions d'euros, sans impact significatif sur le compte de résultat.

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt au 31 décembre 2010 est proche de zéro (5 millions d'euros sur 2009).

## C. Risque actions

Le risque actions est le risque de prix lié à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

Les hypothèses de variation sont fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur le CAC 40 sur l'exercice écoulé.

(en millions d'euros)	31/12/2010	
	Actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente »	Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »
Position bilan (Autres actifs financiers non courants)	191	88
Sensibilité au résultat	-	(18)
Sensibilité en capitaux propres	(38)	N/A
<b>Hypothèse de variation défavorable</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>

(en millions d'euros)	31/12/2009	
	Actifs financiers classés en « actifs disponibles à la vente »	Actifs financiers classés en « juste valeur par résultat »
Position bilan (Autres actifs financiers non courants)	217	76
Sensibilité au résultat	-	(15)
Sensibilité en capitaux propres	(43)	N/A
<b>Hypothèse de variation défavorable</b>	<b>20 %</b>	<b>20 %</b>

## D. Risque matières premières

Les risques matières encourus par le Groupe sont suivis conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change et matières du Groupe. Les risques matières font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel du Groupe et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans. La réalisation d'une opération de couverture de flux futurs est subordonnée à sa qualification à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

En 2010 et 2009, le Groupe a couvert une partie de son risque matières premières (sur les métaux) à l'aide d'instruments financiers tels que des *collars* et des *swaps*. Ces couvertures visent à minimiser les impacts de variation des prix des matières des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production. En 2010, le Groupe a augmenté la couverture de son risque en ajoutant le cuivre aux volumes éligibles à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 et en couvrant certains besoins jusqu'en 2013. Cette stratégie était non seulement liée à un marché opportun mais également à une augmentation des volumes éligibles à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Sur l'exercice 2010, les couvertures ont concerné l'aluminium, le cuivre, le plomb, le platine et le palladium.

Si les prix des métaux de base (aluminium, cuivre et plomb) augmentaient (baisseraient) de 30 % et les prix des métaux précieux (platine et palladium) augmentaient (baisseraient) de 35 %, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2010 aurait été une hausse (baisse) de 152 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2010 (contre 31 millions d'euros à fin 2009). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IAS 39, le résultat du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

## E. Risque de contrepartie

### Risque de contrepartie des activités industrielles et commerciales

Le Groupe accorde une attention particulière à la sécurité des paiements des biens et services qu'il délivre à ses clients. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre de l'organisation de financement des ventes de Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients du Groupe font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.



Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de *rating* et des maxima de maturité des sous-jacents ; et le montant des placements est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres ISDA ou FBF et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.

### Risque de contrepartie des activités de financement

Banque PSA Finance est exposée aux risques relatifs à la solvabilité de ses débiteurs. Les décisions d'engagements vis-à-vis des flottes et réseaux de distribution, sont prises en interne, après examen approfondi du risque, par des comités de crédit dans chaque pays, et confirmées, en fonction de niveaux de délégation, par un comité de crédit central. Ces comités agissent dans le cadre de limites définies et contrôlées.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel centralisé, géré et contrôlé par une structure dédiée, composée d'experts. Le système décisionnel est

paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. L'unité centrale de contrôle du risque de crédit s'assure régulièrement de la performance des outils ainsi mis en œuvre, et fonctionne en étroite collaboration avec les structures opérationnelles situées en France et à l'étranger, lesquels procèdent à l'analyse régulière des dossiers.

En 2010, un accent particulier a été mis sur l'amélioration des *process* de récupération des dossiers en contentieux pour l'activité clientèle finale. L'ensemble des sociétés de financement sont animées par une structure centrale entièrement dédiée au recouvrement qui, par ailleurs, pilote les outils communs et en anime les résultats. En outre, la structure centrale assure le suivi de deux plates-formes de recouvrement téléphoniques.

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux, le département *Corporate* assure le contrôle du risque de crédit de ces activités durant tout le cycle de vie du crédit. Il s'appuie sur des systèmes de notation des contreparties construits selon les standards de la réglementation de Bâle II, dont la performance est régulièrement mesurée, et qui participent à la détermination du niveau des engagements et de délégations de même que des règles précises de gestion et de contrôle. Leur efficacité repose sur la qualité des analyses de crédit et du suivi opérationnel réalisés tant par les structures locales qu'en central, ainsi que sur les dispositifs d'alerte permettant de détecter et traiter en temps opportun les situations de risque avéré.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des encours sains avec impayés et non dépréciés des activités de financement :

#### ÉCHÉANCIER DES ENCOURS SAINS AVEC IMPAYÉS NON DÉPRÉCIÉS

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Échéance ≤ 90 jours	107	121
Échéance comprise entre 90 jours et 180 jours	45	29
Échéance comprise entre 180 jours et 1 an	119	109
Échéance > 1 an	11	1
<b>TOTAL</b>	<b>282</b>	<b>260</b>

Les encours *corporate*, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires. Hors groupe PSA Peugeot Citroën, les dix plus fortes expositions pondérées représentent 1 451 millions d'euros contre 731 millions en 2009.

Banque PSA Finance étant structurellement en position emprunteuse, les autres risques qu'elle porte sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et swaptions) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette analyse est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement. Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties de notation minimum A.

## F. Risque de liquidité

### Gestion du risque de liquidité des activités industrielles et commerciales

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer ses projets de développement existants ou futurs, le Groupe a poursuivi une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie. La stratégie de financement est définie par le Directeur financier du Groupe avec la Direction du Financement et de la Trésorerie centrale, puis présentée au comité financier et d'Audit

du Conseil de Surveillance. Le comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité de financement. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du Financement et de la Trésorerie centrale.

Au 31 décembre 2010, les sociétés industrielles et commerciales supportent un endettement net de 1 236 millions d'euros (voir Note 36). Les passifs financiers non courants de 8 259 millions d'euros représentent l'essentiel de cet endettement net et comprennent des emprunts obligataires pour un montant de 2 967 millions d'euros et d'autres emprunts long terme pour 4 311 millions d'euros. Avec les émissions obligataires réalisées en 2010 pour un montant global net de remboursement de 1 255 millions d'euros et la génération de *cash-flow* en 2010, les disponibilités de trésorerie et équivalents de trésorerie

des sociétés industrielles et commerciales du Groupe au 31 décembre 2010 atteignent 9 278 millions d'euros (voir Note 25.1).

Par ailleurs, Peugeot S.A. et le GIE PSA Trésorerie disposent d'une ligne de crédit confirmée, d'un montant de 2 400 millions d'euros, qui a été renégociée en juillet 2010 pour une durée de trois ans. Cette facilité était non tirée au 31 décembre 2010 (voir Note 36.2). Cette ligne de crédit n'est soumise à aucune condition de tirage particulière.

### ÉCHÉANCIER CONTRACTUEL DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

(en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé				
			0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Emprunts obligataires - hors intérêts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(4 724)	-	-	(1 255)	(1 750)	(1 675)
Faurecia		(192)	-	-	-	(211)	-
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(94)	(13)	(28)	(231)	(687)	(686)
Faurecia		(10)	(10)	-	-	(38)	-
<b>Autres emprunts à long terme - hors intérêts</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(3 842)	(57)	(11)	(201)	(3 158)	(489)
Faurecia		(779)	(53)	-	-	(700)	(26)
<b>Intérêts sur autres emprunts à long terme</b>							
S <sup>tés</sup> industrielles et commerciales - hors Faurecia		(111)	(4)	(160)	(13)	(531)	(4)
Faurecia		-	(4)	(4)	(7)	(22)	-
<b>Autres financements à court terme</b>							
Emprunts sur locations financement		(549)	(106)	-	(168)	(178)	(155)
Fonds de participation des salariés		(22)	-	-	(5)	(17)	-
<b>INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>							
<b>Instruments dérivés de taux</b>							
• dont dérivés en couverture de juste valeur	199	-	(15)	(3)	90	97	440
• dont dérivés en couverture de flux futurs	-	(13)	(2)	(2)	(3)	(3)	-
• dont <i>trading</i> <sup>(1)</sup>	-	-	(1)	(1)	(1)	(1)	-
<b>Instruments dérivés de change</b>							
• dont dérivés en couverture de juste valeur	-	(1)	-	-	-	-	-
• dont dérivés en couverture de flux futurs	-	(2)	(1)	(1)	-	-	-
• dont <i>trading</i> <sup>(2)</sup>	65	(69)	(10)	(3)	-	-	-
<b>Instruments dérivés matières</b>							
• dont dérivés en couverture de flux futurs	66	-	1	13	21	26	-
<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>(11 682)</b>	<b>(1 549)</b>	<b>(200)</b>	<b>(1 773)</b>	<b>(7 173)</b>	<b>(2 595)</b>

(1) *Trading* : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

(2) *Trading* : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

## COVENANTS

Le crédit syndiqué et la facilité de crédit de Faurecia contiennent des clauses restrictives en matière de dette nette maximale et de ratios financiers consolidés sur le groupe Faurecia. Ces ratios financiers font l'objet d'une communication semestrielle.

Au 31 décembre, ces conditions étaient toutes respectées.

Les ratios sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nature du ratio		31/12/2010	30/06/2011 et semestres suivants
Endettement net ajusté */ EBITDA **	maximum	4,00	3,50
EBITDA **/ intérêts nets	minimum	4,25	4,50

\* Endettement net ajusté : endettement net consolidé de Faurecia + ajustements relatifs à certains engagements donnés, selon définition du contrat de crédit (hypothèques, dettes cautionnées).

\*\* EBITDA : Résultat Opérationnel Courant de Faurecia, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Les autres emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- ◆ de clauses de « *negative pledge* » par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions ;
- ◆ de clauses de « *material adverse changes* » en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques ;
- ◆ de clauses de « pari passu » prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers ;
- ◆ de clauses de « défauts croisés » qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts ;
- ◆ d'obligations d'informations périodiques ;
- ◆ de respect de la législation en vigueur ;
- ◆ d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts BEI sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Peugeot S.A. ou Faurecia.

L'ensemble des clauses sont respectées en 2010.

## Gestion du risque de liquidité des activités de financement

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital adéquate, accompagnée par la mise en réserve d'une partie significative de ses résultats, qui se traduit par de solides ratios de solvabilité confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec une diversification aussi large que possible des sources de liquidité, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit, ainsi qu'une couverture complète des expositions aux risques de change et de taux. La sécurité de liquidité est assurée par des lignes de crédit confirmées syndiquées non tirées (voir Note 36.2), et dans une moindre mesure par la constitution de réserves de liquidités. Cette stratégie a permis à Banque PSA Finance d'assurer sans affaiblir sensiblement sa situation de liquidités, le financement de son activité opérationnelle, dans le contexte de forte perturbation des marchés financiers.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail. Au-delà des financements tirés, les lignes de crédit non tirées pour 7 439 millions d'euros et réparties en quatre échéances jusqu'en 2014 sont conclues auprès de syndicats de banques de tout premier plan. Par ailleurs la banque dispose également de lignes de crédit bilatérales non tirées pour 936 millions d'euros.

Au total, le dispositif en place permet comme les années précédentes d'assurer plus de six mois de production gros et détails sur la base d'encours constants à la fin de l'année.

### ÉCHÉANCIER CONTRACTUEL DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Le principe retenu pour analyser le risque de liquidité repose sur le détail des postes d'actifs et de passifs, ventilé par échéances contractuelles d'encaissement et de remboursement, conformément aux durées

restant à courir retenues dans le calcul du ratio de liquidité consolidé de Banque PSA Finance. En conséquence, les intérêts contractuels futurs ne sont pas présents dans les échéances. Les instruments dérivés de couverture, qui couvrent les intérêts futurs contractuels, ne sont pas ventilés.

	31/12/2010	Non réparti	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>							
Trésorerie	1 316	-	1 316	-	-	-	-
Titres de placement des sociétés de financement	707	1	607	8	91	-	-
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	203	203	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	157	46	98	-	-	13	-
Prêts et créances des activités de financement	23 491	731	5 250	2 028	4 606	10 677	199
<b>TOTAL DES POSITIONS ACTIVES</b>	<b>25 874</b>	<b>981</b>	<b>7 271</b>	<b>2 036</b>	<b>4 697</b>	<b>10 690</b>	<b>199</b>
<b>Passif</b>							
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	(234)	(234)	-	-	-	-	-
Dettes des activités de financement	(21 704)	-	(8 326)	(1 320)	(2 192)	(9 590)	(276)
<b>TOTAL DES POSITIONS PASSIVES</b>	<b>(21 938)</b>	<b>(234)</b>	<b>(8 326)</b>	<b>(1 320)</b>	<b>(2 192)</b>	<b>(9 590)</b>	<b>(276)</b>

(1) Les réciprocitys avec les sociétés industrielles et commerciales sont essentiellement à court terme.

### COVENANTS

Outre l'existence des clauses classiques des sociétés industrielles et commerciales, des clauses spécifiques d'exigibilité anticipée apparaissent dans de nombreux contrats de Banque PSA Finance. Elles prévoient l'obligation de conserver le statut de banque et donc de respecter les ratios réglementaires qui s'imposent à toute banque française.

## 35.2. Instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

Une description des différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrites dans la Note 1.15 D (b).

### A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	31/12/2010					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	-	(1)	70	70	-	-
• Options de change	-	-	-	-	-	-
• Swaps de devises	-	-	728	728	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Contrats de change à terme	-	(2)	234	234	-	-
Trading <sup>(1)</sup>	65	(69)	7 104	6 948	156	-
Dont réciprociétés	31	-				
<b>Total risque de change</b>	<b>65</b>	<b>(72)</b>	<b>8 136</b>	<b>7 980</b>	<b>156</b>	<b>-</b>
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	199	-	1 855	1 255	-	600
Couverture de flux futurs						
• Options de taux	-	(13)	2 186	1 757	429	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	-	1 486	1 486	-	-
Dont réciprociétés	-	-				
<b>Total risque de taux</b>	<b>199</b>	<b>(13)</b>	<b>5 527</b>	<b>4 498</b>	<b>429</b>	<b>600</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	66	-	489	299	190	-
• Options	-	-	-	-	-	-
<b>Total risque matières</b>	<b>66</b>	<b>-</b>	<b>489</b>	<b>299</b>	<b>190</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>(85)</b>	<b>14 152</b>	<b>12 777</b>	<b>775</b>	<b>600</b>
dont :						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>199</b>	<b>(1)</b>	<b>2 653</b>	<b>2 053</b>	<b>-</b>	<b>600</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>66</b>	<b>(15)</b>	<b>2 909</b>	<b>2 290</b>	<b>619</b>	<b>-</b>

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

(en millions d'euros)	31/12/2009					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	-	-	19	19	-	-
• Options de change	-	-	-	-	-	-
• Swaps de devises	-	-	524	524	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de change	1	-	136	136	-	-
Trading <sup>(1)</sup>	33	(54)	5 431	5 315	116	-
Dont réciprociétés	21					
<b>Total risque de change</b>	<b>34</b>	<b>(54)</b>	<b>6 110</b>	<b>5 994</b>	<b>116</b>	<b>-</b>
<b>Risque de Taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	219	-	2 100	-	1 500	600
Couverture de flux futurs						
• Swaps de taux	-	(11)	1 657	1 137	520	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	(10)	2 231	1 758	473	-
Dont réciprociétés	-	-				
<b>Total risque de taux</b>	<b>219</b>	<b>(21)</b>	<b>5 988</b>	<b>2 895</b>	<b>2 493</b>	<b>600</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	19	-	78	78	-	-
• Options	-	-	-	-	-	-
<b>Total risque matières</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>272</b>	<b>(75)</b>	<b>12 176</b>	<b>8 967</b>	<b>2 609</b>	<b>600</b>
dont :						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>219</b>	<b>-</b>	<b>2 643</b>	<b>543</b>	<b>1 500</b>	<b>600</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>20</b>	<b>(11)</b>	<b>1 871</b>	<b>1 351</b>	<b>520</b>	<b>-</b>

(1) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

(2) Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

### Impact des couvertures de flux futurs :

(en millions d'euros)	2010	2009
Variation de part efficace en capitaux propres	80	18
Variation de part inefficace en résultat	3	(13)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	34	6
Recyclage de part efficace en charges de financement	-	-
Recyclage de part efficace en autres produits et charges à caractère financier	-	-

**Impact des couvertures de juste valeur :**

(en millions d'euros)	2010	2009
Réévaluation en résultat des emprunts couverts	17	28
Réévaluation en résultat des couvertures sur emprunts	(16)	(22)
<b>IMPACT NET SUR RÉSULTAT</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 9 enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

**35.3. Instruments de couverture des activités de financement**

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 1.15 D (b).

**A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités de financement**

Pour une lecture plus facile des états financiers, les notionnels de sens contraire ont été nettés. Une information est cependant donnée en bas de page.

(en millions d'euros)	31/12/2010					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	3	(22)	2 052	2 052	-	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture des emprunts	25	(4)	624	82	542	-
• Swaps de couverture des EMTN/BMTN	28	(6)	6 008	1 350	4 658	-
• Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	74	(74)	-	-	-	-
• Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	78	78	-	-
• Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	1	-	93	62	31	-
• Swaps de couverture de l'encours détail	3	(76)	12 402	6 213	6 189	-
• Produits à recevoir/(charges à payer) sur swaps de couverture	38	(29)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de swaps	11	(3)	2 378	2 378	-	-
Trading <sup>(2)</sup>	21	(21)	325	325	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>(235)</b>	<b>23 960</b>	<b>12 540</b>	<b>11 420</b>	<b>-</b>
Dont réciprocités		(27)				
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>172</b>	<b>(211)</b>	<b>21 257</b>	<b>9 837</b>	<b>11 420</b>	<b>-</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>11</b>	<b>(3)</b>	<b>2 378</b>	<b>2 378</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 2 811 millions d'euros.

(2) Des swaps d'un montant de 1 053 millions d'euros se neutralisent au sein d'un portefeuille homogène et comprennent essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des opérations de titrisation. Il reste au 31 décembre 2010 deux swaps en position ouverte isolée pour un montant de 325 millions d'euros.



(en millions d'euros)	31/12/2009					
	Valeur au bilan			Échéances		
	Actif	Passif	Notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	4	(17)	1 773	1 747	26	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture des emprunts	25	-	888	420	468	-
• Swaps de couverture des EMTN/BMTN	24	-	3 625	1 516	2 100	9
• Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	158	(158)	-	-	-	-
• Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	58	58	-	-
• Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	2	-	39	39	-	-
• Swaps de couverture de l'encours détail	1	(204)	12 899	6 011	6 888	-
• Produits à recevoir/(charges à payer) sur swaps de couverture	22	(37)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de swaps	3	(1)	1 263	1 263	-	-
Trading <sup>(2)</sup>	10	(9)	315	-	315	-
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>	<b>(426)</b>	<b>20 860</b>	<b>11 054</b>	<b>9 797</b>	<b>9</b>
Dont réciprocités		(16)				
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>236</b>	<b>(416)</b>	<b>19 282</b>	<b>9 791</b>	<b>9 482</b>	<b>9</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>	<b>1 263</b>	<b>1 263</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 3 891 millions d'euros.

(2) Des swaps d'un montant de 1 240 millions d'euros se neutralisent au sein d'un portefeuille homogène et comprennent essentiellement des swaps symétriques mis en place lors des opérations de titrisation. Il reste au 31 décembre 2009 deux swaps en position ouverte isolée pour un montant de 315 millions d'euros.

## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités de financement

### Impact des couvertures de flux futurs :

(en millions d'euros)	2010	2009
Variation de part efficace en capitaux propres	9	-
Variation de part inefficace en résultat	(10)	(1)
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	7	20

Afin de garantir un coût maximum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle (Vente de crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée) qui seront accordés en euros aux

premier et deuxième trimestres 2011, Banque PSA Finance a acheté et vendu des options de swaps de taux d'intérêt à échéance des premier et deuxième trimestres 2011.

### Impact des couvertures de juste valeur :

(en millions d'euros)	2010	2009
Réévaluation en résultat des encours clientèle	(129)	(8)
Réévaluation en résultat des couvertures d'encours clientèle	132	7
<b>IMPACT NET SUR RÉSULTAT</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>
Réévaluation en résultat des passifs financiers	6	(27)
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	(7)	28
<b>IMPACT NET SUR RÉSULTAT</b>	<b>(1)</b>	<b>1</b>

## Note 36 Position financière nette des activités industrielles et commerciales

### 36.1. Détail

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 278	7 843
Autres actifs financiers non courants	796	836
Actifs financiers courants	306	349
Passifs financiers non courants	(8 259)	(9 268)
Passifs financiers courants	(3 357)	(1 753)
<b>(ENDETTEMENT NET) POSITION FINANCIÈRE NETTE AUX BORNES DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES</b>	<b>(1 236)</b>	<b>(1 993)</b>
Dont position hors Groupe	(1 244)	(2 115)
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	8	122

### 36.2. Lignes de crédit

Le 9 juillet 2010, Peugeot S.A. a signé un crédit syndiqué revolving avec 21 banques pour un montant de 2 400 millions d'euros avec une maturité de trois ans, et deux extensions d'un an qui seront soumises à l'acceptation des banques. Cette facilité renouvelle par anticipation

un crédit syndiqué de même montant dont l'échéance était mars 2011. Cette opération porte une marge à l'ouverture de 170 points de base, dont 40 % de coût de non-utilisation.

Désormais, le groupe PSA Peugeot Citroën bénéficie, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2014, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie <sup>(1)</sup>	2 400	2 400
Faurecia <sup>(2)</sup>	505	568
Groupe Banque PSA Finance <sup>(3)</sup>	8 375	8 029
<b>LIGNES DE CRÉDITS CONFIRMÉES NON TIRÉES</b>	<b>11 280</b>	<b>10 997</b>

(1) Initialement à échéance mars 2011, cette ligne de 2 400 millions d'euros a été renouvelée en juillet 2010 et sa maturité repoussée à juillet 2013 (voir Note 29.1).

(2) Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia résultent d'une ligne de crédit syndiqué de 1 170 millions d'euros, non entièrement tirée au 31 décembre 2010 et dont les tranches sont à échéances novembre 2011 et novembre 2013 (voir Note 29.1 - Crédit syndiqué de Faurecia).

(3) Dont par ordre de priorité de tirage :

- 936 millions d'euros de lignes de back up bilatérales, à échéance long terme,
- 1 510 millions d'euros à échéance juillet 2011,
- 1 755 millions d'euros à échéance juillet 2013,
- 4 000 millions d'euros en deux tranches d'égal montant, à échéances juin 2012 et juin 2014.

## Note 37 Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Activités industrielles et commerciales</b>		
• Engagements donnés liés au périmètre (Note 37.1)	227	-
• Engagements donnés liés au financement (Note 37.2)		
Avals, cautions et garanties donnés	170	233
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	290	288
• Engagements donnés liés aux activités opérationnelles (Note 37.3)		
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	1 135	983
Commandes d'études et assimilés	46	9
Engagements de financement	280	365
Engagement de réservation de capacités	509	-
Engagements de location non résiliables	814	832
Engagements de retraite non comptabilisés au bilan	146	220
	<b>3 617</b>	<b>2 930</b>
<b>Activités de financement</b>		
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit	-	50
Engagements de financement en faveur de la clientèle <sup>(1)</sup>	1 652	1 563
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit <sup>(2)</sup>	1 335	1 897
	<b>2 987</b>	<b>3 510</b>

(1) Les engagements de financement en faveur de la clientèle ont une maturité de zéro à trois mois.

(2) Ce poste inclut les créances données en garantie d'une part à la Société de Financement de l'Économie Française (SFEF), dans le cadre de la loi de finances rectificative n° 2008-1061 du 16 octobre 2008 pour le financement de l'économie et d'autre part à la Bundesbank par la succursale allemande de Banque PSA Finance.

### 37.1. Engagements donnés liés au périmètre

**Nouvelle joint-venture en Chine** : engagement d'apport en capital à hauteur de 227 millions d'euros.

Le 6 mai 2010, le groupe PSA Peugeot Citroën et China Chang'An Automobile Group (CCAG) ont signé une lettre d'intention en vue de la création d'une entreprise commune détenue à 50 % par chacun des deux groupes.

Le 9 juillet 2010, les deux groupes ont signé le contrat portant sur la création d'une joint-venture à parité. Cette entreprise commune produira et commercialisera en Chine des gammes de véhicules utilitaires légers et de véhicules particuliers. Basée à Shenzhen, dans la province du Guangdong, la joint-venture aura, dans un premier temps, une capacité

de production annuelle de 200 000 véhicules et moteurs. Elle disposera de deux lignes de production, une existante qui sera rénovée, et une nouvelle ligne de production qui sera construite. Elle disposera également d'un centre de recherche et de développement. Le lancement du premier véhicule est prévu pour le second semestre 2012.

La joint-venture sera dotée d'un capital de 4 milliards de RMB réparti à parts égales entre les deux partenaires (soit environ 227 millions d'euros au taux de clôture du 31 décembre 2010 pour la part du Groupe). Le financement complémentaire nécessaire devrait être obtenu par des emprunts externes. Le montant de l'investissement initial est de 8,4 milliards de RMB (soit environ 952 millions d'euros).

Au 31 décembre 2010, le projet de joint-venture restait soumis à l'approbation finale par les autorités compétentes.

## 37.2. Engagements donnés liés au financement

### Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

#### Échéancier

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
2010	-	19
2011	63	45
2012	1	-
2013	95	105
2014	101	87
2015	-	-
Années ultérieures	30	32
<b>TOTAL ACTIFS NANTIS, GAGÉS OU HYPOTHÉQUÉS</b>	<b>290</b>	<b>288</b>
Total du bilan	68 491	64 121
Pourcentage	0,4 %	0,4 %

## 37.3. Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le Groupe est engagé dans des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe considère, sur la base des informations disponibles à ce jour, qu'il est peu probable que ces litiges entraînent une sortie de ressources sans contrepartie.

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le groupe PSA Peugeot Citroën bénéficie de coopérations mises en œuvre avec d'autres constructeurs et portant sur le développement en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en terme de compétitivité.

Afin que la coopération soit équilibrée, certains accords prévoient que le Groupe s'engage sur un minimum d'enlèvements des productions concernées, sous peine de payer des pénalités.

En 2010, le Groupe a poursuivi sa politique de coopération avec d'autres constructeurs et a signé de nouveaux accords portant sur le développement et la production de nouveaux véhicules. Au titre de ces accords, le Groupe a pris de nouveaux engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques d'ici 2012. Par ailleurs, le Groupe s'est engagé jusqu'en 2017 à acheter auprès des partenaires des volumes minimum issus des productions concernées ; en cas de non-enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe. D'autre part, certains accords requièrent un paiement minimum au titre d'une réservation capacitaire afin de compenser les frais de production qui resteraient à la charge du partenaire en cas de sous-enlèvement.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

### Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis-à-vis du Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles (FMEA). Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FMEA à hauteur d'une enveloppe globale de 200 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, le Groupe a déjà versé 68 millions d'euros dans ce fonds.

### Engagements de financement

#### Construction d'une usine en Russie

Au 31 décembre 2010, les engagements résiduels de financement du Groupe dans le cadre de la construction de l'usine de Kaluga construite en Russie en coopération avec Mitsubishi Motors Cooperation sont évalués à 280 millions d'euros (dont 143 millions d'euros au titre de l'apport en capital) contre respectivement 365 millions d'euros et 189 millions d'euros au 31 décembre 2009.

### Engagements de réservation de capacités

Dans le cadre des accords de coopération, le Groupe a consenti des engagements de réservation de capacités dont le montant hors bilan s'élève au 31 décembre 2010 à 509 millions d'euros (engagement en yen converti au taux de clôture).

## Engagements de location non résiliables

### Échéancier

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
2010	-	165
2011	188	137
2012	156	119
2013	117	91
2014	89	77
2015	68	77
> 2015	196	166
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DE LOCATION NON RÉSILIABLES</b>	<b>814</b>	<b>832</b>

Les contrats de locations simples sont contractés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et consistent essentiellement en des locations de locaux commerciaux et de matériels de transports. Les termes de ces contrats reflètent les pratiques locales de chaque pays.

### Engagements de retraite non comptabilisés au bilan

Les engagements de retraite non comptabilisés au bilan correspondent aux écarts actuariels (Note 28.1.E) en conformité avec la méthode du corridor (Note 1.20) et au coût des services passés.

## Note 38 Transactions avec les parties liées

### 38.1. Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles PSA Peugeot Citroën exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ce sont en majorité des

sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire, soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile, soit des véhicules complets.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Prêts à long terme	9	9
Créances d'exploitation	258	406
Dettes d'exploitation	(895)	(913)
Crédits à court terme	(1)	(10)

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2010	2009
Ventes	943	673
Achats	(4 173)	(3 817)

### 38.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de Peugeot S.A.

## Note 39 Rémunération des dirigeants

(en millions d'euros)	2010	2009
Montants des rémunérations allouées		
• aux organes de direction	10,6	5,6
• aux membres du Conseil de Surveillance	1,1	0,9
<b>TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES</b>	<b>11,7</b>	<b>6,5</b>
Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions (Note 1.21)	1,3	3,6
<b>TOTAL</b>	<b>13,0</b>	<b>10,1</b>

La direction du Groupe est assurée par le Directoire.

Du 6 février 2007 au 16 juin 2009, les membres du Directoire avec les autres membres de la direction générale et les dirigeants rattachés directement au Président du Directoire, ont constitué le Comité de Direction élargi.

Les dirigeants du Groupe ainsi définis ont constitué les organes de direction du Groupe.

Depuis le 17 juin 2009, les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale, constituent le Comité de Direction

Générale. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Pour leur partie variable, les rémunérations allouées au Directoire en 2010 ont été approuvées par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 8 février 2011. Aucune partie variable n'avait été octroyée au Directoire au titre de 2009.

Les bonus relatifs à l'année 2010 et à l'année 2009 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus. Ils ont été provisionnés respectivement sur les exercices 2010 et 2009.

Les actions gratuites de la société Peugeot S.A. attribuées aux membres des organes de direction au cours de l'exercice 2010 ainsi que les options d'achat d'actions de cette même société attribuées aux membres des organes de direction lors des plans consentis antérieurement et qui sont toujours exerçables, sont présentées ci-dessous :

(en nombre d'options)	2010	2009
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	587 000	579 000
Attributions 2010 <sup>(1)</sup> gratuites d'actions détenues à la clôture (voir Note 26.4)	65 000	n/a

(1) Compte tenu des engagements pris par le Groupe en application des dispositions réglementaires relatives aux conventions passées avec les entreprises bénéficiant du soutien exceptionnel de l'État, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consentie en 2010 aux membres du Directoire.

Les membres des organes de direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en Note 28.1.A et 28.1.F.

Par ailleurs, les membres des organes de direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite

supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

## Note 40 Événement postérieur à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2010 et jusqu'au 8 février 2011, date d'examen des comptes par le Conseil de Surveillance, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, à l'exception des opérations suivantes :

- ◆ le 20 janvier 2011, le Groupe a abondé ses deux émissions obligataires d'octobre 2010. Ainsi, l'émission obligataire à maturité octobre 2013 a été augmentée de 350 millions d'euros et celle à maturité octobre 2016 de 150 millions d'euros. Les rendements offerts sont respectivement inférieurs de l'ordre de 40 et 30 points de base par rapport aux rendements de l'émission initiale ;
- ◆ lors de sa séance du 2 février 2011, le Directoire a pris la décision de rembourser intégralement en deux tranches de 1 milliard chacune, le solde de 2 milliards d'euros en capital restant dû sur l'emprunt d'État accordé en mars 2009. Les remboursements interviendront

respectivement au 25 février et au 26 avril 2011. L'amortissement anticipé du capital permettra de dégager en 2011 un produit financier de l'ordre de 70 millions d'euros ;

- ◆ le 2 février 2011, les groupes BMW et PSA Peugeot Citroën ont annoncé la signature d'un contrat pour la création d'une société commune à 50-50 dénommée BMW Peugeot Citroën Electrification. Cette *joint-venture* se concentrera sur le développement et la fabrication de composants pour les véhicules hybrides ainsi que sur les logiciels destinés au fonctionnement des systèmes hybrides. Le développement, la production et/ou les achats en commun de ces composants assureront ainsi des économies d'échelle pour les deux groupes. Le démarrage des opérations est prévu pour le second trimestre 2011, sous réserve de l'approbation par les autorités de la concurrence compétentes. Les nouveaux composants hybrides issus de cette coopération équiperont les véhicules des deux partenaires à partir de 2014.

## Note 41 Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en millions d'euros)	PricewaterhouseCoopers		Mazars		Ernst & Young (Faurecia)	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Émetteur	0,4	0,5	0,2	0,2	-	-
• Filiales intégrées globalement	8,4	7,2	2,5	2,5	3,6	3,2
<i>dont France</i>	4,8	3,8	1,4	1,6	0,3	0,9
<i>dont Étranger</i>	3,6	3,4	1,1	0,9	3,3	2,3
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux Comptes						
• Émetteur	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	0,3	0,4	-	-	0,2	-
<i>dont France</i>	0,0	0,2	-	-	0,2	-
<i>dont Étranger</i>	0,3	0,2	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>9,1</b>	<b>8,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>9,1</b>	<b>8,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>
Dont Faurecia	2,7	1,6	-	-	3,8	3,2
Hors Faurecia	6,4	6,5	2,7	2,7	-	-

Les auditeurs du groupe PSA Peugeot Citroën sont PricewaterhouseCoopers et Mazars. Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.



**Note 42** Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2010

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
<b>HOLDING ET AUTRES ACTIVITÉS</b>			
Peugeot S.A.	France	I	-
Grande Armée Participations	France	I	100
PSA International S.A.	Suisse	I	100
G.I.E. PSA Trésorerie	France	I	100
Financière Pergolese	France	I	100
D.J. 06	France	I	100
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise - SARAL	Luxembourg	I	100
Peugeot Motocycles	France	I	100
Peugeot Motocycles Italia S.p.A.	Italie	I	100
Peugeot Motocycles Deutschland GmbH	Allemagne	I	100
Jinan Quigqi Peugeot Motorcycles	Chine	E	50
<b>AUTOMOBILE</b>			
Process Conception Ingénierie S.A.	France	I	100
PCI do BRASIL Ltda	Brésil	I	100
Société de Construction d'Équipements de Mécanisations et de Machines - SCEMM	France	I	100
Peugeot Citroën Automobiles S.A.	France	I	100
Peugeot Citroën Sochaux S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Mulhouse S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Aulnay S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Rennes S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Poissy S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Nord-Ouest S.N.C.	France	I	100
Peugeot Citroën Mécanique du Grand Est S.N.C.	France	I	100
Société Mécanique Automobile de l'Est	France	I	100
Mécanique et Environnement	France	I	100
Société Européenne de Véhicules Légers du Nord - SEVELNORD	France	E	50
Societa Europea Veicoli Leggeri - SEVEL S.p.A.	Italie	E	50
SNC PC. PR	France	I	100
G.I.E. PSA Peugeot Citroën	France	I	100
Gisevel	France	E	50
Sevelind	France	E	50
Française de Mécanique	France	E	50
Société de Transmissions Automatiques	France	E	20
Peugeot Citroën Automoviles España S.A.	Espagne	I	100
PSA Services Deutschland GmbH	Allemagne	I	100
PSA Services SRL	Italie	I	100
PCMA Holding	Pays-Bas	I	70
PCMA Automotiv RUS	Russie	I	70
Peugeot Citroën Automobiles UK	Royaume-Uni	I	100
Peugeot Citroën Automoveis	Portugal	I	98
Toyota Peugeot Citroën Automobiles Czech s.r.o.	République tchèque	E	50

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
PCA Logistika CZ	République tchèque	I	100
PCA Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën Trnava s.r.o.	Slovaquie	I	100
Peugeot Citroën do Brasil Automoveis Ltda	Brésil	I	100
Peugeot Citroën Comercial Exportadora	Brésil	I	100
Peugeot Citroën Argentina S.A.	Argentine	I	100
CISA	Argentine	I	100
Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles CY Ltd	Chine	E	50
Wuhan Shelong Hongtai Automotive KO Ltd	Chine	E	10
PCA (CHINA) Automotive Drive Co.	Chine	I	100
Peugeot Citroën Gestion International	Suisse	I	100
Automobiles Peugeot	France	I	100
Peugeot Motor Company Plc	Royaume-Uni	I	100
Société Commerciale Automobile	France	I	100
Société Industrielle Automobile de Champagne - Ardennes	France	I	100
Peugeot Moteur et Systemes	France	I	100
Société Industrielle Automobile de Provence	France	I	100
Grands Garages du Limousin	France	I	100
Peugeot Saint-Denis Automobiles	France	I	100
Peugeot Media Production	France	I	100
Peugeot Belgique Luxembourg S.A.	Belgique	I	100
S.A. Peugeot Distribution Service N.V.	Belgique	I	100
Peugeot Nederland N.V.	Pays-Bas	I	100
Peugeot Deutschland GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Bayern GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Berlin Brandenburg GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Niederrhein GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Main/Taunus GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Sudbaden GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Hanse GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Nordhessen GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Hannover GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Rheinland GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Rein-Neckar GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Saartal GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Sachsen GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Schwaben GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Weser-EMS GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Mainz Wiesbaden GmbH	Allemagne	I	100
Peugeot Automobili Italia S.p.A.	Italie	I	100
Peugeot Milan	Italie	I	100
Peugeot Gianicolo S.p.A.	Italie	I	100
Robins & Day Ltd	Royaume-Uni	I	100
Boomcite Ltd	Royaume-Uni	I	100
Aston Line Motors Ltd	Royaume-Uni	I	100
Melvin Motors (Bishopbriggs) Ltd	Royaume-Uni	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Warwick Wright Motors Chiswick Ltd	Royaume-Uni	I	100
Rootes Ltd	Royaume-Uni	I	100
Economydrive Cars	Royaume-Uni	I	100
Peugeot España S.A.	Espagne	I	100
Hispanomoción S.A.	Espagne	I	100
Peugeot Portugal Automoveis S.A.	Portugal	I	100
Peugeot Portugal Automoveis Distribuição	Portugal	I	99
Peugeot (Suisse) S.A.	Suisse	I	100
Lowen Garage AG	Suisse	I	97
Peugeot Austria GmbH	Autriche	I	100
Peugeot Autohaus GmbH	Autriche	I	100
Peugeot Citroën RUS	Russie	I	100
Peugeot Polska S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
Peugeot Ceska Republica s.r.o.	République tchèque	I	100
Peugeot Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	100
Peugeot Bratislava	Slovaquie	I	100
Peugeot Hungaria Kft	Hongrie	I	100
Peugeot Slovenija d.o.o. P.Z.D.A.	Slovénie	I	100
Peugeot Hrvatska d.o.o.	Croatie	I	100
Peugeot Otomotiv Pazarlama AS - Popas	Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Istanbul	Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Ankara	Turquie	I	100
Tekoto Motorlu Tastlar Bursa	Turquie	I	100
Peugeot Algérie S.p.A.	Algérie	I	100
Stafim	Tunisie	E	34
Stafim - Gros	Tunisie	E	34
Peugeot Chile	Chili	I	97
Automotores Franco Chilena S.A.	Chili	I	100
Peugeot Mexico S.A.de CV	Mexique	I	100
Servicios Auto. Franco Mexicana	Mexique	I	100
Peugeot Citroën Japan KK Co. Ltd	Japon	I	100
Peugeot Tokyo	Japon	I	100
Peugeot Motors South Africa Ltd	Afrique du Sud	I	100
Automobiles Citroën	France	I	100
Société Commerciale Citroën	France	I	100
Citroën Champ de Mars	France	I	100
Citroën Dunkerque	France	I	100
Citer	France	I	98
Société Nouvelle Armand Escalier	France	I	100
Centrauto	France	I	100
Prince S.A.	France	I	100
Citroën Argenteuil	France	I	100
Citroën Orléans	France	I	100
Cie Picarde de Logistique Automobile	France	I	98
Sté Cle Distribution Pièces de Rechanges - SCPR	France	I	100
Citroën Belux S.A. - NV	Belgique	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Citroën Nederland B.V.	Pays-Bas	I	100
Citroën Deutschland AG	Allemagne	I	100
Citroën Commerce GmbH	Allemagne	I	100
Citroën Italia S.p.A.	Italie	I	100
Citroën U.K. Ltd	Royaume-Uni	I	100
Citroën Sverige AB	Suède	I	100
Citroën Danmark A/S	Danemark	I	100
Citroën Norge A/S	Norvège	I	100
Citroën (Suisse) S.A.	Suisse	I	100
Citroën Österreich GmbH	Autriche	I	100
Automoveis Citroën S.A.	Portugal	I	100
Automoviles Citroën España	Espagne	I	100
Comercial Citroën S.A.	Espagne	I	97
Autotransporte Turístico Espanol S.A. (ATESA)	Espagne	I	99
Garaje Eloy Granollers S.A.	Espagne	I	99
Motor Talavera	Espagne	I	100
Rafael Ferriol S.A.	Espagne	I	99
Citroën Hungaria Kft	Hongrie	I	100
Citroën Polska S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
Citroën Slovenija d.o.o.	Slovénie	I	100
Citroën - Hrvatska d.o.o.	Croatie	I	100
Citroën Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	100
Citroën Ceska Republica s.r.o.	République tchèque	I	100
Citroën Romania Srl	Roumanie	I	100
Citroën do Brasil	Brésil	I	100
<b>ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE</b>			
Faurecia	France	I	57
Financière Faurecia	France	I	57
SFEA - Société Foncière pour l'Équipement Automobile	France	I	57
Faurecia Investments	France	I	57
Faurecia Services Groupe	France	I	57
Faurecia Exhaust International	France	I	57
Faurecia Netherlands Holding B.V.	Pays-Bas	I	57
United Parts Exhaust Systems AB	Suède	I	57
Société Internationale de Participations	Belgique	I	57
Faurecia Usa Holdings, Inc.	USA	I	57
Faurecia (China) Holding Co. Ltd	Chine	I	57
Faurecia Informatique Tunisie	Tunisie	I	57
Faurecia Sièges d'Automobiles	France	I	57
Faurecia Industries	France	I	57
Faurecia Automotive Holdings	France	I	57
EAK - Composants pour l'Automobile (EAK SAS)	France	I	29
EAK - Composants pour l'Automobile (EAK SNC)	France	I	29
Trecia	France	I	57
Siebert	France	I	57
Siemar	France	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Sienor	France	I	57
Sieto	France	I	57
Sotexo	France	I	57
Siedoubs	France	I	57
Sielest	France	I	57
ECSA - Études et Construction de Sièges pour l'Automobile	France	I	57
Faurecia Intérieur Industrie	France	I	57
Faurecia Automotive Industrie	France	I	57
Automotive Sandouville	France	I	57
Société Automobile du Cuir de Vesoul	France	I	57
Faurecia ADP Holding	France	I	34
Faurecia JIT Plastique	France	I	57
Faurecia Autositze GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Automotive GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Innenraum Systeme GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Industrie N.V.	Belgique	I	57
Faurecia Asientos Para Automovil España, S.A.	Espagne	I	57
Asientos De Castilla Leon, S.A.	Espagne	I	57
Asientos Del Norte, S.A.	Espagne	I	57
Industrias Cousin Freres, S.L.	Espagne	I	29
Tecnoconfort	Espagne	I	29
Faurecia Automotive España, S.L.	Espagne	I	57
Faurecia Interior Systems España, S.A.	Espagne	I	57
Faurecia Interior Systems Salc España, S.L.	Espagne	I	57
Cartera e Inversiones Enrich, S.A.	Espagne	I	57
Asientos de Galicia, S.L.	Espagne	I	57
Valencia Modulos De Puerta, S.L.	Espagne	I	57
Incalplas, S.L.	Espagne	I	57
Faurecia AST Luxembourg S. A	Luxembourg	I	57
Faurecia Automotive Seating B.V.	Pays-Bas	I	57
Faurecia - Assentos de Automovel, Limitada	Portugal	I	57
Sasal	Portugal	I	57
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal. Componentes Para Automoveis S.A. (ex SAI Portugal)	Portugal	I	57
EDA - Estofagem De Assentos, LDA,	Portugal	I	57
Faurecia Automotive Seating UK Limited	Royaume-Uni	I	57
Faurecia Midlands Limited	Royaume-Uni	I	57
SAI Automotive Fradley LTD	Royaume-Uni	I	57
SAI Automotive Washington Limited	Royaume-Uni	I	57
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	I	57
Faurecia Fotele Samochodowe S.p.z.o.o	Pologne	I	57
Faurecia Walbrzych S.p.z.o.o	Pologne	I	57
Faurecia Legnica S.p.z.o.o	Pologne	I	57
Faurecia Grojec R&D Center S.p.z.o.o	Pologne	I	57
Faurecia Gorzow S.p.z.o.o	Pologne	I	57
Faurecia Interior Systems Bohemia s.r.o.	Rép. tchèque	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Faurecia Components Pisek s.r.o.	Rép. tchèque	I	57
Faurecia Seating Talmaciu S.R.L.	Roumanie	I	57
Euro Auto Plastic Systems S.R.L.	Roumanie	I	29
Faurecia Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	57
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	I	57
Faurecia Azin Pars Company	Iran	I	29
Faurecia Interior Systems South Africa (PTY) Ltd	Afrique du Sud	I	57
AI Manufacturers (PTY) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Société Tunisienne d'Équipements d'automobile	Tunisie	I	57
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd	Canada	I	57
Faurecia Automotive Seating, Inc.	USA	I	57
Faurecia Interior Systems, Inc.	USA	I	57
Faurecia Automotive del Uruguay	Uruguay	I	57
Faurecia Argentina S.A.	Argentine	I	57
Faurecia Automotive do Brasil Ltda	Brésil	I	57
Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico, S.A. de C.V. (ex Faurecia Duroplast Mexico, S.A. de C.V.)	Mexique	I	57
Servicios Corporativos de Personal Especializado, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
Faurecia Interior Systems Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd (CFXAS)	Chine	I	34
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia- Gsk (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	I	29
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Shanghai) Management Company, Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Guangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Nanjing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Shenyang) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Wuhan) Automotive Components Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Changchun Faurecia Xuang Interior Systems Company Limited	Chine	I	34
Faurecia Trim Korea Ltd	Corée du Sud	I	57
Faurecia Automotive Seating India Private Limited	Inde	I	57
Faurecia Japan K.K.	Japon	I	57
Faurecia Equipements Automobiles Maroc	Maroc	I	57
Ooo Faurecia ADP	Russie	I	34
Ooo Faurecia Automotive Development	Russie	I	57
Faurecia Shin Sung Co. Ltd	Corée du Sud	I	34
Faurecia Systèmes d'Échappement	France	I	57
Faurecia Bloc Avant	France	I	57
EMCON Technologies France SAS	France	I	57
Faurecia-Metalloprodukcja Holding	France	I	34
Faurecia Abgastechnik GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Kunststoffe Automobilsysteme GmbH	Allemagne	I	57
Leistritz Abgastechnik Stollberg GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Germany GmbH	Allemagne	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Faurecia Emissions Control Technologies, Novaferra GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Finnentrop GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Exteriors GmbH	Allemagne	I	57
Faurecia Sistemas de Escape España, S.A.	Espagne	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Pampelona, S.L.	Espagne	I	57
Faurecia Automotive Exteriors España, S.A. (ex Plastal Spain S.A.)	Espagne	I	57
Faurecia - Sistemas de Escape Portugal, LDA	Portugal	I	57
Faurecia Exhaust Systems AB	Suède	I	57
Faurecia Magyarország Kipufogo-rendszer Kft	Hongrie	I	57
Faurecia Exhaust Systems s.r.o.	République tchèque	I	57
Faurecia Automotive Czech Republic, s.r.o.	République tchèque	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Mlada Boleslav, s.r.o	République tchèque	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, UK Limited	Royaume-Uni	I	57
Faurecia Exhaust Systems South Africa Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies Holdings S.A. (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (Ga-Rankuwa) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (CapeTown) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Faurecia Exhaust Systems, Inc.	USA	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	USA	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Spartanburg, Inc.	USA	I	57
EMCON Thailand LLC	USA	I	57
Faurecia Sistemas de Escape Argentina S.A.	Argentine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Cordoba	Argentine	I	57
Faurecia Sistemas de Escapamento Do Brasil Ltda	Brésil	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Limeira	Brésil	I	57
Faurecia Exhaust Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
Exhaust Services Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
ET Mexico Holdings I, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
ET Mexico Holdings II, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai, Co. Ltd (ex SHEESC)	Chine	I	29
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co., Ltd	Chine	I	29
Faurecia Exhaust Systems Changchun Co., Ltd	Chine	I	29
Faurecia Emissions Control Technologies Development (Shanghai) Company Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Qingdao) Exhaust Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia (Wuhu) Exhaust Systems Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies Consulting (Shanghai) Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, (Shanghai) Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, (Chongqing) Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, (Yantai) Co., Ltd	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Chengdu	Chine	I	57
Faurecia Emissions Control Systems Korea (ex DAEKI)	Corée du Sud	I	57
Faurecia Jit And Sequencing Korea	Corée du Sud	I	57
Faurecia Interior Systems Thailand Co., Ltd.	Thaïlande	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	I	57
ET (Barbados) Holdings Srl	Barbades	I	57
EMCON Technologies Canada ULC	Canada	I	57



Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
EMCON Technologies Hungary Holdings Kft	Hongrie	I	57
EMCON Technologies Kft	Hongrie	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, India Private Limited	Inde	I	42
Faurecia Emissions Control Technologies, Italy SRL	Italie	I	57
ET Dutch Holdings Cooperatie U.A.	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holding BV	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holding II BV	Pays-Bas	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, Netherlands B.V.	Pays-Bas	I	57
OOO Faurecia Metalloprodukcja Exhaust Systems	Russie	I	34
Componentes De Vehiculos De Galicia, S.A.	Espagne	E	29
Copo Iberica, S.A.	Espagne	E	29
Vanpro Assentos Limitada	Portugal	E	29
Arsed, Podjetje Za Proizvodnjo In Trzenje Kovinske Opreme (Arsed d.o.o.)	Slovénie	E	29
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi A.S.	Turquie	E	29
Orcia Otomotiv Yan Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	E	29
Kwang Jin Faurecia Co. Limited	Corée	E	29
Faurecia-Nhk Co., Ltd	Japon	E	29
SAS Automotive France	France	E	29
Cockpit Automotive Systems Douai SNC	France	E	29
SAS Autosystemtechnik Verwaltungs GmbH	Allemagne	E	29
SAS Autosystemtechnik GmbH und Co. KG	Allemagne	E	29
SAS Automotive N.V.	Belgique	E	29
SAS Autosystemstechnik, S.A.	Espagne	E	29
SAS Autosystemtechnik de Portugal, Unipessoal, Lda.	Portugal	E	29
SAS Automotive Limited	Royaume-Uni	E	29
SAS Autosystemtechnik s.r.o.	Rép. tchèque	E	29
SAS Automotive s.r.o	Slovaquie	E	29
SAS Automotive RSA (Pty) Ltd	Afrique du Sud	E	29
SAS Automotive Do Brasil Ltda	Brésil	E	29
SAS Automotive Systems S.A. de C.V.	Mexique	E	29
SAS Automotive Systems & Services, S.A. DE C.V.	Mexique	E	29
SAS Automotive USA, Inc.	USA	E	29
SAS Automotriz Argentina S.A. (dormant company)	Argentine	E	29
AD Tech Co. Ltd	Corée du Sud	E	29
<b>TRANSPORT ET LOGISTIQUE</b>			
Gefco	France	I	100
Gefco Benelux S.A.	Belgique	I	100
Gefco Deutschland GmbH	Allemagne	I	100
Gefco Suisse S.A.	Suisse	I	99
Gefco Osterreich GmbH	Autriche	I	100
Gefco Italia S.p.A.	Italie	I	100
Gefco U.K. Ltd	Royaume-Uni	I	100
Gefco Espana S.A.	Espagne	I	100
Gefco Portugal Transitarios Ltd	Portugal	I	100
LLC Gefco (CIS)	Russie	I	100
Gefco Baltic	Lettonie	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
Gefco Ukraine	Ukraine	I	100
Gefco Polska Sp. z.o.o.	Pologne	I	100
Gefco Ceska Republica s.r.o.	République tchèque	I	100
Gefco Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	100
Gefco Romania	Roumanie	I	100
Gefco Hongrie	Hongrie	I	100
Gefco Prevoznistvo in Logistica	Slovénie	I	100
Algai	Russie	I	51
Gefco Tasimacilik Ve Lojistik As	Turquie	I	100
Gefco Tunisie	Tunisie	E	50
Gefco Maroc	Maroc	I	100
Gefco Participacoes Ltda	Brésil	I	100
Gefco do Brasil Ltda	Brésil	I	100
Gefco Argentina S.A.	Argentine	I	100
Gefco Chile SA	Chili	I	100
Gefco International Logistics China co. Ltd	Chine	I	100
Gefco Hong Kong	Chine	I	100
<b>FINANCEMENT ET ASSURANCES</b>			
Banque PSA Finance	France	I	100
PSA Assurances SAS	France	I	100
Société Financière de Banque - SOFIB	France	I	100
Société de Financement des Réseaux Automobiles - SOFIRA	France	I	100
Société Nouvelle de Développement Automobile - SNDA	France	I	100
SAS Financière Greffhule	France	I	100
Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers - CREDIPAR	France	I	100
Compagnie pour la Location de Véhicules - CLV	France	I	100
PSA Finance Belux	Belgique	I	100
PSA Finance SCS	Luxembourg	I	100
PSA Finance Nederland B.V.	Pays-bas	I	100
PSA Financial Holding B.V.	Pays-bas	I	100
Peugeot Finance International N.V.	Pays-bas	I	100
FCC Auto Abs - Compartiment Locatif 2006.01	France	I	100
FCC Auto Abs - Compartiment 2007.01	France	I	100
FCC Auto Abs - Compartiment 2008.01	Allemagne	I	100
FCC Auto Abs - Compartiment 2009.01	Espagne	I	100
FCT Auto Abs - Compartiment 2010-1	France	I	100
PSA Factor Italia S.p.A.	Italie	I	100
PSA Renting Italia S.p.A.	Italie	I	100
SPV Auto Italy 2007	Italie	I	100
PSA Wholesale Ltd	Royaume Uni	I	100
Vernon Wholesale Investments Co. Ltd	Royaume Uni	I	100
PSA Finance Suisse S.A.	Suisse	I	100
PSA Gestao Comercio e Aluger de Veiculos	Portugal	I	100
PSA Finance Polska	Pologne	I	100
PSA Finance Hungaria Rt	Hongrie	I	100
PSA Finance Ceska Republika s.r.o.	République tchèque	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
PSA Finance Slovakia s.r.o.	Slovaquie	I	100
BPF Financiranje d.o.o.	Slovénie	I	100
PSA Services Ltd	Malte	I	100
PSA Life Insurance Ltd	Malte	I	100
PSA Insurance Ltd	Malte	I	100
BPF Algérie	Algérie	I	100
BPF Pazarlama A.H.A.S.	Turquie	I	100
Banco PSA Finance Brasil S.A.	Brésil	I	100
PSA Finance Arrendamiento Comercial	Brésil	I	100
PSA Finance Argentina S.A.	Argentine	I	50
BPF Mexico S.A. de CV	Mexique	I	100
PSA Financial d.o.o	Croatie	I	100
Bank PSA Finance rus	Russie	I	98
Fond d'Investissement en Droits de Créances	Brésil	I	100
Dongfeng Peugeot Citroen Automobile Finance Company	Chine	E	87
<i>Dont 12,5% via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile</i>			

## 20.4. États financiers de Peugeot S.A. au 31 décembre 2010

### 20.4.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

#### Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la société Peugeot SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ◆ la justification de nos appréciations ;
- ◆ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### Règles, principes et estimations comptables :

La Société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières selon les méthodes décrites en notes 1C, 1D de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, comme précisé en notes 3 et 5 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec

les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, et compte-tenu des précisions apportées par renvoi au rapport de gestion de la société cotée Foncière, Financière et de Participations – FFP sur les rémunérations et avantages versés par les sociétés du groupe familial Peugeot à certains mandataires sociaux de votre société, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 20 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Pierre Riou

**Mazars**

Loïc Wallaert

## 20.4.2. Commentaires sur les comptes et le bilan de la société Peugeot S.A.

La société Peugeot S.A., société mère du groupe PSA Peugeot Citroën, n'exerce pas d'activité industrielle ou commerciale. Elle assure, pour les sociétés du Groupe, des fonctions d'état-major et de contrôle et elle fournit des services pour l'ensemble desquels elle est rémunérée par une redevance forfaitaire.

Ses actifs sont principalement constitués :

- ◆ des titres représentant ses participations dans des filiales directes ;
- ◆ de prêts consentis au GIE PSA Trésorerie, ceci permettant de mettre à disposition des filiales de la division Automobile les emprunts initialement consentis sur la tête de Peugeot S.A. ;
- ◆ et d'immeubles de bureaux loués à des filiales.

Peugeot S.A. est également la société pivot pour l'intégration fiscale des sociétés françaises du Groupe contrôlées à plus de 95 %.

### Résultats

#### Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation, qui comprennent essentiellement les redevances perçues des principales filiales et les revenus du patrimoine immobilier, se sont élevés à 106 millions d'euros en 2010, contre 145 millions d'euros en 2009.

Les redevances, calculées comme un pourcentage du chiffre d'affaires des divisions opérationnelles du Groupe, sont destinées à couvrir les charges d'exploitation supportées par la Société dans ses fonctions d'état-major et s'élèvent à 75 millions d'euros, contre 120 millions d'euros en 2009. Cette redevance est facturée aux filiales directes de Peugeot S.A. sur la base du chiffre d'affaires consolidé de la division concernée. La baisse s'explique principalement par la baisse des frais d'exploitation courants couverts par la redevance à hauteur de - 40 millions d'euros.

Les charges d'exploitation correspondant principalement aux coûts salariaux et aux autres achats et charges externes, ont représenté 121 millions d'euros en 2010, contre 130 millions en 2009.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en solde négatif de 15 millions d'euros à comparer à un solde positif de 15 millions d'euros en 2009.

#### Résultat financier

Les produits financiers sont essentiellement constitués des revenus des titres de participation.

Les produits des participations ont représenté 496 millions d'euros, contre 531 millions d'euros en 2009. Ils comprennent 303 millions d'euros de produits financiers issus des prêts accordés au GIE trésorerie.

Le montant des « autres intérêts et produits assimilés » s'élève à 20 millions d'euros, contre 35 millions d'euros en 2009 du fait de la baisse de la rémunération des placements financiers.

Les reprises financières sur provisions et transfert de charge s'élèvent à 347 millions d'euros, contre 159 millions d'euros en 2009 et concernent des reprises de dépréciation de titres, dont le détail est expliqué Note 3.B de l'annexe des comptes annuels.

Les dotations financières aux amortissements et provisions sont égales à 68 millions d'euros, contre 65 millions d'euros en 2009. Elles sont

composées principalement de dotations sur dépréciation de titres, dont le détail est expliqué Note 3.B de l'annexe des comptes annuels.

Les intérêts financiers et charges assimilées, s'élèvent à 312 millions d'euros, contre 185 millions d'euros en 2009. La hausse provient notamment de la charge d'intérêts sur les nouveaux emprunts, mais également de la prise en compte en année pleine 2010 des intérêts des emprunts émis au cours de l'année 2009. (cf. Note 12).

Compte tenu de ces éléments, le résultat financier est positif de 482 millions d'euros, contre un résultat positif de 475 millions d'euros en 2009.

#### Résultat net

Compte tenu d'un produit net d'impôt sur les résultats de 181 millions d'euros, déterminé conformément aux règles de l'intégration fiscale de Peugeot S.A. et de ses filiales contrôlées à plus de 95 %, le résultat net de la Société s'établit en un bénéfice de 648 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 537 millions d'euros en 2009.

### Bilan

#### Actif

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations constituent la majeure partie des actifs immobilisés.

Le montant brut des titres de participation au 31 décembre 2010 est égal à 6 588 millions d'euros contre 5 892 millions d'euros en 2009. Les dépréciations relatives aux titres de participation s'élèvent à 619 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 891 millions d'euros en 2009. Ces mouvements sont décrits dans la Note 3 – point B de l'annexe des comptes annuels.

Le montant net des titres de participation au 31 décembre 2010 s'élève ainsi à 5 969 millions d'euros, contre 5 001 millions d'euros en 2009.

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 5 149 millions d'euros en valeur nette, contre 4 619 millions d'euros fin 2009. La hausse d'un montant net de 500 millions d'euros provient des nouveaux prêts consentis au GIE PSA Trésorerie en 2010, ainsi que du remboursement partiel de prêts antérieurs effectué par le GIE (cf. Note 4).

L'actif circulant est principalement composé des Placements de trésorerie (2 878 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 3 167 millions d'euros en 2009) commentés en Note 8 de l'annexe

des comptes annuels ainsi que des Valeurs mobilières de placement (444 millions d'euros de valeur nette au 31 décembre 2010) détaillées en Note 7 de l'annexe des comptes annuels et incluant les actions propres détenues. Les 7 187 450 actions propres en portefeuille au 31 décembre 2010 comprennent 5 392 107 titres réservés aux plans d'options d'achat, 816 000 titres alloués par le Directoire à la couverture du plan d'attribution gratuite d'actions de septembre 2010, 462 543 destinés à des attributions ultérieures et 516 800 titres en surnombre à affecter, étant précisé qu'au cours de l'exercice 2010 le Groupe n'a pas acquis d'actions de la société Peugeot S.A. dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 2 juin 2010.

### Passif

Les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2010 s'établissent à 8 500 millions d'euros, contre à 7 827 millions d'euros au 31 décembre 2009. Le Conseil de Surveillance du 19 avril 2011 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale le versement, après deux années d'interruption, d'un dividende de 1,1 euro par action.

Durant l'exercice 2010, la société Peugeot S.A. n'a pas acquis d'actions propres. Aucun plan d'achat d'actions n'a été octroyé au cours de l'exercice 2010, et aucune option n'a été levée. Un plan d'attribution gratuite d'actions (AGA) a été mis en œuvre pour la première fois en 2010 (cf. Note 7).

Les provisions pour risques et charges s'établissent à 1 073 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 867 millions d'euros en 2009. Elles sont détaillées en Note 6 de l'annexe des comptes annuels et correspondent principalement aux impôts susceptibles d'être reversés

à certaines filiales comme précisé en Note 11 de l'annexe des comptes annuels.

Les emprunts et dettes assimilés s'établissent à 5 001 millions d'euros, contre 4 508 millions d'euros en 2009. La hausse est due à la souscription des nouveaux emprunts (cf. Note 12).

Parmi les 136 millions d'euros de dettes sur immobilisations et comptes rattachés, 132 millions d'euros correspondent à la partie non appelée de l'engagement pris dans le Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles (cf. Note 5).

Compte tenu du fait que Peugeot S.A. est une holding, le compte fournisseurs est non significatif. Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 9 millions d'euros.

Peugeot S.A. règle ses fournisseurs à 30 jours fin de mois à compter de la date de la facture, en conformité avec les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Économie.

### Décomposition par échéances des dettes envers les fournisseurs

Au 31 décembre 2010, les dettes envers les fournisseurs s'élèvent à 9,2 millions d'euros, rapprochées comme suit des montants figurant dans les états financiers :

- ◆ dettes fournisseurs et comptes rattachés figurant au passif : 9,2 millions d'euros ;
- ◆ moins : Charges à payer incluses sous cette rubrique : 6,5 millions d'euros ;

soit : 2,7 millions d'euros.

La décomposition de ce montant par échéances est précisée ci-après :

Montants en K€	Échu		0 à 30 jours		30 à 60 jours		> à 60 jours *		TOTAL	
	31/12/10	31/12/09	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Factures fournisseurs</b>										
Hors Groupe	107	141	384	105	-	-	244	350	735	596
Groupe	173	212	1 865	699	-	-	-	-	2 038	911
<b>TOTAL PEUGEOT SA</b>	<b>280</b>	<b>353</b>	<b>2 249</b>	<b>804</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>244</b>	<b>350</b>	<b>2 773</b>	<b>1 507</b>

\* Accord spécifique de règlement.

Les dettes diverses incluent, pour 137 millions d'euros, les dettes auprès des principales filiales françaises du Groupe, constituées selon les mécanismes du régime d'intégration fiscale pour l'application duquel la société Peugeot S.A. joue le rôle de pivot.

Pour toute information relative aux événements postérieurs à la clôture, veuillez vous reporter à la Note 25 figurant des États financiers de Peugeot S.A.



### 20.4.3. Comptes de résultats

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2010	Exercice 2009
Produits d'exploitation	106,1	144,7
Charges d'exploitation	(121,1)	(129,9)
<b>Résultat d'exploitation (Note 16)</b>	<b>(15,0)</b>	<b>14,8</b>
Produits financiers de participations	495,5	531,3
Autres intérêts et produits assimilés	19,6	34,8
Reprises sur provisions et transferts de charges	347,3	158,8
<b>Produits financiers</b>	<b>862,4</b>	<b>724,9</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	(68,2)	(65,0)
Intérêts et charges assimilés	(311,8)	(184,5)
<b>Charges financières</b>	<b>(380,0)</b>	<b>(249,5)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>482,4</b>	<b>475,4</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>467,4</b>	<b>490,2</b>
Produits exceptionnels	0,7	3,6
Charges exceptionnelles	(1,1)	(3,5)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,1</b>
<b>Intéressement des salariés</b>		
Impôts sur les sociétés (Note 18)	180,9	46,7
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>647,9</b>	<b>537,0</b>

## 20.4.4. Tableaux de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>647,9</b>	<b>537,0</b>
Variations nettes des provisions (Note 6)	(100,7)	50,9
Résultats sur cessions d'actifs immobilisés		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>547,2</b>	<b>587,9</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	(151,8)	(5,2)
<b>Flux financiers liés à l'exploitation</b>	<b>395,4</b>	<b>582,7</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Cessions de titres de participation	-	-
Acquisitions de titres de participation (Note 3.A)	(696,2)	(354,3)
<b>Flux financiers liés aux investissements</b>	<b>(696,2)</b>	<b>(354,3)</b>
Dividendes versés	-	-
(Acquisitions)/cessions d'actions propres (Note 7.A)	-	-
Augmentation/(diminution) des autres dettes long terme (Note 12)	492,5	4 317,6
(Augmentation)/diminution des prêts et créances long terme (Note 4)	(502,2)	(4 259,0)
Variation autres actifs et passifs financiers	22,3	(141,5)
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>12,6</b>	<b>(82,9)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(288,2)</b>	<b>145,5</b>
Trésorerie au début de l'exercice	3 165,5	3 020,0
<b>Trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>2 877,3</b>	<b>3 165,5</b>
<b>Détail de la trésorerie en fin d'exercice</b>		
Placements de trésorerie (Note 8)	2 877,2	3 165,6
Banques débitrices	0,1	(0,1)
Banques créditrices		
<b>TOTAL</b>	<b>2 877,3</b>	<b>3 165,5</b>

## 20.4.5. Bilan au 31 décembre 2010

### ACTIF

	31/12/2010			31/12/2009
	Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants nets	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>35,0</b>	<b>(26,9)</b>	<b>8,1</b>	<b>8,2</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations (Note 3)	6 587,9	(619,4)	5 968,5	5 000,6
Créances rattachées à des participations (Note 4)	5 162,8	(14,3)	5 148,5	4 619,4
Autres titres immobilisés (Note 5)	193,1	(3,7)	189,4	200,0
Prêts et autres immobilisations financières	2,4	(1,1)	1,3	1,2
	<b>11 946,2</b>	<b>(638,5)</b>	<b>11 307,7</b>	<b>9 821,2</b>
<b>Total actif immobilisé (Note 2)</b>	<b>11 981,3</b>	<b>(665,4)</b>	<b>11 315,9</b>	<b>9 829,5</b>
<b>Actif circulant</b>				
Créances clients	16,9	-	16,9	27,8
Autres créances, avances et acomptes versés	302,9	-	302,9	183,1
Valeurs mobilières de placement (Note 7)	443,7	(80,5)	363,2	338,2
Placements de trésorerie (Note 8)	2 878,4	-	2 878,4	3 166,5
Banques, caisses et comptes rattachés	0,1	-	0,1	0,2
<b>Total actif circulant</b>	<b>3 642,0</b>	<b>(80,5)</b>	<b>3 561,5</b>	<b>3 715,8</b>
Charges constatées d'avance	0,3	-	0,3	0,3
Primes de remboursement des emprunts (Note 12)	14,9	(2,0)	12,9	6,7
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 638,5</b>	<b>(747,9)</b>	<b>14 890,6</b>	<b>13 552,3</b>

## PASSIF

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Capitaux</b>		
Capital social (Note 9)	234,0	234,0
Écarts de réévaluation	469,3	444,8
<b>Réserves</b>		
Réserves et report à nouveau	7 147,6	6 610,6
Résultat de l'exercice	647,9	537,0
Provisions réglementées	0,8	0,7
<b>Total capitaux propres (Note 10)</b>	<b>8 499,6</b>	<b>7 827,1</b>
Provisions (Note 6)	1 072,5	867,3
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
Autres emprunts obligataires (Note 12)	2 889,4	1 337,7
Emprunts et dettes financières (Note 12)	2 111,7	3 170,5
	<b>5 001,1</b>	<b>4 508,2</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9,2	9,2
Dettes fiscales et sociales	22,4	31,8
	<b>31,6</b>	<b>41,0</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (Note 5)</b>	<b>136,1</b>	<b>147,9</b>
<b>Dettes diverses</b>	<b>136,8</b>	<b>154,1</b>
<b>Total dettes</b>	<b>5 305,6</b>	<b>4 851,2</b>
Produits constatés d'avance	12,9	6,7
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 890,6</b>	<b>13 552,3</b>

## 20.4.6. Notes annexes aux comptes de Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>320</b>	<b>RÉSULTAT</b>	<b>333</b>
<b>Note 1</b> Règles et méthodes comptables	320	<b>Note 16</b> Détail des produits et charges d'exploitation au 31 décembre 2010	333
<b>BILAN</b>	<b>322</b>	<b>Note 17</b> Chiffre d'affaires	333
<b>Note 2</b> Actif immobilisé au 31 décembre 2010	322	<b>Note 18</b> Impôts sur les sociétés	334
<b>Note 3</b> Participations	323	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>334</b>
<b>Note 4</b> Créances rattachées à des participations	324	<b>Note 19</b> Engagements financiers	334
<b>Note 5</b> Autres titres immobilisés	324	<b>Note 20</b> Engagements de retraite	335
<b>Note 6</b> Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2010	325	<b>Note 21</b> Situation fiscale latente	335
<b>Note 7</b> Valeurs mobilières de placement	326	<b>Note 22</b> Rémunérations des dirigeants	336
<b>Note 8</b> Placements de trésorerie	328	<b>Note 23</b> Effectifs moyens	336
<b>Note 9</b> Composition du capital social	329	<b>Note 24</b> Droit individuel à la formation	337
<b>Note 10</b> Variation des capitaux propres	329	<b>Note 25</b> Événements postérieurs à la clôture	337
<b>Note 11</b> Provision pour économie d'impôt à reverser	329		
<b>Note 12</b> Emprunts et dettes assimilées	330		
<b>Note 13</b> Échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2010	331		
<b>Note 14</b> Produits à recevoir et charges à payer	332		
<b>Note 15</b> Éléments concernant les parties liées et les participations au 31 décembre 2010	332		

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 14 890,6 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 647,9 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.

Les notes n° 1 à 25 présentées ci-après en millions d'euros, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 2 février 2011 par le Directoire de Peugeot S.A. à l'exception de la Note 25 qui tient compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 8 février 2011.

Les comptes de la Société Peugeot S.A. sont inclus dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën.

## Note 1 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivante :

- ◆ continuité de l'exploitation ;
- ◆ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- ◆ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

### A. Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué par le coût d'acquisition des marques Panhard et Panhard & Levassor. Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

### B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations. Ces amortissements sont comptabilisés, au bilan en minoration de l'actif, et, au compte de résultat en dotation d'exploitation aux amortissements.

Les principales durées de vie retenues sont :

- ◆ Constructions 20 – 30 ans ;
- ◆ Installations générales et agencements 10 ans ;
- ◆ Mobilier de bureau 10 ans.

### C. Participations

Depuis l'exercice 2007, Peugeot S.A. a pris l'option de comptabiliser les frais d'acquisitions dans le coût d'achat des titres.

Avant cette date, la valeur brute des participations était constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires à l'exception des titres de participation acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Les participations sont estimées à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur la quote-part de capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Pour les sociétés retenues dans la consolidation des comptes du groupe PSA Peugeot Citroën, les capitaux propres sont les capitaux propres consolidés ou retraités, établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne.

En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Lorsque la valeur d'utilité est négative, et si la situation le justifie, une provision pour risques est constituée.

### D. Autres titres immobilisés

Les parts de Fonds Commun de Placement à Risques sont comptabilisées en Autres titres immobilisés pour l'intégralité du montant souscrit par contrepartie des Dettes sur immobilisations et comptes rattachés. Cette dette s'éteint au fur et à mesure des versements effectués. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur liquidative des parts est inférieure à leur valeur brute comptable.

### E. Prêts et créances

Les prêts et créances sont valorisés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en cas de perte probable.

### F. Valeurs mobilières de placement

Les actions propres affectées à la couverture des plans d'options d'achat, sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement à leur coût d'achat.

Elles sont affectées dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. La reconnaissance de la provision est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires.

La charge correspondante est présentée au compte de résultat en charge de personnel par transfert de charges.

Les actions propres affectées à la couverture des plans d'attributions gratuites d'actions, dont la remise est probable à l'issue de la période d'acquisition, sont comptabilisées dans un sous compte des valeurs mobilières de placement pour une valeur brute égale à la valeur nette comptable de l'action au jour de l'attribution des plans.

Une provision pour risques et charges est constituée au passif et correspond au coût probable du plan calculé depuis la date d'attribution du plan jusqu'à la date de clôture.

La probabilité de remise des actions s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan.

Le coût probable du plan concernant les bénéficiaires salariés de Peugeot S.A. est étalé en charges de personnel sur la période d'acquisition du plan.

Le coût probable du plan concernant les bénéficiaires appartenant à d'autres sociétés du Groupe fait l'objet d'une provision constatée en charges en totalité dès l'année de mise en place du plan. Ce coût probable fait également l'objet d'une refacturation aux autres sociétés du Groupe.

Les titres qui ne sont pas affectés aux plans d'options dont l'exercice est probable ou aux plans d'attributions gratuites d'actions, font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au PCG 99-03 tel que modifié par le règlement N° 2008-15 du 4 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les autres valeurs mobilières de placement correspondent à des titres de créances négociables pris en pension. Les intérêts perçus en rémunération sont comptabilisés en produits financiers. Ces titres ne font pas l'objet de dépréciation en raison de l'absence d'indices tangibles sur la probabilité de défaillance du cédant et de la nature de la transaction de pension de titres (engagement ferme de rachat à une date et à prix convenus).

## G. Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent principalement les plus-values réinvesties sur titres de participation (ancien article 40 du Code général des impôts).

## H. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts ne font pas l'objet d'une inscription à l'actif du bilan de Peugeot S.A. et sont constatés en charges en totalité dès l'année d'émission.

Les emprunts obligataires non convertibles dont la valeur nominale est supérieure au montant encaissé par la société Peugeot S.A., font l'objet d'une prime d'émission amortie sur la durée de l'emprunt.

L'OCEANE (Obligations à option de Conversion ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes) donne droit aux porteurs de demander la conversion de leurs obligations en actions de la Société, l'émetteur ayant la possibilité de leur attribuer soit des actions nouvelles soit des actions déjà existantes rachetées sur le marché. Elles sont comptabilisées initialement en emprunts obligataires pour leur valeur nominale. La valeur de la dette est diminuée du montant nominal des obligations converties durant l'exercice, l'écart entre la valeur nominale de l'obligation convertie et la valeur de l'action étant comptabilisée en prime de conversion.

## I. Engagements de retraite

La société Peugeot S.A. accorde aux salariés de l'entreprise, des indemnités de départ à la retraite et des compléments de retraite à travers des régimes à cotisations ou à prestations définies.

La société Peugeot S.A. n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements de retraite. Les engagements de la Société sont évalués par des actuaires indépendants et font l'objet d'une information en annexe (cf. Note 20).

## J. Impôts sur les sociétés

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, Peugeot S.A. a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu par l'article 223A du Code général des impôts.

Pour la société Peugeot S.A., l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- ◆ du produit global égal à la somme des impôts dus par les filiales bénéficiaires ;
- ◆ de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de crédits d'impôts, résultant de la déclaration d'intégration fiscale ;
- ◆ du produit d'impôt correspondant aux éventuels remboursements des filiales bénéficiaires, ayant antérieurement obtenues des reversements d'économie d'impôt ;
- ◆ des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs ;
- ◆ de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. Note 11) ;
- ◆ et des provisions pour risques constituées pour faire face aux charges nettes d'impôt estimées, consécutives aux contrôles fiscaux périodiques des filiales.

## K. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



## Note 2 Actif immobilisé au 31 décembre 2010

### A. Immobilisations incorporelles et corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles			
	Marques	Constructions			Autres immobilisations
		Terrains	sur sol propre	installations générales et agencements	
Valeur brute au début d'exercice	0,1	8,1	21,0	5,8	0,1
Augmentations					
Diminutions	-	-	-	-	-
<b>Valeur brute en fin d'exercice</b>	<b>0,1</b>	<b>8,1</b>	<b>21,0</b>	<b>5,8</b>	<b>0,1</b>
Valeur d'origine hors réévaluation <sup>(1)</sup>	0,1	5,5	10,9	5,0	
Amortissement au début d'exercice	-	-	(21,0)	(5,8)	(0,1)
Augmentations	-	-	-	-	-
Diminutions	-	-	-	-	-
<b>Amortissement en fin d'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(21,0)</b>	<b>(5,8)</b>	<b>(0,1)</b>
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>0,1</b>	<b>8,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Réévaluation légale de 1976.

### B. Immobilisations financières

(en millions d'euros)	Immobilisations financières			
	Titres de participations (Note 3)	Créances rattachées à des participations (Note 4)	Autres titres immobilisés (Note 5)	Prêts
Valeur brute au début d'exercice	5 891,7	4 645,3	200,0	2,2
Augmentations	696,2	1 543,4	-	0,2
Diminutions		(1 025,9)	(6,9)	-
<b>Valeur brute en fin d'exercice</b>	<b>6 587,9</b>	<b>5 162,8</b>	<b>193,1</b>	<b>2,4</b>
Valeur d'origine hors réévaluation <sup>(1)</sup>	5 434,3	4 628,8		2,1
Dépréciations au début d'exercice	(891,1)	(25,9)	-	(1,1)
Augmentations	(30,6)	(14,3)	(3,7)	-
Diminutions	302,3	25,9	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Dépréciations en fin d'exercice</b>	<b>(619,4)</b>	<b>(14,3)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(1,1)</b>
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>5 968,5</b>	<b>5 148,5</b>	<b>189,4</b>	<b>1,3</b>

(1) Réévaluation légale de 1976.

## Note 3 Participations

### A. Valeurs brutes

Au cours de l'exercice, Peugeot S.A. a souscrit à l'augmentation de capital des filiales suivantes :

- ◆ Automobiles Peugeot : en juillet 2010, Automobiles Peugeot a procédé à une augmentation de capital de 299,7 millions d'euros à laquelle Peugeot S.A. a souscrit en totalité. À l'issue de l'augmentation de capital, la participation de Peugeot S.A. demeure inchangée à 100 % du capital d'Automobiles Peugeot ;
- ◆ Automobiles Citroën : en juillet 2010, Automobiles Citroën a procédé à une augmentation de capital de 368,0 millions d'euros à laquelle Peugeot S.A. a souscrit en totalité. À l'issue de l'augmentation de capital, la participation de Peugeot S.A. demeure inchangée à 100 % du capital d'Automobiles Citroën ;
- ◆ Peugeot Motocycles : en juin 2010, Peugeot Motocycles a procédé à une augmentation de capital de 25,9 millions d'euros à laquelle Peugeot S.A. a souscrit en totalité, par capitalisation de l'avance accordée en 2009. À l'issue de l'augmentation de capital, la participation de Peugeot S.A. demeure inchangée à 100 % du capital de Peugeot Motocycles ;
- ◆ Faurecia : au cours du premier semestre 2010, l'apport à Faurecia de 100 % du Groupe EMCON Technologies par EMCON Holdings a été rémunéré par une augmentation de capital de 299 millions d'euros en faveur d'EMCON Holdings à laquelle Peugeot S.A. n'a pas participé. À l'issue de l'augmentation de capital, la participation de Peugeot S.A. se situe à 57,43 % du capital de Faurecia alors qu'elle était de 70,86 % avant l'opération ;
- ◆ PSA Assurances SAS : en janvier puis en décembre 2010, PSA Assurances SAS a procédé à deux augmentations de capital de respectivement 6,0 millions d'euros et de 11,0 millions d'euros auxquelles Peugeot S.A. a souscrit à hauteur de respectivement 0,7 million d'euros et 1,9 million d'euros. À l'issue de ces augmentations de capital, la participation de Peugeot S.A. est passée de 5 % à 10 % du capital de PSA Assurances SAS.

### B. Valeurs d'inventaire

#### 1) Faurecia

Avant prise en compte du test de dépréciation effectué fin 2010 et en tenant compte des 300 millions d'euros de dépréciation enregistrés fin 2008 et maintenus en 2009, les titres Faurecia avaient une valeur nette comptable fin 2010 de 1 286 millions d'euros, soit 20,3 euros par action contre 55,7 euros par action au 31 décembre 2008, cette baisse de la valeur unitaire nette de l'action s'expliquant par les conditions de réalisation de l'augmentation de capital du mois de mai 2009 (émission de 8 actions nouvelles pour trois existantes, au prix unitaire de 7 euros), opération suivie par Peugeot S.A. à hauteur de sa participation existante.

A fin décembre 2010, les titres Faurecia ont fait l'objet d'un nouveau test de valeur. La quote-part de la valeur d'entreprise appréciée en prenant le total des valeurs d'utilité de chacune des activités du groupe Faurecia après couverture de la dette de Faurecia est largement supérieure à la valeur brute des titres. Ceci a conduit à une reprise de la totalité de la provision existant au 31 décembre 2009, soit 300 millions d'euros. Cette reprise a été constatée à hauteur de 275,6 millions d'euros sur le compte de résultat, et pour 24,4 millions d'euros à la reconstitution de la réserve de réévaluation inscrite en capitaux propres, puisque celle-ci avait été imputée pour le même montant lors de la constitution de la dépréciation. Cette réserve a pour origine la réévaluation légale de 1976 des titres ECIA.

Au 31 décembre 2010 la valeur brute des titres de Faurecia est de 1 586,0 millions d'euros.

#### 2) Grande Armée Participations

La valeur des titres de cette filiale a été déterminée sur la base de ses capitaux propres retraités pour prendre en compte les plus-values latentes sur les titres disponibles à la vente, plafonnées, de manière prudente, à 80 % du cours moyen des 6 derniers mois, pour parer à la volatilité des marchés. Dans ce contexte, une dépréciation complémentaire de 4,7 millions d'euros a été constatée en 2010 portant la dépréciation des titres à 219,8 millions d'euros. Toutefois, le dividende de 4,1 millions d'euros encaissé de cette filiale ramène la charge nette de l'exercice avant impôt à 0,6 million d'euros.

#### 3) Peugeot Motocycles

Au 31 décembre 2010, la valeur comptable des titres est totalement dépréciée. Par ailleurs, une provision pour risque complémentaire s'élevant à 29,9 millions d'euros, est reconnue à hauteur de l'avance de trésorerie obtenue du GIE PSA Trésorerie (Note 6).

#### 4) Process Conception Ingénierie

Au 31 décembre 2010, la valeur comptable des titres de cette filiale a été déterminée sur la base des capitaux propres consolidés du sous-groupe PCI. Une reprise de dépréciation de 2,3 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice ramenant la valeur nette des titres à 43,4 millions d'euros. A la clôture, la dépréciation constituée sur cette filiale s'élève à 126,9 millions d'euros.

### C. Nantissement de titres

Des titres de participation sont nantis au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en garantie de prêts accordés par cet établissement à des filiales du Groupe.

Au 31 décembre 2010, 4 695 000 titres FAURECIA font ainsi l'objet d'un nantissement.

## Note 4 Créances rattachées à des participations

### 1) Faurecia

En date du 26 novembre 2008, Peugeot S.A. a accordé une ligne de crédit à sa filiale Faurecia pour un montant maximum de 250 millions d'euros. Ce prêt est utilisable en deux tranches d'égal montant, l'une à échéance de novembre 2011 avec deux options d'extension d'une année supplémentaire exerçables par Peugeot S.A., et l'autre à échéance de novembre 2013.

Les conditions de cette ligne de crédit sont corrélées avec celles du crédit de 1 170 millions d'euros accordé par un syndicat de banques à Faurecia, de sorte que les tirages effectués par Faurecia auprès de Peugeot S.A. doivent l'être pour des montants proportionnels à ceux tirés sur le crédit bancaire syndiqué, aux mêmes taux et pour les mêmes durées.

A la clôture, le montant des tirages effectués par Faurecia s'élève à 142,0 millions d'euros et les intérêts perçus sur l'exercice en rémunération de ce prêt sont de 2,5 millions d'euros.

### 2) PMTC

L'avance de 25,9 millions d'euros, consentie en décembre 2009 à la société Peugeot Motocycles, a été utilisée pour souscrire à l'augmentation de capital de cette filiale (Note 3.A). Suite à la capitalisation de l'avance, la dépréciation constituée au 31 décembre 2009 pour 25,9 millions d'euros a été reclassée sur le poste titres de participations (Note 6).

En décembre 2010, la société Peugeot S.A. a accordé à sa filiale Peugeot Motocycles, une nouvelle avance sur augmentation de capital pour un montant de 14,3 millions d'euros. Cette avance a été totalement dépréciée sur l'exercice (Note 6).

### 3) GIE PSA Trésorerie

◆ Prêt d'une durée de trois ans d'un montant total de 500 millions d'euros, correspondant à l'émission d'un emprunt obligataire par Peugeot S.A. en octobre 2010. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe initial de 4,00 %. En cas de rachat ou de remboursement par

anticipation des obligations émises dans le cadre de l'Émission Obligataire, le GIE PSA Trésorerie sera tenu de rembourser par anticipation le prêt ;

- ◆ Prêt d'une durée de six ans d'un montant total de 500 millions d'euros, correspondant à l'émission d'un emprunt obligataire par Peugeot S.A. en octobre 2010. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe initial de 5,00 %. En cas de rachat ou de remboursement par anticipation des obligations émises dans le cadre de l'Émission Obligataire, le GIE PSA Trésorerie sera tenu de rembourser par anticipation le prêt ;
- ◆ Prêt d'une durée de cinq ans d'un montant total de 500 millions d'euros, correspondant à l'émission d'un emprunt obligataire par Peugeot S.A. en juin 2010. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe initial de 5,63 %. En cas de rachat ou de remboursement par anticipation des obligations émises dans le cadre de l'Émission Obligataire, le GIE PSA Trésorerie sera tenu de rembourser par anticipation le prêt ;
- ◆ Remboursement partiel de 1 000 millions d'euros en septembre 2010 du prêt d'une durée de cinq ans d'un montant initial de 3 000 millions d'euros, correspondant au remboursement partiel de l'emprunt contracté par Peugeot S.A. auprès de l'État pour le même montant et à la même date. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe initial de 6,00 % ; ce taux étant ensuite susceptible d'être augmenté d'une partie variable indexée sur la rentabilité du Groupe. Il ne pourra excéder 9,00 % ;
- ◆ Prêt d'une durée de six ans d'un montant total de 575 millions d'euros, correspondant à l'émission de l'OCEANE de Peugeot S.A. en juin 2009. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe nominal annuel de 4,45 %. En cas de rachat ou de remboursement par anticipation des obligations émises dans le cadre de l'Émission Obligataire Convertible, le GIE PSA Trésorerie sera tenu de rembourser par anticipation le prêt obtenu ;
- ◆ Prêt d'une durée de cinq ans d'un montant total de 750 millions d'euros, correspondant à l'émission d'un emprunt obligataire par Peugeot S.A. en juillet 2009. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe initial de 8,38 %. En cas de rachat ou de remboursement par anticipation des obligations émises dans le cadre de l'Émission Obligataire, le GIE PSA Trésorerie sera tenu de rembourser par anticipation le prêt.

A la clôture, 171,1 millions d'euros d'intérêts courus ont été comptabilisés au titre de ces prêts.

## Note 5 Autres titres immobilisés

Peugeot S.A. détient des parts dans le Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles, un Fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'État dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Ces parts sont évaluées à leur valeur d'utilité, c'est-à-dire à leur valeur liquidative en date de clôture. Leur valeur liquidative reflète la valeur d'utilité des investissements réalisés par le fonds : lorsque ceux-ci ne sont pas cotés, leur valeur d'utilité est estimée à leur coût sur les douze premiers mois suivant leur acquisition, ajustée le cas échéant en cas de survenance d'un événement postérieur défavorable ; au-delà, elle sera estimée par la méthode des multiples de résultats.

Au 31 décembre 2010, une dépréciation a ainsi été comptabilisée à 3,7 millions d'euros sur les titres FMEA.

Fiscalement, les titres relèvent des dispositions fiscales prévues pour les FCPR (Fonds Commun de Placement à Risque) et bénéficient à ce titre du régime des plus ou moins values à long terme.

Une distribution d'actif d'un montant de 6,9 millions d'euros a eu lieu en décembre 2010, les appels de fonds précédemment versés pour 68,4 millions d'euros ont été réduits du même montant pour être ramenés à 61,5 millions d'euros.

Les parts de Fonds Commun de Placement à Risques non appelées au 31 décembre 2010 s'élèvent à 131,6 millions d'euros et sont comptabilisées en Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (Note 1.D)

## Note 6 Provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2010

Nature des provisions (en millions d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements	Clôture
<b>Provisions réglementées</b>						
Plus-values réinvesties	0,7	-	-	-	-	0,7
<b>Provisions</b>						
Provision pour économie d'impôt à reverser (Note 11)	824,1	175,6	-	-	-	999,7
Provisions pour litiges	27,1	0,8	-	-	-	27,9
Autres provisions <sup>(1)</sup>	16,1	29,6	(0,7)	(0,1)	-	44,9
	867,3	206,0	(0,7)	(0,1)	-	1 072,5
<b>Dépréciations des immobilisations financières</b>						
Titres de participations (Note 3.B)	891,1	30,6	-	(302,3)	-	619,4
Créances rattachées à des participations (Note 4)	25,9	14,3	-	(25,9)	-	14,3
Autres titres immobilisés (Note 5)	-	3,7	-	-	-	3,7
Prêts	1,0	-	-	-	-	1,0
	918,0	48,6	-	(328,2)	-	638,4
<b>Dépréciations de l'actif circulant</b>						
Valeurs mobilières de placement (Note 7.A)	132,7	-	-	(52,2)	-	80,5
<b>Primes de remboursement des emprunts</b>						
	-	2,0	-	-	-	2,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 918,7</b>	<b>256,6</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(380,5)</b>	<b>-</b>	<b>1 794,1</b>
Dont dotations et reprises :						
• d'exploitation		12,0	-	-	-	
• financières		68,2	-	(356,1)	-	
• exceptionnelles		0,8	(0,7)	-	-	
• d'impôts sur résultat (Note 18)		175,6	-	-	-	
• sur écart de réévaluation (Note 3)			-	(24,4)	-	

(1) Le poste « autres provisions » comprend principalement la provision pour risque sur la filiale Peugeot Motocycles d'un montant de 29,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice (Note 3.B), et la provision pour charges concernant le plan 2010 d'attributions gratuites d'actions 2010 pour 11,5 millions d'euros (Note 7.1.b).

## Note 7 Valeurs mobilières de placement

Valeurs mobilières de placement (en millions d'euros)	Actions propres (Note 7.A)	Autres valeurs mobilières de placement (Note 7.B)
Valeur brute au début d'exercice	302,9	168,0
Augmentations	-	-
Diminutions	(8,9)	(18,3)
<b>Valeur brute en fin d'exercice</b>	<b>294,0</b>	<b>149,7</b>
Dépréciations au début d'exercice	132,7	-
Augmentations	-	-
Diminutions	(52,2)	-
<b>Dépréciations en fin d'exercice</b>	<b>80,5</b>	<b>-</b>
<b>VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>213,5</b>	<b>149,7</b>

### A. Actions propres

#### Mouvements de l'exercice

Durant l'exercice 2010, la société Peugeot S.A. n'a pas acquis d'actions propres. Aucun plan d'options d'achat n'a été ouvert sur l'exercice, et aucune option n'a été levée.

Un plan d'attribution gratuite d'actions (AGA) a été mis en œuvre pour la première fois en 2010.

#### a. Caractéristiques du plan d'attribution gratuite d'actions 2010

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 juin 2010, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance en date du 21 septembre 2010. Les actions gratuites de performance seront définitivement acquises par le bénéficiaire en 2015 pour les résidents fiscaux en France ; ce délai est composé d'une période d'acquisition prenant fin à la date de publication des comptes consolidés 2012 de Peugeot S.A. en février 2013 et d'une période de conservation de deux ans. Pour les autres bénéficiaires, la période d'acquisition est étendue jusqu'au quatrième anniversaire de la décision du Directoire, soit jusqu'au 21 septembre 2014 et aucune

période de conservation n'est imposée par la suite. Cette attribution est soumise à une condition de présence au sein du Groupe à l'issu dudit Plan.

Ces actions sous condition de performance seront acquises à chaque bénéficiaire si le résultat opérationnel courant (ROC) du groupe PSA Peugeot Citroën, hors Faurecia, mais incluant la part Chine mise en équivalence, atteint un niveau déterminé.

Le Directoire se réserve le droit de modifier ultérieurement l'objectif de ROC au cas où des circonstances exceptionnelles le justifieraient.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan et compte tenu des engagements pris par le Groupe en application des dispositions réglementaires relatives aux conventions passées avec les entreprises bénéficiant du soutien exceptionnel de l'État, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consentie en 2010 aux membres du Directoire.

#### b. Valorisation du plan d'attribution gratuite d'actions 2010

Ce plan porte un nombre total maximal de 816 000 actions attribuables.

La valeur brute des actions octroyées est égale à la valeur nette comptable des titres détenus au jour de l'attribution soit à 24,685 euros.

	TOTAL	Bénéficiaires : salariés de	
		Peugeot S.A.	Autres sociétés
Plan AGA 21 septembre 2010 nombre de titres alloués	816 000	187 500	628 500

Valorisation (en millions d'euros)	TOTAL	Bénéficiaires : salariés de	
		Peugeot S.A.	Autres sociétés
Estimation du coût total du plan hors contribution sociale	15,0	3,9	11,1
Dont charge 2010	11,5	0,4	11,1
Charges sur exercices antérieurs	-	-	-
Charges sur exercices futurs	3,5	3,5	-
Contribution sociale - charge 2010	1,1	0,3	0,8

Le coût global du plan hors contribution sociale est estimé à la clôture 2010 à 15,0 millions d'euros, dont 3,9 millions correspondant aux bénéficiaires salariés de Peugeot S.A.

La charge de personnel correspondant aux bénéficiaires salariés de Peugeot S.A. est provisionnée sur la période d'acquisition des droits. À ce titre, une charge de personnel de 0,4 million d'euros a été constatée sur l'exercice 2010, à laquelle il convient de rajouter 0,3 million d'euros de contribution sociale calculée à la juste valeur des actions telle qu'elle est estimée pour l'établissement des comptes consolidés des sociétés appliquant les IFRS, celle-ci étant intégralement comptabilisée en charges de l'exercice d'attribution du plan.

Le coût global du plan contribution sociale comprise des bénéficiaires non salariés de Peugeot S.A. est estimé à la clôture à 11,9 millions d'euros (dont 0,8 million d'euros de contribution sociale), et fera l'objet d'une refacturation aux sociétés concernées. Un produit à recevoir de 11,9 millions d'euros a été comptabilisé à la clôture de l'exercice.

### Situation au 31 décembre 2010

À la clôture, la Société possède 7 187 450 actions historiquement acquises pour 302,9 millions d'euros. La valeur brute des titres affectés au plan d'attribution d'actions gratuites 2010 est valorisée à

la valeur nette comptable des titres au jour de l'attribution à hauteur du nombre d'actions qui sera probablement remis à l'issue de la période d'acquisition, compte tenu des conditions de présence et de performance attachées au plan. La provision antérieurement constatée au jour de l'attribution a donc été reprise pour 8,9 millions d'euros ce qui a entraîné la baisse de la valeur brute des titres pour le même montant. La valeur brute des actions propres a ainsi été portée de 302,9 millions d'euros à 294,0 millions d'euros à la clôture.

Le total des titres détenus, soit 7 187 450 titres, se répartit en 5 392 107 titres réservés à la couverture des plans de stock-options des exercices 2003 à 2008, 816 000 alloués par le Directoire à la couverture du plan d'attribution gratuite d'actions de septembre 2010, 462 543 titres destinés à des plans futurs et 516 800 titres en surnombre à affecter.

Une reprise de dépréciation de 52,2 millions d'euros a été constatée sur l'ensemble des titres détenus, dont 8,9 millions d'euros pour ramener la valeur brute des titres affectés au plan d'attribution gratuite d'actions à leur valeur nette comptable du jour de l'attribution, et 43,3 millions d'euros pour ramener la valeur nette comptable des titres non attribués au plan d'attribution gratuite d'actions à la valeur de marché. Le montant total de cette dépréciation s'élève au 31 décembre 2010 à 80,5 millions d'euros.

<b>Actions propres</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeur nette</b>
Titres réservés à la couverture des plans de stock-options	5 392 107	229,0	(66,3)	162,7
Titres réservés à la couverture du plan d'attribution gratuite d'actions	816 000	23,1	(1,9)	21,2
Titres destinés à des plans futurs	462 543	18,1	(4,1)	14,0
Titres en surnombre	516 800	23,8	(8,2)	15,6
<b>TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>7 187 450</b>	<b>294,0</b>	<b>(80,5)</b>	<b>213,5</b>

#### a. Plans d'options d'achat d'actions

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes, compte tenu de la division du nominal par six en 2001 :

	<b>Date de décision du Directoire</b>	<b>Date de maturité</b>	<b>Date d'expiration</b>	<b>Nombre de bénéficiaires à l'origine</b>	<b>Prix d'exercice en euros</b>	<b>Nombre d'options accordées</b>
Plan 2002	20/08/2002	20/08/2005	20/08/2009	178	46,28	860 100
Plan 2003	21/08/2003	21/08/2006	20/08/2011	184	39,09	996 500
Plan 2004	24/08/2004	24/08/2007	23/08/2012	182	47,59	1 004 000
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	52,37	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	41,14	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	60,43	1 155 000
Plan 2008	20/08/2008	20/08/2011	19/08/2016	194	33,08	1 345 000

Les droits d'exercice des options par les bénéficiaires sont, en principe, soumis à une condition de présence dans l'entreprise à la date de maturité des plans.

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Total à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 392 107</b>	<b>6 527 907</b>
Options attribuées	-	-
Options levées	-	-
Options radiées	-	(619 000)
Options non exercées à l'échéance	-	(516 800)
<b>TOTAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 392 107</b>	<b>5 392 107</b>
Dont options pouvant être exercées	4 257 107	3 328 607

### b. Plans d'attributions gratuites d'actions

Les caractéristiques de ces plans sont les suivantes

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'options accordées
Plan 2010	21/09/2010	mi-février 2013 *	291	816 000

\* Date de maturité pour les ressortissants étrangers : 21 février 2014.

Par ailleurs, les membres des organes de direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire (Note 20), ni de paiements directs en actions, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

pension dans le cadre de nantissements au profit de la Banque Européenne d'Investissement en garantie de prêts accordés par cet établissement à des filiales du Groupe.

Ces pensions de titres (à échéances trimestrielles renouvelables) sont comptabilisées en autres valeurs mobilières et créances assimilées, pour un montant au 31 décembre 2010 de 149,5 millions d'euros.

### B. Autres valeurs mobilières et créances assimilées

La totalité des titres de créances négociables détenus par Peugeot S.A. au 31 décembre (Obligations Assimilables du Trésor) sont pris en

## Note 8 Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie correspondent aux excédents de liquidités confiés à la gestion du GIE PSA Trésorerie, organisme de centralisation de la trésorerie des filiales industrielles et commerciales du Groupe. Ces fonds sont disponibles immédiatement pour les besoins de trésorerie quotidiens de la société Peugeot S.A. et rémunérés sur la base de l'EONIA Moyen Mensuel.

Ces liquidités sont utilisées par le GIE PSA Trésorerie pour couvrir les besoins de trésorerie des filiales du Groupe. Les placements externes

sont constitués de parts d'OPCVM monétaires bénéficiant d'une garantie de capital et de rendement, de certificats de dépôt à court terme et de bons monétaires au jour le jour.

Au 31 décembre 2010 les fonds placés auprès du GIE PSA Trésorerie s'élèvent à 2 877,2 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 1,2 million d'euros d'intérêts à percevoir.



## Note 9 Composition du capital social

(en nombre d'actions)

	31/12/2010	31/12/2009
Capital social au début de l'exercice	234 049 142	234 048 798
Augmentations de capital	83	344
<b>CAPITAL SOCIAL À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>234 049 225</b>	<b>234 049 142</b>

Les augmentations de capital de 83 euros ont été réalisées suite aux demandes de conversion d'obligations en actions dans le cadre de l'emprunt obligataire convertible (OCEANE) émis par Peugeot S.A. (Note 12).

Au 31 décembre 2010, le capital social de Peugeot S.A. se compose de 234 049 225 actions ordinaires intégralement libérées, d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire pendant au moins quatre ans. À la clôture, le nombre de titres bénéficiant du droit de vote double est de 79 218 810.

## Note 10 Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2009	Décision d'affectation AGO du 2 juin 2010	Réduction de capital	Autres mouvements de l'exercice	Solde au 31/12/2010
<b>Capital social</b>	<b>234,0</b>	-	-	-	<b>234,0</b>
Écart de réévaluation <sup>(1)</sup>					
Immobilisations corporelles	2,6	-	-	-	2,6
Titres de participation <sup>(2)</sup>	442,2	-	-	24,4	466,6
	<b>444,8</b>	-	-	<b>24,4</b>	<b>469,2</b>
<b>Réserves et report à nouveau</b>					
Réserve légale	27,8	-	-	-	27,8
Réserves de plus values à long terme	1 068,5	-	-	-	1 068,5
Autres réserves	4 751,4	-	-	-	4 751,4
Report à nouveau	762,9	537,0	-	-	1 299,9
	<b>6 610,6</b>	<b>537,0</b>	-	-	<b>7 147,6</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>537,0</b>	<b>(537,0)</b>		<b>647,9</b>	<b>647,9</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0,7</b>	-	-	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 827,1</b>	-	-	<b>672,5</b>	<b>8 499,6</b>

(1) Réévaluation légale de 1976.

(2) Reconstitution de l'écart de réévaluation sur titres Faurecia suite à la reprise de la totalité de la dépréciation des titres (Note 3.B).

## Note 11 Provision pour économie d'impôt à reverser

Une provision pour impôt à reverser figure au bilan arrêté au 31 décembre 2010 pour 999,7 millions d'euros contre 824,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. Une dotation complémentaire de 175,6 millions d'euros a été comptabilisée en 2010. Cette provision a pour origine les économies d'impôt provenant de l'utilisation, par la société Peugeot S.A., des déficits fiscaux de ses filiales intégrées hors

celles qui n'ont plus d'activité ou qui ne dégageront pas de bénéfices suffisants pour absorber leurs déficits. Cette provision sera reprise dans les années à venir, au fur et à mesure que les filiales intégrées, à l'origine des déficits utilisés au niveau du Groupe, redeviendront bénéficiaires.

## Note 12 Emprunts et dettes assimilées

(en millions d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres emprunts obligataires	2 889,4	1 337,7
Emprunts et dettes financières	2 111,7	3 170,5
<b>TOTAL</b>	<b>5 001,1</b>	<b>4 508,2</b>

Afin de répondre aux besoins généraux de financement du Groupe et notamment de financer ses projets de développement existants ou futurs, le groupe PSA Peugeot Citroën a poursuivi une politique de refinancement proactive et une politique de gestion prudente des liquidités. Ces opérations lui ont permis d'anticiper les échéances de refinancements du Groupe de 2011 dans des conditions favorables, en rallongeant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan. Elles ont aussi permis d'abaisser le coût moyen de financement du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a renouvelé sa ligne de crédit non tiré de 2 400 millions d'euros.

Les principales opérations de refinancement réalisées au cours des exercices 2009 et 2010 ont été les suivantes :

### Émissions obligataires par Peugeot S.A.

Le 10 juillet 2009, Peugeot S.A. avait émis un emprunt obligataire de 750 millions d'euros d'une maturité de cinq ans, portant un coupon annuel de 8,38 %. Cette opération s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la liquidité du Groupe et de l'étalement de sa dette.

Le 21 juin 2010, Peugeot S.A. a lancé une nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros à échéance juin 2015 avec un coupon de 5,63 %. Cette émission était notamment destinée à financer l'offre de rachat partiel lancée simultanément sur l'emprunt obligataire émis en 2001 par le GIE PSA Trésorerie et arrivant à échéance en septembre 2011.

Le 21 octobre 2010, Peugeot S.A. a placé simultanément deux autres émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune, à échéance octobre 2013 et octobre 2016. L'obligation à échéance trois ans a un coupon de 4 % et celle à échéance six ans un coupon de 5 %. Cette opération de financement a permis au Groupe de bénéficier d'un niveau de taux d'intérêt favorable et d'échelonner sa dette de manière plus équilibrée. Elle offre également la possibilité d'optimiser la structure financière du Groupe.

### Émission d'une OCEANE

Le 23 juin 2009, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 575 millions d'euros. Les 22 908 365 obligations émises sont à échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,45 %. Le prix d'émission s'élève à 25,10 euros par obligation. Le souscripteur peut convertir ses obligations en actions à tout moment à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 à raison d'une action pour une obligation. Au 31 décembre 2010, 1 191 obligations ont été converties. Par ailleurs Peugeot S.A. pourra, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, rembourser de façon anticipée l'OCEANE à un prix égal au pair majoré des intérêts courus, si le cours de l'action dépasse 130 % de la valeur nominale des obligations.

### Remboursement partiel du prêt accordé par l'État

Peugeot S.A. avait conclu en mars 2009 avec l'État un prêt d'une durée de cinq ans d'un montant total de 3 milliards d'euros. Le prêt, mis à disposition fin avril 2009, porte intérêt à un taux fixe initial de 6 %, ce taux étant ensuite susceptible d'être augmenté d'une partie variable indexée sur la rentabilité du Groupe, sans pouvoir excéder 9 %.

Le prêt est remboursable en totalité au cinquième anniversaire de sa date de mise à disposition. À l'origine, le prêt était remboursable par anticipation en partie ou en totalité à compter de fin avril 2011. En septembre 2010, le Groupe a signé avec l'État français, un avenant au contrat. Les parties ont convenu qu'un remboursement anticipé intervienne le 10 septembre 2010 pour un montant en principal d'un milliard d'euros.

À la clôture, 171,1 millions d'euros d'intérêts courus ont été comptabilisés au titre de ces emprunts.

## Note 13 Échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2010

État des créances (en millions d'euros)	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	5 162,8	337,8	4 825,0
Prêts	2,4	-	2,4
<b>Actif immobilisé</b>	<b>5 165,2</b>	<b>337,8</b>	<b>4 827,4</b>
Créances clients	16,9	16,9	-
Autres créances, avances et acomptes versés			
• Impôt sur les sociétés	123,6	123,6	-
• Filiales	177,1	177,1	-
• Autres	2,2	2,2	-
• Total	302,9	302,9	-
Placements de trésorerie	2 878,5	2 878,5	-
<b>Actif circulant</b>	<b>3 198,3</b>	<b>3 198,3</b>	-
Charges constatées d'avance	0,3	0,3	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 363,8</b>	<b>3 536,4</b>	<b>4 827,4</b>

Au 31 décembre 2010, les créances dont l'échéance est de plus de cinq ans s'élèvent à 1 000,0 millions d'euros et concernent les prêts au GIE PSA Trésorerie en lien avec les emprunts obligataires émis en octobre 2010 au taux fixe de 5 % et l'emprunt obligataire convertible émis en juin 2009 (Océane) au taux fixe de 4,45 %.

Les dépréciations d'actif sont décrites en Note 6.

État des dettes (en millions d'euros)	Montants bruts	À moins d'un an	À plus d'un an
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>5 001,1</b>	<b>176,1</b>	<b>4 825,0</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>31,6</b>	<b>31,6</b>	-
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	<b>136,1</b>	<b>52,0</b>	<b>84,1</b>
Groupe et associés	136,2	136,2	-
Autres	0,6	0,6	-
<b>Dettes diverses</b>	<b>136,8</b>	<b>136,8</b>	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>5 305,6</b>	<b>396,5</b>	<b>4 909,1</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>12,9</b>	<b>3,3</b>	<b>9,6</b>

Au 31 décembre 2010, les dettes dont l'échéance est de plus de cinq ans s'élèvent à 1 000,0 millions d'euros et concernent deux emprunts obligataires, l'un de 500 millions d'euros émis en octobre 2010 au taux fixe de 5 % et l'autre de 500 millions d'euros émis en juin 2009 à taux fixe de 4,45 % (Océane).

Les dettes sur immobilisations sont composées pour 131,6 millions d'euros des versements FMEA non appelés au 31 décembre 2010.

Les produits constatés d'avance concernent l'étalement de la refacturation des primes de remboursement des emprunts obligataires.

## Note 14 Produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Produits à recevoir</b>		
Créances rattachées à des participations (Note 4)	166,3	166,3
Clients	14,4	-
Autres créances	1,2	0,1
Valeurs mobilières de placement	0,1	-
Placements de trésorerie	1,2	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>183,2</b>	<b>167,4</b>

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Charges à payer</b>		
Emprunts et dettes assimilées (Note 12)	171,2	166,3
Fournisseurs	6,5	7,7
Dettes fiscales et sociales	16,9	16,7
Autres dettes	0,3	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>194,9</b>	<b>191,0</b>

## Note 15 Éléments concernant les parties liées et les participations au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Montants concernant les entreprises liées <sup>(1)</sup>
<b>Postes du bilan</b>	
<b>Actif</b>	
Participations (Note 3)	6 587,9
Créances rattachées à des participations (Note 4)	5 162,8
Clients	16,9
Autres créances	177,1
Placements de trésorerie (Note 8)	2 878,4
<b>Passif</b>	
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4,5
Autres dettes	136,2
<b>Postes du compte de résultat</b>	
Charges financières	-
Produits de participation	192,5
Autres produits financiers	322,2

(1) Parties liées comprenant notamment les filiales entrant dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Peugeot Citroën, y compris les sociétés mises en équivalence.

Les autres liens de participation de la société Peugeot S.A. ne comprennent aucun montant significatif.

## Note 16 Détail des produits et charges d'exploitation au 31 décembre 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	103,5	140,7
Autres produits	-	-
Transferts de charges	2,6	4,0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>106,1</b>	<b>144,7</b>
Autres achats et charges externes	(51,2)	(63,6)
Impôts, taxes et versements assimilés	(4,3)	(7,2)
Salaires et traitements	(36,1)	(42,6)
Charges sociales	(16,1)	(15,2)
Autres charges	(1,4)	(1,3)
Dotation provisions pour risques et charges	(12,0)	-
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(121,1)</b>	<b>(129,9)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(15,0)</b>	<b>14,8</b>

## Note 17 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

### A. Par secteurs d'activité

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2010	31/12/2009
Prestations de services	96,5	133,7
Loyers immobiliers	7,0	7,0
<b>TOTAL</b>	<b>103,5</b>	<b>140,7</b>

Les prestations de services sont composées essentiellement d'une participation aux frais d'études, de gestion et de fonctionnement du Groupe facturées par la société mère à ses filiales. La diminution des prestations de services entre 2009 et 2010 est principalement due à celle des frais refacturés.

### B. Par zones géographiques

La quasi-totalité du chiffre d'affaires est réalisée en France.

## Note 18 Impôts sur les sociétés

Le régime fiscal de Groupe (cf. Note 1.J) aboutit à l'effet suivant sur le poste d'impôts sur les bénéfices :

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Impôts dus à Peugeot S.A. par les filiales intégrées bénéficiaires	187,8	61,5
Retour d'économie d'impôt, antérieurement versée par Peugeot S.A., par les filiales intégrées bénéficiaires	72,3	42,0
Produit de l'intégration fiscale	95,7	90,5
Régularisation sur charge d'impôt d'exercices antérieurs	1,5	(0,3)
Variation de la provision pour économie d'impôt à reverser (cf. Note 12)	(175,6)	(146,9)
Variation de la provision pour risques fiscaux	(0,8)	(0,1)
<b>EFFET NET D'IMPÔT</b>	<b>180,9</b>	<b>46,7</b>

## Note 19 Engagements financiers

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
<b>Engagements reçus</b>		
Crédit syndiqué <sup>(1)</sup>	2 400,0	2 400,0
Cautions bancaires <sup>(2)</sup>	52,8	52,8
Réallocations d'IS <sup>(3)</sup>	634,2	706,5
<b>TOTAL</b>	<b>3 087,0</b>	<b>3 159,3</b>
<b>Engagements donnés</b>		
Avals et cautions accordés en garantie d'emprunts contractés par :		
• Filiales de Peugeot S.A. <sup>(4)</sup>	2 879,6	3 080,0
• Autres entreprises	-	-
Autres engagements donnés en faveur de :		
• Filiales de Peugeot S.A. <sup>(5)</sup>	422,3	388,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 301,9</b>	<b>3 468,0</b>
Ces engagements concernent les parties liées pour :		
• Engagements reçus	52,8	52,8
• Engagements donnés	3 301,9	3 358,2

Les engagements reçus comprennent :

(1) Renouvellement de la ligne de crédit de Peugeot S.A.

Le 9 juillet 2010, Peugeot S.A. a signé un crédit syndiqué revolving avec 21 banques pour un montant de 2 400 millions d'euros avec une maturité de trois ans, et deux extensions d'un an qui seront soumises à l'acceptation des banques. Cette facilité renouvelle par anticipation un crédit syndiqué de même montant dont l'échéance était mars 2011. Cette opération porte une marge à l'ouverture de 170 points de base, dont 40 % de coût de non-utilisation.

(2) Garanties en faveur de l'administration fiscale dans le cadre de procédures de contentieux.

(3) Allocations d'IS antérieurement versées par Peugeot S.A. à certaines filiales, que celles-ci se sont engagées à rembourser à Peugeot S.A. lorsque leurs résultats fiscaux redeviendront bénéficiaires.

Il n'y a plus d'engagement hors bilan au titre de la cession SCMPL. Par contre, un risque résiduel a été provisionné à hauteur de 2,5 millions d'euros depuis le 31 décembre 2009.

Les engagements donnés comprennent :

– (4) pour 1 855,1 millions d'euros, les garanties données par Peugeot S.A. dans le cadre de l'émission par le GIE PSA Trésorerie de deux emprunts obligataires de 1 255,1 millions d'euros (suite à un rachat partiel en 2010 de 244 925 titres, le nominal est passé de 1 500,0 millions d'euros à 1 255,1 millions d'euros) et 600 millions d'euros, respectivement à échéance de 2011 et 2033. L'essentiel des autres cautions portent sur des emprunts contractés par des filiales auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

– (5) pour 266,7 millions d'euros, l'équivalent des encours de financement des filiales du Groupe auprès de Banque PSA Finance au 30 novembre 2010, pour lesquels Peugeot S.A. s'est engagé à se substituer aux dites filiales, en cas de défaillance.

– pour 108 millions d'euros, le solde de la ligne de crédit non utilisée que Peugeot S.A. a accordé à sa filiale Faurecia, pour un montant maximum de 250 millions d'euros (Note 4).

## Note 20 Engagements de retraite

Les salariés de la société Peugeot S.A. bénéficient de compléments de retraite qui sont versés annuellement aux retraités, ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. La Société offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les régimes à prestations définies encore en vigueur concernent les indemnités de départ en retraite prévues par la convention collective et le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002, qui garantit un niveau de retraites tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires. Les membres des organes de direction bénéficient également d'un régime de retraite complémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes de direction ; la deuxième est d'achever sa carrière au sein de l'entreprise. Ce régime garantit un niveau de retraite, tous régimes confondus (régimes légaux et complémentaires) fonction de l'ancienneté dans le Groupe et au maximum égal à 50 % du salaire de référence déterminé sur la base des trois meilleures années au cours des cinq dernières années d'activité, avec droit à réversion au profit du conjoint.

Au 31 décembre 2010, la valeur actuelle des prestations pour services rendus s'élève à 97,8 millions d'euros et comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de direction à hauteur de 33,2 millions d'euros.

Ces montants ne font pas l'objet de provision et sont couverts à hauteur de 61,3 millions d'euros par des versements dans des fonds externes.

La loi de Financement de la Sécurité sociale 2010 a été publiée au JO le 27 décembre 2009. Les principales mesures impactant les engagements de retraites de Peugeot S.A. concernent les régimes de retraites chapeau et s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 au plan de retraites complémentaires des membres des organes de direction du Groupe : la taxe de 6,00 % sur les contributions versées au plan est portée à 12,00 % et une taxe additionnelle de 30,00 % est due au premier euro sur les rentes liquidées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 excédant huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. Ces nouvelles mesures ont été prises en compte dans le calcul des engagements de retraite à la clôture et elles ont eu pour conséquence une augmentation de 7 millions d'euros de la valeur actuelle des prestations pour services rendus.

La loi portant réforme des retraites a été promulguée par le Président de la République et publiée au *Journal Officiel* le 10 novembre 2010.

Cette nouvelle loi, augmentant progressivement l'âge d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans en 2018, génère une baisse non significative de l'engagement des indemnités de fin de carrière.

Les accords du 21 juin 2010, signés au sein de la branche des industries métallurgiques et portant modification de l'accord de mensualisation de 1970 (pour les non-cadres) et de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de 1972, sont applicables dès le 30 juillet 2010. Ces accords prévoient une harmonisation des barèmes de droits pour la convention collective de la Métallurgie des cadres et des non-cadres lors du départ volontaire en retraite.

L'impact à la hausse de cet amendement est sans effet significatif sur l'engagement de Peugeot S.A.

## Note 21 Situation fiscale latente

Les décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges se traduisent par un produit latent d'impôt différé de 43,8 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La société Peugeot S.A. n'a pas utilisé la faculté, offerte par la loi de finance rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, de transférer

avant le 31 décembre 2006, la partie de ses réserves de plus values à long terme excédant 200 millions d'euros ; ceci en exonération des compléments d'impôts, sous réserve du paiement d'une taxe libératoire de 2,5 %. A la clôture, le montant des réserves de plus values à long terme potentiellement soumises à une imposition complémentaire, s'élève à 1 068,5 millions d'euros (Note 10).



## Note 22 Rémunérations des dirigeants

(en millions d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Montants des rémunérations allouées :		
• aux organes de direction	10,6	5,6
• aux membres du Conseil de Surveillance	1,1	0,9
<b>TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES</b>	<b>11,7</b>	<b>6,5</b>

La direction du Groupe est assurée par le Directoire.

Du 6 février 2007 au 16 juin 2009, les membres du Directoire avec les autres membres de la direction générale et les dirigeants rattachés directement au Président du Directoire, ont constitué le Comité de Direction élargi.

Les dirigeants du Groupe ainsi définis ont constitué les organes de direction du Groupe.

Depuis le 17 juin 2009, les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale, constituent le Comité de Direction

Générale. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. Le cas échéant, ces rémunérations comprennent celles versées par les filiales contrôlées par le Groupe. Pour leur partie variable, les rémunérations allouées au Directoire en 2010 ont été approuvées par le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 8 février 2011. Aucune partie variable n'avait été octroyée au Directoire au titre de 2009.

Les bonus relatifs à l'année 2010 et à l'année 2009 sont compris dans les montants indiqués ci-dessus. Ils ont été provisionnés respectivement sur les exercices 2010 et 2009.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées dans l'exercice et lors des plans consentis depuis 1999 sont présentées ci-dessous. Les options d'achat d'actions détenues à la clôture par les membres des organes de direction, sont de :

(en nombre d'options)

	31/12/2010	31/12/2009
Options d'achat d'actions attribuées dans l'exercice	-	-
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	587 000	579 000

Les membres des organes de direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit à la Note 20.

Par ailleurs, les membres des organes de direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite

supplémentaire évoqué ci-dessus, ni de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

Les attributions gratuites d'actions du plan 2010 allouées aux membres des organes de direction (hors Directoire) de Peugeot S.A. et ses filiales s'élèvent à 65 000 à la clôture.

## Note 23 Effectifs moyens

(en nombre)

	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	279,0	275,0
Etams	57,0	59,0
<b>TOTAL</b>	<b>336,0</b>	<b>334,0</b>

## Note 24 Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004- 391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la société Peugeot S.A. accorde à ses salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Le groupe PSA Peugeot Citroën a conclu un accord sur la formation tout au long de la vie professionnelle le 15 avril 2005 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans le Groupe. Conformément à la loi, chaque salarié bénéficie d'un crédit de droits

pédagogiques de vingt heures par an. Les droits acquis depuis 1999 au titre des dispositifs antérieurs à l'accord sont maintenus et la limite cumulée est portée à cent cinquante heures. L'accord ouvre la possibilité d'utiliser ces droits durant le temps de travail, lorsque l'organisation du travail le permet.

Le nombre d'heures accumulées non consommées à la clôture s'élève à 38 164 heures.

Aucun droit n'a été provisionné à la clôture, en application de l'avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité.

## Note 25 Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 31 décembre 2010 et jusqu'au 2 février 2011, date d'arrêté des comptes par le Directoire, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers, à l'exception des opérations suivantes :

◆ Le 20 janvier 2011, le Groupe a abondé ses deux émissions obligataires d'octobre 2010. Ainsi, l'émission obligataire à maturité octobre 2013 a été augmentée de 350 millions d'euros et celle à maturité octobre 2016 de 150 millions d'euros. Les rendements offerts sont respectivement inférieurs de l'ordre de 40 et 30 points de base par rapport aux rendements de l'émission initiale ;

◆ Lors de sa séance du 2 février 2011, le Directoire a pris la décision de rembourser intégralement en deux tranches de 1 milliard chacune, le solde de 2 milliards restant dû au titre de l'emprunt d'État accordé en mars 2009. Les remboursements interviendront respectivement au 25 février et au 26 avril 2011. Ceci aura pour conséquence de minorer les charges financières 2011 de Peugeot S.A. pour environ 118 millions d'euros mais également ses produits financiers pour le même montant : en effet, le GIE PSA Trésorerie procédera au remboursement du prêt de 2 milliards d'euros que lui avait accordé Peugeot S.A. pour les mêmes montants et aux mêmes dates.

## 20.4.7. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>I - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a - Capital social <sup>(1)</sup>	234 049 225	234 049 142	234 048 798	234 280 298	234 618 266
b - Nombre d'actions émises	234 049 225	234 049 142	234 048 798	234 280 298	234 618 266
<b>II - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE</b>					
a - Produits des activités courantes hors taxes	618 615 747	706 891 796	638 330 276	837 261 848	777 903 611
b - Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	199 298 390	393 686 214	518 965 886	740 999 549	730 770 923
c - Participation des salariés (charge de l'exercice)	-	-	-	-	-
d - Impôts sur les bénéfices <sup>(2)</sup>	180 892 567	46 841 128	121 708 369	67 780 191	130 753 783
e - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	647 883 601	537 011 853	47 527 964	525 580 339	747 728 148
f - Dividendes <sup>(4)</sup>				351 420 447	316 734 659
<b>III - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION <sup>(3)</sup></b>					
a - Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amort et provisions	1,62	1,88	2,74	3,45	3,67
b - Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2,77	2,29	0,20	2,24	3,19
c - Dividende attribué à chaque action <sup>(4)</sup> :					
- Dividende net distribué		-	-	1,50	1,35
- Impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-
<b>REVENU GLOBAL</b>	-	-	-	-	-
<b>IV - PERSONNEL</b>					
a - Effectif moyen des salariés	336	334	355	390	453
b - Montant de la masse salariale	35 010 231	35 889 698	38 514 763	37 018 614	38 983 986
c - Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	16 148 312	15 272 699	15 865 706	18 133 174	14 338 277

(1) Les mouvements sur le capital résultent de l'annulation d'actions suite à leur rachat en Bourse entre 2006 et 2008, et de la conversion d'obligations en actions dans le cadre de l'emprunt OCEANE depuis 2009.

(2) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1990, la Société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, articles 223 A et suivants du CGI, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95 %. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices y compris les variations de provisions pour impôts.

(3) À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé par un crédit d'impôt.

(4) Pour 2010, les montants ne sont pas encore connus.



## 20.4.8. Filiales et participations au 31 décembre 2010

Sociétés ou groupes de sociétés (En milliers d'euros ou en milliers d'unités de monnaies nationales)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en pourcentage)
<b>I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL SOCIAL :</b>			
<b>A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)</b>			
Peugeot Citroën Automobiles route de Gisy, 78 Velizy	294 817	(1 018 153)	100,00
Faurecia 2, rue Hennape, 92 Nanterre	772 567	1 104 473	57,42
Grande Armée Participations 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16 <sup>e</sup>	60 435	50 779	100,00
Banque PSA Finance 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16 <sup>e</sup>	177 408	1 892 848	74,93
Automobiles Citroën 12, rue Fructidor, Paris 17 <sup>e</sup>	159 000	27 506	100,00
Automobiles Peugeot 75 avenue de la Grande-Armée, Paris 16 <sup>e</sup>	172 712	229 700	100,00
Process Conception Ingénierie 9, ave du Maréchal Juin, 92 Meudon la Forêt	22 954	28 445	84,54
Peugeot Motocycles rue du 17 novembre - 25 Mandeuze	7 142	(10 441)	100,00
Gefco 77 à 81, rue des Lilas d'Espagne, Courbevoie (Hauts de Seine)	8 000	340 835	99,94
PSA International S.A. 62 quai Gustave Ador, 1207 Genève (Suisse)	CHF 5 979	228 619	-
	EUR 4 782	182 837	99,93
Société Anonyme de Réassurance Luxembourgeoise 6 B Route de Trèves L2633 Senningerberg - Luxembourg	10 500	22	100,00
<b>B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)</b>			
PSA Assurances SAS (*)	25 740	4 902	10,00
<b>II - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCÈDE PAS 1 % DU CAPITAL SOCIAL :</b>			
<b>A - Filiales non reprises au paragraphe I :</b>			
a) Filiales françaises (ensemble)			
b) Filiales étrangères (ensemble)			
<b>B - Participations non reprises au paragraphe I :</b>			
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)			
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)			

(\*) La participation de Peugeot SA (initialement 1 action sur un total de 546 250 actions) a été portée à 5% en janvier 2010, puis à 10% en novembre 2010.

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
Brute	Nette						
2 610 622	2 610 622	-	1 005 460	58 426 756	(1 019 218)	-	
1 585 955	1 585 955	142 000	-	140 575	556 539	-	
408 923	189 123	-	-	0	4 568	4 147	
380 084	380 084	-	266 663	3 445 917	225 911	104 681	
625 653	625 653	-	1 300	8 582 379	20 491	-	
480 545	480 545	-	1 300	12 698 667	197 914	-	
170 304	43 424	-	-	123 422	5 610	423	
272 719	0	14 285	-	139 627	(13 881)	-	
32 198	32 198	-	39 000	1 921 674	140 793	49 970	
-	-	-	-	53 245	35 541	-	1 EUR = 1,2504 CHF
6 844	6 844	-	-	42 582	28 424	22 872	
11 267	11 267	-	-	0	0	-	
2 574	2 574			1 464	5 133		
15	15	-	1 855 075			-	
10	10	-	-			12	
-	-	-	-			-	
219	219	-	-			-	

## 20.5. Vérification des informations historiques annuelles

### 20.5.1. Rapports des Commissaires aux Comptes

Se rapporter aux rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, figurant respectivement aux chapitres 20.3.1 et 20.4.1 du présent document.

## 20.6. Date des dernières informations financières

31 décembre 2010.

## 20.7. Informations financières intermédiaires et autres

Sans objet.



## 20.8. Politique de distribution du dividende

	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Dividende par action</b>					
Net	1,35 euro	1,50 euro	-	-	1,10 euro*
Avoir fiscal	- **	- **	n/a	n/a	- **
Global	- **	- **	n/a	n/a	- **

\* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale du 31 mai 2011.

\*\* À compter des dividendes perçus en 2005, au titre de l'exercice 2004, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

Compte tenu des résultats du Groupe en 2010, le Conseil de Surveillance a approuvé la résolution visant à proposer à l'Assemblée Générale le versement, après deux années d'interruption, d'un dividende de 1,1 euro par action.

## 20.9. Procédures contentieuses

Veillez vous reporter au chapitre 4.5.1.

## 20.10. Changement significatif et tendance

Veillez vous reporter au chapitre 12 et 13, à la Note 40 de l'annexe aux comptes consolidés relative aux événements postérieurs à la clôture figurant au paragraphe 20.3.7 ci-dessus, ainsi qu'à la Note 25 de l'annexe aux comptes annuels de Peugeot S.A.



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>21.1. Capital social</b>	<b>346</b>	<b>21.2. Acte constitutif et statuts</b>	<b>353</b>
21.1.1. Capital social au 31 décembre 2010	346	21.2.1. Objet social	353
21.1.2. Titres non représentatifs du capital social	346	21.2.2. Dispositions statutaires ou autres concernant les organes de direction et de Surveillance	354
21.1.3. Actions détenues par l'Émetteur	346	21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	354
21.1.4. Actions, valeurs mobilières donnant accès au capital, options de souscription d'actions et attribution gratuite d'actions	346	21.2.4. Modification des droits des actionnaires	354
21.1.5. État des autorisations et des utilisations	347	21.2.5. Assemblées d'actionnaires	354
21.1.6. Acquisition par la Société de ses propres actions	349	21.2.6. Modification du capital social	354
21.1.7. Options sur le capital social	349	21.2.7. Changement de contrôle	355
21.1.8. Historique du capital social	349	21.2.8. Franchissements de seuils	355
21.1.9. Marché des instruments financiers de la Société	350	21.2.9. Comptes annuels	355
		<b>21.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2010 et 2009</b>	<b>355</b>

## 21.1. Capital social

### 21.1.1. Capital social au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, le capital social du Groupe s'élève à 234 049 225 euros, divisé en 234 049 225 actions de nominal 1 euro, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Les actions sont nominatives ou au porteur suivant le choix de l'actionnaire. Le différentiel par rapport au nombre d'actions en circulation à fin 2009 provient de la conversion de 83 OCEANE en actions.

Pour mémoire, au 31 décembre 2009, le capital social s'élevait à 234 049 142 euros, représenté par 234 049 142 actions d'une valeur nominale d'1 euro.

### 21.1.2. Titres non représentatifs du capital social

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital social.

### 21.1.3. Actions détenues par l'Émetteur

Le Groupe détient 7 187 450 actions au 31 décembre 2010, d'une valeur nominale d'un euro, soit 3,07 % du capital.

### 21.1.4. Actions, valeurs mobilières donnant accès au capital, options de souscription d'actions et attribution gratuite d'actions

Les titres donnant accès au capital sont des options d'achat réservées au personnel.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à des cadres dirigeants et supérieurs du Groupe au cours des années passées et jusqu'en 2008. Aucune option n'a été distribuée en 2009 et en 2010.

Le nombre d'options non encore exercées s'élevait à 5 392 107 au 31 décembre 2010.

Le Groupe procède à des augmentations de capital au gré des demandes de conversion des détenteurs de parts d'OCEANE émises par Peugeot S.A. (Cf. Note 26.2)

Conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2010, le Directoire de Peugeot S.A. a adopté un plan d'attribution d'actions gratuites sous condition de performance en date du 21 septembre 2010. Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre pour la première fois en 2010. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan et compte tenu des engagements pris par le Groupe en application des dispositions réglementaires relatives aux conventions passées avec les entreprises bénéficiant du soutien exceptionnel de l'État, aucune attribution gratuite d'actions n'a été consenties en 2010 aux membres du Directoire.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 26.3 et 26.4 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010.

## 21.1.5. État des autorisations et des utilisations

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Conformément aux statuts de la Société, les opérations sur capital et les émissions obligataires sont soumises à autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EN VIGUEUR AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Autorisation	Durée	Du	Utilisation	Jusqu'au
<b>1 – Assemblée Générale ordinaire</b>					
Rachats d'actions (6 <sup>e</sup> résolution)	Acquisition de 16 000 000 actions au plus Prix maximum d'achat : 65 euros	18 mois	2 juin 2010	aucune	2 décembre 2011
<b>2 – Assemblée Générale extraordinaire</b>					
Options d'achat d'actions (7 <sup>e</sup> résolution)	2 000 000 actions	15 mois	2 juin 2010	aucune	31 août 2011
Attributions gratuites d'actions (8 <sup>e</sup> résolution)	2 000 000 actions	15 mois	2 juin 2010	816 000	31 août 2011
Annulation d'actions (9 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois</li> </ul>	18 mois	2 juin 2010	aucune	2 décembre 2011
Émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital avec et sans DPS (autorisations données par les 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> résolutions de l'Assemblée Générale du 3 juin 2009)	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal</li> <li>dans la limite d'un plafond nominal d'endettement limité à 1 500 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances</li> </ul>	26 mois	3 juin 2009	22 908 365 OCEANE émises pour un montant nominal d'endettement de 575 millions d'euros	3 août 2011
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital (8 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>augmentation du nombre de titres à émettre lors des émissions résultant de l'application des dispositions des résolutions 6 et 7 de l'Assemblée Générale du 3 juin 2009 dans la limite des plafonds prévus par ces résolutions</li> </ul>	26 mois	3 juin 2009	Parmi les 22 908 365 OCEANE ci-dessus, 2 988 047 OCEANE émises	3 août 2011
Émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique (11 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>augmentation de capital limitée à 160 millions d'euros et s'imputant sur le plafond de 400 millions d'euros ci-dessus</li> <li>émission de 160 millions de bons maximum</li> </ul>	18 mois	2 juin 2010	aucune	2 décembre 2011
Les dispositifs ci-dessus, les rachats d'actions, les augmentations ou réductions de capital sont limités (10 <sup>e</sup> résolution)	Autorisation à utiliser en période d'offre publique	18 mois	2 juin 2010	aucune	2 décembre 2011

DPS : droit préférentiel de souscription.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES EXPIRÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

	Autorisation	Durée	Du	Utilisation	Jusqu'au
<b>1 – Assemblée Générale ordinaire</b>					
Rachats d'actions (5 <sup>e</sup> résolution)	Acquisition de 16 000 000 actions au plus Prix maximum d'achat : 65 euros	18 mois	3 juin 2009	aucune	3 décembre 2010
<b>2 – Assemblée Générale extraordinaire</b>					
Émission de valeurs mobilières donnant accès directement ou indirectement au capital avec et sans DPS, limité à 18 mois en période d'offre publique (11 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dans la limite d'un capital social plafonné à 400 millions d'euros en nominal</li> <li>• dans la limite d'un plafond nominal d'endettement limité à 1 500 millions d'euros en cas d'émission de titres de créances</li> </ul>	18 mois	3 juin 2009	aucune	3 décembre 2010
Émission de bons de souscription d'actions en période d'offre publique (12 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• augmentation de capital résultant de l'exercice de bons limitée à 160 millions d'euros et s'imputant sur le plafond de 400 millions d'euros ci-dessus</li> <li>• émission de 160 millions de bons maximum</li> </ul>	18 mois	3 juin 2009	aucune	3 décembre 2010
Annulation d'actions (10 <sup>e</sup> résolution)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois</li> </ul>	18 mois	3 juin 2009	aucune	3 décembre 2010
Les dispositifs ci-dessus autorisant les rachats d'actions, les augmentations ou réductions de capital sont limités à 18 mois en période d'offre publique (11 <sup>e</sup> résolution)		18 mois	3 juin 2009	aucune	3 décembre 2010

DPS : droit préférentiel de souscription.

## 21.1.6. Acquisition par la Société de ses propres actions

Lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2010 les actionnaires ont autorisé un programme de rachat d'actions en vue :

- ◆ soit de réduire le capital de la Société ;
- ◆ soit de l'attribution d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions ;
- ◆ soit de l'attribution gratuite d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés ;
- ◆ soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital ;

- ◆ soit d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément à la loi, la Société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital.

L'autorisation porte sur un nombre maximum de 16 000 000 actions, avec un prix maximum d'achat fixé à 65 euros par action et est donnée pour une période de 18 mois, soit le 2 décembre 2011, sauf autorisation par l'Assemblée Générale du 31 mai 2011 d'un nouveau programme de rachat d'actions.

## 21.1.7. Options sur le capital social

Le Directoire de Peugeot S.A. a consenti, chaque année de 1999 à 2008, au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu.

Aucun plan n'a été octroyé en 2009 et en 2010.

Pour retrouver les caractéristiques des plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité ainsi que la valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées, veuillez vous reporter à la Note 26.3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3 ci-avant.

## 21.1.8. Historique du capital social

(en euros)	2010	2009	2008
Capital en début d'exercice	234 049 142	234 048 798	234 280 298
OCEANE converties en actions	83	344	n/a
Annulations de titres	-	-	(221 500)
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>234 049 225</b>	<b>234 049 142</b>	<b>234 048 798</b>

Au 31 décembre 2010, il n'existe pas de forme de capital potentiel.



## 21.1.9. Marché des instruments financiers de la Société

### Place de cotation de l'action Peugeot S.A.

L'action Peugeot S.A. est cotée sur l'Euronext-compartiment A de la Bourse Nyse Euronext Paris et est éligible au Service de Règlement Différé (SRD).

L'action Peugeot S.A. fait l'objet de cotations et d'échanges sur le marché SEAQ International et sur le marché hors cote (OTC) aux

États-Unis sous forme d'*American Depositary Receipts* (ADR), un ADR représentant une action.

L'action Peugeot S.A., cotée à la Bourse de Bruxelles, a été radiée le 28 août 2009, après Bourse, par Euronext Brussels.

#### FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION PEUGEOT S.A.

Code valeur ISIN	FR0000121501
Places de cotation	Négociation en continu sur l'Euronext – compartiment A de la Bourse NYSE Euronext Paris. Ticker UGFP (Bloomberg). Autres places de négociation du titre : <ul style="list-style-type: none"> <li>• États-Unis : négociation sous forme d'ADR (<i>American Depositary Receipts</i>), un ADR représentant une action sur OTCQX. Ticker PEUGY US ;</li> <li>• Europe : coté sur le marché SEAQ International à Londres</li> </ul>
Présence dans les principaux indices	CAC 40, SBF 120, SBF 250, Euronext 100, DJ Euro Stoxx Auto (sectoriel), ASPI (Développement durable), FTSE4Good (Développement durable)
Éligibilité de l'action	SRD (Service de Règlement Différé) et PEA (Plan d'Épargne en Actions)
Valeur nominale	1 euro
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010	234 049 225
Cours au 31 décembre 2010	28,41 euros
Capitalisation boursière au 31 décembre 2010	6,649 milliards d'euros
Poids dans l'indice CAC 40 au 31 décembre 2010	0,62 %

### Informations boursières détaillées

(Source : NYSE Euronext)

#### COURS

(en euros)	2010			2009			Variation en % 2010/2009 du dernier cours de l'année
	Plus haut	Plus bas	31/12/2010	Plus haut	Plus bas	31/12/2009	
Action	32,225	17,92	28,410	25,67	11,43	23,67	20,03 %
Indice CAC 40	4 088,18	3 287,57	3 804,78	3 976,92	2 465,46	3 936,92	-3,35 %

### Transactions

	2010		2009	
	TOTAL	Moyenne journalière	TOTAL	Moyenne journalière
En nombre d'actions	603 124 315	2 337 691	663 867 436	2 593 232
En capitaux (en millions d'euros)	14 133,90	54,78	12 335,9	48,2

## Marché de l'action Peugeot S.A. sur la Bourse de Paris (service de règlement différé)

	Cours de l'action (en euros)			Volumes échangés		
	Plus bas	Plus haut	Dernier	En nombre de titres par mois	En capitaux par mois (en milliers d'euros)	Moyenne journalière
<b>2009</b>						
Janvier	11,43	14,98	13,31	73 301 622	971 949	46 283,3
Février	12,29	15,54	13,66	67 131 953	936 450	46 822,5
Mars	12,25	16,57	14,24	60 684 859	893 821	40 628,2
Avril	14,08	19,41	17,65	61 189 625	1 066 049	53 302,4
Mai	15,68	21,95	21,33	47 085 215	864 253	43 212,7
Juin	18,08	24,75	18,72	55 783 088	1 164 506	52 932,1
Juillet	16,20	21,48	21,28	50 480 554	933 226	40 575,0
Août	19,55	22,75	20,19	44 215 582	927 145	44 149,8
Septembre	18,55	22,58	20,84	59 818 438	1 236 720	56 214,5
Octobre	19,32	24,50	22,26	62 451 363	1 396 786	63 490,2
Novembre	22,20	25,67	23,56	47 553 671	1 143 151	54 435,8
Décembre	22,67	25,65	23,67	34 171 466	801 922	36 450,9
<b>2010</b>						
Janvier	22,99	27,49	23,64	44 959 939	1 141 661	57 083,1
Février	18,80	24,33	19,39	63 991 350	1 341 404	67 070,2
Mars	19,04	23,10	21,80	52 069 653	1 124 448	48 889,1
Avril	21,48	23,94	22,45	49 181 789	1 108 431	55 421,6
Mai	17,92	22,81	19,54	66 043 935	1 310 254	62 393,0
Juin	18,77	23,38	21,07	55 974 140	1 196 268	54 375,8
Juillet	20,02	25,30	22,77	56 206 037	1 295 187	58 872,1
Août	20,20	23,76	20,73	39 996 776	882 474	40 112,4
Septembre	20,45	25,67	24,67	45 428 050	1 072 566	48 752,9
Octobre	23,70	29,95	28,60	54 885 262	1 484 238	70 677,9
Novembre	28,05	32,15	28,72	39 161 273	1 159 131	52 687,8
Décembre	28,36	32,23	28,41	35 226 111	1 017 837	44 253,8
<b>2011</b>						
Janvier	28,74	33,60	30,62	34 527 236	1 087 962	51 807,7
Février	27,55	31,35	29,02	44 353 032	1 314 354	65 717,7
Mars	25,83	29,89	27,88	45 661 297	1 268,790	55 164,6

## AMERICAN DEPOSITARY RECEIPTS (ADR) DE PEUGEOT S.A. COTÉES AUX ÉTATS-UNIS

	Cours de l'action (en dollars)		Volumes échangés	
	Plus bas	Plus haut	Dernier	En nombre de titres/mois
<b>2009</b>				
Janvier	15,45	19,15	16,99	77 982
Février	16,23	19,85	17,45	112 161
Mars	15,6	22,30	18,94	143 509
Avril	19,29	25,40	23,43	71 213
Mai	21,57	29,95	29,90	26 225
Juin	25,70	33,89	26,18	42 677
Juillet	22,70	30,40	30,31	38 290
Août	27,76	32,70	28,90	45 195
Septembre	26,56	32,90	30,40	50 305
Octobre	28,55	36,53	33,07	68 302
Novembre	33,02	38,07	35,50	28 179
Décembre	32,65	37,11	34,00	17 120
<b>2010</b>				
Janvier	32,31	38,70	32,31	15 678
Février	26,12	33,51	26,12	19 959
Mars	26,17	30,67	29,47	77 754
Avril	28,90	31,55	29,75	25 208
Mai	21,93	30,07	24,40	26 963
Juin	22,96	28,78	25,65	45 643
Juillet	25,34	32,24	29,85	52 015
Août	25,80	31,21	26,18	9 621
Septembre	27,17	34,70	33,86	56 816
Octobre	33,32	41,66	39,93	39 126
Novembre	37,52	42,66	37,60	22 064
Décembre	37,73	42,78	38,10	75 781
<b>2011</b>				
Janvier	39,02	44,48	42,15	23 091
Février	38,40	42,65	40,18	68 374
Mars	35,44	40,88	39,90	35 161

## Coupons en cours de validité

### Dividendes

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de mise en paiement	Date de prescription	Dividende net distribué	Impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal)	Revenu global par action
Actions	243 109 146	1 euro	43	1 <sup>er</sup> juin 2005	1 <sup>er</sup> juin 2010	1,35 euro	*	*
	234 618 266	1 euro	44	31 mai 2006	31 mai 2011	1,35 euro	*	*
	234 618 266	1 euro	45	30 mai 2007	30 mai 2012	1,35 euro	*	*
	234 280 298	1 euro	46	4 juin 2008	4 juin 2013	1,50 euro	*	*
	234 048 798	1 euro	-	n/a	n/a	-	n/a	n/a
	234 049 142	1 euro	-	n/a	n/a	-	n/a	n/a
	234 049 225	1 euro	47	7 juin 2011	7 juin 2016	1,10 euro	*	*

\* À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé, dans certaines conditions, par un crédit d'impôt.

Compte tenu des résultats du Groupe en 2010, le Conseil de Surveillance a approuvé la résolution visant à proposer à l'Assemblée Générale le versement, après deux années d'interruption, d'un dividende de 1,1 euro par action.

### Autre droit

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Numéro du coupon	Date de détachement	Nature de l'opération
Action	18 479 370	70 FRF	26	15 juillet 1987	Droit d'attribution gratuite (1 action pour 5 anciennes)

## 21.2. Acte constitutif et statuts

### 21.2.1. Objet social

#### (Résumé de l'article 3 des statuts)

La Société a pour objet de participer, directement ou indirectement, à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher :

- ◆ à la fabrication, la vente et la réparation de tous véhicules ;
- ◆ à la fabrication et la vente de tous produits sidérurgiques, de tous outils et outillages ;
- ◆ à la fabrication et la vente de tous matériels se rapportant à l'industrie et à la construction mécanique et électrique ;

- ◆ au crédit à la consommation ou à court, moyen et long terme, à l'achat et à la vente de toutes valeurs mobilières et à toutes opérations financières et bancaires ;
- ◆ à toutes activités de prestations de services, et notamment de transport ;
- ◆ à l'acquisition par tous moyens de tous immeubles et droits immobiliers ;

et plus généralement, de réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'un des objets ci-dessus précités et à tous objets qui seraient de nature à favoriser ou à développer les affaires de la Société.

## 21.2.2. Dispositions statutaires ou autres concernant les organes de direction et de Surveillance

L'organisation et le fonctionnement du Directoire et du Conseil de Surveillance sont respectivement prévus aux articles 9 et 10 des statuts.

La Société est dirigée par un Directoire composé désormais de deux à sept membres.

## 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

### *(Article 8 des statuts)*

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit dans les bénéfices et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Toutes les actions sont entièrement assimilées sur le plan fiscal et donnent droit en conséquence au règlement de la même somme nette, compte tenu de leur valeur nominale et de leur jouissance lors de toutes répartitions ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la Société lors de sa liquidation.

## 21.2.4. Modification des droits des actionnaires

### *(Extrait article 7 des statuts)*

Outre l'obligation légale d'information portant sur la détention d'actions de la Société, toute personne physique ou morale qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus de 2 % du capital devra informer celle-ci, dans les cinq jours francs suivant l'inscription en compte desdites actions, du nombre total d'actions détenues, cette déclaration devant être renouvelée à chaque fois qu'un nouveau seuil de 1 % est franchi. Cette obligation statutaire d'information s'applique même au-delà du premier seuil légal de 5 %.

À la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 5 % du capital, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée à la Société, dans le cadre de l'obligation de déclaration de franchissement des seuils ci-dessus, seront privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de la régularisation de la notification non effectuée.

Il n'existe aucune autre clause statutaire de limitation du droit de vote.

## 21.2.5. Assemblées d'actionnaires

### *(Résumé de l'article 11 des statuts)*

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation, lequel est établi suivant les dispositions prévues par la loi.

Un droit de vote double est attribué aux actions nominatives entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis quatre ans au moins.

## 21.2.6. Modification du capital social

Les statuts ne prévoient pas de conditions statutaires spécifiques concernant les modifications du capital et des droits sociaux.

### 21.2.7. Changement de contrôle

Concernant le changement de contrôle, veuillez vous reporter au chapitre 18.4 ci-dessus.

### 21.2.8. Franchissements de seuils

Concernant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée, veuillez vous reporter aux chapitres 18.1 et 21.2.4 ci-dessus.

### 21.2.9. Comptes annuels

***(Résumé article 12 des statuts)***

Chaque exercice social, d'une durée d'une année, commence le 1<sup>er</sup> janvier et expire le 31 décembre.

Le bénéfice distribuable, tel qu'il est défini par la loi, est à la disposition de l'Assemblée Générale. Sauf exceptions résultant des dispositions légales, l'Assemblée Générale décide souverainement de son affectation.

## 21.3. Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge en 2010 et 2009

Concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes, veuillez vous reporter à la Note 41 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.3.7 ci-avant.



## CONTRATS IMPORTANTS

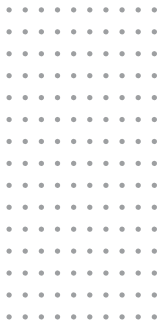
### **Remboursement du prêt accordé par l'Etat**

En septembre 2010, Peugeot S.A. a signé avec l'Etat français un avenant au contrat de prêt d'une durée de 5 ans d'un montant total de 3 milliards d'euros conclu en mars 2009. Les parties ont convenu qu'un remboursement anticipé intervienne le 10 septembre 2010 pour un montant en principal d'un milliard d'euros. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 29.1 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2010, chapitre 20.7 ci-avant.

Il a été décidé lors du Directoire du 2 février 2011, de procéder au remboursement intégral en deux tranches de 1 milliard d'euros chacune, le solde des 2 milliards d'euros du prêt de l'Etat. Les remboursements sont intervenus respectivement le 25 février et le 26 avril 2011.







INFORMATIONS PROVENANT  
DE TIERS, DÉCLARATIONS  
D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS  
D'INTÉRÊTS



Sans objet.

## DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1. Documents accessibles au public	362	24.2. Document annuel établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	363
		Liste des communiqués de presse	363
		Liste des publications au BALO	365

## 24.1. Documents accessibles au public

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société ([www.psa-peugeot-citroen.com](http://www.psa-peugeot-citroen.com)) les documents suivants :

- ◆ le présent document de référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- ◆ les communiqués financiers ;
- ◆ les statuts de la société Peugeot S.A.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de PSA Peugeot Citroën, 75 Avenue de la Grande Armée, 75116 Paris.

## 24.2. Document annuel établi en application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

### Liste des communiqués de presse

Au cours de l'exercice 2010 et jusqu'à la publication du présent document de référence, les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site Internet de la Société ([www.psa-peugeot-citroen.com](http://www.psa-peugeot-citroen.com)).

20/04/2011	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 en hausse de 10,2 % à 15,4 Mds €
20/04/2011	Conseil de Surveillance du 19 avril 2011
12/04/2011	PSA Peugeot Citroën lance le programme « managers de production et diversité »
05/04/2011	GEFCO annonce la signature d'un contrat d'acquisition de 70 % de Gruppo Mercurio SpA
01/04/2011	PSA Peugeot Citroën s'associe à la 1 <sup>ère</sup> semaine de l'Industrie
31/03/2011	PSA Peugeot Citroën décerne ses « Suppliers' Awards » 2011
31/03/2011	PSA Peugeot Citroën, acteur de la mobilité pour tous au salon Planète Durable
30/03/2011	Banque PSA Finance diversifie ses sources de financement par une émission sur le marché obligataire américain
28/03/2011	Production en Europe : retour progressif à la normale
22/03/2011	Avec 1152 brevets publiés en 2010, PSA Peugeot Citroën est à nouveau le premier déposant français de brevets
21/03/2011	Perturbation de la production en Europe
15/03/2011	Déploiement de la démarche « Excellence de la Relation Fournisseurs »
14/03/2011	La politique « Emploi des jeunes » de PSA Peugeot Citroën
04/03/2011	PSA Peugeot Citroën renforce son action pour l'emploi des personnes handicapées et confirme son engagement pour leur intégration dans le Groupe
03/03/2011	PSA Peugeot Citroën confirme son engagement auprès des femmes
03/03/2011	Arrivée de Pierre Todorov, futur Secrétaire Général du Groupe
28/02/2011	Signature de l'accord salarial chez PSA Peugeot Citroën
28/02/2011	BMW et PSA Peugeot Citroën vont investir 100 millions d'euros dans leur joint-venture dédiée aux technologies hybrides
18/02/2011	Négociations salariales en France - PSA Peugeot Citroën revalorise le pouvoir d'achat de ses salariés : 3 % d'augmentation globale
10/02/2011	Nomination de Carole Dupont-Pietri, Directeur de la communication financière
09/02/2011	Résultats financiers 2010 - Forte progression du résultat net à 1,1 milliard d'euros – Génération importante de cash-flow libre à 1,1 milliard d'euros
09/02/2011	Peugeot va s'implanter en Inde
03/02/2011	PSA Peugeot Citroën et Pôle emploi inscrivent leur coopération dans la durée
02/02/2011	BMW et PSA Peugeot Citroën créent une joint-venture pour renforcer leur coopération sur les technologies hybrides
28/01/2011	PSA Peugeot Citroën confirme son engagement dans la promotion de la diversité et l'emploi des personnes handicapées
20/01/2011	PSA Peugeot Citroën lève 500 millions d'euros sur les marchés obligataires
20/01/2011	Liste de transactions mises sous <i>credit watch negative</i> par S&P
20/01/2011	Nomination de quatre Délégués Régionaux à la filière automobile et labellisation du premier « fournisseur majeur »
19/01/2011	Mise en place d'une équipe de nuit à horaire variable sur le site PSA Peugeot Citroën de Rennes
13/01/2011	Résultats commerciaux record en 2010 : ventes mondiales à 3,6 millions d'unités, en hausse de 13 %
22/12/2010	PSA Peugeot Citroën obtient le maintien du Label Diversité
13/12/2010	L'Institut pour la Ville en Mouvement célèbre son dixième anniversaire
06/11/2010	Les véhicules nouvelles énergies de PSA Peugeot Citroën présentés au Président chinois Hu Jintao

05/11/2010	PSA Peugeot Citroën consolide sa présence en Amérique latine avec la nouvelle Peugeot 408
21/10/2010	PSA Peugeot Citroën lève un milliard d'euros sur les marchés obligataires
20/10/2010	Chiffre d'affaires troisième trimestre 2010 en hausse de 10,3 % à 13,0 milliards d'euros
18/10/2010	BMW et PSA Peugeot Citroën élargissent leur coopération aux systèmes hybrides
13/10/2010	PSA Peugeot Citroën crée un réseau d'OpenLabs
01/10/2010	PSA Peugeot Citroën et EDF s'associent pour accompagner les clients particuliers, entreprises et collectivités territoriales qui souhaitent adopter le véhicule électrique
01/10/2010	Lancement de la charte Les Elles de l'Auto au Mondial de l'Automobile
30/09/2010	PSA Peugeot Citroën et la FNSEA soutiennent l'objectif de 10 % de biocarburants
29/09/2010	FORD et PSA Peugeot Citroën annoncent le développement de moteurs diesel EURO 6 et fêtent le dixième anniversaire d'une coopération fructueuse sur les motorisations diesel
29/09/2010	PSA Peugeot Citroën et Mitsubishi Motors Corporation signent un nouvel accord de coopération pour développer une version électrique des Peugeot Partner et Citroën Berlingo
24/09/2010	Inauguration du centre d'archives de Terre Blanche : 200 ans d'histoire de PSA Peugeot Citroën
21/09/2010	PSA Peugeot Citroën renforce son partenariat avec Dongfeng Motors en Chine
16/09/2010	Nouvelle étape pour PCMA Rus avec le démarrage de la production des SUV
10/09/2010	PSA Peugeot Citroën rembourse par anticipation un milliard d'euros à l'État Français
08/09/2010	Négociation de l'accord sur la flexibilité dans les sites industriels et 900 recrutements complémentaires en 2010
28/07/2010	Résultats semestriels 2010 : Performance soutenue dans toutes les activités - Développement stratégique en Chine
28/07/2010	Mise à disposition du rapport financier semestriel au 30 juin 2010
15/07/2010	Contrat de financement BEI – PSA Peugeot Citroën : 200 millions d'euros de prêt pour développer le véhicule hybride rechargeable
12/07/2010	PSA Peugeot Citroën renouvelle sa Charte éthique
12/07/2010	Renouvellement du crédit syndiqué revolving pour un montant de 2,4 milliards d'euros
09/07/2010	China Changan Automobile Group et PSA Peugeot Citroën signent un contrat de joint-venture automobile en Chine
08/07/2010	Banque PSA Finance : Nouvelle émission de 500 millions d'euros d'obligations à taux fixe
07/07/2010	PSA Peugeot Citroën au 1 <sup>er</sup> semestre 2010 : Ventes mondiales en hausse de 16,9 % et meilleur semestre historique en volume
06/07/2010	PSA Peugeot Citroën présente ses technologies hybride diesel et électrique lors des Premières Rencontres Internationales des Véhicules Écologiques
02/07/2010	Rachat partiel de l'emprunt obligataire de 2001
30/06/2010	Nouveau projet de coopération sur les chaînes de traction électriques entre PSA Peugeot Citroën
23/06/2010	Emploi des jeunes : une nouvelle dynamique pour 2010-2011
23/06/2010	PSA Peugeot Citroën présente deux projets de recherche au Forum ADEME pour répondre aux futurs enjeux de la mobilité
21/06/2010	PSA Peugeot Citroën lance une émission obligataire à cinq ans
09/06/2010	e-HDi : PSA Peugeot Citroën réduit encore la consommation et les émissions de CO <sub>2</sub> sur moteurs diesel
02/06/2010	PSA Peugeot Citroën recrute : Soirée Jeunes Talents Direction des marques le 10 juin 2010
01/06/2010	Pascal Feillard succède à Xavier Fels à l'Institut pour la Ville en Mouvement (IVM)
31/05/2010	Signature de l'accord sur la participation, l'intéressement et l'épargne salariale du Groupe PSA Peugeot Citroën
28/05/2010	Challenge Bibendum Michelin et PSA Peugeot Citroën font rouler les véhicules du futur au Brésil
27/05/2010	PSA Peugeot Citroën présente les métiers et les technologies d'aujourd'hui et de demain au service de la réduction des émissions de CO <sub>2</sub>
26/05/2010	PSA Peugeot Citroën réorganise la direction générale du Groupe et nomme un membre du Directoire en Asie
26/05/2010	PSA Peugeot Citroën a décidé de produire sur son site de Vigo en Espagne un modèle « cœur de gamme » destiné aux pays émergents
21/05/2010	PSA Peugeot Citroën renouvelle son accord cadre mondial sur la responsabilité sociale de l'Entreprise
19/05/2010	PSA Peugeot Citroën recrute : Soirée Jeunes Talents « mécanique » le 27 mai 2010
10/05/2010	PSA Peugeot Citroën recrute : Soirée Jeunes Talents « électricité-électronique » le 20 mai 2010
06/05/2010	PSA Peugeot Citroën et China Chang'An Automobile Group ont signé une lettre d'intention pour la création d'une entreprise commune en Chine
29/04/2010	PSA Peugeot Citroën, grand partenaire du Pavillon de la France à l'Exposition Universelle de Shanghai
29/04/2010	Carlos Gomes rejoint le Groupe en tant que Directeur Amérique latine

26/04/2010	Mitsubishi Motors et PSA Peugeot Citroën engagent une nouvelle coopération sur un SUV compact
23/04/2010	PSA Peugeot Citroën et Mitsubishi Motors Corporation lancent la production de leur usine commune à Kaluga (Russie)
22/04/2010	PSA Peugeot Citroën : mise à disposition du document de référence 2009
21/04/2010	Signature de l'accord sur la nouvelle dynamique de l'emploi et des compétences
21/04/2010	Conseil de Surveillance du 20 avril 2010
21/04/2010	Chiffre d'affaires premier trimestre 2010 en hausse de 27,5 % à 14,0 milliards d'euros
14/04/2010	Projet de réorganisation de la logistique Pièces de Rechange du Groupe
12/04/2010	PSA Peugeot Citroën va investir 175 millions d'euros pour la production d'un nouveau moteur 3 cylindres essence turbo
30/03/2010	Décès de Jean Boillot, ancien Président d'Automobile Peugeot
25/03/2010	PSA Peugeot Citroën va investir 530 millions d'euros au Brésil
25/03/2010	Salon Planète Durable PSA Peugeot Citroën propose une voiture plus propre pour chaque client
23/03/2010	PSA Peugeot Citroën : premier déposant de brevets
22/03/2010	PSA Peugeot Citroën réunit ses 300 principaux fournisseurs pour une conversion stratégique et décerne ses « Suppliers' Awards » 2010
17/03/2010	Olivier Quesnel, Directeur de Peugeot Citroën Sport, primé par l'AFPA
03/03/2010	Coopération PSA Peugeot Citroën – Mitsubishi Motors Corporation
19/02/2010	Nominations de Christophe Bergerand, Directeur réseaux propres Peugeot et Citroën et d'Olivier Veyrier, Directeur du commerce France de Peugeot
10/02/2010	Résultats financiers 2009 : <i>free cash flow</i> positif et réduction de la dette
02/02/2010	BMW Group et PSA Peugeot Citroën signent un accord pour une nouvelle phase de développement des moteurs essence 4-cylindres
01/02/2010	Nomination de Caroline MILLE-LANGLOIS, Directeur de la communication
01/02/2010	PSA Peugeot Citroën va lancer un rappel préventif sur certaines versions de Peugeot 107 et Citroën C1
22/01/2010	Négociations salariales en France : Dans une situation économique incertaine, PSA Peugeot Citroën revalorise le pouvoir d'achat des salariés et préserve l'avenir. – Augmentation totale moyenne : 1,9 %.
19/01/2010	Création de Bank PSA Finance RUS
13/01/2010	Signature de l'accord en faveur de l'emploi et de la motivation des seniors
11/01/2010	3 188 000 véhicules vendus en 2009 Progression de la part de marché mondiale à 5,1 %
05/01/2010	Toutes les organisations syndicales signent un nouvel accord sur l'exercice du droit syndical

## Liste des publications au BALO

09 juillet 2010	Publication périodique – Comptes annuels
14 juin 2010	Avis divers – Droits de vote
28 avril 2010	Convocations – Assemblée d'actionnaires (avis de réunion)







INFORMATIONS  
SUR LES PARTICIPATIONS



Veillez vous reporter à la Note 42 – Liste des sociétés consolidées, figurant dans les États financiers.



# TABLE DE CONCORDANCE

Table de concordance  
avec les informations requises  
dans le rapport de gestion ..... 370

Table de concordance  
avec les informations requises  
dans le rapport financier annuel ..... 371

# Table de concordance avec les informations requises dans le rapport de gestion

Le présent document de référence comprend tous les éléments du Rapport de gestion du groupe PSA prévu par les articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce.

Vous trouverez ci-après les références aux entités du document de référence correspondant aux différentes parties du Rapport de Gestion du Groupe.

Rubriques	Pages
1. Activité et évolution des affaires/Résultats/Situation financière et indicateurs de performance	9 à 11 ; 65 à 84 ; 95 à 103 ; 105 à 112 ; 199 à 343
2. Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits	275 à 280
3. Description des principaux risques et incertitudes	13 à 25
4. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	88 à 90 et 340 à 341
5. Faits postérieurs à la clôture/Perspectives d'avenir	119 à 121 ; 300 et 337
6. Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	343 et 353
7. Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours de Bourse	19 à 22 et 281 à 295
8. Achats et ventes d'actions propres	193 ; 326 à 328 et 346
9. Rémunération des mandataires sociaux	135 à 146
10. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	145
11. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	125 à 134
12. Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	191 à 194 ; 345
13. Actionnariat	191 à 194
14. Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	n/a
16. Informations sociales et environnementales	23; 30 à 63 ; 163 à 189
17. Activités en matière de recherche et de développement	113 à 118
<b>ANNEXES</b>	
18. Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	347 à 348
19. Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	338
20. Rapport du Président du Conseil de Surveillance	149 à 160

# Table de concordance avec les informations requises dans le rapport financier annuel


Informations requises dans le rapport financier annuel	Page
<b>Attestation du responsable du document</b>	<b>6</b>
<b>Rapport de gestion</b>	
	9 à 11 ; 13 à 25 ; 65 à 84 ; 95 à 103 ; 105 à 112 et 199 à 343
Analyse des résultats, de la situation financière et des risques de la société mère et de l'ensemble consolidé (article L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce)	
Informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du Code de commerce)	191 à 194 et 346 à 347
Informations relatives aux rachats d'actions (article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce)	193 ; 326 à 328 et 346
<b>États financiers et rapports</b>	
Comptes annuels	311 à 341
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	311
Comptes consolidés	201 à 310
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	202



**Crédits photos :**

PSA Peugeot Citroën Direction de la Communication, Jérôme Lejeune,  
Christophe Guibbaud, Communication Chine, Patrick Curtet.

**Couverture :**

 sequoia

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

*Ce document a été imprimé en France par un imprimeur  
Imprim'Vert® garantissant la gestion des déchets dangereux  
dans des filières agréées, sur un papier certifié 100 % recyclé.*





**PEUGEOT S.A.**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 234 049 225 euros.

Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris, France

R.C.S. Paris B 552 100 554 - Siret 552 100 554 00021

Tél. : + 33 (0)1 40 66 55 11 - Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14

[www.psa-peugeot-citroen.com](http://www.psa-peugeot-citroen.com)

[www.developpement-durable.psa.fr](http://www.developpement-durable.psa.fr)